

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2  
**U. F. R. DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE**  
THESE pour obtenir le grade de DOCTEUR DE L'UNIVERSITE LYON 2  
en PSYCHOPATHOLOGIE et PSYCHOLOGIE CLINIQUES  
le 25 mai 2004

# *Adolescence féminine et violence familiale*

Directeur de thèse : M. le Professeur René ROUSSILLON



# Table des matières

|                                                      |           |
|------------------------------------------------------|-----------|
| ..                                                   | 1         |
| <b>REMERCIEMENTS .</b>                               | <b>3</b>  |
| <b>Première partie : PROBLEMATIQUE . .</b>           | <b>5</b>  |
| I - 1 - Introduction .                               | 5         |
| I - 1 - 1 - Avant-propos . .                         | 5         |
| I - 1 - 2 - Pourquoi cette interrogation ? . .       | 7         |
| I - 1 - 3 - Problématique générale .                 | 9         |
| I - 2 - Présentation de la recherche . .             | 10        |
| I - 2 - 1 - Problématisation .                       | 10        |
| I - 2 - 2 - Méthodologie . .                         | 14        |
| I - 2 - 3 - Nature et conséquences du dispositif . . | 17        |
| I - 2 - 4 - Nature de l'évaluation .                 | 25        |
| I - 3 - Cadre de référence théorique .               | 29        |
| I - 3 - 1 - Nos concepts .                           | 29        |
| I - 3 - 2 - Quelques précisions préalables .         | 31        |
| I - 3 - 3 - Les transformations corporelles . .      | 36        |
| I - 3 - 4 - La latence .                             | 41        |
| I - 3 - 5 - L'adolescence .                          | 48        |
| I - 3 - 6 - La féminité .                            | 54        |
| I - 3 - 7 - Le traumatisme .                         | 74        |
| <b>Deuxième partie : EXPOSITION CLINIQUE .</b>       | <b>81</b> |
| II - 1. Naïma .                                      | 81        |
| II - 1 - 1 - Présentation . .                        | 81        |
| II - 1 - 2 - Premier entretien .                     | 82        |
| II - 1 - 3 - Deuxième entretien .                    | 89        |
| II - 1 - 4 - L'entretien avec les parents . .        | 93        |

|                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------|------------|
| II - 1 - 5 - Troisième entretien . .                                | 98         |
| II - 1 - 6 - Première reproblématisation .                          | 102        |
| II - 2 - selma .                                                    | 112        |
| II - 2 - 1 - Présentation . .                                       | 112        |
| II - 2 - 2 - Premier entretien .                                    | 113        |
| II - 2 - 3 - Deuxième entretien .                                   | 118        |
| II - 2 - 4 - L'entretien avec les parents. .                        | 125        |
| II - 2 - 5 - Troisième entretien .                                  | 132        |
| II - 2 - 6 - Première reproblématisation .                          | 137        |
| II - 3 - Déhbia .                                                   | 147        |
| II - 3 - 1 - Présentation . .                                       | 147        |
| II - 3 - 2 - Premier entretien .                                    | 149        |
| II - 3 - 3 - Deuxième entretien .                                   | 155        |
| II - 3 - 4 - L'entretien avec la mère . .                           | 160        |
| II - 3 - 5 - Troisième entretien .                                  | 165        |
| II - 3 - 6 - Première reproblématisation .                          | 169        |
| II - 4 - Seher .                                                    | 179        |
| II - 4 - 1 - Présentation . .                                       | 179        |
| II - 4 - 2 - Premier entretien .                                    | 180        |
| II - 4 - 3 - Deuxième entretien .                                   | 186        |
| II - 4 - 4 - Première reproblématisation .                          | 192        |
| II - 5 - Amélie . .                                                 | 200        |
| II - 5 - 1 - Présentation . .                                       | 200        |
| II - 5 - 2 - Premier entretien .                                    | 201        |
| II - 5 - 3 - Deuxième entretien .                                   | 206        |
| II - 5 - 4 - L'entretien avec la mère . .                           | 212        |
| II - 5 - 5 - Troisième entretien .                                  | 216        |
| II - 5 - 6 - Première reproblématisation .                          | 222        |
| <b>Troisième partie : DISCUSSION DES HYPOTHESES ET CONCLUSION .</b> | <b>233</b> |

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| III - 1 - Discussion des hypothèses . .                            | 233 |
| III - 1 - 1 - Introduction .                                       | 233 |
| III - 1 - 2 - Un vécu d'emprise .                                  | 235 |
| III - 1 - 3 - Le masochisme ou « être battue par le père » .       | 243 |
| III - 1 - 4 - Le masochisme ou « les coups plutôt que la perte » . | 258 |
| III - 1 - 5 - Les effets du dispositif . .                         | 264 |
| III - 1 - 6 - Retrouver un processus ? . .                         | 267 |
| III - 2 - Conclusion . .                                           | 271 |
| IV - Bibliographie, index et annexes .                             | 273 |
| IV - 1 - Bibliographie des références citées . .                   | 273 |
| IV - 2 – Index .                                                   | 282 |
| IV - 3 - Annexes . .                                               | 283 |



---

*A Julie et Marie-Hélène*





## REMERCIEMENTS

Que le Professeur René ROUSSILLON soit ici publiquement et chaleureusement remercié pour ses indications et ses conseils avisés, ainsi que pour la bienveillance dont il a fait preuve tout au long de son accompagnement.

Je remercie également Albert CICCONE pour ses interventions claires et aidantes tout au long de mes cinq années de séminaire de thèse.

Merci à Alba BLÜCHER, qui a démontré dans son aide toutes ses qualités de psychologue, pour ses remarques souvent originales.

Que mon collègue et ami Jean-Pierre FANGET, qui a su m'orienter vers ce travail et s'intéresser sans relâche à son évolution, reçoive toute la grâce (laïque) qu'il mérite.

Que Marie-Agnès PECHOUX, documentaliste émérite à l'Université Jean MONNET, trouve ici ma gratitude pour son aide précieuse dans mes recherches bibliographiques.

Remerciements à mes collègues du Service d'Accueil et d'Orientation de l'ANEF de Saint-Etienne, ainsi qu'aux autres personnels de cette institution, lesquels supportent mes observations cliniques depuis quelques années déjà.

Enfin que toutes les adolescentes que j'ai rencontrées dans mon cadre professionnel, et qui sont souvent si touchantes dans leur ténacité et leur recherche de solutions personnelles, ne soient pas oubliées ici, d'autant que certaines d'entre elles accompagnent dès aujourd'hui l'adolescence de leurs filles.

Jean-Louis CONTI

février 2004



L'embryon fatal, texte D. KELVIN, dessin J-P. DUFFOUR, 2003, Editions Rackham, Montreuil



# Première partie : PROBLEMATIQUE

## I - 1 - Introduction

### I - 1 - 1 - Avant-propos

---

**Une adolescente est battue.** Un père, un frère, ou encore une mère frappe une fille régulièrement. Agression, et parfois affrontement, faits de chocs, d'angoisses et de gestes désordonnés. Ils entraînent, lorsqu'ils sont rapportés par l'adolescente, un propos lui-même heurté et anxieux.

Parfois la mère gifle comme seul moyen de faire retomber l'excitation ambiante, forme de solution physique à la recherche de **limites introuvables** dans les représentations de chacune. Le père, plus enclin à saisir des objets pour frapper, paraît souvent plus froid dans sa violence, jusqu'à attacher sa fille pour la corriger. Enfin c'est souvent en justicier qu'un frère intervient de cette manière, trouvant dans la désobéissance de sa sœur une justification à la couvrir de claques, de coups de pied et de crachats, ce qu'elle rapportera avec indignation.

Ce qui peut devenir un mode éducatif familial est souvent circonscrit à des moments ponctuels, la signature d'un mauvais carnet de notes, un trop long retard après la fin des

cours, un refus obstiné à une demande, ou une alcoolisation trop forte de l'agresseur ce soir-là...

Mais toujours, la description répétée de ces scènes d'affrontement et le sentiment de profonde injustice exprimé par ces jeunes filles conduit à se demander : **comment symboliser cela ?**

Comment **dépasser la dimension d'insensé** de ces moments de profonde angoisse et d'excitation pulsionnelle extériorisée ? Quelle histoire à soi racontée ou quel roman permet d'inscrire ces coups dans une histoire filiale évidemment faite de bien autre chose que de cette brutalité ?

Comment la situation spécifique de l'adolescente, aux prises avec des transformations provenant de l'intérieur d'elle-même, entre-t-elle en résonance ou en dissonance avec ces expériences, où la réalité externe semble s'approprier agressivement leur corps ?

La douleur consécutive aux coups peut-elle inclure la liaison avec l'orgasme, donnant à ces attitudes de violence pourtant destructrices une forme d'**appel à la jouissance**, et peut-on parler de **masochisme** ici ?

Pourquoi certaines adolescentes **maintiennent-elles leur refus** de retourner vivre chez leurs parents, travaillant visiblement ces éprouvés d'agressions familiales durant leur séjour, alors que d'autres, ayant posé un souhait de quitter de telles conditions de vie jusqu'à être placées reviennent sur leur décision et **réintègrent le domicile familial** ?

Que reprendre dans la situation clinique de ce qui se donne d'abord comme une critique des parents pour évoluer parfois vers une **réactualisation** de la dynamique conflictuelle intrafamiliale ? Nous utiliserons ici ce que l'éventuelle contestation adolescente du cadre des entretiens peut susciter chez nous de **contre-agressivité**, ou d'associations personnelles.

Enfin ce thème peut être envisagé de façon plus large si nous nous interrogeons sur les motivations de ces adolescentes à révéler les agissements familiaux. Ainsi le fait que d'autres adolescentes puissent recevoir des coups à la maison sans les dénoncer (celles que nous rencontrons ont été parfois longtemps dans ce cas) conduit à s'interroger sur ce qui fait que celles-là en parlent à l'extérieur. Nous dirons au préalable que ce qui est en jeu ici est d'abord, plus que les coups eux-mêmes, une **rupture de sens**.

Précisons d'emblée que les jeunes filles que nous rencontrons dans ce cas n'ont pas systématiquement été battues lorsqu'elles étaient plus jeunes. Souvent leurs situations ne pourraient pas être qualifiées de «situations de mauvais traitements», telles qu'elles se rencontrent pour des enfants plus jeunes. "*Ça a commencé quand j'avais 12 ans ou 13 ans*" est une réflexion courante, ces agressions étant visiblement conditionnées par l'apparition de la **génitalité pubertaire**, élément que nous ne manquerons pas de problématiser.

D'ailleurs lorsque sont évoqués des coups durant l'enfance, ils sont généralement renvoyés à un autre registre par l'adolescente. Les coups à partir de la puberté font visiblement un autre effet que les coups qui la précèdent. Il semble que cette observation fasse à l'évidence partie de notre recherche.

---

## I - 1 - 2 - Pourquoi cette interrogation ?

---

### a - UNE DEMANDE D'ELOIGNEMENT

Si des questions sur de telles expériences vécues par ces adolescentes se posent pour nous, c'est qu'une première conséquence concrète s'est produite : ces jeunes filles en ont témoigné à l'extérieur. Enseignants et assistantes sociales scolaires, camarades de collège et leurs parents, services de police, éducateurs de rue et animateurs de structures socioculturelles sont autant d'interlocuteurs retenus pour se plaindre et tenter de sortir de cette situation difficile. De manière moins choisie, c'est parfois un service hospitalier qui recueille cette doléance.

Mais quel que soit le canal sollicité, et à supposer que quelque chose d'une demande surgisse des propos de cette jeune (ou que quelqu'un entende ce qu'il en est d'une demande), c'est dans le **cabinet du Juge pour enfants** que ce témoignage a toutes chances d'aboutir un jour. Certes, le « placement en institution socio-éducative »<sup>1</sup> n'est pas le seul outil à la disposition du Juge. Ce Magistrat se situe dans un cadre juridique précis autorisant diverses possibilités d'intervention<sup>2</sup>. C'est à l'intérieur de ces possibilités que le Juge peut choisir la solution du placement, et ceci en fonction de critères que l'on pourrait qualifier de pédagogiques, au sens le plus large du terme<sup>3</sup>.

Les situations que nous évoquerons ici ont connu ce cadre d'intervention. C'est à cette occasion que nous les avons rencontrées<sup>4</sup>. Le plus souvent, ces adolescentes ont demandé à ne pas retourner chez elles, prévoyant que leur dénonciation aggraverait la situation. Quelquefois c'est la décision judiciaire qui s'est imposée. Elles ont très rarement porté plainte. Généralement, c'est seulement d'être **éloignées** de leurs parents qui paraît leur suffire, même si cette distance matérielle ne règle en rien la grave dynamique conflictuelle qui est généralement celle de la famille, dynamique dont nous verrons qu'elle dépasse de loin la seule question des coups.

Ainsi la prise en charge des adolescentes dans ces institutions éducatives

<sup>1</sup> Plus vulgairement appelé « placement en foyer »...

<sup>2</sup> Un Juge pour enfants peut proposer ou imposer dans un but d'assistance (Loi du 4 juin 1970 pour les mineurs en danger) un placement dans une institution éducative. Cette *ordonnance* de placement peut aussi entrer dans une logique coercitive (Ordonnance du 2 Février 1945 pour les mineurs délinquants). Il peut d'autre part prononcer une Assistance Educative en Milieu Ouvert, qui formalise l'intervention d'un travailleur social auprès de l'enfant mineur tout en le ou la maintenant dans son milieu d'origine. Ce qui appartient à la Loi de 1970 (placement et AEMO) s'applique aussi aux jeunes majeur(e)s (de 18 à 21 ans), sous la réserve qu'ils en fassent la demande au Magistrat.

<sup>3</sup> D'abord parce que c'est à l'éducation d'un mineur qu'il s'agit d'appliquer le Droit, puis parce qu'il s'agit de transmettre une décision qui laisse ouverte la possibilité du changement à un environnement familial.

<sup>4</sup> Psychologue dans un service d'accueil et d'orientation géré par une association loi 1901, ma mission d'évaluation est évoquée § I-2-3, puis approfondie dans l'analyse de notre dispositif d'intervention et de recherche.

occasionne-t-elle une séparation physique d'avec le milieu antérieur, cette distance n'ayant pas seulement pour but une évidente protection. L'idée qu'un éloignement favorise aussi une **élaboration pour chacun**, une transformation et peut-être une prise de contact ultérieure enfin apaisée entre adolescente et famille est souvent présente lors de la décision de placement. Ce projet connaît toutefois des destins divers.

Car comme nous l'avancions à l'occasion de nos questions préliminaires, il arrive que cet éloignement soit suffisamment insupportable aux unes comme aux autres pour que le placement ne dure que le temps de l'énoncer... A l'inverse, les rencontres peuvent n'être possibles que très difficilement, même plusieurs semaines après la séparation, et dans un contexte d'hostilité et de rancune qui handicape gravement tout espoir d'organiser un retour apaisé en famille.

Plus mesurées, nous pourrions citer toutes ces situations dans lesquelles l'hésitation, l'espoir ou l'abattement entraînent des interrogations répétitives au sujet d'un retour en famille, celui-ci aussitôt contesté par le retour des souvenirs de violence, ou par le fait que rien ne paraît avoir changé dans l'environnement familial.

Et c'est sans doute pourquoi nous nous interrogeons sur cette violence familiale. Car nous avons connu de ces « coups de théâtre » que constituent des retours impulsifs dans des familles maltraitantes, lesquels laissent le professionnel interrogatif sur les processus en jeu et sur ce qui aurait pu être fait pour éviter ce recours à ce que nous ressentons comme une violence potentielle. Aussi bien, c'est de **différencier l'humain de l'inhumain** dans le travail de symbolisation proposé aux adolescentes qui pourrait résumer le projet de ce travail de thèse.

### **b - POSITION DU PROBLEME**

Nous ne rencontrons pas seulement des adolescentes ayant été frappées par un membre de leur famille. Bien sûr tout travail d'élaboration est diversement vécu par la totalité de notre public, mais il nous semble que les jeunes qui ont traversé de telles expériences développent face aux tâches de réflexion des attitudes toujours **spécifiques**.

D'abord très motivées à évoquer ce qui leur est arrivé, nous rencontrons avec certaines d'entre elles des difficultés spectaculaires dans la poursuite du travail. Nous entendons parfois d'emblée de ces adolescentes une critique acide des personnages familiaux. Puis d'un entretien à l'autre leurs points de vue peuvent changer du tout au tout, trouvant des circonstances atténuantes à une mère, un père ou un frère désignés initialement comme coupables de tout.

Et nous devons pour ces adolescentes-là ajouter quelque chose de similaire en ce qui concerne leurs séjours dans l'institution. S'étant parfois juré de ne jamais retourner chez leurs parents, ces adolescentes sont susceptibles de rentrer chez elles dans les deux ou trois semaines qui suivent leur accueil en refusant toute discussion à ce sujet avec l'équipe éducative ou l'autorité de tutelle. On observe dans ce cas une **reproduction**, dans l'établissement, des situations d'**antagonisme intrafamilial**.

La possibilité d'une élaboration psychique est directement questionnée par des attitudes aussi antagonistes ou clivées. Sans remettre en cause la pertinence d'une

réponse juridique après de telles dénonciations, la fonction d'un placement social et la nature de son dispositif psycho-éducatif peuvent être interrogées ici.

Mais comme nous le suggérons déjà, d'autres jeunes filles ayant connu ces violences parentales paraissent parfois tirer un tout autre profit de leur situation de placement. Nous montrerons que le travail de symbolisation peut enfin les séparer de la violence d'un père ou d'un autre membre de leur famille, la répétition d'attitudes conflictuelles **ne s'observant pas** pour ces autres cas dans le cadre institutionnel.

### I - 1 - 3 - Problématique générale

---

Les interrogations à l'origine de cette recherche proviennent de cette expérience professionnelle. Elles concernent les mécanismes psychiques mis en place par les adolescentes dans de telles situations de violence puis d'absence parentale.

Le lecteur notera que la situation est double : violence, puis absence, en tout cas éloignement. Il existe entre ces deux notions un lien objectif, fonctionnel, celui de la protection, déjà citée. Puis, liaison plus sensible, l'idée que le temps du placement est un **temps pour comprendre** et, par-delà une élaboration possible, l'expérience de relations avec l'adulte n'impliquant pas systématiquement le passage à l'acte de sa part.

Certes on peut penser que le placement protège quelquefois les parents **de leur propre violence**, voire d'une contre-violence agie par leur fille. Toutefois ce lien est parfois décliné différemment par les adolescentes. "*C'est moi qui me fais tuer et c'est moi qu'on punit...*" est une représentation habituelle qui indiquerait plutôt un vécu de **répétition de violence** dans cette décision de placement. "*Et pourquoi j'serais pas à l'hôpital ? Ils m'ont pas mise à la porte, ils m'ont tapée !*" peut, dans une autre liaison, traduire un sentiment de **déqualification** du statut de victime ou de **banalisation** de la violence.

Mais on pourrait aussi bien penser d'emblée que le placement vient comme dans un après-coup re-signifier la question de l'**abandon** pour une adolescente ayant déjà intégré cette dimension dans son histoire personnelle (et que la violence interrogeait peut-être déjà).

Enfin si les coups ne font généralement pas partie des objets quotidiens rencontrés en famille par chaque adolescent ou adolescente à notre époque, l'idée de **s'éloigner de sa famille** reste une aspiration universelle à cet âge de la vie. Or si quitter les siens après une série d'affrontements physiques n'a probablement pas les mêmes conséquences personnelles qu'en partir dans un projet accompagné, il reste que cette idée de départ est un paradigme du processus de l'adolescence. Nous devons considérer cette notion comme possédant un sens pour les adolescentes rencontrées, et ce au-delà de leur situation d'avoir été frappées.

La dénonciation des coups pourrait enfin poser la question d'une impossible séparation d'avec les parents, ces adolescentes attendant en quelque sorte des professionnels et du placement la **mise en place d'un processus** que la psyché échoue à installer d'elle-même dans une visée maturative.

## I - 2 - Présentation de la recherche

### I - 2 - 1 - Problématisation

---

#### a - LES QUESTIONS DE LA RECHERCHE

Reprenons l'idée émise au début de notre introduction, laquelle supposait qu'une **rupture de sens** est à l'origine du passage d'une acceptation des coups à leur dénonciation. Quel sens ces coups reçus prennent-ils dans la modification des objets psychiques à l'adolescence, en tenant compte du fait que les figures parentales sont souvent vécues comme agissant ou initiant cette expression pulsionnelle ?

Comment peut se représenter l'expérience de recevoir ces attaques alors même que l'adolescent(e), parallèlement à une **réappropriation d'un corps** différent, utilise souvent de manière préférentielle le vecteur du corps pour s'exprimer devant autrui ?

La dimension **sexuelle** est-elle une voie privilégiée pour élaborer ces expériences, une mise en forme possible des coups à partir de représentations de pénétration et de passivité, ou est-elle au contraire un obstacle au travail d'identification sexuelle en raison du risque de retour des fantasmes incestueux de la petite enfance ?

Enfin quel peut être le statut métapsychologique des coups, et notamment à travers l'éventualité qu'une telle expérience puisse faire **traumatisme** pour le sujet concerné ? Et ne peut-on pas penser que cette répétition de violence puisse être intégrée à une économie psychique qui ferait de cette répétition un **besoin** ?

Puis nos questions initiales, comme nous l'avancions il y a quelques lignes, concerneront les effets de cette **mise à distance** réelle alors même que n'est pas terminée l'adolescence censée en donner les moyens. Nous reprendrons en outre les liens pouvant se faire jour entre agressivité et éloignement, notamment dans ce qui peut peser de cette mise à distance sur l'activité de symbolisation.

Nous répondrons à ces questions à l'aide d'un matériel collecté au cours de notre pratique professionnelle. Nous avons déjà précisé que la dimension de placement en institution est une donnée spécifique à cette position de recherche, dans la mesure où nous pourrions imaginer une réflexion sur de telles violences familiales subies sans que l'écoute clinique ne se produise dans le cadre d'un placement éducatif.

Il est toutefois difficile de séparer prématurément ce qu'il en est du rapport de cette dualité agressivité reçue/éloignement avec les conditions d'effectuation de la recherche, et notamment la dimension de l'entretien clinique en institution éducative pour une mission d'évaluation psychologique. La nature et les conséquences du dispositif clinique utilisé pour cette recherche ne semblent pas pouvoir être d'emblée exclues de ce qui peut renforcer ou infléchir les effets complexes de la violence ou de l'agressivité familiales. Notre partie théorique se verra ainsi précédée d'un chapitre sur ce sujet permettant de



préciser les limites de la pertinence d'une telle position de recherche.

Enfin un point doit être souligné ici : notre objectif de recherche - étudier des processus psychiques - pourrait être progressivement remplacé par une observation des **comportements** de ces jeunes filles, et notamment leur attitude d'accepter ou non, de supporter ou non, l'orientation dans une autre institution éducative. Nous devons nous garder d'inscrire en termes de **réussite** ou d'**échec** cette pratique d'orientation. Notre souhait qu'elles refusent la brutalité familiale en maintenant leur refus de rentrer en famille doit être analysé. En effet, même si ce souhait témoigne d'une attention compréhensible à ce qui se construit parfois comme organisation psychique compulsive chez ces jeunes filles, il peut aussi représenter une **nouvelle agression**, véritable contre-attitude à celle agie par la famille, et qui peut constituer un obstacle à des processus progrédians chez ces adolescentes.

La vérification que leurs fantasmes agressifs n'ont pas **détruit les personnes concernées** peut, par exemple, nécessiter une ultime tentative de vie familiale, aussi risquée que celle-ci apparaisse.

## **b - NOTRE MATERIEL CLINIQUE**

Ecouter des adolescentes dans ce dispositif d'accueil suppose souvent d'entendre d'abord des **plaintes**. Se plaindre des parents comme responsables du fait d'être battue et parfois de cette décision de placement, mais aussi se plaindre, tout court, de la douleur de vivre.

Mais rares sont les adolescentes que je <sup>5</sup> rencontre qui ne font que se plaindre. Car si la souffrance et le désarroi contenus dans leurs propos sont évidents, ces jeunes filles témoignent parallèlement d'une revendication, que l'on peut interpréter comme un effet de l'**idéalisation**. Véhémence, passion, larmes, humour font donc partie de notre matériel.

Concernant les agressions physiques dont ces jeunes filles ont été victimes, il est rarement besoin de les solliciter pour en entendre le témoignage précis. Nous verrons que ce qui est en jeu est d'ailleurs moins la conséquence physiologique de ces coups, en termes de traces ou de douleurs - même si ces éléments doivent être pris en compte -, que la rencontre dans la réalité matérielle de l'adolescente **avec la pulsion de l'adulte** ou de l'autre familial. C'est en ce sens qu'une différenciation sur la nature de ce qui fait violence serait arbitraire, et infondée sur le plan méthodologique. Evoquer ces événements ne peut en effet se faire pour nous qu'**à partir des dires** des jeunes filles, ce qui inclut déjà les processus considérés, lesquels restent les objets sur lesquels nous construirons notre recherche.

Les rencontres avec les parents de ces jeunes filles (et nous en donnerons le contenu dans les pages qui suivent) confirment très régulièrement les témoignages de celles-ci :

*- C'est rien, des petites claques, ils l'aiment bien leur sœur...*

---

<sup>5</sup> Nous utiliserons préférentiellement la 1<sup>o</sup> personne du singulier (le *je* de l'engagement clinique, qui évite la confusion avec le *nous* de l'équipe à laquelle j'appartiens) lorsqu'il s'agira d'une position professionnelle, et la 1<sup>o</sup> personne du pluriel (le *nous* d'auteur) dans tous les autres cas.

- *Oui, c'est vrai, mon mari il l'a tapée. Mais elle l'avait tellement énervé vous savez...*

- *C'est qu'elle nous insulte maintenant ! C'est sûr que des fois on craque...*

Nous constaterons aussi que les parents **banalisent** généralement les faits dénoncés, sauf en quelques cas typiques - par exemple lorsqu'un parent séparé ou divorcé utilise une violence reçue par sa fille pour mettre en difficulté son ex-conjoint -.

Pourtant il est rare que des parents nient purement et simplement avoir frappé leur fille. L'inquiétude pour l'avenir de leur fille, la peur de subir eux-mêmes sa violence, le sentiment de perdre une partie d'eux-mêmes à travers l'évolution de leur fille sont des moteurs émotionnels assez courants dans ce genre de situation, lesquels peuvent apparaître sous forme de honte, de culpabilité ou de tristesse parentales au sujet de leurs propres comportements.

Ce dernier point indique que chacun, parents ou enfants, a bien conscience à travers ces moments-là que quelque chose de particulier se produit dans le milieu familial. Les affects qui y sont liés, et les attitudes de déni ou de justifications qui les contiennent en sont à notre avis la preuve.

Il y a là à notre sens une spécificité, sur laquelle s'appuient en partie nos hypothèses, celle d'**événements stigmatisés par le judiciaire**<sup>6</sup> ayant entraîné cette mise à distance, événements mis une seconde fois en valeur d'une manière plus ou moins directive dans une relation de face à face avec un adulte.

Enfin nous devons noter que notre matériel ne présente guère de caractéristiques **spectaculaires**. Seule une de nos situations fait état de véritables sévices, les autres renvoyant à une forme de « violence banale », au sens où les coups finissent par appartenir à l'univers quotidien de ces jeunes filles. Mais est-il possible à ces adolescentes d'**exprimer la terreur**, celle qui provient, non pas des coups eux-mêmes, mais de l'ignorance de ce que le retour du collège proposera comme violence physique ou verbale ce soir-là, de **dire l'angoisse** de l'escalade d'une haine culpabilisante en direction d'un parent semblant s'acharner pour priver l'adolescente de tout plaisir à vivre, ou d'**évoquer l'abattement** qu'entraîne une humiliante obéissance à un système injuste.

Raconter ce qui se passe, répéter ce qui s'est passé, et parfois jusqu'à leur écœurement peut ainsi constituer paradoxalement une **défense** pour ces adolescentes face à la difficulté de trouver des représentations à ces affects diffus ; cette défense peut être entretenue par la multiplicité des intervenants sociaux qui sont en contact avec ces victimes. Notre position est de ne pas systématiquement solliciter leur témoignage concret, objectiver les faits pouvant ainsi amoindrir un second niveau, plus sensible.

### **c - L'ARGUMENT DE LA RECHERCHE**

Ce travail trouve son origine dans une première recherche<sup>7</sup>, dans laquelle nous mettons en perspective des **tentatives de suicide d'adolescentes** et leurs **demandes de**

---

<sup>6</sup> C'est dans le sens d'un resserrement sur cette stigmatisation que nous ne nous sommes intéressé qu'à des situations provenant du tribunal pour enfants. Celles provenant des services de la Protection sociale sortent donc de notre problématique, n'impliquant pas de problématiques événementielles comparables.

**placement social.** Il apparaissait qu'une articulation pouvait être faite entre ces deux attitudes à partir de l'idée qu'il s'agit différemment du **destin de l'agressivité**. Un troisième élément de réalité est apparu au cours de cette recherche : ces adolescentes étaient battues en famille. Notre clinique faisait apparaître que ces tentatives de suicide étaient dès l'origine articulées à cette violence familiale.

Ainsi cette recherche centrée sur des attitudes auto-agressives faisait apparaître en arrière-plan des **coups portés en famille**. C'est cet élément qui était verbalisé comme déterminant essentiel de leur attitude suicidaire, puis de leur demande au social.

Mais pour autant, tous les coups ne conduisent pas à des tentatives de suicide. Se pose alors pour nous la nécessité de comprendre le destin de cette agressivité lorsque la tentative de suicide n'est pas utilisée comme **mode de décharge préférentiel** dans cette nécessité d'accueillir et/ou de refuser la violence familiale.

#### **d - NOS HYPOTHESES**

Rappelons la question centrale de notre recherche :

Comment les adolescentes que je rencontre métabolisent-elles l'expérience d'être battue en famille ? Dans quelles limites peuvent-elles la symboliser, et à quels types de procédures ou de solutions complémentaires doivent-elles avoir recours ?

Rappelons que le contexte de notre recherche se présente parallèlement marqué par une double caractéristique :

- Le placement institutionnel occasionne un éloignement du milieu familial. Ces jeunes filles ne sont plus contraintes d'être en contact avec leurs familles.
- Ce placement est organisé à la suite d'une procédure. Les dires de l'adolescente et les attitudes de sa famille ont fait l'objet d'un jugement qui a donné lieu à une ordonnance de placement provisoire.

Cette double caractéristique fait partie du dispositif qui vient étayer le travail de symbolisation.

Toutefois le dispositif en tant que devant favoriser la symbolisation n'est pas opérant de fait :

Ce dispositif d'accueil et de parole pèse, comme la situation d'origine, sur le travail de l'adolescence. Il peut faire apparaître une dépendance au milieu familial, voire une appétence aux situations conflictuelles. Un dégageant de cette problématique de confusion peut s'observer à l'inverse.

Cette recherche se définit dans son aspect **différentiel**. Elle nécessite la saisie de situations dans lesquelles coups et tentatives de suicide coexistent, et d'autres situations où cette violence familiale n'est pas associée à des mouvements auto-agressifs.

Nos hypothèses sont les suivantes :

---

<sup>7</sup> DEA de Psychologie et Psychopathologie Cliniques, « D'un acte à l'autre. Sur un lien entre la tentative de suicide de l'adolescente et sa demande de placement social ». Voir annexe I.

Les tentatives de suicide révéleraient que l'intériorisation des coups fait problème à l'intérieur d'une première élaboration dans le processus de l'adolescence. L'accueil dans notre dispositif permettrait alors une meilleure organisation des mouvements agressifs.

L'absence de tentative de suicide témoignerait du raté de cette élaboration. Elle indiquerait chez ces adolescentes le maintien d'une économie de la latence, qui ne favoriserait ni les conditions d'une séparation, ni le travail de symbolisation proposé par le dispositif.

### e - PREMIER COMPLEMENT

Paradoxalement, la tentative de suicide contiendrait un **appel** en direction du dehors qui signifierait l'existence d'un espoir possible de changement. Il y a bien un paradoxe ici à considérer que la tentative de suicide contiendrait un espoir, un appel **et** un espoir, donc l'idée d'un ailleurs qui se représente en elles. En ce sens, la tentative de suicide apparaît comme un geste qui inscrit une **rupture**, ou un désir de rupture. Chez les jeunes filles qui ne présentent pas de tentatives de suicide dans leurs histoires, cette absence ne serait pas un signe d'équilibre en aval, mais témoignerait de l'extrême difficulté de ces adolescentes à **pouvoir organiser une forme d'appel**, quel qu'il soit ; sans doute y a-t-il un espoir au-delà de cette situation de violence familiale, mais elles n'arriveraient pas à l'**organiser**.

### f - LA NOTION DE TENTATIVE DE SUICIDE

Nous ne songeons aucunement à nier qu'à un premier niveau, un niveau manifeste tout au moins, toute tentative de suicide, de la plus bénigne à la plus grave, renferme une **attaque de l'autoconservation** qui peut être considérée comme un signe inquiétant pour l'organisation psychique de l'adolescente. Il est bien évident que cette dimension existe, et ne doit pas être oubliée dans l'abord clinique en tant que témoignage d'une souffrance morale et de beaucoup d'anxiété, cette dernière liée à la menace létale toujours bien réelle dans les gestes auto-agressifs.

Cependant, la conception du suicide « appel à l'aide » est une conception assez largement partagée par les praticiens qui travaillent en direction des adolescent(e)s suicidant(e)s, A. HAIM (1969), F. DAVIDSON & M. CHOQUET (1982), F. LADAME (1981), J.-J. RASSIAL (1990). Nous utiliserons ce point de vue en le dépassant. La tentative de suicide est non seulement un appel, ou une demande d'amour et de reconnaissance, mais aussi la mise en place d'un processus de rupture, lequel nous semble s'inscrire généralement hors d'une linéarité univoque. A. HAIM, à propos de l'adolescence, souligne que « la même conduite peut apparemment être en même temps régrédiente et progrédiente, ce qui prend l'allure d'un appauvrissement peut avoir un effet structurant. » [1969, p216] Ce propos nous semble particulièrement adapté aux attitudes suicidantes.

---

## I - 2 - 2 - Méthodologie

## a - LA SELECTION DES SITUATIONS

Pour des raisons quantitatives, nous souhaitons limiter notre matériel à quatre situations. La présentation d'environ seize entretiens, y compris celui que nous avons généralement eu avec un ou les deux parents, ainsi qu'une première élaboration de ce matériel propose une **partie clinique forte** qu'il serait difficile de renforcer encore dans un souci de rigueur scientifique. Comme nous nous le proposons, **deux situations de notre DEA** constituent le matériel concernant des jeunes filles battues ayant fait une ou plusieurs tentatives de suicide, celles-ci étant présentées par ces sujets comme liées à la violence familiale. Il s'agit des deux situations initialement présentées dans ce premier travail de troisième cycle, remaniées à partir de notre problématique actuelle. Il n'y a donc aucun choix de contenu ou d'occurrence dans cette sélection.

Puis nous avons dû, au moment même où s'élaborait ce travail de thèse, choisir deux situations de jeunes filles battues n'ayant jamais fait de tentative de suicide. Les deux situations **immédiatement rencontrées** ont été retenues, dans un souci identique de ne pas sélectionner par des critères qui se révéleraient déterminants à l'intérieur de la recherche.

Cependant la seconde de ces jeunes filles, Seher, a été renvoyée de la structure d'accueil pour des raisons que nous évoquerons plus loin. Une autre situation correspondant au même profil a été retenue **sans autre caractéristique de choix**. Nous avons toutefois choisi de conserver les deux entretiens collectés avec Seher, avisant que l'importance de la partie clinique ne dépassait pas de ce fait notre objectif quantitatif.

## b - MEMORISER L'ENTRETIEN

Ma pratique professionnelle m'empêche radicalement d'enregistrer les entretiens avec les adolescentes que je rencontre. Par trois fois auparavant, lors de mon travail de DEA, j'avais proposé ce dispositif de saisie, qui n'a jamais recueilli d'adhésion de la part de mes interlocutrices. Sans doute pouvons-nous approfondir ce mouvement de réserve ou de franche opposition en soulignant que si l'adolescent s'accommode peu, généralement, d'être observé, questionné, ou testé, l'enregistrement de ses propos, dans une institution de placement ayant à traiter de son retour en famille ou de son orientation en institution apparaît **plus inhibant encore**.

C'est pourquoi la prise de notes en entretien, renforcée autant que faire se peut par rapport à ma pratique habituelle, est restée l'origine du matériel clinique. Immédiatement cette base est reprise après l'entretien pour aboutir à un matériel quasiment exhaustif, mais dont il faut préciser qu'il ne peut être assimilé à la retranscription exacte d'un enregistrement.

Nous avons en outre cherché à conserver au maximum le parler des adolescentes ou de leurs parents, le mode culturel dans lequel ces personnes évoluent apparaissant parfois dans les tournures de langue que nous retranscrivons au mieux. Cette précision est aussi valable pour le psychologue. Cette conservation ne concerne toutefois que les éléments de vocabulaire, la syntaxe et les allitérations ayant parfois été modifiées pour revenir à des formes plus lisibles.

### c - LE CHOIX D'UNE PRESENTATION

La totalité des entretiens est proposée à la lecture. Notre souhait a été d'alterner séquences de discours et mouvements de compréhension ou d'associations personnelles. Outre l'effet synthétique de reprise qui en résulte, notre objectif est d'organiser par cette présentation l'émergence d'un **sens** à l'intérieur de l'entretien lui-même.

Nous souscrivons en cela au fait que l'entretien ne peut être pensé hors de mouvements internes qui le construisent comme **objet de sens** en même temps qu'il est censé **apporter du sens** sur des objets du dehors amenés par les évocations ou les suggestions de chacun des protagonistes. Certes, le désir du psychologue ne peut être exclu des éléments de compréhension alors proposés au lecteur, et nous nions en cela que quelque chose d'absolument **objectif** soit démontrable en de telles conditions. L'important à notre avis est d'analyser, lorsqu'ils se présentent du côté du professionnel, ces mouvements projectifs ou d'identification, voire ces moments d'incompréhension de ce qui se passe plutôt que de prétendre au contrôle opératoire de ce type de rencontre. Il y a donc un premier niveau d'analyse, de pré-analyse en quelque sorte, qui se présente comme un ensemble de réactions personnelles, et qui fait partie du matériel.

Chaque situation verra cette première exposition pré-commentée suivie d'une **première reproblématisation**, dans laquelle les lignes de force des entretiens seront mises en lumière. Puis c'est dans un dernier temps que nous irons au-delà, lors de la reprise des hypothèses constituant une dernière partie dite de « discussion des hypothèses », pour que l'essentiel de notre thèse apparaisse dans un mouvement de synthèse et de résolution.

### d - LA METAPSYCHOLOGIE COMME CADRE DE REFERENCE

Il reste, avant d'aborder la présentation de notre dispositif de travail et de recherche, à justifier l'application faite dans cette recherche de la théorie analytique à un cadre pratique qui n'est pas celui de la psychanalyse. Et nous devons rappeler que si demande de placement il y a, elle ne correspond que très imparfaitement à une autre demande, qui serait celle de consulter un praticien de la psychologie pour énoncer une souffrance.

Il n'est donc question pour nous que de **méthode clinique**, « ... relever aussi fidèlement que possible les manières d'être et de réagir d'un être humain concret et complet aux prises avec une situation, chercher à en établir le sens, la structure et la genèse, déceler les conflits qui la motivent et les démarches qui tendent à résoudre ces conflits... » [D. LAGACHE, 1949, p32], et pas de **méthode psychanalytique** qui impliquerait entre autres l'association libre et un matériel onirique, un registre de parole et d'écoute particulier, et, bien évidemment, une absence de contrainte institutionnelle.

L'usage de la **théorie psychanalytique** se justifie ici par les possibilités qu'elle nous donne d'organiser entre eux les objets de notre écoute et de notre observation, et de penser que quelque chose d'**inconscient** régit les conduites de ces adolescentes et de leurs entourages. Les concepts de la métapsychologie freudienne nous ont principalement permis de comprendre comment la **pulsion** - et l'on sait combien la puberté et l'adolescence mettent en avant ce fait, y compris dans l'environnement familial

- convoque des attitudes psychiques et comportementales particulières. De la même manière, nous avons parfois utilisé dans cette recherche le fait que leurs mouvements libidinaux et agressifs amènent ces jeunes à réaliser la dimension d'un **transfert** sur un interlocuteur adulte, dans une situation d'entretien qui actualise ainsi des conflits internes et externes assez importants.

Bien sûr la théorie nous donne des références qui préexistent à nos observations, « ... encore que tout dépende du fait qu'elles ne soient pas choisies arbitrairement mais déterminées par leurs importantes relations aux matériaux empiriques. » [FREUD, 1915, p12] Au vu des processus psychiques que nous souhaitons évoquer, la métapsychologie nous a donc semblé la théorie **la plus adaptée**.

### **e - LA PRESENCE D'UNE PROBLEMATIQUE INTERCULTURELLE**

Nous terminerons cette présentation de la méthodologie en signalant qu'apparaît régulièrement dans ce travail une **dimension interculturelle**, quatre cas sur cinq faisant apparaître un ou deux parents d'origine étrangère (un père algérien - une mère tunisienne dans le premier cas, un père algérien - une mère française dans le deuxième, un couple algérien dans la troisième situation, enfin un couple turc dans la quatrième présentation).

Toutefois, même si nous reprendrons infra (§ I-3-2-f page 42) cette présence de l'inter culturalité dans notre matériel, nous avons fait le choix de ne pas centrer notre élaboration sur cette question.

Bien sûr, nous aurons soin de repérer en quoi ces origines culturelles introduisent dans les points de vue des différents acteurs une valeur particulière à la violence administrée aux filles. En cela toutefois, ces acteurs ne seront pas traités de manière différente quelle que soit leur origine culturelle, les parents ou frères d'origine française ou européenne introduisant aussi une valeur singulière à la violence faite à leur fille ou à leur sœur.

Ajoutons à ce sujet qu'un aspect de cette dimension interculturelle pourra cependant être problématisé de manière indirecte à travers les attitudes de certains pères, fragilisés dans leur position d'autorité en famille par une situation de **précarité réelle ou symbolique** sur le plan social. Le fait que ces pères représentent une culture d'origine en situation d'être dominée par la culture d'accueil, ou une difficulté d'intégration professionnelle vécue comme disqualifiante en famille peuvent être des facteurs qui favorisent une atteinte de leur **position surmoïque** devant leurs proches, les coups pouvant être vus comme une tentative de leur part de récupérer cette position symbolique mise à mal par une réalité extérieure devant le regard de leurs familiers.

---

## **I - 2 - 3 - Nature et conséquences du dispositif**

### **a - LES CONDITIONS DE MA PRATIQUE**

Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) de l'Association Nationale d'Entraide (dite ANEF) Loire Sud, situé à Saint-Etienne, accueille depuis 1981 des jeunes filles de 13 à 20 ans connaissant des difficultés familiales ou sociales. Dans le cadre juridique que nous

évoquions plus haut, les placements sont ordonnés par un **Juge pour enfants** (environ dans 4 cas sur 5) ou un **Inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance**. Durant 1 mois de séjour<sup>8</sup>, l'équipe procède à un bilan conduisant à une orientation.

Mon intervention de psychologue me conduit à rencontrer **chaque adolescente** ou jeune majeure lors d'entretiens hebdomadaires. Le plus couramment, **les parents** de ces jeunes sont convoqués durant l'hébergement pour témoigner de leurs situations et de celle de leur fille. Cette entrevue a alors lieu avec une personne de l'équipe, généralement un(e) éducateur(trice)-référent(e) de leur fille et moi-même.

Ma pratique dans cet établissement est donc principalement celle d'un travail d'**évaluation psychologique**. Mon intervention s'inscrit dans le cadre de la réflexion institutionnelle qui permet de proposer au Juge ou à l'Inspecteur une **orientation** adéquate à la situation de la jeune, compte tenu des différents paramètres observés.

Je rédige pour chaque situation un **rapport de synthèse**, qui est transmis à la tutelle, et écrit à partir du matériel des entretiens et/ou de l'examen psychologique réalisés pendant l'hébergement.

### **b - L'OBSERVATION COMME CARACTERISTIQUE PRINCIPALE**

D'emblée nous soulignerons que pour une adolescente, la situation de placement dans notre établissement ne produit pas qu'un éloignement de sa réalité familiale. D'ailleurs une expérience de mise à distance pourrait s'organiser sans un tel dispositif légal, ce qui se produit lorsqu'une famille élargie se mobilise pour soulager certains parents, ou dans une situation où l'adolescente est plus ou moins autonomisée (en tant que solution à un problème scolaire ou familial, abandon implicite de la part des parents ou fugue prolongée de cette jeune fille...).

En fait, on pourrait dire que la situation institutionnelle a sans doute la particularité de connoter ces nouvelles modalités de vie quotidienne par des faits d'**observation** et de **règles de comportements**.

Concernant l'**observation**, il faut rappeler que le temps de séjour est l'occasion pour l'hébergée de participer à deux rendez-vous avec le Juge (au début et à la fin du séjour), de rencontrer chaque semaine en entretien l'éducateur(trice) référent(e), le psychologue avec la même fréquence, et les six autres personnes de l'équipe éducative dans l'espace de vie quotidienne, lesquelles s'intéressent aussi, de manière plus ponctuelle, à sa situation et à ses attitudes.

On peut penser que tous ces moments institutionnalisés introduisent clairement pour ces jeunes filles la nécessité de témoigner de ce qui s'est passé et de ce qui se passe. Parfois jusqu'à la saturation, ces adolescentes se confrontent à ce qui apparaît du côté des professionnels comme un **désir de percevoir**, et bien au-delà de la question des coups vécus en famille, ce qui entraîne des effets que nous évoquerons plus loin, après

---

<sup>8</sup> L'expérience montre que cette durée est respectée dans un cas sur trois environ, et que ce mois est aussi la durée *moyenne* des séjours. Pour des raisons qui sont souvent matérielles (par exemple la mise en place d'une orientation), ce séjour peut parfois se prolonger jusqu'à deux ou trois mois.



cette revue des éléments du dispositif.

Et en même temps qu'un lieu d'observation, un placement de cette nature institue aussi un **cadre de comportements** qui n'est pas sans conséquences sur les adolescentes hébergées, suivant les possibilités et les attentes de celles-ci.

Or il faut souligner que les rendez-vous avec le psychologue n'échappent pas à ces règles instituées. Cette **obligation de rencontre**, qui n'empêche pas que quelque chose de l'ordre d'une demande s'exprime parfois, doit être prise en compte comme un élément du cadre de la recherche.

Ainsi les témoignages de ces adolescentes, dans un contexte de décision judiciaire assez clairement connotée de protection, peuvent-ils être vus comme l'effet d'une perception d'un **vouloir entendre** émanant des professionnels, et notamment du psychologue.

Aussi ces deux éléments - observation et cadre de comportements -relativisent la seule perspective d'un éloignement ou d'une rupture environnementale et ont sans doute leur effet sur les dires des adolescentes rencontrées. On pourrait avancer que ces deux premiers points sont paradigmatiques de l'ensemble des caractéristiques du dispositif, et sont susceptibles de **peser sur les processus psychiques** de ces adolescentes, en même temps que sur le recueil de leurs dires.

De manière analogue, cela n'implique-t-il pas une problématisation particulière des **enjeux de l'entretien**, lesquels connoteraient suffisamment les propos des jeunes pour que nous devions les prendre en compte dans cette recherche ? A titre d'exemple, leur **nécessité de convaincre** d'une violence vécue pour peser sur la décision d'orientation de l'équipe peut se révéler un élément important dans la forme de leurs témoignages...

Sans doute touchons-nous là à un problème méthodologique d'importance, que nous reprendrons plus loin à travers une évocation d'attitudes apparemment induites par la situation d'entretien.

Ce problème a sa correspondance du côté du praticien : une résolution de questions professionnelles peut ici se confondre avec l'avancée d'une recherche théorique. Comment faire œuvre spéculative dans un cadre d'étude marqué par des composantes de réalité et une commande institutionnelle aussi prégnantes ?

Nous dirons qu'il s'agit là d'une ambiguïté propre à la recherche clinique. Car le point de vue scientifique, vu le réductionnisme nécessité par sa méthode (« le choix d'un niveau de réalité, de concepts opératoires, d'un objectif restreint, d'hypothèses de travail, d'une variable et le contrôle de toutes les autres... » [O. BOURGUIGNON, 1986, p754]), paraît entrer en contradiction avec l'objet de la psychologie clinique, la personne humaine dans sa totalité. Or cet objet est lui-même constitué **comme une hypothèse de recherche**, dans la mesure où il implique une construction de la part de la théorie. Dans aucun cas, cette personne totale n'est donnée a priori (A. GIAMI, 1989).

Seule la mise en perspective des dires des adolescentes, de leur mode d'économie psychique, de la situation d'entretien comme élément du placement et des événements vécus antérieurement, du côté de la violence ou non, permettra d'entrevoir **une certaine totalité**, laquelle n'est qu'une construction de plus dans l'univers psychosocial d'une

personne, ensemble trop complexe pour être saisi d'un seul point de vue. En d'autres termes, l'adolescente ne se résume jamais à la situation dans laquelle se déploient ses activités psychiques et relationnelles du moment. Mes expériences professionnelles me le rappellent régulièrement.

### c - L'OBSERVATION CONSTITUE AUSSI UN CONTRE-TRANSFERT

La situation de placement est particulière en ce qu'elle matérialise pour une jeune l'**intérêt** que lui portent les adultes. Cela peut renforcer des mouvements de reconstruction déjà existants, qu'indique le réinvestissement narcissique opéré par certaines adolescentes. Chaque jeune fille n'est toutefois pas toujours en mesure de se représenter la dimension **légal**e de la décision, notamment dans le cas du placement judiciaire, lequel manifeste qu'elle est un **sujet de droit** et non un objet de caprice ou de persécution de la part des adultes. Il est compréhensible qu'après leurs expériences familiales de violence, cette idée d'un intérêt « de droit » fasse question pour certaines d'entre elles.

C'est, à l'intérieur du dispositif de « sur-observation » décrit plus haut, une des raisons qui font que le sentiment de vivre sous le regard d'autrui produit parfois chez ces jeunes hébergées de vifs sentiments d'**intrusion**, lesquels s'expriment d'autant plus dans l'entretien de face à face. Mes rappels au cadre et au projet institutionnels ne contiennent pas toujours aisément l'inquiétude que cet intérêt pour elles paraît susciter parfois.

Mais ne retrouve-t-on pas ici un aspect clinique que nous devons aussi ramener à la particularité de **victime** des jeunes rencontrées ? Car ces attitudes spécifiques attestent probablement de la problématique de ces jeunes filles, ce qui n'est pas sans nécessité pour nous d'interroger notre dispositif de recherche. Car l'entretien, en tant qu'incitation pour ces adolescentes à investir leur fonctionnement mental, peut s'avérer pour elles une expérience **persécutrice** si l'on songe à une envie parfois exprimée de "*ne plus penser*" (à ça, à elles, à ce qui s'est passé).

Toutefois le matériel concernant la critique du ou des parents violents semble échapper à cette réticence. Probablement parce que ces adolescentes ont alors le sentiment de ne faire que « parler d'un autre », elles acceptent alors volontiers de transmettre leur vécu de leurs expériences.

Nous observons ainsi que cet effet du dispositif - un sentiment d'intrusion - n'invalide pas la possibilité de recueillir un matériel, même si en ce sens ce projet méthodologique paraît un peu paradoxal. C'est lorsque nous interrogeons le destin des objets internes de ces adolescentes que leurs sentiments d'intrusion semblent au moins fort dans les entretiens... Mais n'y a-t-il pas là un élément à analyser comme une forme de répétition ? « En reparler » peut être un moyen pour ces jeunes filles de **revivre**, à bas bruit, ces scènes de violence.

Enfin ce type de dispositif peut amener à craindre le sentiment adolescent que d'autres adultes, par leur regard et injonctions comportementales, tenteraient une nouvelle fois de **réinstaller une situation d'emprise**. Nous aurons à évoquer du côté de la honte ou du refus les réactions transférentielles de ces adolescentes à ce qui apparaît à nouveau comme une condition de répétition.

Inscrit dans un service qui développe une pratique d'orientation en équipe, notre

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

dispositif clinique est dépendant d'un dispositif **plus large**, lequel ne se présente pas comme l'habituel contexte institutionnel d'une pratique psychologique.

La situation d'accueil d'adolescentes en difficultés familiales a pour conséquence d'inscrire la réalité de manière forte dans cette pratique, comme le **souhait de protéger** certaines de ces jeunes filles d'un retour impulsif ou forcé chez leurs parents. Cette dimension contre-transférentielle devra être problématisée tout au long de notre travail, avec la conscience que cet élément contre-transférentiel ajoute à ce possible sentiment adolescent d'**emprise**.

#### **d - LA NOTION DE LIMITE**

Les sentiments que nous venons d'évoquer ne sont toutefois pas les seules conséquences de notre dispositif sur le matériel à observer. L'évaluation en milieu fermé<sup>9</sup> présente aussi un certain nombre d'avantages que nous ne devons pas ignorer. Le placement réintroduit la dimension de la **limite** dans leurs expériences, et j'observe souvent chez les jeunes concernées l'**apaisement** qui en résulte. Adolescents ou parents ne peuvent continuellement vivre dans l'excitation provoquée par leurs attitudes de triomphe et d'abattement, de toute-puissance et d'anéantissement.

On observera ainsi que le séjour amène parfois à des atténuations d'attitudes agressives favorisant des commentaires plus mesurés au sujet des événements passés :

*- J'dis pas que tout vient de ma mère ; mais on est trop pareilles, elle et moi ; quand ça part, on sait pas s'arrêter.*

Ici, l'évocation, par la fille, d'une **position de miroir**, si elle marque une avancée dans ce travail psychique et une reconnaissance de ses propres difficultés, constitue toutefois une critique simultanée des difficultés de la mère à se positionner autrement qu'en renvoyant **sa propre pulsion** face aux attaques de la fille. Mais répétons que cette constatation est rendue possible par l'imposition d'une limite. Celle-ci se révèle d'autant plus rassurante pour l'adolescente qu'elle l'éprouve en la différenciant de ce qu'est une **contrainte**.

#### **e - LA DIMENSION DU PROJET**

Puis nous observons dans cette situation de placement que le travail clinique peut gagner des possibilités supplémentaires de symbolisation parce que **s'éloigne l'urgence**. Ce temps de séjour, même restreint, introduit de ce fait la dimension du **projet**.

Dans un certain nombre de cas, cette mise à distance de l'agir ou de la réaction peut permettre une **introspection**, alors vécue comme moins dangereuse, voire plus gratifiante pour l'adolescente. J'observe aussi parfois que ce temps de séjour en institution permet une modification des économies défensives auparavant sérieusement mises à contribution. L'entrée dans des attitudes plus **dépressives** peut être vue ici

---

<sup>9</sup> ... par opposition à « milieu ouvert », et non dans le sens d'« enfermement ». Excepté dans les établissements accueillants des mineurs ayant commis des délits, l'hébergement en institution éducative est synonyme pour les adolescents d'autonomie relative et de sorties libres.

comme une amélioration (qui n'est d'ailleurs pas donnée à toutes comme nous l'observerons plus loin), et que l'hébergement aura peut-être rendue possible. Quelque chose du côté d'une **mobilisation personnelle** peut ainsi s'opérer, parce que le cadre juridique et institutionnel semble désigner comme inadaptées certaines attitudes antérieures.

Que ces adolescentes passent de l'évitement de la dépression à sa gestion ne peut se faire qu'avec certaines conséquences, notamment celle d'une certaine **perte objectale** occasionnée par leurs propos critiques. Un mouvement de séparation s'observe parfois dans des réactions de surprise :

*- J'ai vu mon père à l'arrêt du tram hier ; comme il a changééééé !!! Il a fait semblant de pas m'voir... j'aurais pas su quoi lui dire. Quand je pense qu'avant je m'serais sauvée en courant pour pas qu'il m'attrape !*

Peut-être pouvons-nous dire que des deux, c'est la fille qui peut avoir le plus changé, même si l'excitation de la poursuite est peut-être ce qui manque encore à cette adolescente... A ce moment de la difficile mise à distance de l'objet œdipien, un père qui ne la rechercherait plus n'est-il pas plus déprimant qu'un père qui la poursuit ?

Et que l'adolescente puisse entrer en contact avec un objet interne moins persécuteur ou excitant passe évidemment par un autre type de réponse à donner aux demandes de cette jeune fille dans l'entretien : l'objet réel que je représente pour elle se doit d'accompagner les mouvements de l'objet interne. Que j'évoque sa mère à ce moment-là ["et votre mère, vous l'avez revue ? "] est de nature à **re-signifier une triangulation** qui me semble mise en question par cette évocation du père. C'est de l'amener à se recentrer sur le réinvestissement de l'objet œdipien dont il s'agit ici, observant que son propos pourrait indiquer que c'est d'un objet déjà **moins incestueux** dont il est alors question pour elle.

Or si nous illustrons ici que l'**observation active** qui est la nôtre transforme déjà l'objet qu'elle prétend saisir, nous avançons aussi qu'il ne peut y avoir évaluation ni recherche sans accompagnement de l'adolescente dans ces conditions de pratique.

### **f - UNE TRANSFORMATION QUI PEUT S'OBSERVER**

Nous avons précisé que le projet institutionnel s'appuyait sur une durée de séjour d'un mois en moyenne. D'emblée on pourrait craindre qu'un temps aussi court ne rende difficile l'observation nécessaire à une telle recherche. Or notre matériel, en dehors des évidentes limites liées à une durée de travail aussi courte, montrera que des positions psychiques contrastées se succèdent chez ces jeunes filles au cours de leur placement, positions qui ne vont certes pas toutes dans le sens de la secondarisation, mais qui illustrent suffisamment à notre avis ce que nous nous sommes proposé d'évoquer dans ces pages.

D'autre part certaines situations de **fin de séjour** entraînent, sur le plan méthodologique, une difficulté dans notre recueil de matériel. En effet il n'est par définition pas possible de reprendre les déterminants d'un départ impulsif et sans négociations, pour une jeune fille soudainement absente des entretiens prévus. Nous devons d'ailleurs souligner que les départs de cette nature ne sont pas rares pour les situations de jeunes

filles accueillies sur de telles indications de violences familiales, et probablement plus courants en comparaison des autres situations accueillies.

Nous ne pouvons évidemment pas laisser de côté ce qui peut appartenir à un échec de la tentative d'autonomie, comme si nous nous intéressions à la révolte et non à son affaiblissement. D'ailleurs cette solution impliquerait que nous puissions nettement différencier ce qu'il en est de cette tentative et ce qui ressortit de son échec, ce qui serait supposer que cette différenciation ait un sens.

Alors comment problématiser une telle torsion ? Nous désintéresser des prises en charge se terminant de cette manière ne se justifierait pas plus sur le plan méthodologique, une telle interruption du placement ayant sans doute une fonction dans l'économie de la séparation familiale elle-même. Partir de chez elles, pour un certain nombre d'adolescentes, comprend des conditions psychologiques qui rendent cette tentative momentanément **trop complexe**, cette complexité entrant pleinement dans la dynamique psychique construite par l'agressivité ambiante ; nous voulons parler là de la **dépendance** à cette dernière.

Enfin notre hypothèse suppose que nous n'excluons pas le fait que le dispositif d'accueil et de symbolisation puisse être, dans un certain nombre de cas, **inadapté** à ces problématiques de violences familiales. Notre accompagnement, porteur de cette observation active dont nous parlons il y a quelques lignes, et tant dans sa dimension de réalité éducative quotidienne que dans ses aspects de mobilisation psychique, peut se présenter alors comme **insuffisamment contenant** pour des jeunes filles ayant vécu un environnement antérieur massivement intrusif. Cela reste toutefois une conjecture que nous reprendrons le moment venu.

## **g - SITUATION D'INTERVENTION ET DISPOSITIF DE RECHERCHE**

Une question concernant les ambiguïtés de la recherche résidait dans le chevauchement de mon domaine d'intervention professionnelle et du domaine épistémique. En somme y a-t-il antagonisme entre projet d'évaluation et projet de recherche ?

Il y en aurait un, à notre avis, si l'un des deux champs dominait l'autre au point d'en empêcher la réalisation.

Que l'étude des « processus psychiques liés à une violence familiale vécue et pouvant être reprise à l'intérieur d'un dispositif de symbolisation » fasse obstacle ou oriente l'exercice de la psychologie vers une pratique d'**interview** dans laquelle la problématique actuelle des adolescentes pourrait être laissée de côté nous paraît peu envisageable. Précisément, l'aspect de violence qui en résulterait donnerait lieu à des réactions assez rapides ; nous imaginons difficilement les adolescentes rencontrées la plupart du temps accepter de circonscrire leurs propos à ces événements passés et leur reprise, excluant tout autre sujet, sans poser rapidement le problème de leur statut d'**objet** (de recherche), et par là même la possibilité que je les rencontre à nouveau.

Que ma tâche d'évaluation psychologique gêne suffisamment la conduite de la recherche ne nous semble pas plus un danger, dans la mesure où cette pratique d'interroger, dans ces cas de violences familiales, les attitudes psychiques et comportementales de chacun est en fait partie intégrante, et installée, de cette mission

**évaluation** que me confie cette institution.

Nous dirons ici que la recherche se propose de conceptualiser un aspect d'une pratique : « La pratique d'intervention vient nourrir les hypothèses du chercheur en même temps que ses hypothèses ouvrent et facilitent son travail de compréhension des personnes auprès desquelles il intervient. (...) C'est donc la distinction entre situation thérapeutique et situation de recherche et la possibilité ou l'impossibilité de mener de front et simultanément les deux démarches dans la même situation, qui posent problème. » [A. GIAMI, 1989, pp42-43] Pour aller plus loin encore, nous dirons que cette recherche existe dans une perspective d'interrogation de la **possibilité même de la pratique**, aider à la symbolisation des adolescentes ayant vécu des passages à l'acte de familiers pouvant représenter en soi-même une gageure qu'il conviendrait alors d'éclairer.

### **h - UNE DECISION DU TRIBUNAL**

Ce chapitre doit aborder aussi les interrogations que suscite le statut **judiciaire** du placement, prononcé par le Juge pour enfants. Nous avons noté, dès notre problématisation, que cette dimension de **jugement** avait son importance. Même si, rappelons-le, c'est une loi portant assistance éducative aux enfants et adolescents qui autorise cette décision, il reste que le contexte d'une audience au palais de justice introduit potentiellement, outre le fait de l'obligation qui s'applique à chacun, demandeur et professionnels compris, des **représentations de commandement et d'autorité**. Rappelons aussi que sur un plan administratif, notre institution appartient au « secteur habilité justice », et que le rappel des décisions judiciaires est constant dans la pratique d'accueil que l'équipe déploie en direction des adolescentes et de leurs familles.

Il se dégage de ces observations que notre pratique de psychologue peut rencontrer chez les adolescentes des représentations marquées de **contrainte surmoïque**, lesquelles peuvent avoir des effets d'obéissance, de contestation ou d'opportunité, et que nous devons relever si le matériel clinique nous en offrait l'occasion.

### **i - LA QUESTION DE L'EXAGERATION**

On pourrait penser que certaines jeunes filles seraient tentées d'apporter un matériel concernant une violence familiale pour mieux nous convaincre de les héberger, délaissant **après l'accueil** ce qui ne serait alors qu'un mensonge facile.

Car pour l'objectif d'être accueillie dans l'établissement, "*je suis tapée à la maison*" serait un énoncé plus argumentatif auprès des professionnels que "*je ne m'entends pas avec ma mère*" ou, bien sûr, que "*mes parents ne me laissent pas assez sortir*". Les jeunes filles que nous accueillons le savent, comme leurs parents d'ailleurs, lesquels utilisent souvent l'explication, au sujet du départ de leur fille, de sa « **recherche de liberté** ».

La fonction de l'**exagération** pourrait donc être mise en avant dans ces situations de dénonciations de violences familiales.

Notre pratique en direction des adolescentes nous amène toutefois à faire un certain nombre de réserves sur cette notion d'exagération, ou de celle, par là sous-entendue, de

**fabulation.** Il faudrait d'abord citer tous les cas dans lesquels la violence familiale est incontestable, qu'elle soit reconnue par la famille elle-même en tant que système éducatif, ou par les évocations des proches, ou encore par le moyen de l'enquête sociale.

Mais nous dirons que même si les propos des adolescentes sont parfois orientés de manière exclusive vers des comportements familiaux dont elles seraient les victimes, oubliant en cela la manière dont elles y sont engagées, cette notion d'exagération doit être mieux problématisée.

Car le projet de notre recherche est aussi de remettre dans une autre perspective la façon dont est intériorisée, et élaborée, l'**expérience d'être battue**. Or l'amplification de cette réalité - qui peut porter sur l'importance, la quantité et l'arbitraire de ce déchaînement pulsionnel - entre aussi dans une procédure nécessaire à la dynamique narcissique de ces adolescentes. Car grossir l'injustice de ces actes constitue aussi un **contre-investissement** efficace pour dénier la honte et la culpabilité liées à ces situations, ou tout autre représentation qui irait du côté du plaisir.

En ce sens, il ne saurait être envisageable qu'une adolescente produise ce qu'il serait convenu d'appeler un pur mensonge, c'est-à-dire sans lien avec une réalité familiale problématique. Qu'un tel cas de figure se présente justifierait d'ailleurs que cet approfondissement soit nécessaire, afin de comprendre à qui serait adressé un tel roman familial heurté, et quelle en serait la fonction.

Ajoutons que ces dynamiques d'exagération ou d'éventuel mensonge parleraient en tout cas d'une **persistance de la relation** avec l'objet paternel et/ou maternel, et pourraient être vues aussi comme des facteurs de bon pronostic dans la résolution d'une telle crise relationnelle.

Nous devons maintenant mieux définir notre pratique après avoir montré que nos positions de chercheur et de professionnel se superposent sur un ensemble de points. Notre suggestion est que cette pratique se définit au croisement de deux modèles d'exercice psychologique.

## I - 2 - 4 - Nature de l'évaluation

---

### a - DEUX MODELES POUR UNE PRATIQUE

Nous avons précisé que ce dispositif se définissait par la mise en place d'une **observation**. Ceci mérite toutefois d'être approfondi, car si l'on imagine volontiers que l'existence de ce type de projet légitime l'intervention du travailleur social, et notamment des professionnels du secteur éducatif<sup>10</sup>, il reste à se représenter de manière plus claire la pertinence et les contours de l'intervention du psychologue. En d'autres termes, que

<sup>10</sup> Nous utiliserons préférentiellement le terme « éducatif », au détriment du terme « enfance inadaptée » qui est sans doute plus précis sur le plan administratif et légal, mais quelque peu connoté idéologiquement (qu'est-ce qu'une adaptation, et est-ce qu'un trouble psychique et comportemental aurait forcément à voir avec un *défait d'adaptation*, notamment à l'adolescence ?). Nous pensons d'autre part que rapidement dans cet écrit la confusion ne sera plus possible avec « éducation » au sens d'« enseignement » ou d'« instruction »...

veut ce professionnel ? Et qu'est-ce que le psychologue est chargé d'explorer et de conduire dans ce type de situation ?

Concernant ce premier point, l'analogie avec le modèle hospitalier, qui véhicule l'idée du **soin**, semble généralement adoptée, sinon toujours adaptée.

Notons que ce qui irait dans le sens du modèle du **psychologue soignant** est que le placement est généralement précédé d'événements difficiles à vivre pour ces adolescentes. La violence familiale s'accompagne généralement d'autres événements, comme des fugues, des disputes avec d'autres adultes, l'exclusion ou le départ du domicile familial. Tout cela est générateur de déceptions, de rage, de tristesse ou d'anxiété, autant d'émotions ou d'affects qu'il semble nécessaire de contenir et d'apaiser, une prise en charge a minima aidante semblant alors pertinente.

Mais parallèlement à ce qui précède, l'indication de rencontrer le psychologue ne constitue-t-elle pas, pour beaucoup d'équipes éducatives, un **mode de gestion** des difficultés de comportements d'adolescent(e)s hébergé(e)s ? Il faut souligner que cette prescription révèle souvent l'**irritation compréhensible** d'équipes voyant se répéter identiquement des troubles juvéniles quelles que soient leurs propres attitudes éducatives. Un sentiment d'échec et d'impuissance peut ainsi conditionner une indication transformant ipso facto le psychologue clinicien en psychologue magicien...

Aussi dans quelle mesure les pratiques psychologiques dans le secteur social sont-elles influencées par la demande implicite de l'environnement de faire **aller mieux** l'adolescent rencontré ? Dans quelle mesure sont-elles déterminées encore par une norme idéale de comportement adolescent, véritable bonne forme relationnelle à laquelle celui-ci ou celle-ci est prié(e) d'adhérer par des adultes responsables, notamment lorsque le placement constitue un moyen avec lequel se met en place une orthopédie des troubles observés ?

Si ces questions ne trouveront bien évidemment pas de réponses dans cette recherche, il nous semble utile de dire ici qu'elles peuvent avoir une conséquence sur notre objet de recherche. L'idée que la norme, à l'adolescence, est de **s'entendre avec ses parents**, et donc de **se réconcilier avec eux** pendant le temps du séjour est une représentation idéologique dont nous devons nous garder...

Un autre profil pour le psychologue dans le secteur social peut apparaître tout aussi pertinent. C'est qu'il interviendrait ici comme **expert**, donnant un avis diagnostique et pronostique sur une adolescente en situation difficile.

Et c'est notamment le cas lorsque, comme ici, le Juge pour enfants propose un accueil dans un lieu de **bilan/orientation**, généralement pour une durée assez courte. Ce cadre est juridiquement connu : une instance judiciaire, dans une affaire à juger, commet expert un praticien qui, après examens, rend ses conclusions en réponse à des questions précises.<sup>11</sup>

Ici, la dimension de l'**aide** s'effacerait derrière celle de l'**avis**. Le « prendre soin de » disparaît-il pour autant de la pratique psychologique ? Certes non. On peut penser que la façon de recueillir des informations sur son histoire auprès d'une personne, même dans un contexte de convocations peut être, en elle-même, porteuse d'un mouvement qui



restitue suffisamment de choses pour qu'une avancée personnelle soit offerte. Car si la commande institutionnelle est faite de telle manière que le bilan et ses conclusions occupent le devant de la scène, il reste que le nombre d'entretiens (trois environ) amène le psychologue à travailler avec ces adolescentes quelque chose qu'elles ressentent bien comme un tournant de leur vie. Leur **restituer** quelque chose de mon sentiment et de ma compréhension est dès lors essentiel dans le cours de leur placement, avec la réserve correspondant à cette situation d'obligation.

J'entends parfois des adolescentes se plaindre que leurs parents "*ne rencontrent pas de psychologue, eux*". Ce propos comporte sa part de pertinence, dans la mesure où il indique que c'est la victime qui est surtout sollicitée pour comprendre.

## **b - CROISER AIDE ET EVALUATION**

Ces réflexions décrivent dans ce dispositif un **double déplacement** : pour une jeune fille, **transformation** d'une demande s'adressant au social en une situation d'être examinée sur le plan psychologique ; pour le praticien, **passage** d'une pratique d'aide à une activité d'évaluation à transmettre.

En fait, cette conjoncture correspond à la **spécificité de ce dispositif**, qui est de se trouver au carrefour de deux types de pratiques habituelles :

D'une part le fonctionnement de l'**institution hospitalière**, généralement psychiatrique, qui lie au soin l'évaluation diagnostique, celle-ci ayant pour fonction de régler quelque chose pour l'équipe en terme de « distance » au patient : « On connaît les difficultés qu'il y a à se situer à la bonne place pour ne pas le rejeter ou inversement se laisser dévorer, en ayant un rôle trop fusionnel du fait des mouvements transférentiels et contre-transférentiels qui s'opèrent dans la prise en charge thérapeutique. Donc le diagnostic est d'un grand intérêt pour la thérapeutique. » [H. FLAVIGNY, 1985, p237].

D'autre part l'élaboration d'une **expertise psychologique**, dont la caractéristique est d'être contingente à un acte ou des faits, et l'objectif « une investigation approfondie des données intellectuelles et affectives, qu'elles soient séquellaires ou non » [D. WEBER, 1982, p453]. Et l'on peut rappeler que ce « bilan ici et maintenant » reste une rencontre qui, parce qu'elle est « inscrite dans le procès judiciaire,(...)n'a pas de visée thérapeutique » [C. BENQUE, 1989, p38].

Ainsi s'il y a évaluation, il y aurait nécessité de la situer, soit comme **point de départ** (d'un traitement psychothérapeutique), ou comme **point d'arrivée** (de faits ayant justifié une demande d'évaluation par la tutelle).

En ce sens, mon intervention de psychologue dans cet établissement paraît incontestablement du côté de l'**expertise**, alors même que dispositif d'accueil social et

---

<sup>11</sup> Précisons qu'il ne s'agit ici que d'un modèle de référence, utile pour une conceptualisation et je renvoie à la note 2 de la page 5 qui précise le cadre juridique de l'ordonnance de placement. Il n'y a ici aucune procédure qui justifierait cette pratique expertale au sens du Droit. Toutefois ce que nous problématisons plus haut avec la notion d'*évènement stigmatisé par le judiciaire* semble quand même s'en rapprocher suffisamment. Mais déjà, le fait que des expertises psychiatriques soient parfois demandées pour... les parents, parallèlement au placement de leur adolescente, renforce toutefois la pertinence de ce rapprochement entre *évaluation* et *expertise*.

projet éducatif renvoient à un modèle tourné vers le **changement personnel** et l'avenir.

De la même manière, l'origine du placement peut être vue comme un **épisode psychosocial** dans lequel interviennent instances judiciaires et/ou protectrices en référence à des événements précis et socialement connotés, ce qui va dans le sens de l'**expertise**. Mais les événements ayant conditionné le placement de ces adolescentes peuvent être vus comme une source d'expériences psychiques qu'il s'agit non seulement d'évaluer mais qu'il est souvent nécessaire de les **aider à élaborer**.

Renvoyé à un choix personnel au sujet de cette définition d'exercice (en fin de compte une articulation de modèles), nous dirons qu'une pratique diagnostique apurée de toute activité aidante n'existe pas, pas plus que n'existerait une objectivité dans l'évaluation psychologique, notion qui sous-entendrait que le professionnel ne serait pas présent dans ce qu'il attribue à la personne examinée. Ce serait oublier l'idée qu'une relation déterminée par un tel cadre professionnel est soit toxique, soit aidante, ce que l'on peut aussi traduire par : **soit thérapeutique, soit anti-thérapeutique** (S. BUFFARD, 1977). A fortiori dans un accompagnement de plusieurs semaines et dans des conditions aussi particulières que celles du placement, comment penser une relation avec des adolescentes sans qu'elle comporte une dimension d'aide psychologique ?

Parler de « thérapeutique » n'est pas exagéré ici, même si le cadre nécessaire à ce mode d'intervention n'est pas posé par les conditions de ma pratique, ni, de manière générale, par l'engagement conscient des adolescentes pour ce type de relation. La question reste toutefois ouverte de savoir si, face aux difficultés des jeunes filles que je rencontre, l'utilisation de la métapsychologie et le fait de porter mon attention et mes interventions sur le destin des objets internes du début à la fin du séjour constituent « l'utilisation d'une technique visant à modifier un état de choses », ce que R. PERRON définissait comme une démarche à but thérapeutique [1979, p39].

De la même façon, parler de **transfert** dans cette situation clinique ne nous semble pas inapproprié. D'abord parce que les adolescentes que nous accueillons dans le service réactualisent les expériences du passé sous forme d'attitudes envers les adultes ou le cadre institutionnel, ce qui constitue une partie importante de notre matériel. Mais ce qui est transféré est aussi « la réalité psychique, à savoir, au plus profond, le désir inconscient et les fantasmes connexes » [J. LAPLANCHE, J-B. PONTALIS, 1990, p497]. Nous pensons pouvoir mettre cela en évidence.

Toutefois la question de l'**utilisation du transfert** reste ouverte concernant notre dispositif clinique. Observons qu'il reste **peu verbalisé** par les adolescentes, **plus agi** dans des mouvements massifs de séduction ou de rejet à mon égard. Ce transfert pourra être ici même décrit et interprété. La **névrose de transfert**, elle, appartient à la pratique psychanalytique dont elle est un élément organisé, et n'entre évidemment ni comme une occurrence ni comme une mission dans ce qui peut être apporté à ces jeunes filles, convoquées à ce travail de symbolisation sur un temps excessivement court.

### c - LA JUSTIFICATION DE L'EXPERTAL

Terminer ce propos concernant le travail expertal nous conduit à interroger la **pertinence d'une telle posture** dans des situations marquées de violence reçue. Nous pensons en

effet qu'évaluer quelque chose d'une adolescence maltraitée renvoie nécessairement aux interrogations qui ne manquent pas d'apparaître lorsque l'on conceptualise cette pratique d'expertise de victime (de viol ou d'agression notamment).

**Répéter** par cette investigation **quelque chose de l'agression originelle** reste toujours un danger, qui amène le praticien à verbaliser préalablement les conditions et limites de l'exercice, ainsi que l'acceptation du **refus du sujet** d'être engagé contre son gré dans une situation expertale qui le ou la réifie une fois supplémentaire.

C'est pourquoi notre idée précédente - la position expertale doit être interrogée en permanence sur le vecteur de la construction ou de la destruction qu'elle induit pour la personne - est renforcée par cette **potentialité de répétition d'agression** contenue dans toute expertise de victime.

#### **d - CONTRE UNE ASSIGNATION DIAGNOSTIQUE**

Avançons enfin que la question de l'évaluation **diagnostique** que comprend cette position expertale comporte des impasses que nous ne pouvons ignorer dans une théorie de l'adolescence. L'interrogation porte ici sur le fait que les remaniements de l'adolescence pourraient entraîner de solides difficultés dans cette tâche, soit celle de préciser une appartenance structurelle, soit celle d'utiliser une nosographie inadaptée à cette situation particulière.

A ce sujet D. MARCELLI et A. BRACONNIER soulignent les « difficultés à faire coïncider une phase mouvante et évolutive de la vie et un cadre nosographique fixé, délimité beaucoup plus en fonction de la pathologie mentale de l'adulte ou à la rigueur de l'enfant que de l'adolescent lui-même. » [1983, p58] Ici, c'est bien la possibilité même d'organiser des signes cliniques qui paraît remise en cause, parce que manquerait un cadre de référence propre à l'adolescence.

C'est pourquoi c'est moins le diagnostic structurel qui nous intéressera ici que la position de l'adolescente dans des processus juvéniles, notamment pour ce qui concerne son rapport propre à l'économie de la latence, à l'accès à la féminité et à l'établissement d'une autonomie psychique face à des organisations familiales orientées vers l'emprise.

## **I - 3 - Cadre de référence théorique**

### **I - 3 - 1 - Nos concepts**

---

#### **a - LE CONTENU DE NOTRE CONCEPTUALISATION**

C'est par une revue de définitions centrées sur deux questions qui intéressent de très près notre thème de recherche que débutera cette troisième partie de l'exposition de notre problématique. Le **toucher** sera d'abord évoqué dans ses dimensions symboligènes ou

destructrices, puis nous justifierons que le concept de **maltraitance** puisse être évoqué pour une recherche mettant en scène une violence familiale en direction des adolescents.

Cette notion d'**adolescence**, qui est évidemment essentielle pour notre matériel, sera ensuite évoquée à travers l'expérience de la **puberté**, ce qui inclura d'articuler ces deux notions. Avant même de développer les grands aspects de la théorie de l'adolescence, nous décrirons à quel point les transformations physiques de cet âge confrontent l'adolescent à la nécessité d'une **réappropriation de son corps**, nouvellement formé et lui étant ainsi devenu étranger. Un autre enjeu d'appropriation apparaît dans la mesure où ce corps doit être en outre arraché à l'**emprise des parents**, celle-ci d'autant plus forte que le développement pubertaire n'est pas sans incidence sur les fantasmes de ceux-ci concernant la potentialité de réalisation sexuelle.

Ici doit se poser d'ailleurs la question d'un véritable abandon de l'économie libidinale de la **latence**, marquée en son temps par une « organisation « anti-pulsionnelle » ou de répression de la décharge pulsionnelle... » [R. ROUSSILLON, 1999a, p13], question que nous évoquerons dans une seconde partie avec la vision d'un **destin de la latence à l'adolescence**, que nos hypothèses constituent comme un des objets de la recherche. Notre propos tentera d'ailleurs de montrer lors de cette partie théorique que cette présence est universelle, ce qui introduit à l'idée qu'il n'y a pas de position purement adolescente, mais un va-et-vient incessant entre différents modes de décharge. Les types d'élaboration persistent au cours de toutes les étapes de l'évolution, et les mouvements juvéniles ne manquent pas de faire régulièrement retour à ceux-ci, comme une **mise en latence** temporaire des éléments qui font problème à l'adolescence.

Une troisième partie présentera à travers plusieurs auteurs de référence une revue de questions concernant l'adolescence. Nous ne prétendons pas rendre compte de la pensée de chacun de ces auteurs sur ce sujet précis, mais formuler les grands axes d'une théorisation actuelle qui nous permettra de situer notre propre réflexion au long de ce travail de recherche.

Ainsi le concept de « **pubertaire** » conçu par P. GUTTON, P. JEAMMET et la problématisation d'un jeu adolescent sur l'axe **narcissique/objectal**, le processus de **subjectivation** évoqué par R. CAHN, F. LADAME et son point de vue sur l'adolescent pris entre **rêve et action**, puis R. ROUSSILLON et la question d'une puberté inaugurant un nouveau **mode de décharge pulsionnelle**, enfin M. LAUFER et la notion de « **fantasme masturbatoire central** » en seront les références constitutives.

La spécificité de notre matériel nous amènera dans un quatrième temps à interroger la notion de **féminité**, ceci dans une certaine diversité théorique. Nous aurons soin de différencier le féminin du **maternel**, s'agissant souvent, entre filles et mères, de relations marquées de rivalité et de conflits, lesquels ont trait à l'identification et à la séparation. Les notions de passivité, de réceptivité et d'**accompagnement maternel** seront au centre de cette revue, qui s'attachera à décrire une double modalité dans l'accès à la féminité. Un point particulier apparaîtra enfin autour du **maternel archaïque**, véritable noyau originaire anxiogène dont bon nombre d'attitudes familiales contestent le retour, au nombre desquelles la violence faite aux femmes et aux filles.

La notion de **traumatisme** à l'adolescence paraît elle aussi centrale pour un tel

thème de recherche. Cette notion sera opposée à celle, plus universelle, de **crise de l'adolescence**, liée au remaniement de l'organisation psychique à cet âge. Le point de vue que nous défendrons est celui-ci : c'est l'échec de ce remaniement qui produirait un traumatisme.

Cette revue théorique n'inclura pas de réflexion sur les notions de **suicide** et de **tentative de suicide**, ce que nous renvoyons à notre dernier chapitre consacré à la discussion des hypothèses. Nous nous réservons en effet, à partir de notre clinique, de dire ce qu'il en est d'une volonté de suicide chez les deux jeunes filles concernées. D'accord avec X. POMMEREAU lorsqu'il écrit que « à travers leur coma toxique, la plupart des jeunes suicidants n'ont pas tant pour objectif de s'éliminer, que d'escamoter « cette vie-là » qui les fait tant souffrir, dans l'espoir de se reconstruire, de renaître après une fin qui ne serait que momentanée » [1997, p220], nous faisons le choix d'étayer sur notre réalité de praticien nos appréciations sur la valeur auto-agressive des actes suicidaires de nos deux cas cliniques.

## I - 3 - 2 - Quelques précisions préalables

---

### a - TOUCHER SON ENFANT

Cette introduction nous amène à évoquer préliminairement ce qu'il en est du « toucher » dans l'éducation des enfants ou des adolescents. A l'origine de cette question, le propos d'un père affirmant n'avoir "*jamais touché ses enfants*", alors que nous échangeons avec lui au sujet des punitions corporelles. Une polysémie du mot « toucher » apparaît dans ce propos en ce qu'elle articule un **souci éducatif positivement connoté** (« frapper les enfants les traumatise ») et une dimension défensive face au risque incestueux suscité par la proximité physique (« attoucher les enfants les détruit psychologiquement »).

Mais le toucher est quelquefois aussi **nécessaire** qu'il peut sembler **tabou** dans les deux sens précédents. Car comment penser la prise en charge du bébé sans penser au nécessaire contact physique pour constituer son expérience d'un corps limité, et ainsi de son narcissisme de base ? Comment imaginer les manifestations affectives croisées des enfants avec leurs parents sans les traduire par des touchers sensibles et contenant ? Comment concevoir une butée dans les interdits apportés à l'enfant qui découvre, sinon en accompagnant par quelque empêchement physique ce que la parole échoue à produire en lui de limitation pulsionnelle ?

Ainsi serons-nous conduit dans ce préalable à poser l'idée suivante : le toucher ne présente en tant qu'expérience tactile aucune valeur a priori positive ou négative. Suivant les circonstances, qui comprennent les désirs en jeu chez ceux qui donnent et reçoivent les coups, **il y a des touchers symboligènes, et il y a des touchers désorganisateurs.**

Et en précisant que nous allons ici à l'extrême de ce que l'on peut encore appeler un toucher, nous devons conclure ce point par une idée qui comporte sa part de risque épistémologique : les coups ne produisent pas a priori une désorganisation.

### b - LES COUPS ENTRE RAPPROCHE ET EXCLUSION

Notre expérience clinique vient à l'appui de cette pré-hypothèse, laquelle comporte sa part de contradiction. Car si les coups sont une façon de toucher autrui, ceci parfois jusqu'au corps à corps chaotique, ils peuvent dans le même temps **permettre de se différencier** de l'autre par l'effet de choc qui en résulte. Ainsi les coups peuvent relier, enserrer, et en même temps séparer, distancier.

Certes, d'autres moyens existent pour ce travail de différenciation, et nous pouvons nous demander quels processus sont à l'œuvre dans les familles où l'on ne se frappe pas, évitant tout recours à la violence physique. « **Se donner des représentants pulsionnels** » pourrait constituer une première réponse ; refouler, sublimer, déplacer, sont des activités psychiques souvent en défaut dans les organisations familiales que nous évoquerons infra.

### **c - UNE VIOLENCE « NORMALE »**

C'est pourquoi nous devons formaliser ici quelques éléments différenciateurs au sujet de ces manifestations de **violence donnée**, et de **violence reçue**. Certes, nous nous intéressons ici à cette dernière notion, et notamment dans ses modalités de représentation, mais nous ne pouvons ignorer le fait que cette violence n'est que rarement reçue dans une compréhension du sens qu'elle possède pour l'agresseur, à supposer qu'elle puisse être toujours reliée à un sens. D'autre part l'éventuelle élaboration psychique du fait d'être battue n'est pas totalement assimilable, loin s'en faut, à la perception que l'agresseur avait l'intention de faire souffrir.

Stéphanie, seize ans et demi :

*- Oh mais ça va pas non ? Y a taper et taper, quand même. Y a des trucs normaux, et pis des trucs... c'est fou, quoi !*

Aurélie, treize ans et demi :

*- Ma mère elle me l'a dit, je te taperai jamais. C'est vrai, elle me tape pas. Une gifle de temps en temps, quoi... comme tous les parents, quand ils sont énervés ! Mais taper, non ; j'ai confiance en elle.*

Q - Une gifle, c'est pas taper ?

*- Non !! Taper, c'est comme mon père. Il me donne des coups ! Et en plus il m'insulte, grave : "Tire-toi connasse ! On n'aurait jamais dû t'avoir ! Quand j'te vois j'ai envie de vomir !" Il me dit des insultes qu'aucun père ne dit à sa fille.*

Pour cette dernière jeune fille, la nature des coups (une méthode pour chacun des parents) importe finalement peu. C'est la violence verbale du père qui semble surtout faire la différence, alors que la promesse maternelle, pourtant contradictoire avec la gifle, paraît rassurer Aurélie sur les bonnes **intentions** de sa mère. Mais encore la violence paraît-elle reprise dans le mouvement libidinal de cette préadolescente, qui appuie sur ces injures une position d'exception personnelle dans le rejet-désir du père.

Pour Stéphanie, la violence est manifestement **concevable** ; elle a ses degrés, sa normalité et ses limites. Ainsi des distinctions peuvent s'entendre chez beaucoup de jeunes filles que je rencontre : certains coups sont « mérités », ou « normaux », et il n'y

aurait pas lieu de s'en plaindre. Et si dans la situation clinique j'amène quelques réserves sur ce point, des exemples sont toujours donnés pour démontrer que les coups facilitent le **retour à la normale** après une transgression, ou une étourderie. A l'opposé, d'autres coups sont "*méchants*", ils manifestent non pas le rappel du cadre, mais le « *plaisir de taper* ». Certaines jeunes vont jusqu'à retrouver les deux mouvements dans la même séquence de violence familiale : "*J'avais fait une connerie, d'accord, mais oh ! avec la ceinture ! c'est trop, lui, eh !*" Cette réflexion, si elle reconnaît bien la valeur de **punition** de certains châtiments corporels, tend à dénoncer ce qu'ils recouvrent ensuite lorsque c'est le **sadisme** de l'adulte qui apparaît.

Alors acceptons temporairement que c'est la manière avec laquelle l'adolescente **éprouve le désir** d'un familial à son égard qui conditionne la qualification des coups. Nous aurons soin de mettre cette idée à l'épreuve de notre matériel clinique.

Nous devons rappeler d'ailleurs que la perception de la violence est éminemment **subjective**, et que ce qui est violent pour un sujet pouvant ne pas l'être pour un autre. La violence doit donc être référée à une histoire individuelle, ainsi qu'à un contexte situationnel.

#### **d - L'AGRESSIVITE COMME ORGANISATRICE**

Pour notre part, nous dirons qu'un comportement agressif est une tentative d'organisation de la violence interne, cette dernière initialement brute et en lien avec la pulsionnalité. Du côté de celui qui frappe, l'agressivité serait ainsi une tentative de mise en représentation, un passage par l'acte à finalité de liaison secondaire.

Dans un sens identique à celui de la différenciation **punition/sadisme**, la dimension d'une **agressivité de l'objet** se représente pour celle qui reçoit les coups quand ceux-ci participent d'une continuité relationnelle et éducative (une représentation surmoïque). Ces attitudes sont vécues comme une **violence sadique** lorsqu'elles fracturent la relation parent-enfant et qu'elles témoignent d'une négation des besoins de sécurité et de cadre que « réclame » l'adolescence. Les jeunes filles que nous citerons infra nous ramènent à cette dernière catégorie.

C'est pourquoi nous dirons que l'agressivité agie par un parent contre sa fille peut aussi traduire une forme d'intérêt pour celle-ci, et que les coups, comme un toucher symboligène, garantissent alors qu'une relation existe. A ce sujet P. JEAMMET avance le fait que l'agressivité « s'inscrit - du fait même de sa liaison avec la libido - dans un travail de liaison, alors que la violence traduit un mouvement de désobjectalisation, c'est-à-dire la perte du lien avec l'objet... » [1997, p7]. Cette nuance permettrait de désigner d'autres cas - et nous devons dire que notre clinique est massivement référée à ceux-là - dans lesquels les adolescentes fantasmeraient une **violence destructrice** (donc « sans liaison avec la libido »). Ainsi essaierons-nous de montrer que ces représentations de violence entrent dans une nécessité **narcissique** à l'adolescence, parce qu'elles peuvent servir un projet anti-objectal et anti-parental défensif face à de telles expériences de rapproché physique.

En deçà de toute élaboration, nous choisirons, tout au long de ce travail, d'utiliser descriptivement le terme de violence au sens de la **violence physique** pour qualifier les

coups portés sur le corps de l'adolescente, avec ou sans objet intermédiaire (chaussure, ceinture, élément de mobilier, ou à mains nues, gifles, coups de poing ou de pied), laissant ou non des traces sensibles et donnant éventuellement lieu à des soins médicaux. La **violence fantasmatique** est une des formes avec lesquelles ces coups se représentent pour ces jeunes victimes.

### e - LA NOTION DE MALTRAITANCE

On trouvera en annexe 2 une définition de la notion de maltraitance, réalisée par l'Observatoire De l'Action Sociale. Il s'agit pour nous de situer dans le contexte « légal » de cette notion les attitudes dénoncées par les adolescentes que nous évoquerons supra, la construction de notre objet de recherche requérant une telle légitimation, et même si le sentiment d'être maltraitée nous semble en partie indépendant du fait que les attitudes offensives appartiennent ou non à une telle nomenclature.

A ce sujet, nous pourrions faire l'observation que si le fait que des enfants soient maltraités n'est un doute pour personne - les innombrables références bibliographiques à ce sujet en témoignent -, il ne semble pas en aller de même au sujet des adolescent(e)s. On peut écrire en effet que les enfants victimes de violence « font l'objet dans la presse de compassion - ce qui est bien - mais [que] ce n'est pas le cas pour les adolescents. » [P. COURTECUISSÉ, 1993, p24]

Certes « les traumatismes physiques, lorsqu'ils sont présents, sont habituellement moins graves sur le plan clinique » [Ibid.] pour les adolescents. Or « si la littérature insiste largement sur le très jeune âge des victimes de maltraitance — c'est notamment dans cette tranche d'âge que l'on trouve la très grande majorité des décès liés à des sévices - force est de reconnaître que les adolescents n'y échappent pas. » [C. REY, H. ROSEN, 1995, p41] Sans doute devons-nous réfléchir à cet état de fait. Il corrobore ce que nous avons observé dans bon nombre de conversations privées au sujet de notre thème de recherche. Les représentations apparaissent souvent clivées et construites autour de deux stéréotypes : « l'enfant vulnérable et sans défenses face au sadisme des parents », « l'adolescent(e) parfois victime, parfois provocateur, mais susceptible **de se défendre** des excès de violence familiale ». En somme, plus on avancerait en âge, moins la notion de maltraitance serait pertinente... jusqu'à penser que rester à la maison dans de telles conditions équivaut à un accord tacite de l'adolescent(e) pour subir voire entretenir la violence familiale. Or même si cette représentation mérite d'être interrogée (elle ne peut être **a priori** rejetée), son aspect défensif face à la souffrance de chacun dans ce type de situation ne peut échapper à quiconque.

Il faut rappeler ici que « dans la presse grand public, il est toujours fait état des adolescents auteurs de violence, alors qu'il est tout à fait exceptionnel qu'il soit fait état des adolescents victimes de violences. » [P. COURTECUISSÉ, op. cit.] Nous pensons que l'image de l'adolescent violent, aujourd'hui rejointe par l'image de l'**adolescente violente** (la « femme pirate ») nuit à la compréhension des processus psychiques à l'œuvre dans ces situations de violences familiales, comme un filtre qui stigmatiserait les adolescents pour l'ensemble de leurs expériences, y compris celles dans lesquelles ils ou elles sont **victimes** de violence.



D'autre part lorsqu'il s'agit d'adolescents, les situations de violences dénoncées s'accompagnent souvent de **difficultés comportementales** qui rendent difficile l'évaluation des interrelations en cause. On peut parler de « mal à l'aise » [C. REY, H. ROSEN, op. cit., p43] pour les intervenants, parfois sommés de choisir entre l'un ou l'autre des « camps » et susceptibles de se représenter des relations symétriques entre les deux générations, ce à quoi amènent « certaines formes de réductionnisme systémiques qui oublient les rapports de force à l'intérieur d'une famille. »[J. BARUDY, 1992, p367]

Enfin nos mouvements contre-transférentiels sont à interroger aussi. Nous avons tous été des adolescent(e)s aux prises avec une violence interne que notre environnement a eu à subir et/ou à contenir. L'apparition d'un(e) adolescent(e) victime de violences familiales peut susciter en chacun de nous un déni de sa réalité et de sa détresse au nom de notre culpabilité à avoir été violent avec nos proches au temps de notre propre adolescence, voire au nom de ce qui a pu être ignoré par le social des violences que nous avons eu à subir (ou que nous avons eu le **sentiment** de subir), lesquelles ont participé à notre construction psychique, tout ceci pouvant être difficile à réinterroger à l'âge adulte.

## **f - LA QUESTION « CULTURELLE »**

C'est pourquoi nous ne serions pas complet dans ce préalable si nous n'évoquions pas l'importance des **modèles éducatifs pour les parents** dont nous parlerons infra. Car un certain nombre de parents, d'origine musulmane pour l'essentiel, relie volontiers leurs attitudes violentes à leur propre éducation : "*Mais moi, j'élève mes enfants comme mes parents m'ont élevé ! Ça n'a pas donné de si mauvais résultats !*". "*En France, on peut rien faire ! Si je donne une gifle à ma fille, elle m'emmène chez le Juge ! Alors je peux faire quoi, moi, quand elle m'écoute pas ? Elle le sait que c'est comme ça que ça marche chez moi. Alors elle me provoque...*" Ici, les coups ne remplacent pas forcément les mots, et il serait simpliste de les opposer.

Nous essaierons donc, au cours de cette recherche, de ne pas renvoyer chacun à cette « relativité culturelle », qui considérerait le fait de frapper les adolescentes comme une **violence « légitime »**, plus proche de la reproduction sociale que de la répétition pathologique. Au-delà du fait de bien garder à l'esprit que ce sont les processus psychiques des adolescentes qui nous intéressent d'abord, nous devons en effet souligner plusieurs choses qui nous semblent expliquer cette hypothèse courante.

D'une part, il existe certainement une plus facile administration des **châtiments corporels** à l'encontre des enfants (pré-pubères) dans les familles d'origine musulmane. Sauf portant électivement sur un enfant dans une fratrie, ces attitudes brutales semblent plutôt à référer à leur contexte traditionnel, lequel renvoie à la préservation d'un lien de filiation. D'autre part nous devons souligner aussi que la culture musulmane installe, un peu plus que la société occidentale (ou de manière plus claire que celle-ci), une domination sociale de l'homme sur la femme à travers un ensemble de rôles et d'attitudes assez strictement attendus chez celle-ci.

C'est au croisement de ces deux notions (châtiments corporels et domination sexuée)

qu'une certaine **agressivité familiale** portant sur les adolescentes peut être observée, dans l'extension des châtiments corporels sur des jeunes filles qui refusent de rejoindre un profil féminin qu'elles jugent trop contraignant, et dans un contexte d'immigration qui porte sa propre part de fragilisation de ces valeurs. Car ces jeunes filles voient leurs parents se débattre parfois dans des effets de contradictions au regard des repères de leurs origines, cette « question culturelle », pour être traitée, devant faire considérer ce que la **culture d'accueil** transmet sur l'éducation, pesant sur les attitudes de ces parents, et interrogeant enfin leur fidélité aux valeurs de la génération précédente, et partant, leur propre identité.

Par ailleurs devrait être interrogé à ce sujet le rapport d'une famille qui émigre à sa propre culture, et qui ne peut être dissocié de son origine sociale ainsi que de ce que cette émigration peut indiquer de difficultés d'intégration dans sa société d'origine. Partant, les familles que nous rencontrons sont-elles représentatives de cette « culture » si souvent mise en avant, et ne peut-on pas dire qu'elles témoignent par leur traitement des adolescentes une **recherche désordonnée de l'ancrage culturel** qui fait défaut à ce moment de leur histoire ?

Nous verrons finalement que nos situations débordent de la seule notion d'agressivité, témoignant du fait que la violence familiale se produit souvent lorsque les éléments culturels sont mis à mal par les acteurs en présence, entrant alors dans des attitudes personnelles qui ne font plus guère de place à la tradition. Ainsi une compréhension ne nous paraît pas pouvoir se passer de la question de **l'expression pulsionnelle**, hors du champ de la culture, et que nous verrons apparaître dans nos expositions cliniques.

Enfin il nous semble que pour être pertinente, cette notion de « culture » **doive être admise** par les enfants et les adolescents qui sont les cibles des coups, en tant qu'élément d'un système globalement juste, et non comme l'effet particulier de l'arbitraire et du sadisme d'un seul parent. Nous retrouvons là ce que nos vignettes du paragraphe 1-3-2-c introduisaient supra comme jugements différenciés sur une agressivité parentale normale et une violence physique qui ne le serait pas.

### 1 - 3 - 3 - Les transformations corporelles

---

#### a - PUBERTE ET ADOLESCENCE

Nous ne développerons pas les caractéristiques physiologiques de la puberté, dont **croissance et caractères sexuels secondaires** sont les constituants principaux. Nous devons cependant dire d'emblée que si les seconds et leurs déterminants biologiques sont évidemment au centre des processus qui justifient que l'on parle de resexualisation pour cet âge de la vie, la croissance est pour beaucoup dans les attitudes adolescentes centrées sur le corps propre. Le ça, le moi et le surmoi sont déjà sollicités par cette éclosion biologique dialectique, et ceci avant toute adaptation du sujet.

Dès ici, nous centrerons notre évocation sur la puberté et l'adolescence des filles, s'agissant de notre clinique spécifique.

L'apparition des seins, et environ un an plus tard celle des premières règles constituent les signes majeurs de la puberté féminine. Les formes physiques qui accompagnent la croissance peuvent être mises en valeur par l'adolescente dans un but de **séduction**. F. DOLTO écrit qu'à cette époque, « le corps est investi en tant que corps phallique plastique... » [1982, p98], et c'est une image déguisée que la jeune fille contemple dans son miroir. Cette expérience de transformation et de découverte est vécue bien différemment selon la manière dont l'**idéal du moi** et le **surmoi** de l'adolescente reçoivent ces tentatives de modification des investissements narcissiques et objectaux, parce que ces mouvements de séduction entrent en résonance avec le matériel œdipien résiduel.

On peut donc aussi bien observer des jeunes filles, dans la **honte** et la **culpabilité** dès les premiers signes tangibles de cette féminité, cacher leurs formes naissantes sous d'amples vêtements, ou des allures de « garçonne » parfois trompeuses.

C'est dans un sens équivalent que C.-J. LUQUET-PARAT avance la chose suivante : « ... un aspect du narcissisme féminin secondaire, du narcissisme corporel, peut être compris comme une défense à partir du désir trop angoissant d'être pénétrée ; le désir d'être désirée correspondant à une identification au phallus, ce qui est une manière de séduire, de pénétrer, de posséder, de réduire l'autre, de garder la mainmise et l'activité par rapport à lui. » [1964, p135] L'**utilisation du corps** prime dans cette attitude de séduction, laquelle a pour effet de qualifier le corps dans une relative **altérité** vis à vis du sujet.

Car le regard porté sur soi dans le miroir ainsi que la manière dont l'entourage renvoie une image de cette nouvelle silhouette constituent parallèlement un sentiment juvénile d'habiter **un corps maintenant étranger**. L'apparition de la puberté signe ainsi une expérience de perte et d'angoisse, qui se déploie progressivement sur quelques années, et qui est très nettement perte d'une partie de l'identité corporelle : « L'adolescent est un peu comme un aveugle qui se meut dans un milieu dont les dimensions ont changé » [A. HAIM, 1969, p230]. Les nouvelles sensations corporelles de l'adolescent peuvent ainsi le renvoyer au fait que **le corps représente l'angoisse**.

## **b - L'APPROPRIATION CONFLICTUELLE DU CORPS**

X. POMMERAU avance que les pubères ont des difficultés à faire coïncider leur espace corporel avec leur espace psychique : « Ils ont souvent l'impression d'être « divisés en deux », c'est-à-dire dotés d'une pensée « agitant » un corps qui est à eux sans leur appartenir vraiment. Ils sont en quelque sorte « locataires » d'eux-mêmes... » [1997, p157] De là l'idée qu'un certain nombre d'attitudes juvéniles ont pour fonction de **s'approprier ce corps**, littéralement de s'en rendre propriétaire pour le ramener à l'expérience du moi. C'est en ce sens que D. MARCELLI et A. BRACONNIER rapprochent l'expérience de l'adolescent et celle de l'enfant évoqué par D. W. WINNICOTT entre quatre et douze mois : « ... le paradoxe du corps à l'adolescence est d'être considéré encore comme un objet transitionnel, c'est-à-dire faisant partie à la fois du moi et du non-moi. » [D. MARCELLI, A. BRACONNIER, 1983, p120]

Dire du corps qu'il est à la fois expérience propre et étrangère conduit à le penser

comme un « objet relais, à mi-chemin entre l'objet externe et les objets fantasmatiques internes » [Ibid.]. Ce mouvement d'appropriation renforce alors les attitudes d'**utilisation du corps**, moyen d'expression certes déjà présent dans l'enfance, mais avec une intensité telle que P. JEAMMET peut écrire qu'à l'adolescence, « le corps est un message adressé aux autres. Il signe généralement les rituels d'appartenance, notamment sous la forme de la mode. Il présente l'avantage d'être un langage indirect qui permet tout à la fois de parler aux autres, de les provoquer, tout en disant qu'on y est pour rien et de nier qu'on a besoin d'eux. Le corps est également le lieu de la plainte, si fréquente aussi à l'adolescence... » [1980a, p75], et nous avancerons ici que cette perspective démonstratrice permet jusqu'à l'**attaque** du corps dans ce but de transmettre aux autres.

P. JEAMMET relie en outre ce statut d'objet intermédiaire à l'idée que le corps est alors tout autant vécu par l'adolescent comme un outil pour l'expression des parents eux-mêmes : « Le corps est une présence tout à la fois familière et étrangère : il est simultanément quelque chose qui vous appartient et quelque chose qui représente autrui et notamment les parents... » [op. cit., p74]

C'est pourquoi les adolescents qui cherchent à atteindre un niveau satisfaisant de maîtrise de leur corps ressentent confusément que ce mouvement doit précisément se faire **contre les parents**. C'est comme si dans le fantasme, ce qui est perdu du corps à cet âge ne l'était pas pour tout le monde, au sens où quelque chose aurait été repris à l'adolescent par ses parents. Nous dirons ici que **la réalité externe**, et au-delà même des attitudes de l'objet externe - dans la mesure où c'est le corps dans ce statut intermédiaire qui paraît donner à l'adolescent cette hypothèse interprétative -, **reprend quelque chose** qui a été conquis pendant l'enfance. FREUD parlant du narcissisme secondaire dit qu'il est « repris aux objets » [1923c, p260] par l'enfant dans le mouvement d'appropriation subjective. L'adolescence paraît **inverser** cette perspective, affaiblissant de manière notable l'idéal du moi du sujet, prompt à se sentir "*nul*" et sans envies dans cette situation généralement vécue dans l'emprise et l'aliénation.

Cela peut en outre expliquer que les **images parentales infantiles** peuvent réapparaître avec autant de prégnance dans les représentations juvéniles. Dépassé par les amplitudes du bouleversement corporel, l'adolescent peut l'être autant dans son fantasme par la réappropriation dont les parents paraissent se faire ainsi les acteurs, avec les **vécus de persécution** qui en découlent généralement.

Notons ainsi qu'une des interprétations évoquée par D. MARCELLI et A. BRACONNIER au sujet des perturbations des conduites alimentaires est « le désir d'appropriation et de maîtrise des besoins corporels, désir qui prend place au sein d'une perspective ontogénétique dans le processus de séparation-individuation. » [1983, p123] Citons aussi P. JEAMMET sur le même sujet qui observe que « le corps est vécu par les anorectiques comme le lieu d'un envahissement incestueux parental, entraînant la crainte panique de ne plus pouvoir contenir les formes du corps qui les envahissent, les débordent et viennent révéler au grand jour leurs désirs refoulés. » [1980a, p75] Ainsi l'idée d'un corps en gestation rappelant la dépendance aux parents dépasse de loin la question alimentaire, et ce sont jusqu'aux représentations du corps qui sont affaiblies parce qu'elles deviennent **porteuses du lien objectal**. C'est pour cette raison que P. JEAMMET aboutit à l'idée que l'on peut assister au moment de l'adolescence « à un

écrasement de la vie émotionnelle en tant que les émotions lient l'adolescent aux objets auxquels sont dédiées ces émotions » [1990, p23], ce qui apparaît comme une conséquence, sur la vie affective, de cette modification dans le rapport entretenu avec le corps.

D'autres attitudes sont observables à ce sujet, par exemple concernant le sexuel agi à l'adolescence sitôt l'éveil génital constitué, attitudes allant de la séduction la plus permanente qui soit, souvent bruyante et vulgaire (une séduction anale), aux passages à l'acte érotomanes, véritables fuites en avant pour échapper aux conséquences d'angoisse que la potentialité effractive et dé-narcissisante du génital suscite chez ces jeunes filles. La notion de « **néo-sexualité** » proposée par J. Mc DOUGALL apparaît pertinente pour qualifier ces conduites, observées à un âge où les remaniements identitaires fragilisent profondément le moi du sujet : « Afin de posséder un sexe et un sentiment d'identité sexuelle il faut d'abord une représentation d'un *corps séparé* et l'*assurance* d'une *identité subjective*. Faute de quoi *la sexualité risquera de se voir utilisée en grande partie pour réparer des failles dans le sentiment d'identité.* » [1993, p144]

Toutefois ces questions nous amèneront-elles à penser la dynamique complexe d'une appropriation adolescente du corps pubère, laquelle rencontre parallèlement la problématique du rôle assigné à l'entourage et notamment aux parents de représenter « ... un contenant, suppléant l'appareil psychique de l'adolescent débordé par ses conflits, l'aidant à organiser ces derniers, à veiller sur lui et à rendre plus tolérable son angoisse. » [P. JEAMMET, 1980a, p73] Ainsi les termes d'une contradiction adolescente (parmi d'autres) sont-ils posés dans cette exigence de désinvestir ce qui est nécessaire à la survie. M. EMMANUELLI évoque ce dilemme en parlant des adolescents « menacés de dépression par la nécessité de relâcher les liens avec leurs objets privilégiés et par l'angoisse de se voir abandonnés en retour... » [1992, p47]

### **c - LE CORPS COMME AUTRE-QUE-MOI**

D'ailleurs ces représentations concernant l'appropriation prennent aussi appui sur la réalité vécue, lorsque les parents ont à gérer et à commenter les nécessités du corps ou les ratés de comportements que présentent les adolescents. Nous pensons là aux achats et aux choix vestimentaires qui mettent les parents en situation de **contrôle**, ainsi qu'aux **limites** imposées par ceux-ci sur les manières avec lesquelles les modes s'emparent de leur progéniture. Ces dernières sont nombreuses à concerner l'apparence corporelle, d'ailleurs bien au-delà du vestimentaire, comme dans ces questions posées à la famille par les coiffures, bijoux, maquillages ou marquages de la peau essayés par les adolescents... Evidemment les **restrictions** portant sur l'autonomie (que les adolescentes que je rencontre appelleraient plus volontiers le droit de vivre) ajoutent à ce sentiment d'emprise parentale sur le corps pubère. C'est ce que reprend P. JEAMMET lorsqu'il écrit que les transformations de son corps renvoient l'adolescent « ... à une situation de passivité de sa psyché par rapport à une puberté qu'il n'a pas choisie, qu'il associe automatiquement aux situations infantiles de dépendance et qui renforce encore cette assimilation du corps aux parents et aux parents sexuels. » [1990, p23]

A. FREUD écrit à ce sujet que si « L'enfant partage avec sa mère la possession de son propre corps », à l'inverse « l'adolescent revendique l'indépendance et la libre

disposition de son corps. »<sup>12</sup>

Nous serons dans cette recherche particulièrement attentif à ce point dans la mesure où la violence physique exercée sur les adolescentes que nous rencontrons renforce précisément chez elles ce **sentiment d'appropriation parentale**, et contribue à faire obstacle en elle à ces mouvements progressifs de maîtrise du corps.

Dans ces situations précises, le corps est non seulement vécu comme «non-moi», pour reprendre la terminologie de WINNICOTT, mais surtout comme **anti-moi**, au sens où X. POMMERAU (1997) évoquait dans notre citation l'adolescent « coupé en deux », ici un corps plutôt du côté des parents violents. Et c'est tout un ensemble d'attitudes dans lesquelles l'agressivité est retournée contre le corps qui prendrait ainsi un sens. Si nous reviendrons sur l'application de ces éléments théoriques dans notre matériel clinique, précisons d'emblée ici que la question « s'agit-il bien de mon corps ? » connaîtra alors son équivalent dans la question « s'agit-il bien de mes parents ? », lorsque l'adolescente tentera de saisir en un tout cohérent leur vécu familial marqué de désorganisation.

Nous dirons alors que ces sujets se donnent avec leur image corporelle un représentant de ce monde interne : « L'affaiblissement du rôle pare-excitation du Moi, joint à l'investissement du pôle moteur et au désir d'agir sur l'extérieur, expliquent la quête aveugle de l'adolescent envers celui-ci... » [C. & G. TERRIER, 1980, p583] Si les auteurs de cette citation évoquent bien ici le monde extérieur en tant qu'il rassemble une infinité d'**objets** « **autres-que-moi** », nous dirons maintenant que le premier objet externe à l'adolescence, c'est le corps propre.

Celui-ci représente tout ce que le moi ne peut endiguer comme provenant de l'intérieur, c'est à dire « une brusque apparition d'énergie libre (énergie déliée) tendant de façon incoercible vers la décharge. » [C. & G. TERRIER, op. cit., p582] Précisons que cette **déliasion** est la conséquence directe de la resexualisation des chaînes de représentations du passé, consécutive à l'excitation sexuelle déjà évoquée au sujet de l'éclosion pubertaire. Les liens antérieurs ne sont plus utilisables, trop marqués par l'apparition de représentations incestueuses et mortifères. L'angoisse serait alors d'être submergé d'excitation pulsionnelle incontrôlable ou de fantasmes suffisamment marqués par la menace de castration œdipienne, qui pourraient faire retour par la voie associative directe.

Le corps peut dès lors être vu à l'adolescence comme **une surface** séparant un intérieur devenu très pulsionnel et un moi vécu comme aussi extérieur qu'impuissant à contenir cette pulsion. Nous pourrions parler ici avec G. ROSOLATO d'une forme de « phénomène de frontière » [1976, p34], témoignant de la **crise narcissique** qui s'ouvre ainsi à cette époque.

Il n'en a pas toujours été ainsi. L'économie psychique remise en cause par la puberté peut dès lors apparaître à l'adolescent comme un paradis perdu de la **tranquillité des affects**. La tentative de la maintenir efficace est manifeste dans certaines attitudes juvéniles, et nous devons peut-être avancer que l'adolescence comporte en son travail d'**idéalisation** quelque chose de ce maintien du passé. C'est ce qui nous conduit à

---

<sup>12</sup> FREUD (A), 1937, "Le normal et le pathologique", citée par P. GUTTON, "Le pubertaire", 1991, p50.

développer maintenant notre propos sur la période de latence.

## I - 3 - 4 - La latence

### a - INTRODUCTION

« Coup de tonnerre dans un ciel serein », la puberté doit être située dans son contexte propre de maturation de l'enfant. L'arrivée de la puberté, comme nous avons eu l'occasion de le préciser dans notre introduction, rompt l'équilibre construit durant les quelques années de la latence. Et de par ses caractéristiques sexuelles, la puberté n'est pas seulement le passage de l'enfant à l'adulte mais l'occasion pour le **garçon** de devenir un **homme** et pour la **filles** une **femme**.

Cette sexualisation entraîne des conséquences qui peuvent être précisément décrites comme l'essentiel de l'adolescence : faire avec cette réaffirmation d'appartenance sexuelle et donner une forme d' **identité** à cette insistance.

Nous pensons toutefois qu'aborder d'emblée les questions liées à la puberté ne rendrait compte ni de la trame des réactions juvéniles ni des éléments permettant de comprendre les histoires des adolescentes que nous évoquerons. Aussi notre investigation théorique commencera par un rappel de la notion de **période de latence**. Nous verrons alors que nos références théoriques interrogent directement la question de l'Œdipe, dès l'origine, et de son dépassement pour la fille, notamment autour du fait que celle-ci opère un **changement d'objet** dans son propre vécu latenciel.

### b - LA PERIODE DE LATENCE DANS LA DECOUVERTE DE FREUD

La notion de latence, du latin *latens*, « **être caché** », fait apparaître un processus d'occultation dans l'évolution psychologique. FREUD parle plus précisément dans les « Trois essais sur la théorie de la sexualité » d'une « période de latence sexuelle » [1905a, p69], ce qui donne déjà une indication sur ce qui est caché. Ainsi le statut métapsychologique de la période de latence réside d'abord dans son articulation aux notions d'**inconscient** et de **sexualité infantile**. Si c'est à W. FLIESS que FREUD doit ce terme précis<sup>13</sup>, il reste que l'idée d'une latence dans la vie de l'enfant « et sa rencontre dans l'expérience, sont choses absolument originales et qui ne peuvent se concevoir qu'à la condition d'admettre l'extension (FREUD dit parfois « la restauration ») de la notion de sexualité aussi bien que l'extension de la notion du psychique, et parallèlement, de découvrir le dynamisme mental, c'est-à-dire le conflit. » [C. DAVID, 1971, pp68-69] C'est précisément par la mise à distance du conflit portant sur le sexuel que se définira pour nous la période de latence, et l'amnésie infantile en est le vecteur sur le plan phénoménologique (C. CHILAND, 1978).

Ainsi, « de la cinquième année accomplie jusqu'aux premières manifestations de la puberté (vers la onzième année), on voit (...) se créer dans la vie psychique, aux frais de

<sup>13</sup> « J'emprunte l'expression « période de latence sexuelle » à W. Fliess », peut-on lire dans les "Trois essais sur la théorie de la sexualité", note 44, p 178.

ces excitations fournies par les zones érogènes, des formations réactionnelles, des contre-puissances, comme la honte, le dégoût et la morale, qui s'opposent comme des digues à la mise en activité ultérieure des pulsions sexuelles. » [S. FREUD, 1908a, p145] A travers ce terme de digue, FREUD avance dans une conceptualisation du **refoulement** comme axe défensif central durant la période de latence.

Ces digues, FREUD les évoquait déjà en 1905 dans les Trois Essais, lors des passages consacrés à cette période : « ... les forces qui plus tard feront obstacle aux pulsions sexuelles et telles des digues, limiteront et resserreront leurs cours (le dégoût, la pudeur, les aspirations morales et esthétiques) » [S. FREUD, 1905a, pp69-70], puis plus loin « ...entrer en jeu des contre-forces, ou des réactions, qui, pour pouvoir réprimer efficacement ces sensations désagréables, établiraient les digues psychiques qui nous sont connues (dégoût, pudeur, morale). » [op. cit., p71] C'est pourquoi il ajoute que l'essentiel du travail de l'enfant de la latence est « la transformation de la sexualité infantile » [ibid.]. Et même si FREUD n'utilise pas à ce moment précis les termes d'idéal du moi et de surmoi (qui n'apparaissent respectivement qu'en 1914 et 1923), on peut dire que ce sont ces instances qui conditionnent ce travail de transformation par l'expérimentation de nouvelles défenses ou voies de dérivation. D'ailleurs une de nos précédentes citations (« les forces qui... ») n'ouvre-t-elle pas autant à la représentation d'un **barrage**, incluant ses capacités distributives, qu'à celle d'une digue ? Resserrer le cours de la pulsion, c'est bien ainsi que FREUD décrit généralement la fonction de la **sublimation**, laquelle dérive l'énergie pulsionnelle vers d'autres buts que sexuels.

Terminer sur ce qu'écrit FREUD à ce sujet conduit à observer que la notion de latence est au cœur même de celle de « développement diphasé de la fonction sexuelle » [S. FREUD, 1923a, p63], qui inclut dans une même conception de l'évolution **pulsions infantiles** et **puberté** : « Le fait que le développement sexuel s'accomplit en deux poussées successives, autrement dit qu'il y a interruption par la période de latence, nous a paru digne d'une attention particulière. En effet, c'est là une des conditions qui permettent à l'homme le développement vers une civilisation plus élevée » [S. FREUD, 1905a, p150]<sup>14</sup>. Ici, c'est aussi un statut particulier de la latence qui paraît se construire sous la plume de FREUD : trait d'union **silencieux** (au sens d'une absence de décharge pulsionnelle par l'acte) mais extraordinairement **fécond** (devoir se représenter les excitations pulsionnelles).

### c - POURQUOI LA LATENCE ?

Mais à quoi articuler cette période de lente maturation succédant à la crise œdipienne ? En d'autres termes **pourquoi la latence** ? Si nous suivons FREUD dans son article de 1923 évoquant le déclin du complexe d'Œdipe, nous pourrions dire que la latence est d'abord déterminée par la disparition de l'organisation génitale phallique. Et comme il faut bien expliquer pourquoi cette modification a lieu à ce moment précis de l'existence, nous dirons que c'est une suite d'expériences de séparations et de pertes suffisamment symbolisées ainsi que l'éprouvé de la différence des sexes qui la rendent possible autour des six ans de l'enfant.

<sup>14</sup> Ajouté en 1920.



« Quand bien même ne surviendraient pas des événements comme ceux que nous avons mentionnés à titre d'exemple, inévitablement l'absence de la satisfaction espérée, l'incessante frustration de l'enfant désiré conduiraient le petit amoureux à se détourner de son penchant sans espoir. Ainsi le complexe d'Œdipe sombrerait du fait de son échec, résultat de son impossibilité interne. » [S. FREUD, 1923b, p117] A cette explication donnée comme une nécessité historique, FREUD fait succéder une autre hypothèse, chargée, elle, de prédétermination génétique: « ...le complexe d'Œdipe doit tomber parce que le temps de sa dissolution est venu tout comme les dents de lait tombent quand poussent les dents définitives. » [Ibid.] Toutefois faut-il préciser que biologie et expériences à élaborer ne sont que des propositions de FREUD pour donner du contenu à la latence, plus que pour en expliquer l'apparition : « Il est assez indifférent que cela arrive à telle ou telle occasion ou qu'on n'arrive pas du tout à découvrir à quelle occasion. » [op. cit., p118]

Ouvrons ici une parenthèse : peut-on faire l'hypothèse que FREUD, en insistant sur cette notion de latence, a indirectement manifesté une certaine méfiance vis-à-vis du concept de puberté, parce que cette dernière a longtemps occulté l'existence d'une véritable sexualité infantile. « On s'était habitué en science à faire commencer la vie sexuelle avec la puberté, et l'on avait jugé les manifestations de la sexualité infantile comme des signes rares de précocité anormale et de dégénérescence. (...), et l'on se demanda avec étonnement comment il avait été possible de fermer les yeux sur tout cela. » [S. FREUD, 1923a, p61]

Et tout comme l'inventeur de la psychanalyse, dès 1897, démontre une grande prudence sur le rôle de la séduction parentale dans les symptômes névrotiques, d'abord privilégiée par erreur, la puberté ne peut se lire et se déchiffrer pour lui qu'orientée par le développement sexuel infantile : « Il faut attendre le temps de la puberté pour que celui-ci développe les pulsions sexuelles jusqu'à leur pleine intensité ; mais l'orientation de ce développement et toutes les dispositions afférentes sont déjà déterminées par l'épanouissement initial de la sexualité préalablement accompli dans l'enfance. » [op. cit., p63] Ce que FREUD décrit ici sous l'expression « développement diphasé de la fonction sexuelle » peut d'ailleurs être repris dans une vue de l'adolescence en tant que **révéléateur du passé** (M. EMMANUELLI, 1994), ce que nous ressaisirons dans la suite de cette recherche.

#### **d – L'ASPECT ECONOMIQUE**

Lorsque FREUD écrit que le travail de cette période consiste à transformer la sexualité infantile, nous pouvons observer que son énoncé ne précise pas exactement ce qui est modifié, même si nous comprenons qu'il est probablement question de la qualité et du destin de l'**énergie pulsionnelle**. Son intensité diminue-t-elle durant la latence, sur un modèle biologique, ou cette période occasionne-t-elle plutôt des conduites spécifiques qui modifient l'apparence de cette intensité ? Ce point a son importance : c'est tout le contexte **conflictuel** caché de la période de latence et de l'apparition pubertaire qui en dépend.

FREUD nous donne un élément de réponse quand il écrit que « Pendant la période

de latence, la défense contre la tentation de l'onanisme semble être considérée comme la tâche principale. » [S. FREUD, 1926, p36] Nous concluons de cela que l'activité pulsionnelle n'aurait donc, à cette époque, pas ou peu affaibli son intensité ou, comme le dit M. KLEIN commentant ce propos de FREUD, « que la culpabilité opposée par l'enfant aux tendances du ça a acquis une puissance accrue. » [1932a, p125]

Aussi devons-nous articuler ce destin de l'énergie pulsionnelle pendant la période de latence à l'idée qu'apparaissent à cet âge d'autres **modes de décharge**, correspondant à d'autres **types de plaisir** pour l'enfant. Le fait que le temps de la latence soit occupé, au moins pour une longue partie initiale, par l'abandon du projet œdipien favorise, au nombre de ces modes, le passage par la **création du roman familial**. Nous réfléchissons au fait que cette activité anime les pulsions tout en les rendant inoffensives quant à leur réalisation motrice.

Mais ne devons-nous pas parallèlement évoquer la période de latence comme un temps de **solidification** de la fonction surmoïque ? Car le fait que l'enfant ne puisse connaître de véritable réalisation sexuelle peut entraîner répétitivement des débordements moteurs, et ainsi toute une disposition à l'agir comme mode de décharge privilégié. Parler du surmoi comme organisateur, c'est en rappeler aussi les équivalents réels constitués par le milieu de vie : « L'encadrement familial - c'est son rôle - va tenter de maintenir l'intensité des excitations auxquelles l'enfant est confronté à un niveau « contenable » et gérable en fonction de ses capacités ; il assure ou doit assurer une fonction pare-excitante. » [R. ROUSSILLON, 1999a, p12] Parallèlement l'environnement scolaire, dans toutes ses attentes explicites et implicites, répond aussi de cette charge vis-à-vis de l'enfant.

Dans cette situation d'immatunité et de contenance, l'enfant de la latence est en quelque sorte sommé, par l'extérieur comme par son instance surmoïque, de trouver un **mode de réalisation adéquat**. C'est dans les activités de pensée qu'il ou elle trouvera une voie de décharge : « Ce qu'il ne peut accomplir en acte, il va devoir se contenter de l'accomplir dans et par la seule représentation. Ce qui suppose que la représentation va devoir être découverte comme nouveau but pulsionnel : c'est ce qu'on appelle la sublimation. » [op. cit., pp12-13]

Refoulement et sublimation sont ainsi deux activités essentielles de la période de latence. Elles engagent bien toutes deux la fonction régulatrice du surmoi dans une visée d'interdiction pour le refoulement ou de transformation pour la sublimation. Notons que l'enjeu est bien ici la question de **penser** ou de **ne pas penser**, excluant l'acte comme mode de décharge de la tension sexuelle.

### e - QUE DEVIENT LA LATENCE ?

Enfin quel est le destin de la latence dans l'adolescence ? Peut-on imaginer que les fonctions que nous venons d'évoquer pour cette période se prolongeraient au-delà de la puberté ? Certaines activités psychiques adolescentes, notamment du côté du **fantasme**, ou certains processus de mentalisation, sont-ils définissables comme des équivalents de **mise en latence** de divers éléments pulsionnels ?

Il n'y a pas là l'idée que l'adolescence pourrait être totalement évitée par une latence

prolongée, ni qu'on puisse intituler latence tout ce qui semble échapper à une apparente dynamique des conflits à l'âge juvénile (d'ailleurs pourquoi tous les moments de l'adolescence seraient-ils problématisables comme étant « de l'adolescence » ?). Pourtant à entendre la notion de latence infantile comme un **repli** nécessaire face au pulsionnel et en réponse à la menace de castration, peut-on dire que l'adolescence implique dans son décours un ou des replis comparables en réponse à une pression interne ?

## f - CE QUE PREFIGURE LA LATENCE

Pour répondre à cette question - quel est le destin de la latence dans l'adolescence ? - nous pouvons aussi nous interroger sur ce qui est préfiguré de l'adolescence durant la latence. Car l'enfant de six à onze ans n'est pas sans penser son destin maturatif, ni sans anticiper sur ce que son grandissement est susceptible de lui apporter.

C'est ce que E. KESTEMBERG développe autour de la thématique de la **déception** post-pubère consécutive à l'idéalisation que l'enfant de la latence avait produit à ce sujet. Prendre la période de latence comme une période d'attente amène ainsi cet auteur à dire que « l'adolescent va se conduire non pas en fonction de ce qu'il a été, ni de ce qu'il est aujourd'hui, ni de ce que sont ou ne sont pas ses parents, ni de ce que la Société lui apporte ou ne lui apporte pas - et souvent ne lui apporte pas -, mais en fonction de ce que imaginativement et inconsciemment il attendait, je dirais d'une « nouvelle vie », comme s'il était devenu lui-même nouveau. » [1980, pp524-525] Or on imagine bien que ce genre d'attente est tout d'abord déçue par le vécu adolescent, expliquant ainsi une classique morosité juvénile, qualifiée par E. KESTEMBERG de « « mornitude », (...)une sorte d'hyperlatence. » [op. cit., p525]

Cette déception, qui peut se comprendre comme consécutive à l'idéalisation infantile de la scène primitive, P. GUTTON l'évoque en écrivant que « L'enfant pubère croirait être en possibilité de décrypter les symboles énigmatiques de la sexualité adulte qui ont préformé son enfance. Il n'en est rien et cela n'est pas la moindre déception que provoque son évolution. » [1991, p31]

Nous ferons rejoindre cette idée par un autre point de vue de P. GUTTON, en 1987, qui accordait à la morosité la fonction de pouvoir « attaquer les objets extérieurs comme s'ils constituaient « la totalité de l'iceberg », comme s'ils pouvaient ainsi effacer les qualités redoutées de l'objet interne. » [p67] Nous verrons ces ennui et morosité qui saturent la relation objectale à l'adolescence comme des mouvements de retour à des modalités économiques **de la latence**, refusant ou « effaçant », en quelque sorte, le travail représentatif de l'adolescence. « Tout se passe comme si rien ne s'était passé. S'instaure alors une sorte d'hyperlatence prolongée, un rejet du corps plus ou moins affiché, ou subtilement perceptible... » [Ibid.]

Il y a donc bien un destin de la latence à l'adolescence, même si ce premier approfondissement nous conduit à postuler que l'attitude psychique la traduisant le mieux paraît être celle de l'**anti-représentation**. Car un bilan de l'adolescence sur ce que lui apporte l'adolescence paraît inévitable ; il se fait au regard de l'espoir auparavant suscité par l'**idéal** entrevu, ce qui peut susciter la réinstallation de processus psychiques propres

à la latence lorsque la déception l'emporte trop longtemps.

Revenu ici à ce qui réapparaît de la latence durant l'adolescence, nous terminerons cette évocation en donnant une idée en lien avec notre matériel clinique : lors de cette apparition pubertaire, la rencontre de la **violence familiale** renforce ces mouvements de retour à ces modalités latencielles.

Avançons maintenant sur les questions liées à la pulsion et à sa décharge durant la latence. Nous étairons ainsi une partie de notre hypothèse qui veut retrouver dans certaines attitudes adolescentes des fonctionnements de type latenciel.

### **g - LES DIFFERENTS MODES DE DECHARGE DURANT CETTE PERIODE**

Concept limite entre le somatique et le psychique, la notion de pulsion renvoie chez FREUD à celle d'**excitation**. Que cette excitation pulsionnelle soit décrite comme venant « de l'intérieur de l'organisme lui-même » [1915, p14], et FREUD observe qu'il n'est pas possible d'utiliser la fuite pour s'en protéger. Nous ne reviendrons pas sur la problématique pulsionnelle de l'enfant de zéro à six ans, sauf pour dire que l'organisation œdipienne peut être considérée comme un moment de l'évolution permettant d'affronter la dynamique instinctuelle antérieure avec moins d'angoisse ou de débordements de toute-puissance.

Toutefois le renoncement au projet œdipien n'a-t-il été que **partiel** à l'orée de la latence, car ce n'est pas brusquement que l'enfant accepte de se détacher des objets incestueux. La période de latence apparaît alors, face aux tensions pulsionnelles, comme une phase de consolidation de l'économie défensive issue du complexe de castration. Nous noterons le mouvement le plus universel en la matière : l'expérimentation du **refoulement**, « qui est l'activité propre de la période de latence, nécessaire pour que s'instaurent les activités du Moi. » [D. DIATKINE, J. SIMON, 1979, p335]

La latence est donc une « période au cours de laquelle sont suspendus les investissements sexualisés des images parentales » [F. MARTY, 1999, p106], l'enfant présentant alors la tendance à **inhiber** sa propension antérieure à la **sexualisation**. Rappelons toutefois que cette dernière a été nécessaire à l'investissement de l'objet dans le cadre des processus primaires, et qu'il s'agit bien d'un acquis de la phase phallique que la latence ne remet en cause que « secondairement », et sur fond d'une libidinalisation qui reste la marque de l'activité pulsionnelle.

Nous pouvons voir dans ce qui précède que la latence revêt ainsi une véritable fonction **anti-traumatique** pour l'enfant face à ses exigences pulsionnelles, qui le mettent aux prises avec un retour toujours possible de ses fantasmes incestueux. D'ailleurs P. DENIS rappelle, au sujet de la latence, que « le détachement insuffisant des objets incestueux aboutit à faire de tout objet amoureux de la vie réelle un objet incestueux » [1979, p287].

Sur un plan dynamique, il faut observer que l'enfant est servi dans cette intention par un état physiologique **peu évolutif**. L'image de l'enfant asexué, petit angelot sans caractères de différenciation sexuelle marqués, va dans le sens de ce mouvement d'occultation. Les effets s'en font d'ailleurs sentir sur le plan des comportements. Car si l'approche de la puberté tend de plus en plus à modifier cet état de fait, il reste que la

latence débute par un **renversement** massif des problématiques **anale** et **exhibitionniste**, comme FREUD, que nous citons page 50, le montrait clairement à propos de l'expression du **dégoût** et de la **pudeur**.

L'environnement de scolarisation de l'enfant n'est pas en reste à ce sujet, lequel pousse à cette intellectuelleté déjà évoquée ici et qui vient servir ce **projet anti-pulsionnel**. Les activités de l'école primaire, qui profitent du reflux de l'expression instinctuelle, tirent l'enfant «vers le haut», c'est-à-dire vers des activités nobles favorisant ses efforts de mise en représentation mentale.

Toutefois la pulsion ne se laisse pas contenir de manière aussi complète, quelques expressions pulsionnelles s'observant bien durant toute cette période, et nous rappelons il y a quelques lignes que c'est seulement **en partie** que la latence réussit un tel projet défensif. Et si ce que nous venons d'évoquer peut se ramener à la sublimation, dont C. LE GUEN dit qu'elle consiste à « faire voler en éclats » les termes du conflit et [qu'elle] n'a plus à en tenir compte pour se déployer » [1986, p222], il reste que l'expression instinctuelle donne lieu parallèlement à une expression plus directe, prise dans une certaine **activité fantasmatique**, et dont nous souhaitons rendre compte maintenant.

## **h - LE RECOURS A LA FANTASMATISATION**

D. DIATKINE donne de cet aspect des choses le résumé suivant : « La période de latence est caractérisée, chez le garçon comme chez la fille, par une dissociation entre une partie des motions pulsionnelles libidinales et destructrices transformées par le moi et subissant un certain degré de déssexualisation, et une autre partie non transformée, partiellement refoulée, mais donnant des rejets alimentant des fantasmes sexuelles accompagnant la masturbation ou ayant une fonction équivalente. » [1979, p369] Notons d'emblée ici un élément de réponse à notre question sur l'éventuelle **diminution de l'intensité pulsionnelle** durant la latence. Nous serions maintenant tenté de répondre **par la négative**, car comme le montrent les tentations masturbatoires la pulsion paraît toujours présente chez l'enfant, mais soumise à d'autres impératifs défensifs.

Pour revenir à cette citation de D. DIATKINE, avançons que la première partie évoquée correspond au **résultat de la sublimation**. La deuxième partie citée inaugure bien la possibilité de l'enfant de la latence d'entrer dans ces activités de productions de fantasmes, prolongeant ainsi une **sexualité infantile** qui ne cède en rien durant toutes ces années de la latence.

Cette question, FREUD l'évoque dans un registre dynamique : « Avec l'introduction du principe de réalité, une forme d'activité de pensée se trouve séparée par clivage ; elle reste indépendante de l'épreuve de réalité et soumise uniquement au principe de plaisir. C'est cela qu'on nomme la création de fantasmes qui commence déjà avec le jeu des enfants et qui, lorsqu'elle se poursuit sous la forme de rêves diurnes, cesse de s'étayer sur des objets réels. » Puis plus loin : « La longue persistance de l'auto-érotisme rend possible que la satisfaction fantasmatique liée à l'objet sexuel, immédiate et plus aisée à obtenir, soit maintenue si longtemps, à la place de la satisfaction réelle mais qui exige des efforts et des ajournements. » [1911, p138-139]

Ce rapport à la **rêverie** noté par ces deux auteurs au sujet de la période de latence

se rapporte au travail du **roman familial** sans que celui-ci soit évoqué, y compris par FREUD. Notons que celui-ci, en 1911, cite sa notion de **rêves diurnes** comme poursuite adolescente de ces fantasmes, mais, curieusement, ne reprend pas pour ceux-ci le terme de roman familial qui date pourtant d'à peine deux ans dans son œuvre, les objets réels en question étant les figures ou personnages parentaux accompagnant l'enfant dans sa vie quotidienne.

Nous concluons sur ce point en soulignant que ce recours à la fantasmatisation est lié durant cette période de latence à l'**objet incestueux**, et dans des représentations partiellement transformées afin de pouvoir entrer dans une construction qui préserve une relation pacifiée avec ces images parentales, alimentant parallèlement la satisfaction pulsionnelle. La question qui se pose à nous maintenant est le destin d'une telle activité fantasmatique à l'orée de l'adolescence... En effet la puberté, par la réactivation pulsionnelle qu'elle soutient, va prendre un sens au regard de cette problématique de sexualisation/déssexualisation dans la latence, entraînant le sujet à trouver une autre économie sur le plan processuel comme sur celui de ses activités fantasmatiques.

C'est pourquoi nous avancerons maintenant sur les approches théoriques de l'**adolescence** telles que les développent différents auteurs, en tentant de mettre en perspective divers aspects fondamentaux de cette période maturative.

### 1 - 3 - 5 - L'adolescence

---

#### a - Philippe GUTTON : le « pubertaire » et « l'adolescent »

Si nous introduisons par les travaux de P. GUTTON, c'est que sa conceptualisation sur « le pubertaire » (à partir de 1991) articule puberté et adolescence de manière **dialectique**, ce qui est inaugural de l'ensemble des théorisations dont nous reprendrons ici.

Ainsi la puberté, par le réveil pulsionnel qu'elle produit, renvoie l'adolescent à un risque de retour de ses fantasmes infantiles : « Le pubertaire advenu est à réfléchir par rapport à son ancrage biologique (...) se heurtant à la barrière de l'inceste que l'œdipien infantile légua. » [1991b, p11] C'est pourquoi le **pubertaire** est producteur de « scènes » dans les représentations juvéniles : « ... la scène pubertaire, animant la psyché adolescente, fait rebondir la scène primitive sans en dévoiler les secrets. » [1990, p359] Ainsi la scène primitive dérive-t-elle sur la scène pubertaire, et plus exactement sur **les scènes** pubertaires dans la mesure où les fantasmes de fusion, de séduction et de castration déploient à partir des événements de la vie juvénile de multiples agencements. Ces productions anxiogènes tendent à revenir sur l'organisation œdipienne établie, si elle l'a été précédemment : « Tout se passerait comme si les éléments du puzzle qui constituent la scène primitive (ou ses représentations les plus approchées) s'agençaient pour donner une scène pubertaire « presque » conforme. La différence ne résiderait pas en la survenue d'éléments nouveaux mais par leur recombinaison. » [1991a, p63]

Cette dimension dialectique apparaît bien lorsque P. GUTTON sépare résolument cette dimension pubertaire et « l'adolescent, travail élaboratif concomitant et retardé

(nous n'y voyons pas deux stades), (...)exclusivement réalisable à partir du matériau pubertaire. Il utilise les procédures de l'idéalisation rodées dans l'enfance et en particulier l'Idéal du Moi et l'identification. Son but est une déssexualisation des représentations incestueuses menant au choix d'objet potentiellement adéquat. » [1991b, p11] Et l' « adolescents », temps d'adaptation de quelques années au **réel de la puberté**, apparaît comme un travail de désinvestissement de la force pulsionnelle contenue dans le pubertaire, forme d'amortissement de la violence potentielle de ce dernier, elle peut alors être qualifiée de « seconde latence » [op. cit., p13].

Enfin c'est sur un mode **auto-érotique** que ce mouvement pubertaire est décrit par P. GUTTON. Selon lui, la source pulsionnelle génitale est extériorisée par le moi, « ... le corps génital devenant séducteur du corps encore enfant. » Cette dissociation amène l'adolescent à s'interroger sur le statut du corps : « ... est-il Moi ou objet extérieur ? La puberté impose-t-elle un ennemi au-dedans ou au-dehors ? » [op. cit., p32] C'est ici la question de la **séduction** qui est abordée par cet auteur, auto-séduction adolescente, séduction de soi-même à travers l'autre-adolescent ou l'autre-enfant, mouvements dans lesquels la pulsion génitale paraît chercher une origine pour être plus efficacement contenue et avec elle, la maîtrise du développement corporel. C'est ainsi la fonction de l'«adolescents» en tant que devant trouver une issue à cet auto-érotisme qui apparaît autour de cette question de la séduction.

### **b - Philippe JEAMMET : l' « espace psychique élargi »**

C'est à ce mouvement d'extériorisation que nous ramènerons la conceptualisation de P. JEAMMET concernant le rôle du **milieu environnant** dans la situation de l'adolescent aux prises avec sa conflictualité, aussi bien avec le monde externe que dans son propre appareil psychique. C'est la notion d' « **espace psychique élargi** » qui apparaît ici, les sollicitations réciproques entre adolescent et milieu environnant, notamment la famille, conduisant cet entourage « à servir de support aux projections et même de suppléance à des fonctions et des instances de la psyché de l'adolescent » [1980b, p498].

De ce fait P. JEAMMET accorde une grande importance à la dynamique des **objets et des représentations d'objet** à l'adolescence, ce qui s'avère essentiel pour notre thème de recherche concernant des attaques répétées de la part de ce milieu environnant sur le corps et la psyché de l'adolescente.

Ce point de vue amène par exemple à se représenter le rapport de certains adolescents à l'environnement comme un rapport de **dépendance** à l'égard de l'objet externe, pouvant alors « servir de contenant sporadique à son appareil psychique, lui évitant une tension interne trop grande, rappelant par là, toute proportion gardée, le rôle joué par la mère pour son enfant pendant les deux premières années de sa vie. Ce sera à l'adulte de « traiter » les projections de l'adolescent pour les lui renvoyer, élaborées, nuancées et plus tolérables. Face à la véhémence de l'adolescent pour affirmer le caractère de réalité de telles projections, se protégeant ainsi d'un contact « traumatique » avec son monde interne, l'adulte a un rôle difficile à tenir, car il est pris entre deux risques : celui de refuser toute projection, ce qui peut avoir valeur d'interprétation sauvage traumatique, ou celui de renforcer par son attitude le caractère de réalité externe des projections. » [op. cit., p492] Cette dépendance peut être **dépendance à un surmoi**

**projeté**, lorsque l'adolescent attend de l'adulte qu'il donne la limite et les punitions, aussitôt contestées en tant qu'empêchement et injustices du monde extérieur.

Dans ce prolongement, P. JEAMMET décrit le paradoxe de la situation de l'adolescent dans le maniement de ses mouvements narcissiques et objectaux (nous retrouvons là la dialectique) : « Son paradoxe pourrait se formuler de la façon suivante : ce dont j'ai besoin (à savoir l'autre), parce que j'en ai besoin et à la mesure même de l'intensité de ce besoin, c'est ce qui menace mon autonomie naissante. » [1990, p22] La difficulté pour l'adolescent de penser ce paradoxe peut l'amener à des solutions **anti-élaboratives**, comme le passage à l'acte ou la somatisation, induisant un processus de « dé-différenciation de l'organisation mentale », que P. JEAMMET renvoie au registre de l'**archaïque**, défini comme le moment où « le désir, son objet et le moi se confondent. » [op. cit., p23]

### c - Raymond CAHN : le « processus de subjectivation »

C'est autour de cette confusion potentielle générée par le travail adolescent sur les objets et leurs représentations que R. CAHN trouve une spécificité à l'adolescence : « ... la contrainte nouvelle à la fois interne, pulsionnelle, et externe, de l'environnement, des objets, viendra ratifier, consolider, remettre en cause ou modifier plus ou moins radicalement les modalités antérieures du processus de subjectivation, lequel est un processus de différenciation bien davantage qu'un processus d'individuation-séparation. » [1998, p51] Ce **processus de subjectivation**, pierre angulaire de la théorisation menée par R. CAHN, est proposé comme un modèle de progressivité psychique de la naissance à la mort, dans lequel un rôle non négligeable est tenu par l'adolescence. Ce processus « se révèle tout particulièrement décisif certes lors des premières années, mais aussi à l'adolescence, en ce temps de remaniement et de phase provisoirement conclusive qu'elle représente à travers les angoisses identitaires et la qualité à la fois hyperexcitante et hypermenaçante de l'objet. » [Ibid.]

En situant ce processus de subjectivation dans une dimension de **continuité vitale**, R. CAHN modère pour sa part la vision d'une adolescence « faisant rupture », son approche privilégiant une « fonction sujet » dans l'appropriation, l'amortissement et l'intégration du nouveau à l'ancien. Notre intérêt pour cette conceptualisation se justifie notamment lorsque le travail de l'adolescence créative est présenté comme « ... une démarche de désengagement, de désaliénation du pouvoir de l'autre ou de sa jouissance et, par là même, de transformation du Surmoi et de constitution de l'Idéal du Moi. » [op. cit., p52]

Avançons aussi que la notion de **transitionnalité** peut être vue comme la base théorique de cette conception dans ses aspects de créativité - aussi bien d'auto-créativité que de création de l'objet par le sujet -, notamment lorsque l'adolescent est confronté à la remise en cause massive de ses repères antérieurs, identificatoires ou cognitifs. C'est alors tout un **système de croyances** qui vacille chez le sujet adolescent, ce qui fait écrire à R. CAHN que « La pathologie de l'espace transitionnel, si elle peut revêtir bien des aspects, est donc d'abord celle de la croyance, dans le rapport causal que fonde et déploie cette dernière entre la conflictualité personnelle et la relation au monde, même si s'avère déterminant le va-et-vient introjectif et projectif entre les deux pôles. » [1994, p27]



Nous retrouvons là la problématique d'une nécessaire articulation des objets internes et externes et de leurs représentants à l'adolescence, tant cet âge est celui de la crise narcissique et de la crise des objets et de leur statut. En prolongement, la théorie de R. CAHN donne à comprendre l'**enjeu majeur** de cette période, habitée d'une crise existentielle dont le travail sur les objets n'est peut-être que l'indicateur : « Ainsi, la quête adolescente nous confronte-t-elle à un problème fondamental qui est le sens à donner à la vie. Nous avons vu à ce propos le rôle déterminant, dans les civilisations archaïques, des rites de passage permettant à l'adolescent de revivre les mythes collectifs et de s'y insérer. C'est bien la force prodigieuse du mythe (...) que de s'enraciner à la fois dans la psyché et dans la réalité extérieure, naturelle et culturelle. » [1980, p541]

#### **d - François LADAME : l'adolescent « entre rêve et action »**

Puis nous choisissons de présenter l'approche métapsychologique de F. LADAME <sup>15</sup>, intéressante pour notre recherche par sa description de l'adolescent au carrefour de deux voies possibles pour le destin des excitations psychiques résultant de la puberté : la voie directe, vers le **pôle moteur**, et la voie régressive, vers le **pôle sensoriel** <sup>16</sup>. Ici, on observera que la théorie refait une place à la **discontinuité psychique** en insistant sur ce que l'expérience pubertaire présente de radicalement autre pour le sujet.

Après avoir rappelé que l'inceste est au cœur de l'adolescence, F. LADAME écrit que cette période a pour objectif de se débarrasser des tendances incestueuses, lesquelles s'attachent, du côté de la motricité, à la **décharge** (motrice), et à l'exclusion de l'**action** référée, elle, à l'orgasme : « La voie directe implique une activité motrice. Celle-ci peut se manifester sous la forme d'une action ou sous la forme d'une décharge (...). Je rapporte action et décharge motrice à des modèles, qui seraient l'orgasme pour l'une, l'inceste pour l'autre. » [1991, p104]

Cette notion d'**orgasme**, F. LADAME la reprend en disant qu'il la considère dans son exposition comme une métaphore, même si l'idée du plaisir sexuel peut à un moment très concret signifier une relation avec un autre pour le sujet <sup>17</sup>. L'orgasme représenterait alors la véritable relation d'objet à construire à l'adolescence, ce qui suppose de sortir de l'auto-érotisme des désirs incestueux et parricide. C'est pourquoi l'alternative proposée par le titre du rapport de F. LADAME concerne précisément les **fonctions transformationnelles** de l'appareil psychique à l'adolescence, ces deux voies permettant de sortir de la seule décharge motrice, trop soumise à l'influence du principe de plaisir.

Le **rêve** « constitue ainsi la solution économique-dynamique à la disposition de la

---

<sup>15</sup> in F. LADAME, 1991, "Adolescence entre rêve et action".

<sup>16</sup> Ce que F. LADAME réfère au chapitre VII de "L'interprétation des rêves", FREUD (S), 1900.

<sup>17</sup> La question de la masturbation vient évidemment ici compliquer cette conceptualisation. Toutefois l'aspect strictement auto-érotique est-il à interroger pour la pratique onanistique adolescente, et F. LADAME avance à ce sujet que celle-ci peut recouvrir une fonction d'« action d'essai » dans une perspective de relation objectale et de liaison des pulsions agressives et libidinales. « Pour la masturbation, la seule question importante - dès l'entrée dans l'adolescence, pour la fille comme pour le garçon - est de savoir à qui appartient la main qui donne le plaisir. » [op. cit. note 21, p116].

psyché humaine pour répondre à la nécessité de venir à bout du complexe d'Œdipe, plus précisément pour répondre à l'exigence de trouver à l'adolescence une issue à la tentation incestueuse et parricide. » [op. cit., pp109-110] F. LADAME ajoute que ce « travail du rêve » est en outre alimenté par les rêveries et fantaisies diurnes adolescentes, qui apparaissent « comme le prototype des fantaisies nocturnes qui deviennent conscientes sous la forme de rêves. » [op. cit., p111]

L'autre voie possible serait donc l'**action**. A l'inverse de la décharge à laquelle s'attache la notion de compulsion, l'action n'est accessible pour le sujet que dans l'engagement d'un travail spécifique en direction du **surmoi** au moment de l'adolescence. Or si F. LADAME s'intéresse spécifiquement à « l'aventure de la sexualité », justifiant sa métaphore de l'orgasme pour cette voie transformationnelle précise, son propos pourrait s'appliquer avec pertinence à l'ensemble des activités adolescentes pour y saisir la nature et la fonction de l'objet dans l'économie psychique des sujets. Toute attitude active peut-elle se lire à l'aune de la décharge ou de l'action, qualifiant en cela la présence de l'incestueux et/ou de la triangulation à un moment ponctuel d'une structuration juvénile ?

Enfin notons que F. LADAME situe dans des continuums ces différents mouvements « le long des deux séries d'opposés prégénitalité/génitalité et auto-érotisme/complémentarité... » [op. cit., p106], soulignant que la puberté, en rappelant l'**appartenance à un seul sexe**, touche à l'omnipotence phallique de l'enfant.

### e- René ROUSSILLON : l' « acte de symbolisation »

La question de la décharge et celle de l'orgasme occupe aussi le point de vue de R. ROUSSILLON qui relève que la puberté inaugure un **nouveau régime pulsionnel**, avec en toile de fond la nécessité de découvrir et de s'approprier de nouvelles issues qui diffèrent des modes de **décharge** utilisés par l'enfant de la latence. La découverte de l'orgasme à la puberté, ou plus précisément la « *survenue de la potentialité orgasmique* » [1999a, p10] vient en effet marquer une nette opposition entre deux époques de la vie. Cette rupture « surgit de l'effet de la différence de génération sur le sexuel », elle est en cela à la croisée de « la différence des sexes et de la différence de génération qui sont elles souvent au centre du travail de théorisation. » [Ibid.] Prise dans cette bascule entre sexualité infantile et sexualité adulte, la potentialité orgasmique constitue l'objet d'un travail spécifique de l'adolescence, face à l'obligation de se réorganiser après une telle remise en cause.

R. ROUSSILLON note que cette survenue amène l'adolescent à se confronter à une véritable désorganisation : « Elle provoque une crise de l'ensemble de la régulation psychique et de la « gestion » des solutions proposées aux poussées pulsionnelles, mais elle provoque aussi une crise des modalités de la symbolisation, de son économie d'ensemble. » [op. cit., p11] Toutefois faut-il observer que cette crise, malgré ces effets de disqualification des solutions antérieures, installe parallèlement un autre **rapport à la satisfaction** pour le sujet, et, partant, une avancée décisive dans la levée de cette « *énigme de la sexualité conservée en souffrance au sein de la sexualité infantile.* » [op. cit., p14] En effet, « L'enfant perçoit que l'effort de théorisation et d'intégration qu'il peut produire pour tenter de rendre compte et signifier les mystères et complexités de la sexualité, est affecté d'une insuffisance essentielle que la théorie de la castration ne peut

que tenter d'approcher. » [op. cit., p15] C'est donc bien en ce sens que la problématique de l'adolescence peut être qualifiée de **crise**, lorsqu'elle propose au sujet, parallèlement au **danger** lié à la désorganisation de ses modalités de symbolisation, une telle **opportunité** pour la résolution des secrets qui entourent la sexualité adulte dans les représentations de l'enfant.

La survenue de cette « potentialité orgasmique » et le nouveau régime pulsionnel installé par la puberté comporte enfin une autre conséquence, que R. ROUSSILLON qualifie d' « expérience fondamentale de l'adolescence » [op. cit., p20], et qui concerne précisément le rapport du sujet à l'acte, ou à l'**action**. Cette notion est ici mise en articulation non avec celle de « rêve », mais avec celle de symbolisation, le point de vue étant que la puberté amène l'adolescent à symboliser pour **ne pas être contraint** d'agir, à la différence de l'enfant qui symbolise parce qu'il ne **peut pas** agir. Et si l'on peut effectivement avancer que l'enfant n'est pas dans une si grande impuissance, R. ROUSSILLON rappelle que « bien sûr cet enjeu n'est pas absent de l'enfance mais dans celle-ci les intensités sont plus modérées, nécessairement modérées du fait de l'immaturation pulsionnelle... » [ibid.], cet aspect quantitatif s'ajoutant à la dimension qualitative recouverte par la réactivation de la **généralité**.

Dès la puberté, les processus de pensée doivent inclure quelque chose de cette possible **effraction provenant de l'intérieur** que constitue l'**introjection pulsionnelle**. Cette introjection impose ainsi que l'adolescent symbolise ce qui attaque son activité de symbolisation, n'agisse pas ce qui agit en lui, et trouve ainsi dans la potentialité orgasmique une solution à ce paradoxe : « L'orgasme en effet transitionnalise potentiellement l'introjection pulsionnelle, transitionnalise potentiellement l'opposition de la vie et de la mort <sup>18</sup>, du Moi et de l'autre, de la pulsion et du narcissisme, de l'individu et de l'espèce. » [ibid.]

De ce fait la symbolisation ne peut rester identique à elle-même dans ce passage de la sexualité infantile à la sexualité adulte, l'écart consistant en ce que la symbolisation intègre dans son accomplissement la possibilité adolescente d'**agir**, sous la forme d'un « acte de symbolisation » [op. cit., p21] qui permet au sujet de « jouer pour de vrai, jouer pour le vrai, symboliser pour vivre et non symboliser à la place de vivre, jouer à la place de vivre, telle serait sans doute la leçon que l'adolescence apporte à la symbolisation. » [ibid.]

### **f - Moses LAUFER : « the breakdown » (la cassure)**

M. LAUFER fonde son point de vue sur la première phrase du chapitre de FREUD consacré aux transformations de la puberté, lorsque celui-ci écrit : « Avec le commencement de la puberté apparaissent des transformations qui amèneront la vie sexuelle infantile à sa forme définitive et normale. » [S. FREUD, 1905a, p111] M. LAUFER donne alors à l'adolescence (qu'il situe de 12-13 ans à 21 ans) un rôle d'**intégration de l'identité sexuelle irréversible**. Cette intégration de « l'image du corps physiquement mûr en tant que partie de la représentation que chacun se fait de lui-même » [1981,

<sup>18</sup> Note de l'auteur : ROUSSILLON (R), 1999, "Paradoxe et pluralité de la pulsion de mort", in L'invention de la pulsion de mort, Paris, Dunod.

p410], ou des « diverses images antérieures du garçon ou de la fille à la capacité inconsciente d'être capable d'assumer à la fin de l'adolescence ses propres pensées, sentiments, désirs et actions » [1983a, pp15-16], M. LAUFER la réfère à « la capacité d'assumer la possession de son propre corps. » [op. cit., p16]

Le trouble en ce domaine se présente comme le rejet de « l'intégration d'une nouvelle image d'eux-mêmes comme individus sexués, homme ou femme » [1983b, p64] « Ces adolescents sont hantés par les créations de leur esprit. Ils ont l'impression que c'est leur corps sexuel qui les force à avoir des pensées ou des désirs fous ou pervers et que c'est leur corps qui les oblige à vivre certains fantasmes d'une façon prédéterminée et incontrôlable. » [1983a, p16]

Parmi ces fantasmes qui sont pour M. LAUFER de bons révélateurs de l'état du travail d'intégration de l'identité sexuelle, le « **fantasme masturbatoire central** » occupe une place prépondérante. Précisons que c'est à nouveau sur un propos de FREUD que M. LAUFER s'appuie à ce sujet. Dans un article de 1905 sur l'étiologie des névroses, FREUD reprend son tournant théorique de 1896 (passage d'une théorie du trauma à une théorie du fantasme) et ajoute qu'entre symptômes hystériques et réminiscences infantiles s'insèrent « les fantasmes des malades (fictions mnésiques) - la plupart du temps produits dans les années de puberté... » [1905b, p117]

Ce fantasme masturbatoire central, « dont le contenu renferme les différentes satisfactions régressives et les principales identifications sexuelles (...) est un phénomène universel, et en lui-même n'a rien à voir avec la pathologie. Mais c'est seulement à l'adolescence qu'il s'intègre à l'image du corps sexué, portant avec lui aussi l'orientation des relations sexuelles et des satisfactions de la personne. » [1981, p412] M. LAUFER, qui préfère au terme de pathologie celui de « **cassure** » (« breakdown ») dans le développement, donne notamment à ce fantasme une place prépondérante dans cette installation des difficultés adolescentes, ce qui justifierait que seul un dispositif mettant en jeu un transfert psychanalytique soit pertinent pour traiter ces adolescents : « un aspect critique de la névrose de transfert se manifeste dans la nécessité qu'a l'adolescent d'essayer de contraindre l'analyste à participer à sa pathologie sexuelle - en amenant l'analyste à prendre en charge les actions et les fantasmes de l'adolescent, en réclamant de la part de l'analyste une séduction sexuelle de l'adolescent, ou en se présentant lui-même comme incapable sur le plan sexuel et social. » [op. cit., p413] Que l'analyste ne considère **pas seulement** le matériel clinique présenté par l'adolescent à la lueur des expériences précœdipiennes, et que l'adolescent comprenne le sens **actuel** de sa relation perturbée à son propre corps génitalisé sont les deux objectifs que M. LAUFER propose à travers son approche du « breakdown » à l'adolescence.

### 1 - 3 - 6 - La féminité

---

#### a - PREALABLE

Les adolescentes qui constituent la clinique de notre recherche semblent battues **parce qu'elles sont des filles**. Et les prétextes ne manquent pas pour interdire et corriger : de

sortir, de parler avec des garçons, de s'habiller "comme ça"... Au-delà des risques sexuellement connotés, la nécessité à l'adolescence de rentrer dans de supposées **caractéristiques de la féminité** est tout aussi présente dans ces injonctions familiales en direction des filles : s'occuper de la maison, ne pas répondre à son père et à ses frères, oublier l'ambition professionnelle. Rares sont les adolescentes que je rencontre qui ont accepté ces directives, ayant préféré quitter la maison.

La quasi-totalité de ces adolescentes témoignent en outre de l'**injustice** de cette situation, lorsqu'elles observent que leurs frères de tous âges ne sont l'objet d'aucune de ces contraintes. Ceux-ci peuvent sortir, fumer, obtiennent de l'argent sans difficulté, fréquentent qui ils souhaitent et font la loi à la maison sans beaucoup de réactions de la part des parents.

Ainsi se spécifient l'iniquité et la violence familiales : c'est la féminité qui ferait problème. D'ailleurs beaucoup d'adolescentes ayant à subir cette violence physique verbalisent que **leur féminité naissante** est à l'origine de ces attitudes agressives. Et, comme autant de confirmations, insultes à caractère sexuel, promesses d'un avenir de prostitution et accusations de comportements licencieux viennent très généralement connoter les coups de cette caractéristique sexuelle.

## **b - LA PUBERTE DANS LES CONDUITES DE L'AUTRE**

C'est pourquoi, même si les impératifs éducatifs ont leur pertinence dans certaines assignations parentales ou familiales, et notamment en terme de protection face aux dangers extérieurs, nous ne pouvons ignorer à travers ces observations que la féminité semble **faire vivre** aux hommes de la maison - voire aux mères relayant la domination masculine - une somme d'**excitations psychiques** les renvoyant à des pulsions agressives et libidinales spécifiques.

Et nous ne pouvons que suivre F. COUCHARD lorsqu'elle dit : « Il est évident que les coups donnés par certains pères à leur fille, alors adolescente, semblent parfois adressés à un autre destinataire qu'à celle-ci et notamment au démon que toute femme, par son pouvoir de séduction et par son insatiable appétit sexuel, symbolise et qui la rend si menaçante au regard masculin. » [1993, p736] On observera que c'est jusqu'aux **fantasmes paternels** concernant la féminité et ses composantes sexuelles que l'adolescente paraît devoir gérer ainsi.

Cela recouvre d'ailleurs le point de vue de D. W. WINNICOTT lorsqu'il écrit que ce qui compte dans les problèmes qu'affrontent les adultes et les adolescents c'est « l'impact de l'un sur l'autre, de l'adolescent et du parent. » [1962, p263]

Il s'agit d'un aspect qui peut être évoqué ici sous la forme de la mobilisation psychique des parents confrontés à l'accession de leur fille à la puberté et à l'adolescence. Un propos de M. COURNUT-JANIN nous paraît magistralement résumer ce problème : « Le consensus tacite et inconscient d'une latence commune se trouve rompu ; ici, la situation classique s'inverse : les enfants sont maintenant dans la chambre et les parents à la porte, tout contre. Ce sont les parents qui dès lors se posent des questions et élaborent, tant bien que mal, des théories sexuelles... parentales. » [1988, pp302-303] C'est le destin de ces « théories » qui nous intéresse ici, et qui, du

refoulement au **passage à l'acte violent**, se donne comme un ensemble de possibles que les adolescentes elles-mêmes ont à intégrer à leur propre travail psychique. Ce que nous écrivions page 33 sur l'utilisation phallique du corps par l'adolescente entre dans cette perspective relationnelle, ce qui inclut « ... les ravages narcissiques que provoquent les scènes paternelles lors du premier essai, toujours maladroit, de maquillage, ou lors de premiers appels téléphoniques de garçons. » [F. DOLTO, 1982, p108]

Bien sûr, la violence agie ou cautionnée par certains parents entre dans ce continuum. Les adolescentes peuvent alors avoir l'impression qu'elles déclenchent **une telle excitation chez l'autre** que celui-ci ne peut plus la contrôler ou la limiter. C'est aussi ce que F. COUCHARD souligne lorsqu'elle écrit que « L'expression de cette violence fait sortir, et l'agresseur et l'agressé, des limites de l'élaborable, les rendant méconnaissables l'un à l'autre. Des affects d'étrangeté, de trouble et de grande ambivalence peuplent, en effet, les souvenirs des femmes évoquant ces scènes de leur passé. » [1993, pp736-737]

Devons-nous rappeler ici que le **maniement de l'agressivité** est un des enjeux de l'adolescence, et qui nécessite, pour être intégratif, de se produire « dans un climat qui doit rester globalement positif. » [P. JEAMMET, 1980a, p77] Or non seulement le déchaînement d'agressivité de l'entourage apparaît sans beaucoup de limites, mais il est produit par ceux dont l'adolescente attend précisément une aide pour contre-investir sa propre poussée d'agressivité pulsionnelle. L'objet manifeste alors les mêmes caractéristiques que la pulsion ; celle-ci est en quelque sorte renforcée par le monde extérieur, tout comme la violence environnementale paraît justifiée par le monde fantasmatique de l'adolescente. « Quelque chose d'elle-même est à ce point **attractif, irrésistible** pour les proches qu'il les transforme en agresseurs » pourrait être une représentation de cette situation intersubjective chez l'adolescente battue...

Ici, c'est la féminité qui se fait séductrice, renversant quelque peu le premier rapport de séduction que l'objet exerce sur l'enfant. Toutefois cette séduction entre-t-elle bien dans le cadre des satisfactions narcissiques que nous avons évoquées comme habituelles à l'adolescence ? Nous pourrions répondre rapidement que le déplaisir exprimé après ces expériences de violence ne semble avoir guère de rapport avec les bénéfiques attendus des premiers moments de séduction adolescente.

Mais ce serait revenir à un point de vue bien mécaniciste, qui ferait la part belle au seul **principe de plaisir**, et qui négligerait le fait que les attitudes adolescentes que nous observons paraissent parfois encourager de tels moments d'affrontement. Bien sûr, ce qui apparaît alors comme une **compulsion au conflit** pointerait à l'intérieur de notre clinique, y compris dans les éléments transférentiels dont nous ferons état. Une telle question nous amènera d'ailleurs à interroger les notions de traumatisme et de masochisme à l'adolescence dans le cours de cette partie conceptuelle.

### c - LES COMPOSANTES SEXUELLES DE LA VIOLENCE

La menace de **recevoir** hante les souvenirs et les craintes des adolescentes frappées : *"Si j'te croise en ville tu vas voir ce que tu vas recevoir... !!"* *"Walou c'que j'ai reçu en rentrant hier, moi...!!!"* Mais la polysémie du terme "recevoir" ne pose-t-elle pas à sa façon la question de savoir ce qui est en jeu **dans les fantasmes de chacun** lors de ces

menaces ou de ces scènes de violence ? Car si ce « recevoir » suppose a minima une « réceptivité », et si la féminité engagée dans cette violence familiale l'est au titre de ce recevoir-là, alors nous devons garder à l'esprit tout au long de ces pages que la **réceptivité féminine** est, dans certaines organisations familiales, un objet de violence davantage qu'une composante d'évolution psychosexuelle.

De façon plus large d'ailleurs, un lien entre **violence** et **sexualité** peut être fait ici. Citons FREUD qui dans certains textes évoque au sujet des représentations infantiles la prééminence d'une **conception agressive des relations sexuelles**. L'enfant « conçoit le rapport des sexes comme un acte d'hostilité, une sorte de domination violente » [1904, p56], dans laquelle le père commet régulièrement « une nouvelle agression contre la mère. » [1908b, p24] D'ailleurs « lorsque de jeunes enfants sont témoins des rapports de leurs parents (...), ils ne manqueront pas d'interpréter l'acte sexuel comme une espèce de mauvais traitement, ou d'abus de force » [1905a, p93].

Puis c'est à l'inverse le rappel d'une **conception érotisée d'une relation d'agression** qui peut convenir ici, autre variante, articulation inverse. Nous la trouvons chez FREUD dès 1905, lorsqu'il relie **fessée** et renforcement des **pulsions partielles** : « Une des origines érogènes de la tendance passive à la cruauté (masochisme) est l'excitation douloureuse de la région fessière, phénomène bien connu depuis les Confessions de J.-J. ROUSSEAU » [1905a, p90], puis lorsqu'il interroge le fantasme « un enfant est battu » dès lors que cette représentation suscite des sentiments de **plaisir infantile**, faisant rejoindre au petit fantaste une position de voyeur sadique.

Ces premiers éléments nous amènent à faire le constat que notre problématique se déploie à partir d'une réalité **intersubjective**, qui semble d'abord mettre en jeu les **processus paternels**, ou masculins, ou parentaux, initiant la violence sur ces jeunes filles. Nous devons toutefois rappeler que ces attitudes apparaissent en réalité comme les résultats de la rencontre de ces pères avec la féminité naissante de leurs adolescentes, ce qui justifie qu'après cette introduction qui voulait décrire le contexte **intrafamilial** de ces questions de maltraitance, nous avançons maintenant sur ce qui est jeu dans la féminité. Notre matériel clinique reprendra après cette partie théorique cette perspective intersubjective.

## **d - FEMINITE ET EFFRACTION CORPORELLE**

Reprenons maintenant le rapprochement entre violence et féminité, lequel connaît aussi sa justification lorsque la découverte du vagin (ou sa redécouverte) par la fille implique pour elle de penser la **pénétration**, et ainsi d'élaborer quelque chose d'une réceptivité féminine qui, alors, peut impliquer dans cette perspective une certaine dimension de **violence**. C'est ce qu'avance J. GUILLAUMIN lorsqu'il dit du travail d'élaboration de la féminité qu'il inscrit chez la fille « ... la violence du monde "extérieur" au compte du destin libidinal par le "traumatisme" de l'effraction physique du corps dans le coït. » [1983, p95] D'ailleurs les transformations pubertaires prêtent elles-mêmes à cette métabolisation par l'installation du cycle menstruel, R. DIATKINE écrivant que pour la fillette avant la puberté « ces transformations à venir sont à la fois la marque d'un futur gain narcissique, et la menace d'une future effraction corporelle. Souhaiter avoir ses règles n'est pas étranger au désir d'être violée... » [1979, p371]

Ainsi la féminité ouvre à l'adolescence, en deçà de cette question sur la violence reçue et au-delà des menaces de « recevoir », à un ensemble d'interrogations sur la réceptivité, fût-elle réceptivité subie.

### e - FREUD ET LA NOTION DE FEMINITE

Que l'adolescente fasse la découverte de son vagin ou qu'elle n'en fasse que la redécouverte, l'apparition du flux menstruel signe en tout premier lieu une capacité nouvelle de procréation qui donne à la cavité vaginale des caractéristiques inédites, pouvant se représenter dans des **fantasmes de contention** (du pénis masculin, du bébé...) projetés sur un espace interne potentiellement structuré de désir et de créativité.

FREUD écrit que le vagin « n'est pour ainsi dire pas présent pendant de nombreuses années ; peut-être ne commence-t-il à produire des sensations qu'à la puberté » [1931, p141], considérant que l'organisation sexuelle de la fille est d'abord **phallique**. Pour H. DEUTSCH, celle-ci est si peu clitoridienne qu'elle peut être considérée comme « « dépourvue d'organe » au cours de sa phase phallique » [1945a, p197]. D'ailleurs il apparaît clairement pour FREUD que la fillette organise sa psychosexualité **autour du clitoris**, « qui constitue la zone érogène prépondérante. Mais cet état n'est pas stationnaire : à mesure que se forme la féminité, le clitoris doit céder tout ou partie de sa sensibilité et par là de son importance, au vagin. » [1933, p155] Pour FREUD, c'est à l'adolescence que ce dernier prend toute son influence, la puberté étant « caractérisée chez la jeune fille par une nouvelle vague de refoulement, qui atteint particulièrement la sexualité clitoridienne. » [1905a, p130] Toutefois pas d'installation d'une féminité totalement tournée vers la réceptivité pour FREUD, puisque, organisation sexuelle phallique oblige, l'épanouissement de la féminité « reste exposé à la perturbation résultant des séquelles de la période masculine antérieure. (...) ce que nous, hommes, appelons « l'énigme de la femme » dérive peut-être de cette expression de la bisexualité dans la vie féminine. » [1933, pp175-176]

La féminité se marque alors pour FREUD d'une « **envie du pénis** ». « Dans les cas les plus favorables, cette convoitise ne peut être réprimée sans le déploiement d'un grand effort psychique. » [op. cit., p164] Toutefois, au titre des conséquences directes et insuffisamment réprimées du « penisneid », l'envie de réussir intellectuellement ou la jalousie constituent pour FREUD des traits de caractères typiquement féminins, ainsi que le désir d'enfant comme équivalent symbolique de cette envie du pénis.

### f - M. KLEIN ET LA RECEPTIVITE FEMININE

Mais les travaux de FREUD ont été interrogés dans cette conception de la féminité, M. KLEIN (et son école) puis E. JONES considérant que la fille était dès les premiers mois féminine, et dans un **désir du pénis paternel**. Evoquant cette « phase phallique » mentionnée par FREUD, M. KLEIN la situe, elle, comme un mouvement **défensif** face à l'angoisse engendrée par la **rivalité œdipienne avec la mère**. Mais il faut rappeler ici que cette conceptualisation n'a de sens que si l'on admet que « ... les premières étapes du conflit œdipien et de la formation du surmoi s'étendent, grosso modo, du milieu de la première année jusqu'à la troisième année. » [1932b, p137]



Nous lisons alors que dès la fin de la première année, « les tendances œdipiennes de la fille s'ébauchent sous la forme d'une convoitise orale, qu'accompagnent déjà des pulsions génitales, du pénis de son père. Son désir de prendre à sa mère le pénis paternel pour se l'incorporer me paraît d'une importance fondamentale dans le développement de sa vie sexuelle. » [1932c, p210] Puis **tous les registres pulsionnels** sont investis dès cet âge pour M. KLEIN, oralité, analité, urétralité s'ajoutant à la génitalité présente dans cette situation, et dans un contexte où les fantasmes sadiques infantiles mettent en scène d'innombrables attaques et anéantissement réciproques, portant aussi bien sur l'intérieur que l'extérieur du corps de chacun.

Concernant la féminité, M. KLEIN met ainsi en avant l'**oralité** et l'**analité** comme autres modèles de la réceptivité. Toutefois à la suite de l'Œdipe précoce, c'est la complémentarité sexuelle elle-même qui semble présente pour cet auteur dans les fantasmes de la petite fille : « Même si elle assimile, sous l'action dominante de ses pulsions orales et anales, le vagin à la bouche et à l'anus, elle le conçoit, (...) comme une cavité de la région génitale destinée à recevoir le pénis du père. » [op. cit., p224]

M. KLEIN développe ici l'idée d'une **réceptivité primaire** chez la petite fille, laquelle investirait l'intérieur de son corps comme pouvant accueillir et conserver toutes sortes d'objets bons ou mauvais, appartenant notamment au père, celui-ci déjà repéré comme masculin par la petite fille.

Ce qui se présente comme contemporain du travail de détachement de la fille vis-à-vis de sa mère conduit M. TOROK à avancer que « l' « envie du pénis » apparaît alors comme une revendication déguisée - non pas de l'organe et des attributs de l'autre sexe - mais de ses propres désirs de maturation et d'auto-élaboration à la faveur de la rencontre de soi dans la conjonction des expériences orgasmique et identificatoire. » [1964, p213] Ici ce point de vue remet l' « envie du pénis » dans une perspective de **conflit prégénital**, et en décrit la fonction défensive face aux angoisses suscitées par des tensions fusionnelles beaucoup plus archaïques.

C'est aussi ce que soutient J. CHASSEGUET-SMIRGEL lorsqu'elle écrit que « L'envie du pénis n'est au fond que l'expression symbolique d'un autre désir. La femme ne veut pas être un homme mais se dégager de sa mère en étant complète, autonome, femme. » [1964, p182] Ce point de vue nous amène à dire que pour M. KLEIN et son école, le désir d'enfant vient **avant** l'envie du pénis.

Ainsi pour le même courant, l'adolescence féminine est l'occasion de retrouver les « rêveries et les phantasmes masochiques » [C-J. LUQUET-PARAT, 1964, p134] qui remettent précisément en jeu les angoisses œdipiennes précoces ou leurs traces résiduelles. On observe alors que « ... la fille reprend d'une manière régressive et défensive une position active, (...) une revendication du pénis, le pénis est désiré pour soi, il s'agit de l'avoir pour ne pas être pénétrée. » [op. cit., p135] Mais avoir un enfant peut aussi représenter cette position **active**, à travers une possession défensive que nombre d'adolescentes mettent d'ailleurs en jeu dans la réalité.

## **g - FEMINITE ET PASSIVITE**

Cette idée de position active est ici surdéterminée. Le débat sur la féminité implique

couramment que soit évoquée l'alternative **activité/passivité**, chaque auteur mettant quelque soin à se dégager d'une position caricaturale dans laquelle à l'homme « actif » correspondrait l'image d'une femme « passive », exclusivement tournée vers l'intériorité (utérine, domestique)<sup>19</sup>. Dans son article de 1933 sur « la féminité », FREUD s'emploie dès les premières pages à référer à l'anatomie cette représentation. Mais plutôt que de décrire la féminité comme une orientation vers la passivité des tendances objectales auparavant actives, FREUD préfère la définir comme une **recherche active de passivité** : « ... la féminité se caractérise, au sens psychologique, par un penchant vers des buts passifs, ce qui n'est pas la même chose que de parler de passivité. » [1933, p151]

Il serait possible dire que FREUD réintroduit ainsi l'activité et l'**intention** dans la réceptivité, ayant soin ainsi de différencier cette dernière de la seule notion de passivité. D'ailleurs son écrit le montre prudent à ce sujet en raison du **déterminisme social** : « Gardons-nous cependant de sous-estimer l'influence de l'organisation sociale qui, elle aussi, tend à placer la femme dans des situations passives. » [op. cit., p152] Toutefois J. COURNUT rappelle à ce sujet que « la passivité n'est pas déshonorante ; on peut la considérer comme une activité réceptrice, mais, plus profondément, quand elle est une vraie passivité, elle permet un certain nombre de bénéfices en forme de gains de plaisir » [1998, p399].

Notons d'ailleurs que la conceptualisation de FREUD sur cette question de la féminité prenait appui sur la réalité anatomique (l'absence de pénis chez la femme) dès 1925, délaissant alors les termes utilisés dans son article « Un enfant est battu » (1919), lequel privilégiait encore une conception dans laquelle le fantasme de fustigation de la fillette entraînait un complexe d'Œdipe féminin moins infériorisé par rapport au garçon. S. FAURE-PRAGIER fait l'hypothèse que ce changement de point de vue chez FREUD est à attribuer aux conséquences de l'analyse qu'il conduit avec sa fille Anna de 1918 à 1922. Ce travail, qui lui fait entendre chez sa fille une lutte laborieuse contre ses sentiments œdipiens, ne semble pas modifier ses positions de père. « L'amour excessif de Freud pour Anna ne semble pas le culpabiliser. Bien au contraire, il exprime son désir de la garder toujours avec lui. » [1999, p47] Soucieux de parer à toute responsabilité dans la constance des sentiments œdipiens d'Anna, FREUD semble trouver « une solution par la théorie. L'anatomie est devenue la responsable. Freud innocente le père qu'il fût et absout alors tous les pères. Prendre la mesure de la force des sentiments œdipiens non résolus chez sa fille paraît avoir un lien chez Freud avec la brusque prise en compte de « la différence anatomique entre les sexes » qui apparaît comme une défense opportune. » [op. cit., p48]<sup>20</sup>

## h - OUVERTURE, FERMETURE ET ESPACE INTERNE

<sup>19</sup> Sauf peut-être H. DEUTSCH lorsqu'elle définit ainsi l'activité de la femme : « Son activité ayant un caractère maternel, elle est destinée, si les conditions sociales s'y prêtent, à avoir de nombreux enfants, ou à se consacrer à des activités de remplacement. » (1945b, p243).

<sup>20</sup> C'est elle qui souligne (toutes les citations ultérieures comportant un soulignement le doivent à son ou ses auteurs).

On peut d'ailleurs observer que ce point de vue freudien organisé par l'absence de pénis chez la femme avait d'abord été précédé par une **autre approche** de la féminité, comme si trois périodes se succédaient dans sa pensée : « Curieux effet de contraste : les femmes dont la parole est recueillie dans les premiers textes freudiens ne souffrent pas d'un manque, mais au contraire d'un trop-plein qui, lors d'une expérience traumatique, s'est incrusté dans le psychisme. » [M. SCHNEIDER, 2002, p70] Nous ajouterons que c'est le passage de la théorie du trauma à celle du fantasme qui peut avoir occasionné ce changement de point de vue chez FREUD.

Car la théorie soutenue jusqu'à l'abandon de la Neurotica en 1896 est construite sur une représentation du matériel pathogène vu comme un **corps étranger**, l'objectif étant de faire sortir - « extirper » [1895b, p235] écrit FREUD - les représentations qui s'attachent à la séduction de l'enfant par l'adulte.

Le féminin qui souffre, souffre en fait de l'effraction de son espace interne par ce noyau pathogène, espace secondairement théorisé autour de ses possibilités de s'ouvrir ou de se fermer aux intrusions potentielles de l'environnement. Les métaphores utilisées par FREUD pour penser les processus vont d'ailleurs dans ce sens lorsqu'il compare la complexité du matériel pathogène et « l'étroitesse de la conscience » en interrogeant « comment pareil chameau a pu passer par ce trou d'aiguille. » [Ibid.] Puis la conscience est décrite comme un « défilé » pouvant être « obstrué » par la résistance au travail de la cure...

M. SCHNEIDER observe dans un autre texte que FREUD avance au sujet du travail thérapeutique l'idée d'une « **admission** », le sujet devant accepter « ... une nouvelle représentation (le mot acceptation étant pris dans le sens de créance, de reconnaissance d'une réalité). » [S. FREUD, op. cit., pp216-217] M. SCHNEIDER précise que cette notion d'admission apparaît aussi dans « Les théories sexuelles infantiles » pour désigner l'accomplissement destiné au vagin, c'est-à-dire à « la cavité qui reçoit le pénis » [S. FREUD, 1908b, p21]. « La possibilité d'une telle « admission » préside en effet à la naissance de chacun. Il s'agira donc, dans la reprise, sur le plan psychique, d'une telle adoption, de s'inscrire dans le sillage d'une originaire opération d'admission. Opération qui obéit ainsi à un paradigme féminin-maternel. » [M. SCHNEIDER, 2000, p140]

C'est la notion d'**ouverture** qui sera reprise par J. SCHAEFFER dans un point de vue dans lequel la femme hérite du « féminin » à l'occasion de sa relation avec son amant. Observant que la pulsion sexuelle est contradictoirement « **à la fois ce qui nourrit et effracte le psychisme** » [1999, p30], J. SCHAEFFER, inscrivant l'envie du pénis dans une prévalence de la complémentarité sexuelle, donne à l'homme le rôle de porter la poussée libidinale « dans le corps de la femme, pour ouvrir, créer son « féminin » en le lui arrachant » [op. cit., p31]. C'est pourquoi cette conceptualisation fait la part belle au **conflit** dans la psychosexualité féminine, conflit « *entre libido et analité* » [Ibid.] parce que le moi résiste à l'effraction en mettant en avant ses défenses anales, mais aussi conflit « constitutif, qu'elle [la femme] le dénie ou non, de la sexualité féminine : **son moi hait la défaite, mais son sexe la demande, et, plus encore, l'exige** e. » [op. cit., p32] Notons que J. SCHAEFFER donne à la **relation avec le partenaire** une importance primordiale dans cette ouverture à la génitalité, écrivant que « ... l'effraction par la poussée constante de la libido s'avère plus facile pour le sexe de la femme, dont c'est le destin d'être ouvert

(...) parce qu'elle y est aidée par l'homme... » [Ibid.]

C'est pourquoi nous poserons ici que le concept d'**activité à but passif** était peut-être aussi une façon pour FREUD de conserver vivante à l'intérieur d'une théorie de la féminité la représentation de cette ouverture-fermeture et au-delà, l'idée que le féminin peut aussi se spécifier par sa lutte contre l'appropriation de son espace ou de ses espaces internes par l'objet effracteur, réintroduisant la question de la **limite** à cette passivité. Ainsi le risque de l'emprise s'attache au féminin tout autant que la réceptivité, et ce fait n'est pas absent de la « seconde » théorie de FREUD sur cette question.

Rappelant qu'une réflexion sur le couple actif-passif intègre « un renversement des positions respectives du sujet et de l'objet qui ne peut se concevoir hors d'une **dynamique du fantasme** » [1999, p1640], M. PERRON-BORELLI note d'ailleurs que l'activité est liée dans ce contexte « à la pulsion d'emprise et la passivité à l'investissement narcissique de la dépendance originelle à l'objet. » [op. cit., p1641] C'est la question d'un rapport ambivalent à l'objet qui est posée ainsi, proposant, plutôt qu'une opposition, un **rythme d'investissements actifs et passifs** propre à chacun.

Enfin soulignant que la visibilité des organes génitaux masculins et l'**invisibilité** des organes féminins a des effets sur les fantasmes de chacun, J-M. QUINODOZ fait la supposition que, « au-delà des répercussions sur le sujet lui-même, la nature dissimulée de la sexualité féminine [a] également des conséquences sur ce que la fille « donne à voir » de sa sexualité féminine, ainsi que sur la manière dont celle-ci est appréhendée par des personnes de l'entourage... » [1998, p1793] Ne peut-on pas dire que cette « dissimulation » est une des raisons qui font que dans les fantasmes masculins - et la position des pères ou des frères dans notre clinique irait dans ce sens - la féminité peut être vue comme un **espace à contrôler** ?

### **i - LA RECEPTIVITE VAGINALE**

Notons alors les conséquences théoriques d'une telle représentation sur l'accueil par l'adolescente de ses premières relations érotiques, laquelle conjuguerait alors **attente et ouverture par l'objet**. Anticipons quelque peu sur notre recherche en disant que les adolescentes évoquées ici trouvent des réponses plus complexes à cette question de la **réceptivité**, mêlant alors à ces premières notions la violence effractive, les fantasmes incestueux ou le masochisme comme solution.

L'approfondissement de cette question pourrait d'ailleurs nous amener – mais cette recherche n'en est pas le lieu – à interroger **la réceptivité du garçon**, si l'on admet avec M. KLEIN que c'est « sous l'action dominante de ses pulsions orales et anales »<sup>21</sup> que la réceptivité de la fille se met en place.

Car pourquoi exclure de la problématique de celui-ci des fantasmes d'intériorité corporelle liés aux expériences de pénétration/expulsion étayées sur ses propres besoins primaires ? Comment différencier les représentations de la réceptivité féminine et masculine, et ceci chez le garçon et chez la fille, voire chez l'homme et chez la femme qu'ils deviendront ?

<sup>21</sup> cf. notre citation de M. KLEIN, page 54.

On pourrait répondre que c'est par le fait que le vagin n'est pas simplement un réceptacle de plus, troisième terme d'une trilogie comprenant d'abord la bouche et l'anus. C'est que la fille « le conçoit,(...) comme une cavité de la région génitale destinée à recevoir le pénis du père. »<sup>22</sup>

D'ailleurs cette reprise du propos de M. KLEIN nous amène à souligner que sa théorie de la féminité intègre dès la première année de la vie une représentation de la **complémentarité sexuelle** (dont il faudrait d'ailleurs trouver l'équivalent chez le garçon). Or si le vagin peut bien se présenter chez la petite fille comme une cavité source de plaisir, peut-on pour autant en conclure qu'il détermine alors le pénis comme un objet adéquat, excluant en cela **tout autre représentation d'objet pénétrant** ? C'est la distinction que propose P. GUTTON à ce sujet : « l'érogénéité du vagin au premier âge marque une différenciation sexuelle de genre, non pour autant un couple complémentaire avec le pénis tel que j'en parle à la puberté. » [1983, p205] Ici, l'idée de la différence des genres s'oppose, en la précédant sur le plan de l'évolution, à celle de la différence des sexes, laquelle implique d'avoir déjà intégré la question du désir. Or c'est précisément parce que l'enfant se demande « ce que ça veut dire » [O. MANNONI, 1969, p61] que cette différence des genres qu'il est prêt à entrer, vers deux ou trois ans, dans une représentation « virilité/féminité » qui succède au couple « masculin/féminin » ayant cours au premier âge, et entrer ainsi dans une représentation de la différence des sexes.

Peut-être peut-on penser que le vagin n'est pas ignoré par la petite fille dans ses perceptions internes (et pourquoi serait-il ressenti identiquement par toutes les fillettes ?), ce fait **n'excluant pas** la sexualité clitoridienne. D'ailleurs n'est-ce pas dans cette hypothèse sa représentativité qui poserait davantage question ? Enfin ajoutons que c'est **ce que la mère transmet** à son enfant de son insatisfaction ou de son épanouissement au sujet de la naissance d'une petite fille, et aussi bien de sa propre féminité vaginale et utérine, qui pourrait avoir plus d'importance encore dans l'élaboration de ces expériences corporelles.

Pour le garçon, nous pourrions dire alors qu'il est davantage en situation de construire des « théories sexuelles infantiles » dans lesquelles la **réceptivité est d'abord anale**. Ce dernier point entre en outre dans la construction œdipienne du garçon au titre de la passivation homosexuelle en direction du père, et des fantasmes de castration qui occupent cette même période.

Nous devons toutefois dire qu'au-delà de ces questions de découverte et de réceptivité vaginales, c'est la dimension de l'**enfantement**, au sens le plus large, qui est présente dans cette construction de la féminité. « C'est (...) dans cette relation précoce à la mère, pensons-nous, que la féminité va se transmettre de mères en filles, féminité liée à l'envie d'enfanter - ce qui est un tout autre choix que d'être mère ; c'est sans doute pourquoi nous retrouvons ce modèle universel de faire vivre, d'enfanter, dans le désir que peuvent éprouver hommes et femmes de créer une œuvre, quelle qu'elle soit, œuvre d'art, découverte scientifique ou autre. » [A. LE GUEN, 2001, p50]

## J - ANGOISSE DE CASTRATION ET LIMITE DE LA RECEPTIVITE

<sup>22</sup> id.

Reprenons en disant, sur un plan différentiel, que **tous les enfants** présentent initialement des manifestations et satisfactions pulsionnelles mettant en jeu des transitions entre l'absorption et l'éjection, la rétention et l'expulsion, la pénétration et la fermeture, avec en toile de fond cette question de la créativité. Bien sûr, filles et garçons font avec leurs propres réalités corporelles, mais aussi avec les attitudes parentales de surgissement ou de réceptivité qui mettent préalablement en forme les mouvements pulsionnels de l'enfant.

FREUD dit que « chaque individu présente un mélange de caractères génitaux propres à son sexe et de caractères propres au sexe opposé, de même qu'un mélange d'éléments actifs et passifs, que ces éléments d'ordre psychique dépendent ou non des caractères biologiques. » [1905a, note 76, p185] C'est lors de son entrée dans l'Œdipe que la fille inscrit dans ses attitudes actives autre chose que l'expulsion ou le jaillissement masculins. Cette réceptivité-là, organisée autour du fantasme d'introjection du pénis paternel, suppose des mouvements historiquement datés, et par l'assomption de la **différence des sexes**, et par la **rivalité** à la mère œdipienne.

Mais les angoisses filiales d'une **rétorsion maternelle** permettent de comprendre le destin de cette réceptivité : au moment même de leur élaboration, c'est le refoulement des premières représentations d'un vagin pénétrable qui s'observe chez la fillette, dans le contexte d'une forte angoisse de castration liée à cette rivalité à la mère. L'aspect positif de cette angoisse est qu'elle donne une limite aux représentations infantiles de pénétration vaginale, et, plus précisément de réceptivité féminine.

Car si la nature de l'éprouvé d'un espace interne comme le vagin reste assez énigmatique au sujet de la petite enfance, l'idée que de façon précoce la réceptivité et les fantasmes qui y ont trait doivent être métabolisés **par une intervention extérieure** en est une autre.

Car comment imaginer une médiation qui métaboliserait l'ouverture et la réceptivité féminines et quels en seraient les modèles ? Apparaît d'abord l'idée de la **castration orale**, comme un renoncement au cannibalisme et sous la forme du sevrage - « sevrage du corps à corps » [1984, p102], selon l'expression de F. DOLTO -. Puis la **limitation de l'érotisme anal** pourrait être mise en évidence, à travers l'intervention de la mère anale qui « ne fait pas que combattre la rétention. En d'autres circonstances, elle l'exhorte, elle l'impose. » [C. TERNYNCK, 2000, p17]

Mais la question que nous posons ici est notamment celle de la protection contre les risques d'**effraction** au moment même où la petite fille œdipienne se détourne de celle qui a jusqu'alors assuré cette protection. A ce sujet la féminité, nous rappelle FREUD, s'acquiert dans un mouvement qui comporte une grande part d'**hostilité** en direction de la mère : « l'attachement à la mère se transforme en haine. » [1933, p159]

Ici le modèle devient plus flou, et doit se définir dans l'ambivalence. En effet, la continuité des organisations pulsionnelles amène à observer une « ... équivalence entre l'oralité et la génitalité qui poursuivent le même but pulsionnel d'intromission, d'incorporation, de mise à l'intérieur de soi et qui risquent de cumuler leurs potentialités effractives » [C. TERNYNCK, op. cit., p20], ainsi que le fait que la mère anale apprend à sa fille « à se contenir, à se retenir, à se prémunir à l'encontre des orifices corporels de

toute souillure. (...)se forge ainsi toute une fantasmagorie du pur et de l'impur féminin ; s'imposent progressivement comme idéal sexuel, les figures de l'immaculé, du virginal... » [op. cit., p17]

Et c'est sur cette construction relationnelle que l'apparition des règles installe un enjeu de taille : « Sang qui coule égale excrétion : le saignement qui n'est pas dominable devient « preuve » de l'échec du contrôle sphinctérien. (...) L'habituelle participation maternelle dans les préceptes d' « hygiène » personnelle n'est-elle pas l'écho des lointaines interactions mère-fille du temps de l'apprentissage sphinctérien ? » [F. LADAME, 1983, p230] Cette **mère anale** réintroduit ainsi à l'adolescence un échange - à propos du sang menstruel - qui renvoie à la question de l'autonomisation (qui gère la propreté ?), à la dé-narcissisation liée à l'éventuelle « honte du vagin » transmise par la mère, et à la nécessité de poursuivre le travail d'identification par l'introjection des caractéristiques, anales entre autres, de la féminité.

La féminité implique de ce fait pour être intégrée à cet âge l'absence **et** la présence de la mère. C'est pourquoi nous avancerons maintenant sur la question de ce qu'est un **accompagnement maternel** à l'adolescence...

## **k - LA MERE ET LA DIFFICULTE DE S'EN DETACHER**

Tous les courants théoriques évoquent unanimement l'agressivité de la fillette pour sa mère en la reliant à une revendication - phallique ou féminine -, mais aussi à la situation de **maternage** elle-même.

Car si, parallèlement à l'hostilité, FREUD va jusqu'à parler de **haine** de la petite fille pour sa mère, c'est qu'au-delà de l'insatisfaction d'être « incomplète », il observe que son amour primaire pour la mère comporte une **condition** qui ne se trouve pas chez le garçon. « Elle avait pour objet premier sa mère » [1931, p139] : c'est ainsi que FREUD, dans son article sur la sexualité féminine, commence à décrire le cas de la fille, présentant cette réalité objectale comme une difficulté particulière. Car derrière cette constatation qui ne différencie pas encore le garçon et la fille pointe le fait que cette **identité de genre** rend les choses plus difficiles pour celle-ci. C'est que la relation de la fille à sa mère supporte à elle seule tous les mouvements constitutifs de la psyché - agressivité, libido et identification s'adressant au même objet - ce qui rend la séparation plus délicate que dans le cas du garçon. De ce fait, « On repère assez vite les inconvénients de ce prolongement des expériences fusionnelles primaires et, notamment, les conséquences sur les conflits dépendance-indépendance, activité-passivité. » [F. LADAME, 1983, p222]

De façon plus générale, FREUD souligne que cette relation primitive à la mère **peut n'être jamais surmontée**. D'ailleurs à le lire sur cette question, on peut se demander si la libido ou l'agressivité ressenties par la fillette en direction de quiconque, à commencer par le père, ou toute relation familiale ou sociale ultérieure, ne portent pas l'empreinte, à peine déformée, de cet antagonisme originaire. D'ailleurs pour FREUD, c'est le mari qui est souvent l'objet d'un tel déplacement : « Beaucoup de femmes (...) répètent sur lui dans le mariage leur mauvaise relation avec leur mère. Le mari devait hériter de la relation au père et il hérite en réalité de la relation à la mère. » [1931, p144] Mais qu'est-ce qui est

spécifique à la petite fille dans cette situation ?

Pour R. J. STOLLER, ce rapprochement peut constituer un atout : « Le développement de liens indissolubles avec la femellité et la féminité de la mère ne peut, dans la symbiose normale mère-nourrisson, qu'augmenter, chez la fille, le sentiment d'identité. Si la mère peut assurer cette fondation chez sa fille, alors une force - une permanence, une partie de l'identité - sera solidement établie et sera utile à l'enfant face aux vicissitudes ultérieures du genre, dans la situation œdipienne, par exemple. » [1973, p152] On trouvera ici l'idée que c'est le petit garçon qui est susceptible de rencontrer des difficultés dans l'établissement de sa masculinité, précisément parce qu'il est amené à côtoyer cet objet d'un autre-genre à une époque où son moi présente une grande immaturité.

Mais citons aussi C. TERNYNCK, qui à l'inverse de la citation précédente rappelle qu'au contraire du garçon connaissant d'emblée une entière différenciation sexuelle, « la fille est investie comme semblable et court le risque d'être méconnue dans son altérité. Embrassement, enlacement, emboîtement (...) seraient évocateurs de cette toute première relation marquée, côté mère, par l'investissement érogène du corps entier et l'imprécision des limites. » [op. cit., p8] Observons ici que la menace, plus que de la labilité du moi de l'enfant, viendrait de la mère et de son narcissisme potentiellement envahissant...

Cette identité de genre entre mère et fille constitue une homosexualité dite « primaire ». A. LE GUEN revient sur le terme d' « homosexualité » qui lui « paraît quelque peu impropre : mieux vaudrait parler de « monosexualité primaire », et sans doute serait-il même plus juste de désigner simplement cette relation comme étant un « amour narcissique féminin » entre mère et fille. » [2001, p27] E. KESTEMBERG définit, elle, l'homosexualité primaire par les « *échanges amoureux premiers* entre un sujet et sa mère au travers de toute une série de contacts corporels intéressant le corps tout entier, notamment la peau, le regard, la voix. » [1984, p20]

Ce lien, largement marqué par sa composante narcissique (narcissisme de l'établissement de la psyché pour le bébé, reconnaissance narcissique pour la mère), contient en lui **danger** et **opportunité** qui caractérisent les difficultés de cette prime séparation à venir. C'est ce qui amène P. GUTTON à écrire que « Le drame de la féminité se joue d'abord entre mère et fille en deçà de la névrose infantile, dans l'ante-œdipien » [1983, p203], amenant à la question de savoir si la fille, et ceci plus que le garçon, peut réellement se séparer un jour de sa mère.

Une fois la mère constituée comme objet total et sexué s'engage alors une autre relation, construite sur une « homosexualité secondaire », comme on parle de « narcissisme secondaire », et qui se déploie dans le registre des pulsions pré-œdipiennes, puis de l'œdipien, suivant les organisations libidinales qui y ont cours.

Cette relation seconde se déploie dans un contexte marqué peu à peu par la **différenciation sexuelle**. Elle correspond à ce que FREUD a pu évoquer sous le terme d' « œdipe inversé » et constitue le fond du travail des identifications secondaires. Ici, c'est l'alternative proposée par le couple masculin/féminin qui en incarne le mieux l'enjeu identificatoire (à l'inverse d'une relation primaire marquée de l'opposition phallique/châtré).



## I - UNE DUALITE D'IMAGES MATERNELLES A L'ADOLESCENCE

Et si la relation primaire, en raison de l'hostilité que nous avons mise en perspective dans les pages qui précèdent, peut être renvoyée à la question de la fusion, de la rivalité et du conflit, l'homosexualité secondaire organise ensuite, par le jeu identificatoire, une approche plus assurée de la féminité, dans des mouvements de recevoir **de l'autre semblable** les éléments constitutifs de la génitalité à assumer par rapport au caractère masculin.

Nous ne pensons pas seulement, en parlant de « caractère masculin » à ce qu'il en est de la rencontre avec l'autre sexe aux différentes étapes de la maturation infantile et adolescente, mais aussi de l'opportunité pour la fillette de revenir défensivement à une revendication phallique.

Il en est notamment ainsi dans le décours des processus de l'**adolescence**, qui font précisément réapparaître les modalités primaire et secondaire de l'homosexualité, dans la reprise narcissique et objectale occasionnée par le remaniement identificatoire de cet âge.

A l'adolescence, la mère est nécessaire comme repère féminin autant qu'elle est haïe comme rivale dans la conquête de la génitalité adulte. On peut se représenter un balancement, comme un va-et-vient entre deux représentations de la mère : celle qui a porté l'enfant et a représenté ensuite de manière primaire l'identité féminine, avec ses caractéristiques de réceptivité et d'activité-passivité (**en tant que mère**), et celle qui reçoit le pénis et l'amour du père, constituant ainsi un barrage dans le mouvement de séduction œdipienne (**en tant que femme**).

Dans ses aspects ainsi exposés, cette dualité comporte un double au-delà : son versant de maternité fait courir le risque narcissique d'une **union homosexuelle** dans laquelle l'attente de réceptivité vaginale serait frustrée, avec les fantasmes de la fille d'être manipulée comme un objet partiel, alors que son versant de féminité reste un modèle positif de traits identificatoires secondaires qui dit à cette adolescente que l'attente d'une génitalité adulte est **réaliste**.

Ainsi la mère a-t-elle pour fonction d'accompagner l'adolescente à l'accueil des caractéristiques de son sexe, et lui permettre ainsi d'élaborer sa propre position par rapport à la féminité, ce qui ne saurait se produire en dehors de la généalogie qui est la leur : « toute mère se trouverait engagée à transmettre à travers un certain nombre de messages, de repères identificatoires, d'indices de valeurs, sa propre conception et, à travers elle, celle que lui a transmis sa propre mère. » [C. TERNYNCK, op. cit., p10] On entendra ici qu'il s'agit d'une conception du féminin impliquant à la fois la question de l'**introjection pulsionnelle** et celle de la **fermeture** à cette même pulsionnalité. C'est par étapes qu'une telle dialectique se produit, entre déploiement et repli, euphorie et anxiété, dans les observations et les échanges qui mettent en jeu la féminité vaginale, **a priori** objet d'un refoulement imposé par la mère à la fille.

C'est pourquoi cette initiation nous paraît engager la question de la génitalité **de façon contradictoire**, puisque l'accompagnement qui y conduit reste produit dans un contexte relationnel homosexué. Et nous pouvons souligner l'importance de cette initiation

en rappelant avec C. TERNINCK que « ... le féminin se conquiert, à travers une filiation incessamment réorganisée, autant dans la vivance de l'homosexualité que dans la capacité à en faire le deuil. » [op. cit., p11] Notre passage ultérieur concernant le rôle du père dans cet accès à la féminité sera l'occasion de mieux définir cet accompagnement.

### **m - QUAND LA MERE MANQUE A CET ACCOMPAGNEMENT**

Mais sans trop anticiper sur notre application de ces notions théoriques à des situations particulières, avançons ici que se pose de manière prévalente la possibilité d'une telle appropriation subjective lorsque la mère est elle-même en difficulté dans l'assomption des caractéristiques de son sexe. C'est ici tout un pan de l'édifice qui s'écroule, renvoyant la mère (objet primaire) à représenter couramment aux yeux de sa fille une position de toute-puissance confondant le féminin **et** le génital. C'est ce qui nous paraît en jeu dans ces situations familiales où la mère est victime - parfois de la « seule » violence symbolique -, voire elle-même organisatrice de la violence familiale contre les filles. L'effraction pulsionnelle trouve alors ses représentations dans des scènes où la féminité se révèle aux yeux de l'adolescente comme devant jouer le rôle de **réceptacle** (une réceptivité souffrante) **à l'attaque d'autrui**. Ici la mère n'est pas « messagère », pour reprendre la terminologie de FREUD reprise par C. TERNINCK, d'une angoisse de castration (l'œdipe féminin) mais d'une position féminine confirmant la nécessité masochique.

D'ailleurs lorsque la mère est spécifiquement engagée dans cette destructivité anale, c'est le fantasme adolescent d'une **rétorsion maternelle** à ses prétentions à rivaliser avec cette adulte génitale qui peut apparaître, et faire barrage à l'évolution d'une réceptivité nuancée. Et la jeune fille jusqu'alors docile peut parfois laisser surgir des mouvements impulsifs et destructeurs qui surprennent, alors même qu'ils sont pris dans une identification somme toute assez logique.

Ouvrons ici une perspective, qui se reprendra dans le cours du travail sur notre matériel clinique : face au péril d'une remise en cause de son intégrité narcissique, l'adolescente ainsi confrontée à ce qu'elle vit comme des attaques **de** la mère ou **sur** la mère tente d'investir dans l'urgence des images maternelles **anti-pulsionnelles** et **idéalisées** afin de poursuivre à moindres frais narcissiques cet accès à la réceptivité génitale adulte. Mais si l'enjeu à l'adolescence semble être de trouver à l'extérieur de la famille des références substitutives à cet accompagnement défaillant, la clinique montre qu'une telle absence maternelle ne permet pas que ces aménagements se fassent, comme si manquait le modèle de référence sur lequel construire un objet de remplacement. Ainsi la mère doit-elle être suffisamment présente et s'opposer a minima à la violence familiale pour que cette recherche adolescente ait quelque chance de réussir.

Bien sûr ce que nous présentons ici comme une faille dans l'établissement de la figure maternelle et féminine du cercle familial demande à être approfondi. C'est que l'économie libidinale des familles ne compte pas pour rien en termes relationnels et idéologiques dans les problématiques de violence rencontrée par les adolescentes que nous présenterons infra.

## n - LE MATERNEL FEMININ PRIMITIF, DANGER ORIGINAIRE

Avançons d'emblée l'idée que nous allons soutenir ici : la réceptivité féminine, dont nous avons écrit qu'elle se présentait pour les hommes de la famille comme un espace à contrôler, apparaît dans sa potentialité d'engloutissement, favorisant la représentation d'un **retour au ventre maternel**. J. COURNUT rappelle le statut de « fantasme originaire » de ce « retour in utero », associé en cela aux trois fantasmes de séduction, de scène primitive et de castration : « Il s'agit de scénarios imaginaires inconscients donnant du sens aux réalités humaines. Ces fantasmes sont dits originaires dans la mesure où ils répondent aux pourquoi des enfants, à leurs questions sur les origines, les désirs des parents et les réseaux imaginaires, identitaires et symboliques. Pour ces mêmes motifs, ils sont organisateurs de la vie psychique. » [1998, p410] Toutefois ces quatre fantasmes ne sont-ils pas isolables ou interchangeableables. Ils se présentent chez tout sujet dans une articulation dynamique dans laquelle « chacun induit la nécessité du suivant » [Ibid.], comme une succession **défensive** dont l'origine est constituée par le fantasme de retour dans le ventre maternel <sup>23</sup>.

Et c'est jusqu'à la question sociale qui pourrait être évoquée ici, sous la forme de l'œdipe en tant qu'organisation collective faisant barrage à un envahissement par le maternel féminin primitif. Toutes les représentations culturelles, politiques, religieuses, incluant la dimension du tiers et sa fonction séparatrice ont une place dans cet ensemble préventif. C'est pourquoi il ne paraît pas pertinent de mettre la réceptivité féminine **en symétrie** d'une réceptivité masculine, répondant en cela à notre questionnement sur les représentations de la réceptivité féminine ou masculine.

Ainsi les relations homosexuelles elles-mêmes peuvent être vues comme des défenses contre cette **potentialité fusionnelle**, comme le relève J. McDOUGALL dans la présentation du cas d'une patiente qui se retrouve ainsi « ... dans une relation quasi fusionnelle calquée sur la première relation mère-enfant, mais à cette différence près que les virtualités phalliques du pénis paternel ne sont plus détenues par la mère. Elles sont devenues le patrimoine de la fille (...). En même temps, protégée en quelque sorte par cette identification au phallus paternel qu'elle interpose entre elle-même et sa mère, elle n'a plus à redouter l'accomplissement de la relation fusionnelle. » [1964, p309]

J. COURNUT avance pour sa part que « l'homosexualité féminine est impensable pour les hommes ; (...) *l'inceste mère-fille est un mot qui n'a aucun sens. Pas de différence, pas de copule pour pénétrer, pas de coupure pour penser, du même sur du même : c'est probablement là l'irreprésentable radical...* » [1998, p412] Mais si cette perte de l'identité suggère une mort psychique pour le sujet, elle renvoie aussi dans l'ambivalence au bien-être narcissique de la prime enfance, forme de « retour pour mourir au pays qui nous ressemble » [op. cit., p414], ce qui n'est pas sans conflit pour chaque sujet dans son rapport au féminin en ce qu'il suggère de caractéristique de la maternité.

<sup>23</sup> Le fantasme originaire de **séduction** par l'adulte introduit en effet une relation première, une différenciation par rapport au fantasme de retour in utero, le fantasme de **scène primitive** fait entrer un troisième personnage dans ce que la séduction apporte comme danger identitaire en tant que scène à deux, enfin le fantasme de **castration** organise et limite les excitations chaotiques engendrées par les représentations de scène primitive.

Observons que cette économie intrapsychique se produit dans ce que P. JEAMMET (1990) situe dans le champ du social comme « ... un affaiblissement des limites et des interdits et notamment des barrières intergénérationnelles qui étaient autant de limites sur lesquelles pouvaient s'appuyer les assises narcissiques de l'adolescent. » [1990, p23] Il y a là ce que nous pouvons qualifier de **rencontre** entre un processus psychique tendant à évacuer l'angoisse du maternel féminin primitif et une « évolution sociale actuelle » qui remet en cause « la soumission à un certain nombre de règles ou de limites... » [id] Cette rencontre favoriserait dans les situations que nous présenterons l'utilisation de la violence intergénérationnelle pour évacuer l'angoisse que le maternel féminin primitif fait peser sur chacun. Un maternel sans limites qu'il serait possible d'attaquer sans limites...

Précisons toutefois que si les **pères** de familles sont les premiers à mettre en jeu dans leurs attitudes cette dimension d'attaque du maternel féminin primitif, certaines de leurs attitudes paraissent mettre en jeu le féminin en eux, sur le modèle du « parent total », ce dont ils semblent se défendre en agressant leur fille **au lieu de sa féminité**. En ce sens, la sexualisation des imagos parentales a ses limites.

### o - LE PERE EN QUESTION

Ce dernier élément nous amène à évoquer la **relation au père** dans l'accès à la féminité des filles. Son traitement dans la littérature psychanalytique peut donner d'emblée l'impression que le rôle paternel est quelque peu « maltraité » (si l'on peut dire dans cette recherche) au regard de ce qui est accordé à la mère dans l'évolution de la fille. Nombre de références ne mentionnent pas, en effet, ou si peu, le père dans l'histoire de l'accès juvénile à la féminité. L'évocation de sa fonction de tiers séparateur paraît suffisante à beaucoup d'auteurs, ce qui pourrait signifier l'absence de caractéristiques **propres au père** dans le cadre de relations autonomes à sa fille.

Or en raison même de notre argument de recherche nous avons la nécessité d'éclairer tous les aspects du rôle du père : la violence paternelle, ou masculine, et quel que soit celui ou celle qui la représente, peut être analysée comme un **avatar** d'une position masculine qui aiderait à la féminisation de l'adolescente, ou comme une **contre-attitude** face à ce que cette féminisation fait vivre au père de refoulé sur ses propres investissements du masculin et du féminin, et du couple activité/passivité.

Et si l'article de FREUD sur la sexualité féminine dit clairement que le père est un objet de remplacement pour la fillette dans le contexte de sa haine pour la mère et qu'il bénéficie surtout du « changement de sexe de la femme [auquel] doit correspondre un changement du sexe de l'objet » [1931, p142], il n'en reste pas moins vrai que ce « report » sur le père « forme bien le contenu principal du développement en femme. » [op. cit., p144] Ainsi d'après FREUD une part de la féminité appartiendrait bien **en propre au père** par ce qu'il mettrait en jeu de ses propres dimensions masculines, **mais sans doute aussi féminines**, la notion de bisexualité étant également à prendre en compte ici.

Pour autant cette relation ne nous semble pas pouvoir être exclue de la triangulation œdipienne ; elle intègre la mère dans ce que la fille peut vivre dans l'approche de cet objet paternel. Doit donc être défini ici un **deuxième temps de l'accompagnement maternel** à l'accueil des caractéristiques de la féminité, qui serait à articuler à ce que nous

avons avancé dans notre page 59 et suivantes d'un premier registre d'homosexualité primaire de cet accompagnement : « L'enfant, identifié en large partie à sa mère, est ainsi « conduit » par elle, et par son identification en « double » avec elle, vers la découverte du père comme porteur d'une différence fondatrice d'un autre plaisir, d'un plaisir pris avec l'autre, dans la différence. » [R. ROUSSILLON, 2003, p193] Car c'est dans le contexte de la **différence sexuelle** qui sépare les parents tout en les unissant que cette « découverte du père », selon le terme de R. ROUSSILLON, prend une valeur symbolisante.

## p - LES RISQUES DE LA SEDUCTION

Toutefois cette conduite des filles se fait-elle, d'après M. COURNUT-JANIN, dans une certaine **limitation** de la part de leurs mères, parce que marquée d'une tendance implicite de ces dernières à « inciter leur fille à séduire leur père », comme une manière de « ... compromis dans l'identification, « Séduis ton père comme j'aimais séduire le mien, mais que ton sexe, en tant que tel, reste hors circuit ». » [1998, p71]

Rappelons que la première séduction est celle dont l'enfant a eu le fantasme d'être l'objet **de la part de l'adulte** au cours de sa petite enfance. C'est d'ailleurs cette « théorie du fantasme » que FREUD a développée à partir de 1896 à partir de son écoute des hystériques, et qui l'amènera à concevoir la notion de complexe d'Œdipe dans les années qui suivent.

Ainsi sans attendre l'adolescence, l'accès à la féminité occasionne un retournement dans lequel la fillette **qui voit** (séduite) devient dans son fantasme **objet d'un voir** (séductrice), contemporain du changement d'objet dans la problématique de la fille. Ce processus introduit la pulsion exhibitionniste après que le premier temps ait induit une pulsion de voir chez la fillette, ce que G. BONNET souligne en disant de celle-ci qu'elle « passe d'une position masochiste spécifique à une position voyeuriste puis exhibitionniste qui lui permet de s'affirmer et de briller de tous les feux de sa féminité. » [1999, pp87-88] Ici, l'envie de séduire de la fillette n'est pas seulement à référer à sa problématique œdipienne, mais tout autant à l'objectif d'entraîner l'**admiration du père**, avec pour conséquence un renforcement du moi.

Toutefois cette approche filiale, fût-elle accompagnée, n'est pas sans risques psychiques dans la mesure où la promesse de féminité qu'elle contient met en jeu inconsciemment des fantasmes de différentes natures. On ne sera pas surpris de retrouver ici l'inquiétude de **détruire le pénis paternel** au cours de cette conquête, inquiétude partagée par la mère et qui amène celle-ci à orienter la séduction de sa fille comme nous l'évoquions plus haut. Cette « orientation » désigne dès lors un **regard du père** portant sur le **corps de la fille tout entier**, paré, fardé, embelli, et non pas son vagin. M. COURNUT-JANIN écrit que « ce message maternel non dit passe (...) par l'investissement du corps tout entier de la petite fille : ainsi est décalé, déplacé, voilé, annulé, refoulé l'investissement précis de son sexe. » [1998, p69]

Car ce tableau d' « une fille tout entière » est destiné à l'**évitement** du réveil chez le père **de l'angoisse de castration** liée au sexe féminin. M. COURNUT-JANIN écrit à ce sujet que l'arrivée de la puberté entraîne « un réveil de l'angoisse de castration chez le père de l'adolescente (...) ; réveil d'autant plus bouleversant pour l'équilibre pulsionnel de

celui-ci que la fille, devenue femme, manque à jouer le rôle d'objet phallique narcissique qui, tout un temps, servait dans l'économie familiale à endiguer les effets de la peur de la féminité. » [1988, p308]

A l'adolescence, cette angoisse de castration peut passer par l'alternative « vierge ou trouée » dans les représentations du père, ce que la question de l'honneur paternel sur la virginité de la fille au moment du mariage recouvre encore très couramment dans nos sociétés. D'ailleurs le « corps phallique plastique » dont parle F. DOLTO (supra page 33) lorsqu'elle évoque l'investissement du corps pubère par l'adolescente nous semble bien renvoyer à cette problématique de leurre et de refoulement généralisé du vagin.

C'est pourquoi s'il est question de pulsion du père - et ceci notamment à partir de la puberté -, elle ne peut être que du côté du **scopique**. Bien sûr cela ne supprime aucunement les risques de **blessure narcissique** ou d'**emprise** potentiellement lus par la fille dans le regard paternel, qui peut la jauger ou la contrôler dans ses agirs : « Les pères de filles adolescentes invoquent le regard : certes celui par lequel ils découvrent que leur fille est devenue une femme, mais surtout celui qu'ils ont surpris chez d'autres hommes regardant leur fille. » [M. COURNUT-JANIN, 1988, p308] Ne pourrait-on pas dire que la vision du père, ou de quiconque regarde comme un père, est d'autant plus aveuglante qu'il voit alors ce qu'il ne voudrait pas voir de la féminité, du sexe de la fille, de ce sexe d'où « pourrait surgir à nouveau le signe du manque. » [1998, p82]

### q - UNE FEMINITE EN DEUX TEMPS

Notre réflexion sur la féminité touche ici à sa fin, et nous avancerons ici un résumé qui nous permettra de problématiser une **double modalité** pour cette féminité.

La toute petite fille est amenée à éprouver une **intériorité** vaginale, que l'intervention de la mère, calquée sur d'autres injonctions de fermeture, l'amène à refouler dans ses représentations à peine naissantes. Cet objectif anti-pulsionnel ramène la fillette au lien d'homosexualité primaire (identité de genre) et **interdit l'accès à une réceptivité féminine**, la ramenant à une forme de **féminité-intériorité**, principalement référée à la mère.

La crise œdipienne est ensuite l'occasion d'une revendication phallique qui témoigne du travail de séparation d'avec l'objet maternel, et d'une contestation de ce lien d'identification exclusif, avec les conséquences de désordre narcissique qui s'ensuivent. Une **féminité-réceptivité** apparaît ici, amenant la fille à introjecter la différence que la mère instruit dans la rencontre avec le père. C'est d'ailleurs la **différence des sexes** qui constitue le support fantasmatique d'un travail de symbolisation de la **réceptivité**, laquelle ne nous semble pas assimilable à l'**intériorité**, celle-ci vue comme un espace de créativité.

L'adolescente, aux prises avec la réactivation pulsionnelle pubertaire, doit réinterroger l'alliance première pour y trouver un modèle de féminité, en même temps que la mère entend généralement qu'un accompagnement à cette **réouverture vaginale** s'impose, parallèlement à une lecture **anale** plus ou moins autonomisante de ce fonctionnement génital. Ici, la seconde modalité homosexuelle que nous avons évoquée se renforce, dans un contexte de différenciation narcissique.

C'est d'une fantasmagorie portant sur la pénétration et dont il s'agit ensuite pour l'adolescente, qui découvre en elle, d'abord comme un objet étranger, une pulsion qu'elle doit s'approprier, dans une activité symbolisante qui ouvre à la représentation d'un soi maternant. Cette **introjection pulsionnelle** se présente comme un travail psychique d'intégration de ces divers éléments représentatifs et réels - le vagin, la grossesse, les règles, l'orgasme, la pénétration, une fantasmagorie du pénis - constitutifs d'une **identité féminine « complète »**.

## r - L'INCORPORATION COMME UNE SOLUTION

Toutefois cette introjection est-elle le processus le plus favorable, que le matériel que nous présenterons ultérieurement ne fait pas qu'illustrer. Car c'est toute une clinique de l'**incorporation** qui pourra être observée, à l'inverse d'un **travail introjectif** qui irait vers l'élaboration de ces avancées pubertaires. Cette notion d'incorporation, nous l'entendons ici comme associée à un fantasme, lequel « trahit une lacune dans le psychisme, un manque à l'endroit précis où une introjection aurait dû avoir lieu. » [N. TOROK, N. ABRAHAM, 1972, p113] Reprenant la conceptualisation de ces deux auteurs, A. CICCONE et M. LHOPITAL rappellent que « l'introjection est un processus et l'incorporation un fantasme (...). L'introjection, où la libido est introduite dans le moi, conduit à un élargissement et un enrichissement du moi, elle met fin à la dépendance d'avec l'objet ; l'incorporation, quant à elle, crée ou renforce un lien « imaginal ». » Enfin au compte de leurs spécificités, « l'introjection produit un *objet interne*, l'incorporation une *imago*. » [1991, p20] Toutefois ce qui se présente ainsi comme une alternative peut être pondéré par le fait que l'incorporation peut ouvrir la voie à l'introjection. « Le passage de l'une à l'autre, le passage du statut d'imago ou d'objet incorporé au statut d'objet interne représente l'essentiel du processus de soin... » [op. cit., p22]

P. HACHET décrit, au sujet des conduites toxicomaniaques, une forme d'effraction corporelle par la mise en soi d'un corps étranger, sur le modèle de la réalisation de l'incorporation, « parce que [le sujet] en connaît et par là même contrôle les effets sur son corps et son psychisme. Avec ce geste, le psychisme est abusé : une pseudocohérence est créée entre certains mouvements et l'éprouvé corporel d'un côté, entre certaines pensées, certains mots, certains affects et émotions de l'autre côté (disjoints du fait du traumatisme), en revivant artificiellement l'expérience désagréable sans avoir à s'en souvenir, à la « mentaliser ». » [1997, p122]

C'est sur ce modèle que nous proposons de conceptualiser la « solution » incorporative aux mauvais traitements familiaux, ici par anticipation de ce que notre clinique nous permettra d'établir sur cet aspect particulier. Cette modalité consisterait à **retenir en soi** la trace des expériences de déplaisir sous forme d'imago qui conjoiindrait attention parentale/prise en charge tactile du corps et sadisme de l'agresseur/endurance aux coups. Cette incorporation est à entendre aussi comme une façon de **conserver l'objet** libidinal primaire ou œdipien, à l'adolescence, ce qui peut aussi bien revenir à ne pas s'engager dans un mouvement de détachement.

Enfin comme une prise qui consisterait à retenir contre soi la main qui frappe, l'incorporation par son effet d'**anticipation** peut être vue comme une **limite à la**

**réceptivité féminine**, ainsi qu'une butée à la passivité et à l'attente anxieuse.

L'**introjection**, à l'inverse, aurait pour fonction d'élaborer les expériences de violence reçue, dans une visée de se séparer de l'objet persécuteur. Dans cette élaboration, le travail de symbolisation de la **complémentarité des sexes** est déterminant en ce qu'il permet de penser l'intériorité créatrice, la réceptivité, l'ouverture et la fermeture, comme autant de représentations de la féminité, à introjecter durant l'enfance et l'adolescence, en tant qu'éléments marquants du passage féminin de la sexualité infantile à la sexualité adulte.

Recevoir... Revenons ici à notre polysémie initiale et avançons que les adolescentes subissant des violences ne sont évidemment pas dans une situation neutre à l'égard de ce processus d'introjection. Recevoir la pulsion d'autrui, et parfois sans limites, entre en résonance avec la problématique de réactivation pulsionnelle génitale que nous avons évoquée à l'adolescence. Cette réception, distincte de la réceptivité qu'implique l'introjection des caractéristiques de la féminité, peut être présentée comme une expérience d'**intrusion** qui donne lieu chez ces adolescentes à des mouvements d'**incorporation forcée**. L'emprise, la contrainte, l'empêchement sont autant de modes pulsionnels et intersubjectifs qui la favorisent.

Mais cette incorporation peut alors apparaître comme une défense ultime contre l'**effraction** par l'objet, sur le modèle proposé par P. HACHET dans la citation précédente, comme s'il s'agissait d'agir elles-mêmes et sur elles-mêmes ce qui est redouté de la pulsion (ou, dans un mouvement d'identification projective, de l'action de l'autre) : une effraction-incorporation pour se protéger d'une effraction-intrusion...

Il reste que la question de savoir si les coups font traumatisme ou si les adolescentes que je rencontre développent des positions particulièrement masochiques reste un objectif qui nécessite un matériel clinique pour être traité. C'est donc sur le plan universel que nous aborderons d'abord ces deux notions, préparant ainsi leur utilisation ultérieure avec notre matériel clinique.

Ainsi la question n'est pas tant de savoir ici dans quelle mesure le fait d'être battue peut produire un traumatisme que de comprendre si ce dernier est irrémédiablement lié à l'adolescence dans son contexte de renforcement pulsionnel et d'identification sexuelle, voire comme une nécessité juvénile de rencontrer du traumatisme dans une perspective de dépassement de soi.

C'est dans un but similaire que le rapport de l'adolescente au **masochisme** doit être interrogé préliminairement. La maturation adolescente implique-t-elle un recours aux fantasmatiques punitives ou haineuses, et quelles fonctions peuvent être attribuées à ces représentations de soi souffrante ou dévaluée ?

### 1 - 3 - 7 - Le traumatisme

---

#### a - L'ADOLESCENCE COMME GESTION D'UN APRES-COUP

La puberté peut-elle être considérée comme un traumatisme, la réactualisation d'éléments



infantiles constituant un afflux d'excitations difficilement élaborables par le sujet ? « La puberté serait le dernier traumatisme que l'enfant aurait à subir. Elle est le plus important, celui qui reprend tous les autres ou éventuellement rend traumatique ce qui n'était que complexe imagoïque (théorie de l'après-coup). » [P. GUTTON, 1990, p359] Nous retrouvons cette notion d' « **après-coup** » chez M. EMMANUELLI, qui évoque l'irruption pulsionnelle pubertaire comme un « second temps du traumatisme œdipien » [1994, p262]. Et si on observe alors une nécessité d'élaborer le traumatisme en le sublimant, il n'en reste pas moins que celui-ci fait dans cette conception partie intégrante du processus de l'adolescence.

Or nous devons bien séparer une vision générale de l'adolescence dans laquelle la puberté se présente comme une **réactivation d'éléments originaires**, à laquelle il est difficile de ne pas souscrire dans le cadre d'une conception diphasée de l'évolution psycho-sexuelle, vision que FREUD résume en disant que « tout adolescent recèle des traces mnémoniques qui ne deviennent compréhensibles qu'après l'apparition de ses propres sensations sexuelles » [1895a, p367], et une conceptualisation dans laquelle, par son effet effractant, **cette réactivation constituerait un traumatisme**.

Car ne court-on pas le risque de **dénaturer** la notion de traumatisme en l'appliquant à cette période de la vie, l'universalité de l'adolescence constituant a priori un argument inverse ? Dire que l'adolescence est traumatique conduirait d'une part à rechercher ce qu'il en est du traumatisme **dans** l'adolescence, d'autre part en quoi la vie adulte serait marquée par les « troubles durables dans l'utilisation de l'énergie », façon avec laquelle FREUD caractérise le **trauma** en 1916 [p257]. Or si nous pensons que la vie adulte consiste bien à résoudre des questions qui se posent dès le moment de l'adolescence, l'âge adulte ne nous semble pas traversé dans la totalité des cas par la gestion post-adolescente d'un traumatisme pubertaire.

Il ne semble d'ailleurs pas que FREUD ait systématisé ce recours à la notion de traumatisme au sujet de l'adolescence elle-même. Le dernier chapitre des « Trois essais » ne fait pas précisément allusion à cet élément d'économie psychique, et c'est le travail de « soustraction à l'autorité des parents » qui recueille pour FREUD la qualification la plus douloureuse de cette période. Nous conserverons pour notre propre conceptualisation l'idée qu'une approche individuelle peut être faite à ce sujet : « certains faits agissent comme des traumatismes sur certaines constitutions tandis qu'ils demeurent sans effet sur d'autres. » [S. FREUD, 1939, p100]

## **b - LA CRISE DE L'ADOLESCENCE**

C'est pourquoi nous privilégierons un point de vue plus ponctuel sur les impasses de l'adolescence. Un certain nombre de vécus psychiques adolescents nous semblent en effet relever de ce que P. JEAMMET définit comme constituant le cas général de la **crise de l'adolescence**. Nous avons déjà rappelé dans notre page 45 l'adhésion de cet auteur à l'idée que l'axe narcissique-objectal connaît une conflictualisation qui n'apparaît pas structurellement à d'autres âges. C'est sous la forme d'un **paradoxe** que cet aspect dynamique peut se conceptualiser, au sens où la sphère narcissique ne s'appuyant plus sur les relations objectales, les secteurs et activités transitionnels ne remplissent plus leur

rôle d'articulation et de tampon. P. JEAMMET peut alors écrire qu'il y a « une violence possible de l'adolescence qui est liée de manière à mon avis très spécifique à un possible antagonisme entre ces deux ordres... » et que « les origines de la violence de l'adolescence proviennent non pas tant d'anomalies pulsionnelles mais beaucoup plus de la confrontation à des situations impensables du type de celle de ce paradoxe. » [1990, p22] Les « anomalies pulsionnelles » qui sont pour certains adolescents une source de traumatisme constitueraient alors des situations particulières, ne recouvrant pas la totalité de ce qui se donne comme mouvements impulsifs et anti-symbolisateurs juvéniles.

Il reste que ces éléments imposent de réfléchir à la question du narcissisme en tant qu'articulé aux relations objectales. L'adolescence nous montre que « le narcissisme n'est pas une donnée en soi, mais que c'est une construction, une résultante d'un équilibre qui à cette époque-là est toujours mis en question et que cet équilibre ne peut se comprendre que dialectiquement avec la relation d'objet et avec le besoin relationnel. » [Ibid.] Ajoutons que ce qui est spécifique à l'adolescence, c'est le fait que la modification de l'économie du narcissisme soit liée aux transformations du corps - celui-ci, répétons-le, considéré par l'adolescent comme un objet extérieur - et liée en outre à la mutation du rapport au sexe.

Nous pouvons considérer que des attitudes adolescentes spécifiques sont en lien avec cette **reformulation subjective**, sans que, répétons-le, le traumatisme soit une notion qui doive être convoquée dans chaque cas.

Mais ne retrouvons-nous pas ici un débat sur le normal et le pathologique à l'adolescence, qu'il est possible de conceptualiser en séparant **crise d'adolescence** (ou crise juvénile), et **traumatisme** (entraînant unecrise pathologique), celui-là notamment caractérisé par des difficultés d'établissement de la limite dedans/dehors ? Disons donc pour clore cette partie de la question qu'existe universellement et structurellement une **expérience de crise à l'adolescence**, qui implique une mise en échec relative d'un certain nombre d'éléments des organisations antérieures. Cette crise de l'adolescence entraîne ainsi la nécessité d'une réorganisation de l'œdipien résiduel.

Disons cela autrement : si cette crise se déploie à ce moment de la vie, elle n'est pas pour autant crise **de** l'adolescence à proprement parler, mais **crise des organisations de la latence**, induite par l'éclosion pubertaire, **au moment de** l'adolescence. Ce qui apparaît ensuite comme **traumatisme**, c'est l'**échec** de la possibilité d'élaborer cette crise. Notre matériel clinique nous semble de nature à illustrer certaines formes de cette impasse.

### c - MAITRISER UN DEBORDEMENT ?

Au nombre des tentatives de dépassement de ces situations de crise ou de traumatisme, apparaissent toutes les formes de la **décharge motrice**, susceptibles d'évacuer le matériel pulsionnel non élaboré, ce que formule clairement A. HAIM lorsqu'il écrit que l'adolescent « agit pour ne pas savoir. » [1969, p195] C. TERNINCK, dans le même sens, qualifie l'agir sexuel impulsif comme un « écrasement du fantasme d'effraction », ayant pour fonction de « colmater la douleur psychique issue du trauma, à la rendre supportable et à contrôler le danger qu'elle représente. » [2000, p39]

C'est à cette visée cathartique que peut se ramener la manière originale avec

laquelle J. GUILLAUMIN évoque un **appel au traumatisme** à l'adolescence, un « besoin traumatotrope naturel », après qu'il ait défini le traumatisme comme un « effet de choc », une « action de rupture » [1985, p135]. Cette tendance recouvre la fonction de rechercher une issue à des situations de fermeture relationnelle ou d'absence de perspective, et pour lesquelles les essais de métabolisation ou toute mesure défensive sont apparus sans effet libérateur à l'adolescent. Ce mouvement traumatophile présente l'objectif inconscient de « chercher du côté d'une invocation à une médiation violente du réel, représentant le « père »... » [op. cit., p133] **Solution davantage que problème**, le traumatisme est alors une manière de « passer en force », de changer massivement et dans l'urgence de régime relationnel en se confrontant aux objets de la réalité externe.

Toutefois cette acception ne nous semble avoir une validité que dans le cas universel, lorsqu'un vécu traumatique ne menace pas préalablement les objets du dedans, la dimension de « tropisme » proposée par J. GUILLAUMIN dans ce concept impliquant elle-même une **tendance plus qu'une réalisation traumatique**. Cette notion pourrait se rapporter à la manière dont l'adolescent en crise maturative cherche à se réaliser en **passant par l'acte**<sup>24</sup>, ou en s'exposant aux objets environnants, étant entendu que la souffrance ainsi supportée l'est au titre de la pulsion de vie, l'évocation du « père » faite par J. GUILLAUMIN amenant à considérer ici la valeur de liaison de telles attitudes.

Appliquée à une puberté « après-coup d'un traumatisme », laquelle engagerait alors des contenus pulsionnels inélaborés, cette appétence au choc pourrait se ramener à la dynamique d'un **processus de retournement**, dans lequel l'adolescent se mettrait en situation de **rencontrer à l'extérieur** ce vécu ingérable sur le plan de la réalité psychique. « Face à l'expérience vécue dans l'expérience traumatique, face à la défaite du moi dans le traumatisme, la psyché préfère ainsi se présenter comme l'agent, comme l'acteur, de ce à quoi elle ne peut se soustraire. » [R. ROUSSILLON, 1999b, p28] Ce mouvement d'appropriation défensive, dont R. ROUSSILLON rappelle qu'il se situe entre clivage et refoulement, produit sa part de **confusion** : se faisant organisateur de sa souffrance, le sujet entre dans un « processus qui bafoue l'organisation symbolique, en traitant l'expérience traumatique comme si elle était intégrée symboliquement dans la subjectivité, en tentant de faire ainsi l'économie du travail psychique nécessaire à son intégration effective. » [op. cit., pp28-29]

Mais à l'adolescence, un tel processus de retournement ne contiendrait-il pas l'objectif d'une **construction identitaire** et de la **préservation du lien à l'objet**, quand bien même celles-ci comporterait leur part d'angoisse d'intrusion et d'affrontement ? Car dans un contexte de violence familiale, toute reprise auto-vulnérante (laquelle peut s'observer dans la participation active à des agressions de fratrie ou des absorptions médicamenteuses) ne constitue une pseudo-subjectivation que dans un système qui proclame que ce retournement sur soi est un fait singulier qui n'appartient qu'au sujet, alors même que cette économie intersubjective qui délègue à chacun le soin de traiter ainsi les excitations collectives n'est pas sans rappeler la notion de « contrat narcissique », avancée par P. AULAGNIER en 1975. Dans celui-ci, « Le discours du

<sup>24</sup> cf. ROUSSILLON (R), 1999b, "Les enjeux de la symbolisation".

sacré, et ses successeurs, en devenant appropriation licite du sujet, investit ce dernier comme sujet du groupe : l'énoncé des fondements revient au sujet comme énoncé fondant sa position dans l'ensemble. » [p187] Notre clinique illustrera que **l'impératif narcissique est patent** dans ces attitudes, à la fois recouvert par la tentative de se saisir de son propre destin, fût-ce par l'effraction et la souffrance, puis par la reconnaissance identitaire dont le milieu environnant paraît témoigner en répétant les scènes d'affrontement.<sup>25</sup>

Puis au-delà, ou plus précisément à travers les modalités d'agirs que nous venons d'évoquer, le rapport à cette souffrance physique sera maintenant l'occasion de problématiser l'idée que le masochisme n'est peut-être pas pour rien dans les accueils du traumatisme au moment de l'adolescence.

### **d - UN AMENAGEMENT MASOCHIQUE**

R. ROUSSILLON rappelle qu'une blessure physique permet de se protéger du traumatisme psychique, évoquant pour cela les considérations de FREUD sur les névroses traumatiques de guerre et « ... l'hypothèse que les quantités d'excitations effractives affluent en direction de la blessure, si elle est suffisamment circonscrite, et protègent ainsi la psyché elle-même du débordement. » [op. cit., p31] Ce qui est en jeu ici serait l'établissement d'un lieu du corps ayant pour fonction de limiter le débordement par la trace que quelque chose souffre déjà, pouvant alors recueillir et lier l'investissement pulsionnel.

A un niveau dynamique moindre, nous pouvons faire appel à l'image de l'adolescent qui va jusqu'au bout de son souffle dans son activité sportive, la douleur de l'épuisement comme symbole concret de sa souffrance psychique. Faire souffrir le corps, c'est ainsi se donner l'impression de **contrôler** cette dernière, comme si après l'effort, c'est l'ensemble de l'adolescent qui allait mieux.

Mais ne trouvons-nous pas ici la question de la **limite**, dans cette butée que constitue la douleur, limite à l'envahissement d'un vécu de crise psychique pour l'adolescent, mais limite aussi à ce qui se présente comme désir de risquer son corps et sa vie pour paradoxalement se définir dans cet affrontement avec l'objet ?

Evoquant les attitudes de boulimie, d'hyper-séduction ou de néo-sexualités adolescentes, C. TERNINCK fait une analyse comparable : « Par l'érotisation et parfois l'exhibition douloureuse d'une féminité incessamment violentée, le masochisme érogène cherche à lier l'excitation et la destructivité interne. » [2000, p164] Ici, la féminité naissante peut chercher ses **représentations de vie** dans une attaque du corps, démentant à la fois l'abandon par l'objet et le risque d'effondrement qui en résulterait.

Il faut souligner au préalable que l'objectif de ce **masochisme** - mais n'est-ce pas le cas de toutes les formes masochiques ? - est bien un objectif de vie et de sauvegarde

---

<sup>25</sup> Nous avons bien conscience ici de la torsion que nous faisons subir à la conceptualisation de P. AULAGNIER, qui inscrit cette notion de « contrat narcissique » dans le cadre de l'échange symbolique et de l'organisation sociale collective. Un approfondissement de nos situations dans cette direction socioculturelle nous amènerait peut-être à travailler aussi la situation singulière des adolescentes que nous rencontrons à l'aide du concept de « **bouc émissaire** de leurs organisations familiales ».

subjective. A nouveau, les questions posées lors de notre évocation du maternel féminin primitif peuvent être posées ici. Disons que la problématique masochique répond à l'adolescence à la nécessité d'éviter le retour de ce maternel archaïque, vécu comme potentiellement mortifère par ses caractéristiques de fusion et d'oralité. C'est ainsi que nous entendrons le propos de R. ROUSSILLON au sujet de cette polarité masochique, vue « ... du côté de l'indifférence de l'objet. L'indifférence de celui-ci, totalement tournée vers ses représentations d'objets internes ou ses incorporats, équivaut à un meurtre muet du sujet, et oblige alors celui-ci à tenter de démentir l'actualisation permanente de l'annihilation primaire en activant un pôle « sadique » d'investissements dans l'objet ou un autre objet. » [1999c, p162]

Préparant notre utilisation ultérieure, nous citerons aussi C. TERNINCK au sujet de la **méfiance** adolescente à l'égard de l'objet : « Dans ce contexte, « le paradoxe du mauvais objet », décrit dans l'espace de punition, s'intensifie, s'emballe : il s'agit d'exciter l'objet externe, de l'aiguillonner, afin de se laisser emporter avec lui dans une spirale inflationniste qui tente de freiner la déliaison et de soutenir le sentiment d'existence menacé par l'angoisse psychotique ou dépressive. » [2000, p164] L'objet est tout à la fois source d'angoisse, pôle de réassurance et partenaire du mouvement masochique.

Enfin, avant toute différenciation au sujet « des » masochismes, notre lien entre **adolescence** et **masochisme** nous semble en accord avec les travaux de B. ROSENBERG, et notamment lorsqu'il écrit que « Le masochisme moral est un moyen économique et limité répondant ou bien à un accroc momentané dans le fonctionnement névrotique, ou bien à une faille - mais limitée - de l'organisation névrotique même du sujet. » [1991, p40] L'adolescence en tant que processus (ne l'avons-nous pas déjà montré supra ?) constitue un ensemble d'occasions d' « accrocs » suffisamment important ; le masochisme peut apparaître comme une voie d'autant plus privilégiée lorsque des mauvais traitements doivent être intégrés par des sujets de cet âge.



# Deuxième partie : EXPOSITION CLINIQUE

## II - 1. Naïma

Naïma : *"C'est mon frère. Avant on était inséparables"*

### II - 1 - 1 - Présentation

---

#### a - SITUATION D'ORIGINE

Naïma est âgée de 17 ans et demi lorsqu'elle est hébergée dans le service à la suite d'une demande de placement formulée à un Juge pour enfants. Les raisons de cette demande sont un climat familial constamment tendu et la **violence physique** que ses deux frères de dix-huit et seize ans exercent sur elle. Cette jeune fille est la deuxième de sa fratrie ; la dernière-née a treize ans.

Au moment de l'accueil de Naïma, son frère aîné Sofiane était sorti trois mois auparavant d'une incarcération préventive de quelques semaines pour exhibitionnisme et agressions à l'extérieur de la famille. Kamel, le plus jeune des garçons, avait été renvoyé

du collège pour des difficultés de comportement et attendait son prochain jugement pour vols.

Naïma est née en France. Les parents sont tous deux originaires du Maghreb, le père est de nationalité algérienne, la mère tunisienne. Le père de Naïma est mécanicien dans un garage.

La famille réside dans la région lyonnaise. A la rentrée scolaire précédente, Naïma est venue préparer un bac technologique spécifique à un établissement stéphanois. Elle est donc interne depuis quelques mois (l'hébergement dans notre structure a lieu dans le courant du mois de février), et c'est pour maintenir cette scolarité que son placement, ordonné par un juge lyonnais, se réalise à Saint-Etienne.

Cette jeune fille entretient de bonnes relations avec une tante maternelle habitant à Lyon. C'est chez celle-ci que, pour ne pas rentrer dans sa famille, cette jeune fille s'est réfugiée deux week-ends consécutifs avant sa demande de placement ; c'est cette même personne qui l'a accompagnée chez l'assistante sociale. Bien sûr, ceci sera interprété par le père comme une alliance contre le cercle familial, ce qui occasionnera une brouille, et renforcera encore le lien entre Naïma et sa tante. Ajoutons que l'histoire de celle-ci est en quelques points semblable à celle de sa nièce, notamment par son opposition à un milieu familial violent.

Le signalement émanant de l'assistante sociale révèle que vers seize ans, Naïma a fait **trois tentatives de suicide** par absorptions médicamenteuses en huit mois. S'est ouvert ensuite un délai d'un an entre l'ultime prise toxique et sa demande au Magistrat, période marquée par une agression physique de Naïma sur sa mère.

### **b - LE MATERIEL CLINIQUE**

J'ai rencontré Naïma à trois reprises. Elle a volontiers accepté le principe des entretiens. Le transfert de cette adolescente s'est vite réalisé de façon spectaculaire, notamment dans une **recherche de proximité** assez séductrice. J'ai d'ailleurs souvent été séduit par son aplomb, sa capacité à se situer là où je ne l'attendais pas, en même temps qu'apparaissait une certaine revendication. Il s'agissait visiblement pour Naïma de me disputer le contrôle de la situation - ce qui m'a parfois amené à répondre par des rappels des limites et du cadre -, bien qu'elle le fasse généralement de façon humoristique, et en fin de compte sans que je ressente une réelle contestation de sa part. Ce mouvement s'est du reste amenuisé durant son mois de séjour.

## **II - 1 - 2 - Premier entretien**

---

### **a - "AVANT ON ETAIT INSEPARABLES"**

Après la présentation du cadre de mon intervention, tel que nous l'avons décrit dans la description du dispositif - préalable que Naïma écoute avec beaucoup d'attention en hochant la tête -, je laisse un moment de silence. L'air surpris par la situation, elle fait mine d'attendre une intervention de ma part... et l'idée me vient au moment où



j'acquiesce à cette demande muette que Naïma se met d'emblée en position d'**organiser notre relation**.

Q - On pourrait commencer par parler de ce qui fait que vous êtes hébergée ici ?

- *C'est mon frère. J'en ai marre. Ça arrête pas avec lui. Dès qu'il y a un problème, il faut qu'il tape. Il n'y a que comme ça qu'il est bien, on dirait.*

Q - Vous pensez vraiment ça ? Que ça lui fait du bien de faire mal à quelqu'un ?

- *Des fois on dirait. Il est pas net je vous jure. C'est dans sa tête. Il me tapait pour rien, si j'étais en retard par exemple, mais des fois je savais même pas pourquoi. C'est depuis que j'ai quatorze ans qu'il est comme ça. Ce qui a dû l'énerver c'est de changer de classe. Avant on était toujours ensemble, inséparables... Depuis, on est toujours en train de s'engueuler. Et puis maintenant c'est Kamel qui s'y met. Oh mais ça va pas non ? Pourquoi pas leurs copains pendant qu'ils y sont ?*

Ce qui me vient à l'esprit après ces derniers mots est que Naïma évoque son refus d'une scène sexuelle, soit : « des frères jouissent de leur sœur et la donnent ensuite à leurs copains ». Sans doute la dimension du **sadisme** est pour quelque chose dans mon association, dans la mesure où ce frère est d'emblée présenté comme se faisant plaisir avec sa sœur, peut-être aussi l'image des **inséparables** (quelque chose qui fait couple), puis en tout cas la présentation assez provocatrice de Naïma, habillée d'un pantalon moulant, d'un tee-shirt à manches courtes assez échancré et suffisamment court pour laisser apercevoir son ventre. Quelque chose du côté du **désir d'excitation de l'autre** m'apparaît évident, et je pense à la manière dont ses frères, eux-mêmes adolescents, reçoivent cette apparence... Est-ce cet élément qui m'amène, après un long silence au cours duquel elle commence à pleurer, à formuler cette question :

Q - Et dans les moments où ils vous tapent dessus, qu'est-ce que vous faites, vous ?

- *Des fois je répondais, il n'y avait rien d'autre à faire, mais c'était encore pire. Son truc, c'était de presque m'étrangler. Mais pour de bon hein ? Je me débattais, mais lui ça le faisait rire. Je pense que les traces de coups, il avait compris que ça pouvait se retourner contre lui. Une fois il m'avait tordu le bras, ça m'avait fait tomber sur le coin de la table et ça m'avait ouvert le front. J'étais allée à l'hôpital, ils m'ont mis des agrafes et ils m'ont demandé comment j'avais fait ça, j'ai dit que j'étais tombée, toute seule quoi ! Après, mon frère, je vous jure qu'il a arrêté un moment. Il a bien compris que j'aurais pu lui faire des ennuis !*

Q - Et de ce que ça vous faisait, est-ce que vous avez essayé d'en parler avec lui ?

- *Ah mais des fois on se parlait, c'était bien. Il était sympa des jours, ça dépendait. Mais il tournait ça à la rigolade, comme si c'était pas grave. Il me disait "t'as qu'à la fermer", et puis "il faut bien que je me défoule sur quelqu'un !" Non mais, n'importe quoi ! Oh et puis j'en ai marre de parler de ça. A quoi ça sert d'abord ?*

## **b - UN RAPPEL DU CADRE**

Là dessus Naïma se lève, fait ostensiblement quelques mouvements de décontraction, et enchaîne...

*... Oh mais c'est que j'en ai marre moi, de parler, là...*

Je reste assez surpris par cette réaction que rien de laissait prévoir dans son propos. Mon idée est à ce moment-là que quelque chose de la situation familiale envahit l'espace de l'entretien, bien que je ne puisse alors formuler pour moi-même une interprétation précise au sujet de cet excès de motricité. Mais à qui s'adresse cette scène quasi-théâtrale ? S'agit-il, sur un mode **contre-agressif**, de refuser brutalement quelque chose au frère ? Cette sortie du cadre est-elle là pour **éprouver sa solidité** (évaluer ma violence potentielle ? la mettre en mouvement ?), **jouer avec les limites** de ce cadre (manifestant que Naïma joue avec son surmoi) ou encore parce que le dispositif de parole constituerait une **menace** pour Naïma (qui se défendrait alors par cet évitement) ?

Au-delà de ces premiers éléments, j'ai aussi le sentiment que quelque chose de **paternel** est convoqué par de telles attitudes. Peut-être dans le mouvement séducteur que je prête à cette adolescente, ou parce qu'une description de telles scènes de violences familiales me semble toujours adressée à celui qui est symboliquement chargé de la protection de chacun..., en tout cas je me demande à ce moment de l'entretien **quel père** Naïma fera le choix d'évoquer.

Q - Pour se parler ça serait mieux si vous restiez assise...

*- Oui d'accord, je m'excuse. Faut que je me calme. Mais on peut pas parler d'autre chose ? C'est que c'est du passé ça. De toute façon, je m'en fous maintenant, je suis ici, c'est terminé tout ça !*

Q - On peut effectivement parler d'autre chose si vous le souhaitez. Mais pas parce que c'est du passé, plutôt parce que c'est compliqué pour vous en ce moment, et puis je pense pas que vous vous en foutez comme vous dites. C'est sûrement très important pour vous... Mais on pourrait parler de ce que vous aimeriez qu'il se passe maintenant, l'endroit où vous irez, tout ça...

*- Tout ce que je veux c'est qu'ils me foutent la paix, tous. J'en ai marre, moi. Tout ce boucan tout le temps, y en a marre, j'arrivais pas à travailler, à réfléchir. Même la nuit j'étais pas tranquille. Mon frère rentrait, il voulait parler, il y en avait pour des heures. J'osais pas lui dire, mais j'ai envie de dormir, moi.*

### **c – L'ABSENCE DES OBJETS PARENTAUX**

J'observe que Naïma ne répond pas à mon accord de pouvoir "*parler d'autre chose*". Elle choisit de reprendre sa situation familiale, ce qui relativise beaucoup le désagrément qu'elle venait de m'opposer à ce sujet, et constitue cette « contrariété » comme une forme de nécessité personnelle, voire **une exigence d'élaboration**. D'autre part cette jeune fille associe spontanément la **pression du frère** et une **obligation de parler** (quelque chose qui fait du bruit et qui empêche de se reposer), comme si elle exprimait un lien direct entre la situation familiale et l'espace de l'entretien : je deviens alors imaginativement celui « qui veut parler, et il y en a pour des heures »... rejoignant peut-être en cela pour elle la position de son frère.

Q - Il me semble que ce que vous faisiez tout à l'heure, de vous lever, tout ça, c'est parce que vous n'avez pas tellement l'habitude de parler de ce qui se passe chez vous.

C'est comme si ça vous faisait réagir tout de suite...

- *Non c'est pas ça... C'est que ça m'ennuie de voir comme il est, tout ça.*

Q - Qui ?

- *Eh bien mon frère ! Sofiane ! Mais vous écoutez pas quand je vous parle !!*

Q - Si, je vous écoute. Mais il n'y a pas que votre frère dans votre vie...

- *Non, non, c'est lui qui est comme ça. De toute façon mon autre frère, il aurait pas fait ça si il y avait pas eu le grand ! Avec Kamel, quand même, on s'engueulait pas tout le temps, mais je crois qu'il m'énervait trop, il voulait faire comme le grand. Mais même avec Sofiane, des fois ça allait bien, on se tapait juste comme ça. Quand il était revenu de prison, au début c'était mieux. Au début il avait rien, je lui donnais un peu d'argent pour l'aider. J'aurais bien aimé que ça redevienne comme avant.*

Cette séquence, qui montre l'ambivalence de ses relations avec ses frères et notamment que ces relations sont faites de bien autre chose que de la seule violence, est l'occasion pour moi d'observer que Naïma choisit décidément de ne pas parler de ses parents.

Or il me semblait qu'à la suite de son allusion à l'ensemble de sa famille ("*... qu'ils me foutent la paix, tous*"), Naïma allait cesser d'**orienter ses revendications uniquement vers ses frères**. L'amener à enchaîner sur son orientation me semblait alors une solution pour l'aider à se dégager de ce point de vue, évoquer plus directement la place de ses parents dans cette situation, et ainsi situer une économie familiale plus réaliste. Or son propos - un retour immédiat à un vécu de persécution par ses frères - me paraît déjà témoigner de sa difficulté à **situer les objets parentaux dans leur fonction symboligène**.

A l'inverse nous devons aussi nous rappeler qu'une fonction médiatrice est peut-être convoquée par ses comportements dans l'entretien (ayant valeur d'appels au cadre), même si nous avons vu qu'une certaine séduction pouvait tendre à mettre une telle médiation en difficulté.

#### **d - UN LIEN AVEC SES AUTO-AGRESSIONS**

Après un moment de silence de plusieurs minutes (Naïma est un peu repliée sur elle-même), elle reprend la parole ainsi :

- *Ça me fait penser à quand j'étais à l'hôpital, il y a un an. Déjà je parlais de tout ça, et ça a servi à quoi ? Ah oui, je vous l'ai pas dit, je me suis suicidée trois fois, et bien ils s'en foutaient tous, alors cette fois-ci je suis partie.*

Q - Tous ?

- *Ben ouais, chez moi. Mes parents, tout ça. Ils faisaient la morale à tout le monde, que c'était pas bien de se battre. comme si c'était si simple ! J'aurais bien aimé pas me battre moi !*

Q - Comment vous les comprenez, vos tentatives de suicide ?

- *Je venais de me faire taper par mon frère, j'en avais marre. Les médicaments, je les*

*ai pris dans la pharmacie à la maison. J'étais énervée, je les ai pris comme j'aurais tout cassé.*

Q - C'était des médicaments à vous...

*- Non... Ils étaient là, à tout le monde... Des trucs contre la douleur ils m'ont dit à l'hôpital, j'aurais pu avoir des problèmes, mais y a rien eu. De toute façon, j'ai pas pensé à tout ça.*

Q - Il fallait que vous fassiez quelque chose...

*- Y avait pas d'autre solution. C'était ça ou ça continuait. J'avais l'impression d'être coincée. Si je répondais, je ramassais encore plus, si je disais rien, il continuait... Mais j'ai jamais voulu mourir. C'est que je voulais que ça s'arrête. La suite, tout ça, moi j'y pensais pas ! Je pensais juste que j'en avais marre..... Ça vous ennuie pas si je me lève et que je marche un peu, depuis le temps que je suis assise...*

Q - Je vous ai dit, tout à l'heure...

[Elle soupire, et reste assise].

Ces propos entraînent une constatation : si l'absorption des médicaments est bien contiguë à la violence familiale, Naïma évoque ses gestes suicidaires comme une alternative très proche de **l'attaque des objets externes**. L'auto-agression apparaît ici comme un élément d'un ensemble d'**offensives** de la part de Naïma, parfois orientées vers autrui, parfois retournées sur elle-même. On notera alors que les représentations conscientes de cette jeune fille ne font pas une si large place à la différence entre agresser les autres et s'auto-agresser. Et si nous rappelons que les médicaments sont, selon Naïma, "à tout le monde", ce geste apparaît comme témoignant à la fois d'une indifférenciation familiale, et d'une **lutte contre cette indifférenciation**.

## **e - UNE APPROPRIATION DE L'AGRESSIVITE**

Q - Et d'en parler à quelqu'un ?

*- A qui ?*

Q - A quelqu'un qui aurait pu vous aider...

*- Ouais ils s'en foutaient tous, mes parents, tout ça... La seule c'est ma tante. L'autre fois elle a bien compris, elle, on est allées chez l'assistante sociale. De toute façon elle sait ce que c'est de se faire taper. C'était pareil pour elle. Elle non plus elle a pu en parler à personne.*

Q - Pour la première tentative de suicide je comprends bien, mais ensuite, vous aviez rencontré des gens qui pouvaient vous aider, que vous auriez pu aller voir...

*- Oh ben oui... mais à chaque fois à l'hôpital, c'est qu'ils arrêtaient pas d'essayer de parler avec moi, ça va cinq minutes ! C'est pas ça qui va régler le problème. Ca me sert à rien de leur parler ! C'est mon problème, qu'est-ce qu'ils y peuvent, c'était fait, c'était fait. Les autres, les docteurs, là, qu'est-ce qu'ils m'ennuyaient avec leur morale !*

Q - Vous aviez le sentiment qu'il n'y avait pas d'autre solution que de risquer de vous faire du mal...

- *Ouais ben y en avait pas !*

Je note que Naïma, même avec le recul du temps (rappelons que ses gestes suicidaires datent de un à deux ans), a de la difficulté à produire des représentations nuancées sur ces attitudes. Cette volonté d'introduire dans notre échange un caractère indiscutable à ses auto-agressions ("*c'était fait, c'était fait*", d'autre solution "*y en avait pas*") me semble en fait une manière de s'approprier « le problème », mais peut-être aussi de ne pas se détacher de ses mises en acte passées. Par ses attitudes, Naïma montre que quelque chose doit être traité **au seul niveau narcissique**, la modalité d'une réponse suicidaire et la revendication de propriété ("*c'est mon problème*") témoignant d'une activité qui prend un sens dans un vécu de **passivité** devant les coups.

Nous interpréterons ainsi cette envie de « se lever et de marcher un peu » comme une façon de réactualiser cette appropriation et cette activité dans notre rencontre, bien que nous ne devons pas oublier la **honte** qu'elle peut ressentir au moment d'évoquer ses attitudes suicidaires. L'idée serait ici qu'à travers ses tentatives de suicide, Naïma a cherché à échapper à la violence fantasmatique, mais qu'elle a aujourd'hui conscience qu'une telle solution la ramenait au problème lui-même, avec le risque de se donner ainsi une place de victime consentante. Se lever en cours d'entretien permettrait d'exprimer sur un plan moteur ce qui a manqué à être symbolisé, m'amenant à rappeler la nécessité d'une inhibition motrice.

Terminons ce commentaire avec l'idée que cette réactualisation au niveau même du registre sensori-moteur renverrait ainsi à l'incorporation de la violence bien plus qu'à l'introjection des représentations qui s'y attachent, (cf. les notions d'**incorporation** et d'**introjection** présentées supra page 66). Les mouvements d'appropriation que nous observons ici ne seraient que des formes verbales ou comportementales de cette incorporation. Et si c'est dans la défaillance de l'élaboration que les tentatives de suicide se déploient à l'époque, nous ne serons pas surpris que Naïma investisse d'abord le plan somatique au moment où elle est à nouveau conviée à travailler les restes de cette incorporation dans notre dispositif d'élaboration.

## **f - SA CONTESTATION DU CADRE**

La fin de non-recevoir délivrée par Naïma après ma dernière observation me laisse d'ailleurs le sentiment d'être moi-même un peu **maltraité** par elle, et ne me donne guère de possibilité de reprendre la parole d'emblée. Je reste assez dubitatif sur cette présentation car ces deux tiers du premier entretien ne m'auront en fin de compte guère donné d'éléments d'ensemble sur la situation de Naïma. J'ai le sentiment de n'avoir pas pu dépasser le registre **narcissique** de ses propos, mes références à ce qui pourrait faire tiers (ses parents, les professionnels, d'autres solutions à ces conduites suicidaires...) n'ayant pas été couronnées de succès. J'ai l'impression d'avoir moi-même tourné sans issue autour de ma propre activité psychique, centrée sur des parents insaisissables. C'est au cours de cette réflexion que cette jeune fille me dit :

- *Avec tout ce que j'ai dit sur moi vous pourriez bien parler de vous maintenant !*

Q - Et bien ça n'est pas vraiment l'objectif de nos rencontres. L'idée, c'est de comprendre votre situation, de réfléchir à ce que vous, vous avez vécu, et d'essayer d'en

faire quelque chose pour que ça aille mieux à l'avenir...

- *Ah bon alors vous, vous me parlerez jamais de ce que vous faites, alors ?*

Q - ...

On peut penser ici qu'au-delà de ma réserve, Naïma interroge l'**attentisme des adultes**, et notamment de ses parents, dans ses difficultés avec ses frères. Il s'agirait là de la réactualisation d'une interrogation que de manière inconsciente, cette adolescente ne peut manquer de manifester à un moment d'échange sur ces questions, avec un adulte impliqué dans une solution mise en place pour atténuer ses difficultés.

Puis au bout d'un instant au cours duquel Naïma semble hésiter sur la conduite à tenir, avec un début de sourire malicieux :

- *Oh de toute façon, si je veux plus parler, vous pourriez rien faire !*

Q - Mais c'est pas le but, de vous obliger à parler ou quoi que ce soit comme ça. Si le Juge vous a placé ici, c'est pour vous aider après que vous ayez dit que quelque chose n'allait pas. Et mon travail, c'est pas de vous faire parler...

- *Non je rigolais hein... Faut pas le prendre mal ! Je sais bien comment ça se passe. De toute façon, d'être dans ce foyer c'est super. Mais je sais pas ce que j'ai, j'ai l'impression d'être mauvaise des fois. Faut pas m'en vouloir. Tout le monde est sympa, ici.*

Ce dernier échange est une bonne illustration de ce qui aura organisé ce premier entretien. Mon sentiment est de m'être senti à plusieurs reprises l'objet d'attaques, il est vrai modérées ou moqueuses, à travers mon « envie de parler » (à la manière de son frère ou des soignants), ou contre mon impuissance à « faire » pour que Naïma « parle », ou encore par le fait que je n'écouterai pas suffisamment bien quand elle « parle ».

Notre observation peut alors se formuler ainsi : Naïma réactualise dans l'entretien la question centrale de l'**activité** ou de la **passivité**. Cette dernière, consécutive à ces coups auxquels elle ne peut répondre et qui la renvoient à des attitudes auto-vulnérantes, appartient ainsi à un registre **narcissique** que nous avons vu Naïma investir d'emblée dans les entretiens.

Je termine généralement le premier entretien en interrogeant les jeunes filles sur leur vécu de cette rencontre initiale. Il semble qu'un moment de cette nature permette parfois d'évacuer ce qui est resté en latence de leur anxiété ou de leurs attentes particulières préalables à ce rendez-vous. C'est à ce moment-là que s'expriment volontiers des représentations stéréotypées, que celles-ci s'estompent ou se renforcent encore après notre échange. Concernant Naïma toutefois, je dois dire que j'ai hésité un instant à aborder cette réflexion. Ma crainte était en fait de renforcer chez elle le mouvement narcissique qui avait déjà été suffisamment présent au cours de l'entretien, et ainsi de lui donner la parole sur quelque chose qu'elle avait déjà largement exprimé...

Q - Avant de vous donner un rendez-vous pour la semaine prochaine, vous pourriez dire ce que vous avez pensé de cet entretien...

- *Ben ce que j'ai trouvé de bien, c'est que vous m'avez pas pris la tête avec mes parents. C'est vrai ça ! A l'hôpital, à chaque fois, d'entrée c'était et vos parents et vos*

*parents... Mais ils y sont pour rien mes parents, qu'est-ce qu'ils ont à voir là-dedans ? Et vous, vous avez des enfants ?*

Q - Mardi soir, 18 heures ?

- *Alors vous me répondrez la prochaine fois, d'accord ?*

... puis elle sort en courant.

## **II - 1 - 3 - Deuxième entretien**

---

### **a - L'IDEALISATION DU PERE**

Pour ce second entretien, Naïma paraît plus calme. Elle se présente habillée de façon plus réservée, et il me vient à l'esprit en la saluant qu'elle avait peut-être manifesté la fois précédente un désir de séduction en offrant à ma vue certaines parties de son corps, plutôt maltraité dans ses expériences antérieures.

Q - Il y a quelque chose par quoi vous voulez commencer aujourd'hui ?

- *J'ai eu mon père au téléphone hier soir. Il m'a demandé si j'allais revenir. J'ai pas répondu. J'ai juste dit que ça allait mieux depuis que j'étais ici.*

[Un temps d'arrêt.]

Puis Naïma me regarde fixement et je me dis alors que je n'éviterai pas, après cette évocation de son père, une nouvelle interrogation sur ma descendance...

- *C'est vrai ça, je suis plus tranquille, moins de bruit, plus ces cris, tout ça. En fait ce qui est bizarre, c'est qu'il n'y a rien qui me manque, Un peu mon père, mais de toute manière c'était plus possible de continuer comme ça. Jusqu'à il y a quinze jours, il ne m'avait jamais déçue ! Non c'est vrai, le problème, c'est qu'il a pas été d'accord pour que je sois placée, il aurait voulu que je reste à la maison.*

Q - Et sa solution, c'était... ?

- *Il trouvait que c'était pas bien grave, que c'était des trucs de gamins, les coups tout ça. C'est vrai qu'il est pas beaucoup à la maison, il peut pas voir ce qui se passe, c'est normal qu'il comprenne pas...*

Q - C'est un peu surprenant ce que vous me dites. C'est comme si il n'y avait pas de lien entre ce qui se passe à la maison et vos parents.

Elle paraît surprise par ma remarque, peut-être sur l'idée de ce lien, sans doute parce que je dis "parents" là où elle avait dit "père". Elle réfléchit longuement.

- *Mon père il est super, il m'a toujours écoutée, c'est le seul, et il m'a toujours aidée quand je lui demandais quelque chose. En fait il ne m'a jamais rien refusé.*

Q - Il trouvait que c'était des trucs de gamins... Mais l'hôpital après les coups de votre frère et votre chute sur la table ?

- *Ah mais ça, on lui a pas dit ! J'ai dit la même chose qu'à l'hôpital. Même ma mère elle avait pas vu le truc, alors...*

Q - Mais j'ai l'impression maintenant que vous auriez pu supporter encore plus de choses de la part de votre frère pour éviter de gêner votre père...

- *C'est pas une histoire de le gêner. C'est que je vois pas pourquoi je lui en voudrais. Moi c'est à mon frère que j'en veux ! Vous êtes comme à l'hôpital quand ils me parlaient tout le temps de mes parents, vous...*

Q - C'est comme si vous ne vouliez pas que votre père s'occupe de vous comme de sa fille...

- *C'est pas ça, c'est qu'il y est pour rien. Quand il est là, c'est pas aussi grave. Des fois quand même, c'est lui qui arrête mon frère ou les cris !*

Q - Ah bon ? Alors votre père doit bien se sentir responsable de ce qui se passe pour vous à la maison... ?

- *J'en sais rien, mais qu'est-ce que vous voulez qu'il y fasse ? C'est pas de sa faute ! Taper, ça, il est pas d'accord.*

Q - Je comprends bien, mais à certains moments, vous, vous avez pu attendre qu'il en fasse plus pour vous...

## **b - UNE DIFFICULTE DE LIER L'IMAGE PATERNELLE A LA VIOLENCE**

Naïma reste alors pensive pendant quatre à cinq minutes, ce que je choisis de ne pas interrompre, ressentant que quelque chose d'important se passe pour elle dans ce moment d'élaboration. J'interpréteraï ses comportements comme une hésitation à penser. Pendant ces quelques minutes, Naïma paraît en effet soit réfléchir de manière intense, soit refuser de penser plus avant, comme si elle était habitée par des idées gênantes. Son visage exprime un peu cette **oscillation** intérieure, soit qu'elle me regarde fixement, soit qu'elle paraisse penser à autre chose avec un regard vide. En même temps, quelque chose d'une mise en scène de sa réflexion ne peut évidemment pas être écarté de ce descriptif.

D'ailleurs mon propre silence avait aussi pour fonction d'apaiser une excitation que je sentais alors monter en elle au cours de notre échange, les propos de Naïma rapportés précédemment ayant été de plus en plus « jetés » en ma direction, puis de calmer une forme d'excitation qui montait aussi en moi et s'exprimait par ma façon de vouloir la convaincre de la responsabilité de son père. Il est vrai que mon souhait d'éclairer le lien entre le fait d'être battue par les frères et l'impossibilité du père, ou son refus, à contrôler cela pouvait s'apparenter à une volonté de ma part de juger la complicité de ce monsieur, ce qui aurait été assez maladroit au vu de l'apparente idéalisation de cette jeune fille pour lui.

La montée de son irritation était toutefois surprenante dans la mesure où il s'agissait précisément pour elle de transmettre qu'une **moindre agitation personnelle** avait marqué le début de son placement, ce qu'elle reliait elle-même à une prise de distance vis-à-vis de son père. C'est que Naïma paraît ne pouvoir guère faire plus en ce début d'entretien que de penser que ce père merveilleux ne peut décidément pas plus qu'elle sur ces problèmes de violence, et que l'éloignement devient inévitable pour cette seule raison.



Une question se pose alors sur la nécessité d'un tel **clivage** entre l'acuité de ses problèmes avec sa fratrie et son refus de responsabiliser le père à ce sujet. En d'autres termes que vient soutenir, ou protéger, cette idéalisation du père dans un cadre familial si tourmenté ? Et dans ce contexte de violence familiale, pouvons-nous avancer sur le **lien** éventuel entre cette idéalisation, le fait d'être battue et ses propres actes auto-hétéro-agressifs ?

Q - Alors partir, ça a pas dû être facile...

- *Vous savez, si j'ai attendu aussi longtemps pour partir, je crois que c'est pour pas lui faire de peine. Non, c'est vrai, il m'avait jamais déçue...*

Observons ici que Naïma dépasse dans cet entretien sa vindicte de sœur pour se centrer sur cette image paternelle à peine désidéalisée. Et encore cette récente **déception** ne concerne-t-elle en fait que le refus paternel du placement souhaité par sa fille, comme si celle-ci avait pensé rompre avec toute sa famille, sauf avec son père.

### **c - LA MISE A L'ECART DE LA MERE**

Notre hypothèse est que cette séparation effective de Naïma et de son père ainsi que le cadre de l'entretien réactiverait en elle la prégnance d'une image paternelle qui apparaît avec insistance comme une référence identificatoire, et apparemment exempte de violence familiale. Ce qui est notable dans ses propos, c'est la nature omnipotente de cette référence, laquelle ouvre à une **identification narcissique** pour cette adolescente :

Q - Et ça veut dire quoi jamais déçue ?

- *Oh mais c'est pas que je faisais ce que je voulais ! Il voulait pas que je sorte, ni que je couche avec des garçons... Des fois je demandais pour sortir un peu, il fallait toujours que je sois bien rentrée à l'heure. De toute façon j'avais pas tellement d'amis. Mais ça c'était pas grave, on discutait ensemble, c'était toujours ça.*

Q - Et votre mère, dans tout ça ?

[Ici Naïma change de visage, de manière imperceptible, comme si elle devait changer de registre affectif avant de répondre].

- *C'est une folle ! Elle est complètement hystérique, elle fait rien pour arranger les choses ! Mon père essaie de la calmer de temps en temps, mais j'vous l'ai dit l'autre jour moi je l'ai allongée. Mais déjà, depuis ma première tentative de suicide, elle ne me tapait plus. De toute façon, je l'ai toujours connue comme ça.*

Q - Et elle, qu'est-ce qu'elle en pense du fait que vos frères vous tapent ?

- *J'sais pas. Mais elle met tout le temps de l'huile sur le feu, des fois c'est de sa faute si ça va mal. Après que je l'ai tapée, on se parlait plus beaucoup, c'était mieux comme ça. De toute façon, elle comprend rien !*

Q - Eh bien dites donc, vous ne pensez pas à chacun de vos parents de la même manière...

- *Ouais, c'est pas pareil... [Naïma réfléchit un moment, les yeux dans le vide.] C'est vrai je suis devenue vulgaire et agressive, je ne m'aime pas comme ça... Mais elle*

*exagère aussi, elle.*

Q - Vous avez fait une sorte de choix entre votre père et votre mère ?

*- Ben... y faut bien. Ils ne sont jamais d'accord. Mais mon père il essaie d'arranger les choses, lui ! Elle, elle dit toujours que ça sert à rien qu'il discute... qu'elle en a marre de cette maison, et que si ça continue elle va partir.*

Q - Mais à un moment, vous-même vous avez senti que votre père ne pouvait plus les arranger et vous êtes partie, justement...

*- Ouais ! Mais c'est elle qui fait les problèmes ! A gueuler tout le temps, ça énerve tout le monde ! Alors forcément, ça va pas, et les gifles, c'est pas pour elle ! Après elle dit qu'elle veut partir...*

Ce point de vue de Naïma s'organise comme une caricature : un père quasiment sans défauts, une mère objet de tous les reproches. D'ailleurs Naïma ne dit jamais « ma mère », ce dont je me rends compte lorsqu'elle rapproche paradoxalement sa plainte de celle de sa mère, pour se confondre dans mon écoute à ce "elle" qui lie leurs féminités dans la maltraitance familiale.

Je dois dire aussi que je n'ai guère cru à l'évocation des coups que Naïma et sa mère auraient échangés, en tout cas pas sous la forme violente sous laquelle ils ont été transmis par cette adolescente. La dimension soudainement théâtrale de ses propos qui font apparaître une mère responsable de tout et qu'elle frapperait m'a fait penser à une **contre-attitude** destinée à éviter la représentation d'altercations avec le père lui-même, autrement responsable de cette situation. Puis c'est la **culpabilité** liée à cette figuration d'agressions sur la mère qui a pu provoquer ensuite la dénonciation d'une mère violente contre Naïma, voire contre toute la famille.

## **d - UN DEBUT DE DESIDEALISATION**

Du reste il ne semble pas que Naïma ait entendu sur le moment le lien que je lui proposais sur les départs comparables de sa mère et d'elle-même. Je ne crois d'ailleurs pas avoir pensé à ce moment-là qu'une adhésion subite soit possible sur ce sujet, mais s'est imposée à moi l'idée qu'un autre salut aurait été possible dans un départ unanime... Au contraire n'est-ce pas l'**exclusion** qui dirige la pensée de Naïma à ce moment-là, sa propre absence de fille à la maison l'amenant peut-être à souhaiter que ce soit sa mère qui soit **partie à sa place** ?

*- On peut pas s'arrêter tout de suite, c'est que j'ai plus rien à dire moi.*

Q - Il nous reste un peu moins de cinq minutes...

*- Pourquoi c'est vous qui dites quand on s'arrête, moi aussi j'ai une montre !*

Q - Disons plutôt que c'est les montres qui nous disent quand nous devons nous arrêter.

*- Ouais... En tout cas ça m'a fait drôle de parler de mes parents, mais j'aime pas bien quand vous dites des trucs... euh... on dirait que vous pensez que mon père il aurait dû faire autrement à la maison...?*

Q - Disons que c'est ce que je comprends quand je vous écoute. C'est peut-être aussi parce que vous, vous pensez un peu ça, que vous avez voulu partir de chez vous.

Naïma reste pensive pendant un long moment, me regardant fixement. Mon impression est alors qu'elle hésite entre deux mouvements, ou qu'elle tente de les associer dans la même attitude. D'une part de se sentir un peu **triste** de mon propos, et donc de m'en vouloir peut-être de **formaliser cette désidérialisation**, et d'autre part de **reconnaître quelque chose d'elle** et de son état d'esprit actuel dans cette interprétation.

*- Oui, ben je vais y penser pendant la semaine, hein ?*

Et au moment où, d'autorité, Naïma se lève pour partir, je l'informe qu'en raison de mon absence du service, je ne la verrai pas la semaine suivante mais dans deux semaines. Elle ne fait aucune observation, ce que je considère comme un progrès par rapport à l'ensemble de ses attitudes précédentes.

Deux jours après ce second entretien, nous voyons les parents de Naïma au service. L'éducateur du service en charge de cette adolescente participe aussi à cette rencontre.

## II - 1 - 4 - L'entretien avec les parents

---

### a - LE DENI DE LA VIOLENCE PHYSIQUE

Ce qui m'étonne d'emblée est la différence vestimentaire affichée par ce couple. La mère de Naïma se présente habillée de manière assez traditionnelle dans sa culture d'origine. Une grande robe imprimée de couleur bleue, un foulard sur la tête, les doigts portant d'abondantes traces de henné ainsi que de nombreux bijoux, tout ceci contraste avec un époux dans une tenue que je ressens comme volontairement occidentalisée, un costume trois pièces, chemise blanche et cravate en soie, tenue d'un effet quasi-directorial.

Après avoir resitué pour ces parents l'objectif de notre convocation (recueillir leur avis sur la situation et l'avenir de leur fille et pouvoir témoigner à leur tour sur les faits dénoncés dans le cabinet du Juge pour enfants), nous leur demandons comment ils ont compris la démarche de leur fille. C'est le père de Naïma qui répond, son épouse respectant durant une bonne partie de l'entretien un silence complet (tenant d'une attitude assez marquée culturellement, encore que de moins en moins observable dans ma pratique - une femme ne parlant pas en présence de son mari sauf si celui-ci lui en donne l'autorisation). Cette mère manifeste toutefois une attention soutenue tout au long des échanges.

*Monsieur - Non... C'est rien. Ça lui a pris parce qu'elle s'est disputée avec son frère. Alors ça l'a énervée. C'est qu'elle est impulsive Naïma, ça part au quart de tour avec elle !*

Q - Il semble que ça fasse assez longtemps qu'elle se dispute avec lui, ou avec eux... A moins que ça soit eux qui se disputent avec elle...

*M. - Elle est dure avec eux, vous savez, elle leur tient tête tout le temps, et des insultes... ça les énerve bien sûr. C'est qu'il faut voir comment elle leur parle ! Ça a commencé quand elle est allée en sixième. C'est là-bas ! Elle a rencontré des mauvais exemples. Mais avec moi, ça va bien. Enfin... ça allait bien jusqu'à ce que sa tante lui*

*monte la tête.*

Q - Vous pensez que Naïma n'avait pas de vraies raisons de vouloir partir de la maison ?

*M. - Mais quelles raisons ? C'est comme dans toutes les familles ! Bien sûr qu'ils ne s'entendent pas tous les jours... On peut pas être d'accord sur tout. C'est normal, ça, entre frères et sœurs ! Mais moi, je leur dis souvent : dans une famille, on doit se supporter.*

Q - Chez le Juge, Naïma a parlé de violences de la part de ses frères... Vous en pensez quoi, Madame ?

*Monsieur [qui n'attend pas que son épouse prenne la parole] - Nooon ! C'est vrai qu'il tape des fois. Mais pas méchant, hein ? Mais je lui dis à lui, aussi ! Tu exagères ! Un jour, il y aura un problème si tu continues. C'est vrai ça... Non, mais il est pas méchant. Et puis il s'est jamais rien passé de grave !*

Q - Et pour vous Monsieur, qu'est-ce que ça serait, « grave » ?

*M. - Je sais pas... l'hôpital, ou quelque chose comme un mauvais coup. C'est qu'il connaît pas sa force, aussi. Mais il est pas méchant.*

Q - Je crois qu'il y a eu un problème déjà... Il a été incarcéré dernièrement ?

*M. - Une bêtise. Il s'est fait entraîner, et puis c'est lui qui a pris. Mais je dis pas, hein ? Je lui ai dit : t'avais qu'à faire attention ! T'as fait une bêtise, tu paies. Mais bon, ça empêche pas de les aider, hein ? C'est comme pour Naïma, on est venus aujourd'hui, il faut s'expliquer. Il faut les comprendre, les aider au maximum, les enfants. c'est difficile pour eux !*

Q - Peut-être que pour vous aussi c'est difficile, de voir tout le monde se disputer... C'est que la famille, ça a l'air important pour vous...

*M. - C'est vrai que c'est pas facile. On n'a pas élevé nos enfants pour voir ça. Mais ça ira mieux bientôt, c'est un mauvais moment, c'est tout.*

Q - Peut-être que le moment difficile, c'est la séparation actuelle. Mais après, avec Naïma, ça peut être plus tranquille si elle ne vit plus à la maison....

*M. - Non, c'est mieux qu'elle rentre. On peut la voir, Naïma ?*

Q - Ah non... Là, elle est au lycée, cet après-midi. Et puis en ce moment, nous pensons qu'il vaut mieux se limiter aux échanges téléphoniques, d'ici le rendez-vous chez le Juge. Je crois que vous l'avez eue au téléphone il y a quelques jours, vous Monsieur ?

*M. - Oui, mais elle s'énerve, elle s'énerve. C'est pour ça que j'aurais voulu la voir, pour parler quoi... Je veux qu'elle rentre. C'est sa place à la maison. Bien sûr c'est difficile pour elle, son frère, tout ça... mais il faut qu'elle comprenne. C'est difficile pour tout le monde. Je vois pas pourquoi elle irait dans un foyer !*

Q - Qu'est-ce que vous en pensez, vous, Madame ?

Pour toute réponse, la mère de Naïma fait une moue que j'interprète comme un refus de s'engager à ce moment-là sur cette question, ce qui, après le plaidoyer de son mari, m'apparaît alors comme une façon de **se démarquer de ce dernier**. Et il m'apparaît

soudain, comme par contrecoup, que la mimique de cette mère fonctionne comme une prise de distance à l'égard de l'ensemble des propos tenus par son époux, lesquels témoignent de sa **banalisation** de la violence familiale, ainsi que d'une forme de **déni de la souffrance** de sa fille.

## **b - DES AUTO-AGRESSIONS QUI NE SONT PAS ENTENDUES**

On peut observer que cette volonté paternelle de conserver l'unité familiale l'amène à autoriser certains débordements pulsionnels, conduisant à ce que prédomine la règle de l'**indifférenciation** contre laquelle nous avons dit que Naïma luttait à travers ses tentatives de suicide. Mais nous pourrions aussi bien retourner cette proposition et dire que la recherche d'une indifférenciation peut se traduire par des attitudes paternelles tendant à ne pas donner de cohérence à l'ensemble, notamment en termes de reconnaissance d'autrui et de limites, ce qui corrobore un certain nombre d'éléments théoriques qui situent dans une **défaillance de la fonction paternelle** l'étiologie de nombre de comportements suicidaires d'adolescents (M. POROT, 1969, J. STORK, 1977, D. MARCELLI et A. BRACONNIER, 1983).

D'ailleurs les tentatives de suicide de Naïma n'ont-elles pas interrogé ce père sur l'économie familiale dans laquelle elles se sont produites, mais ont plutôt été traitées par le **déplacement** (comme les attitudes de cette jeune fille étaient ramenées aux "*mauvais exemples*" du collègue) :

Q - Qu'est-ce que vous avez pensé de ses tentatives de suicide, il y a quelques années ?

M. - *On a pensé que c'était un problème avec un garçon, comme des problèmes sentimentaux, on a pensé que ça lui passerait.*

Q - Vous ne pensez pas que ça pouvait être lié aux coups que ses frères lui donnaient ?

M. - *Non. Vraiment, je crois pas. On sait que c'est ce qu'elle avait dit aux psychiatres à l'hôpital. Mais vous savez, déjà à l'époque, elle criait et tapait, depuis qu'elle a onze douze ans. Alors quand il y avait des problèmes comme ça, elle se suicidait pas vous savez...*

Q - Et si vous essayiez d'en parler avec elle, vous arriviez à avancer sur ce qui allait pas ?

M. - *Oh pas tellement ! Elle voulait pas dire pourquoi elle les prenait, ces médicaments, c'est qu'elle a la tête dure. On pouvait pas l'obliger à parler, c'est peut-être ce qui aurait fallu faire... Comment vous feriez, vous ? Mais c'était jamais grave, hein ? Si y avait eu des médicaments dangereux, de toute façon, on les aurait pas laissés...*

Q - Les tentatives de suicide de Naïma, elles avaient quels effets sur la vie à la maison ?

M. - *Oh ben, ses frères et sa sœur, ils pleuraient tous au début. Ça leur a fait un choc, vous savez. Nous aussi hein ? On se demandait pourquoi, mais c'est à l'école, tout ça, les fréquentations... Et puis quand elle revenait, elle voulait rien dire, pas dire qui*

*c'était, tout ça.*

Q - C'est peut-être que Naïma, elle pensait que la solution, elle était dans la famille ?

*M. - Oui, mais si elle dit rien... moi, je peux rien faire ! Si les enfants, ils demandent, moi je fais tout ce que je peux, vous savez. Sofiane, le grand, je l'avais prévenu qu'avec ses copains, des voyous, il aurait des problèmes. En plus quand il sort de prison, il fait des problèmes, il se prend pour un crack ! Il se croyait le plus fort... je l'ai mis à la porte. Mais je le vois traîner dehors sans rien, je lui dis de revenir à la maison au moins pour manger, mon cœur saignait de le voir comme ça. Et le mettre à la porte, j'y arrive pas.*

Bien sûr, on ne relève ici aucune passivité dans les attitudes de ce père. mais on peut entendre que c'est par l'inhibition active de sa fonction de protection du collectif qu'il est conduit à se situer dans les moments difficiles. Certes, il n'est pas question ici de juger les attitudes de ce monsieur, jusqu'à lui conseiller d'exclure seulement son grand fils comme toute solution à ces problèmes familiaux ! Mais comment interpellier chez ce père la contradiction d'une attitude tendant à **reconnaître la souffrance du fils**, consécutive à l'imposition d'une limite (la sanction judiciaire, la punition paternelle), et à **banaliser celle de la fille**, liée au fait d'être battue et, plus fondamentalement, à un désordre familial ?

Q - Pour vous monsieur, le plus important, c'est que les enfants soient à la maison, en conclusion, même si ça oblige à affronter de gros problèmes...

*M. - Oui, mais je vous l'ai dit, la famille, c'est ce qu'il y a de plus important.*

Q - Oui, c'est important pour vous. Mais si Naïma restait placée pour qu'elle aille mieux, elle ferait bien toujours partie de la famille, avec de meilleures relations peut-être...

*M. - Non, non... Sa place, elle est avec nous. On n'a pas fait des enfants pour les mettre dehors vous savez !*

Q - Dedans, c'est parfois plus dur que dehors...

*M. - Oui, mais dans un foyer, c'est pas sa place...*

Q - Avant les problèmes dont on a parlé ici, Naïma, elle était comment comme enfant, son caractère...

*M. - Avant c'est bien. Elle parle, de ce qu'elle fait, ce qu'elle veut... Moi je la trouve gentille. Elle veut toujours faire plaisir. Maintenant je comprends pas, ça va plus. L'autre fois, un peu avant le Juge, ils se sont tous disputés, elle passe à côté de moi dans la cuisine et en faisant je sais pas quoi, elle me parle tout bas, comme ça, il me semble que c'est une insulte. Je veux pas lui faire répéter, je pense qu'elle veut provoquer. Je veux pas en rajouter.*

### **c - UN DESACCORD PARENTAL**

Q - Et vous Madame, qu'est-ce que vous en pensez de la situation de votre fille ?

*Madame - C'est vrai que c'est difficile à la maison. Se faire taper, je crois qu'elle sait plus où elle en est. Je la défends pas, hein ? Mais si ça continue comme ça, moi aussi je partirai...*

Ainsi en cette fin d'entretien cette mère se déclare explicitement favorable au départ

de sa fille en raison des coups des garçons. J'observe d'ailleurs qu'elle n'a pas évoqué spontanément les difficultés relationnelles qui les ont opposées toutes deux. Ce qui pourrait être pris ici comme une **annulation** me semble pouvoir être interprété comme une manière de renforcer sa préoccupation pour Naïma afin d'exprimer son **insatisfaction personnelle**.

*M. - Mais non ! Ça va s'arranger, tu vas voir... Sofiane, il a compris. J'ai parlé avec lui. Il va se tenir tranquille maintenant.*

*Mme - Je peux rien faire, quand il rentre, si je lui dis quelque chose, qui sait comment il réagira ? Toi ça te fait rien, t'es jamais là de la journée.*

*M. - Mais je t'ai dit déjà ! S'il y a un problème, tu appelles la police, c'est la solution...*

Après avoir haussé les épaules, la mère de Naïma introduit un temps de silence, finalement rompu par son mari :

*M. - Tu verras, quand elle rentrera, ça ira mieux. [Puis se tournant vers nous alors que des larmes commencent à apparaître aux yeux de son épouse] Elle lui manque, vous savez. C'est sa grande fille... Enfin elle me manque à moi aussi, et à tout le monde...*

Q - Et vous madame, vous arriviez à parler avec Naïma, de ses problèmes, pour trouver des solutions ?

*Mme - Oh plus tellement ! Avec moi, ces derniers temps, c'était difficile. Des fois même, elle m'a insultée... bousculée. Alors peut-être c'est mieux pour elle qu'elle aille dans un endroit plus calme, peut-être hein ! Si elle veut...*

*M. - Il faut essayer encore, je crois. Surtout qu'on puisse en parler avec elle...*

Q - Monsieur, qu'est-ce qui aurait changé et qui ferait que ça pourrait marcher maintenant ? C'est que les problèmes, j'ai l'impression que ça fait longtemps qu'ils sont comme ça !

*M. - Je vais leur parler. Au grand, à Naïma... C'est plus pareil maintenant, avec tout ce qui s'est passé, ils vont comprendre, c'est sûr. Mais je les avertis, hein ? Si ça recommence, c'est dehors !*

#### **d - UNE OMNIPOTENCE PATERNELLE ?**

Ces derniers éléments me font ressentir plus particulièrement le pathétique de la situation. Ce père évoque assez précisément ce qu'il **devrait** faire, en termes d'interdictions ou de rappels à l'ordre permanents. Constamment toutefois, l'écart verbalisé avec ce qu'il fait réellement dessine un **double discours** qui revient sur la nécessité d'être **seulement le père** de ses enfants pour en devenir le confident ou le sauveur.

Par ailleurs son refus personnel de soutenir une position de tiers dans les échanges pulsionnels directs vécus entre cette mère et ses enfants nous paraît révélateur de la position **duelle** que cet homme souhaite vivre avec **chacun** des membres de la famille, et à qui il paraît en fait imposer une situation aux règles floues suscitant visiblement de l'insécurité. Son refus que Naïma quitte la maison, alors même qu'il reconnaît la brutalité de certains échanges frères sœur, s'apparente à une volonté de garder sa fille sous son pouvoir. Cela semble avoir pour fonction d'empêcher que Naïma transfère libidinalement

sur d'autres hommes, fût-ce au prix de la livrer à ses propres fils, ce que cette adolescente semble en fait avoir accepté pendant une certaine période. Dans ce tableau, c'est la question de l'**emprise** qui nous a semblé apparaître.

L'entretien se terminera ainsi, des problèmes administratifs appelant l'éducateur à continuer seul avec les parents.

## II - 1 - 5 - Troisième entretien.

---

La dernière rencontre avec Naïma a lieu alors qu'elle est retournée chez elle pour y récupérer des affaires, ce que j'avais appris lors de la réunion de service de la veille. J'avais pensé à ce moment-là que ces visites pouvaient représenter un souhait de Naïma d'**évaluer les possibilités de rentrer**, davantage que d'aller provoquer son frère. Il est vrai que je relie deux éléments à cette visite : son idéalisation du père et le souhait de celui-ci qu'elle rentre à la maison.

### a – UNE REAPPROPRIATION MATERIELLE

- *Bonjour ! Ouh là, je suis en retard !*

Q - Deux trois minutes...

- *Ah bon ? Je croyais au moins dix.*

[Puis Naïma prend une pose en soupirant longuement]

Q - Quelque chose de nouveau ?

- *Ouais ben je pense que vous le savez déjà. Ils ont dû vous le dire. J'ai été chez moi. [Naïma attend alors ma réaction en me regardant fixement, et je ressens de la provocation dans son attitude].*

Q - Oui.

[Puis après quelques secondes de silence Naïma enchaîne comme à regret, déjà lassée d'attendre de ma part une réaction réprobatrice qui ne vient pas... ou manifestant ainsi une diminution de sa recherche d'excitations]

- *Ils étaient pas bien d'accord. Mais j'ai bien le droit d'aller chercher mes affaires, quand même...*

Q - Qui n'était pas bien d'accord ?

- *Ben les éducateurs...*

Q - Ah oui... Moi je pensais que c'était vos parents qui pouvaient ne pas être d'accord pour que vous emmeniez vos affaires.

- *Oh mais c'est MES affaires, ils ont pas intérêt à y toucher.*

Q - Et ça s'est passé comment ?

- *Oh, bien. Il n'y avait personne. Ma mère, c'est tout. On ne s'est presque rien dit. Mon père il était au commissariat avec Sofiane pour son histoire... Il s'en fout de moi, pourquoi je partirais pas ?*



Q - Votre père savait que vous veniez ?

- Ben oui, j'ai appelé le mercredi d'avant, Kamel il leur a dit. Mais il me comprend pas assez, c'est toujours mes frères qui ont raison. Il s'intéresse à eux, se déplace quand ils ont des problèmes, et alors pourquoi pas pour moi ?

Q - Il est pourtant venu au rendez-vous qu'on lui a fixé ici...

- Ouais, mais pour que je revienne à la maison ! C'est pas comprendre, ça... Je le sais, c'est l'éducateur qui me l'a dit ! C'est qu'il veut pas qu'on dise que sa fille elle est dehors, c'est tout. Que je me fasse taper, ça, ça se voit pas dehors, alors il s'en fout.

Notons que ce début d'entretien rompt radicalement avec plusieurs caractéristiques antérieures. La tonalité de **séduction** à mon égard a manifestement diminué, Naïma ayant manifestement opté pour la critique du père plutôt que de poursuivre son rapproché antagoniste avec moi. En ce sens, le transfert ambivalent tend à s'apaiser. Puis le père est maintenant présenté comme cherchant à la ramener à la maison non par amour pour elle, mais bien pour sauver la face aux yeux de l'environnement. Enfin le départ de la maison paraît maintenant consommé, et je sens Naïma se présenter dans le geste de « claquer la porte » d'un appartement encore une fois déserté par le père en raison des comportements de Sofiane, son paquetage arraché à sa famille.

D'autre part sa critique du père semble passer par une critique de tout adulte référent, comme "*les éducateurs*", pour sauver ses affaires personnelles d'un **toucher devenu subitement impensable**. Lorsque cette adolescente appuie ainsi son propos ("*MES affaires*"), je ressens que la période des coups est définitivement dépassée, plus rien, même l'amour pour le père, ne justifiant de laisser toucher quelque chose lui appartenant en propre, ce qui semble signifier pour elle qu'elle n'est décidément plus la propriété de sa famille. D'ailleurs cette revendication donne lieu ensuite à l'énoncé d'une rivalité avec les frères, qui la resitue dans une fratrie connaissant "*des problèmes*", et plus du tout dans la **communauté de refoulement** qui apparaissait dans les entretiens précédents. Ainsi la passivité va-t-elle diminuant, ainsi que le registre narcissique que Naïma paraissait avoir investi.

## b - L'APPARITION DU TIERS

Q - Disons que votre père cherche à arranger tout le monde à la fois, et que vous êtes moins d'accord qu'avant pour supporter ce qu'il vous demande...

- Ouais, ben je vais lui faire voir que j'ai changé, moi, et que tout ça c'est fini. J'ai plus douze ans, moi ! Ah il veut que je rentre chez moi, mon père... il est ennuyé maintenant... j'ai dit non, chacun son tour ! Oh mais qu'est-ce qu'ils croient ? Que j'allais me laisser faire encore longtemps ? Ils y croyaient pas, que j'irais me plaindre, j'ai dit non ! D'abord ils sont tous fous là-bas, je veux plus y aller. Samedi prochain, il faudrait que j'aille récupérer le reste de mes affaires. J'irai l'après-midi, les éducateurs ils m'ont dit qu'ils pourraient m'accompagner, mes frères y seront sûrement pas. Si ils me touchent, je les préviens au Juge !

Notons l'utilisation du tiers (les éducateurs, le Juge) là où le père manquait auparavant à remplir sa fonction. Cela me semble au cours de l'entretien traduire

l'ambivalence de Naïma à occuper dès lors ce mouvement de séparation, ce qui me conduit à en renforcer la légitimité :

Q - De toute façon, tout le monde a bien compris que vous en aviez marre de ce qui se passe à la maison, d'être tapée, tout ça... C'est votre sentiment à vous qui change les choses.

- *Oui, j'ai eu l'impression que ma mère, elle me regardait pas pareil qu'avant. Mais bon, elle, je sais même pas ce qu'elle pense...*

Puis Naïma reste pensive plusieurs minutes, et mon idée est alors qu'elle cherche **quoi dire** de cette relation avec sa mère, nouvellement qualifiée par l'entrée de Naïma dans un régime d'opposition au père.

### **c - UNE IDENTIFICATION PARTIELLE**

Ce qui surgit peut-être ici, c'est qu'une identification est maintenant devenue possible, fût-ce une identification partielle à la communauté des femmes victimes (ce qui ne veut pas dire « soumises »...), ce qui apparaît vraisemblable si l'on entend ce que cette jeune fille répond à ma remarque :

Q - Vous pensez à elle... ?

- *Des fois, je pensais que ma tante c'était ma mère... Enfin que j'aurais préféré, quoi ! A la fin je trouvais toutes les excuses pour pas rentrer, des fois j'allais chez elle, elle habite pas loin de la gare, mon père était pas bien d'accord, il s'entend pas bien avec elle, mais j'y allais quand même. Là-bas j'étais bien, tranquille, j'étais sûre que n'importe quoi pouvait pas arriver.*

Q - Vous dites "des fois je pensais que ma tante c'était ma mère", c'était peut-être une façon de penser autrement à votre mère...

- *Ouais... Comme elle était avant, alors ! Enfin... tous ! C'est qu'on n'est tous plus pareils ! Euh... Oh mais c'est n'importe quoi ce que je dis !*

Q - Vous voyez plus votre famille de la même manière maintenant que vous êtes plus grande.

Naïma hoche la tête, pensivement. Je cherche alors à mettre une représentation sur cette idée de franchissement et de séparation.

Q - J'ai l'impression que pour vous, c'est quelque chose de la rentrée de septembre qui a été important.

- *Oui, y a eu ça. A la fin de la semaine, j'avais pas envie de rentrer, retrouver ces cris, ça parle que de prison là-bas ! Et l'internat, pourtant, c'est pas marrant, eh ben je préférais la semaine au dimanche ! Au moins je les avais plus sur le dos tout le temps... Je me sentais libre. Ça m'a fait réfléchir... Mais d'autres trucs aussi. Après, quand mon frère était en prison, j'ai cru que ça irait mieux, plus de gifles, tout ça... Et puis en fait c'était pareil, ça gueulait de partout, ma mère, mon autre frère, des fois même mon père qui gueulait pour empêcher de gueuler !*

Naïma rit franchement en se rappelant ce souvenir, une représentation de paradoxe.

En somme, « plus ça change, plus c'est pareil », comme si tout effort de chacun pour se décoller de cette confusion n'aboutissait qu'à une **adhésivité** supplémentaire.

- *Ça me fait rire, mais c'était grave hein ?!! L'autre fois, quand je suis partie, il a gueulé au téléphone, j'ai eu peur tout le dimanche que mon frère vienne me chercher, ma tante m'a dit qu'elle pouvait pas trop me garder comme ça, pour la loi quoi, elle m'a dit qu'il fallait aller voir l'assistante sociale.*

Q - Et au départ, vous, vous auriez souhaité seulement rester avec votre tante à la place d'être dans votre famille ?

- *Je sais pas...Ma tante elle est jeune, d'esprit aussi quoi... elle comprend mes problèmes. Chez elle, je me sens en sécurité ; elle a peur de personne, et mon père n'oserait rien faire avec elle. Mais c'est comme ici, au foyer, quoi... C'est comme des protections.*

A ce moment, il me semble entendre Naïma parler d'un **système pare-excitation**, face à ses représentations d'insécurité familiale.

#### **d - DE MOINDRES EXCITATIONS**

Q - Des barrières de sécurité ?

[Naïma sourit tout en semblant m'interroger du regard]

- *Oh là, c'est un piège, cette question ? Eh ben... oui, ou alors comme des barrières comme au cirque, pour pas se faire bouffer par les tigres.*

[Elle rit, manifestement de sa comparaison entre sa famille et une ménagerie...]

Q - Ah oui, vous préférez cette image, parce que les barrières de sécurité, c'est vous que ça empêcherait de sortir...

[Naïma, qui ne comprend visiblement plus rien à cette conversation, fronce les yeux comme pour manifester sa réflexion].

- *Peut-être, j'sais pas, mais ici, on me laisse quand même sortir hein ! c'est pour ça que je dis ça...*

Je note ici que cette adolescente a beaucoup **diminué la quantité d'excitations** produites dans la relation avec l'adulte, dans la mesure où son incompréhension de la nuance que j'introduisais (des barrières pour qui ?), de manière assez peu claire à vrai dire, ne produit tout au plus chez elle qu'une justification... là où trois semaines auparavant, j'imagine Naïma me rappelant à l'ordre, trop heureuse de retourner ironiquement la situation à son avantage.

Q - Vous avez parlé de votre orientation avec les éducateurs ?

- *Oh oui ! Je vais aller dans un foyer à Saint-Etienne, pas loin du lycée. Mais je serai plus à l'internat, hein ! Moi, je préfère, ça me permettra de mieux voir mon copain, on se parle, c'est bien. Maintenant, je vais pouvoir travailler mon bac, ils seront plus là pour gueuler, en tout cas ça sera plus pareil avec eux...*

Q - Justement, les relations avec votre famille, c'est prévu comment ? Qu'est-ce que vous souhaiteriez, vous ?

- Ah ben, je sais pas. C'est le Juge qui va dire ça au rendez-vous. Mais moi, je vais lui dire à lui aussi, hein ! Si c'est pour me faire taper, ça marche pas, je me tire tout de suite. Je lui ai dit au téléphone, à mon père ! Et puis j'irai pas toutes les semaines, hein ! Ma tante, elle a dit qu'elle pouvait me prendre, maintenant, elle va le demander au Juge...

Q - Avant d'arrêter cette rencontre, on pourrait parler de la façon dont vous avez vécu votre séjour dans cet appartement d'accueil... Comment vous allez vous souvenir de tout ça ?

- Oh ben très bien. J'ai l'impression que j'ai pu respirer... et puis parler de tout, quoi ! Tout le monde a été bien patient avec moi [elle rit]. Non c'est vrai, au début, je savais pas ce que j'avais, j'étais énervée contre les gens d'ici, c'est bête. Mais je crois que mes frères, ils m'avaient bien énervée, c'est pour ça... Il fallait que ça sorte. C'est comme avec vous, plus je parlais de ça, plus ça m'ennuyait. Alors que ça devrait être le contraire !

Q - Ah bon ! Pourquoi ?

- Ben ça devrait soulager, quoi !

Q - Pas tout de suite, quand même ! Au début, c'est peut-être logique que ça vous énerve de parler de choses qui vous avaient énervée quand elles se sont passées...

- Ouais, ben c'était pareil à l'hôpital, qu'est-ce que ça m'énervait là-bas ! Au moins ici, ils me font pas rentrer chez moi...

Q - C'est que l'hôpital, ça sert pas vraiment à orienter... et puis vous étiez quand même plus jeune que maintenant.

- Oui, c'est vrai, c'est peut-être pour ça que je me suis calmée plus vite ici. Bon, on peut s'arrêter maintenant, parce que c'est l'heure, hein !

Naïma tapote ostensiblement le cadran de sa montre, ce que je relie bien évidemment à notre échange de l'entretien précédent sur cet objet de réalité. Je lui propose donc d'arrêter ce dernier entretien, ce qu'elle accepte sans faire de commentaires<sup>26</sup>.

---

## II - 1 - 6 - Première reproblématisation

### a - PRECISIONS METHODOLOGIQUES

Nous souhaitons donner ici un premier point de vue sur le contenu de ces différents entretiens concernant Naïma, afin d'articuler ce qui nous est apparu comme éléments fondamentaux. La violence physique s'exerçant sur Naïma, notamment, sera mise en lien avec une imago paternelle spécifique, puis avec un certain appauvrissement de son idéalisation du père. Ses tentatives de suicide, si elles seront évoquées, ne seront pas **problématisées** dans cette partie de notre travail. Comme pour la situation suivante, nous réservons à notre ultime partie de « discussion des hypothèses » la mise en

---

<sup>26</sup> Lors du rendez-vous chez le Juge, Naïma manifeste à nouveau le souhait d'être placée "pour éviter de ramasser si elle rentre à la maison". Le Juge ordonne un placement dans un établissement stéphanois pour une durée de six mois renouvelable.

perspective de ces actes auto-agressifs.

## b - LES EVOCATIONS DES COUPS

Naïma évoque d'emblée les coups donnés par son frère comme la raison de son départ de la maison : *"C'est mon frère. J'en ai marre. Ça arrête pas avec lui. Dès qu'il y a un problème, il faut qu'il tape."* Dans cette même phrase Naïma amène en outre une qualification supplémentaire à ces coups, celle du **plaisir sadique de ce frère** à exercer sa brutalité sur elle : *"Il n'y a que comme ça qu'il est bien, on dirait."* Cette dimension est confirmée quelques minutes plus tard : *"Son truc, c'était de presque m'étrangler. Mais pour de bon hein ? Je me débattais, mais lui ça le faisait rire."* L'arrivée de son autre frère dans ce rapport habituel est d'ailleurs l'occasion pour elle de présenter les attitudes de ces garçons comme elle parlerait d'une « tournante sadique » (*"Et puis maintenant c'est Kamel qui s'y met. Oh mais ça va pas non ? Pourquoi pas leurs copains pendant qu'ils y sont ?"*)

Aux coups sont associées plusieurs représentations. D'une part le fait que ceux-ci se produisent dans un contexte de séparation et de changement : *"C'est depuis que j'ai quatorze ans qu'il est comme ça. Ce qui a dû l'énerver c'est de changer de classe. Avant on était toujours ensemble, inséparables... Depuis, on est toujours en train de s'engueuler."* Naïma se représente un frère qui n'accepte pas de modifier leur registre relationnel, prêt à forcer sans cesse l'intimité de sa sœur adolescente : *"Même la nuit j'étais pas tranquille. Mon frère rentrait, il voulait parler, il y en avait pour des heures. J'osais pas lui dire, mais j'ai envie de dormir, moi."*

Ces éléments concernant la violence physique renvoient à la question de l'**empêchement**, ce que Naïma évoque tout au long de nos entretiens comme un **vécu d'emprise** contre lequel elle lutte de plusieurs façons. Répondre aux coups par des coups, prendre des médicaments, ou demander un placement renvoient à autant de tentatives d'installer une distance, un desserrement de l'emprise dont elle se sent l'objet.

Ensuite, d'**envahissantes excitations psychiques** accompagnent cette situation : *"J'en ai marre, moi. Tout ce boucan tout le temps, y en a marre, j'arrivais pas à travailler, à réfléchir."* C'est d'ailleurs pour calmer un surcroît d'excitations internes associées à des coups que Naïma a recours aux médicaments : *"Je venais de me faire taper par mon frère, j'en avais marre. Les médicaments, je les ai pris dans la pharmacie à la maison. J'étais énervée, je les ai pris comme j'aurais tout cassé."*

Enfin si la solution ponctuellement choisie par Naïma a comporté sa propre charge d'agressivité, cette jeune fille réfute clairement le souhait d'avoir voulu en finir en se suicidant. Selon elle ses prises de médicaments témoignaient surtout de l'**urgence** à quitter cette situation si déplaisante : *"Y avait pas d'autre solution. C'était ça ou ça continuait. J'avais l'impression d'être coincée. Si je répondais, je ramassais encore plus, si je disais rien, il continuait... Mais j'ai jamais voulu mourir. C'est que je voulais que ça s'arrête. La suite, tout ça, moi j'y pensais pas ! Je pensais juste que j'en avais marre..."*

## c - UNE AUTRE APPROPRIATION

Cette recherche de l'arrêt de la violence physique peut analogiquement être mise en lien

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

avec la demande de placement que Naïma formulera plus tard. D'ailleurs cette prise de distance apparaît **comme le prolongement** de ce qui était au commencement des attitudes du frère. Souvenons-nous que c'est de "*changer de classe*" dont il s'agissait à l'origine des coups, de passer d'un statut d' « inséparables » à celui de frère et sœur différenciés.

Dans ce contexte de prise de distance généralisée, Naïma prend donc en main sa destinée (en même temps que ses affaires). Mais ne s'agit-il pas d'un mouvement comparable à celui dans lequel elle prenait tout autant en charge la brutalité ambiante (en répondant physiquement à ses frères, en prenant des médicaments, en refusant d'en parler à l'hôpital ou avec moi) ?

Ce départ de la maison semble l'indicateur de la volonté de cette jeune fille, dans une forme d'**appropriation** de l'agressivité fantasmée chez l'autre, de reprendre le contrôle de son corps et de ses expériences : ne plus être « touchée » contre son gré, pouvoir « dormir la nuit », ne plus entendre "*tout ce boucan*", c'est au plus près **du narcissisme** que Naïma situe ses revendications à l'autonomie, comme s'il s'agissait de **reprendre la propriété** de son corps et de ses moments de plaisir ou d'apaisement, et de faire ainsi échec à la **passivité**. Ce point fait écho à ce que nous avançons lors de notre revue théorique, concernant le fait que la puberté installe un **moment de doute** chez le sujet sur l'identité de « qui possède réellement ce corps nouvellement formé ».

Ceci fait d'ailleurs écho assez précisément au sujet de Naïma à une citation de X. POMMERAU : « ... la plupart des adolescents en mal-être connaissent de réelles difficultés à faire coïncider leur espace corporel avec leur espace psychique. « Chosifiés » très tôt en tant qu'*objet* d'amour... ou de sévices (abus sexuel, violences subies...), (...) privés de l'autorité morale paternelle garante de l'interdit de l'inceste, niés ou rejetés dans leur existence propre, ces adolescents restent prisonniers des liens primordiaux (...). Dans tous les cas, il leur est difficile - sinon impossible - d'accéder à l'*altérité* et de se vivre « séparés », ce qui les empêche de se sentir *détenteurs* de leur corps comme de leur esprit. » [1997, p157]

### **d - LA JOUISSANCE DE SOI APRES UN VECU D'EMPRISE**

« Qui possède ce corps... ? » est l'expression qui nous paraîtrait convenir le mieux dans la situation de Naïma, prise entre des excès de sadisme de son frère, non contrôlés par les parents, et ses propres fantasmes et attitudes de séduction adolescentes. Les questions que nous avons posées jusque-là (au niveau du ça de cette adolescente) viennent se croiser avec des mouvements psychiques plus conscients chez elle, concernant la propriété de son corps et de savoir qui peut l'utiliser. Car si nous avons évoqué dans cette situation le désir de Naïma de faire vivre une **excitation à l'autre** - désir assez universel dans le processus d'identification sexuelle post-pubertaire - nous avons aussi observé que sa relation avec son frère l'amenait à se représenter la **jouissance** de celui-ci dans ces moments d'attaque, et ceci dans un contexte intersubjectif dans lequel le père donne son accord tacite à cette appropriation corporelle de la fille par le fils.

Cette notion de jouissance nous permet ainsi de croiser la problématique du risque

de retour du fantasme incestueux inconscient à l'adolescence (que nous avons souligné tout au long de notre revue conceptuelle) avec le **vécu d'emprise** dont Naïma témoigne pour toutes ces années de violence familiale.

« Son frère jouit d'elle » : ce propos peut s'entendre dans deux acceptions qui traversent le même espace conflictuel de l'adolescence, là où se rencontrent **droit** et **érotisation**. Ainsi face à l'emprise d'un autre qui prétend jouir d'elle, Naïma quitte la scène familiale pour recouvrer la propriété d'elle-même.

## e - LA TENTATIVE DE SE DONNER DES LIMITES

Nous devons toutefois aller plus loin dans cette compréhension des comportements violents, et en les articulant notamment à la dynamique familiale. Faire le constat de ce qui se passe dans la subjectivité de chacun n'exclut pas que nous observions que c'est une dialectique intersubjective qui s'exprime ici, frères et sœur manifestant par leurs diverses attitudes que leurs adolescences entrent aussi en résonance avec la problématique familiale elle-même.

Formulons ainsi l'hypothèse que dans le vide de limites et de repères symboliques, ainsi que dans l'**angoisse** suscitée par des positions paternelles ambiguës au regard de la différenciation, les attitudes de ces enfants, au fur et à mesure de leurs avancées dans l'adolescence, ne sont que des façons de mutuellement **se donner la castration**. La brutalité des affrontements physiques et verbaux est sans doute à la mesure de la laxité des attitudes parentales, même si le rôle joué par la mère n'est pas assimilable à celui du père. Cette indifférenciation, que nous relient aux difficultés du père à imposer des limites aux agirs de chacun, aurait pour fonction d'associer dans une visée **anti-dépressive** l'ensemble de la famille au même destin, et quel que soit le prix à payer pour chacun. Aussi cette violence physique peut-elle être interprétée comme une **réassurance**, la concrétisation d'une limite devant cette indifférenciation familiale. C'est ce que P. JEAMMET évoque lorsqu'il écrit que la violence « instaure brutalement un processus de séparation, de coupure, de différenciation avec l'autre. » [1997, p7]

Les attitudes transférentielles de Naïma nous ont par ailleurs montré toute son ambivalence au sujet de ces enjeux de proximité/éloignement, par ses mouvements séducteurs construits sur la moquerie ainsi que ses remises en cause du cadre, ou ses essais de le contourner. Revenir sur la nécessaire asymétrie d'une relation comme la nôtre ("*... vous, vous me parlerez jamais de ce que vous faites, alors ?*"), contester ostensiblement par sa motricité la règle de verbaliser et non d'agir ses mouvements psychiques, décider de qui fait quoi dans cet entretien ("*pourquoi c'est vous qui dites quand on s'arrête, moi aussi j'ai une montre*"), tout ceci est indicateur d'un **questionnement des repères symboliques** qui l'amène à inverser ou à infléchir les faits de différence (le psychologue-l'hébergée, l'adulte-l'adolescente), ou les diverses manières de transformer et de symboliser, ce que nous avons déjà désigné comme un « jeu avec son surmoi ».

La violence familiale aurait ainsi la fonction de produire des substituts d'une **contention** symbolique défailante. C'est pourquoi nous dirons que cette brutalité trouve sa source ailleurs que dans les seules animosités de la fratrie, et que frères et sœur

tentaient bien ainsi de remplacer le père en tant qu'opérateurs de la castration dans la réalité.

Cette modalité, aux dires de chacun, a commencé au cours de l'adolescence des deux aînés, et c'est comme si c'était le plus fort des **réactivations pulsionnelles** qui avait entraîné cette limitation. Si nous avons déjà écrit supra que l'éclosion pubertaire suscite entre autres dangers le risque d'un retour du fantasme incestueux inconscient, il faut souligner ici que le contexte symboliquement troublé de ce fonctionnement familial paraît donner corps à cette menace.

Ainsi la violence familiale apparaît-elle comme une **première solution** donnant simultanément aux coups une valeur d'**agressivité fantasmatique** (dans la mesure où ils préservent des relations différenciées entre sujets et objets) et une dimension de **violence fantasmatique** déjà problématisée supra. Soulignons ici que cet ensemble favorise une situation de confusion dans les registres objectal et narcissique pour Naïma, à laquelle se sont associées ensuite ses prises de médicaments.

### **f - LA VIOLENCE PHYSIQUE EVOQUE UNE SITUATION INCESTUELLE**

Introduisons à présent la réalité et la fonction de ces absorptions toxiques, liées d'emblée à cette emprise dans les dires de Naïma, et précisons aussi leur aspect consécutif : trois tentatives de suicide en huit mois, un an et demi après le début des violences fraternelles. Et si nous venons de développer un raisonnement portant sur la **nécessité de castration symbolique** qui détermine ces attitudes, nous devons aussi repérer, dix-huit mois plus tard, le caractère insupportable de celles-ci. C'est d'ailleurs sur cet aspect que Naïma a commencé à témoigner durant les entretiens, et ce que nous pouvons en entendre est que la violence familiale avait progressivement revêtu la marque du danger auquel elle était susceptible de parer. Le problème a en quelque sorte contaminé la solution, et poussé Naïma à déplacer cette solution vers des mesures plus radicales encore. En somme, non seulement le problème initial est resté entier, mais s'y ajoute ensuite les conséquences de cette **fausse solution d'agressivité** dans la fratrie. La solution de s'attaquer soi-même pour ne pas continuer de l'être par d'autres laisse bien supposer que le danger fut par Naïma dans ses prises de médicaments **est un autre danger** que la violence dans la réalité. Ici, nous devons reprendre la qualification des coups dans le registre intrapsychique et avancer leur dimension de **violence fantasmatique** pour Naïma, confrontée à ce que cette violence physique suscite en elle.

« Le nécessaire changement d'objet intervenant au cours de la psychogenèse de la génitalité œdipienne chez la fille inscrit curieusement la violence du monde « extérieur » au compte du destin libidinal par le « traumatisme » de l'effraction physique du corps dans le coït. » [J. GUILLAUMIN, 1983, p95] Si nous rappelons cette citation (partiellement présentée au cours de notre revue conceptuelle), c'est qu'elle évoque assez précisément l'effet secondaire le plus inconscient de cette violence familiale sur Naïma, en présence d'un père dont la position évoque si peu la limite donnée aux fantasmes de toute nature. Ainsi, dans les propos de cette jeune fille, l'isolement de la responsabilité des coups sur toute la famille, mais surtout pas le père apparaît comme un **processus de déliaison** de deux contenus de pensée. Nous aurions alors une réponse à la question portant sur la nécessité du clivage réalisé par Naïma, dans l'idée que si elle ne fait pas le



rapprochement entre le fait d'être battue et l'inactivité du père à ce sujet, c'est que ce lien rendrait consciente la charge émotive de recevoir ces coups en tant qu'autorisés ou commandités par le père. C'est pourquoi on pourrait dire que l'image fraternelle constituée par Naïma est une **formation réactionnelle** à l'angoisse suscitée par l'absence de véritable réaction du père.

A notre question initiale portant sur la possibilité de se représenter les expériences de violence physique, nous avons trouvé une première réponse en ce que pour Naïma, cela se représentait comme un plaisir de l'agresseur. Nous précisons ici que cette représentation apparaît comme le contre-investissement d'une autre représentation de plaisir de Naïma elle-même, représentation inconsciente et marquée d'une motion incestueuse concernant son père.

Ainsi l'agressivité fantasmatique, qui dans son immédiateté prétendait limiter l'extension de l'angoisse de chacun, s'est-elle révélée secondairement comme une **source d'excitation sexuelle**, et ce n'est pas le moindre effet des coups que d'avoir renforcé une dimension **incestuelle** dans les relations à l'intérieur de la fratrie.

Nous utilisons ici la conceptualisation de P.-C. RACAMIER lorsqu'il différencie l'« inceste » de l'« **incestuel** » : « Un climat où souffle le vent de l'inceste, sans qu'il y ait inceste. » [1995, p13] Au nombre de ces équivalents d'inceste cet auteur compte la violence familiale pour primordiale dans ses effets de séduction et d'empêchement de la symbolisation : « L'incestuel, c'est ce qui dans la vie psychique individuelle familiale et même sociale, porte l'empreinte de l'inceste, ni fantasmé, ni symbolisé sans qu'en soient nécessairement accomplies les formes corporelles. » [1997, p12]

Nous devons souligner que l'inceste frère-sœur fantasmatiquement suscité par cette mise en actes dépasse le couple narcissique frère-sœur, c'est-à-dire asexué et dont l'inceste « est d'ailleurs assez courant et dans certains milieux même banal. » [B. GRUNBERGER, 1966, p341] Sans exclure que la dynamique familiale ait pu dans les temps qui ont précédé ces événements favoriser ce type de relation « banale », ce que nous évoquons à l'inverse dans cette recherche est une relation traversée par des dynamiques **pulsionnelles** qui marquent nettement la situation par un danger d'inceste tout à fait insécurisant.

## g - UNE TRANSITION DANS CES PREMIERS COMMENTAIRES

Résumons ici ce que nous souhaitons mettre en lumière pour cette première situation : si les coups avaient à l'origine une fonction de réassurance, la mobilisation pulsionnelle et fantasmatique de l'adolescence leur donne secondairement une signification inconsciente **qu'ils étaient précisément chargés d'éviter**. Ce vécu corporel entre en résonance, en quelque sorte, avec un désir incestueux et donne une quasi-réalité à ce qui peut apparaître comme des **passages à l'acte sexuels**.

A partir de l'idée que « n'importe quelle solution est moins perturbante que le chaos » [E. RECHARDT, P. IKONEN, 1984, p64], nous dirons que le contexte incestuel de l'économie libidinale de la famille a été **un premier chaos** auquel les enfants ont tenté de répondre par une auto-administration de l'agressivité. Devenue source d'**un autre chaos**, cette dernière a trouvé chez Naïma une solution temporaire sous la forme de ses

### tentatives de suicide.

Nous retrouvons aussi dans ces attitudes le processus de **retournement** que nous avons évoqué supra page 94 à la suite de R. ROUSSILLON, qui le pointe au sujet des expériences traumatiques infantiles non élaborées. « Dans la liaison de type « masochique », grâce à la coexcitation libidinale, [cette expérience] est maîtrisée et retournée en expérience productrice de plaisir. » [1999b, p27] C'est du côté de l'« utilisation perverse de la sexualisation » [Ibid.] qu'il est possible de ranger les comportements de Naïma face aux coups secondairement érotisés. Si la **volonté de maîtrise** et une certaine **excitation perverse** apparaissent dans les affrontements de la fratrie ou les absorptions médicamenteuses de Naïma, il est également possible d'en observer les effets au niveau même des premiers entretiens relatés avec celle-ci.

Assez proche de ce retournement, la modalité de l'**identification à l'agresseur** pourrait aussi représenter une hypothèse constructive pour notre recherche. Nous la reprendrons de manière différentielle dans les cas ultérieurs, jusqu'à la problématiser dans notre chapitre de discussions des hypothèses. Pour cette première reproblématisation, soulignons seulement que les attitudes de Naïma rendent compte de ce processus dans lequel la « ... métamorphose du sujet en objet redouté provoque une conversion de l'angoisse en agréable sentiment de sécurité. » [A. FREUD, 1946, p103]

Prolonger cette chronologie revient maintenant à évoquer le statut de la demande d'éloignement dans ces mouvements agressifs et/ou défensifs. Notre question est maintenant de comprendre quelle exigence supplémentaire a conduit Naïma à rompre la répétitivité de ses positions antérieures (agressivité et violence reçues, agies et retournées contre elle).

## h- D'AUTRES REPERES IDENTIFICATOIRES

Observons que Naïma évoque ses relations avec sa **tante** comme déterminantes dans ce refus de supporter plus longtemps la situation familiale : "*A la fin je trouvais toutes les excuses pour pas rentrer, des fois j'allais chez elle, elle habite pas loin de la gare, mon père était pas bien d'accord, il s'entend pas bien avec elle, mais j'y allais quand même.*"

Il y a chez cette tante un aspect rassurant, qui introduit une **position tierce** vis à vis du père : "*Chez elle, je suis en sécurité, elle n'a peur de personne, et mon père oserait rien faire avec elle.*"

La dimension de **scène primitive** qui apparaît ici montre qu'au moment où elle parle, la problématique duelle et incorporative de Naïma semble moins organisatrice ("*mon père n'oserait rien faire avec elle*" - comme il **faisait** avec moi ? -), en même temps qu'une dimension classiquement triangulaire apparaît, dans la mesure où elle accepte maintenant de **perdre l'objet incestueux** ("*mon père n'oserait rien faire avec elle*" - comme il **fait** avec ma mère ? -), à l'inverse du moment où cette adolescente se représente frapper cette rivale.

Bien sûr les similitudes concernant la violence familiale existant entre leurs histoires renforcent encore ce rapprochement entre nièce et tante : "*De toute façon elle sait ce que c'est de se faire taper. C'était pareil pour elle. Elle non plus elle a pu en parler à personne.*" Précisons que s'offre à Naïma la possibilité d'une **identification homosexuée**

plus structurante que ne le fait sa mère, en raison de l'engagement de cette tante dans la dynamique conflictuelle de Naïma, même s'il est imaginable que la mère de cette adolescente ne soit pas pour rien en coulisses dans cette solution offerte par sa sœur à cette adolescente.

En outre cette nécessité de changer de ville à dix-sept ans l'a amenée à vivre en internat de semaine et ainsi à connaître un **desserrement** de sa problématique d'emprise intrafamiliale, avec une possibilité d'engager de manière plus efficace des mouvements identificatoires. Cela nous paraît mettre en jeu les **intérêts du moi** tels qu'ils se consolident habituellement à l'extérieur de la famille lors de l'entrée, à cet âge, dans « l'adolescence tardive » [D. MARCELLI, A. BRACONNIER, 1983, p29].

Ces éléments semblent avoir amené chez Naïma une **modification de son régime identificatoire** dans un contexte qui voit **décroître** son investissement de l'image paternelle ainsi qu'une identification à l'agresseur elle-même en diminution, en même temps que la modalité incorporative qui la soutenait. Pour le dire autrement : l'élaboration de la scène primitive montre que Naïma a avancé sur la question de l'obéissance ou de la passivité, jusqu'à refuser (par sa révolte actuelle) de subir la violence familiale représentative d'une position paternelle toute-puissante niant la triangulation.

Décroît en même temps la **confusion** dans laquelle ces violences physiques mettaient Naïma, à travers cette nouvelle articulation des registres narcissique et objectal. Ainsi le rôle dévolu à cette tante en tant que nouvel objet externe figure un système **pare-excitation** qui laisse supposer que cette adolescente peut maintenant s'affronter à ses propres affects sans trop d'angoisse de perte narcissique. La nécessité de mettre ceux-ci en scène a progressivement perdu de son importance, ce qui semble bien s'être joué aussi au cours des entretiens que nous avons relatés ici. Nous ramènerons d'ailleurs à ce rôle de pare-excitation mes propres interventions concernant ses pressions sur le cadre des entretiens, en observant que s'est amenuisée chez Naïma la nécessité de remettre en cause ma propre position, comme une façon pour elle de céder sur la construction d'une scène perverse.

## i - LA QUESTION DE LA FEMINITE

Cette évocation de la fonction de cette tante nous amène à reprendre ce qui a trait à la féminité chez Naïma, en remarquant d'abord que sa relation avec sa mère témoigne d'une forte **rivalité œdipienne** en lien avec un mode d'organisation familiale centrée sur le père. C'est ce qui semble produire chez Naïma un rapport assez distant avec sa mère, comme si une peur réciproque les conduisait à préférer se séparer ou s'ignorer ("*Après que je l'ai tapée, on se parlait plus beaucoup, c'était mieux comme ça. De toute façon, elle comprend rien !*"). Est-ce pour cela que l'intériorité ne semble guère investie par cette jeune fille ? En effet nous ne notons pas de représentations de maternité ou d'intérieur du corps dans ses propos, comme si ce que nous avons appelé la **féminité-intériorité** dans notre revue conceptuelle (supra page 88) n'était que peu élaborée par Naïma, ce que nous mettrons en lien avec ce qui vient d'être dit concernant la mère, en difficultés pour interdire qu'à l'inverse, la réceptivité soit trop investie par sa fille.

Dans le même mouvement conceptuel, notons que le père paraît souhaiter

accompagner sa fille à une soumission ("*Dans une famille, on doit se supporter*"), dans la mesure où ce « devoir » consiste essentiellement pour Naïma à « supporter » la violence physique administrée par ses frères. La problématique d'ouverture/fermeture est ainsi activée par le père dans le sens de demander à sa fille de **s'ouvrir** aux agirs fraternels, en même temps que la famille se devrait d'être **fermée** aux départs de ses membres ou aux influences symbolisatrices de l'extérieur.

C'est pourquoi nous pouvons souligner que la **féminité-réceptivité**, dans un prolongement de notre conceptualisation, se réalise dans l'identification de Naïma à l'agresseur, identification entraînant tentatives de suicide et position de rivalité phallique. Ceci entraîne la **masculinisation** de Naïma davantage que sa féminisation car, à l'évidence, c'est d'une identification à l'aspect pénétrant et phallique des hommes de la famille dont il s'agit.

Nous pouvons avancer à ce sujet l'hypothèse que ce mouvement restrictif serait déterminé par le **déni paternel** de l'élément fondateur qu'est la différenciation sexuelle au niveau de sa propre identification. L'organisation familiale perverse ne donnerait pas à la mère la possibilité de « conduire » sa fille vers la découverte du père, comme la citation de notre page 64 reprenant les travaux de R. ROUSSILLON en donnait le modèle universel, même si cette mère n'est pas du tout absente du rapport de forces dans la famille.

La tante de Naïma joue ainsi un rôle de **révéléateur** de cette problématique, montrant, à ce moment de l'adolescence de Naïma, la nécessité d'une figure **maternelle** dégagée de cette problématique familiale contrainte, en même temps qu'elle entraîne cette jeune fille à s'opposer au contexte familial induisant une violence fantasmatique perverse (niant la différence des sexes) par l'identification **féminine** qu'elle « propose ».

### **j - DES EXPERIENCES QUI AMENENT A SE REPRESENTER**

D'autres conditions que l'accompagnement par sa tante ont été nécessaires à ce dépassement, et au compte de celles-ci, nous pourrions avancer ce que Naïma a pu vivre de différent avec des soignants lors de ses hospitalisations, ou avec les membres de l'équipe éducative de notre dispositif d'accueil, en tant qu'**alliances non-incestueuses**.

Certes, les représentations que cette jeune fille délivre à ce sujet apparaissent connotées par une certaine **persécution** : "*... à chaque fois à l'hôpital, c'est qu'ils arrêtaient pas d'essayer de parler avec moi, ça va cinq minutes !*", "*Les autres, les docteurs, là, qu'est-ce qu'ils m'ennuyaient avec leur morale !*" Mais on repèrera dans le second temps constitué par nos propres rencontres que la substitution d'un **cadre de parole** à un cadre de comportements est plus facilement compréhensible par Naïma.

De la même manière, son opposition à des **activités de liaison** à l'époque des tentatives de suicide - "*A l'hôpital, à chaque fois d'entrée c'était et vos parents et vos parents... Mais ils y sont pour rien mes parents, qu'ils ont à voir là-dedans ?*" - est progressivement reprise vers la fin de son séjour dans notre structure : "*Mais il me comprend pas assez, c'est toujours mes frères qui ont raison. Il s'intéresse à eux, se déplace quand ils ont des problèmes, et alors pourquoi pas pour moi ?*", "*C'est qu'il veut pas qu'on dise que sa fille elle est dehors, c'est tout. Que je me fasse taper, ça, ça se voit*

pas dehors, alors il s'en fout."

Nous avancerons parallèlement que le fait d'inhiber les mouvements pulsionnels pour privilégier leur mise en représentation s'origine dans une **transformation de la fonction surmoïque**. A travers le récit de Naïma, et sur les quelques années que ses propos tentent de saisir, nous voyons se modifier la place du surmoi dans une **suite psychique** d'abord composée d'identification à l'agresseur sur fond d'identification narcissique incorporante.

Puis les expériences que nous avons évoquées jusqu'ici (les relations avec les soignants, avec sa tante, avec son ami, ainsi qu'avec les différents professionnels durant son placement éducatif) introduisent dans cette suite une nécessité de l'**ordre du représentatif**, ce qui nous semble bien appartenir à un autre registre surmoïque. Bien sûr, nous ne pensons pas qu'il ait suffi de proposer ou d'imposer de « parler » à Naïma pour que cette transformation advienne, et la question de ce qui a pu fonctionner dans cette suite ne peut être résolue par cet abord seulement descriptif.

Nous renvoyons cette élaboration à la discussion ultérieure de nos hypothèses en suggérant que ces expériences relationnelles différentes ont bordé et accompagné le passage d'un mode de décharge à un autre, passage illustré par un fantasme de scène primitive qui protège de la pulsion sadique. Nous ajouterons ici qu'une ébauche de roman familial rend possible ce fantasme ("*Des fois, je pensais que ma tante c'était ma mère*"), auparavant barré par une organisation familiale marquée de conduites perverses, dans laquelle son père serait **aussi** sa mère...

## k - LE POINT SUR NOTRE PROBLEMATIQUE

Reprenons ici nos interrogations initiales :

La question du **sens** avait d'abord retenu notre attention. Une première réponse est que le bénéfice fraternel à **exercer son sadisme** est la principale représentation consciente organisant chez Naïma sa compréhension des expériences de violence reçue. Sa représentation ne masque pas longtemps, dès son départ de la famille, ce que cette théorie recouvrait d'organisation problématique centrée sur **le père** et sa jouissance, à l'intérieur d'un mouvement dans lequel l'objet paternel finit ainsi par être attaqué. La contestation de l'**image maternelle** montre qu'elle est bien présente dans les fantasmes de cette jeune fille, d'abord comme rivale œdipienne, puis comme référence féminine si l'on accepte l'idée que celle-ci prend corps dans un déplacement sur la tante de Naïma.

Un autre élément est que le **corps**, objet de l'attaque des frères, est violenté par Naïma elle-même dans ses tentatives de suicide. C'est comme si la nécessité de mettre une limite à ce qu'elle pouvait vivre comme une expérience de réceptivité sexuelle avait entraîné sa participation à cette violence sur le mode de l'**incorporation**. On observe ici que ce qui n'avait pu être symbolisé (de cette réceptivité féminine, d'un système pare-excitation) **s'est matérialisé dans le corps**, les expériences traumatiques ayant été ainsi réintégrées à une organisation tendant vers la limite en l'absence d'une castration véritablement symboligène.

On notera enfin qu'est apparu le passage d'un mode processuel à un autre, probablement entamé avant le placement de Naïma à l'occasion d'expériences

introduisant la **différence** et la **symbolisation**, comme les prises en charge hospitalières, l'entrée à internat scolaire, la relation avec sa tante et avec son petit ami, ainsi que l'hébergement dans notre établissement... Le travail élaboratif de l'**introjection** apparaît ainsi dans ce qu'il autorise de **séparation** psychique, Naïma soutenant tout au long de son séjour une volonté de ne pas réintégrer le domicile familial, montrant ainsi une capacité à perdre l'objet paternel qui souligne une modalité narcissique mieux investie.

## II - 2 - selma

Selma : *"La personne que je hais le plus au monde"*

### II - 2 - 1 - Présentation

---

#### a - SITUATION D'ORIGINE

Selma, âgée de **presque 17 ans**, se présente spontanément au palais de justice sur les conseils d'une assistante sociale scolaire pour solliciter une aide de la part d'un Magistrat pour enfants. Cette adolescente se plaint d'être **injurée** et régulièrement **frappée par son père**, et aussi de souffrir de la **mésentente parentale**. Elle est alors reçue par les éducateurs du SEAT<sup>27</sup>, qui proposent à la Juge de décider l'intervention d'un travailleur social au domicile pour évaluer la situation.

Lors de sa rencontre avec Selma et ses parents quelques jours plus tard, le Magistrat décide pourtant d'un placement immédiat au vu des propos rejetant de ce père pour sa fille, lequel admet d'ailleurs la frapper.

Lorsque Selma est née, ce dernier l'a reconnue puis est parti en Algérie laissant sa femme et sa fille sans ressources. Cette situation a entraîné leurs prises en charge dans une structure d'accueil mère-enfant pendant un an. Confiée ensuite à une famille nourricière durant trois ans, puis à une institution d'enfants, Selma ne vivra réellement aux côtés de son père qu'à partir de ses **sept ans**, lorsqu'elle est confiée à ses parents avec sa sœur Saliha, âgée de cinq ans.

Après ce retour en famille, déconseillé par l'enquête sociale (mais le père est radicalement opposé à une autre solution...), suivra une période de plusieurs années de violence et de difficultés familiales qui se terminera par le placement de Selma dans notre lieu d'accueil, six mois après une tentative de suicide soigneusement cachée au père par le reste de la famille. La mère, avertie par la sœur de Selma du geste de cette adolescente, avait appelé un médecin qui n'aurait pas imposé l'hospitalisation.

Le père de Selma lui-même n'a pas été élevé par ses parents dans son pays d'origine, mais par une famille amie française de la région stéphanoise.

<sup>27</sup> Le "Service Educatif Auprès du Tribunal" accueille les demandeurs puis informe les Juges pour enfants sur les situations des personnes (mineurs, parents ou jeunes majeurs).

La mère de cette jeune fille est la benjamine d'une famille connue de la juridiction pour mineurs depuis 1955. Elle a été suivie en AEMO pendant presque toute sa minorité. Désignée par certains spécialistes comme une débile légère, cette mère est au moment de l'accueil de sa fille employée dans un atelier protégé. Depuis qu'elle a fait connaissance du père des deux filles, elle est décrite par le signalement judiciaire « sous la coupe » de ce concubin, se refusant à le quitter même pendant les périodes où il la battait et ne lui donnait que peu d'argent pour la vie de la maison.

Accueillie au mois de juin, Selma termine une première année de CAP de vente dans un lycée professionnel de Saint-Etienne. Ses cours ont lieu à cent mètres environ de notre établissement.

## **b - NOTRE MATERIEL CLINIQUE**

J'ai rencontré Selma trois fois. et pas une seule sans que j'ai été surpris par son mode d'investissement de l'entretien. Selma parle avec véhémence de ses expériences passées ou actuelles, qu'elle semble revivre en même temps qu'elle les décrit. Elle semble alors s'appuyer sur moi, souvent de manière antagoniste, et dans une modalité **anaclitique** qui ne rend pas toujours l'échange ou l'approfondissement bien faciles.

Selma est une adolescente plutôt petite, tonique, qui fait de la gymnastique rythmique et sportive et qui s'habille, selon mes critères, sans apparente recherche de séduction. Lors de notre première rencontre, j'ai même l'impression de voir apparaître une fillette d'une douzaine d'années. Dès qu'elle s'exprime pourtant, il me semble déceler une certaine **maturité**, notamment lorsqu'elle développe son sens critique et une bonne capacité à verbaliser. Parfois, j'ai même eu le sentiment qu'elle essayait de me « vendre quelque chose », ce qui peut être mis en lien avec son choix de scolarité.

Au cours de mes rencontres avec Selma, mes associations personnelles à partir de ses attitudes se sont développées autour de l'image de divers **agrippements** qu'elle aurait opérés sur moi, souvent antagonistes comme lorsqu'elle ne se trouve pas en accord avec mes formulations. Face à cette jeune fille, j'ai souvent pensé à la formulation « elle ne s'en laisse pas conter » pour traduire ce que je pouvais ressentir de sa limitation des propos de l'adulte.

Mais il y avait aussi toutes les occasions à côté desquelles Selma passait, par ses **façons de rompre**, comme si elle ne voulait pas « se laisser toucher » par le discours de l'autre, ce qui est déjà très interprétatif pour cette situation de violence familiale ! Notre prise de contact illustre d'ailleurs sa manière de briser.

## **II - 2 - 2 - Premier entretien**

---

### **a - UN DEBUT ASSEZ TONIQUE**

Selma attend à peine que j'aie terminé ma définition du travail proposé, laquelle n'excède guère quinze secondes, et prend la parole de manière énergique après que j'ai dit :

Q - ... et puis réfléchir à ce qui s'est passé avec vos parents...

- Ah mais c'est simple ça ! C'est que mon père me battait... pour diverses raisons,

Et sans prendre le temps de dire ce qu'il peut y avoir de **raisonnable** à ces coups, elle évoque spontanément l'existence de sa sœur :

... et puis j'ai une sœur, Saliha. Mais il ne la battait pas, ça a toujours été comme ça. C'est que moi, il me trouvait irresponsable. Alors c'est marrant ça, parce que moi je trouve plutôt que c'est lui qui ne me laisse pas grandir. J'ai presque 17 ans et il s'imagine que je suis encore une petite fille ! Mais pour vous dire ce qui se passe avec mes parents, c'est pas possible ! Il faudrait dire, ce qui se passe avec mon père, la tension, tout ça...

Q - Mais votre mère...

- C'est que c'est des disputes tout le temps, sur n'importe quel prétexte, avec lui. Tout ce que je peux dire, ça va pas ! On n'est jamais d'accord sur rien, même mes goûts ça fait exploser ! L'autre jour à la télé, il y avait de la danse moderne, elles avaient des collants avec des rubans en bas. Moi je trouvais ça super ! Moi je fais de la GRS et les rubans, on s'en sert... Je l'ai juste dit à ma mère. Mon père il s'est mis à gueuler que c'était des putes, excusez-moi du mot, hein, que c'était pas possible de s'habiller comme ça, et que moi je deviendrai pareille, tout ça !! Alors je lui ai dit qu'il avait pas à parler comme ça à sa fille, lui il m'a dit de me taire et c'est parti en engueulade...

Puis Selma qui s'était progressivement emportée tout au long de ce propos se rend visiblement compte de cela toute seule et, sans intervention de ma part, s'interrompt puis se calme en respirant profondément et les yeux dans le vague ; comme une gymnaste après l'effort. Et alors que je m'apprête à lui proposer de réfléchir à la possibilité de laisser cette **tension** à la maison, ou du côté du père, elle termine son récit ainsi :

... Alors j'avais des livres de classe sur la table et il me les a balancés dessus !

Suit un moment de silence au cours duquel je me laisse aller à noter la dimension allégorique de cette description. Soit : « un père pulsionnel retourne à sa fille, à travers des milliers de mots matérialisés, les propositions de symbolisation qu'elle lui fait sur son maniement de l'agressivité ».

## **b - "LA PERSONNE QUE J'ADMIRAIS LE PLUS AU MONDE"**

Mais écartant un commentaire de cet ordre, j'opte prudemment pour une relance moins métaphorique au sujet de ces problèmes :

Q - Il y a longtemps que ça se passe comme ça avec votre père ?

- Depuis qu'on est revenues avec mes parents. J'avais sept ans, à peu près. Avant j'étais en pension pendant 3-4 ans parce que ma mère était seule et trouver du travail avec un enfant, c'est pas facile. Mais c'était bien, dans les pensions, on vit comme dans des colonies, j'aimais bien là-bas.

Q - Et avant la pension ?

- On était chez une nourrice. Mais on voyait nos parents, hein ! Enfin... notre mère, quoi... Mais là, je me souviens pas de grand chose, ah si, ma mère vient nous chercher pour nous emmener pour toujours, on pleurait... Mais je sais plus pourquoi.



Q - Peut-être que ça vous faisait de la peine de vous séparer de cette famille...

- *C'est sûr que c'est que ça faisait peur, et que ça ennuyait tous ces changements, partir de là-bas...*

Q - Ce que vous dites là, c'est que c'est comme pour les pensions, vous vous sentiez mieux que chez vous ?

- *C'est pas ça ! C'est qu'avec ma mère, c'est pas marrant tous les jours... Il y avait tout le temps plein de problèmes. Elle s'énervait pour un rien... Mais elle tapait pas, hein ! C'est quand on est rentrées, mon père il a commencé tout de suite. Non, en fait, au début, ça allait, c'est quand on a commencé à vraiment grandir.*

Q - Ça fait deux fois que vous dites quelque chose comme ça... Vous la ressentez vraiment son envie de vouloir vous garder petite ?

- *C'est pas que je la ressens, c'est que c'est comme ça !! Mon père, quand j'étais petite, c'est la personne que j'admirais le plus au monde. Maintenant c'est la personne que je hais le plus au monde. Quand je pense comme il s'occupait de moi au début ! Il m'apprenait toujours des trucs... Je me sentais fière !*

Q - Donc, au début, c'était quand même mieux que maintenant...

- *Oh quand même, je crois que je voulais mourir depuis sept ou huit ans. Je crois que j'aimais pas ma nouvelle vie. C'était peut-être pas autant la crise que maintenant, c'est vrai qu'il y avait des moments bien, mais depuis le début, il faisait tout le temps des remarques. Il nous disait qu'on étaient mal élevées, que c'était de la faute de ma mère, que si je voulais j'avais qu'à retourner d'où je venais...*

Q - Peut-être que vous espérez beaucoup de cette vie tous ensemble, de vous retrouver, et ça vous a...

- *Ah non ! Pas du tout ! Moi on m'a pas demandé mon avis. C'est mon père qui voulait être avec nous. Tous les deux au début ça allait bien quand même, mais après ça n'a plus été. Je sais pas si on vous l'a dit, mais j'ai essayé de me suicider en janvier. Après, j'ai trouvé que c'était stupide.*

[Selma s'arrête de parler et fait la moue, ce que je comprends comme une envie de disqualifier son mouvement d'auto-agression].

Ce que je perçois à ce moment-là dans ce "*on m'a pas demandé mon avis*", c'est un énoncé adolescent comparable à "j'ai pas demandé à vivre". D'ailleurs Selma évoque ensuite sa tentative de suicide, ce qui peut apparaître comme une **association** sur cette première remarque. Mais derrière ce que je peux entendre alors comme une séquence de **refus** (d'espoir, d'avis, de vivre...), je ressens quand même l'énergie de son argumentation comme quelque chose qui serait du côté du **contre-investissement**. Car ce que dit Selma peut être pris comme une défense vis-à-vis de ce que ma suggestion pouvait indiquer en elle de désirant d'une présence de son père à ses côtés. (tout comme son "... *envie de mourir depuis sept ou huit ans*" vient amortir l'énoncé d'une fierté à être la fille d'un père enfin présent).

[Elle reprend après un temps de réflexion.]

- *Je venais de me faire taper, il ne voulait pas que je fasse une compétition. Il disait*

*que c'était trop loin, que je devais pas partir toute la journée, tout ça. Il dit des mots, j'ai honte moi, qu'est-ce que ça peut lui faire, que j'aie fait des compétitions ?*

### **c - UNE ELECTRICITE PULSIONNELLE**

Q - Il y a beaucoup de cris, d'énervements dans ce que vous racontez de chez vous. Il y a un endroit où vous vous sentiez mieux ? A l'école peut-être ?

*- Oh là là non ! J'étais surexcitée en cours. J'allais à l'école pour oublier chez moi, mais toute la haine que j'avais contre lui, ça se mettait en excitation. Et puis quand j'arrivais à la maison, c'était la tension et dès que je le voyais, c'était la surtension...*

Q - On dirait que vous parlez d'un courant électrique... Comment ça peut se débrancher tout ça ?

[Selma réfléchit un moment, comme si ma question présentait quelque chose de saugrenu, peut-être ce lien entre des excitations internes et l'idée d'un interrupteur..., puis elle répond brusquement...]

*- Eh ben pas en se suicidant en tout cas, j'ai trouvé que c'était stupide, il n'y a pas de quoi gâcher ma vie pour lui. Non... J'ai pensé que je me vengerais mieux en allant voir une assistante sociale qu'en me suicidant. Oui, le pire que je pouvais lui faire, c'est ça !*

Q - Alors ça, ça arrête la tension, donc ?

*- Ah ouais, radical ! Ça va drôlement mieux. Ne plus l'entendre me faire des remarques, ça c'est bien.*

Q - Oui. Ce qui veut dire que vous êtes partie de la maison en laissant la tension là-bas...

*- Ben je sais pas... Des fois, si, je suis énervée ici aussi. Par exemple, quand je vois des ados qui ont des petits problèmes d'ados et qui se plaignent, j'ai envie de les tuer...*

Q - Vous avez l'impression qu'avec votre père, c'était de plus gros problèmes que les autres filles hébergées ici ?

*- Oh je dis pas, hein ? Mais c'est vrai que ça m'énerve des fois. J'en parle à Agnès. Elle aussi elle trouve que c'est pas pareil d'être tapée comme ça.*

Q - Agnès ?

*- Ma copine, depuis la primaire, on est pareilles.*

Q - Et ici, qu'est-ce qui vous paraît vraiment différent avec les situations des autres ?

*- Ben le fait que ça peut recommencer n'importe quand... Remarquez maintenant si mon père tente quelque chose, ça ne me gêne pas, il y a la Juge pour enfants !*

On notera que si d'autres représentations sont apparues dans le vécu scolaire de Selma, leur dimension **électrique** semble nous ramener très vite, comme dans un mouvement d'arc réflexe, dans le cadre familial. Certes, ces métaphores de tension paraissent bien donner une représentation à la pulsion, fût-ce celle du risque de court-circuit. Et c'est à Luca, le héros adolescent de A. Moravia, que j'associe à ce moment-là les dires de cette jeune fille. Concernant ce garçon, c'est par l'expérience

d'une électrocution bien réelle que l'auteur rend compte des effets de toute cette énergie intérieure : « ... et Luca hurlait, et le courant continuait de lui faire vibrer le corps avec une force mauvaise, une force qui semblait venir non point des fils mais du monde entier, de ce monde mystérieux et hostile qu'il haïssait sans le connaître. » [1949, p19]

Ce qui libère ce jeune homme, c'est que quelqu'un, on ne sait qui dans le roman, va fermer le compteur. Ce passage du livre de A. Moravia laisse d'ailleurs l'idée que la mère, effrayée puis consolatrice, est la seule concernée en tant que personne réelle par ce débordement pulsionnel masculin. Sans doute parce qu'il est question alors de la séparation la plus douloureuse pour un garçon, A. Moravia fait le choix de le laisser seul face à sa mère, non sans faire intervenir cette main salvatrice, et séparatrice, qui fonctionne précisément ici comme un tiers symbolique, c'est-à-dire sans image.

#### **d - UNE REPRESENTATION DE LA JUGE QUI PROTEGE DE TOUT**

C'est sans doute ce qui me conduit à demander à Selma « qui débranche le compteur » dans sa situation à elle, ressentant alors l'impasse dans laquelle elle se trouve si l'on admet qu'il n'y a plus de père à distance pour veiller à sa protection. La représentation de l'assistante sociale qui oriente vers la Juge pour enfants recouvre alors cette fonction ; Selma semble avoir compris que son intervention a un avantage certain sur la mort par électrocution ou suicide.

Q - Vous voulez dire qu'il fait encore des menaces à votre sujet ?

- *Non ! Pour Agnès. C'est elle qui m'a soutenue pour aller chez l'assistante sociale. Alors j'ai peur qu'il aille la taper, il est tellement remonté !*

Q - Ah ? Il pourrait la taper aussi ?

- *Non, en fait, y a son père, à moins de se battre avec son père...*

Q - Oui. Là, ça irait un peu loin, quand même...

- *De toute façon, c'est le roi des menaces, il fera jamais rien, il cause, il cause... [Puis, après un temps de réflexion] Mais j'ai peur aussi qu'elle se fasse taper par son père, comme mon père a été dire qu'elle m'avait aidée à aller chez la Juge...*

Q - Ah bon ? Elle aussi elle connaît des problèmes comme ça chez elle ?

- *Son père lui a déjà cassé un balai dessus, et même une fois il lui a cassé le bras ! On se raconte, ça aide à tenir le coup.*

Q - Et il n'y a jamais eu de suite sur un plan juridique, même à l'hôpital ?

- *Ben non. Mais c'est qu'une fois que c'est allé aussi loin. C'est que c'est pas comme pour moi, obligée de partir, tout ça... Son père, il craint moins quand même.*

Mais cette idée de bagarre entre son père et le père d'Agnès, ou la violence de cet autre père sur sa fille paraît nettement moins excitante à Selma, qui l'écarte vite dans une moue dubitative... renforçant le commentaire préliminaire et définitif sur son père ("*... c'est le roi des menaces, il fera jamais rien, il cause, il cause...*"). Ayant l'impression qu'il s'agit en fait pour elle de **s'approprier la violence paternelle**, je réinterroge très directement son propos du début de l'entretien :

Q - Et à la maison, vous ne craignez pas que votre placement change quelque chose pour votre sœur ?

- *Non, mon père l'adore trop ! Il lui fera jamais rien. Déjà chez la Juge, il me disait que je ne devais pas partir, parce que j'étais sa grande sœur et qu'elle avait besoin de moi ! C'est lui, oui, qui a besoin de moi ! Pour se défouler !*

Q - Et ça vous paraît un peu injuste...

- *Oh non ! Je préfère ça, je l'adore. Il vaut mieux qu'il l'adore qu'autrement...*

Q - Et au sujet de sa liberté, à votre sœur, elle rencontre aussi des refus de votre père ?

- *Nooon, rien du tout. Par exemple, quand elle a redoublé sa troisième, il a rien dit, c'était presque les profs qui avaient tort... Aussi, elle veut être éducatrice. Mon père, il déteste ce métier, elle le fait quand même. Dans les pensions, il a rencontré des éducateurs qui lui ont donné tort. Moi je lui dis, laisse-la faire ce métier, quand tu seras mort, tu seras plus derrière elle...*

Q - Oh, peut-être avant qu'il ne meure, quand même... Et puis votre sœur, elle attendra peut-être pas ça pour partir de la maison ?

[Selma rit du ton très sérieux avec lequel j'ai dit ça, comme si je prenais son propos au pied de la lettre.]

- *Non, mais c'est façon de parler, quoi... Même moi, des fois je me dis si il pouvait crever... mais je le pense pas vraiment hein !! Mais ces remarques sur tout, comme si il avait toujours raison...*

On notera ici que le **vœu de mort**, formulé plus facilement au sujet de la situation de sa sœur, est vite repris dans un mouvement de **honte** lorsque je l'« officialise ». Puis il est enfin justifié dans un **vécu de persécution**. Je pense aussi devant cette dernière réponse à une dimension ludique avec laquelle cette idée de la mort du père est apparue, comme si la toute-puissance affichée par celui-ci donnait lieu à un imaginaire sur sa castration, que la mort elle-même pourrait occasionner. D'ailleurs cette idée de **mort** a somme toute été présente durant cette première rencontre avec cette jeune fille ; la tentative de suicide en avait déjà été l'occasion. Cette dernière séquence d'entretien m'a donné à penser que Selma était décidément bien ambivalente au sujet de son père. Et je m'aperçois enfin que nous n'avons pas ou très peu évoqué sa mère durant ce rendez-vous, comme si j'avais implicitement souscrit à un « interdit » que cette adolescente aurait posé au départ de notre rencontre ("... et puis réfléchir à ce qui s'est passé avec vos parents...- *Ah mais c'est simple ça ! C'est que mon père me battait...*")

Mais ayant déjà dépassé le temps de l'entretien de quelques minutes, je mets rapidement fin à notre rencontre en fixant un second rendez-vous à Selma pour la quinzaine suivante, étant absent pour quelques jours, et oubliant alors de la questionner sur son vécu de cette première rencontre.

---

## II - 2 - 3 - Deuxième entretien

---

### a - UNE TONALITE PLUS RALENTIE

Lorsque Selma entre dans mon bureau cette deuxième fois, elle me semble moins tonique que la fois précédente. A peine assise, elle entame l'entretien de cette manière :

*- Oh, j'en ai marre, moi. J'ai pas envie de parler aujourd'hui. J'ai la rage, moi. J'en ai marre d'être dans ce foyer, marre d'être avec ces filles, marre de l'école. J'aimerais bien que ça avance. Ça fait déjà deux semaines que je suis là, y a rien qui bouge... Moi je croyais que ça irait plus vite...*

Q - Quoi ?

*- Ben la suite, cette o-rien-ta-tion...*

Selma prononce ce mot du bout des lèvres, en détachant bien les syllabes, comme pour témoigner qu'il ne fait pas partie de son vocabulaire, mais de celui des adultes de l'institution. Il me semble qu'elle veut manifester alors une position contestataire et plaignante, dans le sens où nous ne nous occuperions pas réellement d'elle, ou pas suffisamment bien, et que son marasme affiché serait lié à sa présence même dans ce foyer, incapable de réaliser le projet d' « orientation ». Et visiblement satisfaite d'avoir pu évoquer la **passivité** et l'**impuissance** des adultes de l'établissement, elle enchaîne en évoquant ce que je comprends rapidement comme une **toute-puissance paternelle**.

*... C'est toujours pareil avec mon père. Dimanche, j'ai été chez moi, il a fallu qu'il me fasse des remarques, sur n'importe quoi.*

Q - Et votre mère, vous avez pu parler avec elle ?

*- Oh, elle dit rien dans ces cas-là. Qu'est-ce que vous voulez qu'elle dise ? Qu'est-ce qu'elle comprend, elle... Il a toujours raison. Il ferait croire n'importe quoi à n'importe qui ! Il ferait croire à une nonne que c'est un curé... Il se prend pour le Bon Dieu !*

Q - Ah oui... Alors ici, ça doit vous changer de chez vous, ces adultes qui mettent autant de temps juste pour trouver un autre foyer...

Puis Selma, qui avait entamé tambour battant l'entretien, reçoit mon commentaire avec un petit sourire, que je pourrais aussi bien qualifier de grimace, et semble tomber dans une sorte de léthargie lorsqu'elle se tait en rêvassant, les yeux dans le vague. Je fais le choix de ne pas rompre ce moment de silence, sentant que Selma a besoin, après cette charge générale contre tant d'adversaires, de retrouver par la **rêverie** un mode d'activité psychique plus apaisé, plus en contact avec l'interlocuteur.

Bien sûr, je ressens que ce que je lui ai transmis par ma dernière remarque a une valeur interprétative et que cela compte aussi dans son attitude de réflexion. Il s'agissait pour moi de pointer à l'adresse de Selma que ses attitudes psychiques et verbales actuelles restaient profondément marquées par ce **lien antagoniste à son père**, comme une **manifestation de l'emprise**, ce qui est certes compréhensible dans sa situation. Qualifier auprès d'elle qu'une différenciation restait possible, et ainsi un autre investissement de son séjour semblait important, qui pourrait échapper à cet enjeu d'**activité-passivité** qui semble avoir été la règle à la maison.

## **b - UNE FORME D'ATTAQUE DE L'IMAGE PATERNELLE**

Je note parallèlement que cette jeune fille a quelque peu élargi ses mouvements agressifs par rapport à l'entretien précédent, ce qui va encore dans le sens d'une **confusion des objets**. C'est la totalité du monde extérieur qui paraît maintenant persécutrice, jusqu'à ce père semblant en être le créateur, y compris de décider de la différence des sexes, voire de l'inverser si bon lui semble... Son expression ("*il ferait croire à une nonne que c'est un curé*") m'a d'ailleurs laissé perplexe, un peu désarmé dans notre conversation ; elle était en tout cas inattendue dans les propos de cette jeune fille. Que dire de cela ? Que reprendre avec elle de cette image paternelle qui s'approprie à ce point le réel de la différence des sexes ? S'agit-il d'un père hors-la-loi ? Cette adolescente témoigne-t-elle ainsi que son père prend une position centrale dans son éprouvé pubertaire ? Et tout cela a-t-il à voir avec le rapproché de la violence physique ?

*- Vous savez ce qu'il m'a dit ? Qu'il avait vu Geneviève, c'est une éducatrice du Rosaire, un foyer où j'étais plus petite, je la vois toujours, on est restées copines, elle habite pas loin de chez mes parents, il a dit qu'il l'avait vu l'autre jour, que maintenant elle faisait le trottoir. N'importe quoi !! Vous vous rendez compte ? Un père qui dit des trucs comme ça à sa fille... Mais quand j'étais à la maison, il disait pareil d'Agnès, qu'il l'avait vu en train de faire le trottoir... Il pense qu'à ça...Déjà de l'assistante sociale il disait des trucs... mais elle, elle a vite compris pour mon père, pas besoin de lui faire un dessin !*

Q - Elle a vite compris, comme vous vous avez compris... Mais lui il continue, c'est peut-être ça qui est énervant...

*- Bof, moi je répons plus, je le laisse dire, je m'en fous de toute façon...*

Q - Peut-être pas... Il me semble que ça vous fait de la peine pour plein de choses...

*- Oh ! Disons plutôt que ça m'énerve. Quand il dit ça, je me sens nulle, ça me met la rage. J'ai l'impression que j'arriverai à rien. J'ai envie de tout laisser tomber... Mais ça passe, hein ! Ça va mieux maintenant que je suis ici. Sauf quand je rentre de chez moi le dimanche soir.*

Q - Ça vous fait envie d'y aller, chez vous ?

*- Ben oui, quand même. Il y a ma sœur, ma mère, ma chambre... C'est le côté famille, quoi ! Puis mon père, je le calcule pas tout le temps, je laisse dire, il parle tout seul, puis il se tait tout seul... des fois.*

Q - Ce qui se passe avec votre père, soit ça vous met la rage, soit ça vous décourage...

Au moment où je pose cette question, j'ai en tête de travailler avec Selma les représentations concernant sa tentative de suicide, six mois auparavant : à la fois **rage** et **découragement**, affects qu'elle avait spontanément évoqués au début de cette seconde rencontre. On peut dire que l'absorption des médicaments en est la mise en acte, comme une manière de « tout laisser tomber » en s' « énervant » parallèlement, comme s'il s'agissait en fait d'**attaquer son père en elle**, ou ce que son père dépose en elle et sur elle par ses propos grossiers et ses agressions physiques.

Et il me semble alors qu'élaborer cette expérience pourrait l'aider à se séparer de la tension internalisée qu'elle a évoquée jusque-là...

- *Oui, c'est ça. Mais disons que maintenant, c'est plutôt la rage. De plus avoir envie de rien, ça date de vers onze ans jusqu'à il y a pas longtemps, quand j'ai été voir la Juge. C'est que quand j'étais petite, mon père, il me donnait beaucoup de responsabilités. Au moment du déménagement, quand j'avais onze ans, il a coupé d'un seul coup. Les petits il les responsabilise, les grands, il les infantilise.*

Q - Et est-ce que vous diriez que le fait de prendre des médicaments, c'était une façon de refuser cette infantilisation, de dire que vous pouviez faire des choses aussi importantes que mourir ?

- *Ah ben j'avais pas pensé à ça... [Selma réfléchit un long moment, puis enchaîne] C'est que moi, j'ai trouvé ça idiot de me suicider, enfin pas de me suicider, quoi..., mais de faire ça. Mais c'est vrai que c'était aussi pour faire voir à mon père queeee...*

Selma laisse traîner sa voix puis s'interrompt les yeux dans le vague en haussant les épaules, comme pour manifester que si elle observe que son comportement d'alors n'a connu aucune réponse de la part de son père, il reste pourtant valide dans sa fonction narcissisante.

Q - ...?

- *Je sais pas... Que j'étais quelqu'un d'autre quoi, pas celle qu'il disait tout le temps.*

Q - Alors peut-être que le truc le plus idiot c'est qu'il n'ait pas su que vous aviez pris ces médicaments...

- *Ben c'est sûr que ça m'a ennuyée ! Mais d'un autre côté, il m'aurait encore moins comprise. Et si j'avais fait une grosse connerie, il aurait été trop content, il aurait dit vous voyez comme j'avais raison...*

Je perçois dans l'ambivalence de cette réponse que Selma introduit une nuance, que ne prévoyait d'ailleurs pas mon propos, entre deux positions différentes quant à la question d'avertir le père de cette tentative de suicide.

Apparaît d'abord un mouvement de **subjectivation**, celui que je cherchais à qualifier par ma remarque ("prendre des médicaments, c'était une façon de refuser cette infantilisation, de dire que vous pouviez faire des choses aussi importantes que mourir..."), lequel consisterait pour Selma à manifester auprès de son père son désir de maîtriser davantage sa vie personnelle. Il s'agirait ici de sortir de la passivité pour en retirer un bénéfice d'estime de soi. Et ce mouvement irait dans le sens d'avertir le père de la tentative de suicide, dans la mesure où il s'agirait d'un acte séparateur, un « faire quelque chose » qui tendrait à agresser ce père en lui démontrant qu'il n'est pas tout-puissant dans la vie de sa fille. Nous devons souligner encore ici la présence d'une **problématique de l'emprise**, contre laquelle la prise de médicaments tendrait à lutter. Nous retrouvons ainsi dans le cas de Selma quelque chose d'assez similaire à ce que nous avons déjà observé dans la situation de Naïma. Les coups manifesteraient une appropriation du corps de l'adolescente par un familier ; absorber des médicaments est une façon de reprendre le contrôle de soi.

Puis j'entends ensuite que Selma installe un écart vis-à-vis du désir du père lorsqu'elle cherche à surtout ne pas correspondre à l'image dévaluée qu'il exprime à son sujet ("*et si j'avais fait une grosse connerie, il aurait été trop content ...*"). Dans ce deuxième temps, qui est celui de l'élaboration, la tentative de suicide se représente à cette adolescente comme quelque chose d'assez proche, par sa charge de violence fantasmatique, de ce que le père lui-même produit comme attitude, et dont il conviendrait tout autant de s'éloigner, en le lui cachant par exemple. Ici, c'est peut-être d'**une identification à l'agresseur** dont Selma chercherait à se dégager au moment où je la rencontre.

Il me semble à ce moment-là qu'interroger le sens de ce geste suicidaire pourrait faire émerger, plutôt qu'un « j'ai pas demandé à vivre », quelque chose comme « j'ai pas demandé à désirer ». Sans que cet aspect dynamique m'apparaisse avec autant de clarté durant l'entretien (seule l'idée qu'il faut aller plus loin que cette seule fonction « démonstrative » de la tentative de suicide m'occupe alors), j'interroge les conditions réelles qui ont amené Selma à passer à l'acte :

### **c - SCENE DE COUPS ET PERE SEDUCTEUR**

Q - Sur le moment vous avez pourtant ressenti que c'était comme une solution...

*- Les médicaments je les ai pris après qu'il m'ait tapée. Ça m'avait fait mal au ventre, je me souviens, j'avais mes règles, ça aussi ça me faisait mal au ventre et j'ai pris tous les médicaments pour les règles. Je me rendais pas bien compte, je voulais plus avoir mal, c'est tout.*

Q - C'est comme si tout ça était mélangé, dans votre souvenir...

*- Ben ouais, hein ! C'est que ça fait mal des coups de chaussure dans le ventre...*

Q - ...?

*- Ben il y avait des chaussures dans l'entrée. Alors il en a pris une et il est venu me cogner avec, mais enragé hein ? J'ai cru qu'il s'arrêterait pas. Comme j'étais allongée sur le canapé à cause du mal au ventre, c'est là qu'il a tapé ! Vous vous rendez compte ! Il tape dans le ventre ! Oh, mais j'avais peur, moi. Comme fou, hein, il était ! J'ai commencé à me tourner et à crier, après il a vu que j'avais eu mal, il est parti en gueulant... C'était pas la première fois qu'il me cognait comme ça. Mais là, j'ai craqué, hein... Après j'ai avalé les médicaments. Quand ma mère est rentrée, je dormais, mais elle a compris à cause des boîtes, Le docteur a dit que ça serait bien d'aller à l'hôpital, mais sans plus. Ma mère a pas voulu, j'avais déjà vomi. Elle a pensé que ça énerverait encore plus mon père quand il allait rentrer.*

Selma évoque ce dernier fait en prenant un air consterné, comme si la décision de sa mère la sidérait. Mais je ressens aussi, parce que cette réaction de disqualification tranche avec l'ambivalence affichée auparavant dans l'entretien sur la question d'informer le père par le fait de l'hospitalisation, et aussi parce qu'il ne s'agit que d'une grimace, que ce jugement sur cette attitude maternelle est peut-être là pour détourner le regard des attaques paternelles qui apparaissent bien plus violentes et irresponsables dans le propos de Selma, et sans qu'elle ait eu besoin de les accompagner d'un commentaire muet.



Ici encore apparaît un point commun avec la situation précédente : cette adolescente se représente ses prises de médicaments comme un moyen de faire cesser l'insupportable de la violence physique.

#### d - UN GROUPE QUI RASSURE

Mon idée est alors de repérer dans l'entretien **quelles représentations** ont accompagné Selma durant ses expériences de violence reçue, avant même sa propre réponse par la prise de médicaments.

Q - Vous avez pu en parler à quelqu'un du fait que votre père vous tapait comme ça ?

- *Ah ben non... Ça se raconte pas ça. Déjà c'est dur ici, enfin... pas qu'à vous, hein ? Mais mes copines, à la GRS, elles le savaient que ça se passait mal chez moi. De toute façon, des fois j'avais des traces de marque ! [sic] Ça se voyait hein... Il n'y a que là-bas que j'étais bien. Et plus mon père voulait m'empêcher d'y aller, plus c'était le seul endroit où je voulais être !*

Q - Mais vous y passez beaucoup de temps dans votre club ?

- *Oh mais même ! C'est vrai qu'il n'y a que deux entraînements par semaine, enfin... un et un autre facultatif... moi j'allais aux deux le plus possible, mais j'y pensais tout le temps, c'est ça qui était bien. On se sent proche des autres ! On est une équipe de quatre, et quand on gagne, il n'y en a pas une ou deux, c'est toutes qui gagnent ensemble. Ca sert à rien d'être plus forte que les trois autres !*

Q - J'imagine que vous vous êtes appuyée sur les entraîneurs, ou les adultes du club...

- *Les monitrices, elles le savaient bien que je me fais taper chez moi. C'est comme des copines, elles nous font travailler mais on sait bien qu'il le faut si on veut arriver à quelque chose ! Elles nous aident vraiment et se prennent pas pour des chefs !*

Q - Se prendre pour un chef, ça serait faire comme votre père... ?

- *Ouais, c'est comme si elles étaient les parents, quoi... Mais moi je pensais... j'y allais à la gym comme si c'était une famille ! Enfin, une famille où ça irait bien !*

Ce que j'entends ici, c'est l'évocation par Selma d'un groupe de pairs qui rassure en ce qu'il tend pour elle à gommer les différences. Une dimension de miroir et un aspect non hiérarchique rangent ce groupe du côté d'une famille où règnerait enfin la tendresse, proposant à Selma une source de **complétude narcissique**. J'entends aussi dans l'entretien l'écho de ses rappels nostalgiques de son vécu institutionnel des pensions, là où "*on vit comme dans des colonies*". En ce sens, cette évocation par Selma de ce que lui apporte son activité de gymnaste peut être interprétée à ce moment de l'entretien comme une **défense** face au matériel mobilisé par ses évocations de la scène de coups « dans » le ventre. Et c'est comme si l'activité de gymnaste, tout en s'opposant à la passivité de la victime qu'elle est aussi, ne faisait que prolonger, autrement, l'investissement du registre narcissique.

#### e - UNE PERSECUTION QUI SE DEPLACE

Les quelques minutes restantes me semblaient de ce fait à consacrer à son vécu institutionnel actuel, qui semblait se présenter sur une tonalité positive équivalente :

Q - On va bientôt s'arrêter, mais j'aimerais qu'on parle un peu de ce qui se passe à l'appartement, l'ambiance, les autres filles, ce que vous pensez de votre vie dans ce foyer...

*- Ah ben m'en parlez pas ! C'est que ça va pas du tout ! Je parle pas des horaires ou des trucs de cuisine, les courses, tout ça, ça va... Mais c'est l'autre, là ! Cette Sandrine ! [une jeune de seize ans et demi qui a été hébergée une semaine après l'arrivée de Selma]. Elle me pique toutes mes affaires, elle arrête pas de me critiquer par derrière, et en plus elle fait un de ces boucans la nuit ! Oh mais c'est que je vais à l'école le matin moi !*

Ayant eu l'occasion d'entendre parler du manque de limites de cette autre adolescente par mes collègues, et ayant le matin même rencontré cette jeune Sandrine qui soutenait que sa relation avec son copain de 29 ans "ne regardait pas [ses] parents", et que la gifle qu'elle avait mis à sa mère "c'était pour lui montrer qu'elle s'occupe pas de mes histoires", il me vient d'abord à l'esprit une forme de **compassion** pour Selma, que je me représente malchanceuse d'avoir à supporter cette autre résidente bien encombrante dans sa chambre... jusqu'à ce que la similarité entre les attitudes de Sandrine et celle du père de Selma m'apparaisse brutalement dans les propos de celle-ci.

Sur un plan clinique, c'est au moment où je commence à transmettre à cette jeune fille cette idée de malchance que m'apparaît réellement ce que je m'apprête à faire : plaindre Selma des mauvais traitements qu'elle reçoit dans sa chambre. Or d'une part ses propres attitudes en entretien manifestent en permanence qu'elle n'a besoin de personne, ni pour se plaindre ni pour se défendre, et il me semble d'autre part difficile de laisser de côté cette **figure du persécuteur** qui-critique-et-qui-fait-du-bruit-tout-seul tant elle répète l'image paternelle d'abord véhiculée par Selma.

Q - Oui, c'est vrai que ça doit pas être facile... mais vous devez savoir faire pour l'arrêter un peu, Sandrine, non ?

*- Oh ! [dit Selma avec un petit sourire manifestant qu'elle a bien compris mon allusion à son tonus habituel], mais je serais pas obligée de supporter ça si j'étais orientée plus vite...*

Q - Oui, pour ça vous devez pas vous inquiéter, je crois. Mais la vraie question, c'est est-ce que vous ne retrouvez pas un peu l'ambiance de chez vous avec tout ça...

- ... [Selma me regarde avec des yeux ronds qui traduisent à l'évidence son incompréhension de cette seconde allusion]

Q - Oui, je veux parler de cette ambiance de critique, de bavardage ou de bruit sans arrêt. C'est comme ça que j'ai compris les problèmes que vous rencontrez avec votre père...

*- Ah mais n'importe quoi alors ! Comme si mon père et Sandrine ça me faisait le même effet, quoi ?*

Q - Oui, c'était mon sentiment.

- Oulà, mais... Oulà... C'est que c'est compliqué votre truc ! Déjà, elle me tape pas quand même ! Mais c'est vrai qu'elle m'énerve bien assez, elle. Ça serait plutôt moi qui aurait envie de la taper !

Q - C'est peut-être pas une différence non plus... Et puis vous savez bien que c'est jamais une solution... Je vous reverrai une dernière fois la semaine prochaine, même heure ?

- Ouais d'accord ! Ah au fait vous devez voir mes parents jeudi non ?

Q - Oui, c'est exact. On leur a demandé de venir. Pourquoi ?

- Comme ça... Il va vous faire son cinéma, mon père !

Q - A la semaine prochaine !

Cette fin d'entretien me laisse un sentiment curieux, y compris sur mes propres interventions. Mon propos allusif sur le déplacement de la tension à l'intérieur du foyer, propos qui tentait une avancée interprétative, est d'abord contesté avec force, puis à demi accepté. Mais Selma est suffisamment tonique dans le face à face avec l'adulte pour que je puisse comprendre que réagir ne l'empêche nullement de réfléchir ensuite. Elle a d'ailleurs très bien compris mon idée, et s'empresse ensuite de pointer une **différence** (l'absence de coups dans la rencontre avec Sandrine), là où je proposais des **similitudes**.

Mais il me semble être passé à côté de quelque chose, comme si je n'avais pas vu une défense s'exprimer dans l'évocation de cette autre jeune fille « énervante ». Mon intervention visant à pointer le fait qu'elle retrouve son vécu filial dans le foyer avait pour but de l'aider à le symboliser, alors qu'il m'a paru avoir un effet de « **décharge** », pour reprendre ici les métaphores électriques. Ma généralisation finale au sujet de la violence physique ("... vous savez bien que c'est jamais une solution") constitue d'ailleurs une prudente retraite pour éviter la **confusion** que je me sens installer alors dans cette partie de l'entretien. Il reste que le propos de Selma sur Sandrine n'avait peut-être pour fonction que d'éclairer la lenteur de "*l'o-rien-ta-tion*", et que sa réaction est celle d'une personne ayant le sentiment de n'avoir pas été entendue ; en somme, elle orientait le projecteur sur la responsabilité des adultes que nous sommes, et j'ai répondu en le retournant sur ses processus propres, comme si je la persécutais à mon tour.

## II - 2 - 4 - L'entretien avec les parents.

---

### a - LA MERE DECRIT SON EXCLUSION

La mère de Selma vient **seule**, demandant à la personne qui l'accueille dans l'établissement si son ami est déjà là... Nous convenons alors d'attendre l'arrivée du père de Selma quelques minutes, puis de commencer l'entretien si ce monsieur devait tarder trop longtemps. Au bout de cinq minutes, ce père étant encore absent, nous commençons la rencontre en convenant qu'il pourra se joindre à nous à son arrivée. Après une présentation de la structure, et évoqué cet entretien comme devant nous permettre de mieux comprendre la vision de cette situation par les parents, nous enchaînons sur l'absence du père de Selma...

Q - Il était au courant de ce rendez-vous ?

*Mme - Oui, je lui ai dit quand le monsieur a téléphoné. Mais il a dû y avoir un quiproqui [sic]. Peut-être qu'il a compris qu'on se retrouvait à la maison... Mais je lui avais dit, comme tu seras en ville, c'est pas la peine de remonter...*

Ce « quiproqui » me fait penser à « qui est pour qui ? », au sens de l'**alliance**, ou d'une personne promise, dans une situation familiale qui m'apparaît, à travers cette absence du père à notre entretien et ce placement de la fille aînée, du côté d'un « chacun pour soi », comme une forme d'atomisation de la cellule familiale.

Q - Comment vous comprenez ce qui se passe pour Selma ?

*Mme - Oulà c'est compliqué, vous savez... C'est surtout avec son père que ça va pas. Elle arrivait pas à parler avec lui, et quand elle pouvait, il écoutait pas.*

Q - Et vous, vous pouvez parler avec elle ?

*Mme - Oh, moi, je suis pas entre elle et son père ! Non, moi je crois qu'elle a été entraînée. Peut-être sa copine, je sais pas. Je dis pas hein ? C'est vrai que c'est difficile à la maison... Elle dit que c'est toujours elle qui prend, mais je lui dis, moi, il n'y a aucune différence entre toi et ta sœur.*

Q - Vous nous répondez surtout en parlant des relations entre Selma et son père. C'est ça la chose importante à la maison ?

*Mme - Ah depuis quelques années, c'est comme ça ! Vous voyez, Selma elle m'aide, eh ben quand son père est à la maison, il n'y a plus personne qui m'aide, plus personne écoute rien ! Selma, elle peut faire n'importe quoi !*

Q - Faire n'importe quoi, comme une tentative de suicide, par exemple ?

*Mme - Oh elle était peut-être énervée. Je crois qu'il l'avait encore tapée ! Mais pas méchamment, hein ? Il supporte pas que ça se passe pas comme il veut. Alors il s'énerve. Mais après il regrette ! Elle s'est enfermée dans sa chambre et elle a pris des médicaments qu'il y avait là... pour elle... parce que déjà elle était pas bien à ce moment-là...*

Q - Elle devait être très énervée, ou avoir eu peur, ou de la peine, pour faire ça... non ?

*Mme - Je sais pas moi, j'y étais pas sur le coup. Mais c'était il y a déjà quelques temps, hein ? Moi je crois que c'est pour tirer mieux son attention vers son père.*

Q - c'est-à-dire ?

*Mme - Ben lui faire comprendre que ça allait pas, sa façon de faire, cette manière de toujours vouloir décider de tout. Mais ça a recommencé après... Dans cette maison on peut faire n'importe quoi on n'arrive à rien.*

## **b - UNE EXCLUSION OU UNE AUTO-EXCLUSION ?**

Je ressens ici que si l'axe relationnel central de la famille est bien le **duo père Selma**, cette mère paraît avoir accepté de n'intervenir que peu en tant que parent dans les crises au cours desquelles cette adolescente a pu chercher à changer l'attitude de son père. La

tentative de suicide est d'ailleurs commentée dans une certaine **proximité** avec sa fille ("*dans cette maison on peut faire n'importe quoi on n'arrive à rien*"), et comme un moyen dont on aurait pu attendre des résultats satisfaisants ("*Mais ça a recommencé après...*"). J'entends aussi que la présence du duo en question semble exclure cette mère des relations familiales : "*Selma elle m'aide, eh ben quand son père est à la maison, il n'y a plus personne qui m'aide, plus personne écoute rien*".

J'observe aussi que cette mère souligne que Selma et sa sœur Saliha sont traitées sur un pied d'égalité à la maison, alors que notre jeune fille paraissait, elle, **beaucoup tenir à la différence** ("*mais il ne la battait pas, ça a toujours été comme ça*").

Q - Vous l'avez revue, vous avez parlé avec elle, Selma, depuis qu'elle est placée ici ?

*Mme - Moi non. Son père oui. Elle est passée hier, ou avant-hier, je ne sais plus... Moi j'étais au travail. J'aimerais bien savoir ce qu'ils ont dit ensemble. Il m'a dit qu'ils ont discuté, qu'ils ont rigolé et il dit qu'il a compris. D'après ce qu'il m'a dit, ils ont convenu qu'elle aille dans un foyer la semaine. Ils m'ont pas demandé mon avis.*

Q - Ah bon ? Ça s'est fait vraiment vite ça... Comment c'est possible d'après vous ?

*Mme - Oh pour moi, ce qu'elle a fait Selma, aller voir l'assistante sociale, la Juge, tout ça, ça lui a vraiment montré ce qui allait pas. Ça lui a tiré l'attention...*

[... tirer la tension ?]

*Ça lui a ouvert l'esprit, ça lui a fait comprendre que comme il agissait, c'était pas bien.*

Q - Ce que vous nous dites là, c'est que le fait que Selma demande à être placée, ça a montré à son père qu'elle était trop mal à la maison, qu'elle ne supportait plus d'être frappée, comme si il y avait besoin de ça pour montrer que c'était trop difficile...

*Mme - Oui, c'est ça, c'est vrai que des fois, il ne sait pas bien s'arrêter quand il est énervé. Ça tape, quoi... puis Selma savait pas comment prendre son père, comment parler avec son père. Maintenant qu'elle est là, ça s'est ouvert à la maison.*

Q - Donc vous ressentez que ça va mieux, à la maison tout d'abord, puis entre Selma et son père... Alors il vaut mieux qu'elle ne rentre pas...

*Mme - Oh ben ça ils verront hein !? Mais je veux pas qu'elle prenne l'envie de vouloir se droguer !*

Il me semble à ce moment de l'entretien que cette mère témoigne de sa propre **exclusion de la relation** liant Selma et son père. Mais je ressens aussi que son absence de revendication à ce sujet recouvre un certain **contrôle de cette situation**. J'imagine à ce moment-là une figure paternelle de laquelle il faut certes s'accommoder, mais qui envahit le champ familial d'une manière si prévisible que cet homme n'est en fin de compte guère dominateur...

Q - Oui. Qu'est-ce qui vous fait dire ça ?

*Mme - J'ai peur de trucs comme ça. C'est qu'on voit tellement de choses maintenant... C'est qu'il y en a des drogués vous savez...*

Q - Je ne sais pas, mais concernant Selma, vous avez remarqué ou entendu dire

quelque chose ?

*Mme - Non. Mais les médicaments qu'elle a pris l'autre fois, peut-être que ça commence comme ça, non ? Qu'est-ce que vous en pensez, vous ?*

Q - Ça vous inquiète ce qui peut se passer en dehors de chez vous pour votre fille...

*Mme - Un peu oui. C'est qu'à la maison c'est surtout avec son père qu'elle voyait les affaires, et il me disait. Alors maintenant qu'elle est plus là, moi je sais plus rien...*

Q - Peut-être que vous pouvez parler avec elle quand elle rentre le week-end...

*Mme - Oh mais c'est qu'elle rentre quand elle veut ! Et puis elle parle aussi quand elle veut ! Je vous l'ai dit, elle est ensorcelée ! C'est trop fort pour moi.*

### **c - L'ARRIVEE REMARQUABLE DU PERE**

Cela fait une vingtaine de minutes que nous échangeons avec cette mère lorsqu'arrive le père de Selma, que nous entendons facilement de la pièce où nous sommes, tant il se fait connaître bruyamment à la porte d'entrée du service. C'est d'ailleurs à la personne qui l'accueille, et qui ne cherche qu'à le faire entrer, que ce monsieur commence à exposer les motifs de son retard... suffisamment fort pour que nous entendions ce père sans le voir encore !

*... c'est que j'étais en ville, et je devais venir directement. Mais la convocation, elle était restée sur le buffet...*

- Oui, entrez Monsieur, vous allez pouvoir expliquer tout ça.

*M. - J'ai bien essayé d'appeler, mais elle était déjà partie ! Alors il a fallu que je remonte...*

- Ce n'est pas moi qui doit vous recevoir, Monsieur, c'est ici.

*M. - C'est que le bus, tout ça...*

... et ce monsieur entre dans la pièce tout en continuant son discours, adressé à nous trois à partir de là, notre collègue s'étant retirée, sa tâche effectuée,

*... ça prend du temps, vous savez... [puis s'adressant à sa compagne sans apparemment se préoccuper de notre présence] et puis toi, tu pouvais pas me le dire où c'était ? Tu t'en doutais pas que je saurais pas où il est le foyer ? En plus la convocation...*

Q - Monsieur, s'il vous plaît ! Nous avons commencé en vous attendant...

*M. - Oui. Je suis en retard parce que j'étais en ville et...*

Q - Oui. Nous avons bien entendu. Ne perdons pas de temps. Nous avons écouté la maman de Selma. Peut-être pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de ce qui se passe pour Selma en ce moment ?

*M. - Ce qui se passe ? C'est le quartier ! C'est inhabitable au niveau de tout. L'éducation des parents et des enfants... Alors elle cherche à rien faire de partout, à la maison, à l'école, tout ça. C'est qu'elle a la folie des grandeurs, Selma, c'est ça le problème. Ce qu'elle veut, c'est manger, boire, elle veut avoir la vie facile, vous savez... Mais elle ne se rend pas compte de la difficulté à trouver du travail ! Et dès qu'on lui*

*demande quelque chose, elle se met à crier !*

Q - Ah bon ? Je ne retrouve pas tellement Selma dans ce que vous décrivez... Vous pensez qu'elle peut être différente à la maison, ou avec vous, par rapport à l'extérieur ?

*M. - Oh non ! C'est qu'elle essaie de se présenter avec la bonne image...*

A cette idée de la « *bonne image* » je pense à la critique de Selma ("*il va vous faire son cinéma, mon père*"), et j'observe alors que chacun reproche à l'autre de **mettre en scène** à son avantage personnel leurs difficultés relationnelles, ce rapport à l'imaginaire renforçant encore l'idée que père et fille se présentent **en miroir** l'un de l'autre. Cette idée est d'ailleurs appuyée par l'attitude d'observation « vide » manifestée par la mère de Selma depuis l'arrivée de son concubin - un regard fixe et sans expression- et mon sentiment est qu'elle le regarde parler pour mieux se fermer à ce qu'il dit, comme un regard qui s'accommode à une réalité difficilement assimilable.

#### **d - LE POINT DE VUE DU PERE SUR LA DIFFERENCIATION SEXUELLE**

Puis image pour image, il me semble que ce père caricature sa fille, et ceci dans une direction curieuse par rapport à ce que je connais d'elle, la caricature d'**une fille de mauvaise vie**. C'est ce qui m'a amené à interroger ce monsieur sur ce décalage ressenti, dans la mesure où je ne comprends pas ce qui est en jeu dans un tel tableau délivré. Autrement dit Selma **répond**-elle par diverses attitudes bien réelles à un fantasme paternel, ou ce monsieur **développe**-t-il des représentations personnelles, sur un mode projectif et mégalomane ?

*... et c'est ce qu'elle a fait avec cette assistante sociale. Oh mais je vais porter plainte contre cette assistante, moi, elle aurait dû me dire que ma fille lui avait dit des problèmes...*

Q - Mais justement, ces problèmes, c'est quoi d'après vous ?

*M. - C'est que c'est une fille, vous comprenez !*

Q - ... ?

*M. - Oui, c'est à la mère de s'occuper des filles, le père il s'occupe des garçons...*

Me revient ici cette remarque de Selma - "*il ferait croire à une nonne que c'est un curé*"... qui résonne ainsi en moi : et à une fille que c'est un garçon ? Puis, après l'ironie retenue de lui faire remarquer qu'il n'a que des filles, je me demande quand les hommes rencontrent les femmes dans ce système, et si tout cela est en lien avec le fait que ce père et cette mère ne sont effectivement pas arrivés en même temps à notre rendez-vous, et que chacun aura ainsi parlé à son tour dans cette rencontre, ce que je me propose de tenter de modifier avant la fin de l'entretien...

*... mais Selma, elle dépasse sa mère, elle consulte d'autres femmes dans le quartier. Moi je vous dis, quand elle dit qu'elle veut aller dans un foyer, c'est qu'elle est influencée, c'est pas elle qui parle. Alors moi j'arrive pas à avoir de dialogue avec ma fille, mais j'ai pas essayé de forcer au dialogue hein !*

Q - Et il y aurait quoi dans ce dialogue que vous souhaitez ?

M. - *Ah ben... de lui apprendre... heu... heu... tout, quoi ! Ce qu'il faut faire pour s'en sortir, pour avoir le bonheur, quoi !*

Q - Le bonheur ?

M. - *Oui, le bonheur, c'est d'avoir vingt ans, avoir des enfants et des petits-enfants ! La vie c'est d'avoir ces trois bonheurs...*

Q - Ouh mais Selma elle en est pas encore là !

M. - *... mais moi c'est fini le bonheur, avec ce qui arrive. Croyez-moi, Monsieur, je ne dors plus, c'est que c'est une histoire de cœur, une peine tout ça ! C'est que c'est pas ma place ici, moi ! Je suis pas un père qui méprise ses enfants, vous savez ! Elle a tout à la maison, vous pouvez venir voir sa chambre, je vois pas de quoi elle se plaint, Selma, je donne tout l'argent nécessaire, moi...*

Q - Non, mais c'est pas un problème d'argent... Selma ne dit pas ça non plus, d'ailleurs... Bien sûr, nous pensons que vous voulez le bien de votre fille. Mais peut-être qu'elle ressent que vous en faites trop et que vous vous occupez de sa vie trop complètement... et même si les coups qu'elle se plaint de recevoir c'est peut-être une façon de vous en occuper, on peut comprendre qu'elle le vive mal.

M. - *Ah oui, mais vous savez, c'est que maintenant on apprend à tout faire à la femme, tout comme les hommes, c'est ça le problème, c'est qu'on sait plus qui dirige, et après c'est pas bien ce qui se passe, et les enfants, on sait plus qui s'en occupe... C'est que j'ai peur qu'elle suive des mauvaises fréquentations, moi ! C'est vrai que des fois je la corrige, mais quand j'étais jeune, moi, je vais vous raconter. Avec des copains, on allait dans un monoprix, les vendeuses elles nous donnaient toujours des bonbons... mais presque rien, hein ! Un jour, un copain, il a profité qu'elles étaient gentilles pour voler. J'ai arrêté net avec eux ! Même si je restais tout seul, j'ai arrêté ! Je leur ai dit moi, je suis pas d'accord avec ça ! On vole pas, c'est pas possible ! Et ben vous croyez qu'ils m'ont écouté ? Ils ont continué, après, ils se sont tous fait arrêter, et ils se sont retrouvés en maison de correction...*

Q - Mais vous pensez que Selma, elle vole, ou qu'elle est proche de voler, ou quelque chose comme ça ?

M - *Ah ben je sais pas, hein ! Mais c'est qu'elle veut tellement rien écouter...*

C'est ici que je comprends le sens de son évocation, un peu trop exemplaire peut-être, dans laquelle ses camarades se font arrêter, non parce qu'ils ont volé, mais parce qu'ils ne l'ont pas écouté. Nous retrouverions là une position paternelle de **désir d'emprise de l'autre**, qui nous a paru centrale dans le vécu de Selma.

Je ressens d'ailleurs dans l'analogie « moi adolescent/mes copains - moi parent/ma fille » que sa position de père s'efface derrière sa position de surmoi, qui dit le comportement et la morale, et ceci sans guère d'**inscription générationnelle** (se croit-il le père de ses copains, ou le copain de sa fille ?).

D'autre part sa diatribe contre le fait d'apprendre "*à tout faire à la femme*" renvoie dans notre écoute à ce que nous avons évoqué dans notre revue conceptuelle concernant cette lutte contre le maternel féminin primitif (supra page 83), tout comme son



attitude vis-à-vis de la mère de Selma témoigne de son souhait de tout décider pour les femmes de la maison.

*... je lui dis, moi ! Ecoute ce qu'il faut faire...*

Q - Selma fait de la GRS, qu'est-ce que vous en pensez, vous, de cette activité sportive ?

*M. - Holà m'en parlez pas de ce club, c'est que des putes là-bas. Un dimanche elles sont parties, d'abord on m'a rien demandé de responsabilité ni rien...*

[et la mère de Selma, impassible depuis le début, l'interrompt sèchement:] :

*Mme - Tu as signé en début d'année.*

J'observe qu'elle ne lui a pas dit « nous avons signé... »

*M. - Oui... mais pour partir comme ça, tu te rends compte, elles savaient même pas où elles allaient, elles sont rentrées deux heures en retard, elles avaient pas mangé ni rien, elles criaient comme des folles, on voyait pas qui était l'entraîneuse, alors ! Je ne sais pas ce qui se passe là-bas, moi... mais quand elle revient elle est excitée...! Je me demande qui elle voit là-bas, enfin... quel genre de sport elle fait !*

[Il rit, et la mère de Selma hausse les épaules, manifestement agacée de cette entrée dans les allusions sexuelles.]

## **e - LE PERE DECIDE DE LA FIN DE L'ENTRETIEN**

Q - Ce sont des choses que vous pensez, Monsieur, mais est-ce que ça concerne Selma ? Et vous Madame, qu'est-ce que vous en pensez de sa gymnastique ?

*Mme - C'est bien, ça la défoule, elle aime bien, ça la change de la maison...*

*M. - Ah ben toi, de toute façon, t'es toujours d'accord avec elle ! Mais tu sais pas mieux que moi ce qui se passe là-bas ?! [Puis se tournant vers nous] Mais vous savez, là-dessus, j'empêche pas, hein ! Je donne seulement des conseils !*

Q - Ce que vous dites, ça me donne l'impression qu'en dehors de chez vous, il ne peut rien se passer de vraiment positif pour Selma...

*M. - Mais où il se passerait des choses ? De quoi ? Selma elle a un père, une mère, il n'y a pas besoin d'autre chose, qu'il se passe des choses ailleurs. Je lui ai dit, moi ! Si tu veux revenir, tu reviens... Si tu veux pas, tu fais la connerie de ta vie... Maintenant décide !*

Q - Ça ne se passe peut-être pas avec un choix comme ça...

*M. - Non, non, c'est comme ça. Moi, je vous ai dit ce que j'avais à vous dire ! Maintenant j'ai terminé ! [Puis se levant et s'adressant à sa femme] Allez viens ! On a assez perdu de temps ! Au revoir Messieurs !*

Q - Ah ben si c'est vous qui décidez d'arrêter la rencontre, alors... Au revoir Madame, Monsieur...

Nous arrêtons l'entretien ici, bien obligés et ayant de toute manière dépassé le cadre de temps habituel. La capacité du père à prendre en main les situations relationnelles

apparaîtra donc jusqu'à cet élément du dispositif.

Et si j'observe en moi-même que le retard de ce monsieur nous a empêché de réellement discuter avec ce couple parental, j'ai bien l'idée qu'il s'agit d'une observation plus que d'un regret, dans la mesure où nous aurions en ce cas sans doute été dans la situation de ne guère pouvoir entendre la mère de Selma. J'ai en fait l'impression que nous avons utilisé le retard de ce monsieur pour entrer en relation avec cette mère, de manière spontanée car nous ne le connaissions pas directement, reconnaissant que nous aurions pu donner un autre rendez-vous à ce couple parental plutôt que de les rencontrer dans ces conditions. Mon sentiment est alors d'avoir été gagné par la réputation faite par Selma à son père, avec comme conséquence pour moi de m'accommoder dans l'anticipation à ses attitudes inadaptées, de les contourner en quelque sorte par avance, dans un mouvement d'identification à cette jeune fille confrontée à un père intrusif.

Je pourrais relier cette impression à l'idée que nous n'avons, malgré le temps passé, guère avancé sur les **représentations de ce père** au sujet des difficultés de sa fille. Certes sa position de toute-puissance affichée ne paraît pas modifiable en une rencontre (le serait-elle en plusieurs ?), et bien sûr notre propre position de travailler sur la commande de la Juge pour enfants le met peut-être en situation de justifier et non d'interroger ses représentations et attitudes, mais le résultat me semble alors que nous avons peu parlé de Selma avec son père et beaucoup plus de ce monsieur et de ses **souhaits d'emprise**.

C'est en pensant à cette emprise que me revient alors une phrase du père, "... *c'est pas ma place ici...*", là où d'autres pères avancent plus généralement "... *c'est pas sa place ici...*", quand ils parlent de leur fille. Son investissement **narcissique** des situations peut être souligné lorsqu'il semble donner aussi peu de place à l'objet.

## II - 2 - 5 - Troisième entretien

---

### a - MON INQUIETUDE PREMIERE POUR LA MERE

- *Alors, vous l'avez vu mon père ?*

C'est ainsi que Selma débute la rencontre, sans même attendre de s'asseoir, et avec un sourire que je qualifierais de gourmand au moment de pouvoir parler de ça.

Q - Oui, oui, on a vu vos parents vendredi dernier.

- *Alors vous l'avez cassé mon père elle m'a dit ma mère ?!*

Q - Ah bon ? Non, je ne vois pas de quoi vous voulez parler...

Je recherche alors dans mon souvenir de la rencontre avec les parents ce qui correspondrait à un tel commentaire. C'est la crainte d'avoir **disqualifié un personnage parental** devant les enfants ou les adolescents qui réapparaît en moi à ce moment-là, et je me surprends à réfléchir durant quelques secondes à cette rencontre comme si nous avions imprudemment parlé avec ce père devant une personne dont j'aurais dû prévoir qu'elle répéterait tout à Selma, ce qui est pour le coup plutôt disqualifiant de ma part pour cette mère. Ici aussi, **mon identification à cette adolescente** attaquant la position

symbolique maternelle dans le couple m'apparaît au détour de cette représentation.

- *Ben si ! Elle m'a dit que vous aviez parlé avec elle, il était même pas arrivé... !!*

Q - Ah ? C'est ce que vous appelez "casser votre père" ?

- *Ben oui ! Lui qui parle tout le temps, qui a toujours raison, discuter de ça sans lui, ça l'a tué... Il a engueulé ma mère après, elle lui a dit qu'il avait qu'à être là à l'heure du rendez-vous...*

Là, l'idée me vient qu'en agissant de la sorte, nous avons mis sans y penser cette mère en difficulté... ce que je ressens comme une culpabilité, avant d'observer que cette représentation est à nouveau prise dans un mouvement qui fait peu de poids de la fonction parentale de la mère dans cette situation familiale.

Q - Le rendez-vous était fixé à une certaine heure... C'était intéressant d'utiliser ce temps quand même.

- *Et puis il a dû vous dire que j'étais chiante à la maison, c'est toujours ce qu'il dit quand il veut expliquer les problèmes, mon père...*

Q - Non, il n'a pas utilisé ce mot-là. Mais vous savez, mon travail, c'est pas de vous répéter ce que vos parents nous ont dit. Je peux vous dire seulement que j'ai trouvé que votre mère comprenait bien la situation dans laquelle vous êtes, et que votre père... euh... je dirais qu'il est persuadé de savoir ce qu'il faut pour vous, ce que vous devez faire ou ce que vous devez ne pas faire... ça doit lui être difficile de vous voir prendre des décisions toute seule, par exemple...

- *Ah ouais ben il va falloir qu'il s'habitue, parce que moi je vais pas retourner chez moi, je crois !*

Q - Je me suis demandé aussi si il n'était pas très inquiet sur ce qui peut se passer pour ses filles à l'extérieur, des problèmes ou des rencontres avec des garçons, par exemple...

- *Ah mais pas du tout, non ! Le problème, c'est pas ça ! Le problème, c'est qu'il me fait confiance pour rien, c'est pas le problème de ce que vous dites... Il est toujours après moi, je vous dis... C'est vrai, il dit que je voudrais faire ce que je veux pour faire n'importe quoi et aller avec des garçons. Il pense qu'à des trucs comme ça. A l'entraînement il nous a vu faire le grand écart, il m'a dit que c'était du french cancan ! Mais ma sœur, elle a quinze ans, elle est faite comme moi, vous comprenez ce que je veux dire ?... et ben il fait pas tout ce cirque pour elle ! En plus elle se maquille, elle ! C'est qu'elle se prend pour une grande... eh ben il lui dit rien !*

Q - C'est vrai que nous n'avons pas parlé de votre sœur avec vos parents... Mais je ressens que votre relation avec votre père, elle a pas tellement évolué depuis que vous êtes là. Mais vous êtes peut-être plus sûre de la solution qu'il vous faut...

- *Quoi ? Quelle relation avec mon père ? Quelle solution ? Ah mais je retourne pas chez moi, hein ! Je veux aller dans un foyer, j'en ai parlé avec l'éducateur hier... Et puis de toute façon mon père, je lui ai dit, je suis mieux maintenant que je suis au foyer !*

Q - Ah oui ! Votre mère nous a dit que vous aviez parlé avec votre père...

- Holà mais attention hein ! Parlé, parlé... C'est que je me méfie, moi, de parler avec mon père. C'est qu'il me baratine, mon père ! Je l'ai souvent vu faire avec ma mère, je sais comment ça se termine après.

Q - c'est-à-dire ?

- Elle se fait toujours avoir ! Alors moi, c'est pas pareil. Mais ma mère me le dit souvent, quand mon père n'est pas là, c'est moi qui le remplace à la maison. On est pareils, ça peut pas marcher entre nous. Quand on est ensemble, on se souvient, on est rancuniers, alors ça craque. C'est pour ça, maintenant, j'ai compris, je discute plus avec lui vraiment. Une fois, j'étais plus petite, j'en avais marre, je voulais déjà partir, retourner en pension. Mon père m'avait baratinee, j'étais une petite fille trop gourmande, il me donnait des bonbons, je disais tout ce qu'il me disait de dire.

Cette dernière séquence renforce chez moi l'idée que Selma se vit comme **menacée par la séduction paternelle**, ce que je fais le choix de ne pas éclairer, au vu des défenses qu'elle met en avant lorsque j'ai par exemple amené les éventuelles craintes paternelles sur des risques sexuels encourus par ses filles. Le risque de séduction paternelle, je l'entends dans le fait que le "baratin" paternel pourrait se terminer pour Selma comme si elle était la compagne du père, et « se faire avoir » (se faire posséder par le père).

Bien sûr, on notera au passage la réapparition de l'identification narcissique ("on est pareils"), sur le modèle de l' **identification à l'agresseur** ("Quand on est ensemble, on se souvient, on est rancuniers, alors ça craque"), ce qui amène Selma à formuler la seule réaction aujourd'hui adaptée : "C'est pour ça, maintenant, j'ai compris, je discute plus avec lui vraiment."

## **b - "TAPER, ÇA PEUT ETRE NORMAL ?"**

Je note aussi que sa vive réaction à mes termes de « relation avec votre père » et « solution », ce qu'elle paraît interpréter comme une allusion au fait qu'elle pourrait retourner chez ses parents, est en fait construite face à moi sur le modèle qu'elle pointe plus loin : une crainte de se « faire avoir » par moi et un refus de discuter, qui la conduisent à annoncer préalablement sa décision de ne pas rentrer chez elle. Apparaît ici la dimension de **réactualisation transférentielle** dans l'entretien, qui explique en grande part les attitudes antagonistes parfois développées par cette adolescente à mon égard.

Q - Des bonbons, des coups... c'est pas tout à fait pareil ça...

- Ouais mais à l'époque, c'était plutôt les bonbons... C'est plus ces derniers temps de taper. Enfin quand j'étais petite aussi il me tapait. Mais là c'était quand j'avais fait une bêtise, c'était normal.

Q - Taper, ça peut être normal ?

- Ben oui, si c'est pour s'occuper de l'enfant... c'est normal. Pour lui apprendre, quoi...

Q - Par exemple ?

- Ben à pas faire quelque chose, genre partir de la maison sans prévenir et aller dans

*la rue, c'est dangereux ! Alors le parent, il peut corriger l'enfant pour que ça lui rentre dans la tête que ça peut lui faire des problèmes de partir n'importe comment comme ça...*

Q - Et en parlant, c'est pas plus efficace, expliquer...? Et puis on peut se demander aussi pourquoi cet enfant voudrait partir de chez lui ou de chez elle comme ça n'importe comment... Qu'est-ce que vous en pensez ?

*- Ah oui mais parler il faut commencer comme ça bien sûr ! Pas taper tout de suite... Mais si elle continue, il faut bien lui faire voir, qu'elle comprenne que c'est grave !*

"elle" ? Mais de qui Selma se met-elle à parler ici ?

Q - Mais si elle part parce qu'on la tape, et qu'on la tape parce qu'elle part, ça risque de durer longtemps, non ?

[Selma me regarde avec un petit sourire en coin...]

*- Ouais, j'ai compris votre truc. Mais moi je parlais d'une fille de quatre ans, ou cinq ou six, hein ? Plus grande, c'est pas pareil... C'est que c'est désobéissant les petits ! Ma cousine elle a quatre ans, elle est comme ça. Elle fait ce qu'elle veut ! Elle monte sur la table, elle prend ce qu'elle veut dans la cuisine pour manger, elle dit des insultes... Moi je l'adore hein ! Mais des fois, elle exagère... Eh ben elle prend des gifles par ma tante, y a que ça pour la calmer ! Après ça va... Moi je la console, je la prends sur mes genoux.*

Q - Vous pensez qu'elle attend la gifle pour se calmer, presque comme si elle la cherchait ?

*- Ah non, hein ! Elle se rend pas compte ! Elle est comme ça ! Gatée-pourrie, elle dit ma mère ! Mais elle cherche pas la gifle, quand même ! C'est qu'elle pleure pour de bon, hein ?!*

Q - Non... Je me disais qu'une gifle ça pourrait au moins rassurer l'enfant sur ce qu'il peut faire ou pas faire... Peut-être qu'on lui a pas assez expliqué avec les mots...

Mais Selma paraît ne même plus écouter ce que je lui dis, et se désintéresse manifestement de la situation d'échange en regardant par la fenêtre tout en se grattant la tête. Certes, mon propos virait un peu au cours de psychologie sur le thème de « la pulsion et l'interdit sous le primat du langage »... Mais la dimension projective de son évocation entamée sur la justification des coups « éducatifs » m'était apparue utilisable lorsque Selma dessine une fillette souhaitant quitter la maison, d'autant que son sourire m'avait laissé à un moment l'impression que l'idée de la **compulsion aux coups** était presque élaborable pour sa propre histoire récente.

Toutefois ce qui vient ensuite est trop du côté de la **dénégation** pour me permettre d'utiliser ce mouvement d'identification à sa cousine de quatre ans. L'idée que l'on puisse « chercher les gifles » est en fait manifestement trop proche de la problématique de Selma pour que celle-ci puisse l'utiliser dans sa réflexion personnelle.

### **c - UNE AGRESSIVITE RETOURNEE**

La fin de l'entretien approchant, j'interroge chez cette jeune fille quelque chose que j'imagine plus apaisant, par exemple sa manière de se représenter son avenir proche :

Q - Vous disiez tout à l'heure que vous ne souhaitiez pas rentrer chez vous, enfin... chez vos parents, plutôt. Si la Juge prend cette décision, comment vous imaginez ça, et puis les relations avec votre mère et votre père ?

- *Ouais ben la Juge, elle a intérêt à comprendre, hein ?!...*

Je pense à ce moment-là : « et avec une gifle, ça lui ferait peut-être comprendre, à la Juge ? », ce que je ne m'autorise pas à transmettre à Selma en cette fin d'entretien. Mais cette association personnelle me fait mesurer alors à quel point je vis cette jeune fille dans une dynamique de **renversement de position** (gérer les coups reçus en les retournant autour d'elle, malmenant son père, sa mère, le psychologue, sa camarade de chambre, la Juge...), renversement ayant manifestement à voir avec l'identification à l'agresseur que nous évoquions supra page 162.

*... Ben ça se passera comme ici, quoi ! Je vais pouvoir penser à moi, à mon CAP ! Et puis je pourrais mieux voir mes copines qu'il m'empêchait de voir, je ferais une année de gym bien plus tranquille !*

Selma marque alors un temps d'arrêt et semble réfléchir, se représenter peut-être ce à quoi peut bien correspondre cette "gym" sans la pression paternelle... Toutefois j'ai ici le sentiment que cette idée de tranquillité n'est pas si apaisante que cela, et que Selma manifeste par son ralentissement un **moment dépressif** lié au travail d'élaboration de la **perte de cet objet persécuteur**.

Q - Mais vous allez revoir votre père et votre mère, de toute façon. Il est probable que si le placement est prononcé par la Juge, elle demandera que vous alliez passer des week-ends avec eux régulièrement...

- *Holà mais...*

[Selma reprend alors un certain tonus]

*... c'est que moi j'irai si ça se passe bien hein ! Pas question qu'il m'emmerde avec ses conneries ! Qu'il essaie de me dire quelque chose, mon père, et il va voir la Juge ! Il sait bien qu'il peut plus rien me faire maintenant que je suis là.*

J'observe ici qu'elle devient même grossière, et cela m'amène à penser qu'elle a bien la sensation d'avoir échappé à quelque chose de dépressif, et qu'elle en rajoute sur le plan agressif, ayant dans ma question retrové la présence rassurante de cet objet menaçant contre lequel elle peut enfin ferrailer...

*... c'est que j'avais l'impression que je ne savais plus rien faire, avec ce qu'il disait sur moi, Dès que je faisais quelque chose, il criait que ça allait pas, à la fin je faisais plus rien. J'ai plus envie que ça recommence...*

Q - Je comprends bien que vous soyez remontée contre votre père, mais comme vous en parlez beaucoup, je me demande si... euh... ça sera pas difficile pour vous... enfin, pas de vous en passer, hein ?... mais de moins y penser.

- *Oh c'est drôle ce que vous dites ! Agnès m'a dit la même chose, presque. T'es envoûtée toi, elle m'a dit. T'arrêtes pas de parler de ton père ! Mais non, hein... ça va aller ! C'est que les coups, je crois que ça m'a marquée, hein ?!*

Ici, Selma marque encore un temps d'arrêt, visiblement émue par cette évocation, et

j'observe que c'est la seconde fois en cette fin de dernier entretien que des affects si sensibles apparaissent, ce qui pour une terminaison que je souhaitais apaisée, ne me semble pas particulièrement réussi.

*... C'est pour ça que j'y pense ! C'est que je lui en veux trop ! Et il m'énerve, quand j'y vais chez moi, rien que de savoir qu'il peut être là, ça me dégoûte. Et puis, vous me posez toujours des questions qui me font penser à ça ! Mais moi, j'y pense pas tellement, toute seule...*

Q - Oui, c'est vrai, les occasions d'en parler dans un endroit comme ici, c'est beaucoup... Mais d'en parler ça permet d'y penser autrement, de pas être toute seule avec vos souvenirs...

Selma hoche la tête à ce moment-là, et je la sens comme fatiguée par toute cette évocation. Je profite du fait qu'elle ne réponde pas pendant la minute qui suit pour arrêter l'entretien, en lui souhaitant que son rendez-vous chez la Juge lui apporte toute l'aide dont elle a besoin<sup>28</sup>.

## II - 2 - 6 - Première reproblématisation

---

### a - LIMITES ET CONTENU DE CETTE REPROBLEMATISATION

Notre premier point de vue sur le matériel concernant Selma s'organisera ici autour de ce qui apparaît comme un **difficile accès à la triangulation œdipienne**. La relative exclusion de la mère paraît le fait du duo père Selma, même si nous avons vu que cette mère pouvait s'accommoder en fin de compte de cette situation en mettant des limites à son éviction. Puis si les coups ont pour le père valeur de refus de la génitalité de sa fille, ils entraînent chez Selma une anxiété dont nous décrivons l'origine dans une emprise érotisée. Enfin nous terminerons cette première reproblématisation par une observation assez similaire à celle que nous faisons à propos de l'investissement de sa tante par Naïma. Elle concerne la manière dont Selma s'engage dans les activités de groupe.

### b - LES EVOCATIONS DES COUPS

Selma présente les coups donnés par son père dans le contexte de l'**infantilisation** qu'il lui imposerait, au contraire de sa sœur cadette, épargnée par ces attitudes paternelles : *"et puis j'ai une sœur, Saliha. Mais il ne la battait pas, ça a toujours été comme ça. C'est que moi, il me trouvait irresponsable. Alors c'est marrant ça, parce que moi je trouve plutôt que c'est lui qui ne me laisse pas grandir"*. Cette association entre **violence physique** et **empêchement** apparaît d'abord en lien avec l'autonomisation : *"au début, ça allait, c'est quand on a commencé à vraiment grandir", "... C'est plus ces derniers temps de taper"*, puis jusqu'à des interdits concernant ses activités sportives : *"Je venais de me*

<sup>28</sup> J'apprendrais lors de la réunion suivante que Selma a réitéré sa demande de placement dans le cabinet du Magistrat. La Juge, à la lecture des rapports éducatif et psychologique, a pris une décision de placement pour six mois dans l'institution qui avait été sollicitée à la fin du séjour. Cela a entraîné une vive réaction de colère du père de Selma qui a quitté le bureau du Juge de manière théâtrale...

*faire taper, il ne voulait pas que je fasse une compétition. Il disait que c'était trop loin, que je devais pas partir toute la journée, tout ça."*

Ces coups apparaissent en outre dans un contexte d'**érotisation** verbale paternelle : "Moi je fais de la GRS et les rubans, on s'en sert... Je l'ai juste dit à ma mère. Mon père il s'est mis à gueuler que c'était des putes, excusez-moi du mot, hein, que c'était pas possible de s'habiller comme ça... (...) Alors j'avais des livres de classe sur la table et il me les a balancés dessus !"

Les coups paternels interrogent aussi en Selma la question de la **limite**, à travers ce que cette adolescente ressent comme une excitation sauvage animant son père dans ces moments de **déferlement pulsionnel** : "C'est lui, oui, qui a besoin de moi ! Pour se défouler !" "Ben il y avait des chaussures dans l'entrée. Alors il en a pris une et il est venu me cogner avec, mais enragé hein ? J'ai cru qu'il s'arrêterait pas." La mère de Selma témoigne également de ce point : "Oui, c'est ça, c'est vrai que des fois, il ne sait pas bien s'arrêter quand il est énervé. Ça tape, quoi."

Mais si c'est sur le modèle de l'**incorporation forcée** que Selma se représente les corrections parentales ("... le parent, il peut corriger l'enfant pour que ça lui rentre dans la tête que ça peut lui faire des problèmes de partir n'importe comment comme ça...", "Ma cousine (...), elle prend des gifles par ma tante, y a que ça pour la calmer !") cette représentation peut toutefois se ramener à un fantasme d'**agressivité** maintenant le lien éducatif à l'enfant, ceci semblant s'opposer, comme une contre-attitude, à la **violence** fantasmatique que les attitudes du père suscitent chez Selma postérieurement à sa puberté.

### **c - UNE TENTATIVE DE POSSESSION DE LA FILLE PAR LE PERE**

L'idée de l'empêchement et de la possession est donc le fait principal de nos premières observations. Ce que nous avons défini comme un **désir d'emprise** du père a sa correspondance dans la représentation de Selma qu'un duo père-fille est une réalité indiscutable à la maison : "Mais ma mère me le dit souvent, quand mon père n'est pas là, c'est moi qui le remplace à la maison. (...) Quand on est ensemble, on se souvient, on est rancuniers, alors ça craque", "C'est lui qui a besoin de moi ! Pour se défouler !", "Agnès m'a dit la même chose, presque. T'es envoûtée toi, elle m'a dit. T'arrêtes pas de parler de ton père ! Mais non, hein... ça va aller ! C'est que les coups, je crois que ça m'a marquée... c'est pour ça que j'y pense !" Observons encore dans ces propos une représentation de l'**incorporation imagoïque**, que cette idée d'envoûtement de Selma par son père illustre de façon exemplaire.

Notons qu'avec son idée d'**ensorcellement** ("Je vous l'ai dit, elle est ensorcelée ! C'est trop fort pour moi"), la mère de Selma accrédite tout autant ce point de vue sur l'économie relationnelle qui unit père et fille. Que cette personne ait besoin de préciser que la violence physique de son concubin ne s'exprime "*pas méchamment*", en somme qu'elle ne serait qu'une agressivité, serait à entendre comme une défense contre ce que cette possession violente du corps de Selma implique d'archaïque et de maternel primaire dans ses représentations de ce compagnon, renvoyant à nouveau cette mère à une situation de rivalité.



#### **d - LA VIOLENCE EVOQUE UNE REALITE DE MENACE INCESTUEUSE**

Dans cette expérience régulière d'être battue et empêchée, Selma semble avoir intériorisé une **figure paternelle anxigène**, une image incestuelle et violente animée par ses pulsions anales. Et si quelque chose d'une **scène primitive** est apparu dans le propos de cette jeune fille ("*... c'est qu'il me baratine, mon père ! Je l'ai souvent vu faire avec ma mère, je sais comment ça se termine après. (...) Elle se fait toujours avoir.*"), on notera, d'une part, que cela est évoqué dans un registre de domination **sadique-anale**, et d'autre part que cette jeune fille ne semble guère se différencier de la place de sa mère dans cette représentation de couple.

On peut dire que les comportements du père induisent sa propre disqualification, et dans un contexte où le couple parental lui-même est loin de soutenir quelque chose d'« œdipien » dans ses relations. Ici, l'économie libidinale n'est ni suffisamment différenciée, ni suffisamment triangulée. Ceci laisse le champ libre dans le travail psychique de Selma à l'idée d'un face à face avec son père, sans tiers extérieur pour l'aider à s'en dégager.

Mais nous ne pouvons nous arrêter à l'économie relationnelle observable **entre les parents** de Selma pour évoquer sa difficulté d'élaborer ses expériences relationnelles. A un premier niveau intersubjectif, cette situation est d'ailleurs représentative de toute une partie de notre activité professionnelle, dans laquelle nous rencontrons des familles qui paraissent s'organiser avec leurs enfants en constituant des **communautés anti-œdipiennes**, entraînant généralement un écrasement de la différence des générations propre à constituer des situations ambiguës au regard des limites.

A un niveau second, nous devons dire que la proximité relationnelle et fonctionnelle de ce duo père-fille a une incidence considérable en ce que la **menace incestueuse** ne paraît pas pouvoir être contenue sur le plan habituel du jeu avec la limite, parce que la violence physique paraît transformer cette menace en réalité. C'est à un niveau de passages à l'acte qu'un saut qualitatif paraît se faire, lequel fait passer Selma du fantasme inconscient de séduction paternelle à la découverte d'un père **séducteur dans la réalité**.

Ainsi est-ce le **cadre de sexualisation pubertaire** dans lequel ces agressions physiques et verbales se situent qui leur donne un sens de séduction active. C'est pourquoi Selma peine à l'époque à trouver des représentations susceptibles de **contenir ses mouvements affectifs**. Les métaphores électriques utilisées par cette adolescente ("*l'excitation... la tension... la surtension...*") montrent que dans ce temps de la vie familiale, ce matériel émotionnel n'a pu être élaboré. Ici c'est jusqu'au lien à l'objet primaire qui paraît réinterrogé, les coups prenant une valeur **dé-narcissisante**, au sens où les processus de figuration sont mis en échec, entraînant chez Selma un recours au corps pour toute expression des affects, comme nous le montre sa tentative de suicide.

Nous constatons alors que les conduites intrusives paternelles ont considérablement **géné le travail défensif** de Selma, en installant des représentants très mobilisateurs : "*... il dit que je voudrais faire ce que je veux pour faire n'importe quoi et aller avec des garçons. Il pense qu'à des trucs comme ça. A l'entraînement il nous a vu faire le grand*

*écart, il m'a dit que c'était du french cancan !", "... Geneviève, c'est une éducatrice du Rosaire, un foyer où j'étais plus petite... il a dit qu'il l'avait vu l'autre jour, que maintenant elle faisait le trottoir. N'importe quoi !!"*

Sur un plan dynamique, nous pouvons formaliser les choses ainsi : le milieu de vie de Selma apparaît trop peu apaisant pour permettre que se constitue un espace psychique d'élaboration secondaire non contaminé par des excitations, largement activées par un environnement qui renforce ainsi caricaturalement les effets intrapsychiques de la puberté. En ce sens, nous pouvons observer que les attitudes de violence paternelle ont des effets de **confusion**, parce qu'elles désorganisent la topique psychique de cette jeune fille, dès lors que les attitudes surmoïques développées par le père se colorent d'une telle pulsionnalité.

### **e - LES DEUX TEMPS CONSECUTIFS A CETTE EMPRISE**

Ces premiers éléments, qui résument économie relationnelle du couple parental et mise en échec des processus défensifs post-pubertaires, contextualisent un mouvement dans lequel Selma a d'abord tenté une **adaptation**. En effet, c'est comme si un accord avait été formulé implicitement par cette adolescente face aux injonctions paternelles, sous la forme d'une **incorporation** des attitudes violentes paternelles. Ces dernières se constituent comme organisatrices du travail psychique de cette adolescente - et de sa tentative de suicide - lorsque l'activité de l'objet réel se confond avec la source de la pulsion, et dans la mesure où les attitudes du père renforcent le fantasme incestueux réactivé par la puberté.

Mais cette jeune fille n'en est visiblement pas restée là, entrant dans ce qui s'apparente ensuite à une **restitution** au père de ce matériel incorporé. L'essentiel de ce second travail apparaît dans la formulation de l'agressivité par Selma, dont nous remarquerons qu'elle ne diminue en rien tout au long des entretiens relatés. Cette seconde position, peut-être aussi déterminée par la culpabilité œdipienne vis-à-vis de la mère, représente bien à notre sens un tournant dans la problématique de cette jeune fille face à la violence paternelle.

### **f - L'APPROPRIATION EST FAITE D'UN DOUBLE MOUVEMENT**

Car la suite des entretiens nous a amené à entendre la modification de cette première représentation de la figure paternelle. Selma a situé lors du premier entretien le début de ses difficultés avec son père "*vers onze ans*". Peu après, c'est vers sept ou huit ans que les problèmes commencent pour Selma, même si le rapport au père reste assez ambivalent, comme nous l'avons alors souligné.

Ainsi les récriminations contre le père ("*... depuis le début, il faisait tout le temps des remarques... il nous disait qu'on étaient mal élevées, que c'était de la faute de ma mère, que si je voulais j'avais qu'à retourner d'où je venais...*") révèlent une **agressivité fantasmatique** probablement bien antérieure à la violence physique.

Nous devons ainsi réintégrer les coups du père à un ensemble beaucoup plus large constitué de l'itinéraire des placements et du retour en famille de cette fillette. Ces derniers énoncés de Selma montrent en fait que la situation de violence ne commence

pas au même moment que les « problèmes des onze ans ».

Les attitudes du père, dès son retour en famille, viennent réactiver une insécurité affective et un fantasme d'abandon qui amènent Selma à incorporer défensivement quelque chose de cette agressivité représentée. « L'enfant ayant fondamentalement besoin de sécurité extérieure, s'il se trouve confronté à des objets spécialement mauvais (...), va les internaliser d'autant plus massivement qu'il doit rendre son environnement plus supportable. L'enfant prend sur lui le fardeau de cette mauvaiseté extérieure et le paie au prix d'une grande insécurité intérieure, son Moi étant maintenant à la merci de persécuteurs internes. » [F. LADAME, 1981, p45]

Nous pouvons préciser maintenant une situation psychique qui a pu avoir cours lors de ses premières années de vie familiale et se représenter ainsi en Selma des **éléments mauvais**, à l'intérieur desquels l'image d'un père agressif n'était pas la moindre à insécuriser le moi. Dans cette attaque du corps par le père, nous dirons que cette enfant s'est identifiée à sa critique, ce qui apparaît encore lorsqu'elle imagine : "... *il a dû vous dire que j'étais chiante mon père...*".

Toutefois cette incorporation paraît avoir donné lieu à un mouvement simultané qui a consisté à intégrer les coups du père à une représentation concernant un désir qui la place en position privilégiée pour ce père, et ici, nous devrions parler de **figure paternelle idéalisée** ("*... quand je pense comme il s'occupait de moi au début ! Il m'apprenait toujours des trucs... Je me sentais fière !*").

Ainsi le travail psychique effectué par Selma au sujet de son père a longtemps contribué à amenuiser la charge mortifère d'attaques paternelles dépassant de beaucoup la seule brutalité physique parce que liée à son **angoisse** d'être l'objet d'une absence de désir. En même temps ces attaques, fussent-elles verbales, ont été utilisées par elle dans le cadre du **déni de cette réalité**, et longtemps soutenu son idée qu'elles représentaient l'intérêt que son père lui portait ("*... quand j'étais petite aussi il me tapait. Mais là c'était quand j'avais fait une bêtise, c'était normal...*"). Cette représentation infantile des coups en tant qu'**agressivité** paternelle, Selma semble l'avoir prolongée le plus longtemps possible avant que, cette confusion s'estompant, la dimension de **violence fantasmatique** ne lui apparaisse comme insupportable.

Une première indication de ce processus nous avait été donnée par la façon dont cette jeune fille excluait sa propre sœur du statut d'être battue. A l'énoncé « mon père me bat » a succédé « mon père ne bat que moi ». A ma question sur son sentiment consécutif à cette disparité, Selma avait été claire : "*je préfère cela, je l'adore. Il vaut mieux qu'il l'adore qu'autrement...*" En somme, « je préfère que mon père ne batte que moi ». Cette sollicitude à l'égard de sa sœur révèle combien cette adolescente veut faire de la violence paternelle **une affaire personnelle**.

Un autre matériel était apparu au sujet de son amie Agnès, lorsque Selma avait manifesté une vive inquiétude : "... *j'ai peur qu'elle se fasse taper par son père... son père lui a déjà cassé un balai dessus... une fois il lui a cassé le bras !*". Notons que ces dernières images sont autant de représentations de **castration** tout à fait absentes lorsque cette adolescente évoque les brutalités que lui avait infligées son propre père.

Il nous semble que cette angoisse, à n'apparaître que liée aux coups portés sur une

autre, illustre plutôt la peur de perdre une position privilégiée dans le fantasme « un père bat sa fille », que la seule crainte de la violence paternelle. D'ailleurs sa critique au sujet d'une remontrance que son père avait faite au père de cette amie sur cette situation ("*c'est le roi des menaces, mais il fait jamais rien, il cause, il cause...*") laisse supposer que le rapport de cette jeune avec la violence paternelle est effectivement marqué d'ambiguïté (des promesses, des promesses... ?).

La reprise globale de ce mouvement que l'on peut aussi qualifier d'**appropriation** occupera une partie de notre chapitre de discussion des hypothèses autour de la référence de FREUD concernant le fantasme « un enfant est battu » (infra page 301).

Cette position privilégiée dont la violence paternelle est aussi un indicateur pour Selma renvoie secondairement à la situation de concurrence dans laquelle cette économie place mère et fille, ce qui est d'ailleurs corroboré par les propos de cette mère lors de notre entretien avec elle. Celle-ci fait état d'un vécu de **rivalité** entre elle et son ami en ce qui concerne les relations avec leurs filles, et d'une **autre rivalité** entre elle et sa fille pour la relation au père de Selma ("*... quand son père est à la maison, il n'y a plus personne qui m'aide...*", "*J'aimerais bien savoir ce qu'ils ont dit ensemble l'autre jour (...). Ils m'ont pas demandé mon avis...*"). Soulignons toutefois que cette image maternelle, si elle est ainsi contestée au niveau imaginaire, n'est pas pour autant exclue de la scène libidinale et agressive, et notamment pas des jeux de pouvoir qui se déroulent au vu et au su de chacun.

Nous pouvons métaphoriser la position d'attente prise par cette mère comme une **inversion de la situation infantile**. Dans celle-ci Selma pourrait être imaginée écoutant à la porte de la chambre de ses parents. Dans ce renversement du temps de l'adolescence, c'est la mère qui écoute ce qui se passe dans le couple père-fille<sup>29</sup>.

Nous retrouvons ici la question du statut métapsychologique des violences familiales, lequel amène une jeune fille comme Selma, alors même qu'elle a constitué les coups du père comme un objet persécuteur, à en retirer simultanément un bénéfice libidinal, confortant notre idée de confusion topique.

### **g - UNE SCENE QUI EVOQUE UNE CONFUSION**

L'**incorporation** dont Selma nous semble avoir été l'actrice dans un premier temps de sa vie familiale est la mieux illustrée par la scène des coups « dans le ventre », laquelle induit encore ce vécu de confusion : "*Les médicaments je les ai pris après qu'il m'ait tapée. Ça m'avait fait mal au ventre, je me souviens, j'avais mes règles, ça aussi ça me faisait mal au ventre et j'ai pris tous les médicaments pour les règles. Je me rendais pas bien compte, je voulais plus avoir mal, c'est tout... Ben il y avait des chaussures dans l'entrée. Alors il en a pris une et il est venu me cogner avec, mais enragé hein ? J'ai cru qu'il s'arrêterait pas. Comme j'étais allongée sur le canapé à cause du mal au ventre, c'est là qu'il a tapé ! Vous vous rendez compte ! Il tape dans le ventre ! Oh, mais j'avais peur, moi. Comme fou, hein, il était ! J'ai commencé à me tourner et à crier, après il a vu que j'avais eu mal, il est parti en gueulant... Après j'ai avalé les médicaments...*"

<sup>29</sup> Sur cette inversion au temps de l'adolescence M. COURNUT-JANIN, 1988, pp302-303 (cf. notre citation de la page 67).

Notons que Selma se représente ici dans une certaine **difficulté à se protéger** des coups paternels, sinon par une absorption médicamenteuse, rationnellement destinée à guérir des conséquences de ces coups. Car cette scène traduit à notre avis la **fragilité des limites corporelles** face aux intrusions violentes du père, intrusions réellement éprouvées comme pénétrant ce ventre, siège de toutes les souffrances de cette adolescente.

C'est dans le prolongement de cette idée de fragilité que nous avancerons que l'amalgame existant dans le récit de cette scène de violence reçue peut s'entendre comme une confirmation de cette **incorporation** que nous souhaitons mettre en évidence. Car dans les propos de Selma les coups, les règles et la prise de médicaments concourent ensemble à ce mal au ventre, qui semble à ce moment-là le point central de son vécu adolescent face au père. C'est un ventre que la force mauvaise du père tend à investir, et que Selma ressent ainsi comme le **lieu d'une douleur de grandir** (même si la plus grande douleur consécutive à sa maturation est peut-être encore à ce moment-là du côté de la désidérialisation du père).

Cette scène rapportée par Selma inclut en outre un élément phénoménologique important, et qui est la quasi-**transformation physique** de son père au cours de son accès de violence ("*Oh, mais j'avais peur, moi. Comme fou, hein, il était !*"). F. COUCHARD, parlant des souvenirs de femmes ayant été battues durant leur enfance, dit que celles-ci, « ... se rappelant le déchaînement agressif du père, avaient été traumatisées sans doute davantage par leur incapacité à comprendre cette violence, par la vue d'un père devenu soudain un inconnu, au visage différent de celui qu'il adoptait familièrement, que par une douleur assez vite oubliée. » [F. COUCHARD, 1993, p737] Cette expérience d'étrangeté pousse d'autant plus Selma à ce mouvement d'**incorporation**, comme s'il s'agissait pour elle de réintégrer ces comportements violents à une figure moins anxiogène, moins pulsionnelle du père, et de fait moins en contraste avec l'image paternelle infantile évoquée supra dans le sens d'une agressivité préservant le lien avec l'objet.

Bien sûr, cette **adaptation relative à la situation d'emprise** n'empêche pas que cet empêchement pèse de tout son poids inhibiteur sur les exigences d'autonomie de Selma. C'est pourquoi cette jeune fille installe un ensemble de mouvements apparaissant comme autant de tentatives de dégageant : l'investissement de son activité de gymnaste, sa plainte contre les mauvais traitements paternels auprès de la Juge pour enfants, sa demande d'être placée, ainsi que le travail psychique que nous lui voyons déployer au cours des entretiens constituent et témoignent d'une recherche d'issue à cette situation familiale contraignante.

## **h - LE REFUS DE L'EMPRISE**

Ainsi Selma manifeste, au cœur même de cette situation de violence familiale, une première attitude visant à se protéger de l'intrusion paternelle. Elle le fait par un déplacement d'investissement sur un nouvel objet, mécanisme de défense théorisé par A-M. ROCHEBLAVE [1978, p65]. C'est ainsi que nous comprenons l'association de Selma lorsqu'elle passe, pendant le deuxième entretien, de la relation de la scène des

coups paternels à **une évocation célébrant l'idéal collectif** favorisé par son club de gymnastique. Cette représentation consiste à privilégier la dimension corporelle, loin de l'accès contrarié par le père à la génitalité féminine, par l'investissement du corps en tant que support visible de cette identification en miroir : « A la puberté, l'installation du cycle menstruel confronte la fille, pour la première fois, à l'expérience proprioceptive de ses organes de reproduction : utérus, ovaires et trompes. Cette expérience constitue une exigence de travail psychique, notamment de figuration de l'invisible, qui n'est révélé qu'au travers de cénesthésies douloureuses et de la vue du sang des règles, ce qui mobilise toujours un certain degré d'angoisse, voire de terreur. Souvent masquée par le travail psychique lié au développement des seins, travail plus aisé parce que basé sur la perception visuelle... » [F. GUIGNARD, 1999, p14] Et nous pourrions enchaîner ici : ... cette expérience est d'autant plus anxiogène pour les adolescentes battues que leurs fantasmes de destruction des organes internes ne s'étaient sur aucune trace visible. A la suite de ces coups « dans » le ventre, Selma développe des représentations de douleur et de confusion d'étiologie, puis paraît se replier sur ce corps gymnaste, déssexualisé et conforme au modèle commun.

Au sujet de cette insertion dans un groupe identificatoire par l'assomption d'un idéal collectif, E. KESTEMBERG évoque l'adolescent qui « réalise donc là un équilibre utile qui lui apporte suffisamment de satisfactions libidinales tolérables en cela que les objets investis sont dilués en quelque sorte dans le groupe ou le groupement et qu'ils semblent ou qu'il peut les croire désérotisés. » [1962, p456] Parallèlement à ce groupe de gymnastique, c'est sur un mouvement symétrique comparable que Selma parle de sa camarade Agnès : "... depuis la primaire, on est pareilles."

L'investissement de ce groupe (objet primaire) en même temps que ce fantasme d'indifférenciation hiérarchique (contre-investissement de l'objet œdipien) servent incontestablement à Selma, dans le cadre d'une **communauté de refoulement**, à mettre à distance l'anxiété suscitée par les paroles et agissements du père, le collectif faisant alors contrepoids avec les mouvements incestuels.

Cette appétence à l'utilisation du groupe comme défense doit en outre être ramenée aux conditions de vie de cette jeune fille durant sa première enfance, qui ont peut-être **imprégné l'objet primaire** de cette addition d'investissements ("... dans les pensions, on vit comme dans des colonies"), sur le mode de cette « dilution » évoquée par E. KESTEMBERG. Ceci nous paraît correspondre à ce qu'écrit A. HAIM : « Lorsqu'il se sent trop perdu à l'intérieur de lui-même, le jeune (...) peut être aidé par la régression défensive contre-œdipienne et par la réactivation des motions prégénitales qui lui permet de retrouver en lui un vécu infantile déjà connu et familier. » [1969, p227]

Mais cet aménagement complexe, articulant emprise, incorporation, érotisation et désérotisation, a progressivement perdu de son efficacité après la puberté de cette jeune fille : il y avait des coups normaux, il y a une violence insupportable ; il y avait une idéalisation, il y a une critique contre le père.

### i - RESTITUER AU PERE EN L'AGRESSANT

L'éclosion pubertaire, nous l'avons souligné, a manifestement orienté vers un **excès de**

**sexualisation** les attitudes de violence paternelle. Dans cette perspective, la tentative de suicide de cette adolescente apparaîtrait plus comme une **sexualisation de la violence fantasmatique** que comme une conflictualisation de son développement sexuel.

Répétons que ce n'est pas le corps dans son ensemble qui est visé dans l'acte de Selma, mais bien un point de l'image du corps (son ventre) sur lequel vient se fixer une représentation caricaturale d'un certain mode de présence paternelle. Ainsi le geste de cette adolescente viserait le sexuel comme représentant du père de l'adolescence, et pourrait être interprété comme une première contestation radicale des comportements de celui-ci. Nous avons dit à ce sujet que Selma avait voulu ainsi **attaquer son père en elle**.

Mais parallèlement à la figuration d'une attaque, cette violence auto-infligée reste à notre avis empreinte de l'incorporation problématisée supra. En fait, nous pourrions dire que Selma, six mois après avoir avalé ces médicaments, commente en ma présence de manière critique un geste qui reste encore pour elle singulièrement marqué d'internalisation coupable d'un certain rapport à la violence paternelle et de confusion topique ("*... j'ai trouvé que c'était stupide... pas de quoi gâcher ma vie pour lui... si j'avais fait une grosse connerie, il aurait été trop content, il aurait dit vous voyez comme j'avais raison !*"). Nul doute qu'à ce moment-là, cette adolescente tente de **restituer** quelque chose au père, la dimension violente étant aussi **reconnue en lui** par cette jeune fille.

Il n'y a bien évidemment aucune certitude de dépassement dans ce mouvement verbalisé de projection-restitution, et Selma paraît effectuer ainsi un travail de restauration du lien à un objet primaire moins anxiogène. Son apaisement semble d'ailleurs présent dans ses observations: "*... ça va drôlement mieux. Ne plus l'entendre me faire des remarques... je vais pouvoir penser à moi ! Je pourrais mieux voir mes copines qu'il m'empêchait de voir... je ferais une année de gym bien plus tranquille !*".

Mais il reste qu'à travers la critique qu'elle fait d'elle-même ("*... si j'avais fait une grosse connerie, il aurait été trop content, il aurait dit vous voyez comme j'avais raison !*"), Selma détruit son image telle qu'elle la craint conservée dans le désir du père. Là où cette position peut montrer un progrès, c'est par le fait que cette adolescente tente ainsi d'agresser cette image d'elle en son père, après avoir déposé en lui, pour détruire cet objet transformé, ce qu'il y a de dé-narcissisant dans les attitudes paternelles ("*... j'avais l'impression que je ne savais plus rien faire, avec ce qu'il disait sur moi... dès que je faisais quelque chose, il criait que ça allait pas, à la fin je faisais plus rien...*").

## j - LA QUESTION DE LA FEMINITE

"*Les petits, il les responsabilise, les grands, il les infantilise.*" Ce point de vue de Selma concernant son père nous paraît résumer la situation d'**empêchement de la génitalisation** pubertaire dans laquelle tend à la maintenir l'emprise paternelle. Bien sûr, il s'agit là d'une représentation psychique de Selma, la réalité pulsionnelle de l'adolescence ne laissant pas au père une telle latéralité, qu'il puisse décider si sa fille peut devenir une femme (pas plus que de faire croire à une nonne que c'est un curé, pour reprendre l'image utilisée par Selma...).

Mais cette attitude paternelle paraît avoir singulièrement compliqué l'accès de Selma à la féminité, jeune fille nous avons dit qu'elle renvoyait par sa présentation à l'apparence

d'une fillette, sans recherche de séduction particulière en comparaison avec beaucoup de jeunes filles que je rencontre. Notre observation est aussi que toute tentative de cette adolescente de vivre l'autonomie des expériences et des relations s'est trouvée disqualifiée par la connotation d'un **trop de sexualité et d'ouverture** induit par les allusions paternelles de prostitution.

C'est pour cette raison que Selma se détournerait d'une **féminité-réceptivité**, ce que traduit par exemple son investissement préférentiel d'images féminines dans son environnement proche. Nous avons relié dans notre revue conceptuelle cette féminité-réceptivité à la rencontre avec le père, par la **différence** vis-à-vis de la mère qu'il est à même de représenter. Dans le cas de Selma, ce père ne paraît guère proposer de différence et de complémentarité sexuelle à travers son apparente volonté d'occuper toutes les places dans la famille, et il est notable à ce sujet d'entendre Selma lui attribuer le pouvoir d'influencer (pervertir ?) une femme au sujet de son identification sexuée (certes une nonne, donc elle-même non soumise à la réceptivité sexuelle ?).

Tout autre est le rapport de Selma à la **féminité-intériorité**. La scène des coups dans le ventre et ses conséquences de figuration d'objet interne nous conduisent à penser que cette jeune fille lutterait précisément **contre** une intériorité bien présente, mais persécutrice parce qu'elle s'est constituée au cours d'intrusions paternelles répétées, et restant de ce fait non centrée sur la créativité. Mais s'agit-il alors d'une féminité ? Ne pourrait-on pas dire que cette violence incorporée a entraîné la présence d'une imago empêchant l'identification aux caractéristiques de la féminité chez Selma ? Et ne s'agirait-il pas plutôt d'une **anti-féminité**, comme un effet inconscient des assignations paternelles ? Ce que ces dernières suggèreraient à cette jeune fille pourrait se résumer au projet de ne pas être une femme, sauf à manifester l'envie de se prostituer en groupe sous le prétexte d'exhibitions gymnastes.

### **k - LE POINT SUR NOTRE PROBLEMATIQUE**

Selma semble se représenter la violence comme le signe d'une **emprise paternelle** la privilégiant, tout en ayant manifestement conscience que c'est sur **l'ensemble de l'organisation familiale** que le père cherche à peser de cette manière. L'image paternelle renvoie de ce fait à une certaine **omnipotence** dont nous avons vu qu'elle touchait jusqu'à la différenciation sexuelle.

Le corps est chez Selma ramené à deux représentations particulières. D'abord celle d'un corps meurtri par les intrusions paternelles ou sa propre tentative adolescente d'expulser de son ventre cet **incorporat**, ce qui correspond sans doute au vécu d'une période de quelques années postérieures à la puberté. Puis paraît s'être progressivement mise en place au même moment l'utilisation défensive de la représentation d'un corps désérotisé par la pratique sportive, comme un corps **arraché à l'organisation incestuelle familiale** par ce que cette activité de gymnaste comporte de relations à des pairs.

Sans doute y a-t-il là une complexité à pointer dans **l'articulation chronologique** de ces deux mouvements psychiques. L'arrivée des coups à la puberté, si elle est d'abord relativisée par Selma comme non contemporaine de cette période, semble avoir toutefois



instauré un vécu d'intrusion et d'emprise en lien avec le renforcement pulsionnel. C'est dans ce contexte qu'un vécu traumatique a pu s'installer, amenant cette jeune fille à des processus d'abord faits d'**incorporation** et d'**identification à l'agresseur**. D'autres mouvements se sont en partie substitués à cette économie, comme l'**introjection** de ses expériences de rencontre avec l'objet, l'identification à un ou plusieurs pairs ayant pour sa part entraîné une **idéalisation** re-narcissisante.

En ce sens la tentative de suicide de Selma peut apparaître comme une **bascule** entre le premier vécu dont elle est l'acmé par sa nature auto-vulnérante, et une période davantage organisée par une relation plus apaisée à l'objet ; cet acte prend secondairement la valeur d'une restitution de l'agressivité à l'objet persécuteur, ce que la demande de placement de Selma ne fait que prolonger, de façon plus secondarisée encore.

Ajoutons encore que davantage que dans la situation précédente, la confusion engendrée par les coups paternels, au-delà des fantasmes qu'ils suscitent, présentent des effets majeurs que la différenciation fantasme d'agressivité / violence fantasmatique ne suffit pas toujours à aborder au sujet de Selma.

## II - 3 - Déhbia

Déhbia : "*Je l'ai dit à mon père. Je voudrais un mari comme toi.*"

### II - 3 - 1 - Présentation

---

#### a - SITUATION FAMILIALE

C'est en se plaignant des coups portés par ses trois frères, et notamment l'aîné, que Déhbia vient rencontrer l'assistante sociale de son quartier. Orientée vers le SEAT, Déhbia réitère sa crainte de rentrer à la maison, après la dernière altercation qui l'a amenée à partir de chez elle trois semaines auparavant. Elle sera accueillie peu après dans notre service, et sans attendre la rencontre avec la Juge pour enfants, en raison de sa situation précaire depuis ce départ de chez ses parents.

Agée de **17 ans et demi**, Déhbia est la 6<sup>e</sup> de 8 enfants. Son frère aîné, Hacène, âgé de 23 ans, habite au domicile familial, tantôt en France, tantôt en Tunisie. Il ne travaille pas, si ce n'est parfois en intérim.

Une sœur de 22 ans vivait déjà une vie assez indépendante depuis quelques années, non sans problèmes avec ses frères qui, dixit Déhbia, jugeaient qu'« elle sortait trop ». Cette sœur Farida, qui vit maintenant avec son ami, a récemment quitté Saint-Etienne à la suite de ces difficultés. Elle a en outre porté plainte contre son frère aîné pour coups et blessures.

Deux jumeaux de 20 ans, Amin et Akim, plus velléitaires dans leurs interventions

agressives, et apparemment dominés par leur frère aîné, sont sans travail. L'un vit régulièrement à la maison, le second parfois chez son amie.

Un autre frère, d'un an plus âgé que Déhbia, vit et travaille en région parisienne.

Déhbia a aussi deux frères puînés, de 14 et 13 ans, scolarisés en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> au moment de son accueil.

Elle est elle-même en stage depuis quatre mois, une « mobilisation autour d'un projet professionnel d'insertion » d'une durée prévue de cinq mois et demi. Ce qui l'intéresse, elle, c'est le secrétariat, ou la restauration... En fait elle ne sait pas bien ce qu'elle aimerait faire, et compte sur ce stage pour le savoir. Lorsque nous l'accueillons, elle ne s'y rend plus qu'irrégulièrement.

Ses parents sont tous les deux nés en Tunisie. Son père, âgé de 47 ans, s'est récemment séparé de son épouse. Il est retourné vivre dans son pays d'origine où il exerce le métier de maçon. La mère de Déhbia, âgée de 43 ans, mère au foyer, est restée en France avec ses enfants. Marié en Tunisie, le couple avait émigré il y a 23 ans, juste avant la naissance de l'aîné. La famille a depuis effectué de nombreux allers et retours au pays, les liens avec leurs milieux d'origine ayant toujours été maintenus.

Ajoutons enfin que ce couple parental a vécu à plusieurs reprises des moments de séparation plus ou moins longs. Toutefois Déhbia ne range pas la séparation actuelle dans cette répétition. Il s'agit à son avis d'un départ **définitif**.

### **b - NATURE DE NOTRE MATERIEL**

Trois entretiens composent ce matériel, sur cinq semaines de séjour. Deux rencontres ont lieu en temps convenu avec Déhbia, qui est absente lors des deux entretiens ultérieurs (elle est d'ailleurs à cette période en fugue quasi-permanente de l'établissement). Une dernière rencontre est organisée peu avant son départ.

### **c - PREMIERS ELEMENTS CLINIQUES**

Cette adolescente est une jolie jeune fille brune, plutôt grande, habillée de vêtements moulants laissant apparaître des formes déjà bien installées. Derrière cette apparence, il me semble toutefois ressentir quelque chose d'autre dans sa présentation, comme une prétention à un registre non encore advenu. Déhbia me semble « faire la grande », plus qu'elle ne le serait déjà réellement ; je ressentirai d'ailleurs tout au long des entretiens que cette démonstration de génitalité est quelque peu **usurpée** sur le plan de sa maturité. Voir cette jeune fille entrer dans le bureau et s'asseoir précautionneusement n'est pas sans rappeler les attitudes d'une petite fille de quatre ans qui aurait chaussé les hauts talons de sa mère pour se pavaner dans les couloirs, y compris son propre sentiment d'un équilibre précaire.

Et c'est jusqu'au contenu des échanges avec elle qui induira mon sentiment que Déhbia est restée assez « petite » en elle, cherchant plus la sécurité et la chaleur maternelles qu'une réalisation juvénile d'autonomie. C'est un peu comme si cette jeune fille m'avait toujours donné le sentiment qu'elle parlait en se cachant dans les jupes de sa mère...

---

## II - 3 - 2 - Premier entretien

---

### a - L'ACCOMPAGNEMENT MATERNEL

Lors de notre première rencontre, je donne la parole à Déhbia de la façon suivante :

Q - On pourrait commencer par parler du comment vous êtes venue ici ?

- *C'est que j'étais à l'hôpital vendredi, j'étais avec ma mère, toute la journée. Les examens, tout ça, ça a duré vraiment longtemps, et après on est venues ici. Ils m'attendaient l'après-midi, mais ça a été long à l'hôpital, on est sorties il faisait nuit. En plus j'étais fatiguée, ma mère a voulu prendre un taxi, mais on a mis du temps à le trouver, on a marché, il pleuvait.*

Q - L'hôpital, c'était...

- *Parce que j'ai fait une fausse-couche, c'est ce qu'ils m'ont expliqué. Il fallait l'enlever. Après je suis venue ici.*

Je rencontre cette jeune fille quatre jours après son arrivée. Entendant son récit, c'est sur le compte de son état de fatigue que je mets à ce moment-là le décalage ressenti entre son aspect de maturité et cette apparente fragilité de l'enfance. Cela me suscite alors l'idée que mon rendez-vous est peut-être un peu précipité pour cette jeune malade... Quelques remords me conduisent à prendre de ses nouvelles, comme pour laisser ouverte la question de remettre l'entretien à plus tard, et éviter qu'une telle rencontre constitue une agression supplémentaire pour cette adolescente dont je sais déjà qu'elle a été présentée au service comme « subissant des violences familiales » lors du signalement par la Juge.

Q - Mais aujourd'hui, vous vous sentez comment ?

- *Oh ça va bien, j'ai dormi tout le week-end. Dimanche je voulais aller chez moi, mais l'éducatrice, elle m'a dit de me reposer, et que de toute manière, ici, on peut pas sortir le premier week-end.*

Si cette réponse me rassure sur sa capacité à supporter mon intervention, elle me met dans une certaine perplexité sur les **conditions de son accueil**. Car ce n'est pas sous les augures du refus de la violence que commence notre relation (Déhbia décrit en fait la journée qui précède son accueil sans donner la moindre explication pour celui-ci), mais sous celles du « maternel », et ceci à plusieurs titres.

D'abord sur le fait qu'apparaît une **interruption de grossesse** que j'associe à son départ de chez elle, comme si celui-ci évoquait implicitement un échec de sa propre mère à la garder. Puis l'**accompagnement de la mère** dans notre établissement, que j'imagine sous la forme de deux silhouettes courbées dans la nuit pluvieuse, et qui tend à confondre l'une et l'autre dans des difficultés personnelles qu'elles traverseraient ensemble. D'autre part ce souhait d'aller en visite dans sa famille dès le premier week-end m'apparaît comme un **retour vers sa mère** qui néglige quelque peu le danger - mais danger pour qui ? - dans sa famille. Enfin ce « maternel » peut transparaître dans **ma sollicitude** sur la santé de Déhbia, au-delà de ma tâche de compréhension

demandée par l'institution, et comme une mise au travail de l'inquiétude maternelle qui me fait d'abord considérer le corps supposé souffrant de cette jeune fille.

### **b - UNE INQUIETUDE BIEN RELATIVE**

Et c'est sans doute la même sollicitude qui m'amène à reprendre ce souhait de se rendre dans sa famille, alors qu'elle est placée dans le service dans un souci de protection...

Q - Mais vous pourriez aller chez vous ?

- *Oh mais j'aurais téléphoné pour savoir si mes frères y étaient... De toute façon j'y serais pas restée longtemps, et puis le dimanche après-midi... ils y sont jamais.*

Q - C'est tous vos frères qui vous frappent ?

- *Noooooon... Surtout le grand, il se prend pour le chef, lui. Depuis quelques temps, c'est n'importe quoi... Bientôt, il va sortir la hache, lui ! Avec Amin et Akim, c'est des fois. Ça dépend. Mais eux ils ont compris que je me laisserais pas faire, c'est pour ça. C'est moins.*

Q - Et vous aimeriez aller chez vous... déjà ?

- *Oh mais c'était pour prendre des affaires, je pouvais pas les emmener à l'hôpital, quand même... Mais j'y ai été hier, après le stage. Il n'y avait personne...*

Ma question, qui voulait interroger le sens d'une telle visite dans un contexte de danger physique, ne trouve guère de réponse claire ici. Je cherche à formaliser une insécurité suscitée par des frères, laquelle s'exercerait dans certaines conditions, mais pas dans le cas où leur sœur reviendrait prendre des affaires pour vivre dans un foyer... Des représentations sur le **dedans-dehors** me viennent aussi, autour de cette image d'un appartement vide qui deviendrait rassurant sans que l'inquiétude ne se transpose alors à l'environnement de l'immeuble, d'où j'imagine pourtant les frères observer plus facilement les allers venues de Déhbia que de l'intérieur de la maison.

### **c - UNE IMAGE MATERNELLE QUI CREE UNE INSECURITE**

Et j'en suis à des pensées sur des coups qui viennent d'on ne sait où, mais peut-être jamais quand on les attend lorsque Déhbia reprend la parole par un angle où, précisément, je ne l'attendais pas :

*... Ma mère, elle y était pas, comme d'habitude ! Elle se plaint tout le temps. Elle a mal au ventre, à la tête. Quand ses copines viennent à la maison, elle a plus mal. Quand elle sort pour aller faire les magasins, elle a oublié ce qu'elle avait dit avant !*

Q - Vous aviez envie de la voir...

- *Même pas ! Elle m'énerve trop, elle... Maintenant, elle fait n'importe quoi ! C'est à cause d'elle si ça va pas à la maison, les frères, tout ça... [Un temps de silence] Ma mère, elle fait des chèques sans provisions, elle achète plein de vêtements. Dans son armoire, il y a plein de trucs, elle les a mis une fois, après elle les touche plus... [Un temps de silence] Avant, quand elle nous achetait des vêtements, on était contents. Maintenant, on veut plus. Mes petits frères, l'autre jour, elle leur a acheté un bas de survêtement et des*

*Nike, il y avait encore l'étiquette dessus, ils ont dit non, tu les remmènes au magasin, on n'en veut pas. Garde l'argent pour toi, c'est mieux...*

Je suis bien sûr un peu surpris par ces propos, dans la mesure où Déhbia n'avait pas antérieurement présenté sa mère comme une telle irresponsable. J'avais d'ailleurs, mais à tort sans doute et porté par une hâtive généralisation, imaginé celle-ci éloignée de tous ces problèmes, voire **victime elle-même** de cette situation de violence familiale.

J'observe, tout aussi surpris, que Déhbia développe pour cette critique de sa mère une énergie que je ne lui aurais pas prêtée quelques instants auparavant. Puis la question de l'argent est décidément primordiale ici, comme si l'analité envahissait soudainement le champ de l'entretien (la motricité réveillée de Déhbia, la critique destructrice, les matières financières...) :

*... Son banquier, il lui a coupé en deux sa carte bancaire devant elle, elle faisait trop de dettes, ma mère, je l'ai vue pleurer comme une petite fille.*

Ajoutons que cette dernière séquence a l'air de ravir Déhbia, qui paraît jubiler de raconter ces souvenirs, et je ressens comme l'idée d'une revanche dans cette attitude. Mais il faut préciser que ce petit triomphe tranche avec le ton de contestation indignée avec lequel étaient évoqués les autres traits maternels.

Je profite d'un moment de silence pour réfléchir à ce qui a justifié la diatribe de Déhbia contre sa mère, et il me vient à l'idée que ce sont mes questions étonnées sur son peu d'inquiétude de la violence des frères qui semblent avoir trouvé leur réponse dans cette critique. Une dimension d'**association libre** apparaît ainsi dans ses propos, comme si cette jeune fille liait spontanément les coups du frère aîné au tableau négatif de la figure maternelle. J'observe alors que dans les deux cas, c'est d'un **contrôle moteur** dont il s'agit, et qui déborde le reste de la famille. Mais si dans le cas de la mère, ce contrôle apparaît défaillant, les coups des frères pourraient être vus dans une perspective de reprendre une maîtrise sur quelqu'un.

C'est pourquoi la représentation de Déhbia concernant la destruction de la carte bancaire s'impose ensuite à moi comme une scène dans laquelle la mère est brutalement dominée : c'est cette dernière qui est battue et qui pleure. Mais Déhbia fait-elle autre chose qu'applaudir à son propre mouvement défensif, un **renversement** dans lequel elle se représente sa mère en position infantilisante d'être châtrée à son tour ? Et il me semble alors que cette jeune fille doit en vouloir beaucoup à sa mère de laisser s'étendre la violence familiale pour développer des représentations aussi empreintes de vengeance...

#### **d - UN PERE IDEALISE**

Puis après une hésitation dans le silence installé par cette jeune fille, j'opte pour ne pas reprendre immédiatement la question de la brutalité des frères, dans la mesure où elle-même paraît ne pas faire le choix de privilégier cet aspect de la situation pour se présenter. Peut-être influencé par une extension de la « scène » avec le banquier, empreinte de castration anale, à une **scène primitive** dont l'élaboration me reste à évaluer chez Déhbia, je reprends la parole ainsi :

Q - Vous parlez beaucoup de votre mère depuis tout à l'heure... Et votre père dans tout ça ?

- *Mon père il est bien, honnête. Avec lui, je peux parler, je suis tranquille. A ma mère il lui donne tous les jours deux cents francs, il travaille, il demande rien. Pourquoi elle lui fait ça, sortir, aller avec un autre homme ?*

Il n'y a que quelques minutes que j'échange avec cette jeune fille, et pour la deuxième fois déjà, celle-ci apporte dans l'entretien un matériel totalement inattendu pour moi, et qui s'éloigne de plus en plus des revendications habituelles des jeunes filles battues en famille. La critique de sa mère et la protestation contre son infidélité me laissent bien perplexe, et, l'espace d'un instant, j'aurais presque l'attitude de conduire un examen psychologique d'expertise en affaires familiales ! En somme, à quel parent confier cette fillette ?

Q - J'imagine que ça a été important pour vous de savoir ça... Comment vous l'avez appris ?

- *C'est quand j'avais douze ans. C'est ma sœur qui l'a entendu dire par mon père, ils s'engueulaient avec ma mère... C'est un homme du quartier où on habitait avant. C'est pour ça que mon père, il est pas tellement à la maison. Lui, il est droit. Là il est en Tunisie, il construit une maison... [Un temps de silence] J'y ai été l'année dernière pendant trois mois. Je me suis ennuyée. Tous les jours mon père, il me donnait cinquante francs. Je prenais le taxi, un peu moins de dix francs, pour descendre à Monastir... Là-bas je sortais, je voyais du monde. Mais c'était l'hiver, il n'y avait pas de touristes...*

Si l'on retrouve bien dans ses propos quelque chose d'une scène primitive, il s'agit d'une scène dans laquelle l'attaque sexuelle opérée par la mère sur le père obligerait Déhbia à défendre celui-ci. Et ce que je l'entends évoquer dans le même mouvement, c'est une symétrie qui **clive** le couple parental, soit : ma mère avec cet autre homme du quartier d'avant, mon père avec moi en Tunisie.

## e - UNE PROTECTION POUR LE PERE

Mais ce tableau représentatif tourne court. Cette vie avec le père, à une place imaginativement similaire à celle de la mère (le principe d'une somme d'argent pour la journée...), ne lui paraît ni satisfaisante, ni vraiment suffisante, elle apporte de l'**ennui**, une envie indéfinissable d'autre chose, une absence d'alternative à ce rapproché avec lui. Mais est-ce la proximité entre le propos stigmatisant l'infidélité de la mère et ce que j'entends comme un « exil » du père ? Toujours est-il que je trouve nécessaire de réinterroger le contexte familial de l'époque...

Q - C'était un moment où ça se passait mal avec vos frères ?

- *Un peu oui... J'avais pas d'école, et mon père voulait pas aller en Tunisie tout seul. Ça allait mal déjà avec ma mère... enfin... tout allait mal, quoi ! Mais c'est vrai que j'étais contente de partir là-bas. Je pensais que ça serait comme des vacances, moi...*

Q - Alors peut-être une façon pour votre père de vous offrir des vacances surveillées...

- *Ouais ben j'en avais marre à la fin... Mais il ne me surveillait pas, hein ? C'est plutôt moi qui m'occupais de lui !*

Q - On peut penser que lui, il voulait vous éloigner de votre famille où il se passait plusieurs choses difficiles à accepter...

- *Oui, aussi... Mais une autre fois, j'étais avec mon père à la maison, je me souviens, l'année d'avant, ma mère était partie en Tunisie, là, je sortais pas. Je me mettais dans une couverture, devant la télé, et j'attendais qu'il rentre. Je lui préparais un petit quelque chose à manger, il arrivait, il me demandait "t'es pas sortie ? Sors un peu..." Moi j'étais bien, j'avais pas envie d'aller dehors, j'avais tout à la maison. Je faisais le ménage dans le couloir et ma chambre à fond, et j'attendais.*

Là c'est le père qui paraît insatisfait par la « vie commune » avec sa fille, et je pointe à l'occasion de ce deuxième souvenir que ce monsieur souhaite une nouvelle fois que sa fille sorte (sans que je sache bien quoi faire de cette information). Et tout autant que dans le souvenir de Tunisie, c'est dans les représentations de Déhbia l'expérience de la **passivité** et du vide d'investissement qui caractérisent cette intimité avec le père. Mais j'entends aussi dans ces derniers propos le souvenir d'une situation **non excitante** au domicile familial, à l'inverse de ce que Déhbia semble y avoir vécu habituellement.

Q - Bien sûr, c'est avec votre père, donc c'est pas pareil, mais je me demande quand vous dites tout ça si vous rêvez pas déjà un peu à la tranquillité que vous pourriez avoir plus tard si vous vivez avec quelqu'un.

- *Je l'ai dit à mon père. Je voudrais un mari comme toi. Il m'a répondu que c'était dur à trouver, que les garçons maintenant, ils cherchent qu'à profiter.*

Cette dernière réplique me frappe par sa **connotation œdipienne** (d'ailleurs autant du côté de la demande de Déhbia que de la réponse que cette jeune fille en rapporte), et le fait même qu'elle puisse être transmise aussi clairement me donne à penser qu'elle ne participe pas de ce registre inconscient. Et c'est plutôt la dimension de **protection** émaillant les propos de Déhbia au sujet de son père qui m'apparaît dans ce propos (un mari qui protège des excitations extérieures, comme le père à Monastir ou seule à la maison, et ainsi un mari rassurant, plutôt froid, allant jusqu'à pousser Déhbia à sortir...).

## **f - "JE CROIS QUE JE DEVIENS COMME MA MERE"**

Q - J'ai l'impression que votre père, vous l'aimez beaucoup, que c'est quelqu'un d'important pour vous...

- *[Avec un sourire lumineux] Ah oui, c'est sûr, ça ! Avec lui, je suis bien. Je suis sûre qu'il ne peut rien arriver. Il me comprend, et si c'est lui qui me demande quelque chose, je suis d'accord tout de suite...*

Q - Oui. Et sans doute qu'avec votre mère, ça a été bien aussi avant. Ça n'a pas toujours été comme vous le disiez tout à l'heure...

- *Non, c'est vrai. Mais maintenant je m'entends vraiment plus avec elle, vous savez ! C'est comme si elle était devenue folle, enfin pas folle de chez folle, hein ? Vous me comprenez...*

Q - Peut-être que ça vous a déçue, ce que vous avez appris, et que vous lui en avez voulu de faire ça à votre père... Mais vous pouvez quand même accepter de penser que vous aimez toujours votre mère. Sur ce plan, ça ne change rien...

- *Ouais... Mais si c'est la baston à la maison, avec mes frères, les gifles, les coups de pied, tout ça, c'est quand même que mon père il veut plus être avec ma mère parce qu'elle fait n'importe quoi... C'est sûr, c'est ma mère, et une mère on n'en a qu'une, mais je lui en veux de tout ça, quoi !*

Q - Oui, vous faites un lien entre le problème entre vos parents et l'agressivité de vos frères... Mais est-ce qu'on peut dire que l'absence de votre père, et ce que vous dites de la conduite de votre mère, tout ça, ça peut rendre aussi vos frères agressifs ?

- *Oh non ! Ils étaient comme ça avant que mon père parte vraiment, quand même. Mais maintenant, ils en profitent, quoi ... [puis après un moment de silence] Mais moi, peut-être, oui. Je ne sais pas pourquoi, quand je suis avec Salah, je l'embête, je le rends jaloux. Si il y a un autre garçon, je veux qu'il me regarde, pas plus hein ! Et Salah, je vais l'énerver lui crier dessus, dire non à ce qu'il dit, comme ça, pour rien. Je crois que je deviens comme ma mère. Ça m'embête...*

... dit-elle avec un grand sourire.

Q - Pourquoi comme votre mère ?

- *A cause de le rendre jaloux, de l'embêter pour rien. Il le mérite pas. Il est gentil Salah.*

Q - Et ce qui vous embête, c'est...

- *De ressembler à ma mère. J'aime pas comme elle est maintenant, ça me fait peur ! C'est vrai, quoi. On dirait qu'elle peut faire n'importe quoi, qu'elle va oser tout ce qui lui passe par la tête... Les sous, tout ça, ce que je disais tout à l'heure, ça fait peur, même à mes petits frères. Eux aussi ils comprennent pas ce qu'elle fait.*

Q - Mais vous lui en avez parlé, à votre mère, de ça ?

- *Oh, elle, elle dit "c'est pas grave, c'est pas grave. Les problèmes d'argent, c'est rien." Mais moi, je parle pas de ça. Et si il n'y a plus d'argent, comment ils vont manger, les petits ?*

Q - Oui, Déhbia ! Vous savez, on doit s'arrêter dans quelques minutes, mais je voudrais vous dire... Sur ce premier entretien, j'ai l'impression que vous vous faites beaucoup de souci en ce moment, pour votre père, vos petits frères... Mais c'est pour vous que vous êtes ici, même si vous pouvez y penser, je suis pas sûr que les solutions, ce soit toujours à vous de les trouver... Essayez aussi de penser à vous, à ce que vous souhaitez pour votre vie à vous, d'accord ? On en reparlera la prochaine fois ? [Déhbia me regarde avec un faible sourire] Je vous reverrai le vendredi de la semaine prochaine à la même heure...

Puis cette jeune fille sort, et j'ai le sentiment d'avoir vu défiler des identifications durant tout l'entretien, ce qui m'amène à souhaiter unifier tout cela. Jeune malade convalescente, enfant de couple séparé, victime de ses frères violents, protectrice de son père maltraité, juge et miroir de sa mère, sauveur de ses petits frères abandonnés,



Déhbïa m'aura suggéré au long de cette demi-heure un ensemble de positions objectales et narcissiques assez hétéroclite. Je suis d'autre part assez intrigué par le fait qu'agressivité ou violence fantasmatiques sont presque absentes de son propos, ou tellement articulées aux attitudes parentales qu'il semble difficile d'attendre les évocations de Déhbïa pour évaluer sa propre élaboration de cette situation. Je me promets de conduire le prochain entretien sur cette voie, en faisant l'hypothèse que cet ensemble identificatoire pourra ainsi s'organiser différemment, à partir d'un autre point de vue, ce que le choix de Déhbïa de parler de ses parents a pu occulter cette fois-ci.

## II - 3 - 3 - Deuxième entretien

---

### a - LA VIOLENCE PHYSIQUE DES FRERES

Q - La dernière fois, vous avez beaucoup parlé de vos parents, alors que le problème qui vous a fait partir de chez vous, c'est plutôt les problèmes de violence avec vos frères, et je me demandais ce que ça voulait dire...

- *On s'entend pas, et ils tapent, trop. C'est pour un oui ou pour un non. Mais toujours c'est pour que je fasse ou que je fasse pas quelque chose. Faire le ménage, ou leur servir à manger, aller acheter quelque chose, pas sortir dans la rue, ils ont toujours voulu s'occuper de tout. Après quand j'ai commencé à dire non, ils criaient et tapaient. Mais je sortais quand même !*

Q - Mais vous n'aviez pas envie d'en parler la semaine dernière ?

- *Oh mais si ! Je vous l'avais dit ! Mais c'est vrai que c'est ma mère qui m'énerve surtout, maintenant... Je crois que ça vient d'elle, un peu. Personne arrête rien chez moi. C'est la loi du plus fort, surtout depuis que mon père est plus là. Déjà avant, ça tapait, mais maintenant, elle est d'accord avec tout, alors ils en profitent...*

Q - Mais au début, votre mère, vous disiez qu'elle vous avait accompagnée à l'hôpital, tout ça, et ça m'a surpris que vous fassiez après ces critiques sur elle...

- *Oh mais elle est venue parce que je lui ai demandé, hein ! Elle voulait pas, au début... Elle disait que j'avais pas été la chercher pour euh... euh... Et pour mes frères elle ferait tout ce qu'ils lui demandent, c'est pas normal... Et puis elle a même pas pris de mes nouvelles après, vous savez...*

Je me rends compte à ce moment de l'entretien que nous avons repris le thème des parents, en commençant par la critique en direction de la mère, et j'observe que ce sont mes questions qui orientent décidément Déhbïa sur ces sujets. En fait, c'est comme si je ne pouvais m'empêcher de l'interroger sur sa mère (ai-je l'impression que cette adolescente, au-delà de ses propos négatifs, est triste de cette absence ?), ou d'éviter le thème des affrontements avec ses frères (mon sentiment est peut-être que d'évoquer l'ambiance de coups peut représenter une attaque supplémentaire pour celle qui m'apparaît toujours comme une fragile jeune fille)...

Q - Et le fait que vos frères vous tapent, il y a longtemps que c'est comme ça chez vous ?

- Depuis que j'ai onze douze ans, le collègue, tout ça. Avant, ils me calculaient pas, c'était ma sœur qui prenait.

Q - Et vous savez pourquoi ils font ça ?

- C'est des arriérés. Ils se croient au bled ! Non, je sais. C'est parce que si leur sœur elle sort, ça va parler dans le quartier. Ils croient qu'ils pourront plus rien faire si ils peuvent pas tenir leur sœur à la maison...

Q - Et il n'y a pas des moments où ils le font moins ?

- C'est pire depuis que Farida elle est partie ! Je crois bien qu'ils se vengent sur moi. Ils ont peur que je fasse pareil, que je parte et tout ça, la plainte...

Observons ici un élément concernant cette situation familiale. Déhbia, en tant que fille, représente pour ses frères un moyen de maintenir leur **prestige masculin** dans leur environnement social, cette domination sur leurs sœurs présentant une dimension **culturelle**.

Mais au-delà de cet élément contextuel, j'observe que c'est du côté du **faire** que s'engagent les représentations de cette jeune fille au sujet des coups. L'idée du contrôle de ses activités ou de la maîtrise de son corps dans le but de l'instrumentaliser est pour elle l'objectif premier de ces intimidations physiques. Et en retour ne s'agit-il pas pour eux d'un bénéfice de « pouvoir faire » qui serait visé, puissance et contrôle anal paraissant ainsi organiser cette économie de pression et de rétorsion ?

## **b - DES REACTIONS DIFFERENCIEES**

Et dans le silence qui s'installe après sa dernière réponse, je dois faire un effort pour sortir d'une représentation dans laquelle Déhbia est totalement **passive**, par opposition à des frères qui n'arrêtent pas de faire (faire violence, faire les durs, faire la loi, faire faire à leurs sœurs...). C'est d'ailleurs cette réflexion qui me permet de reprendre ainsi l'échange :

Q - Vous faisiez quoi dans ces moments-là ?

- Le grand je lui dis, occupe-toi de ta vie, laisse-moi tranquille, j'suis grande maintenant. Mais on dirait que ça l'énerve encore plus. Amin et Akim, je réponds plutôt en tapant. Quand un me tapait, je répondais par des coups. Je crois que c'est ça qui les a arrêtés. J'avais pas le dessus, mais je m'arrêtais pas. J'avais pas peur.

Q - Et qui est-ce qui arrêtait ces bagarres ?

- Ouais quelqu'un qui se mettait au milieu, un autre frère ou ma sœur qui criait d'arrêter. Des fois une voisine qui était par là. De toute façon le soir mon père nous engueulait. C'est pas bientôt fini de vous taper dessus ?!

Q - Et après ces bagarres, vous en pensiez quoi vous ?

Ben des fois j'avais mal, les bleus quoi, mais souvent j'étais soulagée. Y fallait qu'ça tombe, c'était fait, j'étais moins énervée après. Sauf des fois où j'avais mal longtemps et que j'osais pas le dire. Avec Amin et Akim, ça nous arrivait même de rigoler après. Mais pour Hacène, le plus grand, je... j'ai peur... et je me sens coincée...

Ici, Déhbia fait une grimace que j'interpréteraient comme une grimace de **dégoût** (une

défense contre la dimension anale de cette violence physique), et son débit verbal se ralentit pendant quelques instants, comme si elle n'arrivait plus à s'exprimer de manière très claire.

*- C'est vrai... j'ose pas répondre... j'ai l'impression que... c'est pas pareil... Quand je suis devant lui, je... je... je cherche qu'à partir. J'arrive pas à me défendre. J'aimerais tellement qu'il... euh... me laisse tranquille... Oui... que ça s'arrête et que je puisse vivre tranquillement !*

Soulignons ici une nuance entre les différentes évocations que Déhbia fait de ces violences physiques, selon que celles-ci proviennent de son frère aîné ou d'autres éléments de sa fratrie. Notons aussi que les coups venant de ses deux frères de 20 ans donnent lieu à des effets que nous pourrions presque qualifier de **ludiques** pour Déhbia, laquelle paraît tirer un certain plaisir à se mesurer à ces jeux de garçons. D'ailleurs le père ne s'y trompe pas qui les renvoie dos-à-dos dans les reproches du soir.

### c - RELATION D'EMPRISE ET CONFUSION

Mais la violence physique du frère aîné apparaît à Déhbia beaucoup plus anxiogène. Elle évoque manifestement à ce sujet une **relation d'emprise**, et verbaliser sur cette expérience est peut-être l'occasion pour elle de revivre en entretien quelque chose d'une immobilisation psychique. *"J'ai peur [devant lui]... et je me sens coincée"*, dit-elle pour traduire sa sensation d'être dominée et envahie.

Q - Et pourquoi il y a une telle différence pour vous devant vos frères jumeaux ou devant votre frère aîné ? Vous avez une idée de ça ?

*- C'est dans sa tête... c'est dans sa tête. Il peut pas s'empêcher, c'est plus fort que lui. Je crois que j'ai toujours eu peur de lui.*

Q - C'est comme si vous pensiez que lui aussi a peur de quelque chose...

*- Je sais pas. Il est toujours... inquiet, à se méfier de tout, comme si... comme si ça allait mal se passer ! Le pire c'est qu'il dit des fois que c'est moi qui le cherche ! Parce que je veux sortir un peu, je le cherche ? Oh mais pour qui il se prend lui ? C'est pas mon père !*

J'entends encore dans ce dernier propos l'idée d'une grande proximité physique, dans laquelle l'un et l'autre ne peuvent contenir leurs affects (colère ou peur), débordés par une position d'activité ou de passivité, et en définitive curieusement proches dans leur faiblesse vis-à-vis de cette force tierce et mauvaise. *"Il peut pas s'empêcher, c'est plus fort que lui"*, mais tout autant « je peux pas m'empêcher (d'avoir peur), c'est plus fort que moi », ce qui renvoie au sentiment d'emprise évoqué plus haut et range la réponse de Déhbia dans le registre d'une certaine **relation en miroir**. Nous retrouvons en outre ici la question de la **confusion** engendrée par ces affrontements, au niveau-même des identifications du moi de cette adolescente.

Parallèlement au débit heurté évoqué ci-dessus, je note d'ailleurs dans l'entretien que Déhbia commence à monter le ton en même temps qu'elle avance sur cette évocation. Mais ce n'est pas tant sa colère que je ressens s'exprimer, que quelque chose du côté de la rage et de l'impuissance. Elle démontre alors une certaine détresse en même temps

qu'une exigence de séparation, ce qui me conduit à réfléchir à la signification de sa dernière phrase.

Car définir son agresseur comme « n'étant pas son père » et n'ayant de ce fait pas le droit de l'empêcher de sortir, peut être une manière de s'éloigner de ce sentiment de confusion en revendiquant l'autonomie motrice (une analité enfin reconquise). Cette opposition verbalisée à son frère apparaîtrait ici dans une visée défensive, comme une manière de **se différencier** dans une réalité relationnelle qui renvoie Déhbia à l'amalgame.

En ce sens, le travail de symbolisation tenté par Déhbia reste globalement en échec en comparaison de nos situations précédentes dans son objectif de différenciation. Il n'y a pas ici de figuration du plaisir de l'agresseur, ce qui pourrait entraîner l'apparition d'un **mouvement de révolte**. Observons plutôt la nécessité de chacun de se rapprocher de l'autre dans un mouvement d'exclusivité, suscitant un visible **affect de rage**, et peut-être autant du côté de son frère que de cette jeune fille. En ce sens, c'est un tableau de soumission à une relation d'exclusivité que nous soulignerons ici, laquelle comporte à la fois sa part défensive (contre la confusion engendrée par les attitudes maternelles) et anxiogène (elle réintroduit l'excitation et la confusion qu'elle est censée résoudre).

### **d - UNE FONCTION PARE-EXCITANTE DU PERE**

C'est pourquoi son dernier propos, qui peut représenter une protestation ou un regret de Déhbia au sujet de l'absence de son père à la maison, et qui pourrait faire associer sur le début d'une élaboration du fantasme œdipien à l'adolescence, me semble plutôt à mettre au compte d'une représentation d'un souhait de **système pare-excitation** enfin efficace. A l'intérieur de celui-ci, les coups du père auraient-ils été acceptables ?

Puis après quelques instants de silence, et comme pour justifier ses dernières phrases...

*... mon père il m'a jamais tapée, enfin, des petites claques, rien quoi. Pour des bêtises, il avait raison. Les dernières fois j'avais quinze ans pas plus. Il aime pas la violence mon père. La journée il travaille, le soir quand il rentre ça se passe autrement.*

Q - Mais votre père est-ce qu'il est au courant de ce qui se passe la journée à la maison ou est-ce qu'on lui cache ?

*- On lui cache pas mais ça se passe autrement. Mon frère Amin il s'excuse tout le temps quand il a tapé, qu'il ait tort ou raison, il s'excuse. Ça change la situation. Mon père il aime pas taper mes frères. C'est qu'ils sont grands maintenant, c'est compliqué.*

Q - Il les considère comme des adultes ?

*Oui, et il sait pas ce que ça peut faire. C'est pas qu'il en a peur, mais il le fait pas. Mais ça s'était calmé avant qu'il parte, il y a trois-quatre mois...*

### **e - UNE FIN D'ENTRETIEN QUI TRADUIT UN DOUTE**

Q - Ah bon ? Et qu'est-ce qui s'est passé ?

*- C'est avec mon frère aîné que ça avait repris, à cause de Salah. Lui il voulait pas, ils*

*se connaissent bien, avant ils étaient ensemble des fois. C'est parce qu'il est marocain. Il dit que les marocains, ils sont doubles. Je lui ai demandé si il y avait un problème pour Salah lui-même. Je lui ai dit dis-moi, comme ça s'il y a quelque chose que je sais pas je saurai. Il m'a dit non, Salah il parle mal sur nous, les frères tout ça. J'ai pensé que mon frère il avait raison peut-être, que c'était bien qu'il m'empêche, mais il me dit pas pourquoi, alors qu'est-ce que je peux faire moi ?*

Q - Ce que vous avez fait... En parler à vos parents, à des adultes...

*- Oui, mais ça sert à quoi ? J'ai vu ma mère à la maison. Elle m'a dit de revenir. Je lui ai dit je veux bien mais l'autre, faut qu'il s'arrête... C'est vrai, avec ma mère depuis que je suis là ça va mieux. Mais si ça doit recommencer pareil, ça aura servi à rien hein ?*

Q - Ça aura servi à calmer les choses, à réfléchir... Pour tout le monde... Mais c'est vrai que vous êtes ici pour un mois et qu'il vaut mieux aller au bout de la décision que la Juge a pris pour vous aider. Vous pourrez décider dans deux semaines. En attendant, votre place elle est ici...

*- Oh ben mes frères l'autre jour ils m'ont dit que j'avais rien à faire à la maison, que j'ai voulu partir, tout ça... Mais c'est ma mère, et je peux pas la voir au foyer quand même !*

Q - Elle vous manque maintenant ? Je sens quelque chose comme ça chez vous...

*- Un peu, ça dépend. Et puis elle, elle voudrait bien que je rentre. Si elle pouvait, je crois qu'elle l'empêcherait, mais elle est comme moi elle y peut rien. Il est comme ça, il écoute personne. Mais c'est vrai que j'aimerais bien la voir plus souvent. Puis c'est aussi la vie au foyer... C'est dur, quoi ! Les heures de rentrée, tout ça...*

Q - Vous vous sentez moins libre que chez votre mère ?

*- C'est pas pareil... Chez moi, des fois je pouvais pas sortir du tout, à cause de mes frères, si ils tapaient leur crise... d'autre fois, c'est vrai que je rentrais plus tard qu'ici.*

Q - Alors au moins, ici, vous savez ce que vous pouvez faire. C'est prévu, et vous êtes sûre de pas vous faire disputer si vous respectez la règle...

*- Oh mais j'y arrive pas à chaque fois ! C'est ça aussi qui va pas... C'est comme hier... Je voulais rentrer à l'heure, mais Salah il est sorti de son stage en retard. Lui il me disait : «mais vas-y, tu vas te faire tuer ! Pourquoi tu retournes pas au foyer ? Si ils te virent, tu sauras pas où aller». Moi, je crois qu'il a raison, mais j'y arrive pas. Encore cinq minutes, encore cinq minutes... Je le savais, j'allais me faire engueuler, mais je crois que c'est plus fort que moi. Après je me dis : me faire engueuler, c'était rien, j'ai eu du temps en plus ! Mais en rentrant je suis mal, j'essaie de pas me faire voir... J'ai la technique !*

Q - Et qu'est-ce qui est plus fort que vous ?

*- Ben de faire une connerie comme ça. C'est comme mon frère ; il me dit souvent : c'est de ta faute, t'as envie, tu cherches, tu cherches...*

Q - Et vous y croyez, à ça ?

*- Des fois, oui. Mais des fois j'en ai marre. Enfin j'sais pas. Comme avec Salah en fait. Je le fais quand même exprès, c'est vrai. Même avec mes frères, des fois j'y*

*repensais après, ça me faisait rire, même si on s'était battus pour de bon !!*

Q - Rire ?

- *Ouais... Comme trop énervée, quoi...*

Q - Comme pour laisser sortir la tension, alors ?

- *Oui, comme ça. Mieux tranquille après.*

Q - Mais cette tension, c'est pas la vôtre... C'est celle qu'il y a autour de vous à la maison ?

- *Comment ça ?*

Q - Eh bien, je veux dire que la violence dans votre famille, elle vous fait ressentir cet énervement presque tout le temps. Mais de vous-même, vous seriez moins énervée, vous ne penseriez pas à tout ça...

- *Ben non, ici, il n'y a pas mes frères, et c'est bien pareil... Non, je vous dis, c'est mieux que je rentre peut-être.*

Q - Vous avez encore le temps d'y penser. Mais peut-être que vous pourriez réfléchir que vous ressentez cette tension, cet énervement, mais que vous en avez pas envie, le contraire de ce que dit votre frère aîné ?... On s'arrête là pour aujourd'hui ?

- *D'accord.*

## II - 3 - 4 - L'entretien avec la mère

---

Nous n'avons donc pu rencontrer le père de Déhbia, qui n'était pas en France au moment de l'accueil de sa fille. Cette absence, si elle a été préjudiciable à notre travail d'élaboration et de recherche de solutions, résolvait au moins la question de savoir si nous devons solliciter ces parents ensemble ou séparément...

### a - UNE BANALISATION MATERNELLE

Après avoir présenté le dispositif d'accueil dans lequel sa fille est hébergée, nous précisons à cette mère le cadre de l'entretien, demandé par la Juge dans la mission qu'elle nous confie, et souhaité par l'équipe pour nous permettre de **recueillir son avis** sur les difficultés évoquées et rencontrées par Déhbia.

Q - Donc votre mari n'a pas pu venir comme on le souhaitait ?

- *Ah ben non... Il est en Tunisie, là.*

Q - Vous avez des contacts avec lui pour parler de la situation de votre fille, pour parler de son placement ici par exemple ?

- *Oui, oui, il est au courant. On lui a dit, au téléphone.*

Q - Qu'est-ce que vous en pensez, vous, des problèmes de Déhbia ?

- *Je sais pas... Elle a changé... Mais est-ce qu'elle vous a dit ce qui allait pas à vous ?*

Q - Oh ! Oui, on peut vous parler de ça si vous voulez. C'est vrai que ce qui nous intéresse c'est votre façon à vous de voir les choses, mais on peut partir de ce que nous savons... Déhbia a dit, mais ça c'était déjà dans le bureau de la Juge, qu'à la maison elle recevait des coups, de la part de ses frères, et que c'est surtout pour ça qu'elle est partie...

- *Noon... c'est rien, des petites claques, rien de grave. Ils l'aiment bien Déhbia. On veut pas qu'elle ait des problèmes, c'est tout. Mes filles, c'est tout pour moi !* [elle essuie quelques larmes] *D'ailleurs elle, il faut voir comment elle leur parle. Forcément, ça les énerve. Moi je leur dis d'arrêter, mais vous pensez s'ils m'écoutent !*

Ce que j'entends d'emblée ici, c'est que cette mère se décrit impuissante devant ses enfants, leur agitation et leur souhait d'autonomie. Sa dernière réponse passe d'ailleurs en revue plusieurs explications à cette situation de violence, la **banalisation** de celle-ci ("*rien de grave*"), l'idée de **protection** de Déhbia par les garçons ("*ils l'aiment bien*"... "*on veut pas qu'elle ait des problèmes*"), le **renversement** (c'est Déhbia qui provoque ses frères), enfin son propre sentiment d'**impuissance** ("*je leur dis d'arrêter, mais vous pensez s'ils m'écoutent !*").

Cette représentation maternelle me semble s'orienter en cette seule réponse du côté d'une certaine confusion, ou de son embarras, et j'essaie alors par une autre question d'organiser une vision plus structurée de la famille :

Q - Et votre fils aîné, il a un rôle particulier à la maison ?

- *Rien ! Quand il est pas en Tunisie, il est là avec nous. Il travaille pas, alors forcément il voit ce qui se passe. Il essaie de m'aider. Mais Déhbia elle veut en faire qu'à sa tête ! Moi je peux plus rien en faire... Et ici, comment elle est ?*

Q - Oh, elle se pose beaucoup de questions... et elle ne sait pas bien ce qu'elle veut faire... Mais ici, il n'y a pas de problèmes avec les autres, ou avec les éducateurs. Je crois vraiment que si il n'y avait pas cette situation de violence à la maison, Déhbia n'aurait pas souhaité venir ici...

- *Ah moi je ne crois pas. Ce qu'elle raconte, c'est pas ça. Je crois qu'elle est entraînée par d'autres filles, des mauvaises fréquentations, et même son copain, ce Salah...*

Q - Votre fille aînée, quand même, elle a porté plainte contre votre fils pour coups et blessures... ?

- *Ah m'en parlez pas ! Ça me fait pleurer, ça... Ça a été trop loin, ça... Toujours à se crier dessus, et la grande, elle voulait ennuyer son frère, elle a trouvé ça... Mais c'était pas grave du tout !*

Q - Est-ce que pour vous, ce qui serait grave, ça serait davantage le départ de vos filles que la violence de vos fils...

- *Ah m'en parlez pas !* [elle pleure] *Elles me manquent vraiment ! Le plus dur, c'est que je ne sais pas où elles sont, ce qu'elles font, si il y a du danger, tout ça...*

Q - Eh bien, pour Déhbia, vous savez où elle est et qu'il n'y a pas de danger ici, quand même... Mais je pense que Déhbia aimerait retrouver sa maison, et que c'est

vraiment ce problème de coups qui l'ennuie chez vous...

*- Moi je ne sais pas, je ne vois pas ça, des fois ça crie, c'est vrai ! Mais des coups, comme vous dites, ça je vois pas. Je suis malade, vous savez, fatiguée tout le temps, il y a beaucoup de problèmes... Et puis les enfants, ils sont grands maintenant, il faut encore les surveiller comme des petits ? C'est ça ?*

Cet échange s'est fait sans interruption, et sans nous concerter, ma collègue et moi-même choisissons de ne pas relancer immédiatement l'entretien, lequel me donne le sentiment d'avoir été entamé « tambour battant ». Il me semble à ce moment-là trouver une butée dans la mesure où ce dialogue, qui s'est en fait orienté autour de la question « qui est responsable ? », nous a fait passer en revue le même ensemble d'explications que dans la première partie retranscrite. Et celles-ci échappent tout autant à cette mère : c'est Déhbia qui provoque, sous l'influence d'autres jeunes filles ou de son ami, tout est exagéré par les filles, c'est la maladie qui empêche cette mère de gérer le problème, et tous se conduisent comme des enfants turbulents...

Mais mon sentiment à ce moment de l'entretien est que cette mère cherche à se défendre de la **honte** liée au désordre domestique, évoqué par sa propre fille et par nous-mêmes lors de cette convocation. J'ai par ailleurs l'impression que mettre l'accent sur ce problème de violence physique auquel elle ne peut manifestement pas grand-chose représente aussi pour nous une défense contre l'expression d'une détresse qui pourrait nous déborder durant l'entretien. La mère de Déhbia semble en effet dépassée par la situation relatée ici, et cherche à faire front devant ce qu'elle peut vivre comme une accusation, ce qui ne lui laisse guère la possibilité d'**exprimer seulement sa tristesse**. Il me semble alors que l'entretien ne peut éviter d'aborder cet aspect des choses, cette mère étant sans doute, comme je me l'étais imaginé au début des rencontres avec Déhbia, davantage victime qu'initiatrice de ces problèmes familiaux.

## **b - UN DOUBLE SENTIMENT D'ABANDON**

Q - C'est peut-être un peu difficile pour vous en ce moment ?

[Elle hoche la tête et reste silencieuse, le visage fermé pendant un long moment]

*- Il y a trop de problèmes... Ils veulent pas comprendre, tous. Ils pensent que la vie, c'est de faire ce qu'on veut. Ça crie, ça rentre, ça sort, ça mange n'importe quand... Mais ils ne sont pas méchants, hein ? Ce qu'il y a, c'est qu'il n'y a plus de respect, c'est à celui qui crie le plus fort ! [un temps de silence] Déhbia, c'est pareil. C'est sûr qu'elle ne se conduit pas comme mes grands à la maison, mais elle exagère aussi... Elle nous fait honte, des fois. Je lui dis rentre à la maison ! Elle dit oui oui, j'arrive ! Une heure après, elle est toujours pas rentrée ! Après elle se plaint que ses frères ils la tapent ! Mais ils la tapent pas ! Ils la font rentrer à la maison ! A neuf dix heures du soir, vous trouvez ça normal vous ? Et son copain ? Elle dit qu'il est gentil. Je veux bien ! Mais ses trois mois de prison, c'est parce qu'il est gentil peut-être ? Moi j'ai peur, je ne sais plus quoi faire. Elle aura pas toute sa vie ses frères pour la faire marcher droit et la surveiller !*

Q - Ça vous inquiète beaucoup ce qui se passe pour vos enfants ?

*- Ah là m'en parlez pas ! Déjà que je suis malade, mais avec ça je ne dors plus*



*beaucoup vous savez...*

Q - Vous en parlez à qui de ces problèmes ? Vous avez quelqu'un à qui en parler ?

- *Oh oui, quand même. J'ai des amies, vous savez. Elles connaissent les problèmes, avec les jeunes de maintenant, tout ça. Mais l'ennui, c'est que je suis plus tellement à la maison pendant la journée. C'est que je peux pas bien les faire venir chez moi, avec tout ce qui se passe... Et pour les petits, c'est pas bien, c'est sûr ! Mais j'en peux plus moi, de rester là au milieu...*

[Elle pleure]

Q - Vous pourriez vous faire aider...

- [après un moment]... *Comment ça ?*

Q - Voir un médecin... Peut-être prendre un traitement pour tenir le coup...

- *Oh j'ai essayé, mais ça m'assomme trop ! J'ai arrêté, tout ça...*

Q - Oui, je comprends. Le fait que vos filles soient parties, je comprends que ça vous fasse de la peine, mais au moins ça règle le problème des coups de leurs frères ?

- *Bof, c'est pas tellement ça le problème. C'est que tout le monde fait ce qu'il veut, et moi je n'ai plus personne avec moi. Je les aime mes enfants. Je comprends, pour les plus grands, les garçons, c'est pas pareil, la mère, tout ça. Mais mes filles, elles me manquent vraiment vous savez. Déhbia, j'y pense tout le temps. C'est qu'elle fait grande comme ça, mais elle est petite dans sa tête, elle a toujours été près de moi, à s'occuper de ce que je faisais... Je la vois encore petite...*

[Elle pleure]

A ce moment de notre rencontre, cette mère a à peine plus parlé que pleuré, et je me demande s'il est bien utile de poursuivre cet entretien, qui doit se définir comme une rencontre concernant **la jeune fille hébergée**. A l'évidence, cela n'est plus tout à fait le cadre de cette entrevue avec cette mère - où est le lien avec la violence familiale ? -, vis-à-vis de laquelle je nous sens dans la nécessité de contenir ses mouvements affectifs, et notamment l'expression d'un vif **sentiment d'abandon** par ses enfants, en même temps qu'elle constate qu'elle-même les abandonne en retour.

### **c - UN LIEN AVEC LA SITUATION DE DEHBIA**

Cette situation m'apparaît pourtant comme porteuse de sens dans la mesure où cette forme d'immobilisation que cette personne nous fait vivre durant le rendez-vous est peut-être analogue à celle que Déhbia rencontre dans son rapport avec sa mère. En somme, « comment quitter cette mère déprimée ? ». Et si le centre de cette question clinique est que cette mère nous fait vivre par sa tristesse ce que sur le même mode, elle fait vivre à sa fille de difficultés de séparation, alors ne peut-on pas dire que la revendication au sujet des coups des frères est pour Déhbia un **levier** dans son exigence de différenciation ?

Q - Oui, peut-être que cela vous manque, mais Déhbia, elle est plus vraiment une petite fille...

- *Oh je sais bien ! Des fois je sens bien que je devrais pas la voir comme ça. Mais c'est dur la vie, vous savez, et moi j'ai peur pour elle, pour ce qu'elle peut rencontrer dehors, tout ça...*

Q - Peut-être aussi que depuis que votre fille aînée est partie, vous avez reporté sur Déhbia toute votre affection et cette peur dont vous parlez ?

- *Oh Farida, ça m'a fait mal quand elle est partie. Je lui ai dit fais pas ça ! Arrange-toi avec tes frères ! Ils ne sont pas méchants tu sais ! Mais elle, elle voulait déjà partir depuis longtemps avec son copain, vous savez... Moi, je crois qu'elle dit que ses frères l'ont tapée, c'est pour pouvoir partir plus facilement, comme si c'était pas elle qui décidait, quoi... Partir comme ça, si ça m'a fait mal !*

Q - Et Déhbia, elle a senti que ça vous faisait mal à ce moment-là ? Ça a pu avoir un effet sur elle ?

- *Oh mais à la fin, Farida, elle était plus tellement à la maison depuis deux trois ans, vous savez... Mais elle venait quand même dormir souvent. C'était mieux que rien, je savais qu'elle était bien. Mais c'est la plainte, là, qui a tout changé, et Déhbia, ça l'a vraiment embêtée, que sa sœur parte... On tournait en rond, vous savez...*

[Elle pleure]

Q - Comment vous imaginez la suite pour Déhbia, à la fin de son séjour ici ?

- *Je lui ai dit l'autre jour. Sa place, c'est à la maison ! Ils ont compris, ses frères, ça leur a bien fait voir, qu'elle vienne ici. D'ailleurs qu'elle soit chez vous, ça change rien sur les problèmes ! Elle arrête pas de venir à la maison, ou dans le quartier ! C'est comme avant ! L'autre soir, je l'ai vue dehors, devant l'entrée. Je suis sûre qu'elle est pas rentrée ici ! Moi je m'en occupe pas, elle est pas chez moi... Je vois ce que ça fait. Eh bien le lendemain, la femme, ici, elle m'a appelé pour dire qu'elle était pas rentrée ! [Déhbia a effectivement été en fugue de l'établissement pendant quarante-huit heures quelques jours auparavant] Non, ça marche pas qu'elle soit placée ici. C'est pas ça, la solution !*

Q - Et ça serait quoi la solution ?

- *Il faut qu'elle se calme ! C'est ce que je dis tout le temps !*

Q - Oui, peut-être... Mais on risque de tourner en rond... Elle est agitée, ses frères la brutalisent, elle demande à partir, vous lui manquez, elle retourne chez vous, tout recommence... C'est compliqué d'avoir une solution si elle trouve pas un endroit où parler de ses difficultés...

- *Oh mais elle me parle, ma fille, vous savez. Moi, à la Juge, je lui dirai qu'elle peut revenir, il n'y a pas de problèmes !*

Nous mettons fin à ce rendez-vous, non sans avoir rappelé à cette mère que sa fille étant placée dans l'établissement, elle doit la renvoyer vers nous lorsqu'elle la rencontre au cours d'une fugue.

Je quitte cet entretien avec une difficulté à évaluer les difficultés présentées par cette personne. Car si l'essentiel de ses propos aura été tourné vers sa tristesse et son impossibilité de s'organiser sans sa fille, la dernière partie m'a donné le sentiment d'une contre-attaque menée **contre l'institution**, laquelle ne fait pas mieux qu'elle (jugement

apparemment justifié), et qu'elle présente comme n'ayant pu les séparer elle et sa fille. J'ai dans cette configuration l'impression que les affects de cette mère m'ont séduit, et fait négliger l'élaboration de **sa responsabilité dans la violence physique**. La question s'est d'ailleurs déplacée sur la responsabilité de Déhbia elle-même ("*... elle, il faut voir comment elle leur parle*", "*elle exagère, aussi, elle nous fait honte*", "*il faut qu'elle se calme*"), voir sur notre responsabilité de professionnels, incapables de **contenir** sa fille dans ses débordements pulsionnels (ce qu'elle peut sentir que nous lui reprocherions par ailleurs).

## II - 3 - 5 - Troisième entretien

---

### a - UNE PRESSION INSOUTENABLE

Déhbia est en fugue depuis plusieurs jours (après environ trois semaines de présence continue au service, elle a commencé à disparaître pendant un, deux ou trois jours). Elle revient chercher ses affaires pour « rentrer chez elle ». Je suis présent à ce moment-là, et un rendez-vous est organisé avant qu'elle ne parte. J'associe, autour de la question de savoir si ce départ sera définitif après toutes ces fugues, sur les propres **départs du père**, dont je me rappelle qu'il quittait régulièrement la maison pour y revenir peu de temps après.

Q - L'éducatrice m'a dit que vous vouliez partir de l'appartement. Comme je ne vous ai pas rencontrée lors du dernier rendez-vous, j'ai souhaité vous voir maintenant pour qu'on puisse parler de tout ça...

Je précise que Déhbia, assise tout à l'avant de son siège, paraît très mal à l'aise dans cet entretien. Elle n'arrive pas à me regarder, et je retrouve ici mon sentiment du premier entretien, lorsque j'avais eu l'impression que mon rendez-vous était précipité pour cette jeune malade... Mes scrupules m'avaient alors conduit à envisager de remettre l'entretien à plus tard... Dans ce dernier rendez-vous, une réserve identique m'amènerait presque à proposer à Déhbia de débattre sur le cadre et l'opportunité de cet entretien, si elle ne répondait pas d'emblée à ma question...

- *Oui, c'est vrai. J'étais pas là. Je suis mal, ici. Ça va mieux maintenant chez moi, et si je reste là ça va aggraver les choses...*

Q - Quelles choses ?

- *La pression ça revient. L'autre jour, mon frère, il est venu au foyer, il voulait me parler, j'ai pas voulu. Il a fait le gentil devant les éducateurs, et après il m'a attendue le lendemain quand je suis rentrée de mon stage. Je l'ai vu en descendant du tram, j'ai changé de route, mais il m'attendait toujours au bout d'une heure. Je pouvais plus attendre pour rentrer. Il m'a fait la morale à la porte du foyer, il m'a dit qu'il me laisserait pas tranquille si je rentrais pas à la maison.*

Q - Vous parlez duquel de vos frères ?

- *Le grand, Hacène.*

Comme s'il s'agissait d'une évidence, Déhbia parle de **son** frère pour évoquer le plus

grand, ses difficultés paraissant à ce moment-là se résumer à ce seul personnage. Cette image du frère qui ferme à Déhbia la porte de l'établissement semble être pour elle une représentation de **surmoi** interdicteur, et qui paraît déterminante dans son souhait de retourner dans sa famille. Mais si l'on considère par ailleurs que ce frère aîné représente aussi pour Déhbia une **instance pulsionnelle** incontrôlable, c'est à nouveau la **confusion topique** dont nous avons déjà fait état supra qui doit être soulignée à ce moment de vie de cette adolescente. Je me demande alors **quels autres représentants** pourraient atténuer cette confusion première.

Q - Pas tranquille, ça veut dire quoi pour vous ?

- *Oh, plus des coups, il oserait pas. Mais la pression de me faire peur. Des coups, il oserait pas maintenant que j'ai été chez la Juge une fois.*

Q - C'est peut-être aussi qu'ils vous voient autrement, que votre départ a changé ce qu'ils pensent de vous, peut-être aussi parce que vous avez montré que la Juge était de votre côté ?

- *De toute façon, je sais bien que si je vais en foyer, je pourrais pas être tranquille. L'autre jour je parlais avec Nadège. Elle m'a dit il y a ton frère là-bas, je suis rentrée en courant au foyer. Je l'ai pas vu moi, je suis même pas sûre que c'était lui... J'ai appelé Salah pour lui dire que je pouvais pas venir.*

## **b - UNE REPRESENTATION INOPERANTE DE LA JUGE**

J'observe ici que la Juge, qui occupe habituellement cette fonction de surmoi chez les adolescentes accueillies, n'est pas par Déhbia investie comme une figure suffisamment interdictrice, et donc efficace pour la diminution de cette confusion. Je repense alors à la façon dont Déhbia parlait de son père quelques semaines auparavant, lorsqu'elle tentait de construire une représentation de système pare-excitation face au danger de confusion constitué par son frère aîné. Il semble alors que cette jeune fille fasse effectivement un constat d'échec en évoquant une **anxiété toujours intacte**, ce que je choisis d'aborder avec elle.

Q - Vous disiez tout à l'heure que vous étiez mal ici. On peut peut-être en parler...

- *Je pense à chez moi, quoi... A ma mère... Elle est toute seule, elle est pas bien ma mère. Mais je vous dis, maintenant ça va mieux chez moi. Ici, je sais pas... je sais pas quoi faire...*

Q - Vous ne pouvez plus aller à votre stage ?

- *C'est pas ça. Mais si je suis là, j'arrive pas à penser à autre chose que je suis pas bien !*

Q - Et vous avez l'impression que si vous étiez chez votre mère, vous pourriez aller plus facilement suivre ce stage ?

- *Je sais pas, parce que j'y allais déjà pas souvent avant que la Juge me mette ici... Mais au moins je serais plus tranquille par rapport à chez moi.*

Q - J'ai l'impression que cette situation, d'être placée ici, votre mère que vous ne sentez pas bien, vos frères qui vous mettent la pression, tout ça ça fait que vous savez

plus où vous en êtes... même pour votre formation.

- *Ben oui, c'est un peu ça, je suis trop mal ici. Ça m'embête vous savez, pour les éducateurs, tout ça, mais moi j'ai pas tellement de raisons de rester ici maintenant. Chez moi, ils sont d'accord. Je vais rentrer, mais ils m'ont dit que je pourrais aller en Tunisie avec mon père si ça va pas. De toute façon mes frères m'ont dit que ça s'était arrangé avec Salah. C'est plus la peine que je parte en foyer...*

Q - Mais c'est vos frères, c'est pas vos parents qui décident de demander ça à la Juge ?

- *Si !!! Mais ils en ont parlé avec ma mère... C'est elle qui va venir chez la Juge...*

Q - La Juge vous a placée ici, sur votre demande, et vous allez rentrer chez vous sans attendre le rendez-vous dans son bureau. En principe il aurait fallu que vous attendiez... pour respecter la décision de la Juge...

- *Oulà non ! Moi je veux plus ! L'éducatrice elle m'a dit qu'ils allaient écrire à la Juge pour dire que j'étais rentrée... C'est pas que je respecte pas, hein ! Mais les choses elles ont changé, quoi... C'est plus pareil à la maison, ma mère, tout ça... De toute façon, ça sert à rien, je suis jamais ici !*

A ce moment de l'entretien, c'est une Déhbia un peu paniquée que je trouve devant moi, et je ressens que ma formulation ne peut être entendue par elle. Je voulais lui témoigner de l'importance de la loi et du cadre de son hébergement, et ainsi réfléchir à la dimension de l'**urgence** dans laquelle elle partait. Ainsi était-ce la position de chacune et l'échange symbolique dans lequel cette adolescente était engagée avec la Juge que mon intervention rappelait, alors que c'est du côté de la réalité immédiate (partir ou pas) que Déhbia entend mon propos... que je reprends rapidement :

Q - Oui, de toute façon, à dix-sept ans et demi, c'est difficile de vous obliger à rester ici ! Mais peut-être que vous pourriez vous-même la contacter, cette Juge... Lui écrire un courrier pour expliquer tout ça...

- *Vous croyez ? Et si je vais la voir, c'est pas mieux ? Ça sera plus facile, non, pour expliquer...*

Q - Ah ben ça, ça change rien... Pour ça, il faudrait que vous preniez rendez-vous, et un rendez-vous, vous en avez déjà un... Non, l'idée, c'était d'écrire en attendant le rendez-vous, comme une manière de vous expliquer auprès d'elle sur votre départ imprévu, avant de la voir à la date prévue pour la fin de votre séjour ici...

- *Ah bon... J'en parlerai à l'éducatrice, alors.*

Q - J'aimerais qu'on revienne sur votre séjour ici, pour parler de ce que vous espériez en venant ici, et avec quelle idée vous allez repartir...

- *Ben... Oui et non, quoi... D'un côté ça a été bien. Ça a arrêté les problèmes à la maison... enfin... pas tout, hein ! Parce que d'un autre côté, c'est toujours avec le grand, là, comme je vous disais tout à l'heure, que ça va pas. Mais quand même, il m'a pas tapé depuis que la Juge m'a placée ici. Et puis ce qui est bien ici, c'est que j'ai pu parler, parler de mes problèmes... Mais les horaires, ça va pas ça... Deux heures six heures, c'est pas possible... On peut pas ressortir le soir... Ça ça a été difficile. Même chez moi, c'est*

*mieux.*

Q - Ah ? J'avais compris que chez vous, il n'y avait rien de prévisible pour les sorties, suivant l'humeur de vos frères...

- *Oui, mais je sors quand même... Ça tape, ça tape pas, c'est pareil ! Je sors et puis c'est tout !*

Q - Vous savez, il me semble que la chose importante de votre séjour ici, c'est ce que vous avez compris au sujet de vous et votre mère...

- *Oui, c'est sûr, ça j'ai oublié tout à l'heure. Au début j'en avais marre que ma mère elle fasse rien. Mais après j'ai compris que c'était pas ça, quoi... En fait elle est comme moi, elle y peut rien...*

Il me semble alors buter ici sur une caractéristique fondamentale de cette situation, qui est l'**organisation narcissique** dans laquelle évolue chaque personne concernée. En écoutant Déhbia qualifier sa mère comme un double d'elle-même, il me semble l'entendre quelques semaines plus tôt évoquer la fusion ressentie avec son frère aîné. Et quels que soient ses investissements de ces différentes représentations, c'est de **sybiose** dont il pourrait être question dans ce retour au domicile familial, alors même que les risques et impasses de cette décision paraissent connus par Déhbia.

Q - Il y a quand même plusieurs différences, et d'abord que c'est votre mère ! Vis-à-vis de vos frères, elle ne vit pas la même chose bien sûr...

- *Non mais moi je parlais d'être embêtée, quoi...* [Puis Déhbia garde un long moment de silence].

Q - Triste ?

- *J'ai l'impression qu'elle est toute seule maintenant...*

Q - Peut-être que vous pensez que c'est vous qui l'avez laissée seule ?

- *Ah ben ça c'est sûr que je sois partie, et qu'il n'y a plus Farida, ma mère elle est seule hein...*

Q - Oui bien sûr, Déhbia. La réalité, ça fait ça. Mais je parlais de votre sentiment de responsabilité, comme si c'était vous qui aviez rendu votre mère triste. Moi il me semble que vous n'y êtes pour rien, si votre mère elle donne cette impression.

- *Je sais pas... C'est vrai d'un côté, mais il me semble qu'elle est mieux si je rentre... alors moi aussi.*

Q - Oui, je ressens que pour vous, l'important, c'est de retrouver la vie à côté de votre mère. C'est pas seulement que vous lui manquez, c'est aussi qu'elle vous manque. Je me dis que c'est peut-être trop tôt pour partir de chez vous...

- *Ah mais moi si mes frères ils m'embêtent pas, je serais pas allée chez la Juge, c'est sûr ! Je peux partir maintenant ? Parce qu'il faut encore que je fasse mes sacs et j'ai dit à ma mère que je serais rentrée vers cinq heures ?*

Q - Oui bien sûr... Vous savez que s'il y a un problème, vous pouvez à nouveau faire appel à la Juge ou à l'assistante sociale ?

---

- Non mais ça ira, vous inquiétez pas. Au revoir. Merci.

## II - 3 - 6 - Première reproblématisation

---

### a – UNE ABSENCE POUR UNE AUTRE ?

La particularité de la situation de Déhbia est que celle-ci ne centre pas d'emblée ses propos sur la violence familiale. Cette réalité n'apparaît qu'après une sévère critique de la mère ; celle-ci avait pourtant été décrite en premier lieu à travers l'**aide** qu'elle avait apportée à sa fille.

D'ailleurs Déhbia a d'abord paru ne pas se représenter le danger encouru lors de sa visite au domicile familial. « Aller chercher ses affaires » est l'objectif généralement annoncé par les adolescentes dans ce genre de situation ; bien sûr cette nécessité fonctionnelle est loin de recouvrir les motivations préconscientes ou inconscientes qui guident ces retours ponctuels en famille. Dans cette séquence concernant Déhbia, les affaires en question donnent le sentiment d'être le prétexte à une reprise de contact après son placement. D'ailleurs ces objets personnels ne sont plus évoqués dans la suite de notre rencontre, et c'est de constater l'absence de sa mère qui donne lieu à l'expression de l'agressivité de cette jeune fille, comme si cette absence représentait une plus grande potentialité d'angoisse qu'un nouvel affrontement avec les frères.

Mais cette absence peut aussi symboliser **toutes les absences antérieures** de cette mère laissant Déhbia aux prises avec des frères menaçants, ou bien l'anxiété d'une séparation d'avec la mère, ou encore représenter l'**absence des frères** eux-mêmes lors de cette visite vraiment décevante de ce fait. C'est d'ailleurs moi qui prend durant l'entretien l'inquiétude au sujet du risque de confrontation avec ceux-ci.

### b - L'ATTAQUE DE L'OBJET MATERNEL

Puis le discours de cette jeune s'est orienté vers l'incapacité de sa mère à gérer de manière apaisante les relations familiales. D'ailleurs le contenu de sa description ne correspond-il pas davantage aux traits de l'adolescence (comme si Déhbia se retrouvait en elle, avec les effets de malaise que cela suscite aux adolescentes) qu'à ce que cette jeune fille pourrait attendre d'une mère ? Ce sont essentiellement ses contradictions et changements d'avis qui résument le mieux pour elle les défaillances maternelles dans son rôle tutélaire. Son caractère infantile et son imprévision créent, selon Déhbia, beaucoup d'**insécurité** à chacun dans la famille, notamment par ses dépenses inconsidérées et impulsives.

Nous pouvons articuler ce que Déhbia décrit de la destruction de la carte bancaire maternelle à ce que nous avons écrit dans notre revue conceptuelle, et notamment sur la limitation de l'érotisme anal de la fille par la mère (supra page 59). C'est à l'inverse, dans le récit de Déhbia, d'une **castration anale maternelle** dont il est question, de la même manière que l'opposition de ses jeunes frères aux attitudes d'achats de la mère fait songer à un mouvement **aussi castrateur**, s'agissant d'un comportement somme toute bien maternel.

Mais si, pour ces raisons, les propos de cette adolescente renvoient au vécu filial d'une analogie mal contrôlée chez la mère, débordée par ses mouvements pulsionnels, nous ne pouvons ignorer le rôle de la culpabilité de telles représentations dans le souhait de retourner auprès de sa mère ("*il me semble qu'elle est mieux si je rentre*").

Il reste que la représentation de Déhbia concernant cette confiscation de carte bancaire peut apparaître comme la reprise, sur un registre non familial, d'une **scène primitive** dans laquelle, cette fois-ci, c'est la mère qui est dominée : elle est châtrée et elle pleure. Mais Déhbia fait-elle autre chose qu'applaudir à son propre mouvement défensif dans lequel elle se représente sa mère en position infantilissante d'être battue à son tour ? L'hypothèse que nous pourrions faire ici, c'est que Déhbia, lorsqu'elle rapporte cette scène de destruction, reprend à son compte une dimension de sadisme dont elle a souvent eu le sentiment d'être victime de la part de ses frères, et notamment de l'aîné, sous couvert de la complicité maternelle. Mettre ainsi la mère en scène apparaît comme une **identification à l'agresseur**, dans une visée défensive de **renversement** face à l'expérience angoissante de sa propre passivité. Cette notion d'identification à l'agresseur renvoie, comme le soulignent J. LAPLANCHE et J-B. PONTALIS, au « cadre d'une relation non pas triangulaire mais duelle, dont le fond est de nature sadomasochique » [1990, p191], ce qui renforce notre hypothèse d'une organisation psychique tournée vers la **sympiose**.

### c - LA CRITIQUE DE LA MERE EST UNE ASSOCIATION LIBRE

Il faut rappeler que son évocation critique de la mère nous était apparue comme une **association**, suite à ma question sur l'origine de la violence physique. C'est d'ailleurs dans un mouvement de surprise que j'avais entendu ces propos revendicatifs, et conclu à l'idée que cette adolescente se représentait le désordre maternel comme favorisant le déchaînement pulsionnel des frères.

Après ces éléments toutefois, nous proposerons un autre modèle de compréhension. Faire battre la mère dans le fantasme (Déhbia ne se représente pas son ou ses frères dans cette situation lors de notre premier entretien et ne met en scène aucune rétorsion vis-à-vis d'eux) représente une tentative d'élaboration de la violence familiale, et notamment des coups du frère aîné, par le biais du **déplacement**. Un temps d'élaboration paraît avoir été nécessaire à cette jeune fille pour installer ensuite d'autres représentations, peut-être plus adéquates à la réalité des relations et de sa vie psychique. On peut supposer que cette prime utilisation de l'image maternelle est, en dehors d'une évidente **accusation** implicite de sa mère d' « être absente » dans les moments où elle devrait la protéger de ces coups, notamment liée à l'**anxiété** que susciteraient des représentations mettant immédiatement en jeu ses frères (alors que Déhbia est en situation relationnelle avec un psychologue homme).

### d - SON SENTIMENT DE DEVENIR COMME SA MERE

L'**image maternelle** est d'ailleurs très présente dans les évocations de Déhbia concernant l'idée de l'**agressivité agie** puisqu'elle met ensuite en question ses propres attitudes vis-à-vis de son petit ami, exprimant ainsi son ambivalence : "*Je sais pas*



*pourquoi, quand je suis avec Salah, je l'embête pour rien, je le rends jaloux. Si il y a un autre garçon, je veux qu'il me regarde, pas plus hein ! Et Salah, je vais l'énerver, lui crier dessus, dire non à ce qu'il dit, comme ça, pour rien. Je crois que je deviens comme ma mère. Ça m'embête. Q - Pourquoi comme votre mère ? - A cause de le rendre jaloux, de l'embêter pour rien. Il le mérite pas. Il est gentil Salah."*

Ce que dit Déhbia ici avec un grand sourire, c'est, d'abord, qu'elle provoque son ami, puis qu'elle voit en sa mère quelqu'un qui recherche habituellement le conflit, et enfin que sa ressemblance avec celle-ci la questionne. Au-delà du fait que ce "*Je crois que je deviens comme ma mère*" témoigne à nouveau de la relation symbiotique, notons qu'une similarité apparaît dans l'**installation d'une relation** (modérément) **agressive** avec Salah, ce que Déhbia connaît déjà sur un mode plus heurté **avec ses frères jumeaux**.

Ceci laisse supposer qu'à travers ses échanges avec son ami est en jeu pour elle, non pas le souhait d'être frappée à nouveau, mais de retrouver le **contexte émotionnel** de ses expériences d'affrontements familiaux. Et il faut noter que, même en considérant les dimensions de séduction et de jeu qui se dessinent dans cette évocation de sa relation avec Salah (les bagarres interminables avec les jumeaux présentaient déjà ce caractère ludique), Déhbia avance pour la première fois un propos ou une attitude dans lequel cette dimension de **recherche d'excitations** apparaîtrait (ce qui se répétera plus tard lorsque Déhbia décrit ses retours tardifs au foyer : "*Je le savais, j'allais me faire engueuler, mais je crois que c'est plus fort que moi*").

Ici, l'attitude de Déhbia a manifestement pour but d'**introduire une tension** entre elle et son environnement immédiat. Se dévoile dans ce trait de comportement la nécessité de vivre une certaine quantité d'excitations psychiques dans la relation avec un autre, représentant a minima un autre familial, ce qui semble être le cas de son ami, assez proche en fait de l'image de ses frères. L'hypothèse serait que ce quantum d'excitations est seul garant d'un **lien narcissisant avec l'objet maternel** dans le contexte d'une organisation familiale construite autour d'une figure maternelle qui ne contient pas ses mouvements affectifs, pas plus qu'elle ne limite l'expression pulsionnelle d'autrui.

## **e - LA DIFFICULTE DE DEHBBIA DE SOUTENIR UNE DIFFERENCIATION**

Mais que dire encore de la comparaison que Déhbia fait entre elle et sa mère à la fin de son propos ? Cette jeune fille **se voit** opter pour sa mère comme modèle de comportement lorsqu'elle est avec Salah, et c'est cela qu'elle vit comme « embêtant ». Soulignons que le plaisir manifeste de Déhbia à se souvenir de ces scènes laisse penser qu'elle ne fait pas que trouver cela « embêtant », et que son auto-observation manifeste **en même temps**, à un niveau plus structurel, sa satisfaction de retrouver sa mère en elle.

Toutefois ce mouvement se heurte au fait que cette identification lui fait éprouver une **rivalité** avec sa mère. Ici, dans ce "*ça m'embête*", Déhbia rencontre la culpabilité consécutive à un désir d'identification à la mère sadique, imago maternelle que nous avons relevée dans ses représentations de scène primitive. Présentons cette économie relationnelle de la manière suivante : Déhbia, qui cherche à installer avec son petit ami une **agressivité** qui la rassure, voit réapparaître l'attaque maternelle à l'encontre du père, ce qui la renvoie à une telle rivalité.

Or le maniement de cette image à un niveau œdipien supposerait l'agression de tels objets parentaux, et, M. EMMANUELLI le rappelle dans un texte que nous avons déjà cité, « *leur dévalorisation* » [1994, p282]. Evoquant la période de 16-18 ans, celle-ci ajoute : « ... pour les adolescents en échec de cette tranche d'âge : le conflit œdipien réveille en eux une insupportable angoisse de perte d'objet, si bien qu'il opère sur leurs assises narcissiques fragiles un ébranlement dramatique. » [Ibid.]

C'est cette angoisse qui semble progressivement envahir Déhbia durant l'avancée de son séjour, l'attaque de la mère étant marquée d'un **enjeu œdipien trop lourd à porter**. Nous avancerons que cette jeune fille montre ainsi au cours du placement une difficulté dans le travail de transformation de l'objet maternel, difficulté qui apparaît clairement dans l'avant-dernier entretien : *"J'ai vu ma mère à la maison. Elle m'a dit de revenir. je lui ai dit je veux bien mais l'autre, faut qu'il s'arrête... C'est vrai avec ma mère depuis que je suis là ça va mieux", "Mais une mère on n'en a qu'une, je peux pas la voir au foyer quand même !""Elle, elle voudrait bien que je rentre. Si elle pouvait, je crois qu'elle l'empêcherait, mais elle est comme moi elle y peut rien."*

Ainsi le rapport de Déhbia à l'objet maternel, qui se représentait d'abord dans sa nature critique et conflictuelle, est qualifié tout autrement dans la seconde phase du placement. Notons que l'image que Déhbia donne de sa mère ici correspond davantage à ce que notre rencontre avec cette dernière nous avait permis d'évaluer de ses difficultés de se séparer de sa fille.

### f - UNE DOUBLE MODALITE DES COUPS

Cette situation libidinale permet d'approcher maintenant le statut revêtu par les coups échangés dans la fratrie. Les propos de Déhbia renvoient à l'idée que se battre a pu parfois constituer une solution pour **évacuer la tension interne** ("... souvent j'étais soulagée", "j'étais moins énervée après"), mais à d'autres moments **problématiser cette tension** ("C'est vrai... j'ose pas répondre... j'ai l'impression que... c'est pas pareil... Quand je suis devant lui, je... je... je cherche qu'à partir. J'arrive pas à me défendre. J'aimerais tellement qu'il... euh... me laisse tranquille... Oui... que ça s'arrête et que je puisse vivre tranquillement !"). D'ailleurs Déhbia différencie ces deux modalités en les référant globalement à des personnages précis : *"Le grand, je lui dis, occupe-toi de ta vie, laisse-moi tranquille, j'suis grande maintenant. Mais on dirait que ça l'énerve encore plus. Amin et Akim, je réponds plutôt en tapant. Quand un me tapait, je répondais en tapant. Je crois que c'est ça qui les a arrêtés. J'avais pas le dessus, mais je m'arrêtais pas. j'avais pas peur. "*

Il y a dans ses relations agressives **avec ses frères jumeaux** quelque chose qui se présenterait plutôt comme une **décharge pulsionnelle** (et en ce sens l'expression "*il fallait que ça tombe*" concerne aussi bien la tension interne que les mouvements désignés par cette adolescente). **Rester en lien avec un objet tout en se différenciant de lui** semble bien l'objectif dynamique de cette agressivité, et la séparation des belligérants **par un tiers** témoigne bien de la possibilité d'un écart vital : *"Ouais quelqu'un qui se mettait au milieu, un autre frère ou ma sœur qui criait d'arrêter. Des fois une voisine qui était par là."* De la même manière les "*petites claques*" du père nous semblent pouvoir être

désignées dans leurs statuts de réassurance et de **visée anti-traumatique**. Elles paraissent tout autant s'inscrire dans le lien à l'objet.

Avec son frère aîné par contre, Déhbia semble vivre le rapproché corporel dans un vif sentiment d'**emprise**. Ici, c'est de violence symbolique dont il s'agirait, les coups de ce frère ayant visiblement pour lui-même un objectif de sauvegarde narcissique, qui tend à nier l'existence de l'objet. Ces éléments cliniques font écho à ce que J. BERGERET écrit au sujet de celui qui distribue la violence : « La violence foncière(...)concerne seulement les difficultés identificatoires primaires (c'est-à-dire narcissiques) du sujet. L'objet quant à lui demeure dans le cadre d'un investissement de statut purement extérieur encore et d'importance très secondaire. » [1985, p71]

Ainsi l'empêchement vécu par cette jeune fille dans le face à face avec son frère Hacène nous semble s'originer dans l'**archaïque**, faisant ainsi écho à ce que nous avons dit de la difficulté de séparation de Déhbia. L'installation de cette tension, que nous avons pointée dans ses relations avec son petit ami, participerait toutefois d'une **tentative de dégage**ment de ce registre, Déhbia s'identifiant à sa mère et cherchant ainsi, dans le fantasme, à dominer celle-ci et son frère Hacène à travers ces attitudes provocatrices.

Aussi décrivons-nous l'économie relationnelle de la famille en situant - au moins dans ce que nous comprenons des représentations de cette adolescente - le frère aîné comme suppléant la mère, Déhbia et ses frères jumeaux dans des défenses communes.

Les coups échangés entre ces derniers seraient une façon pour eux de **construire une représentation de séparation** d'avec une image maternelle vécue comme toute-puissante, et pour laquelle le frère aîné tient lieu de puissance anale. Soulignons que l'emprise exercée originellement est d'abord **celle de l'imgo maternelle sur le milieu familial** dans son ensemble, et contre laquelle tous les hommes de la famille sont probablement en train de lutter de manière spécifique - y compris ce frère aîné, par un déplacement sur sa sœur de ce qui est inconsciemment dirigé vers l'imgo maternelle.

Ici, nos références théoriques sur le maternel féminin archaïque trouvent à nouveau leur place, avec cette hypothèse qu'au niveau des enfants, les garçons de la famille, dans la  **Crainte de la passivation homosexuelle**, mènent contre les filles une lutte originellement orientée vers ce maternel féminin primaire (F. GUIGNARD, 1999 ; J. SCHAEFFER, 1999).

## g - IMAGE PATERNELLE ET GESTION DES EXCITATIONS

Toutefois cette première reprise du matériel amené par Déhbia serait incomplète si nous n'évoquons pas ses représentations de l'objet **paternel**, et leur fonction dans l'économie libidinale et agressive de la famille : "*Je me mettais dans une couverture, devant la télé, et j'attendais qu'il rentre. Je lui préparais un petit quelque chose à manger, il arrivait, il me demandait « t'es pas sortie ? Sors un peu... » Moi j'étais bien, j'avais pas envie d'aller dehors, j'avais tout à la maison. Je faisais le ménage dans le couloir et ma chambre à fond, et j'attendais.*"

On observera ici la **fonction de pare-excitation** que Déhbia attribue à l'image paternelle, la représentation « dans une vie à deux, une fille attend son père sans anxiété » s'opposant au débordement pulsionnel rencontré dans la désorganisation

maternelle et la violence physique des frères.

Car l'image paternelle apparaît en contraste des autres figures familiales : le père n'insulte personne, ne demande rien, n'interdit pas de sortir, et ne frappe pas, ou si peu : *"Mon père il m'a jamais tapée, enfin, des petites claques, rien quoi. Pour des bêtises, il avait raison. Les dernières fois j'avais quinze ans pas plus. Il aime pas la violence mon père"*, *"Mon frère Amin il s'excuse tout le temps quand il a tapé, qu'il ait tort ou raison, il s'excuse. Ça change la situation. Mon père il aime pas taper mes frères. C'est qu'ils sont grands maintenant, c'est compliqué. Q- Il les considère comme des adultes ? - Oui, et il sait pas ce que ça peut faire. C'est pas qu'il en a peur, mais il le fait pas."* Ainsi Déhbia décrit son père comme **un peu** brutal, et seulement... avec les petits. Conserver un point de vue positif sur son père suppose alors quelques **rationalisations** (il la tapait, elle, pour de bonnes raisons ; de toute façon son frère s'excuse par avance ; les aînés sont trop grands maintenant...).

Nous retrouvons ici la différenciation déjà donnée par nos vignettes cliniques dans notre introduction : gifler, c'est pas forcément taper... Les coups du père sont de ceux qui **n'altèrent pas le lien à l'objet**, la visée éducative de ces "*petites claques*" paraissant comprise par Déhbia, et intégrée à la dimension de réassurance que ce père représente pour elle face à la « vraie » violence du frère aîné.

Et quelle que soit l'adaptation paternelle à la tension ambiante, ce monsieur apparaît jusque-là dans les représentations de cette jeune fille comme une **anti-mère**, face à ce que l'objet maternel représente d'excès et d'insécurité. Là où la mère est égoïste, le père apaise la situation ; là où la mère paraît organiser les exactions des frères, le père évite d'agir lui-même son agressivité contre eux.

### **h - UN JEU D'IMAGOS MATERNELLES**

D'autres éléments viennent à l'appui de cette idée de fonction paternelle pare-excitante. Ils nous permettront ensuite de problématiser la situation de Déhbia par rapport au travail de l'adolescence.

Nous avons eu l'occasion dans notre retranscription du premier entretien de commenter le petit dialogue rapporté par Déhbia (*"Je l'ai dit à mon père. Je voudrais un mari comme toi. Il m'a répondu que c'était dur à trouver, que les garçons maintenant, ils cherchent qu'à profiter"*) en énonçant que sa composante **œdipienne** ne masquait pas pour nous qu'il éclairait précisément cette fonction paternelle de protection vis-à-vis des excitations extérieures.

Rappelons en effet que l'adolescence a précisément pour but d'**éloigner de telles représentations** de proximité œdipienne dans l'intégration de la sexualité pubère, et qu'en ce sens Déhbia ne montre ici guère de caractéristiques adolescentes. Car plus habituellement, c'est dans le **déplacement** que de telles figurations se travaillent, et non dans des tableaux aussi ouvertement connotés de désir œdipien. D'autres adultes, d'autres histoires sentimentales, d'autres créations (un journal intime, par exemple), supportent généralement ce travail de liquidation à bas bruit. Par ailleurs cette jeune fille nous semble parler trop longuement de sa mère au cours de nos rencontres, et ce sur le registre de la **dépendance**, pour être décrite comme ayant, dans une problématique

incestueuse, le projet inconscient d'évincer cette dernière.

Ainsi s'éloigne l'idée que les mouvements psychiques de cette jeune fille témoigneraient majoritairement d'un désir de cet ordre. Celui-ci atténuerait pourtant les effets régrédians, **infantilisateurs** de la recherche de protection par le père. Peut-être même pouvons-nous dire qu'une « tentative » de cette nature existe chez Déhbia, et qu'elle s'exprime précisément par la séquence en question, sans connaître le destin d'une élaboration toutefois.

Or un risque apparaît ici, lié au fait que Déhbia puisse retrouver auprès de son père un état de sécurité interne, un **apaisement proche du bercement**, état auquel elle fait d'ailleurs allusion dans sa description des moments de vie commune avec celui-ci. En fait, ce risque serait de constituer comme seul recours une **organisation orale primitive**, facteur d'engloutissement potentiel, face à ce que l'imago maternelle anale-phallique comporte d'anxiogène. C'est ce que A-M. ALLEON et O. MORVAN évoquent en écrivant qu'une attaque contre cette dernière peut conduire « à une désanimation de cette imago au profit de l'imago archaïque... » [1990, p32] Nous ferons alors l'hypothèse que Déhbia peut, tout autant que contre l'imago maternelle anale-phallique, ressentir la nécessité de lutter contre le risque qu'une telle image encore plus archaïque n'advienne, en somme contre le **maternel féminin primitif** représenté par la « solution paternelle ». La participation de Déhbia à une agressivité familiale s'éclaire à nouveau ainsi, les coups avec ses frères jumeaux, son accord pour les "*petites claques*" du père, et jusqu'à son attitude de dépassement du cadre horaire de l'établissement trouvant ainsi une autre fonction défensive.

## **i - L'EMPECHEMENT D'UN VA ET VIENT ADOLESCENT**

Nous avons dit que la position prise par Déhbia aux côtés de son père témoignait de sa volonté de se défendre contre ce que les brutalités du frère aîné amènent comme insécurité et risque d'**emprise**. Nous avons écrit aussi que la recherche de système pare-excitation de Déhbia était liée à ce que l'imago maternelle anale-phallique représentait d'anxiogène pour cette jeune fille, alors même que cette imago protège d'une imago archaïque pouvant précisément surgir des fantasmes consécutifs à la protection paternelle.

Cette organisation, dont nous observons bien évidemment la **circularité**, semble empêcher Déhbia d'occuper alternativement chacune des deux positions psychiques possibles à ce moment de la vie. L'une, progrédiane, est constituée par l'**assomption** relative des caractéristiques de la génitalité pubertaire et passe par des essais d'autonomie. L'autre est régrédiane et se définit par la **mise en latence** des éléments précédents lorsqu'ils deviennent trop difficiles à assumer, trop « chauds ». C'est un va-et-vient entre ces deux positions qui nous semble définir le mieux la dynamique psychique universelle chez toute adolescente, laquelle se comporte parfois comme une « grande », et parfois comme une « petite ».

Pour Déhbia, l'opportunité d'occuper une position adolescente, « haute » dans cette alternative, se trouve contaminée par la violence physique du frère, violence qui fait conjointre **transformations physiologiques pubertaires** et **débordement anal**. Peu de

choses **de la féminité** ne paraissent intégrables dans ces conditions, et la sexualité adulte ne peut visiblement se problématiser pour cette jeune fille, principalement rendue à l'investissement de la sexualité infantile et des positions intersubjectives de l'enfance.

Ainsi son mouvement de **séparation** d'avec l'objet maternel lui fait-il rejoindre des attitudes ludiques avec ses frères jumeaux (même si ces bagarres suscitent sans doute finalement la confusion qu'elles sont censées éviter), et son **souhait d'apaisement** lui fait installer, notamment avec son père, une tendresse détachée de la sensualité. Et c'est jusqu'à sa **présentation personnelle** (nous avons noté chez cette jeune fille un aspects inhibé et immature) qui renvoie finalement à une mise en **latence** (une fillette seule et tranquille aux côtés de son père, qu'elle ne conteste pas pour l'insécurité familiale...) à visée **anti-traumatique** et **anti-conflictuelle**.

Mais cette position de repli a peut-être été trop permanente pour que Déhbia puisse, à un moment, supporter plus longtemps l'autre emprise (liée au père) qu'elle symbolise. Nous comprendrons la demande de placement de cette jeune fille comme une tentative de rejoindre cette **autre position** adolescente à laquelle nous faisons allusion, marquée d'assomption de l'autonomie et du refus de la seule sexualité infantile. Cette tentative correspondrait pour Déhbia à l'introjection d'une réceptivité et d'une intériorité qui ne seraient pas connotées par la violence familiale et la disqualification de la féminité qui en résulte. Le fait que cette jeune fille ait sollicité un éloignement à une époque marquée par sa grossesse peut être interprété en ce sens.

Toutefois ce mouvement d'émancipation a manifestement tourné court pendant son placement. Était-il si installé d'ailleurs chez cette jeune fille qui a débuté ce séjour en retournant chez elle pour une visite qu'elle rapporte à travers l'absence désolante de sa mère ?

### **j - LA DIFFICULTE DE CONSTRUIRE UN PROJET**

Et peut-être pouvons-nous, avec A. BRACONNIER évoquer ici « ... l'idée que se fait l'adolescent de sa capacité à réaliser des désirs sans se reposer sur la toute-puissance protectrice parentale. Face à cette tâche, l'adolescent peut prendre des attitudes de fuite, peut se sentir envahi de haine ou même renoncer à toute transformation. » [1986, p268] C'est la difficulté de transformation de l'objet primaire qui a pu amener Déhbia à ne privilégier des relations que si elles évoquent de manière suffisamment proche cet objet maternel et ses caractéristiques. Cette jeune fille manifesterait ainsi ce mouvement de **renoncement** évoqué par A. BRACONNIER, n'investissant sur un mode de liaison primaire que des représentants de l'objet maternel, parce qu'ils renvoient à la proximité, à la dépendance ou à l'agressivité qui s'y attachent. C'est pourquoi nous citerons encore cet auteur lorsqu'il dit que « c'est ici qu'apparaît la spécificité du transfert de l'adolescent dépressif, c'est-à-dire la manière dont l'adolescent ne peut s'éprendre par peur de ne pas pouvoir se déprendre : « A quoi bon me confier à vous si vous ne pouvez pas m'aider toute ma vie... » » [op. cit., p270] Au-delà des illustrations des relations de Déhbia avec ses frères, son ami ou l'espace géographique dans lequel elle évolue, cette citation nous permet d'éclairer les difficultés de cette jeune à investir l'objet « institution », à la fois marqué par son caractère provisoire (ça ne remplace pas sa mère) et autre que maternel (des adultes ne pouvant pas susciter des affects équivalents).

Cela illustre en outre le fait que nous n'ayons pas observé une véritable dimension de **projet** dans les réalisations psychiques de Déhbia. Certes, pendant un temps, nous l'avons vue chercher à quitter la ville, mais sans que cette idée soit suivie d'un intérêt particulier pour les orientations possibles. Déhbia traite ainsi les objets de son actualité institutionnelle (sa vie quotidienne, ses relations avec les autres jeunes filles, les foyers où elle pourrait aller) avec beaucoup d'immédiateté, ce qui apparaît dans le fait qu'elle ne les saisit pas comme des objets à investir au cours de nos rencontres. En ce sens, c'est l'**idéalis**ation qui s'attacherait à la position haute de maturité adulte qui s'est affaiblie dans le cours de son séjour, jusqu'à une terminaison des plus contraires à sa demande initiale.

Dans un article concernant les **investissements libidinaux chez une adolescente**, écrit à partir d'une pratique clinique dans un centre d'accueil d'urgence, M. CURNUT-JANIN évoque le fait que « la reviviscence œdipienne provoquée par la sexualité de la fille adolescente chez les parents, pousse celle-ci à agir son activité hétérosexuelle le plus vite possible, comme si l'objet extérieur protégeait de la proximité incestueuse des parents. Ainsi l'adolescente semblait tentée, sans bien y réussir souvent, d'échapper à la répétition d'une relation régressive sadomasochiste, qui, immanquablement dans cette configuration familiale, se mettait en place. » [op. cit., p53]

Dans le cas de Déhbia, il nous semble que les « objets extérieurs », en l'occurrence Salah et la relation qu'elle a avec lui, ou encore l'institution qui l'a accueillie pendant un mois, ne la protègent pas de cette proximité maternelle. Notre observation nous conduirait même à dire que Déhbia n'a guère réussi à échapper à cette répétition de « **relation régressive sadomasochique** », comme la fin de son séjour le laisse d'ailleurs supposer.

Comme nous l'avons écrit, et alors que l'orientation dans une autre structure d'hébergement prenait forme sur l'impulsion de l'équipe éducative, Déhbia est entrée dans une attitude de **fuites** répétées, jusqu'à une dernière fugue de l'établissement, quelques jours avant le rendez-vous chez la Juge pour enfants, au cours duquel devait s'officialiser une orientation dans une autre institution.

Il ne nous appartient pas d'évaluer la fiabilité du projet présenté alors par cette jeune fille (*"Je vais rentrer, mais ils m'ont dit que je pourrais aller en Tunisie avec mon père si ça va pas."*). Dans le contexte relationnel qui nous était apparu tout au long de cette prise en charge, il paraît difficilement concevable qu'une telle issue « en faveur » de Déhbia puisse se réaliser. D'ailleurs souvenons-nous que l'entretien précédent avait été pour elle l'occasion d'exprimer sa crainte renouvelée de son frère aîné (*"De toute façon, je sais bien que si je vais en foyer, je pourrais pas être tranquille. L'autre jour je parlais avec Nadège. Elle m'a dit « y a ton frère là-bas », je suis rentrée en courant au foyer. Je l'ai pas vu moi, je suis même pas sûre que c'était lui... J'ai appelé Salah pour lui dire que je pouvais pas venir."*)

Cette séquence fait apparaître que Déhbia « tient à sa peur », et que c'est probablement à partir de cette « peur de craquer » qu'elle s'est rendue aux arguments ou pressions de sa famille. Notons toutefois que la solution avancée consiste à retourner avec la mère (ce qui correspond au lien de dépendance) tout en conservant la solution d'un pare-excitation du côté du père, comme pour rappeler le caractère **potentiellement**

**menaçant** du retour des imagos maternelles, archaïque et anale-phallique.

Nous pouvons ramener à cette menace ce que nous avons entendu de la part de la mère de Déhbia disant que pour elle, "*ses filles, c'est tout*". Comprendre ce propos passe par l'idée que « probablement dans l'inconscient des parents et dans celui de la fille, [c'est] son corps tout entier est en cause. » [M. COURNUT-JANIN, 1989, p55] Aussi une prise de liberté de la part de Déhbia, la plus minime soit-elle, apparaîtra probablement à cette mère toujours plus dangereuse pour son **intégrité de mère** que l'attaque anale-phallique dont peut être capable un garçon... quitte à plutôt cautionner cette dernière.

Nous pouvons dire en outre que si son intégrité est mise en danger par l'autonomie de sa fille, illustrant en cela une position de **refus de castration**, c'est par l'utilisation de son fils ou de ses fils pris comme une partie de son corps que cette personne tente de conserver ses filles dans une **indistinction** généralisée.

### **k - LE POINT SUR NOTRE PROBLEMATIQUE**

Est-ce cette indistinction qui s'exprime dans le fait que Déhbia met peu en avant dans ses propos un **vécu corporel** ? Nous ne trouvons pas en effet d'évocation du corps propre, sinon assez allusivement lorsqu'elle rappelle les raisons de son hospitalisation, ce qu'elle fait précisément en signalant l'**accompagnement maternel**... Ainsi la question des représentations de la violence, qui est une de nos interrogations principales au sujet de ces jeunes filles battues, trouve ici une réponse dans le contexte imagoïque maternel qui s'attache à ces débordements pulsionnels. Il y a bien chez Déhbia un fantasme qui signe son mode **incorporatif**, fantasme dans lequel la violence physique du frère aîné est un élément de la relation symbiotique de cette adolescente avec sa mère. Ce fantasme signe un **état du corps**, non verbalisé par Déhbia, corps attaché à sa mère, corps ramené à cette origine par les assignations physiques du frère aîné, corps de jeune fille en difficulté d'accession à une féminité génitale.

N. ABRAHAM et M. TOROK avancent que l'incorporation est présente en raison de « la réalité d'une perte subie par le psychisme. Cette perte, si elle était entérinée, imposerait un remaniement profond. Le fantasme d'incorporation prétend réaliser cela de façon magique, en accomplissant au propre ce qui n'a de sens qu'au figuré. C'est pour ne pas « avaler » la perte, qu'on imagine d'avalier, d'avoir avalé, ce qui est perdu... » [1972, p112]. La présence maternelle, dont l'adolescence conteste la nécessité, ne paraît ni facile à perdre pour Déhbia, ni se laisser facilement perdre non plus. Cette jeune fille « avale » la manière pulsionnelle d'être de l'objet maternel, polysémiotiquement **accroché** à Déhbia, par la violence qui la réduit et la plainte qui la noue à sa mère. Certains éléments témoignent de cette incorporation, ainsi l'emprise décrite dans le face à face avec son frère, le matériel identificatoire qui surgit dans sa relation avec son ami, et ses manquements compulsifs au règlement de l'établissement.

Précisons pour terminer que notre suite d'entretiens avec Déhbia fait ainsi apparaître un mouvement d'ensemble, et ceci davantage que ne le faisaient les deux situations précédentes. Ce qui est d'abord apparu comme un **souhait de différenciation** de la part de cette adolescente, une tentative d'introjection de ce qui s'est donné à un moment



comme une violence fantasmatique, s'est progressivement transformé en une expression de la difficulté de séparation avec la mère, accompagnée d'un **désinvestissement des représentations de violence**. Ce mouvement a fait progressivement réapparaître l'identification à la mère, correspondant à l'intensification de la **confusion** évoquée supra.

## II - 4 - Seher

Seher : "*Si encore j'avais fait quelque chose...*"

### II - 4 - 1 - Présentation

---

#### a - SITUATION D'ORIGINE

Seher est d'origine turque, elle a tout juste 18 ans. Elle est la 2<sup>e</sup> de six enfants. Lorsque nous l'accueillons, sa sœur Souna, âgée de 20 ans, est en instance de divorce. Elle a été mariée deux mois auparavant en Turquie à un homme qu'elle ne connaissait pas, et était revenue en France peu après son mariage.

Seher a quatre frères, âgés de 17, 14, 13 et 9 ans, tous scolarisés.

Cette jeune fille étant majeure, le service a peu d'informations concernant l'histoire de la famille. Les documents officiels font état d'un père âgé de 51 ans, intérimaire. La mère de Seher a 38 ans et s'occupe des enfants à la maison.

Seher avait déjà fait une demande d'accueil dans la structure **deux ans auparavant**, la même plainte et les mêmes larmes en avaient déjà constitué les termes. Le fait d'être **la seule** des enfants à être traitée avec brutalité paraissait un élément tout autant aussi à vivre que la violence physique elle-même pour cette jeune fille ("*des coups de pied, des coups de poing, ma mère avec le balai ou la ceinture*"), ainsi que de n'avoir aucune explication sur ce comportement familial qu'elle vivait comme exclusivement organisé par sa mère.

Puis le service n'avait plus entendu parler d'elle, sinon par l'assistante sociale scolaire quelques temps plus tard qui nous avait transmis de sa part que "*les choses s'étaient arrangées, et qu'elle était restée chez elle*".

Mon sentiment avait été assez mitigé à l'époque, non pas sur la réalité de la brutalité, mais au sujet du véritable désir de Seher de refuser cette situation. Après notre rencontre avec elle, j'avais conclu au fait que la tendance à participer aux mouvements de désorganisation existants dans le cadre familial avait de l'importance dans sa demande, comme s'il s'agissait pour elle de « prendre l'environnement à témoin », et qu'il convenait d'aider cette jeune fille dans un cadre de milieu ouvert pour travailler à partir de ce constat.

C'est un dernier épisode violent dans sa famille qui l'a, selon ses dires, poussée à partir. En effet Seher a un ami, et la famille n'accepte pas qu'elle puisse avoir une relation

suivie avec ce jeune homme, d'autant qu'il n'a pas été choisi par les parents et qu'il est d'origine maghrébine.

### **b- LE MATERIEL CLINIQUE**

J'ai rencontré Seher à deux reprises. Les rendez-vous suivants n'ont pu avoir lieu parce qu'elle a quitté le service sur un conflit avec l'équipe au bout de deux semaines et demie de séjour. Tristesse et colère ont marqué ces deux rencontres, avec la particularité que le thème de son **vécu institutionnel** est régulièrement venu envahir l'espace des entretiens. Le matériel amené par cette jeune fille a été rapidement connoté par les événements de la vie quotidienne, qui la montraient aux prises avec des difficultés relationnelles assez semblables à celles qui l'avaient fait fuir le domicile familial.

Seher est une jeune fille qui ne paraît pas ses dix-huit ans. Petite, brune, sans type particulier qui rappellerait ses origines, elle a une **vivacité du regard** qui m'a souvent conduit à organiser mes échanges avec elle en évaluant ses émotions ou ses réflexions dans cette intensité.

## **II - 4 - 2 - Premier entretien**

---

### **a - UN CHOIX DE DISPOSITION SPATIALE**

Il est important dans ce cas de décrire sommairement le dispositif mobilier des entretiens. Le bureau dans lequel je travaille est une pièce un peu en longueur (cinq mètres sur deux et demi environ) au fond de laquelle sont disposés trois sièges autour d'une table ronde, celle-ci d'un peu plus d'un mètre de diamètre. En entrant dans la pièce, la dispersion de mes affaires personnelles sur la gauche de cette table ne laisse guère de doute sur le fait que je suis installé à cet endroit, ce qui laisse la possibilité aux jeunes filles de s'asseoir soit sur un premier siège, à leur droite en entrant, celui-ci à un mètre environ de cette table et donc entièrement en face à face avec moi, soit sur un autre siège, au fond de la pièce à droite également, donc au coin de celle-ci, mais cette fois-ci de l'autre côté de la table par rapport à ma place, ce qui ménage alors un « face à face avec obstacle », ou « avec tiers », cette table étant souvent chargée de documents qui peuvent apparaître comme autant de signes d'écriture ou de lecture.

Je ne développerai pas ici le jeu infini du choix d'occupation des sièges - au moins lorsque ces jeunes filles restent assises -, choix qu'il est toujours possible de mettre en articulation avec des éléments transférentiels, comme la diminution progressive de leur crainte de notre relation (qu'elles puissent se passer un jour de la table entre nous deux), le renforcement de leur résistance à évoquer leurs difficultés personnelles (qu'une jeune fille se recroqueville tellement que cette table semble de plus en plus cacher sa présence), le souhait d'exhibition ou de séduction (une façon de s'asseoir bien en vue de l'interlocuteur)...

L'intérêt de cette rapide présentation spatiale est de préciser que chaque jeune fille a donc à opter pour un siège ou pour l'autre. Ceci va généralement sans commentaires.

Mais à mon invitation à s'asseoir, Seher marque un temps d'arrêt, et dit :

- *Je m'assoie où ?*

Q - Ici, ou là, comme vous voulez...

- *Houlà !*

Puis elle paraît hésiter sur la conduite à tenir, testant visiblement du regard les avantages de chacune de ces deux situations spatiales, et je me demande ce qu'il peut bien y avoir dans ce choix qui l'engagerait autant. Mon association à ce moment-là est que Seher, dont je me souviens comme d'une jeune fille très **souffrante** dans notre entretien deux ans auparavant, hésite entre « se protéger des coups en se mettant derrière la table » et « se mettre en relation en face de moi pour être aidée dans sa détresse ». Mais l'inverse pourrait aussi bien être vrai, « se réfugier dans un coin pour être contenue » ou « se mettre en face pour surveiller mes gestes ». Mon travail associatif (pourquoi me sentir aussi menaçant pour elle ?) est toutefois interrompu par sa réflexion, sitôt assise sur le siège en face de moi :

- *Là, comme ça on se verra mieux.*

Q - Ah bon... C'est important de bien se voir ?

- *Oh ! Je disais ça parce que la dernière fois, la fois il y a longtemps hein ! on était en face, il y avait la dame aussi, et j'y ai souvent repensé. Je me voyais en train de parler avec vous, et des fois chez moi j'y pensais en me disant que je pouvais toujours revenir ici si ça allait pas. Mais là, j'ai été surprise, parce que c'est pas la même pièce...*

J'entends ici que Seher a durant ces deux années **utilisé une représentation** pour supporter la violence familiale, « tableau à trois personnages assis » constituant un **contre-modèle** relationnel au modèle familial, tableau que j'imagine centré sur la verbalisation avec des adultes non agressifs, comme une issue de secours « à penser en cas d'urgence ».

## **b - UN ECHANGE DE REPRESENTATIONS**

Q - Voilà. Je pense qu'on vous a dit que nous nous rencontrons une fois par semaine. Je vous donnerai des rendez-vous d'une fois sur l'autre. Alors on peut parler ici de ce que vous choisirez, peut-être par rapport à votre situation, peut-être par rapport à vous, de ce que vous sentez en vous, par rapport à la violence dont vous avez parlé l'autre fois, par exemple. Vous pouvez aussi dire ce qui se passe pour vous à l'appartement d'accueil, avec les autres personnes, les jeunes, les gens de l'équipe. Moi je n'interviens pas à cet endroit-là. Je peux parler des choses avec vous, mais je peux pas faire quelque chose pour vous s'il y a des problèmes à l'appartement. Ça c'est le travail de l'équipe éducative. Je dois ajouter que comme vous êtes majeure, on ne rencontrera vos parents que si ça vous paraît intéressant de...

- *Houlà non hé !! Je veux pas, moi ! C'est pas pour rien que je suis partie, hein, et moi je remettrai jamais les pieds là-bas... Et puis ils viendraient pas même si vous leur demandiez. Et puis je veux pas me faire tuer, moi !*

Q - C'était une idée comme ça... réfléchissez-y.

- *Oui ben non !*

Ce refus catégorique, qui inclut dans sa forme de manière presque comique le passage immédiat du oui au non, résonne à ce moment-là pour moi comme un aller-retour. Je saisis alors qu'après la représentation de **nous dans sa famille** (une représentation qui protège) se propose à cette jeune fille un autre tableau, **ses parents dans l'établissement** (une représentation qui menace), ce qui peut être entendu comme un mouvement de **symétrie** assez insécurisant en fin de compte, au moins en tant que première proposition de ma part.

J'observe aussi que sa réponse inclut une forme de triple contradiction, sur le modèle du « chaudron », cité par FREUD dans « Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient »<sup>30</sup>. J'entends en effet « c'est parce que je ne veux plus les voir qu'ils ne doivent pas venir », puis « ils ne viendront pas parce que c'est eux qui ne veulent plus me voir », enfin « ils viendront non pas pour me voir mais pour m'agresser »... De ce fait, Seher déploie à mon sens son ingéniosité pour mettre en représentation un désir inconscient de **retrouver un contact** avec ses parents.

Q - C'est vrai qu'on vous avait rencontrée il y a deux ans. Je ne sais plus comment les choses s'étaient passées ensuite... Vous deviez venir ou pas ?

- *Au début oui. Quand j'ai vu avec l'assistante, elle me conseillait de venir ici, pour faire le point, voir comment c'était un foyer... Mais après ça a mieux été chez moi. J'ai cru que ça resterait comme ça, qu'ils s'étaient calmés, tous. Mais après ça a été pareil qu'avant. J'ai bien vu que j'aurais dû partir. Mais j'ai pas tellement osé aller la voir, et puis c'était pas toujours terrible, hein ? Des fois ça tapait pas tellement, même...*

J'entends ce propos de Seher comme une justification du fait d'être restée chez ses parents après notre rencontre de l'époque. S'agit-il d'une rationalisation qui limite la **culpabilité** liée au fait d'avoir implicitement refusé notre proposition, qu'elle pouvait vivre comme directive, ou qui atténue la **honte** de se révéler victime active de la violence, dont elle pouvait prévoir qu'elle s'abattra sur elle après son retour ?

### **c - UN SOUHAIT D'APAISEMENT**

Q - Peut-être que vos parents, à ce moment-là, ont été au courant de votre démarche vers l'assistante sociale et ici... Ça a changé les choses un peu ?

- *Houlà non ! J'avais rien dit. J'avais juste peur qu'au collège ils leur disent. Mais non. Ils l'ont pas su... Mais là, je suis pas partie par l'assistante. Je suis partie d'un coup. Ça a encore craqué chez moi ! C'est mon petit frère. Il a été dire à ma mère qu'il m'avait vue dans la rue avec mon copain ! Après c'est parti en live<sup>31</sup>. J'en ai eu marre. C'est que j'ai dix-huit ans maintenant ! Je suis allé chez une copine de ma classe. Je suis restée un mois, le temps de m'occuper de voir la Juge et les éducateurs au palais de justice, tout ça. Mais je pouvais pas rester. Ça me gênait de rester comme ça chez elle. Je me voyais*

<sup>30</sup> cf. FREUD (S), 1905c, "Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient", notamment les pages 131 à 134, et 360 à 364.

<sup>31</sup> Prononcé à l'anglaise [laïv], signifie à l'origine "en direct", "en vrai", comme on dit d'une musique qu'elle est enregistrée "en direct", lors d'un concert. Ici, "partir en live" signifie que plus personne ne contrôle rien, comme en pleine improvisation.

*pas m'incruster encore longtemps.*

Q - Vous avez essayé d'avoir des contacts avec vos parents depuis votre départ ?

*- Une semaine après, j'ai appelé chez moi. C'est ma mère qui a répondu. Elle m'a dit « tu rentres tout de suite ». J'ai dit « mais vous allez me taper si je rentre ? », elle a répondu que j'avais pas à parler comme ça... « Qu'est-ce que tu crois ? Dans une heure au maximum t'es rentrée, sinon on va te chercher et là, ça sera pire ». J'ai rappelé une deuxième fois après. Ma mère pleurait au téléphone, « ça fait deux semaines que t'es partie, ta place elle est là, reviens ». Moi je pleurais aussi, je pouvais plus rien dire. C'est la dame chez qui j'étais qui a raccroché. Elle a eu peur que je dise où j'étais.*

Q- Vous auriez pu le dire à ce moment-là ?

*- Sûrement pas. Si je fais ça, je suis morte.*

Q- Qu'est-ce que vous auriez aimé qu'il se passe dans vos appels téléphoniques chez vous ?

*- Que ma mère me dise de venir et qu'on ait une vraie discussion tranquille. On serait assises autour d'une table [Seher image d'un geste une table basse devant elle], et je pourrais dire tout ce que je pense...*

Ce que Seher dit ici, c'est qu'elle est prête à passer sur cette violence subie, à condition de pouvoir la parler... avec sa mère notamment. C'est au moins le sens énoncé de ses appels téléphoniques. Etre accueillie par sa mère comme une personne respectable, que l'on reçoit au salon et avec laquelle on discute reste un rêve pour Seher.

Mais cette représentation de convivialité vient aussi après avoir évoqué une conversation téléphonique dans laquelle Seher se vit comme faisant pleurer sa mère, et la culpabilité est peut-être pour beaucoup dans ce rêve de sociabilité réparatrice...

#### **d – UNE VIOLENCE « PAS POSSIBLE »**

Son dernier propos me fait relier intérieurement l'évocation gestuelle d'une table basse à son choix précautionneux d'une place dans le bureau, choix qui tenait sans doute compte de la table réelle de notre propre rencontre. Je pense alors que le transfert de cette jeune fille me constitue rapidement comme un **objet maternel**, celui avec lequel, pour l'instant, il serait question de dire tout ce qu'elle pense... Puis enchaînant sur mon silence, Seher dit...

*- Des fois, j'imagine qu'ils viennent me chercher... Je sais bien que ça peut pas se passer mais quand même... Ma mère, si. Si elle était toute seule, elle pourrait le faire. Elle aurait réfléchi et elle serait allée voir la Juge. Mais bon, faut pas rêver !*

A l'écoute immédiate, le début de ce propos m'était apparu comme l'expression d'un sentiment de menace, assez similaire à ce que j'ai coutume d'entendre à ce sujet. Car "*ils me cherchent...*" est une représentation qui certes comporte sa part d'excitation contenue, mais engage généralement d'autres conséquences, dont celle de "*se faire tuer*", comme elle le disait elle-même quelques instants auparavant...

C'est pourquoi l'ensemble de cette séquence m'a surpris. Elle venait pourtant d'une jeune fille qui rêve à la possibilité d'être reçue pacifiquement par sa mère, ce dernier

propos ne faisant d'ailleurs que poursuivre le précédent, mais je n'avais peut-être pas entendu la souffrance de Seher à vivre cette situation filiale douloureuse. Mon sentiment était plutôt d'entendre chez Seher une ambivalence (comme si elle voulait retourner chez elle pour en découdre à nouveau, sous un prétexte de sociabilité), jusqu'à ressentir dans ses propos une **agressivité en latence**.

Q - Retrouver votre mère, c'est un rêve pour tout de suite, mais dans quelques temps, ce sera peut-être possible...

- *Ouais...*

Après cette réponse donnée sur un ton assez dubitatif, Seher rentre pendant une ou deux minutes dans une nouvelle activité de rêverie, muette celle-ci... ce que je choisis d'orienter ensuite ainsi :

Q - Ça n'a peut-être pas toujours été aussi difficile avec votre famille...

- *Ça a toujours été comme ça, mais encore plus depuis que j'ai dix onze ans, que j'ai grandi quoi... Si encore j'avais fait quelque chose, des conneries ou quelque chose comme ça, je comprendrais, de me faire taper. Mais là, c'est pas possible des trucs comme ça.*

Q - Et votre sœur aînée, elle se faisait frapper aussi ?

- *Je crois pas, enfin pas tellement. mais elle, elle est pas pareille, plus calme. Elle est vieille dans sa tête. Mais le mariage, elle a bien vu... Il faut qu'elle comprenne qu'on peut pas vivre seulement comme en Turquie. C'est le mariage qui va pas, c'est forcé.*

Q - Et c'est parce que vous refusez de rentrer dans la coutume que votre mère est comme ça avec vous ?

- *Même pas ! Elle me tape pour rien. Quand j'y pense j'ai honte que ça soit pour ça, elle est pas bien de se déchirer pour des conneries comme ça. Avec le balai l'autre jour parce que j'avais laissé mes chaussures en bas ! Une fois elle m'a dit je vais te crever, t'arrêteras d'être toujours dans mes jambes à pourrir ma vie. J'ose même pas vous répéter les mots qu'elle dit des fois. Ça fait honte.*

Puis Seher continue alors que de grosses larmes commencent à couler sur ses joues.

*... Yugur [son petit frère] il me traite de putain en me donnant des coups de pied dans les jambes ! Vous vous rendez compte, à son âge ? Et ma mère au lieu de l'arrêter, elle rigole. Mon frère, le plus grand, si je suis dans la cuisine quand il arrive, il m'oblige à sortir, il me pousse, il me traite de tous les noms possibles, et je lui ai rien dit, moi...*

## **e - UNE TRANSMISSION GENERATIONNELLE**

Tentant d'avancer sur cette incompréhension, je propose à Seher, par une question assez générale, de réfléchir à une donnée objective de la situation :

Q- Dans l'idée de vos parents, les garçons et les filles c'est peut-être très différent ?

- *Ah ça c'est sûr ! Mes frères ils ont le droit de tout faire ! Comme le petit, là ! En Turquie les femmes elles ont aucun droit, même pas de choisir leur mari...*

Q- Et est-ce qu'on peut dire que vos parents étaient contents d'avoir votre sœur comme premier enfant, et qu'ensuite une autre fille ça a pas été pareil ?

- *Oh oui ! Ma mère elle me l'a toujours dit, « tu devrais être un garçon », elle attendait un garçon. Elle voulait en premier une fille et un garçon, ou un garçon et une fille. Et moi, je suis arrivée... Mais pour ma mère ça a été la même chose. Elle a été battue, elle aussi. Elle avait une sœur avant elle, adorée par ses parents, et une autre plus jeune. Celle-ci ils l'aimaient tellement qu'ils ne voulaient même pas qu'elle se marie ! Ma mère, « le premier venu tu te tires ! » Elle avait treize ans à l'époque, mais sa mère lui a changé ses papiers pour faire croire qu'elle avait quinze ans. C'est l'âge pour se marier, avant on n'a pas le droit. Ma mère a été mariée à quelqu'un qui était déjà en France. Elle est partie loin de chez elle, dans un sens ça l'a arrangée.*

Je note que Seher parle ici de son père, sans le nommer comme tel, et qu'elle n'a fait aucune allusion spontanée à lui durant cet entretien, notamment au sujet de ses propres attitudes face à la violence.

Q - Mais votre père, il est à la maison ?

- *Nooon, il est jamais là, il dit rien. Il est d'accord avec elle de toute façon. C'est ma mère qui s'occupe de nous, il travaille beaucoup, en plus.*

Q - Il doit quand même être au courant de ce qui se passe, ils doivent en parler ensemble...

- *Bof, elle lui dit pas tout. Les conneries de mes frères, elle va pas lui dire, vous savez... C'est comme ça les mères chez nous. Elles arrangent les choses. A la maison c'est elles qui décident. De toute façon mon père il y pourrait rien... Cette histoire de taper ça doit passer d'une mère à l'autre... En tout cas moi, je ferai pas ça à mes filles. Elles feront pas n'importe quoi, je les empêcherai, mais je vois pas pourquoi je les taperais...*

On notera que ma tentative de faire exister un couple parental n'est guère couronnée de succès. Cette jeune fille semble tenir à cette **filiation féminine**, travailler l'image d'une mère seule (comme dans son idée que, si elle était seule, sa mère "*viendrait la chercher*"), et peut-être **s'approprier ainsi l'objet maternel**, ce qui me conduit à terminer l'entretien de la manière suivante :

Q - Oui. Peut-être alors vous, vous en parleriez à votre mari de la façon d'éduquer vos enfants... C'est peut-être ça qui serait différent entre vous et votre mère ?

- *Ah ben oui ! De toute façon, j'irais pas avec quelqu'un qui serait d'accord avec taper, alors...*

## **f - UN AUTRE SENTIMENT DE DOMINATION**

Q - On va s'arrêter là pour aujourd'hui. Avant de vous donner un rendez-vous pour la semaine prochaine, qu'est-ce que vous avez pensé de ce premier entretien ?

- *Ben c'est bien, quoi... On peut parler... Mais je pensais que vous me parleriez plus de comment vous me voyez, de ce je devrais faire, quoi...*

Q - De ce que vous devriez faire... A quel sujet ?

- Ben là où je devrais aller, comme je veux pas retourner chez moi... Et puis est-ce que vous me trouvez normale, si partir c'est ce que je devais faire... Des fois je pense que je suis folle. Est-ce que je suis folle ?

Q - Non je ne crois pas. Je n'avais pas eu cette impression quand je vous avais vu, et aujourd'hui non plus... On y reviendra la prochaine fois, parce qu'aujourd'hui il faudrait qu'on s'arrête. Mais sur le quoi vous dire de là où vous devez aller, on va attendre un peu si vous voulez bien, ça fait seulement quelques jours que vous êtes là. Vous vous sentez pressée ?

- Ben oui, parce qu'ici... euh... c'est pas facile, le règlement, tout ça... Ils nous prennent pour des gamines. On peut rien faire ici... pas sortir comme on veut. Alors j'aimerais bien que ça aille plus vite.

Q - Je comprends. Mais c'est peut-être pas que vous soyez prise pour une gamine. Peut-être qu'on vous demande de réfléchir à votre situation, d'attendre par rapport à vos envies de sortir... Vous pensez peut-être qu'être une adulte c'est sortir, et que si on le fait pas, on est une gamine. Il faut essayer d'en parler avec les gens de l'équipe !

- Ouais ben moi, je me fais toujours engueuler, hein... alors je gueule aussi, c'est forcé.

Puis Seher sort après que je lui ai donné un rendez-vous pour la semaine suivante. Elle sort ainsi sur une tonalité qui va prendre de l'importance, anticipant un **déplacement de la dimension conflictuelle** de la famille à l'équipe éducative.

---

## II - 4 - 3 - Deuxième entretien

### a - UNE CIRCULARITE MERE-FILLE

Lors de ce second entretien, je choisis d'évoquer d'emblée avec elle son vécu institutionnel, observant que quelque chose commençait déjà à se jouer sur le plan de la répétition de son histoire antérieure dans l'expression de cette revendication contre l'établissement.

Je précise que Seher s'est assise à la même place, sans aucun commentaire sur ce choix redoublé.

Q - Bonjour. La dernière fois, nous nous sommes arrêtés sur le fait que vous trouviez qu'ici, c'était pas facile pour vous, sur le plan du règlement, ou des sorties, par exemple. Aujourd'hui on a un peu plus le temps, est-ce que vous voulez en reparlez, est-ce que vous avez du nouveau là-dessus, si vous en avez parlé avec les éducateurs ou les éducatrices... ?

- Non, mais je crois que c'est pas ça... C'est que je suis pas bien ici. Je pense à chez moi, tout ça. Je pense à mes frères. Le petit, je m'en occupais, il me manque des fois... C'est pour ça que je suis énervée, je tourne en rond ici, alors je sors, c'est forcé. Puis les éducatrices, là, elles me gueulent toujours dessus... Oh mais ça sert à rien de gueuler !

Q - Ça vous rend triste de penser à chez vous... C'est normal, même si c'était pas



facile à cause des coups et de tout le reste, il y avait des bons côtés, et ça vous manque.

- *Ouais, mais c'est dégueulasse d'être obligée de partir, alors que j'y suis pour rien. A Yugur [son frère de neuf ans] je lui en veux pas, c'est à cause de ma mère tout ça, elle se rend pas compte.*

Q - Oui, c'est ce que vous disiez la dernière fois, elle pense que c'est important pour vous puisque c'est comme ça qu'elle-même a été élevée...

- *Ouais mais c'était la honte des fois, comme quand j'allais à l'école coranique. Ma mère nous habillait en long, le foulard sur la tête, les grandes robes. Moi j'enlevais ça le plus vite possible, les voisins nous regardaient partir comme ça, je le remettais avant la mosquée. Ma sœur, non, ça l'embêtait pas de garder ça. C'est pour le Coran tout ça. Ma mère voulait qu'on sache lire et écrire le Coran [sic]. Il y avait écrit qu'on doit pas porter la main sur quelqu'un de plus âgé...*

Q - Ah ben pour entendre ça, c'est votre petit frère qui aurait dû y aller...

- *Lui ? Il y est resté qu'une fois. Le prof l'a mis dehors, il disait n'importe quoi. C'était pas possible.*

Q - Vous aviez essayé de lui dire à votre mère que ça vous faisait de la peine ou que ça vous ennuyait tout ce qu'elle faisait, même si elle pensait que c'était normal ?

- *Elle écoute pas, elle dit t'as qu'à te tenir tranquille, faire ce que je te dis et pas répondre... Mais moi je réponds parce qu'elle me tape. Ça peut pas s'arrêter !!*

Q - Si, ça s'arrête si vous le refusez en partant de chez vous, même si vous continuez de penser à votre famille. En partant, vous exprimez que vous êtes plus d'accord avec ça.

- [un long soupir] *Je sais pas si elle peut comprendre ça...*

Nous entendons Seher donner ici une représentation dans laquelle elle se vit en miroir de sa mère, l'une et l'autre engagées dans un mouvement circulaire paraissant n'avoir aucune fin. Et j'observe ici qu'une position symbiotique apparaît lorsque mon propos visant à l'aider à **se représenter elle-même** sa situation suscite chez cette jeune une réserve qui concerne la possibilité **que sa mère se représente** (comprenez).

Le moment de silence qui s'installe ici me donne l'occasion de réfléchir à cet ensemble de proximités mère-fille, et en même temps à l'idée que Seher a parallèlement à ses propres interrogations constitué assez rapidement les éducatrices de l'équipe comme de potentielles **mères persécutrices**. Il me vient en même temps à l'idée le contenu de la réunion de service précédente, dans laquelle cette jeune fille était présentée par quelques personnes de l'équipe éducative dans des mouvements assez **tyranniques** pour les autres hébergées, lorsqu'elle cherchait à les intégrer à ses sorties sans beaucoup de discernement quant à l'âge ou le souhait de chacune. Ici c'est l'image d'une Seher persécutrice pour autrui qui apparaît, ou, dans sa frénésie de sorties tout azimut, persécutrice pour l'équipe éducative elle-même.

## **b - UNE BUTEE DANS L'ENTRETIEN**

J'observerais ici que sur ma question concernant son vécu institutionnel Seher a associé

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

son vécu familial, ce qui confirme la dimension de **déplacement** que je ressentais déjà lors de l'entretien précédent. Rompant un silence que cette jeune fille semble vivre de manière bien abattue, je choisis d'avancer à nouveau sur ma question initiale. En fait j'espère à ce moment-là pouvoir commenter ce déplacement, et ainsi permettre à Seher de progresser sur cette répétition de situation conflictuelle.

Q - On pourrait réfléchir ensemble à pourquoi ça se passe comme ça, pourquoi votre situation de ne pas être bien en ce moment ça fait qu'avec les adultes ici ça pourrait pas se passer mieux...

- *Eh mais on se fait reprendre pour rien ici ! C'est vrai qu'ils m'aident mais des fois je veux pouvoir faire ce que je veux, sortir, passer le week-end avec mon copain, décider de ce que je fais.*

Q - C'est aussi ce qu'on vous empêchait de faire chez vous...

- *Et ben justement hein ? Si c'est pour être pareil, ça sert à quoi que je sois venue ici hein ?*

Q - Il y a du vrai dans ce que vous dites, mais quand même... ici personne vous tape il me semble.

- *Ouais, c'est vrai ça... c'est vrai. Mais des fois, j'ai l'impression que je préférerais... euh... je dis pas être tapée hein... mais que ça soit dur comme à la maison, et avoir de la liberté, plutôt qu'être ici !*

Q - Oui. En fait vous voudriez être chez vous, et que ça soit mieux...

[Après un temps d'arrêt, Seher se met à rire à mon propos, simplificateur à l'excès]

- *Oui, j'ai l'impression que c'est toujours ça qui revient. Je crois que j'y arrive pas... j'y arrive pas...*

Q - Vous arrivez pas à quoi ?

- *A être loin de chez moi. Même si c'est pas bien là-bas ça me manque. [Puis, après un temps d'arrêt...] Ma mère, des fois, j'aimerais bien la voir, elle doit avoir de la peine. Je crois qu'elle me manque, c'est bizarre non ?*

Je ressens ici un sentiment mêlé. A la fois Seher énonce quelque chose de central dans sa situation sous la forme d'une **quasi-impossibilité de perte d'objet**, et ceci dès le deuxième entretien, ce qui pourrait rendre optimiste, sinon pour l'évolution de son séjour, mais au moins dans la visée de son élaboration propre.

Mais derrière cet élément, qui me semble aller du côté d'une certaine progression, se profilent pour moi des représentations de **répétition** et de **soumission** sur lesquelles le travail ne me semble, lui, guère abordable à partir du seul matériel proposé. Je me sens à ce moment de l'entretien un peu désarmé face à ce constat, et dubitatif quant à la suite à donner à cet échange.

Mes propres associations m'amènent alors à me souvenir, à partir de ces "*j'y arrive pas...*", à ce premier entretien, deux ans auparavant, que Seher n'avait pu concrétiser par une arrivée à l'appartement d'accueil. C'est la relation objectale en cause dans cette hésitation ancienne que je sens réapparaître dans cette soumission actuelle à la mère, et

c'est sur ce point que je choisis d'enchaîner :

Q - Bizarre, je sais pas. J'entends que c'est difficile pour vous d'être ici, mais je me souviens qu'il y a deux ans, vous n'aviez pas donné suite à votre première demande, et j'ai cru comprendre que vous l'aviez regretté par la suite.

- *Ben ouais... Quand ça tapait, je me disais « qu'est-ce que je fais là ? Je pourrais aller ailleurs... » Mais en fait, je restais. Je trouvais ça trop dur, partir, tout ça... Je leur gueulais dessus, ça me soulageait, c'était déjà ça.*

Q - Comme ici quand les éducateurs vous font des remarques ?

- *Oh mais je me laisse pas faire moi ! Je suis partie, c'est déjà assez dur comme ça, si en plus faut se faire engueuler comme si c'était ma mère... C'est ce que c'est pas ma mère l'éducatrice, là...*

Q - Il y avait eu un problème précis ?

- *Ouais, mais pourquoi elle me gueule dessus comme ça ? J'suis rentrée en retard, c'est pas grave. Oh ! c'est une prison ici ? Elle a pas voulu que j'me fasse à manger parce que l'heure était passée ! C'est pour ça que je suis repartie tout de suite... Et pourquoi c'est que sur moi qu'elle crie ? Souvent elles arrivent en retard les autres... Les autres on dirait qu'ça fait rien...*

Q - Mais elle pense peut-être que votre attitude est contradictoire avec votre demande d'aide chez la Juge...

- *Ouais d'accord il faut que j'me calme, j'ai compris !! Mais c'est pas en me gueulant dessus qu'ça va avancer quelque chose ! Je vous le dis moi ! Ça sera bientôt comme chez moi ici, autant qu'y retourne alors...*

Q - Ou autant essayer que ça ne soit pas pareil...

- *Ouais ben c'est à l'autre là, cette éducatrice, qu'il faut dire ça ! Qu'est-ce qu'elle a à gueuler, celle-là ?*

Q - Ça se comprend que vous ayez envie d'un autre genre de vie à certains moments, mais c'est vrai que votre séjour ici n'est pas fait pour que vous sortiez, mais plutôt pour réfléchir à votre situation.

- *Ouais mais moi, je veux vivre, pas réfléchir. Réfléchir ça sert à rien, ça fait des années que je réfléchis. Déjà l'assistante sociale elle me disait des trucs comme ça. C'est que j'ai 18 ans moi ! Et j'en suis où ?*

Q - Il y a peut-être un temps pour chaque chose. Et puis réfléchir, ça empêche pas de vivre...

Mais cet argument présentant ce que le surmoi œdipien autorise comme différenciation entre le penser et le faire n'a pas semblé convaincre cette jeune fille. Seher est maintenant assez agitée dans cet entretien, soupirant beaucoup comme pour expulser toute une tension interne qui aurait été réveillée par ces évocations. C'est pourquoi nous dirons de cette attitude, assez proche d'une difficulté de penser, qu'elle manifeste chez cette jeune fille l'**évacuation de sa culpabilité**, comme si Seher, qui maltraite autrui comme elle a été maltraitée dans sa famille, ne pouvait qu'opérer un **renversement en**

**son contraire** (de la passivité de la victime à l'activité de l'agresseur), là où elle ne peut suffisamment élaborer sa tristesse et sa rage à partir des remarques de l'équipe éducative.

Mon impression est aussi que nos échanges, qui n'ont pas cessé d'aller et de venir entre ses souvenirs familiaux et son actualité institutionnelle, et qui me semblaient porteurs de liens utilisables, auront eu en fin de compte une fonction de **contamination** de l'espace de l'entretien par leur dimension anxiogène.

### **c - UNE IMAGE MATERNELLE CLIVÉE**

Je repense alors à mon lien du premier entretien lorsque Seher avait d'abord choisi la place sans table entre nous deux, puis évoqué plus loin son idéal d'être reçue par sa mère pour parler, tout en dessinant une table basse d'un geste. J'avais alors conclu à l'idée que « le transfert de cette jeune fille me constituait rapidement comme un objet maternel, celui avec lequel, pour l'instant, il serait question de dire tout ce qu'elle pense ». Souhaitant évaluer avec Seher son intériorisation d'une mère « suffisamment bonne devant les difficultés de sa fille », je reprends la parole ainsi :

Q - Vous disiez que votre mère avait peut-être de la peine que vous ne soyez plus à la maison... Mais vous ne pensez pas qu'elle vous comprend un peu d'être partie ?

- *Houlà ! C'est elle qui me gueule le plus dessus ! Oh non, alors ! Et puis avant qu'elle comprenne quelque chose, elle...*

Q - C'est que je me disais qu'elle avait vécu des choses aussi violentes que vous quand elle était jeune. Peut-être elle pense que vous avez fait ce qu'elle a pas pu faire à cette époque, c'était sûrement plus difficile pour elle de partir de chez elle.

- *Ben oui, elle était en Turquie, c'est pas pareil. C'est bien pire ce qui se passe là-bas pour les filles, des fois. Et puis où elle serait allée, là-bas ? Il n'y a pas de foyer comme ici. Mais c'est presque comme ça pour toutes... alors peut-être elle pense que c'est normal.*

[Puis après un moment de silence]

*Mais c'est vrai que ma mère, je me demande comment elle a pu se laisser taper. C'est pour ça que je trouve pas normal qu'elle le refasse ici !*

Q - Peut-être qu'ici elle a peur de ce qui pourrait vous arriver si ils vous laissaient vivre comme vous le souhaitez, vous comprenez ce que je veux dire... comme si elle pensait que c'était trop dangereux de vous laisser sortir. C'est autre chose que le problème des...

- *Oui mais ça fait l'inverse ! Les filles elles partent sans rien, c'est n'importe quoi ! J'ai plein de copines qui ont fait pareil que moi. Maintenant ma mère, elle voit bien !*

Q - Oui, Seher. Je pensais que votre mère, même si elle se fait du souci, elle peut comprendre un peu que vous vous défendiez en partant, comme d'autres filles qu'elle connaît elle aussi. En plus ça peut la rassurer si elle sait que vous êtes dans un foyer maintenant.

- *Ça, je sais pas. Oui, elle doit s'en douter, de toute manière...*

Q - Un peu comme si elle était violente avec vous, comme sa famille a fait avec elle avant, et comme si elle avait pas le choix, mais que ça l'empêche pas de comprendre un peu votre réaction...

- *Oui ben alors ! Personne l'oblige hein !!*

Q - Oui, c'est vrai ! Je ne veux pas dire que votre mère a raison, ou vos parents, hein ? Mais les choses ne sont pas simples pour eux, pour comprendre tout ce qui se passe pour vous. Ça ne les empêche pas de penser à vous maintenant même si vous êtes partie.

- *Oui mais ma mère elle est comme ça, elle ! Elle gueule, elle tape, et après que je suis partie, elle pleure. Comme l'autre fois au téléphone... Mais ça m'embête qu'elle soit comme ça, même que je sais qu'elle fait ça juste pour que je revienne et qu'après ça va recommencer pareil, même pas deux semaines de mieux !*

Q - Oui vous aviez l'air remuée l'autre fois en parlant de votre coup de téléphone à la maison. Tout le monde a de la peine, alors... Mais la situation est comme ça, Seher. Il faut attendre. C'est vous, c'est votre départ qui font que les choses changent. Il faut du temps pour qu'ils comprennent. Avec ce qu'elle a vécu quand elle avait votre âge, ça doit être compliqué pour votre mère de revivre tout ça. Il faut laisser faire les choses...

Seher montre alors physiquement sa réflexion. Elle paraît se tendre à ce moment de l'entretien, dans une attitude d'effort qui ferme un peu son visage. Les yeux plissés, la bouche serrée, le tableau présenté par cette jeune fille m'évoque la question de savoir s'il s'agit pour elle d'empêcher de rentrer quelque chose, ou d'éviter que ça sorte... Il semble en tout cas difficile pour elle de ne faire que **se représenter** les choses, ces dernières prenant manifestement statut d'objets quasi-réels dans ces expressions affectives.

Une image maternelle tout à la fois agressive et inquiète est-elle assimilable pour Seher ? Mon propos, qui introduisait l'idée d' « une mère bienveillante et inquiète malgré l'agressivité », n'est-il pas entendu du côté d' « une mère agressive **parce qu'**inquiète », figure qui nécessite visiblement une réponse de la fille en **tout ou rien** : soit une séparation radicale qui protège de l'agressivité - mais qui suscite la tristesse de la perte -, soit un maintien à ses côtés sans revendication à l'autonomie.

#### **d - L'IDEE D'UNE ABSENCE PATERNELLE**

Je me demande à ce moment de l'entretien quel type d'**objet primaire** est susceptible d'instaurer un tel clivage, tout en ressentant dans le même mouvement l'absence d'une référence paternelle qui limiterait les débordements de chacun(e) dans les évocations de Seher. Mes tentatives pour orienter cette jeune fille vers une transformation de cet objet primaire ont rencontré beaucoup de résistances. Seher tient manifestement à cette défense par clivage, qui lui permet sans doute de caresser l'idée d'un retour en famille qui réparerait la mère de sa tristesse et de son inquiétude.

Mes essais de faire représenter un père **suffisamment opérateur** n'ont guère eu plus de succès. L'utilisation du pluriel, pour signifier l'idée du couple parental ou de la famille dans son ensemble a systématiquement rencontré des réponses limitées au personnage maternel chez Seher.

Il semble même que la présence du tiers n'apparaisse pas plus dans ses évocations de l'équipe pédagogique. Mon impression est encore celle d'une certaine **répétition**. Car l'image d'une éducatrice ou d'une équipe « agressive parce qu'inquiète » est peut-être aussi ce qu'il y aurait à entendre de la part de Seher. Et son "*qu'est-ce qu'elle a à gueuler, celle-là ?*" concernant l'éducatrice, pourrait aussi bien s'entendre "*qu'est-ce qu'elle a à pleurer, celle-là ?*"...

- *On peut s'arrêter là ?*

Q - Oui, d'accord. Je vous revois la semaine prochaine au même moment ?

- *Oui, oui, au revoir.*

Comme nous l'avancions au début de cette exposition, il n'y a eu aucun autre entretien ultérieur. Exclue pour trois jours après avoir, une fois de plus, entraîné deux des autres jeunes hébergées à sortir sans autorisation, Seher a dit se rendre dans sa famille pour cette période. Puis elle est revenue chercher ses affaires quelques jours plus tard pour rentrer chez elle, arguant d'une sensible amélioration dans ses relations "*avec sa mère*".

## II - 4 - 4 - Première reproblématisation

---

### a - PRECISIONS METHODOLOGIQUES

La situation de Seher présente une **rupture** dans la continuité du séjour et des entretiens. Rappelons que cette situation avait initialement trouvé sa place dans un premier moment de constitution de notre matériel et que nous avons ensuite choisi de conserver les comptes-rendus de nos deux rencontres avec cette jeune fille malgré l'interruption de son hébergement. Une question autour de l'**incomplétude** de ce matériel doit être problématisée ici.

Mais incomplet au regard de quoi ? Certes, le séjour de Seher n'a pas été à son terme, c'est-à-dire jusqu'au moment instituant où son **orientation** aurait été envisagée. Bien sûr, il est possible de dire que le contenu du matériel porte la trace de cette absence puisque cette jeune fille n'est pas en situation d'évoquer son propre souhait en ce domaine.

Toutefois nous devons observer que cette interruption dans le fil des entretiens n'est pas liée à autre chose qu'à notre objet de recherche. Ce qui est en cause n'est ni une absence de ma part, ni un éloignement fortuit de Seher, mais bien l'effet de la réactualisation d'une problématique familiale conflictuelle dans le cadre institutionnel. Notre choix de conserver ce matériel quantitativement réduit s'appuie donc sur cette raison précise : l'interruption des entretiens fait partie du matériel des entretiens.

### b - LA REPRESENTATION DES COUPS

Seher aborde cette réalité de violence physique par une question portant sur le **sens** des coups reçus à la maison. Elle témoigne lors de ce premier entretien de son **incompréhension** de cette situation. Toutefois avec l'idée que cette violence est

« gratuite » pour sa mère ("*Elle me tape pour rien. Quand j'y pense j'ai honte que ça soit pour ça...*") ou pour son frère aîné ("*Mon grand frère, si je suis dans la cuisine quand il arrive, il m'oblige à sortir, il me pousse, il me traite de tous les noms possibles, et je lui ai rien dit, moi...*"), nous pouvons entendre que pour Seher, c'est le plaisir maternel qui est à l'œuvre dans ces attitudes ("*Et ma mère au lieu de l'arrêter, elle rigole.*")

Puis nous avons relevé au début du deuxième entretien que cette jeune fille se représentait cette violence familiale dans une certaine **circularité**, par une image verbalisée dans laquelle sa mère la frappe parce que Seher répond au fait que sa mère la frappe parce que Seher répond au fait que sa mère la frappe... Cette forme paradoxale dont cette jeune fille paraît avoir bien compris intellectuellement la dimension de non-sens renvoie à une situation d'**emprise et de confusion**, qui seraient ici les vécus inhérents à cette circularité.

Nous rapporterons cette problématique de l'emprise à la question du **regard**, dont nous avons noté la prééminence notamment durant le premier entretien. Voir, être vue, "*se voir mieux*", est-ce si important pour Seher dans une visée narcissisante ? Nous ajouterons alors que la disposition spatiale des entretiens - son choix du siège de face à face - peut, au-delà de ce que nous avons suggéré d'une relation en miroir, représenter quelque chose de la **réactualisation de cette emprise maternelle**. C'est ainsi que **se représenterait la dépendance narcissisante**, l'absence de vis-à-vis suggérant a contrario un défaut de contention narcissique.

Cette perspective nous amènerait à penser que la nécessité d' « être surveillée » aurait une fonction identique en ramenant de l'**identification**, le manque de regard maternel entraînant manifestement quelque embarras à Seher pour s'apaiser dans le service. D'ailleurs lorsque cette jeune est mise en face de son mouvement de différenciation par mon commentaire ("*Ça s'arrête si vous le refusez en partant de chez vous*"), elle témoigne d'un passage dépressif qui montrerait que la perte narcissique est difficilement élaborable.

Soulignons que lors de ce second entretien, les choses sont envisagées par cette jeune fille du côté de la seule **incompréhension maternelle** ("*elle se rend pas compte*") ou familiale ("*je sais pas s'ils peuvent comprendre ça...*"), la « méchanceté » ayant disparu du champ explicatif de la première rencontre ("*elle me tape pour rien*", "*elle m'a dit je vais te crever*").

### **c - UN FAIT DE CULTURE ET D'IDENTIFICATION**

Mais la question de la **féminité dans sa culture d'origine** apparaît rapidement comme le véritable axe de compréhension de Seher elle-même, lorsqu'elle situe ces coups dans un **système de filiation féminine**. En effet, l'histoire de sa mère est présentée en écho à une réalité culturelle dans laquelle devenir une femme paraît rendre **inévitable** cette violence physique. Nous devons observer toutefois que Seher **conteste** cette nécessité en tant que future mère : "*en tout cas moi, je ferai pas ça à mes filles*". Et c'est comme si derrière cette dénégation, Seher s'affrontait à la possibilité de **devenir comme sa mère**. Le « ça » qui « doit se transmettre », cet élément pulsionnel qui court « d'une mère à l'autre », et dont le père semble exclu en tant qu'opérateur, cette jeune fille s'y trouve

confrontée par le jeu des représentations. A penser dans l'histoire maternelle ce « une mère bat sa fille », fantasme masochique en même temps que nécessité dans la filiation, Seher se sent introduite dans une chaîne générationnelle qui la questionne sur sa propre agressivité potentielle, ce qu'elle récuse par avance. Car c'est bien d'**agressivité** dont nous devons parler ici sur ce fond de transmission générationnelle qui se représente en Seher, et au-delà de ses évocations premières d'une violence fantasmatique sadique.

Parlant du fait que le contrat de filiation limite le droit à la différence, C TERNYNCK écrit : « Implicite à toute relation mère-fille, sévit le fantasme de l'union dans et par l'identique. La fillette, en dépit de possibles différences affichées, grandit avec l'idée qu'elle a à perpétuer et à reconduire son destin de femme tel que sa mère, en héritage de celui de sa propre mère, le lui a légué. » Et cet auteur poursuit en précisant qu'objecter comporterait ici un autre risque pour cette fillette : « Admettre que la ressemblance assemble ne va pas sans la contrepartie - ô combien menaçante - de se perdre dans le différent. » [2000, p17] Ce « différent » se présenterait-il dans le cas de Seher sous la forme de la symbolisation proposée par notre structure d'accueil ?

Déjà évitée une première fois deux ans auparavant, cette proposition de **secondariser** connaît dans les deux entretiens retranscrits ici un destin tout aussi relatif ("*Ouais mais moi, je veux vivre, pas réfléchir. Réfléchir ça sert à rien, ça fait des années que je réfléchis...*"). Rappelons parallèlement que l'intérêt de Seher à mettre en contact des garçons de sa connaissance avec les autres adolescentes hébergées avait rapidement posé des problèmes de relations à l'intérieur du groupe de pairs en même temps qu'avec les membres de l'équipe éducative, et que ce sont plusieurs sorties nocturnes sans autorisation qui lui ont valu son exclusion temporaire. Il faut enfin préciser que ses absences non négociées et ses indisciplines ont vite rendu difficile, voire impossible, le travail d'accompagnement.

Nous pourrions problématiser ces données en disant que Seher a réinstallé en quelques jours une économie relationnelle comparable à celle dont elle se plaignait dans sa famille, de la même façon qu'elle quitte l'établissement comme elle était partie de chez ses parents. Liées à notre développement sur son identification à l'histoire de maltraitance de sa mère, ces observations nous conduisent à soutenir comme une interprétation forte que l'introduction du conflit dans la relation d'aide est un trait identificatoire à la mère et à cette histoire. Ce qui est refusé du milieu familial fait retour dans la situation d'accueil, Seher exprimant ainsi son **incorporation** de l'agressivité : "*des fois, j'ai l'impression que je préférerais... euh... je dis pas être tapée hein... mais que ça soit dur comme à la maison, et avoir de la liberté, plutôt qu'être ici !*"

D'ailleurs nous pouvons relever la prédominance chez Seher d'énoncés autour du forçage, ou de l'inclusion et de l'exclusion : "*C'est pour ça que je suis énervée, je tourne en rond ici, alors je sors, c'est forcé...*", "*Ça sera bientôt comme chez moi ici, autant qu'y retourne alors !*", "*Il faut qu'elle [sa sœur] comprenne qu'on peut pas vivre seulement comme en Turquie. C'est le mariage qui va pas, c'est forcé.*", "*Une fois elle [sa mère] m'a dit je vais te crever, t'arrêteras d'être toujours dans mes jambes à pourrir ma vie.*", "*Elle avait une sœur avant elle, adorée par ses parents, et une autre plus jeune. Celle-ci ils l'aimaient tellement qu'ils ne voulaient même pas qu'elle se marie ! Ma mère, « le premier venu tu te tires ! »*" En somme c'est comme si cette incorporation donnait lieu à l'énoncé



de fantasmes dans lesquels toute entrée ou sortie (des différents noyaux familiaux évoqués, du foyer éducatif, du mariage...) devait être marquée de rupture brutale.

#### **d- LA PARTICULARITE D'UNE VIOLENCE MATERNELLE**

L'importance de la filiation féminine et de la domination sur les femmes et/ou passant par les femmes nous amène à signaler que le cas de Seher est le premier de notre matériel qui présente une situation d'**agressivité maternelle directe**. La mère de Seher, elle-même battue lorsqu'elle était jeune, frappe sa fille, et à observer les attitudes de cette jeune fille il s'agit manifestement d'un autre registre que lorsque les comportements maltraitants proviennent des hommes de la maison, ou lorsque les coups sont « seulement » initiés par la mère (cf. Déhbia). F. COUCHARD avance à ce sujet que celle-ci, par une violence contre son enfant, manifeste une particularité que ne présente pas la violence paternelle fut-elle plus brutale, dans la mesure où elle fait alors « ... effraction à travers les enveloppes corporelles avec une intention sans doute inconsciente, celle de marquer son désir de réincorporer celui qui, un jour, n'a fait qu'un avec elle. » [1993, p735]

Cette citation redouble la question des difficultés de différenciation entre mère et fille dans cette situation, laquelle alterne ainsi les extrêmes d'un **clivage**, lequel renvoie soit à la réalité d'une exclusion du domicile, soit à des scènes de réintégration corporelle.

Nous ne devons toutefois pas ignorer que cette conceptualisation paraît contredire l'idée que les coups maternels peuvent, comme dans le cas de Seher, se représenter davantage comme une agressivité que comme une violence. Notons ici que ce « désir de réincorporation », s'il s'exprime par des coups, n'exclut pas le lien libidinal à l'objet et prend ainsi, dans notre perspective de théorisation, valeur d'agressivité, malgré les termes utilisés par F. COUCHARD.

#### **e - UN OBJET PATERNEL NON UTILISE**

Soulignons chez Seher une difficulté dans la constitution d'objets œdipiens symboligènes, ce que nos deux entretiens montrent à plusieurs reprises. L'image paternelle, lointaine, est sans cesse ramenée à la discrétion de la mère. Élément de la puissance phallique de celle-ci, le père est "*d'accord avec elle de toute façon*". Double de la mère, il n'intervient pas, à entendre Seher, dans les discordes ou les violences familiales. Ce sont d'autres figures masculines qui émaillent le discours de cette jeune fille lorsque ses frères, grands ou petits, jouent les partenaires de la mère dans cet assujettissement de la fille. En clair, le père compte peu. Interface du domestique et du social, son destin est de "*travailler beaucoup*", donc de ne rien faire à la maison, laissant le champ libre à celle qui, au-delà de l'épouse, se définit d'abord pour Seher comme une **mère**.

Ainsi le père n'est-il pas vécu comme apaisant les tensions familiales. Au moins pourrait-il les susciter, être craint de ses retours ou de ses exigences occasionnelles. Mais les associations de cette jeune fille laissent apparaître que l'image paternelle est en périphérie de la brûlante violence familiale. Ainsi observerons-nous une absence représentationnelle du père dans les propos de Seher, jetée dans ces moments « crisiques » vers une fantasmatique anale-phallique de l'imgo maternelle. Ce qui frappe

à propos de cette jeune fille, c'est l'**absence d'utilisation de l'objet paternel** à des fins de symbolisation ; nous sommes loin alors d'une économie relationnelle paradigmatique dans laquelle le père est « découvert » à l'occasion de sa « présentation » par la mère, pour reprendre la conceptualisation de R. ROUSSILLON [2003, p195]. Ajoutons qu'à cette occasion « ... se révèle et se lève du même coup, dans la relation au père, quelque chose de l'énigme du désir maternel qui infiltre d'emblée la relation de la mère à l'enfant. C'est au père réel qu'il revient de « traiter » ce reste inassimilable lié à l'impact de la sexualité de la femme sur la mère et sur le maternage. » [Ibid.]

L'objet paternel dont témoigne Seher, et c'est en cela qu'il ne prendrait pas rang d'objet œdipien, échapperait à cette disponibilité. Ce sont les attitudes inter parentales qui doivent être interrogées ici dans leur disjonction, la puissance régnante de l'une et l'absence opératoire de l'autre se conditionnant in fine. La scène primitive délivrée par cette jeune fille est une scène d'**assujettissement** ; une imago maternelle anale-phallique paraît dominer une image paternelle dès lors mise en situation de faire écho aux mouvements maternels. Caché derrière la mère, caché **par** la mère, le père est lui-même pour Seher sous l'emprise de cette imago et manque à l'expérience subjective féminine.

Car c'est bien à une nécessité « primaire » que renvoie la disponibilité de l'objet paternel à être utilisé. Par son absence dans la symbolisation, il fait courir le risque à l'adolescent(e) de se voir rejeté(e) dans les bras (armés) de la mère, ce à quoi nous rapporterons l'idée suivante : « ... souvent, les pères ne se rendent pas compte à quel point, pendant leur adolescence, les enfants *ont besoin* d'eux, constamment, d'une façon pressante ; ils doivent être disponibles *sur demande* comme les mères avec leurs nourrissons. »[M. KHAN, 1985, p117]

### **f - UN OBJET MATERNEL INTRANSFORMABLE**

Mais nous pouvons aussi bien appliquer cette idée d'une défaillance de l'utilisation de l'objet paternel au contexte du séjour de Seher dans l'établissement, après l'avoir envisagée dans le cadre familial.

Nous avons déjà évoqué le **transfert maternel** que Seher a pu opérer sur les adultes dans ce cadre. C'est un constat qui nous amène à dire que **rien de suffisamment œdipien** n'est venu faire référence pour elle durant cette période. A travers cette idée, qui se présente ici comme un modèle de conceptualisation pour la pratique, nous devons réfléchir à ce qui a pu empêcher qu'une telle attraction se produise. Ainsi, comment une triangulation peut-elle s'opérer dans ces conditions intersubjectives, susceptible de favoriser une métabolisation des expériences antérieures, par opposition à une reproduction d'attitudes marquées de dualité ?

Plusieurs perspectives peuvent être ouvertes ici. Concernant l'intransformabilité de l'objet primaire, nous ferons allusion à la conceptualisation de A. BRACONNIER au sujet de la « menace dépressive » qui « ... est en effet vécue par certains adolescents comme tellement insurmontable qu'aucune transformation de l'objet d'amour n'est possible ; ceci s'observera dans des comportements de quête incessante mais stérile de nouveaux représentants de cet objet d'amour originel et non transformé tel qu'on peut les voir dans des conduites addictives graves ou des conduites sexuelles désordonnées et

désexuées. » [1986, p270] A l'appui de notre citation, nous repèrerons dans le rôle de « marieuse » de Seher (qui fait se rencontrer filles hébergées et garçons de l'extérieur) une fonction d'**évitement de l'implication** suggérée par la relation amoureuse, en même temps qu'une identification au rôle de la mère dans sa tradition d'origine. Pour ces deux aspects, c'est bien d'une impossibilité de s'extraire de la relation avec l'objet primaire dont il s'agit. Ajoutons que l'ami dont la fréquentation était à l'origine de la dernière altercation familiale n'a plus été évoqué ensuite.

Que Seher trouve quelque chose d'œdipien durant son séjour aurait supposé que soit possible « ... une véritable séparation, seule marque d'une articulation harmonieuse entre la constance des nécessités narcissiques et la transformation des investissements objectaux » [op. cit., p272], d'avec l'objet maternel, ce qui n'est manifestement pas à l'ordre du jour, pas plus que ces **nécessités narcissiques** ne pouvaient être amoindries deux ans auparavant...

### **g - L'ABSENCE D'UNE REFERENCE ENTRE OBJETS**

Puis un autre élément peut attirer notre attention, dans le fait que l'institution n'entretient aucun lien avec l'objet primaire. A plusieurs moments de nos entretiens était apparue la nécessité pour Seher de cacher à sa famille ses intentions de partir ou sa situation de repli protecteur, à laquelle s'ajoute sa vive réaction à ma proposition que ses parents soient rencontrés dans le service.

Or ne trouvons-nous pas dans ce fait une réalité comparable à celle que nous pouvons précisément supposer comme originaire des problèmes décrits pour Seher ? Reprenons le point de vue de R. ROUSSILLON, que nous avons cité au cours de notre présentation théorique (supra page 64), et qui éclaire assez précisément la forme de cette difficulté : « Que ce soit par le biais d'une référence au père dans la parole et le désir de la mère (...), on s'accorde à penser que la qualification par l'objet maternel de sa référence ou de son désir pour un tiers, permet au sujet de sortir de la spécularité présymbolique et antisymbolique. » [1997, p172] Bien sûr, notre analogie a ses limites, car il ne s'agit pas ici de construire un substitut de couple parental « plus œdipien » dans la réalité, ce qui reviendrait à une approche comportementaliste. Toutefois le travail de représentation occasionné par ces relations entre parents et professionnels peut compter dans les symbolisations attendues chez les jeunes filles, parce qu'il introduit une présence tierce nouvelle dans leur monde familial, historiquement vu comme primaire et non symbolisant. C'est au niveau de la reprise de ces liens relationnels que le travail d'élaboration peut s'opérer ensuite.

### **h – L'INTROJECTION EN ECHEC**

Il reste que Seher peut être décrite comme n'ayant pas eu l'occasion au cours de son séjour de vivre une expérience où l'objet ayant survécu à ses attaques, elle aurait pu l'utiliser pour un dégagement, fût-il partiel, de sa problématique incorporative et répétitive. L'introjection, qui consiste à **intérieuriser l'expérience subjective de rencontre avec l'objet**, aurait consisté pour cette jeune fille à s'appuyer sur la représentation d'une réponse différenciée de l'objet « institution » vis-à-vis des réponses appropriées

maternelles. Or on peut voir que Seher entre en relation avec cet objet « institution » comme s'il s'agissait d'un « représentant de cet objet d'amour originel », pour reprendre la terminologie de A. BRACONNIER [1986, p270].

Par ses oppositions au cadre, par ses attaques de cet objet de substitution, Seher paraît gérer l'anxiété consécutive à l'absence de l'image maternelle. De manière plus conceptuelle, c'est un mécanisme de **clivage** qui peut s'observer ici : l'équipe éducative, comme représentante d'une **position maternelle anale-phallique** persécutrice, se voit rangée à une place de mauvais objet. Le psychologue, désigné comme celui « en face de qui on peut s'asseoir pour tout dire », recevant les attributs d'un objet idéalisé, **imago maternelle primaire** et bienveillante, de ce fait exempt de toute charge agressive - au moins est-ce notre interprétation, ce qui doit sans doute être ramené aux conditions temporelles de mon intervention -.

Toutefois ce psychologue n'est-il pas interrogé par l'équipe pour cette prise de décision... que j'apprendrais en arrivant au service le lundi suivant. On peut observer ici un autre clivage, institutionnel celui-là, car les comportements de cette jeune fille ne s'étant pas brutalement révélés, il paraît curieux que cette exclusion n'ait pu être anticipée. Puis ce caractère de passage à l'acte interroge à notre avis un autre miroir que celui dans lequel cette jeune fille paraît prise, cet autre qu'elle tend à l'interlocuteur lorsqu'elle se préoccupe en quelque sorte d'**orienter les autres adolescentes hébergées**, installant pour le moins une concurrence insupportable à l'équipe. Mais l'occasion et le temps auront donc manqué pour approfondir de tels affects de rivalité, et ce qui peut s'énoncer ici comme une **violence institutionnelle** doit être problématisé autour du fait que Seher aura dans notre matériel représenté l'archétype de celle qui ne joue pas le jeu dévolu aux jeunes filles dans notre projet, l'interrogation de ce qu'est une orientation, de qui la pratique et de la place du plaisir dans ce temps d'observation n'ayant pu être posée dans un temps de concertation professionnelle (alors qu'elle a pu l'être lors de ma deuxième rencontre avec Seher).

Chronologiquement, c'est un premier clivage qui avait d'ailleurs inauguré la relation de cette jeune fille avec l'institution, lorsque Seher nous avait délivré d'emblée son **intériorisation antérieure d'un objet gratifiant** « à penser en cas d'urgence », face aux expériences de violence vécues en famille. Or si nous avons pu penser que l'introjection d'une relation, ou l'**amorçage d'une introjection** pouvait être pointée ici, le matériel clinique recueilli ensuite nous amènerait plutôt à avancer maintenant qu'il n'y a pas chez Seher suffisamment de possibilité d'élaborer la perte de l'objet maternel **pour passer à une forme introjective** durant son séjour. Notre hypothèse est que cette représentation « tableau à trois personnages assis » existait alors sous une forme incorporative, et qu'elle témoignait tout autant de l'**emprise** dont cette jeune fille se sent l'objet depuis longtemps. L'imago maternelle anale-phallique connaît ainsi des représentants divers, dont l'assistante sociale scolaire (qu'après son faux départ deux ans auparavant Seher n'avait "*pas tellement osé aller voir*") et l'éducatrice (celle par qui il "*faut se faire engueuler comme si c'était ma mère...*").

Il reste à dire à ce sujet que notre dispositif éducatif et/ou clinique n'a pu empêcher ce renforcement des fantasmes, et nous devons reconnaître que mes interventions n'ont visiblement pas produit d'occasion de mise à distance des objets du passé chez Seher.

Nous ferons ici l'hypothèse qu'en tant que dispositif éducatif, le placement a installé un cadre de comportements qui évoquait une **trop forte proximité** avec la situation d'**emprise maternelle**, soutenant ainsi tous les fantasmes d'incorporation de cette jeune fille. Et c'est jusqu'à son exclusion qui apparaît en fin de compte comme une suite, sinon logique, mais au moins symptomatique de la « détransitionnalisation de la réalité » [C. JANIN, 1996, p24] à laquelle a abouti son expérience institutionnelle. Cet auteur avance que lorsque la réalité correspond de trop près aux contenus fantasmatiques, « l'espace psychique et l'espace externe communiquent de telle sorte que l'appareil psychique ne peut plus remplir son rôle de contenant du monde interne ; [évoquant là un] *collapsus de la topique interne*. Dans de telles circonstances, le sujet ne sait plus quelle est la source de son excitation, si elle est d'origine interne ou externe. » [Ibid.]

Rappelant avec cet auteur qu'il s'agit là de la définition du traumatisme, nous avancerons que l'excitation progressive de Seher durant son séjour est à notre avis l'héritière de cette indécision topique, ce qu'elle a pu formuler à certains moments ("*Si c'est pour être pareil, ça sert à quoi que je sois venue ici hein ?*", "*C'est ce que c'est pas ma mère l'éducatrice, là...*", "*Ça sera bientôt comme chez moi ici, autant qu'y retourne alors...*").

## **i - LE POINT SUR NOTRE PROBLEMATIQUE**

La réactualisation des relations conflictuelles au cours de son séjour est une des caractéristiques essentielles de la situation de Seher, ainsi que, sur un plan comportemental, son retour précipité dans sa famille. Nous avons évoqué sa **difficulté de transformer l'objet maternel**, et pointé que sa représentation des coups, après avoir été organisée autour du sadisme maternel, faisait une large place à une **filiation féminine**.

Nous avons observé aussi que Seher avait quelques difficultés à transmettre son passé sur un **mode représentatif**, comme si l'**incorporation** était un fantasme prédominant chez elle, ce qui l'amène à éprouver dans le transfert des affects passés ou/et réactualisés durant son séjour.

Ainsi un mode **introjectif** peut difficilement être relevé ici, même en considérant certains des propos de cette jeune fille au cours du premier entretien. Ce que nous évoquons supra sur sa vision d'un sadisme maternel organisateur de l'agressivité ne peut par exemple être rangé sous ce registre, car si cette représentation paraît installer une distanciation et constituer une expérience - et nous devons rappeler que « l'introjection consiste, suite à une expérience de rencontre et de lien avec un objet externe, à établir cet objet à l'intérieur du psychisme. Plus que l'objet, c'est le *lien à l'objet* qui est introjecté » [A. CICCONE, M. LHOPITAL, 1991, p17] - l'expérience des mauvais traitements n'est précisément pas de ces acquis qui nourrissent le self et lui permettent de s'enrichir.

Sur notre question portant sur la symbolisation des expériences de violence physique, nous répondrons qu'une forte **dépendance à l'objet maternel** paraît faire échouer un premier mouvement d'élaboration dans lequel la rage et l'indignation indiquaient chez Seher une reconnaissance de l'agressivité chez l'objet et ainsi qu'une différenciation pouvait être possible. Cette dépendance semble s'adresser à la mère aussi

bien en tant qu'**objet d'amour** ("*ma mère, des fois, j'aimerais bien la voir, elle doit avoir de la peine. Je crois qu'elle me manque, c'est bizarre non ?*" ) qu'en tant qu'**objet d'identification** ("*cette histoire de taper ça doit passer d'une mère à l'autre*"). Nous terminerons cette reprise en soulignant que ces deux extraits renvoient en outre à la **symbiose**, par le vécu de symétrie qu'ils suggèrent chez Seher, et au « circuit dramatique d'emprise » que P. GUTTON [2002, p195] évoque au sujet d'une jeune fille manifestant le même **renversement en son contraire** violent que nous évoquions supra p229.

## II - 5 - Amélie

Amélie : "*Mon père, quand il fait quelque chose, il va jusqu'au bout, même si c'est n'importe quoi !*"

### II - 5 - 1 - Présentation

---

#### a - SITUATION D'ORIGINE

Amélie est âgée de 16 ans lorsqu'elle dépose une **plainte** à la brigade des mineurs **contre son père** pour maltraitements physiques et psychologiques. Ceci entraîne une enquête de police qui aboutit à des poursuites pénales contre ce monsieur, une enquête sociale conjointe ayant confirmé souffrance physique, détresse et danger encourus par cette adolescente. Trois mois plus tard, et sans modifications sensibles dans le milieu familial, Amélie fugue de chez elle et sollicite un placement.

Placée en urgence par le Procureur de la République <sup>32</sup>, elle est accueillie dans le service après six jours de fugue, au cours desquels les parents ne se sont pas adressés aux services de police pour déclarer l'absence de leur fille.

Les parents sont tous deux d'origine française. Le père est bardeur, un métier proche de celui de couvreur. « Barder », nous dit le dictionnaire, a un autre sens, celui de « devenir dangereux, prendre une tournure violente ». La mère ne travaille pas, elle reste beaucoup à la maison.

Amélie a un frère, Gaspard, de quatre ans son aîné. Il est né d'une union entre sa mère et le frère du père d'Amélie. Gaspard est donc le demi-frère d'Amélie, et en même temps son cousin. Ces deux enfants ont été placés très jeunes, dans plusieurs institutions pour enfants et une famille d'accueil, en raison de la santé psychique défailante de leur mère. Cette dernière avait bénéficié d'une aide éducative exercée par notre service pendant un an environ, peu après sa majorité, soit 19 ans avant l'accueil de sa fille.

Amélie avait été reconfiée à ses parents à 10 ans en même temps que son frère. Puis celui-ci a quitté le domicile familial, un an plus tard - il est alors âgé de 15 ans - pour

<sup>32</sup> C'est le Procureur de la République ou un de ses substituts qui intervient au cours de sa permanence en l'absence d'un Juge pour enfants compétent.

rejoindre sa petite amie dans sa famille, ses parents ayant accepté cette situation.

## **b - LE MATERIEL CLINIQUE**

J'ai rencontré Amélie trois fois. La relation a été marquée d'échanges lors du premier rendez-vous. Elle s'y est montrée agréable et désireuse de bien faire ; ses efforts pour décrire la situation et puiser dans ses souvenirs étaient patents.

La tonalité positive de cette rencontre initiale m'avait même fait oublier à ce moment-là l'aspect **triste** et **diaphane** de cette jeune fille. Grande, plutôt maigre, elle a la peau très blanche et sa mobilité est plutôt ralentie ; mais c'est le mot « écrasée » qui me viendra souvent à l'esprit durant les deux rencontres suivantes.

Car l'engagement d'Amélie dans les entretiens s'estompera ensuite de manière significative, comme si elle avait « tout donné la première fois ». Elle est alors plus silencieuse, dans des ruminations qui paraissent davantage **remplacer** que **favoriser la verbalisation**. Je ressentirai notamment dans le troisième entretien qu'une tonalité **agressive** est associée à cette attitude de retrait, agressivité contre ce que je vis comme une position de « psychologue qui obligerait à parler », et pourrait faire du mal de cette manière. Mon lien entre cette attitude et la maltraitance vécue dans sa famille était inévitable dans le cours même de la rencontre.

Une particularité de ce matériel clinique est que je n'ai jamais vu cette jeune fille sourire. Non que j'accorde à cette attitude une valeur indicatrice absolue, mais il me semble que cela correspondait pour Amélie à quelque chose de brisé, d'irréremédiablement perdu de l'insouciance de l'enfance ou de l'adolescence. J'ajoute que cette jeune fille fait davantage que son âge, ou plus précisément qu'elle ne fait aucun âge particulier, ce que j'interprèterais comme le fait que la maltraitance paternelle, orientée contre elle-même ou contre sa mère, a projeté Amélie dans une sorte d'indécision générationnelle, avec ses conséquences habituelles de fausse maturité.

Nous avons demandé aux parents d'Amélie de venir nous rencontrer. Seule sa mère s'est déplacée. Cet entretien a eu lieu le jour où j'ai rencontré cette adolescente pour la troisième fois. Cela a peut-être eu des conséquences directes sur l'attitude rejetante de cette adolescente à mon égard, comme une projection de sa culpabilité à découvrir sa mère seule et démunie, dans le contexte de son séjour en foyer comme dans celui d'une convocation : cela avait de fait obligé cette mère - manifestement vécue par sa fille comme **vulnérable** - à traverser la ville et ses dangers.

## **II - 5 - 2 - Premier entretien**

---

### **a - UNE SOLITUDE FACE AU PERE**

Amélie écoute soigneusement la définition de ma mission dans l'institution, et lorsque j'ai terminé, avance...

*- Et vous allez rencontrer mon père ? la Juge il a dit que vous verriez mes parents... ?*

Q - On leur demandera de venir, comme on le fait pour les jeunes filles placées ici et qui sont mineures...

Connaissant préalablement cette situation dans ses aspects de maltraitance, c'est du côté de la **peur** que je situe d'emblée cette réaction d'Amélie. Peur de rencontrer son père dans les couloirs de l'établissement, peur qu'il l'agresse physiquement pour lui faire payer ses dénonciations de la violence physique, peur d'être confrontée à lui et à son assignation à revenir à la maison, peur ne pouvoir résister à ses injonctions...

Devant son silence, j'enchaîne...

Q - Vous avez peut-être peur de le voir ici...

- *Oh pas tellement ! C'est pas ça... C'est ce qu'il va vous dire, plutôt ! Il raconte n'importe quoi, mon père... A l'assistante sociale déjà, pourtant c'était une enquête, hein... ben je sais pas ce qu'il lui a dit, mais ça a rien donné ce que j'avais fait en mars... aller au commissariat, tout ça... Mon père, il est resté à la maison. Pourtant la police lui avait dit qu'il devait partir de chez nous... C'est qu'il est fort, hein... Il sait bien ce qu'il faut dire...*

Il me vient à ce moment-là l'image d'un père qu'Amélie vivrait comme **séducteur**, beaucoup plus que fantasmatiquement violent, ou violent par tant de séduction, et je me demande alors si n'apparaissent pas ainsi d'emblée dans l'entretien les effets de l'éloignement, cette adolescente ayant déjà désinvesti ses souvenirs de mauvais traitements paternels. Je décide d'orienter alors notre dialogue autour de la réalité des faits.

Q - Vous pensez qu'on ne vous a pas crue ?

- *Ben si... Tout ce que j'ai raconté, ils ont bien vu que c'était vrai, ma mère elle a dit pareil... Non, c'est mon père, il sait embobiner les gens...*

Q - Et après votre dénonciation, il n'a pas compris qu'il avait été trop loin avec vous, et qu'il devait se calmer ?

- *Mon père, se calmer ? Ah je crois pas hein... Quand il fait quelque chose, il va jusqu'au bout, même si c'est n'importe quoi !*

Q - Et c'est quoi, n'importe quoi ?

- *Ben ce que j'ai dit, quoi... Quand il est énervé, c'est moi qui prends ! J'y suis pour rien, hein... mais c'est sur moi qu'il tape, ça le soulage. C'est comme ça, c'est moi qui prends, pour tout. Des coups de poings, c'est souvent. Sur la tête, dans les épaules, ça, ça fait drôlement mal, et longtemps, hein... Et même que ça fait des traces, il s'en fout, hein... Et pour rieeeen, hein ! Si j'ai fait juste un peu de bruit, paf ! !*

## **b - DES PAROLES QUI NE SERVIRAIENT A RIEN...**

Q - Vous n'avez jamais fait constater ces traces ou des blessures ?

- *Non... Moi, je crois que ça sert à rien. Quand j'ai été au commissariat, ça a servi à rien, alors... [Puis après un moment de silence] De toute façon, ça a jamais été grave. C'était avec le tuyau de l'aspirateur qu'il me tapait, souvent, il disait que ça laissait pas de*



traces... Il rigole, non ? Des traces toutes rouges sur les bras. C'est que j'essayais de l'empêcher, moi ! Un soir, j'ai cru qu'il m'avait cassé le bras ! Et tout ça parce qu'il ne trouvait pas les ciseaux... [Puis après un moment de silence] Des fois, il me faisait faire des trucs, c'était n'importe quoi... A genoux pendant au moins une heure sans rien dire, et sur un balai en plus... Ça fait mal, oh ! Et pour rien, hein... Du genre que je voulais voir une copine par exemple...

Q - Et votre mère, elle n'intervient pas ?

- Oh, mais c'est que ça fait peur, hein ? Elle a peur, aussi... De toute façon, elle se faisait engueuler pareil, hein... Un soir, si, elle avait dit que c'était dangereux. Il m'a obligée à aller à La Fouillouse à pied, et à rentrer à pied aussi<sup>33</sup> ... Mais il lui a dit "ferme ta gueule, toi ! Si t'étais pas si..." enfin, une injure, quoi... "ça se passerait pas comme ça !" Mais elle, elle y est pour rien ! Mais à l'envers, pareil ! Si elle avait dépensé trop pour les courses, il nous engueulait toutes les deux. J'y suis pour rien, moi... Il gueule pour un rien. Quand il rentrait du travail, avec ma mère, on savait jamais pourquoi il allait gueuler !

Q - Vous avez observé que votre mère était battue par votre père ?

- Non, je crois pas. J'en suis sûre, en fait. Il lui crie dessus, c'est sûr ! Ça pour crier, il se gêne pas ! Et puis il lui dit des trucs durs, à se foutre d'elle tout le temps, il la traite, quoi... Mais taper, non...

J'observe à ce moment de l'entretien qu'Amélie attaque finalement assez peu son père, comme si elle se contentait de **décrire ses comportements**. Je me demande alors si la dévaluation de l'image paternelle viendra plus tard - si tant est qu'elle apparaisse dans ce vécu de peur qui peut faire craindre à Amélie une rétorsion rapide de la part du père où qu'elle soit - ou si cette **disqualification** a déjà amené cette jeune fille à désespérer de tout changement, ayant donc abandonné toute critique à son égard.

Je ressens en outre dans ce premier entretien qu'Amélie témoigne d'une solidarité très relative avec sa mère, au-delà d'une première présentation de leur **communauté de peur**. Il me vient alors à l'esprit l'image d'un duo de femmes, ou de filles, devant partager la maltraitance mais prêtes à se diviser assez vite devant l'anxiété que leur inspire leur bourreau. C'est donc la **solitude** d'Amélie qui prévaut pour moi, et je me demande **quelle présence** il s'agit pour moi de manifester en entretien pour l'aider à surmonter ce vécu d'isolement face aux adultes.

### c - SA REPRISE DES PROPOS PATERNELS

Q - Il n'y a qu'avec vous et votre mère que ça se passe comme ça, ou c'est avec tout le monde ?

- Oh mais c'est pareil dehors quand ça lui prend ! Il parle mal à tout le monde, des fois il injurie les gens dans la rue. C'est comme au collège, il y allait, il injuriait les profs. Ça faisait honte, grave.

Q - Vous suivez quelle classe ?

- J'étais en troisième.

<sup>33</sup> La Fouillouse est un village distant de chez Amélie d'une dizaine de kilomètres.

Q - Et cette année, ça eu des répercussions sur votre scolarité tous ces problèmes ?

- *Oh mais j'ai arrêté, il y a trois mois, à peu près<sup>34</sup> ... J'en avais marre. Mais c'est même pas question de mon père, tout ça, hein... Non, ça m'intéressait plus. En fait l'école, ça se passait bien, jusqu'à il y a deux ans à peu près, quand je suis entrée en quatrième, quoi ! Après, bof... Mais de toute façon même avant, quand ça marchait bien, il s'en foutait mon père. Mais il me le disait, hein, qu'il s'en foutait complètement, que ça l'intéressait pas. J'étais quand même un peu fière, moi, j'avais des bonnes notes, souvent.*

Q - Et votre mère, elle parlait avec vous, de votre scolarité ?

- *Ma mère pareil, elle me posait jamais de questions sur ça. Si ! Juste quand j'ai dit que j'arrêtais d'y aller, en avril, elle m'a dit que c'était dommage...*

Dans le même mouvement que le commentaire précédent, j'observe que le sujet de la scolarité occasionne chez Amélie un mouvement particulier vis-à-vis de son père. C'est comme si elle le protégeait de toute responsabilité dans son échec de scolarité, allant même jusqu'à rejoindre l'attitude paternelle en disant « ne plus être intéressée » par l'école, voire mêler dans sa réponse son propre point de vue et celui de son père. Je pense alors à une Amélie rejoignant ses parents dans leur disqualification de l'école pour **éviter une solitude** dans l'investissement de la scolarité.

Q – Oui, on peut penser que c'est dommage... Mais je me dis que vous avez peut-être arrêté le collège pas seulement parce que ça vous intéressait plus, mais parce que vous ressentiez que ça intéressait plus vos parents, comme une façon d'être d'accord avec eux, ou de rester proche d'eux...

- *Euh... Oui, peut-être... Euh... Mais eux, ils s'en foutaient vraiment hein !*

Q - Oui, j'ai bien compris ce que vous dites. Mais vous savez, il me semble qu'on travaille à l'école pas seulement pour soi, mais pour d'autres personnes aussi, les parents par exemple... Et je sens que vous vous êtes sentie seule dans cette situation...

- *Ah ben c'est sûr que quand j'y allais, c'était vraiment parce que je voulais toute seule. Mais là-bas, ça criait pas tout le temps, pis je pensais pas tout le temps que mon père me tapait...*

Ici, c'est la question de la **représentation** qui se pose, et plus précisément celle de son évitement : ainsi Amélie situe le problème dans la réalité extérieure et non dans une représentation qui travaillerait en elle ("*Mais eux, ils s'en foutaient vraiment hein !*"), en somme « c'est pas moi qui le pense, c'est vraiment comme ça au-dehors... ». S'inscrirait d'autant plus pour nous la vision de ce mécanisme défensif que dans son dernier propos, Amélie confirme par son **clivage** (« à l'école au moins on pense pas à la maison ») ce souhait de **ne pas se représenter** une telle situation familiale.

#### **d - CHOISIR SA FAMILLE ?**

Puis associant sur cette solitude, j'enchaîne...

Q - A part vous et vos parents, il y a d'autres personnes à la maison ?

---

<sup>34</sup> Nous sommes le 9 juillet.

- Non, mon frère, il est parti, il y a cinq ans, à peu près. Je me souviens, il avait quinze seize ans, à peu près, il est allé vivre avec sa copine. C'était chez ses parents à elle. Mais un appartement dans le même immeuble que nous, hein !?

Q - Et comment vos parents ont réagi ?

- Non, mes parents, ils étaient d'accord. Ma mère elle le voyait tous les jours. De toute façon, ça l'embêtait pas.

Q - Qu'est-ce qui embêtait pas qui ?

- Ma mère, ça l'embêtait pas qu'il soit chez eux. Elle disait qu'il était bien. Après ils ont déménagé. C'était plus que deux ou trois fois par semaine qu'elle le voyait.

Q - C'est comme s'il s'était trouvé une nouvelle famille ?

- Oui, à peu près. Tant mieux pour lui ! De toute façon, une famille comme la nôtre !...

Q - Votre famille, c'est pas la famille que vous auriez choisie...

- Ah ben non alors !

Q - C'est vrai qu'en ce moment, c'est difficile d'y penser autrement... Mais en dehors de cette violence, et comme je vous vois aujourd'hui, vos parents ont dû vous apporter des choses utiles...

- Oui... si vous le dites... Mais on y était pas tellement à la maison. On a été placés. J'étais à l'Angélus<sup>35</sup>, puis dans une famille d'accueil à Marthes, et après aux Marmousets<sup>36</sup>. J'y étais, c'était pour pas être séparée de mon frère. On était toujours ensemble.

Q - Vous connaissez la raison de ces éloignements de chez vous ?

- C'est ma mère, elle est faible. Ça a toujours été comme ça. En fait elle est malade des nerfs. Elle est suivie pour ça. Elle voit un psychiatre, il lui donne des médicaments. En plus elle est handicapée, à 80%, pour la dépression je crois... Alors ils nous ont mis là-bas.

Q - Ils ?

- Les assistantes sociales, tout ça... Ceux qui s'occupaient de ma mère...

Q - Et vous êtes revenus à la maison avec votre frère...

- Je suis revenue vers dix onze ans, à peu près.

Q - Vous, vous étiez contente de ce retour ?

- Oh oui, au départ... Ça s'est bien passé jusqu'à il y a deux ans. Avant, je faisais ce que je voulais, j'étais dans la rue jusqu'à deux heures du matin, et depuis il ne veut plus que je sorte. C'est n'importe quoi ! Eh, j'ai plus douze ans, moi !

Q - Et vous savez pourquoi vous avez été confiés à vos parents ?

- Ah ben non, hein... Je sais pas.

<sup>35</sup> Une institution locale publique qui accueille des enfants en bas âge.

<sup>36</sup> Une institution locale associative qui accueille des enfants et des préadolescents.

Q - Vous en avez parlé avec vos parents ?

- *Non... On parle pas de ça à la maison. Déjà de parler des courses, ça finit mal alors...*

Cette réponse, qui suggère une certaine dose d'esprit chez Amélie, est toutefois faite sans le moindre sourire. J'aurais pu trouver cela drôle sur le moment, si ce propos ne m'avait renvoyé à cette réalité : dans la famille d'Amélie, les mots entraînent des coups plus sûrement qu'ils ne symbolisent.

Ici Amélie semble travailler une **distance à l'objet**, par cette lucidité et cette comparaison de la plus ou moins grande gravité des sujets abordables en famille sans que tout cela ne « finisse mal... »

### e - "J'AVAIS PAS PEUR"

Q - On va bientôt s'arrêter. On peut parler de cet entretien, de la façon dont vous l'avez ressenti, ce que vous en avez pensé...

- *Oui, ça va ! Mais j'avais pas peur hein ! Non c'est bien de parler de tout ce qui s'est passé... Mais c'est pour ma mère, je sais pas comment faire...*

Q - Vous ne savez pas comment l'aider...

- *Ben oui c'est ça... D'un côté ici ils me disent qu'il faut que je pense à moi, construire ailleurs qu'avec mon père, de l'autre ma mère c'est ma mère quoi...*

Q - Pour l'instant gardez des contacts avec elle en dehors de chez vous. Les deux choses que vous dites ne sont pas contradictoires.

- *Oui, mais après ? Et puis mon père, si ça lui prend, il peut m'empêcher de voir ma mère, lui.*

Q - Attendez que ça se passe, si ça se passe, pour être ennuyée par ce que pourrait faire votre père...

Amélie hoche la tête pour toute réponse et sort après avoir écouté les coordonnées du rendez-vous de la semaine suivante.

Cette fin d'entretien est pour moi marquée par l'**évocation de sa peur** de l'entretien par Amélie, au moins dans ma façon d'entendre sa dénégation de sa crainte de me rencontrer. Après l'avoir vu quitter le bureau, je me mets ainsi à penser aux effets de telles violences paternelles sur une adolescente dans ses représentations de ce que sera une rencontre avec un adulte qu'elle ne connaît pas.

---

## II - 5 - 3 - Deuxième entretien

### a - UNE PREMIERE RESISTANCE A L'ENTRETIEN

Amélie arrive un quart d'heure en retard à son rendez-vous. C'est l'éducatrice qui travaille à ce moment-là qui le lui a rappelé, et elle a fini par venir en traînant beaucoup paraît-il.

Elle frappe, et entre, la mine sombre. Son aspect triste et déprimé prévaudra alors

durant tout l'entretien. Sans que je lui fasse aucune remarque, elle dit :

- *J'avais oublié.*

Q - Ah...

- *En fait, je me souvenais plus de l'heure du rendez-vous, mais j'ai pas demandé parce que j'ai pas envie de parler. Parler de tout ça, moi...*

Elle soupire bruyamment comme pour signifier une saturation personnelle. Je comprends ce "*parler de tout ça, moi...*" accompagné d'une **mimique de perplexité** comme une façon de me dire qu'elle ne souhaite pas reparler à nouveau de sa situation, peut-être parce qu'elle n'en verrait pas l'utilité, ou ne s'en sentirait plus les capacités personnelles. Je reprends alors cet élément du côté de l'**estime d'elle-même**, cherchant à soutenir Amélie en quelque sorte :

Q - C'est vrai que ça doit être difficile de parler de ce qui s'est passé chez vous. Ça fait sûrement beaucoup de mauvais souvenirs. Mais il faut être courageuse, vous savez ! Vous avez fait le plus dur... Vous avez réussi à dénoncer tout ça, à vous en sortir, cette fois-ci ! C'est bien de vous être défendue comme ça !

- *Ouais, c'est vrai. Mais souvent, je pense à ma mère. Elle, elle est toujours là-bas. Elle est seule maintenant...*

Q - Elle a de la famille, des amis sur lesquels elle peut compter ? Ou simplement pour parler ?

- *Oh ma mère, elle sort pas beaucoup. Enfin... juste pour aller chercher le pain et les cigarettes, quoi ! C'est pas qu'elle a peur, mais elle aime pas. Des gens, elle en connaît pas... Ou c'est qu'elle les voit plus. C'est qu'elle est pas tellement sociale ma mère !*

Q - Elle travaille, ou elle a travaillé avant ?

- *Elle a travaillé en blanchisserie, mais on l'a arrêtée parce qu'elle était pas assez rapide, trop lente elle était.*

Q - Oui, c'est ça. Vous m'avez parlé de ça la dernière fois. Son handicap...

Amélie se met alors ostensiblement à regarder par la fenêtre, ce que j'entends comme une façon de manifester son refus de continuer l'échange. Cela me surprend un peu dans la mesure où après son entrée en matière quelque peu négative, j'avais eu l'impression qu'elle était enfin entrée dans l'entretien à travers sa sollicitude pour sa mère. Peut-être la charge de **tristesse** liée à la situation de sa mère...

Q - Il y a un problème ? Ça vous fait de la peine de penser à la situation de votre mère ?

- *Non... Enfin... un peu, quoi. C'est pas de parler ou de vous voir, hein... Mais d'être loin de chez moi, ça ennuie.*

Q - Vous voulez dire que quelque chose vous manque...

- ...

Q - Ecoutez Amélie, je pense que d'être dans ce foyer, ça a des avantages pour vous, par rapport à ce qui se passe de violent avec votre père. Mais c'est vrai que sur

votre vie habituelle, ça a aussi des inconvénients, votre quartier, vos affaires chez vous, et bien sûr le fait que vous ne soyez plus en contact avec votre mère... Mais je vois pas comment vous pourriez faire autrement pour l'instant. Alors ça serait bien que vous puissiez parler de votre mère, de comment elle est, de vos sentiments pour elle, ça vous permettrait peut-être de comprendre ce qui se passe pour elle et pour vous, et puis ce qui fait que la famille est dans cette situation-là...

Comment ai-je prononcé ces mots ? Peut-être d'une manière un peu grave, sentant l'entretien échapper à son objectif de verbalisation... Mais le retard et la résistance d'Amélie n'ont-ils pas suscité en moi un **agacement** qui s'est traduit par un ton un peu vif, une tournure assez directive ? Toujours est-il que la manière d'enchaîner de cette adolescente, apparemment électrisée par le ton de ma répartie, sinon par son contenu, ne peut pas ne pas m'apparaître à ce moment-là davantage comme une **obéissance à mon exigence** que comme une volonté de s'exprimer.

### b- QUI FORCE QUI ?

L'image d'un adulte homme qui impose un comportement à cette adolescente (marcher pendant des kilomètres, est-ce que c'est pareil que parler pendant des heures ?) m'est assez difficile à accepter... Me vient alors, comme dans une **contre-attitude**, la représentation que nous **protégeons** bien Amélie en l'hébergeant, cette protection comprenant aussi un dispositif pour symboliser des expériences ayant pu être traumatiques pour elle.

Puis elle répond :

*- Je m'en occupe, de ma mère... je la force à sortir ! Non, c'est vrai, c'est important pour moi. Dehors je la vois revivre, on rigole... Il y a que là qu'elle rit... A la maison, jamais je la vois rire. Je l'emmène faire les magasins, allez on y va, hein... Juste les vitrines, quoi, mais on est bien ! On est sans mon père, quoi... on est bien.*

Me vient alors à l'esprit cette image de l'aveugle que l'on oblige à traverser la rue. S'ajoute à cela ce **forçage** interrogé dans ma propre attitude professionnelle, puis les mouvements du père vis-à-vis de la mère, lequel prend cette femme handicapée en charge sans violence physique alors que sa fille est parallèlement l'objet de telles brutalités. Je me demande alors **qui aide qui**, et **qui force qui** dans cette famille...

Me vient l'idée que l'agressivité du père change d'objet, se déplace de la mère à la fille, mais aussi que le duo père-fille serait le seul véritable couple de la famille, l'érotisation passant par l'installation de scènes sadiques perverses, ou encore que la fille questionne plus sûrement ce père sur son désir d'**emprise** que la mère, si empêchée par sa désocialisation... Je me rends compte aussi que ce deuxième entretien est très productif pour moi en termes de fantasmes et d'hypothèses de compréhension.

*... Je me rappelle qu'avant elle buvait, ma mère. Elle avait fait des cures qui avaient rien donné. A chaque fois elle recommençait... ça servait à rien. Là, elle s'est arrêtée il y a six mois... Elle a pas recommencé cette fois-ci, je sais pas pourquoi ça a marché ! En tout cas, elle boit plus !*

La mère va mieux depuis quelques mois... Amélie est allée au commissariat il y a un

peu plus de trois mois, puis a demandé à partir de chez elle récemment... Je lui propose une interprétation :

Q - Peut-être que vous avez senti que votre mère était mieux, et que c'était possible de partir de chez vous. Vous le ressentez, ça, que quelque chose s'est amélioré ?

- *Oui, c'est vrai ça. Avant, quand je pensais à partir, je pensais toujours à ma mère... que je pourrais pas m'en passer, quoi ! Mais l'autre fois, j'y ai pensé, mais pas pareil. Moins, quoi...*

### **c - SA VISITE AUX PARENTS**

Q - Et vous êtes allée la voir, votre mère, depuis que vous êtes hébergée ici ?

- *Ben pas trop, hein... C'est compliqué; C'est qu'on est à Saint-François<sup>37</sup>, nous ! C'est pas facile. Et pis pour faire quoi ? C'est que moi, ici, j'ai des horaires serrés. Ça me laisse juste le temps d'aller et de revenir.*

Q - Oh, quand même ! Sur l'après-midi entier... Les éducateurs vous donnent bien des sorties l'après-midi entier ?

- *Oh mais j'ai bien été la voir vendredi... Mais mon père m'a jetée dehors, net !*

Q - Ah bon ? Mais il ne travaille pas, votre père, en ce moment ?

- *Si, mais le vendredi après-midi, il a pas beaucoup de travail, souvent...*

Q - C'est peut-être pour voir votre père que vous y êtes allée à ce moment-là ?

- *Ah non, pas du tout ! Il est là, il est pas là, on peut jamais savoir de toute façon... Il est souvent au bistrot mon père.*

Cette dernière réponse est donnée par une Amélie qui lève les yeux au ciel, manifestement excédée par tant d'incompréhension de ma part. Cette séquence me fait néanmoins ressentir que non seulement Amélie se représente sa mère comme allant mieux, mais que sa visite récente concernait plus son envie de voir son père, quelle que soit sa contestation de mon interprétation à ce sujet.

Q - Et comment ça s'est passé avec lui ? Vous avez pu parler de la situation avant qu'il vous demande de partir ?

- *Ben c'est pour le rendez-vous de vendredi prochain chez la Juge... Il m'a dit qu'il allait enfin savoir ce que j'avais dit sur lui aux flics et au tribunal, et que si il y avait des coups à donner, j'allais les prendre dans le bureau de la Juge ! Puis comme je disais rien, il m'a dit « si t'es venue là pour faire la gueule, tu ferais mieux de te tirer ! »*

Q - Et votre mère, elle est intervenue ?

- *Oh non ! Elle a rien dit ! De toute façon, elle a peur...*

### **d - UNE EXPLICATION A LA VIOLENCE PHYSIQUE**

<sup>37</sup> Un quartier assez éloigné de l'appartement d'accueil ; s'y rendre nécessite un voyage en tram et trolley d'une demi-heure environ.

Q - Comment vous comprenez, vous, tous ces comportements de votre père ?

- *Il est abandonné. Mon père, il a été abandonné quand il était petit. C'est pour ça qu'il est comme ça.*

Q - Ah bon ? D'avoir été abandonné, ça lui donne envie d'agresser sa famille ?

- *Ouais, c'est bizarre. Mais c'est qu'il en veut à tout le monde, je crois... Il m'a même dit qu'il allait se faire déchure, déchure de ses droits, un truc comme ça, pour plus être responsable de moi. Puis qu'il allait me faire placer ailleurs qu'à Saint-Etienne.*

Q - C'est un peu comme si être père, il savait pas ce que c'est, comme si il souffrait d'être dans cette situation d'être le père de quelqu'un alors qu'il a pas connu le sien...

Puis suit un moment de réflexion dans lequel je l'imagine investir une représentation de compréhension de son père (une identification à cette filiation en souffrance), ce qui pourrait renvoyer à un **travail introjectif**... mais Amélie ponctue cette séquence ainsi :

- *Ouais, ben y en a marre hein ! Il a qu'à aller se faire soigner, et puis arrêter de faire souffrir les autres aussi...*

... ce qui me semblerait plutôt relever d'une défense contre un sentiment de persécution, et renvoyer alors aux conséquences d'un **fantasme d'incorporation**.

## e - UN ELEMENT INATTENDU

Q - C'est vrai que de vous mener la vie aussi dure, ça change rien dans ses problèmes personnels... Et puis vous y êtes pour rien, vous...

- *Ah ben ça c'est sûr !*

Q - Je me disais... Comme ça hein ! Le fait que vous soyez une fille, est-ce ça a pu avoir de l'importance pour votre père, qu'il aurait peut-être préféré avoir un garçon...

- *Je sais pas. Peut-être, oui... C'est vrai qu'avec Gaspard, ça se passait pas, ça. Mais c'était pas son fils, il le disait des fois. Mais c'était pas une raison pour me taper dessus, hein ?!*

Q - Oui, c'est bien pour ça que votre démarche de partir était justifiée, et que...

- *Et mon chien ?!*

Q - ... ?

- *Oui, mon chien d'il y a trois ans... Lui, il a pas pu aller au commissariat, lui ! Il est mort. Mon père il l'a tué. Il l'avait mis sur le balcon pendant l'hiver, il le tapait tout le temps. A la fin, il lui versait de l'alcali dessus. Il a fini par mourir...*

Q - Ah bon ? C'est possible ça ?! Mais vous n'avez rien pu faire, vous ou votre mère ?

Cette image, d'autant plus forte qu'elle est amenée par Amélie comme une association à sa propre situation de maltraitance, me sidère un peu et je me surprends à penser que le souvenir est un peu forcé, peu réaliste. Toutefois me revient soudain à l'esprit que j'avais lu quelque chose d'identique sur le procès-verbal de police. Sans doute avais-je privilégié dans cette lecture les violences infligées à cette jeune fille plutôt qu'à



son chien... oubliant que cet animal peut représenter un **objet d'identification** dans le destin de cette petite fille confiée aux uns et aux autres, maltraitée par le père et menacée de mort à plusieurs reprises. D'ailleurs c'est d'abord un **cri de petite fille** qui me paraît soutenir cette protestation ("*et mon chien ?!*"), plus que celui d'une adolescente qui souhaiterait venger son "*chien d'il y a trois ans*".

- *Ah ben non hein... C'est que mon père, c'était l'époque où il était vrai violent, tout ça. Déjà j'en avais marre de me faire taper, alors... Il m'avait dit que si je faisais quelque chose, c'est moi qu'il allait tuer. Je crois qu'il l'aurait fait. Il lui avait blessé une patte, il saignait, il pouvait plus bouger... C'était n'importe quoi à la maison. Ma mère elle buvait bien à ce moment-là... C'était n'importe quoi.*

Q - Je comprends, ça a dû vous faire de la peine... Vous y repensez des fois. Mais pourquoi vous en parlez, là, maintenant ?

- *Ben c'est pas qu'à sa famille qu'il s'en prend mon père. Ce que vous disiez, là, tout à l'heure, sur qu'il sait pas être mon père... Avec mon chien, c'est pas une histoire de ça hein... !*

Q - Oui, c'est vrai... On peut penser ça. Mais peut-être que c'est parce que c'était votre chien à vous et qu'il pensait que ça vous forcerait à obéir, ou à faire ce qu'il vous demandait...

- *Oui ben mon chien, il y était pour rien, lui.*

Amélie prononce ces derniers mots comme s'ils ne souffraient d'aucune répartition, mettant un point final à notre échange sur ce souvenir douloureux. Je reste toutefois surpris par ce que je ressens dans l'ensemble comme une **contestation** de mon hypothèse concernant son père et ses attitudes offensives. N'ai-je pas à ce moment de l'entretien introduit une idée trop difficile à accepter pour Amélie, parce qu'elle mettait en cause la capacité de son père à assumer une position paternelle ("c'est comme si il souffrait d'être dans cette situation d'être le père de quelqu'un..."), ou parce que j'insinue que son père puisse souffrir, volant en cela à Amélie son statut de victime ?

## **f - UNE DELICATE DISTANCE RELATIONNELLE**

Cette rencontre se terminant bientôt, j'observe que son début et sa fin ont été pour Amélie des occasions de s'opposer à mes arguments explicatifs au sujet de son père. La protestation de cette adolescente rappelant in fine que la mort de son chien montrait bien que le problème ne se situait pas dans les difficultés de son père à assumer la paternité n'a pas seulement la forme d'un cri de petite fille se souvenant de sa tristesse et de son effroi de l'époque. Ce rappel pourrait avoir aussi une fonction **anti-confusionnelle** pour Amélie, nécessaire au moment où notre élaboration trouverait en elle une dépendance qui la lie à son père. Ce qui se passerait là en fait, c'est qu'Amélie aurait surtout à **se convaincre elle-même** du sadisme du père et de la nécessité de ne plus espérer en lui. Ceci confirmerait la défaillance du travail de la représentation chez cette jeune fille, qui verrait dans des arguments nuancés sur son père non pas l'**introjection** d'une mise en perspective de ses attitudes agressives, mais la mise en danger de son organisation défensive vis-à-vis de la violence physique en tant qu'**objet introjecté**.

Mais ces éléments ne nous amènent-ils pas à repérer qu'Amélie, loin d'avoir intériorisé une violence fantasmatique à partir des mauvais traitements paternels, semble se représenter ces attitudes comme des mouvements d'**agressivité** à son encontre ? Cette adolescente paraît lutter, par ses mouvements réactifs, contre cette dernière réalité psychique, laquelle semble alimenter son sentiment d'emprise, parce que cette maltraitance témoigne pour elle de la persistance d'un lien plus que de sa suppression. Peut-être retrouvons-nous ici les effets de la **séduction paternelle** évoquée supra, qui freinerait Amélie dans la construction d'un fantasme de violence paternelle.

Mais pressentant que je demande à Amélie plus qu'elle ne peut travailler ici, je reprends la parole, anticipant alors sur la fin de l'entretien :

Q - Tout à l'heure, vous êtes arrivée, vous ressentiez que vous n'aviez pas envie de parler. Il me semble que ça a bien changé en cours d'entretien. Comment on peut comprendre ça ?

- *Ah ben y a rien à comprendre hein... C'est comme ça. Si je parle, je parle...*

Q - Je sais pas... Je me demandais si vous aviez pas l'impression à certains moments, je dis bien à certains moments, que ça sert à rien de parler de tout ça... ou qu'en tout cas la solution pour vous ne viendra pas de ces échanges-là, avec les adultes du foyer je veux dire... mais c'est pas parce qu'on essaie de comprendre pourquoi votre père fait tout ça que ça veut dire qu'il a raison, Amélie ! De toute façon, il a pas le droit de se conduire comme ça !

- ...

J'attends un long moment une réponse qui ne vient pas, tout en réfléchissant à ce type de situation dans laquelle je demande à une adolescente de s'exprimer sur sa résistance à s'exprimer... ce que j'associerais volontiers sur la question du **forçage anal**. Me revient aussi à l'esprit mon questionnement du premier entretien, dans lequel sa solitude face à ses parents m'avait conduit à m'interroger sur le type de **présence** que je pouvais manifester dans l'entretien. Un entretien plus tard, le souci de ne pas répéter l'appropriation forcée du corps de cette adolescente (et de ses productions) par son père via sa verbalisation me conduit à me demander comment ne pas être trop présent dans la relation ! Ce va et vient me semble en tout cas révélateur de ce type de problématique, que je formalise alors comme un délicat réglage de distance relationnelle, centré sur la question de l'**emprise** et de son desserrement, et qui envahit régulièrement l'espace transférentiel et contre-transférentiel de ce type de problématique.

Quelques minutes se sont écoulées en silence, et je choisis de concrétiser ma réflexion en laissant Amélie à son absence de réponse sans commentaire aucun. Elle sort après avoir entendu le moment du rendez-vous suivant.

## II - 5 - 4 - L'entretien avec la mère

---

### a - AMELIE ACCOMPAGNE SA MERE

Nous avons convoqué les parents d'Amélie. L'éducatrice qui avait rencontré les parents

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

au tribunal pour enfants <sup>38</sup> s'était vue opposer l'impossibilité du père à participer à cette rencontre, lequel arguait pour cela de raisons professionnelles. Associé à son attitude fuyante vis-à-vis de l'éducatrice, cet empêchement annoncé nous est apparu en fin de compte assez diplomatique.

Ma collègue, avec qui j'échange sur la situation avant l'heure du rendez-vous avec la mère, me communique que le père d'Amélie était arrivé très en retard au palais de justice, presque à la fin d'un rendez-vous auquel il n'a donc pu réellement participer. Le décrivant dans une grande **séduction** vis-à-vis de sa fille, il a alors manifesté l'intention d'aller choisir avec elle des cadeaux et a affirmé qu'elle pouvait venir "*quand elle voulait*" à la maison.

La mère d'Amélie se présente à l'heure prévue pour notre rendez-vous. C'est sa fille qui est allée la chercher chez elle pour l'accompagner au service. Elles sont toutes deux assises lorsque je me présente à cette personne. Amélie se lève à mon approche, recommandant à sa mère de bien l'attendre après notre rendez-vous afin qu'elle puisse "*la remonter*".

A voir l'aspect **apathique** de cette mère il me vient à l'idée que l'on pourrait aussi bien prendre l'expression d'Amélie au premier degré. Elle est assise dans son siège, un regard fixe et interrogateur posé sur sa fille, à la recommandation de laquelle il ne me semble pas qu'elle ait répondu. Amélie quitte la pièce à l'arrivée de ma collègue éducatrice.

## **b - UN DEPLACEMENT D'INQUIETUDE**

Après que je me sois présenté - ma collègue avait eu l'occasion de le faire pour elle-même quelques jours auparavant - je précise à cette mère que nous la rencontrons dans le cadre du placement de sa fille, ordonné par le Procureur dans un but de protection après qu'Amélie se soit plainte des mauvais traitements paternels. J'exprime notre regret de l'absence de son époux, et commence l'entretien ainsi, face à une personne qui n'a toujours pas prononcé un mot depuis que je suis entré dans la pièce :

Q - Qu'est-ce que vous en pensez, vous, de la situation d'Amélie à la maison et du fait qu'elle ait demandé à partir ?

- *Ben... C'est comme ça. C'est bien triste. Elle est gentille Amélie. Mais lui, il est comme ça. Ça lui prend... On peut rien faire.*

C'est le long silence qui succède à cette courte réponse, et j'ai alors le sentiment que l'entretien ne se présente pas comme particulièrement prolix.

Q - Vous dites « il est comme ça », qu'est-ce que ça veut dire pour vous ?

- *Ça lui prend comme ça. On sait pas pourquoi. Encore vendredi, il a tapé le chien. Il fait ça, quoi. On dirait qu'il faut qu'il tape, c'est comme ça.*

<sup>38</sup> Le placement d'Amélie par le Procureur ayant eu lieu en urgence, le rendez-vous dans le cabinet du Juge pour enfants devant légalement annoncer le placement à toutes les parties n'a pu avoir lieu que 11 jours après son accueil. C'est 3 jours plus tard que notre propre rendez-vous est proposé aux parents.

Q - Vendredi, c'était le jour du rendez-vous chez la Juge pour enfants...

- *Oui, oui, c'était vendredi.*

Q - Non, je veux dire... Peut-être que votre mari il était énervé par quelque chose qui a à voir avec ce rendez-vous ?

- *Oh non, je crois pas ! Il a pas pu venir. Il n'est arrivé qu'à la fin !* [Puis après un silence] *Je vais téléphoner à la SPA, pour qu'ils le reprennent.*

Q - Ça vous inquiète, cette histoire de chien ?

- *Ben c'est qu'il y a quelques années, il nous en a tué un, un chien d'Amélie... J'ai peur que ça recommence...*

Au-delà du tableau d'une mère qui semblerait parler plus facilement du chien que de sa fille - un sujet en valant un autre, l'une étant à l'abri et l'autre pas - je ressens à ce moment-là quelque chose qui m'avait échappé lorsqu'Amélie m'avait spontanément parlé de la mort de son chien, à savoir que cet animal reçoit de chacun dans la famille diverses **projections** (sans humour noir concernant la barbarie du père) qui permettent de dire quelque chose qui reste occulté dans le discours de chacun. Pour cette mère, la préoccupation insistante concernant la SPA m'apparaît comme une intention affichée qui soulagerait d'une éventuelle culpabilité, mais qui parle surtout de l'**angoisse** d'avoir affaire à un mari tueur. Je me demande toutefois si ces affects se représentent ainsi en elle, ou si l'évocation du chien témoigne que quelque chose ne peut qu'être déplacé sur un autre plan. J'observe alors qu'apparaît en moi le même type d'interrogation sur la possibilité d'un **travail de représentation** chez la mère que chez Amélie.

### **c - UN DIFFICILE RECOURS A LA VERBALISATION**

Q - Il y a longtemps que ça se passe comme ça à la maison, cette violence, tout ça ?

- *Oh oui et non... Je crois que ça a commencé après que les enfants sont revenus avec nous. Oh, peut-être bien l'année qui a suivi.*

Q - Et au début, vous avez peut-être essayé d'en parler avec votre mari, ou avec les assistantes sociales ?

- *Oh ben non. Je pensais que c'était le début, il fallait qu'il s'y fasse.*

Q - Il n'y avait pas d'aide possible ?

- *Je sais pas...*

Q - Lorsqu'Amélie est revenue chez vous, elle était avec son frère...

- *Ah oui ! Les deux enfants, les deux.*

Q - Et la violence de votre mari, c'était seulement sur Amélie ?

- *Oh ben oui, plutôt... Mais crier, ça, c'est sur tous, hein.*

Q - Le départ de votre fils, ça a à voir avec le fait que votre mari frappait votre fille ?

- ...

Cette mère paraît ne pas comprendre le lien entre ces deux événements. Elle me

regarde de manière dubitative pendant un long moment. Mais puisqu'on parle de départ...

Q - Ça a dû vous ennuyer, j'imagine, qu'elle demande à partir de la maison... Comment ça se passe depuis qu'elle n'est plus là ?

- *Oh, ça m'a fait du mal quand elle est partie. J'avais qu'elle. Maintenant je suis toute seule. Elle rentrait de l'école, je l'attendais. On sortait en ville, des fois. Je sors jamais, on était bien.*

Q - Vous dites "on", ça veut dire que vous vous sentez très proche d'Amélie ?

- *Oui.*

Q - Comment ça s'est passé cet arrêt de l'école par Amélie ? J'imagine que ça aussi, ça a dû vous ennuyer.

- *Ben oui... C'est son père. Il s'en foutait. Ça l'a pas motivée. J'ai été voir la directrice, elle est gentille. Elle a recommencé Amélie, elle y est retournée, pis elle a plus voulu y aller.*

Q - Et vous n'avez rien pu faire ?

- *Ben je lui ai dit que c'était bête.*

Plus avance l'entretien, et plus je ressens pour moi-même l'**écrasement** dans lequel Amélie m'avait parue prise elle-même dans nos rencontres. Mes questions me paraissent lourdes, banales, voire inutiles, comme si il n'y avait rien à faire, ou rien à dire... Je repense à ce qu'Amélie m'avait dit deux semaines auparavant : "*Moi, je crois que ça sert à rien. Quand j'ai été au commissariat, ça a servi à rien, alors...*", et je me demande quelle utilité a cet entretien-là, avec cette femme démunie, qui ne paraît pas bien comprendre les enjeux de cette situation de maltraitance, qui laisse torturer sa fille et tuer le chien, entretien d'autant plus questionnable qu'il se déroule en l'absence du principal personnage, ce père irascible qui semble faire ce qu'il veut en toute impunité.

Il me semble aussi qu'apparaît dans cette rencontre un problème de **distance relationnelle** entre cette mère et sa fille, à la fois très proches dans les évocations maternelles, notamment à travers ce "on" qui ponctue les évocations d'affects ("*on a peur*", "*on peut rien faire*"...), et très lointaines, comme lorsqu'Amélie arrête sa scolarité sans que la mère s'engage dans cette question. J'observe une situation de miroir, dans cette détresse commune, mais qui ne peut faire oublier la **dépendance** dont la mère fait preuve vis-à-vis de sa fille. Ce difficile réglage de distance relationnelle, je l'attribue au fait que nous ne sommes pas dans la situation où cette mère exprimerait des affects à mettre en perspective pour mieux comprendre Amélie (tristesse, déception, angoisse), mais face à une personne qui fige défensivement toute représentation sous la forme de **tableaux stéréotypiques** et angéliques (une représentation des relations en termes de gentillesse ou de méchanceté...).

#### **d - UN AVENIR DELICAT A CONCEVOIR**

Q - Et pour l'avenir, là où vous souhaiteriez qu'elle aille, vous pensez quoi ?

- *Elle est gentille Amélie, il lui faut un endroit où elle soit bien.*

[Un long silence...]

Q - Votre mari n'est pas venu aujourd'hui, mais est-ce que vous savez ce qu'il en pense de ce qu'il faut pour Amélie ?

- *Ça dépend. Lui, il ne veut pas qu'elle aille danser, surtout, qu'elle voit des jeunes tout ça. Il la veut plus.*

Q - ... ?

- *Oui, quand il est énervé, il la veut plus... Il recommence à crier dessus, même qu'elle est plus là... Mais des fois pas tellement. C'était comme ça après qu'il la tapait, ça retombait. Des fois il pleurait.*

Q - Ça vous paraît possible que quelque chose change à la maison, Madame ?

- *Je sais pas... [Puis après un long silence] C'est compliqué...*

Q - Oui, c'est vrai, c'est compliqué. Je crois que pour Amélie aussi, c'est compliqué. Je pense qu'il y a des choses dont elle ne veut plus, surtout la violence et les injures de son p...

- *Oui, ça fait peur, on a peur !*

Q - Alors c'est important d'en parler, et d'essayer de faire quelque chose. Amélie, elle, elle a décidé de partir. Mais ça veut pas dire qu'elle veut plus vous voir, vous Madame, et peut-être aussi son père... Vous pouvez la contacter ici, vous savez... Lui parler, la voir... Mais sur votre peur en famille, peut-être que vous devez faire quelque chose aussi pour vous. C'est sûrement pas facile pour elle de vous savoir dans cette situation. Ça l'inquiète sûrement un peu.

- *Oui.*

Je dois préciser que cet entretien a été prolifique en regards entre ma collègue et moi, ce que je vis comme autant de réassurances que mes attitudes contre-transférentielles marquées par l'**ennui** et la **perplexité** ne sont pas entièrement personnelles. Un dernier échange visuel me confirme que mon souhait d'interrompre cette rencontre est partagé...

Q - On va peut-être s'arrêter là... Est-ce que vous souhaitez dire quelque chose pour terminer, Madame, quelque chose que nous n'aurions pas évoqué au sujet de votre fille et qui vous semblerait important ?

- *Non... Je voudrais qu'elle soit bien, quoi...*

Nous nous levons alors, saluons cette dame, puis elle quitte ensuite le service avec Amélie, que l'éducatrice est allée chercher pour qu'elle raccompagne sa mère comme convenu.

---

## II - 5 - 5 - Troisième entretien

### a - UNE OPPOSITION PLUS MARQUEE

C'est en fin d'après-midi de la même journée que je rencontre Amélie pour la troisième

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

fois. Elle vient à l'heure dite, de manière aussi sombre que la fois précédente. L'ayant vue aux côtés de sa mère quelques heures auparavant, je ne lui redis pas bonjour et je me contente de lui donner la parole d'un simple signe de tête interrogateur. J'ai à ce moment-là à l'esprit que le sujet sur lequel elle va s'exprimer est des plus évidents, la « prise en charge » de sa mère lui ayant en fin de compte pris tout son matin.

Elle reste toutefois silencieuse, pensive, et je me rends compte que ses attitudes font écho en moi à celles de sa mère, écrasée dans son siège quelques heures auparavant. Au bout de quelques instants, imaginant que sa rencontre avec celle-ci est à l'origine de beaucoup de questions en elle, je prends ainsi la parole :

Q - Comment vous l'avez sentie, votre mère ?

- *Comment je l'ai sentie ?*

Amélie me renvoie ma question avec la même pugnacité qu'un joueur de tennis peut mettre à renvoyer l'engagement de son adversaire. **Service/retour**. Dans le silence qui s'est installé - ma question me semble suffisamment claire pour que je ne la commente pas à cette jeune fille - j'associe sur ce mot de « retour » qui m'est venu à l'esprit. De quel retour s'agit-il en fait ? Car avoir vu Amélie repartir avec sa mère le matin m'a peut-être évoqué son **retour à la maison**, comme si la mère était venue chercher la fille... Il me semble en même temps que la tonicité d'Amélie est, elle, bien différente de la passivité de la mère.

Puis il me vient à l'idée qu'il n'a pas été particulièrement habile de demander à cette mère de venir nous rencontrer au cours du séjour d'Amélie, une fois connu qu'elle serait seule, que cela mobiliserait en tous points sa fille, et que la situation de **détresse** et de **solitude** de celle-ci pourrait toucher celle-là. Cette idée de l'habileté me renvoie à celle de la manipulation, comme si je me surprénais à vouloir empêcher Amélie de retourner chez elle si elle le souhaitait, et par tous les moyens stratégiques possibles. De ce fait, évoquer ses sentiments pour sa mère était-il bien pertinent dans un tel contexte ?

## **b - LE REFUS DE L'ORIENTATION**

Q - Vous avez parlé avec les éducateurs de votre orientation ?

- *Oh, mais oui, hein... Non, mais ça va pas ? Ils veulent me mettre au Soleil<sup>39</sup> ! Je veux pas aller là-bas, moi ! Non pis quoi encore ?*

Q - Ah oui, c'est vrai, nous avons parlé de ça en réunion l'autre jour. Mais pourquoi ça vous paraît pas convenir ?

[Amélie hausse les épaules en levant les yeux au ciel, comme si la réponse était évidente pour chacun. Puis après un moment de silence...]

- *Il y a mon oncle qui habite juste à côté ! De ses fenêtres il voit la cour du foyer ! Je veux pas aller là-bas moi !*

Q - Et c'est vraiment embêtant, ça ?

- *Ben si il sait que je suis là-bas, il va sûrement faire quelque chose. Vous pensez*

<sup>39</sup> « Le Soleil » est un quartier de Saint-Etienne où était alors installé un foyer éducatif.

que ça va se passer comme ça ? Non, non...

Q - Ah bon ? Faire quelque chose... mais quoi ?

- Ah mais vous le connaissez pas vous ! Je sais pas ce qu'il peut faire, moi. Mais c'est toujours le bordel, chez lui ! Vous verriez ça...

Q - Ça vous embête s'il sait que vous êtes dans un foyer ? C'est quelque chose comme ça ?

- Ben oui... non... Ben y a pas que ça... Oh pis je sais pas moi ! Je veux pas aller là-bas, c'est tout !!

Amélie a monté le ton tout au long de ce bref échange, jusqu'à ce dernier propos, qui paraît vouloir mettre un point final à l'idée de cette orientation. J'attends toutefois un long moment avant de relancer ainsi l'entretien :

Q - Mais en fin de compte, pour vous, ça serait quoi un foyer qui vous irait ?

- Ah ben un foyer comme ici ! Que ça soit petit, qu'il n'y ait pas trop de monde, tranquille quoi... pas d'embrouilles !

Q - C'est difficile à trouver ce que vous décrivez. Ici, on peut pas rester... Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous avez trouvées ici et qui seraient importantes pour vous ?

- Ah ben oui ! Plus entendre gueuler et risquer de me faire taper ! Ici, ça crie pas tout le temps !

Q - On vous a parlé d'un autre foyer si pour celui du Soleil il y a ce genre de problèmes ?

- Ouais ben le foyer de la Métare, quoi... Mais là-bas c'est des filles, moi j'ai rien à voir avec elles hein... Je veux pas aller là-bas non plus...

Q - ... ?

- Ouais ben c'est un foyer de filles... hein... Vous voyez ce que je veux dire...

Q - Oh, il y a un certain nombre de jeunes filles qui étaient là et qui ont été orientées là-bas... C'est un foyer comme un autre il me semble. Pourquoi vous voulez que ça soit des filles particulières là-bas ?

- Mon père il l'a bien dit l'autre jour...

Q - Ah, si vous croyez ce que dit votre père, aujourd'hui...

C'est par un silence qu'Amélie répond à ma réflexion, non dénuée d'agressivité, qui concerne cette modification de représentation du père, et peut-être aussi le transfert hostile que son investissement de l'entretien laisse apparaître.

C'est un nouveau silence que je laisse d'ailleurs s'installer un peu, ayant à ce moment-là l'impression qu'Amélie repousse régulièrement mes tentatives d'entrer en contact avec elle. A vrai dire, j'ai la représentation que cette jeune fille refuse purement et simplement l'entretien à la suite de deux éléments de réalité : la rencontre **avec le père** qui aurait donné à Amélie l'espoir d'une relation améliorée avec lui, et une autre rencontre le matin **avec la mère**, qui a pu mobiliser cette adolescente du côté de la culpabilité et du soutien rapproché que nécessiterait celle-ci.



### c - UNE IDENTIFICATION AU PERE

Je ressens alors le **poids de l'intersubjectivité** sur les mouvements psychiques des jeunes filles accueillies, et, sans doute dépité par ce que je sens poindre comme un renversement de situation, se formalise en moi l'idée que « tout est toujours à refaire ». Quelque chose du côté de l'**abattement** aura donc fini par me gagner moi aussi...

Q - Ça a pas l'air d'aller aujourd'hui, Amélie... Ça serait mieux d'en parler tout de suite, non ? Il y a quelque chose qui vous ennuie ?

[Temps de silence. Amélie paraît ne pas avoir entendu ma question. Puis, au moment où je me demande comment reprendre l'échange...]

- *Non, c'est pas ça... Mais j'en ai marre d'être ici, en foyer tout ça... Je suis mal.*

Q - Et dans ces moments-là, j'ai l'impression que vous vous contenez difficilement...

- *Que je me... ?*

[A-t-elle aboyé ou répondu ?]

Q - Que vous gardez pas bien votre malaise en vous. Vous le faites sortir d'un seul coup sur la personne en face de vous...

[Et abandonnant le ton de l'agressivité...]

- *Ben oui, hein... Je suis folle ? Est-ce que je suis folle ?*

Q - Vous êtes sérieuse quand vous utilisez ce mot, "folle" ?

- *Non... pas folle de l'hôpital, hein... Mais mon père, des fois je crois qu'il m'a rendue comme ça, pas normale... Des fois je m'énerve, je crie, ça gueule, et après je me mets à pleurer... Ça me l'a fait l'autre fois ici. [Elle montre la direction de l'appartement d'accueil] Après c'est parti comme ça avec l'éducatrice, mais elle a compris, je crois...*

Je pense alors à la mère d'Amélie, qui nous disait que son mari s'énervait, tapait, et puis pleurait ensuite... L'idée de l'**identification hystérique** d'Amélie à son père me vient, puis une association sur ce mot « rendue », "*mon père m'a rendue comme ça...*", association par laquelle elle vivrait son père comme l'ayant **prise**... pour pouvoir la **rendre** ainsi ensuite. D'ailleurs ces éléments ne soulignent-ils pas le sentiment d'**appartenance** d'Amélie, comme sa visite chez eux le vendredi ("*le vendredi après-midi, il a pas beaucoup de travail, souvent*") laissait supposer qu'elle se... rendait à son père, ce qui renforce encore l'idée d'une agressivité davantage que celle d'une violence.

Q - C'est comme si vous sentiez en vous comme un besoin de vous énerver parfois ?

- *Non, c'est pas comme ça... Ce que je voudrais, c'est faire quelque chose ! J'ai l'impression que ça bouge pas ! Mais après, oui, je m'énerve, pis ça tourne en crise...*

Q - Faire quelque chose... Votre père... Peut-être que vous pensez que c'est votre père qui vous empêche surtout de faire quelque chose ?

### d - ENVIE D'ETRE GRANDE ET SOUVENIRS D'ENFANCE

- *Oui ben mon père, je crois bien qu'il veut pas que je grandisse !*

Q - Il ne vous a pas tellement vue quand vous étiez une petite fille...

- *Ben non, c'est sûr hein...*

[Amélie hausse à nouveau les épaules, consternée par une telle évidence.]

Q - Et vous non plus, vous ne l'avez pas tellement vu quand vous étiez petite fille...

- *Ben on se voyait des dimanches ou des vacances, quoi...*

Q - Peut-être qu'il vous a manqué à certains moments à l'époque...

- *Houlà je m'en souviens plus moi... Je me souviens des Marmousets, là où on était quand j'avais dix ans, à peu près... Mais des trucs avec mes parents pas tellement...*

J'ai posé cette dernière question en me demandant de quel côté allait basculer Amélie dans sa réponse... bien que la rencontre entre elle et son père, après le rendez-vous chez la Juge, et la tonalité qui m'en a été rapportée m'aient laissé supposer que lui proposer une telle idée aujourd'hui n'était plus si risqué.

Q - Mais c'était peut-être pas une mauvaise époque, pour vous... Il n'y avait pas les problèmes qu'il y a maintenant ...

- *Ben j'étais placée aussi, mais je me faisais pas taper quoi...*

Q - Je disais ça parce que vous avez demandé à être re-placée, donc à revenir à la situation de l'époque, et ce que vous souhaitez, c'est aller dans un endroit où vous pourriez être grande sans problèmes...

Après un moment de silence, qui a succédé à une moue dont je n'ai pas compris si elle discréditait mon propos ou si elle concernait tous ceux qui l'empêchaient d' « être grande »...

- *Ah ben ça c'est sûr... C'est ce que je leur ai dit pour cet été... Je vais peut-être faire un camp en août. Mais attention, pas avec le même centre social que l'année dernière, c'est que des douze treize ans, je veux pas de ça !*

## **e - UNE RESISTANCE A MON INTERPRETATION...**

J'ai maintenant tout à fait l'impression qu'il serait facile de terminer cet entretien en échangeant des banalités avec Amélie, comme si sa relation au père était difficilement interrogeable dans ses **aspects libidinaux et agressifs**, ni quelque question que ce soit d'ailleurs. Je décide d'aborder le sujet de front, suspectant qu'une telle attitude de réserve serait un peu trop défensive de ma part...

Q - J'ai appris que votre père n'était pas présent au rendez-vous de vendredi dernier chez la Juge mais que vous l'avez vu ensuite...

- *Oui, il a pas pu venir tout de suite. Mais on s'est vu après avec lui et ma mère, on a été faire des courses ensemble.*

Q - Est-ce que vous avez pu parler avec lui de la situation, de votre avenir par exemple ?

- *Oh non, on n'a pas parlé de ça ! Il m'a juste dit qu'il était pas contre que j'aie dans un foyer, mais pas n'importe lequel, hein...*

Q - Oui, on a déjà parlé de cette question des foyers tout à l'heure... Moi c'est à propos de votre père que j'aimerais qu'on échange. En vous entendant dire deux ou trois choses ici tout à l'heure, je me demandais si au bout de trois semaines vous avez pas un peu besoin de rentrer vivre avec vos parents...

L'expression de profonde lassitude qu'Amélie s'applique à prendre maintenant est manifestement là pour me signifier toute la fatigue que produisent en elle de telles interprétations, tant elles seraient éloignées de toute vraisemblance. Pour ma part je me sens de plus en plus irrité par ses attitudes de refus, ce ton parfois cassant qu'elle utilise pour répondre, tout en étant bien conscient que j'assiste ici à l'expression d'une **résistance** chez cette jeune fille. Car ce que j'interprète chez Amélie comme une contre-attitude me fait me représenter cette adolescente dans une lutte contre un ennemi intérieur beaucoup plus puissant que ne le seraient les interprétations du psychologue.

Sa mimique, pour excessive qu'elle soit, me fait comprendre aussi que la question n'est peut-être pas du côté de l'ambivalence chez elle, mais bien dans l'établissement d'un **clivage** censé la protéger de son désir inconscient de retour auprès du père, ce qu'elle vivrait comme particulièrement régrédiant ("*mon père, je crois bien qu'il veut pas que je grandisse !*").

#### **f - ... OU UNE DEFENSE CONTRE UNE INCORPORATION**

En fait, la difficulté rencontrée est de travailler avec Amélie sur cette part majoritairement inconsciente d'elle-même qui aspire à un retour en famille, alors même que ce clivage est là pour la protéger des **effets persécuteurs de cet incorporat**.

*- Oh mais c'est pas parce qu'il m'a acheté un truc vendredi que je vais retourner vivre chez moi... J'me laisserai pas acheter moi !*

Q - C'est pas le problème du cadeau, Amélie... De voir votre père plutôt gentil et à votre écoute, il me semble que ça peut avoir des conséquences sur votre manière de voir la situation. En plus vous avez vu votre mère ce matin, et j'imagine que elle, elle pousse à ce que vous rentriez à la maison... Mais je dis pas que c'est ce que vous devez faire, hein ?

*- Ah non mais je vous dis que noooon !! [Elle hurle maintenant] Ça sert à rien de parler de ça... puisque je vous ai dit que même mon père il est d'accord pour que j'aie dans un foyer ! Je vois pas bien pourquoi j'aurais besoin de retourner chez moi...*

Q - D'accord, d'accord. J'ai entendu ce que vous disiez.

J'ai ici le sentiment que le travail avec Amélie est arrivé à un point de butée. Le ton énergique que cette jeune fille s'applique à utiliser pour résister à mes sollicitations me renvoie à ce moment-là à la sensation que **je la persécute** réellement par ma poursuite insistante d'une élaboration dont elle n'a pas les moyens. J'analyse alors rapidement la **répétition** dans laquelle cette situation nous jette l'un et l'autre, et qui introduit une part de **violence** que j'exerce à son encontre. Ramené aux quelques autres mouvements d'agressivité contre-transférentielle, c'est ce qui m'a amené à couper court à notre échange, pressentant que plus rien n'était symbolisable dans ces conditions.

Q - Voilà, on va s'arrêter là, Amélie. On s'est dit un certain nombre de choses... Je

vous propose de réfléchir pour votre part à cet aspect de la question. Je ne vous verrai pas la semaine prochaine, je serai absent du service. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous souhaitez ajouter avant qu'on s'arrête cette fois-ci ?

- Non...

Amélie décline ma sollicitation sur un ton boudeur. Ce repli sur sa subjectivité me dit qu'elle a été beaucoup mobilisée par cet épisode. Pour autant elle ne se lève pas de son siège, attendant peut-être un signal de ma part pour sortir. Cette observation ajoute un élément supplémentaire à ma représentation d'une scène de domination ou d'attaque. C'est comme si Amélie manifestait brusquement une soumission à l'adulte, dans une sorte de renversement de positions, ce qui n'est pas sans renforcer mes craintes sur ce que ses attitudes transférentielles et mon propre contre-transfert colorent comme une **potentialité de situation conflictuelle**, faisant apparaître la relation à l'objet paternel comme toujours centrale dans son économie psychique.

Je lui propose alors de nous arrêter là tout en me levant pour l'accompagner à la porte, elle se lève et sort sans rien dire.

## II - 5 - 6 - Première reproblématisation

---

### a - LE RETOUR EN FAMILLE

Quatre jours après ce dernier entretien, soit trois semaines et demie après son accueil dans l'établissement, Amélie a fugué dans la nuit. Un appel téléphonique a été donné aux parents par la personne de l'équipe éducative de permanence le lendemain matin samedi pour les avertir de cette disparition. Le père d'Amélie répond sur son téléphone mobile... qu'il est avec sa fille "*en train de faire des courses*".

Venue s'expliquer au service de cette fugue et de ses intentions, Amélie s'effondre rapidement devant la personne qui l'accueille, exprimant ouvertement sa difficulté grandissante à rester loin de ses parents, au fur et à mesure que se concrétise le projet de placement en institution.

Le père, qui l'a accompagnée pour cette visite, est décrit dans des attitudes de **négation du contexte légal** du placement de sa fille, l'encourageant à rentrer avec lui à la maison. Niant massivement l'intérêt d'une prise en charge éducative ainsi que la gravité des faits dénoncés par Amélie à la police, ce père appuie dans cette rencontre la nécessité du retour en famille de sa fille sur l'état de santé de son épouse.

Il est négocié in extremis avec cette jeune fille qu'elle passe la fin du samedi chez ses parents et revienne le dimanche en fin d'après-midi pour attendre le rendez-vous chez la Juge pour enfants. Amélie respecte cet engagement... et repart le dimanche soir en fugue avec d'autres jeunes hébergées, donc quelques heures après son retour.

L'absence de cette famille au tribunal dix jours plus tard n'empêche pas la Juge pour enfants, si elle reconfie bien Amélie à ses parents au vu de la situation de refus de chacun de se séparer, de prendre une mesure d'aide éducative en milieu ouvert, susceptible d'aider cette adolescente dans ce retour en famille. Cette mesure exercée par l'éducatrice

qui avait été sa référente dans le cadre de son placement institutionnel se révélera rapidement inexercable. Amélie refuse de se présenter aux rendez-vous proposés, et ne répond à aucun message ou courrier qu'elle reçoit à ce sujet.

Quelques échos de disputes entre père et fille, lesquelles se soldent par des fugues rapidement suivies de retours en larmes à la maison égrènent une fin d'aide éducative qui n'en a plus que le nom, au vu de la résistance que celle-ci engendre dans la famille. Rien ne permet de dire si les violences se sont reproduites après le retour. Deux mois après le dernier épisode de fugue, et sans nouvelles d'Amélie ou de sa famille malgré plusieurs visites et appels téléphoniques, une fin de mesure est demandée à la Juge, qui l'accorde au service. Six mois se seront écoulés entre le placement de cette jeune fille et cette mainlevée de mesure.

## **b - LES PARTICULARITES DE LA SITUATION**

Cette première reproblématisation sera organisée autour des éléments qui nous paraissent majeurs ici. Nous reprendrons les questions posées par les conduites perverses du père, lesquelles installent un **abus d'autorité** et une réalité de **séviçes** que nous n'avons pas relevés dans les quatre situations précédentes. Puis le déclin de l'agressivité dirigée sur le père par Amélie sera problématisé en ce qu'il semble témoigner d'une incorporation, liée à une difficulté de perte d'objet. A ces éléments s'ajoutera ce qui m'appartient en propre sur le plan contre-transférentiel, et qui a pu conduire à ce que disparaisse des entretiens un **élément médiateur** déjà sérieusement en difficulté dans la vie psychique de cette jeune fille.

Enfin les relations entre Amélie et sa mère seront évoquées, et notamment autour du **rapprochement** qu'elles suscitent à cette jeune fille en direction de son père, donnant ainsi à cette dynamique intersubjective un aspect circulaire.

## **c - LA SINGULARITE DES ATTITUDES PATERNELLES**

A aucun moment des situations antérieures de cette recherche un familial n'avait été décrit dans de telles attitudes **sadiques** à l'encontre d'une adolescente. Le fait qu'il s'agisse d'un adulte ayant autorité sur Amélie ajoute encore à l'inacceptable de la situation, et je dois ajouter que ces descriptions de violence physiques et de torture (y compris en direction du chien d'Amélie) n'ont pas été sans conséquences sur ma manière de conduire l'entretien. Ceci est généralisable aux quelques situations comparables qu'il m'a été donné de rencontrer.

La reproblématisation de cette situation est d'ailleurs l'occasion de dire ici que mes représentations de la violence intrafamiliale sont généralement connotées d'éléments explicatifs qui, dans une modalité peut-être défensive, en tout cas rationalisatrice, modèrent leur caractère de cruauté sadique. Les sentiments d'**impuissance** et d'**angoisse** dont j'entends les proches témoigner, fussent-ils agresseurs, tendent à répartir la violence entre tous dans le cercle familial, ces affects étant pour moi le signe que tous sont touchés par les coups (même si la **douleur physique** reste bien sûr inégalement ressentie...). Ma représentation d'une « montée de hurlements précédant un déferlement de coups assez réactifs sur fond de décharge pulsionnelle » reste un

paradigme qui me permet certainement de relativiser les propos de beaucoup de jeunes filles lorsqu'elles évoquent la froideur sadique avec laquelle elles sont traitées en famille.

Dans le cas d'Amélie, l'organisation matériellement soignée de la maltraitance ne permet pas qu'une telle représentation fonctionne dans mon écoute. Et moins qu'échanger avec ce père pour mobiliser en lui autre chose que de l'agressivité, c'est de **l'empêcher de nuire** par tous les moyens qui envahirait volontiers mes associations durant les entretiens... avec sa fille, donc d'empêcher celle-ci de retourner chez elle.

Notre idée est que les modes avec lesquels la violence corporelle est perpétrée ici recèlent en eux le caractère de la **perversion**. Donner des coups avec le tuyau d'aspirateur et forcer sa fille à s'agenouiller sur un balai auraient à voir avec la mise en place d'un **objet phallique** sur le corps de sa fille, ce que nous pouvons associer sur l'éventuelle déception du père de ne pas avoir eu un garçon. Rappelons que s'il y a bien un garçon à la maison, c'est celui que sa femme a eu avec le frère de ce monsieur à une époque qui a précédé l'arrivée de sa propre fille. Souvenons-nous d'ailleurs que le père ne paraît pas faire à Amélie le **reproche qu'elle soit une fille** (ce qui serait plutôt une caractéristique de la situation de Seher), et qui la situerait in fine dans l'ordre de la différence des sexes.

C'est réellement par un **travail sur cette féminité** et sa mise en scène que le problème est approché par le père d'Amélie, comme d'obliger sa fille à cette marche forcée nocturne digne d'un stage commando, assez peu adaptée à une jeune fille de quinze ans au moment de cet événement.

Rappelons qu'il existe « une distinction entre la perversion, en tant que structure, et les conduites perverses observées chez des patients présentant une structure névrotique. Les conduites perverses des patients névrotiques se présentent habituellement en alternance avec des conduites sexuelles normales et s'accompagnent régulièrement avant et après coup de malaise et de culpabilité. » [R. PELSSER, 1994, p772] Souvenons-nous d'ailleurs de ce que décrivait la mère d'Amélie des attitudes de son mari dans les instants qui suivaient ses poussées de violence : "*c'était comme ça après qu'il la tapait, ça retombait. Des fois il pleurait.*" Nous avancerons aussi que c'est sur ces mouvements de repli pulsionnel et de retour d'expression affective adaptée que se fonde chez cette adolescente une partie de l'espoir que quelque chose se modifie à la maison, même si son retour n'est pas seulement lié à ce souhait conscient de changement, mais bien à la force de l'incorporation.

C'est pourquoi nous parlerons ici de **conduites perverses**, le père d'Amélie nous semblant dans la nécessité de contrôler l'autre et sa subjectivité. A l'inverse de ce qui se passe avec son épouse, qui ne nous a pas semblé manifester une bien grande prétention féminine, Amélie et son adolescence mettent à rude épreuve ce besoin d'**emprise paternelle** par des revendications propres à cet âge (« aller danser », « voir une copine »), avec les conséquences de « faire du bruit » que l'on peut imaginer.

Nous ramènerons en outre ces observations au propos de M. COURNUT-JANIN, dans un texte déjà cité supra, évoquant chez le père le **réveil de l'angoisse de castration** par l'apparition de la puberté de la fille. C'est un « réveil d'autant plus bouleversant pour l'équilibre pulsionnel de celui-ci que la fille, devenue femme, manque à

jouer le rôle d'objet phallique narcissique qui, tout un temps, servait dans l'économie familiale à endiguer les effets de la peur de la féminité. » [1988, p308] Avançons l'hypothèse que le père d'Amélie déploie ici ses défenses perverses pour rétablir chez sa fille le phallique qui fait défaut à son organisation narcissique, ceci pouvant être mis en lien avec le fait que c'est dès l'arrivée de sa fille à ses côtés que ses attitudes offensives ont débuté, et en exclusivité contre Amélie par rapport à son frère.

#### d - LE RISQUE DE LA VIOLENCE SEXUELLE

Dans cette situation, les attitudes paternelles ne sont pas sans lien avec ce que nous pouvons évoquer comme un **risque de sévices sexuels**. Dans un article sur le lien entre les données judiciaires et médico-psycho-sociales des violences sexuelles intrafamiliales, les auteurs citent dans l'épidémiologie de ces comportements plusieurs caractéristiques se rapportant aussi au cas d'Amélie : « - faible proportion d'adultes inconnus de l'enfant parmi les abuseurs,

- prédominance des relations père-fille parmi les incestes,
- présence dans les familles d'autres difficultés majeures découvertes à cette occasion ou déjà connues des services sociaux et judiciaires au moment du dévoilement,
- fréquence des violences physiques accompagnant les abus sexuels. » [E. ARCHER, S. VERMEERSCH, 1994, p780]

Bien sûr cela n'entraîne pas ipso facto que les attitudes du père d'Amélie progressent avec certitude du côté de l'agression sexuelle. Ce que nous voulons dire ici est que cet aspect des choses autorise à qualifier d'**incestuel** le contexte intersubjectif de cette situation, ce dont la première union conjugale de la mère avec l'oncle d'Amélie témoignait peut-être déjà.

Cette dimension incestuelle apparaît clairement dans les propos qu'Amélie et sa mère tenaient sur la réalité de leur peur : « Dans sa forme mineure, la violence se développe dans un climat de terreur qui caractérise *l'incestuel meurtrier* (...). » Dans les exemples d'agirs incestuels meurtriers, les auteurs notent ensuite : « *Les coups portés aux enfants par les parents : s'ils sont évoqués, ils sont immédiatement banalisés.* » [J-P. CAILLOT, A. CHENE, I. MAILLARD, 1997, p161]

Ces éléments conceptuels renforcent notre idée que les attitudes paternelles organisent l'économie familiale sur un modèle pervers, et que la violence physique dont Amélie est l'objet n'est qu'un aspect de cette situation. La tentative d'appropriation dont le corps pubère fait ici l'objet se situe dans un contexte de dé-symbolisation qui passe par la **banalisation** des coups paternels - ce dont parle J-P. CAILLOT dans sa citation -, l'**insulte** et l'**obscénité** - cf. les propos paternels grossiers à caractère sexuel et dénoncés par Amélie au commissariat - et la **séduction**, comme nous pouvons l'observer dans les attitudes de ce père pour ramener sa fille à la maison.

#### e - UNE CONTRE-AGRESSIVITE PEU PRESENTE

Seconde observation concernant cette situation, le destin de la **pulsion agressive**

trouvera sa place dans cette première reproblématisation. Amélie est de loin de nos cinq situations celle qui reçoit le plus de maltraitance dans le cadre de sa famille, et le fait que ce soit le père qui organise cette violence peut être considéré comme un élément aggravant dans le vécu heurté de cette jeune fille. Ainsi « de qui viendra la protection si celui qui est en charge de me protéger m'agresse de cette manière » est une question que pourrait formuler Amélie, et peut-être davantage que les autres jeunes filles de notre clinique, dans sa propre situation de victime.

Pour autant, les entretiens ne révèlent pas qu'elle organise une **réelle contre-agressivité réactionnelle**, et ses propos restent descriptifs à ce sujet. Dès le deuxième entretien, nous avons vu d'ailleurs qu'une théorie explicative tendait à exonérer le père de l'essentiel de sa responsabilité en raison du fait qu'il avait été "*abandonné quand il était petit*".

La causalité avancée par cette adolescente n'est ensuite pas dénuée de perspicacité conceptuelle. Ses propos pourraient être traduits par l'idée que c'est la violence d'abord reçue par le père dans son propre vécu d'abandon qui est retournée et **déplacée sur autrui**, et notamment sur sa propre fille, s'agissant d'une question de filiation en souffrance ("*c'est pour ça qu'il est comme ça*", "*... il en veut à tout le monde*").

Ajoutons qu'aucune injure n'émaille les propos d'Amélie au sujet de ce père, et qu'elle ne verbalise pas de projet de vie avec sa mère qui exclurait celui-ci de l'univers familial. Certes, nous pourrions dire qu'Amélie évoque ainsi ses sorties avec celle-ci lors du deuxième entretien : "*Je l'emmène faire les magasins, allez on y va, hein... Juste les vitrines, quoi, mais on est bien ! On est sans mon père, quoi... on est bien.*" Mais si cette jeune fille témoigne alors de son sentiment de **bien-être commun**, observons qu'elle le limite aux sorties en ville, sur le mode de se constituer seulement quelque repos dans l'affrontement inévitable avec le père.

Cette entente entre fille et mère renvoie d'ailleurs à une courte description autobiographique qu'Annie ERNAUX fait de ces sorties à deux, moments et signes partagés en l'absence du père : « A cette époque, il a commencé d'entrer dans des colères, rares, mais soulignées d'un rictus de haine. Une complicité me liait à ma mère. Histoires de mal au ventre mensuel, de soutien-gorge à choisir, de produits de beauté. Elle m'emmenait faire des achats à Rouen, rue du Gros-Horloge, et manger des gâteaux chez Périer, avec une petite fourchette. Elle cherchait à employer mes mots, flirt, être un crack, etc. On n'avait pas besoin de lui. » [1983, p74]

Toutefois cette relation décrite, qui s'appliquerait aussi bien au cas d'Amélie, ne nous semble-t-elle pas exclure le père. Car c'est sur fond de son absence physique et de ses caractéristiques négativées que ces réunions mères filles se déploient, comme autant de façons de jouir de son absence. Liberté imaginée, absence de pression, miroir sans obstacle, ces duos de femmes paraissent rire de cette perte de maîtrise paternelle comme des garnements qui profiteraient du dos tourné de l'instituteur pour échanger des grimaces. Ici aussi le lien paraît maintenu, interrogé tout au plus dans sa lourdeur habituelle. L'agressivité filiale semble construite contre l'agressivité paternelle, reprise et travaillée dans ces moments de complicité féminine. Là encore, la violence fantasmatique semble absente des contenus de pensée, comme si le lien ambivalent au père survivait sans problèmes à la maltraitance.



## f - UNE IMAGO INCORPOREE INTOUCHABLE

Parallèlement à la réserve de l'agressivité verbale en direction de l'image paternelle, les entretiens avec Amélie ont montré que cette adolescente s'opposait progressivement aux contenus de nos rencontres, jusqu'à remettre en cause l'entretien lui-même par ses attitudes résistantes, faites d'agressivité objectale - son ton réactif et moqueur - et de repli narcissique - ses silences et refus de répondre -. Ces éléments doivent être rapprochés de la manière avec laquelle le séjour d'Amélie s'est terminé, fugues et silences obstinés ayant précédé son irrépressible retour.

Ces trois rencontres avec cette jeune fille m'ont ainsi fait vivre quelque chose du côté de l'**espoir déçu** et même un certain **abattement** lorsque le troisième entretien a fait apparaître sa reprise du discours paternel après qu'elle ait revu son père sur un mode apaisé, suscitant une certaine agressivité en moi...

Mes tentatives de travailler avec Amélie ce qu'il pouvait y avoir en elle de **désir de retourner en famille** n'ont connu aucune réussite. Sa farouche résistance à reconnaître cette éventualité m'a un peu ébranlé dans ma certitude, jusqu'à interrompre mon questionnement. Car il n'y avait rien que cette adolescente verbalisait à ce sujet et mon approche s'étayait sur l'expérience d'autres situations, d'autres décisions « définitives » de ne "*jamaïs remettre les pieds là-bas*", qui occasionnaient les mêmes résistances à les élaborer, et qui se sont tout autant soldées par des retours empreints de passages à l'acte agressifs vis-à-vis de l'équipe éducative et/ou de moi-même à ce moment-là.

Mais si la suite a confirmé la pertinence de ma généralisation, une question reste posée sur un plan technique : celle d'apprécier les conséquences d'avoir abordé de manière aussi directe cette **imago incorporée**, que nous définirons comme une « figure parentale agressive avec ses effets d'attachement ». Nous avons déjà évoqué ce qu'est un incorporat, lequel n'a pas le statut d'une représentation objet d'investissements libidinaux et agressifs, et mobilisable dans une visée élaborative. Cette incorporation, rappelons-le, a pour le sujet l'objectif d'**échapper au deuil**, et ceci dans un fantasme qui « consiste pour le self à se ramasser à l'intérieur d'un objet situé lui-même à l'intérieur du psychisme, et qui représente un objet incorporé, cela aussi bien en l'absence qu'en la présence de l'objet réel. » [A. CICCONE, M. LHOPITAL, 1991, p24]

Tenter de travailler ce rapport d'Amélie à cet objet fantasmatique a sans doute été une erreur de ma part, ce que cette recherche nous donne l'occasion de conceptualiser. Cette jeune fille ne peut manifestement interroger cette relation avec ce personnage parental, relation construite dans les mouvements affectifs de la petite enfance et dans le cadre d'un lien à la mère qui semble avoir été insécurisant pour Amélie au vu de la fragilité de cette personne. Nous pourrions aussi réfléchir ici à la discontinuité des prises en charge institutionnelles, qui ont peut-être aggravé cette vulnérabilité de l'image maternelle. Ainsi travailler cette imago paternelle dans le sens de la perte et du deuil dans un contexte où le lien transférentiel est loin d'être suffisamment établi pouvait-il connaître un autre destin que le renforcement des défenses d'Amélie ?

Enfin il y a là toute une fonction de la **dénégation** chez cette adolescente, celle-ci obérant « objectivement » les mouvements psychiques marqués de soumission et de

désir que nous avons déjà soulignés ici. « Objectivement » parce que la réalité des mauvais traitements aide Amélie à saisir au-dehors d'elle, dans une théorie explicative des affects en question, analogue à une « théorie de la séduction par l'objet », qui semble lui confirmer qu'elle n'est pas pour grand chose dans le monde fantasmatique qui se déploie en elle. Concernant la cure, R. ROUSSILLON dit que « la structuration de cette forme, qui place le sujet en position de récepteur passif, rend possible une déflexion du « mal » vers le dehors qui soulage le sujet des attaques surmoïques... » [1999d, p1666] Evoquer cette éventualité du retour, c'était alors situer en elle un des ressorts de la violence familiale et convoquer cette adolescente en tant que **sujet de la soumission**, susceptible dès lors d'encourir ces « attaques surmoïques » citées par R. ROUSSILLON, qui viseraient alors ce que le moi s'inflige dans ce rapport à l'objet paternel.

D'autre part nous pouvons lier notre difficulté au **renversement** qui s'est constitué dans le cours de nos rencontres, observable dans le mode sur lequel Amélie investit nos entretiens. Car si cette jeune fille se plaint des mauvais traitements paternels à son encontre, puis au détriment de sa mère, et enfin contre son chien, je note qu'elle installe assez rapidement une relation avec moi dans lequel son **activité** est assez dominante. Il n'y a en effet guère de passivité dans ses attitudes transférentielles, comme si Amélie savait comment agir dans ces situations marquées par des nécessités décisionnelles (qui parle, qui ne parle pas, qui décide de quoi on parle, qui pose une limite à ce qui est dit...), installant même un certain **rapport de forces** entre nous deux<sup>40</sup>.

Soumission au père, activité face aux autres adultes, Amélie manifeste ainsi une **identification à l'agresseur**, identification partielle à l'agressivité du père, notamment dans la disqualification que ce dernier produit au sujet du dispositif institutionnel en tant que dispositif de parole et d'élaboration. Son refus de participer à notre entretien en tant que parent, sa prise en charge d'Amélie après le rendez-vous chez la Juge - prise en charge qui tend à banaliser la démarche entreprise par cette adolescente -, ses propos sur les jeunes filles accueillies dans le foyer avec Amélie, toutes ces interventions sont **reprises par celle-ci**, à travers ses silences ou ses refus au cours des deuxième et troisième entretiens.

### **g - UN CONTRE-TRANSFERT MATERNEL**

Nous devons toutefois aller plus loin dans l'analyse des investissements réciproques des entretiens, faisant l'hypothèse que transfert et contre-transfert disent quelque chose de la situation intersubjective d'Amélie et de ses parents.

Ainsi la plainte de cette adolescente a d'abord visé une image paternelle agressive et injuste, et cette expression a rencontré en moi une position **protectrice**, marquée de volonté d'apaisement et d'anticipation inquiète sur son éventuel retour à la maison.

Bien sûr le fait d'être mis en situation d'entendre et de se représenter des scènes de

---

<sup>40</sup> Bien sûr, il ne s'agit pas d'oublier qu'au delà de l'attitude singulière de cette jeune fille, le rapport de forces existe bel et bien dans une relation plus ou moins imposée, et d'autant plus dans un contexte de placement judiciaire. Que Amélie le problématise plus que d'autres a certes un sens pour son économie psychique, la question étant à mon niveau de ne pas nier qu'il existe et qu'il a toujours des effets sur les jeunes filles rencontrées.

sadisme ne peut être traité sans faire intervenir ce que ces propos peuvent susciter comme réactivation de la violence interne de tout interlocuteur. Celle-ci, que je dois me garder alors de **projeter** défensivement sur l'image paternelle qui se construit au fil des entretiens (c'est lui qui serait violent, très violent même, et certainement pas moi), pourrait aussi se traduire par une fascination morbide ou par l'installation d'une dynamique de répétition sado-masochique dans l'entretien, avec ses conséquences de **culpabilité inconsciente**.

Une issue à ces enjeux contre-transférentiels a peut-être été de m'identifier à mon idéal de mère qui protégerait enfin cette adolescente victime (ce qui est aussi ma façon surmoïque de condamner la passivité de cette dame). Mais ce que nous qualifierons ici de **contre-transfert maternel** a pu avoir pour conséquence de faire disparaître l'élément paternel de nos rencontres. Bien sûr l'élément tiers reste représenté par le contexte institutionnel marqué par la réalité du placement judiciaire, mais l'hypothèse est ici que certains moments des entretiens lui font vivre une potentialité de relation à une figure maternelle apaisante qui l'aiderait à échapper aux comportements du père.

Les attitudes d'Amélie peuvent ainsi être référées d'une part au refus d'entrer en relation avec un tel contre-transfert contenant pouvant susciter un vécu **fusionnel** - et sans doute pouvons-nous associer à cette figure l'ensemble institutionnel lui-même -, ce qui reviendrait pour elle à abandonner sa mère une seconde fois, d'autre part à ses tentatives répétées de faire **surgir du père**, à visée dé-fusionnante dans un tel contexte de risque identitaire, puis en raison de l'identification à ce père sur le mode de l'identification à l'agresseur comme nous le soulignons supra (certains passages des entretiens peuvent faire penser qu'Amélie tient le rôle de son propre père méprisant devant des attitudes maternelles vulnérables représentées par moi).

Ce que nous dit cet ensemble transférentiel et contre-transférentiel, c'est aussi qu'Amélie se trouve face à un **double impératif de sauvegarde narcissique** : d'abord une nécessaire **préservation de ses objets internes**, laquelle passe par le maintien d'une relation positive avec une imago maternelle dépendante, préservation pour laquelle l'imago paternelle constitue un refuge en ce qu'elle amène une possible distinction d'Amélie et de sa mère - observons ici combien Amélie est révoltée par l'indifférenciation mère-fille contenue dans certaines critiques du père ("*De toute façon, elle se faisait engueuler pareil, hein... Mais elle, elle y est pour rien !*", "*Mais à l'envers, pareil ! Si elle avait dépensé trop pour les courses, il nous engueulait toutes les deux. J'y suis pour rien, moi*") -, mais **double** impératif de sauvegarde si l'on considère la nécessité de se protéger de l'emprise du père, autre enjeu narcissique qui l'amène soit à une autre indifférenciation avec sa mère sur le modèle d'une communauté de victimes, soit à quitter la scène familiale, perdant du même coup ses appuis identificatoires.

C'est d'ailleurs bien cet ensemble de mouvements psychiques qui se joue tout au long des entretiens, dans cette succession de positions maternelles et paternelles que nos échanges m'amènent à tenir face à Amélie, elle-même mise en situation de produire des contre-attitudes liées à ses représentations de fusion, d'emprise ou de perte inélaborable.

Il semble bien que nous touchions là à un problème technique d'abord lié aux

conditions de l'entretien lui-même, pris dans des impératifs de protection commandés par les tutelles (la Juge pour enfants a parallèlement à son placement confié Amélie en garde à l'Aide Sociale à l'Enfance), et qui renvoient à **notre responsabilité** de professionnels. Car cette nécessité nous fait beaucoup dépasser la neutralité d'une autre position, plus à distance sur cette question, et qui aurait pu permettre qu'un autre discours, une autre analyse et une autre relation s'installent. Il reste qu'Amélie finit par rentrer en conflit avec les adultes ayant répondu à sa demande initiale, et que cette issue peut être éclairée par les propos de P. GUTTON évoquant les « impasses de l'identification et du développement (...), sans tiercité suffisamment bonne. La répétition à l'identique de la passivation et l'activation imitative de l'agresseur ou du séducteur contribuent à y approfondir la rupture du lien social. » [2002, p202]

### **h - AMELIE ET SA MERE : AU DELA D'UN APPUI RECIPROQUE**

Avançons dans cette première reproblématisation en précisant la **place de l'objet maternel** dans l'évolution de cette adolescente durant son placement et, au-delà, de sa fonction pour le rapport d'Amélie à l'**imago paternelle**. Notre observation habituelle dans les situations marquées de violence physique paternelle, et l'exposé de notre deuxième cas (celui de Selma) tout comme le point de vue de R. ROUSSILLON (supra page 86) viennent à l'appui de cela, est que les mères ont un rôle à jouer vis-à-vis de leurs filles dans la compréhension de ce qu'est un père, et notamment lorsque cette figure paternelle manifeste aussi ouvertement sa vie pulsionnelle.

Rappelant un passage de l'Acte III d'Hamlet, dans lequel ce fils de roi sollicite une entrevue avec sa mère, B. PENOT évoque l'importance de la position de cette dernière dans la sortie du drame par le héros shakespearien et par tout adolescent confronté à quelque question essentielle dans la figure paternelle : « Celle-ci s'y montre incapable de restituer à son fils le minimum de signification susceptible d'éclairer, pour lui, la volonté paternelle et de lui permettre de s'y repérer pour agir. (...)C'est que la consistance imaginaire de la figure paternelle doit s'assurer d'abord du côté du psychisme de la mère elle-même(...). La carence de la mère d'Hamlet à soutenir cette consistance imaginaire du père est montrée dans le fait qu'*elle ne voit pas* le spectre qui apparaît, au milieu de cette scène, aux yeux d'Hamlet. » [B. PENOT, 1988, p171]

Il y a tout lieu de penser que la mère d'Amélie **ne voit pas** davantage ce qui est en jeu dans la situation de sa fille et dans les relations installées par ce père avec celle-ci, pas plus que cette mère n'indique à Amélie, dans la solitude psychique qui est la sienne, une solution viable pour **s'extraire d'une telle emprise**. L'entretien avec cette personne nous a montré en effet que ses difficultés étaient telles qu'elle ne peut signifier à sa fille ce qu'est une résistance ou une fuite, ainsi qu'éclairer les limites de l'acceptable en ce domaine.

L'écrasement dans lequel se montre la mère d'Amélie devant ses difficultés d'épouse et de mère remplit à l'extrême une **fonction de caution** de l'agressivité du père, alors même que ce dernier tendrait à la disqualifier en tant que mère. Une telle asymétrie relationnelle entraîne Amélie dans des positions d'accompagnement et de soutien, ce qu'elles ont toutes deux rapporté au cours des entretiens. Or ces attitudes peuvent aussi

bien apparaître comme des formes inversées de la domination que le père exerce sur la mère. Car si dans l'adolescence féminine la question de la rivalité à la mère ne manque pas d'être posée, dans une situation marquée par un contexte incestuel, une attitude de prise en charge de sa propre mère comporte sa propre part de violence, qui fait la part belle à l'attaque du symbolique et à l'évacuation de cet objet maternel comme rival.

Face aux défaillances de la référence maternelle, Amélie paraît contrainte de fairerégulièrement **retour vers le père**, lui dont les propres renversements d'attitudes - aussi bien après le rendez-vous chez la Juge que lors de cette fin de séjour heurtée - se prêtent à ces allées et venues. Mais si l'**incorporation** et la perte impossible résident sous cette nécessité, l'objectif de ce fantasme d'incorporation paraît bien de **maîtriser** le personnage paternel, seule solution réunissant le double impératif de conservation du lien et de protection face à l'agressivité que cet objet déploie.

Le père, par ces oscillations, nous semble se proposer imaginativement à sa fille comme **réparateur de lui-même**, en tant que parent total assumant aussi bien l'expression **pulsionnelle** orale et anale ("*gueuler*", "*taper*"), qu'une fonction **contenante** qui protégerait Amélie des risques narcissiques que lui fait courir un objet maternel potentiellement fusionnel. Mais ne retrouvons-nous pas encore dans les attitudes toutes-puissantes de ce père la trace de la **perversion** ? Par ses positions anti-institutionnelles (ses dénis des décisions judiciaires et du projet pédagogique de l'établissement) et anti-scolaires, le père n'est en effet nullement l'ambassadeur dans la famille d'un ordre symbolique qui le dépasserait, pas plus que sur le plan de l'idéalisation, il ne fait une place à la féminité de sa fille. L'active contestation de cette féminité d'Amélie par le père a déjà été soulignée supra, et mise en articulation avec son refus personnel de la castration.

Il reste à pointer que l'équivalent de **scène primitive** dont témoigne Amélie a ceci de particulier que cette jeune fille n'y est pas différenciée par le père de la place de la mère (rappelons que les reproches s'adressant à l'une conviennent parfois aussi bien à l'autre). Nous devons souligner aussi que la mère elle-même renforce ces représentations par des évocations qui dessinent une **communauté de peur** ("*ça fait peur, on a peur !*") et **d'intérêt** ("*On sortait en ville, des fois. Je sors jamais, on était bien*").

## **i - LE POINT SUR NOTRE PROBLEMATIQUE**

Amélie transcrit d'abord la violence physique comme n'ayant **aucun sens** ("*Quand il fait quelque chose, il va jusqu'au bout, même si c'est n'importe quoi !*"), sinon celui de se « soulager » à l'aide de celle-ci. D'ailleurs cette jeune fille a le sentiment que son père s'y entend pour dénaturer le sens des choses et apporter de la **confusion** à autrui ("*Non, c'est mon père, il sait embobiner les gens...*"), jusqu'à lui donner le sentiment qu'il n'y a aucune solution à tout ça : "*Moi, je crois que ça sert à rien. Quand j'ai été au commissariat, ça a servi à rien, alors ...*"

Nous dirons que cette perte de sens a une **fonction défensive** pour cette jeune fille face aux contenus **sexualisés** des attitudes paternelles auxquelles s'ajoute l'insécurité apportée par l'objet maternel. Ainsi derrière une image paternelle anale-phallique se constitue chez Amélie une imago séductrice représentée par les agissements du père

dans un cycle d'agressivité et de réparation. C'est l'**angoisse de perdre** cet objet qui a amené Amélie petite fille à **incorporer** cette imago et qui rend difficile à l'adolescence la transformation de cet incorporat, transformation pourtant régulièrement tentée face à l'**emprise anxiogène** que cette imago suggère parallèlement.

Ainsi un va et vient régulier a-t-il pu occuper en toute hypothèse Amélie sur ces quelques années. Les entretiens que nous avons décrits durant son séjour nous semblent avoir eux-mêmes indiqué ce **balancement** entre révolte et abattement, attaque désobjectalisante et préservation du lien. Cette oscillation a en outre donné lieu dans la réalité matérielle à une succession « demande de placement/retour impulsif en famille ».

Cette cinquième situation fait donc apparaître comme un point notable un **objet maternel très en difficulté**, autant sur le registre de l'adaptation sociale que sur celui de sa relation conjugale (voire sur un plan cognitif). Ainsi Amélie est-elle confrontée à une image maternelle vis-à-vis de laquelle un travail identificatoire apparaît plus que complexe. Nous voulons parler là de la question de la **rivalité** qui paraît s'être rapidement épuisée pour Amélie dans la domination, autorisée voire **appelée par la mère**. M. COURNUT-JANIN rappelle que « l'envie du pénis est retrouvée dans toute analyse de femme : elle ressort principalement du souhait de posséder la mère » [1998, p154]. Ici, l'identification inconsciente **au père** serait plus sûrement convocable, dans cette identification hystérique que nous avons désignée supra page 266.

Enfin cette image maternelle en souffrance entraîne un autre degré de complexité dans l'identification de cette jeune fille, celle de l'élaboration d'une position féminine en tant que **séductrice du père**. Nous avons retranscrit page 86 une autre citation de M. COURNUT-JANIN, qui rappelait, du côté de la mère, ce « compromis dans l'identification, « Séduis ton père comme j'aimais séduire le mien, mais que ton sexe, en tant que tel, reste hors circuit ». » [1998, p71]. Amélie pourrait être vue alors dans la tentative de séduire son père en occupant la place d'être objet de domination et d'agressivité. Mais sa tentative serait **sans arrêt reportée** parce que suscitant un **vécu d'emprise**, l'imago maternelle archaïque réapparaissant in fine derrière l'image paternelle, fût-elle séductrice par tant d'agressivité.

# Troisième partie : DISCUSSION DES HYPOTHESES ET CONCLUSION

## III - 1 - Discussion des hypothèses

### III - 1 - 1 - Introduction

---

#### a - RAPPEL DES QUESTIONS ET DES HYPOTHESES

Nos questions principales étaient les suivantes :

Comment les adolescentes que je rencontre métabolisent-elles l'expérience d'être battue en famille ?

Dans quelles limites peuvent-elles la symboliser, et à quels types de procédures ou de solutions complémentaires doivent-elles avoir recours ?

Puis après la précision suivante...

Ce dispositif d'accueil et de parole pèse, comme la situation d'origine, sur le travail de l'adolescence. Il peut faire apparaître une dépendance au milieu familial, voire une

appétence aux situations conflictuelles. Un dégageant de cette problématique de confusion peut s'observer à l'inverse.

... nous avons avancé nos hypothèses :

Les tentatives de suicide révéleraient que l'intériorisation des coups fait problème à l'intérieur d'une première élaboration dans le processus de l'adolescence. L'accueil dans notre dispositif permettrait alors une meilleure organisation des mouvements agressifs.

L'absence de tentative de suicide témoignerait du raté de cette élaboration. Elle indiquerait chez ces adolescentes le maintien d'une économie de la latence, qui ne favoriserait ni les conditions d'une séparation, ni le travail de symbolisation proposé par le dispositif.

### **b - PREALABLE**

Nos cinq jeunes filles ont témoigné de violences physiques assez différenciées. Les coups ne sont pas donnés par les mêmes personnes : le ou les frères pour Naïma et Déhbia, le père pour Selma et Amélie, sa mère et ses frères dans le cas de Seher.

Cette première constatation ayant été faite durant nos premières reproblématisations, nous pouvons la préciser maintenant par une autre observation : la violence peut être le fait du père - qu'il soit celui qui frappe ou que les coups soient administrés sous sa responsabilité -, ce qui est le cas de Naïma, Selma et Amélie, ou le fait de la mère - avec la même réserve d'une éventuelle délégation -, ce qui concerne alors Déhbia et Seher.

Ceci constitue une division de notre matériel sur laquelle sera construite la deuxième partie de cette discussion des hypothèses (page 298 à 323). Notons ici que les deux jeunes filles ayant pris des médicaments ont intériorisé les coups paternels comme une violence fantasmatique attaquant le lien objectal, alors qu'Amélie paraît se représenter qu'au-delà de la maltraitance paternelle, la relation est préservée par le père.

Enfin continuer sur cette mise en opposition de divers éléments nous fera observer que les attitudes de ces cinq jeunes filles au cours de leur temps de placement ont été bien différentes. Naïma et Selma, qui sont respectivement restées trente et un et trente-huit jours dans notre établissement, se sont globalement adaptées au cadre que nous avons décrit supra, au moins suffisamment pour se rendre au rendez-vous final chez le Juge pour enfants et accepter l'orientation officialisée par ce Magistrat. Déhbia a commencé à fuguer au bout de vingt-quatre jours, Seher n'aura été hébergée que durant deux semaines et demie, et Amélie a fugué dans les conditions que nous avons décrites dix-huit jours après son accueil... Nous pourrions aussi chiffrer le délai après lequel toutes sont retournées pour la première fois chez elles après leurs départs conflictuels, et les intentions qu'elles ont affichées alors, mais cela ajouterait-il encore quelque chose à ce qui apparaît bien comme une seconde rupture dans notre matériel (celle-ci conforme à notre hypothèse méthodologique), entre les deux jeunes filles qui avaient fait au moins une tentative de suicide et ont maintenu tout au long de leur séjour un refus de retourner en famille, et celles qui n'ont jamais eu recours à ces auto-agressions et sont retournées prématurément chez elles ?

Ainsi devons-nous dans cette dernière partie mettre en perspective ces constatations,



tout en observant que ces deux partages de nos situations ne sont pas du même registre. Le type de violence reçue fait partie d'une réalité externe, préalable aux vécus de ces adolescentes, alors que tentatives de suicide et attitudes au cours du placement participent déjà de processus psychiques organisateurs du destin de l'auto- et de l'hétéro-agressivité.

Mais répondre à nos questions initiales ne passe pas uniquement par des différenciations, l'emprise ayant aussi traversé notre matériel de manière unitaire et invariable. En effet, aussi bien dans le contexte intersubjectif des coups que pour les caractéristiques énoncées de la violence familiale, autant pour expliquer des gestes auto-agressifs que concernant une nécessité de rentrer chez leurs parents, cette emprise est apparue dominante dans le vécu de toutes ces jeunes filles.

Cherchant à aller du plus large au plus différencié, c'est cette dimension de l'emprise que nous souhaitons synthétiser et approfondir d'abord dans une première partie. Cette notion, généralisable à toute notre clinique, se dégagera progressivement des problématiques incorporatives ou introjectives que nous avons désignées dans nos présentations cliniques.

### **III - 1 - 2 - Un vécu d'emprise**

---

Nous devons en effet nous garder de trop différencier d'emblée ces jeunes filles dans leurs traitements des expériences de violence tant elles paraissent toutes cinq représenter souvent les deux étapes d'un seul et même travail élaboratif. C'est pourquoi nous reprendrons ici les mouvements incorporatifs et introjectifs déjà observés, pour montrer que notre clinique ne répond pas seulement par la différenciation aux questions que nous avons posées au préalable.

Déjà, au cours de nos premières reproblématisations les concernant, nous avons vu que Naïma et Selma, et ceci malgré ce qu'elles nous ont montré ensuite de leurs possibilités de symbolisation et d'une certaine réussite dans leurs tentatives de se dégager de l'emprise, n'avaient pas, dans un temps de vie familiale, échappé à des mouvements incorporatifs du même ordre que ceux que nous prêtons à Déhbia, Seher et Amélie. Or si nous avons situé supra pour nos deux premières jeunes filles l'introjection comme mouvement psychique organisateur de certaines attitudes observées, nous ne pouvons ignorer qu'introjecter se définit par « la construction même de la frontière délimitant le dedans et le dehors, par l'emprunt de la fonction contenant que fait la psyché naissante à l'objet externe » [A. CICCONE, M. LHOPITAL, 1991, p25]. Prendre en compte ce point de vue nous conduit à reprendre la façon dont la violence physique a d'abord pu être intériorisée par Naïma et par Selma ; elles rejoignent sur cette question de l'incorporation les trois autres jeunes filles de nos observations.

#### **a - L'INCORPORATION VUE COMME UNE ACTIVITE DU MOI-PEAU**

Prolongeons la citation précédente en faisant l'hypothèse que la dimension effractive des coups contredit l'élaboration de cette limite entre le dedans et le dehors, et que l'expérience vécue alors par toutes ces jeunes filles ne pouvait en aucun cas donner lieu

d'emblée à un processus aussi élaboré que l'introjection. A cela s'ajoute le fait que l'adolescence, comme nous le rappelait P. JEAMMET dans notre citation de la page 47, est le moment où l'entourage représente « ... un contenant, suppléant l'appareil psychique de l'adolescent débordé par ses conflits, l'aidant à organiser ces derniers, à veiller sur lui et à rendre plus tolérable son angoisse. » [1980a, p73] Ainsi ne peut-on pas dire que lorsque l'entourage contredit cette fonction contenante par l'attaque de l'enveloppe physique du sujet, c'est-à-dire la surface corporelle vécue comme délimitant le dedans du dehors, l'incorporation est le seul mouvement qui reste possible ?

L'évocation de la théorie de D. ANZIEU sur le Moi-peau nous permettra ici d'avancer un éclairage pour cette notion d'incorporation dans les situations de mauvais traitements. La fonction d'enveloppe psychique dont parle cet auteur dans sa conceptualisation du Moi-peau renvoie en effet, à l'intérieur de neuf fonctions, à celle de contenant pour l'appareil psychique, lui-même divisé en plusieurs espaces, cette fonction s'étayant sur celle de la peau recouvrant la surface du corps dans des limites suffisamment précises. Mais comment penser dans cette représentation de diverses fonctions psychiques la situation d'une peau sommée de contenir les attaques physiques de l'environnement ? Dans un véritable renversement fonctionnel, peut-on imaginer que le Moi-peau, face à la saturation d'inscrire répétitivement les traces sensorielles tactiles - autre fonction du Moi-peau selon D. ANZIEU - intègre en lui-même une fonction de réception des coups ? Il y aurait bien là comme une incorporation de la violence physique, avec le but de suppléer à l'impossibilité du moi de se protéger de telles intrusions répétées, cette tâche s'appuyant sur le fantasme que l'incorporation d'un objet et d'un seul aurait pour fonction de diffracter la totalité des perceptions sensibles occasionnées par les coups. Ainsi cette incorporation peut-elle se représenter comme une incorporation par la peau, par la surface du corps, et en tant que telle une incorporation qui force, toutes douleurs physiques saturantes et blessures narcissiques rejoignant alors cet incorporat à fonction de catalyseur.

Notons ici que notre propos n'est pas sans lien avec ce que nous avançons page 95 au sujet d'un aménagement masochique adolescent, et plus précisément avec une citation de R. ROUSSILLON faisant, dans le prolongement de FREUD, « ... l'hypothèse que les quantités d'excitations effractives affluent en direction de la blessure, si elle est suffisamment circonscrite, et protègent ainsi la psyché elle-même du débordement. » [1999b, p31] Cette notion de masochisme sera, elle, problématisée infra.

Le fait d'être battue trouverait ainsi une issue psychique, s'agissant d'une expérience qui contredit radicalement ce que D. ANZIEU désigne par l'« interdit du toucher », et notamment « L'interdit secondaire du toucher (qui) s'applique à la pulsion d'emprise : on ne peut pas toucher à tout, s'emparer de tout, être le maître de tout. » [1985, p149] Ajoutons que cet « interdit est caractérisé par sa bilatéralité. Il s'applique à l'émetteur des interdictions tout autant qu'au destinataire. (...) De même l'interdit du toucher, pour exercer son effet de restructuration du fonctionnement psychique, requiert d'être respecté par les parents et les éducateurs. Des manquements graves et répétés constituent un traumatisme cumulatif... » [Ibid.]

Ajoutons que cet interdit permet au petit enfant d'organiser sous forme de pensée l'ensemble de ses communications sensorielles, dépassant alors la seule communication

tactile qui renvoie par trop aux mouvements libidinaux primaires. Et si la transgression de cet interdit du toucher lors de l'adolescence par un familier n'a probablement pas la même conséquence qu'au moment où le moi de l'enfant se structure, nous dirons toutefois qu'une part du Moi-pensant adolescent peut être mis en difficulté par ce toucher-là parce que celui-ci désorganise, davantage encore que ne le font structurellement les fantasmes pubertaires, l'organisation œdipienne que cet interdit du toucher avait contribué à construire : « L'interdit œdipien (tu n'épouseras pas ta mère, tu ne tueras pas ton père) se construit par dérivation métonymique de l'interdit du toucher. L'interdit du toucher prépare et rend possible l'interdit œdipien en lui fournissant son fondement présexuel. » [op. cit., p145] Notre clinique nous a montré que c'est en termes de confusion que s'exprime cette difficulté du Moi-pensant dès lors que l'interdit du toucher n'est pas respecté par l'adulte environnant.

### **b - DES RELATIONS SYMBIOTIQUES QUI ENTRAVENT**

On observera d'ailleurs que toutes ces jeunes filles ont témoigné de relations aux parents marquées d'une excessive proximité affective. Comme dans une véritable transposition idéalisée de l'emprise, chacune semblait avoir trouvé ainsi un double narcissique : (Naïma) "il est chouette, il m'a toujours écoutée, c'est le seul, et aidée quand je lui demandais quelque chose... il ne m'a jamais rien refusé.", "Jusqu'à il y a quinze jours, il ne m'avait jamais déçue !"

(Selma) "Mon père, quand j'étais petite, c'est la personne que j'admirais le plus au monde. (...) Quand je pense comme il s'occupait de moi au début ! Il m'apprenait toujours des trucs... Je me sentais fière !", "Avant il me donnait beaucoup de responsabilités... c'est moi qui le remplace à la maison... on est pareils..." Ensuite, la relation s'est renversée, et l'objet paternel est devenu un double antagoniste : "Maintenant, c'est la personne que je hais le plus au monde."

Déhbia, elle, présente la relation à son père sur ce mode de proximité lors de notre première rencontre : "Avec lui, je suis bien. Je suis sûre qu'il ne peut rien arriver. Il me comprend, et si c'est lui qui me demande quelque chose, je suis d'accord tout de suite..." Nous entendons ici sa tentative de se délivrer de la violence et de l'emprise fraternelles, quoique nous devons noter qu'utiliser cette image parentale comme un levier n'a guère été couronné de succès pour sortir de la relation en miroir qui liait cette jeune fille à ce frère aîné (supra page 190). A la fin de son séjour, c'est alors l'image maternelle qui revêt pour elle une fonction de double : "Au début j'en avais marre que ma mère elle fasse rien. Mais après j'ai compris que c'était pas ça, quoi... En fait elle est comme moi, elle y peut rien..." ce qui nous confirme que c'est bien la mère qui reste l'objet d'attachement préférentiel de cette jeune fille.

Nous ne reviendrons pas pour Seher sur ce que sa compréhension des mécanismes de la transmission d'une violence mère-fille lui propose comme miroir pour sa mère, en l'absence d'une image paternelle qui la protégerait de cette duplication. Tout à la fois marieuse et maltraitante, l'image maternelle donne lieu au cours du séjour de cette jeune fille à des attitudes d'imitation en direction des autres résidentes. Mais ici, le matériel manque pour préciser la dynamique du retour en famille, rappelant toutefois que celui-ci

prend naissance dans l'exclusion de Seher. Les éléments que cette jeune fille nous avait donnés au sujet des appels téléphoniques avec sa mère pourraient toutefois nous permettre de nous représenter cette relation symbiotique, pleurs et rappels du lien sado-masochique pouvant illustrer là cette captation de Seher par l'imgo maternelle (supra page 221).

Enfin la situation d'Amélie renverrait à celle de Déhbia sur ce point, dans la mesure où c'est en direction de l'autre parent que cette jeune fille évoque d'emblée une relation de proximité : "Je l'emmène faire les magasins, allez on y va, hein... Juste les vitrines, quoi, mais on est bien ! On est sans mon père, quoi... on est bien." Cette identification aurait même été suffisamment forte pour empêcher Amélie de partir plus tôt de la maison ("Avant, quand je pensais à partir, je pensais toujours à ma mère... que je pourrais pas m'en passer, quoi ! Mais l'autre fois, j'y ai pensé, mais pas pareil. Moins, quoi..."). Observons enfin que cette position de double est alimentée par les attitudes du père lui-même : "... il lui a dit "ferme ta gueule, toi ! Si t'étais pas si... enfin, une injure, quoi... "ça se passerait pas comme ça ! Mais elle, elle y est pour rien ! Mais à l'envers, pareil ! Si elle avait dépensé trop pour les courses, il nous engueulait toutes les deux. J'y suis pour rien, moi..."

### **c -DIFFERENCIER REPRESENTATIONS ET PERCEPTIONS**

C'est dans ce contexte de liens difficilement transformables que chaque jeune fille a tenté de se dégager de l'étreinte de l'autre familial (frère, père, mère), recourant pour cela à des moyens tout aussi violents (rendre les coups ou s'agresser soi-même). Un étape dans ce dégagement peut apparaître en outre dans la différenciation, dans leur monde interne, de ce qui appartient à leurs représentations et fantasmes et de ce qui appartient aux perceptions et à la réalité externe. Clivages et courts-circuits, identifications à l'agresseur et renversements ont émaillé notre exposition clinique, soulignant bien que cette différenciation était loin d'être opérante à certains moments de la vie familiale de ces adolescentes, voire durant leur séjour, ce qui participe de la confusion soulignée supra.

Un exemple en est la répartie de Selma à ma question qui concernait l'emprise : "Vous la ressentez vraiment son envie de vouloir vous garder petite ? C'est pas que je la ressens, c'est que c'est comme ça !". Cette réponse de Selma indique bien la défaillance du mode introjectif - lequel impliquerait de se représenter, c'est-à-dire de transformer une expérience vécue en éléments du moi -, cette défaillance étant liée au fait que le mode incorporatif amène Selma à désigner au-dehors, expulsée, donc, l'imgo qui mêle en elle violence fantasmatique et emprise.

Amélie de la même manière contestait radicalement mes préventions au sujet de son envie de retourner chez elle ("Ah non mais je vous dis que nooooo !! Ça sert à rien de parler de ça... puisque je vous ai dit que même mon père il est d'accord pour que j'aille dans un foyer ! Je vois pas bien pourquoi j'aurais besoin de retourner chez moi..."), probablement parce que l'imgo incorporée connote de réalité perceptive toute allusion à une telle idée, rendant difficile une élaboration de cette nature. Déjà, lors du premier entretien (supra page 249), cette jeune fille avait manifesté cette nécessité de placer dans la réalité extérieure l'origine d'un travail représentatif que je lui proposais : "... je me dis

que vous avez peut-être arrêté le collège pas seulement parce que ça vous intéressait plus, mais parce que vous ressentiez que ça intéressait plus vos parents, comme une façon d'être d'accord avec eux, ou de rester proche d'eux... - Euh... Oui, peut-être... Euh... Mais eux, ils s'en foutaient vraiment hein !"

Ces exemples semblent bien montrer qu'aucune de ces jeunes filles n'est totalement sortie d'une logique de l'incorporation. Naïma et Selma elles-mêmes n'investissent visiblement pas la modalité introjective de manière continue, laissant apparaître des allers-retours entre l'un et l'autre de ces mécanismes psychiques. Ainsi dirons-nous que chacune de ces jeunes filles, dans sa confrontation à une violence familiale connotée d'emprise, a été en situation d'incorporer une imago parentale qu'il s'est agi à un moment de rejeter, et que ce travail est pour chacune en cours au moment où nous les rencontrons.

Amenons maintenant dans cette vision adaptée à l'ensemble de notre clinique quelques premiers éléments qui renforcent notre différenciation initiale.

### **d - EXCITATIONS INTERNES ET MOUVEMENT INTROJECTIF**

Car un exemple de l'accès à une modalité introjective est donné par le traitement des excitations internes que ces adolescentes ramènent à l'ambiance conflictuelle de la famille. Mais relever dans tout notre matériel d'entretien des éléments de cette nature est inégalement productif, et il semble que Naïma et Selma soient les seules à exprimer un vécu de cette nature dans la continuité de leurs séjours :

(Naïma) "J'en ai marre", "j'étais énervée...", "tout ce boucan tout le temps, y'en a marre...", "même la nuit, j'étais pas tranquille...", "j'avais envie de dormir, moi", "je voulais que ça s'arrête", "j'avais pas envie de rentrer, retrouver ces cris", "ça gueulait de partout... des fois même mon père qui gueulait pour empêcher de gueuler !"

(Selma) "... la tension, tout ça...", "c'est des disputes tout le temps... même mes goûts, ça fait exploser !", "elle s'énervait pour un rien", "j'étais surexcitée en cours", "toute la haine que j'avais contre lui, ça se mettait en excitation", "c'était la tension et dès que je le voyais, c'était la surtension", "il était toujours sur moi", "... la surtension...", "ne plus l'entendre me faire des remarques", "ça m'énerve... ça me met la rage... j'ai envie de tout laisser tomber...", "rien que de savoir qu'il peut être là, ça me dégoûte."

Rappelons que ces différentes évocations s'accompagnaient du sentiment de ne plus pouvoir penser, par suite de la confusion topique et de l'envahissement de la psyché que ces excitations suggèrent. En fait, nous pouvons observer lors de nos entretiens que Naïma et Selma se représentent qu'elles ne pouvaient plus rien se représenter dans ces contextes d'agressivité mutuelle, ce que nous devons admettre comme une avancée, car c'est en cela qu'elles montrent leurs possibilités d'utiliser le mode introjectif au cours de leur placement. Ainsi y a-t-il dans leurs énoncés la trace d'une première élaboration, dans la mesure où parler de ses excitations internes, c'est donner une représentation à l'irreprésentable de ces excitations. La trace d'un processus de secondarisation apparaît ici, lequel permet à ces adolescentes de se représenter ces excitations dans l'après-coup : l'incorporation dont Naïma et Selma témoignent a une forme d'objet interne de l'introjection qui lui a succédé, fût-ce encore partiellement.

Les trois autres jeunes filles ne manifestent pas dans la même continuité de tels mouvements lors de nos rencontres. Déhbia, elle, situe bien un « énervement » dans la relation à sa mère, ce qui nous a laissé supposer qu'un travail introjectif se mettait en place. Ces excitations étaient également traduites par un saisissement face à son frère aîné et du soulagement à se battre avec ses frères jumeaux : "elle m'énerve trop, elle...", "c'est ma mère qui m'énerve surtout", "maintenant je m'entends vraiment plus avec elle, vous savez ! C'est comme si elle était devenue folle...", "Le grand je lui dis, occupe-toi de ta vie, laisse-moi tranquille, j'suis grande maintenant. Mais on dirait que ça l'énerve encore plus", "j'étais moins énervée après [les coups]", "trop énervée, quoi." Mais rapidement au cours du séjour, nous avons pu observer que l'image maternelle perdait de cette caractéristique excitante, et que si la relation à son frère aîné induisait toujours une certaine anxiété, elle n'empêchait plus cette adolescente de se représenter de plus en plus un retour en famille, lequel paraît même induit par l'injonction fraternelle. Soulignons alors qu'à la violence fantasmatique d'abord mise en avant par Déhbia au sujet de son frère succèdent des représentations d'agressivité, comme si la prime distinction entre les différentes situations conflictuelles (avec ses frères ou contre son aîné) s'amenuisait jusqu'à ne plus représenter que la dépendance à l'objet maternel.

En fait Déhbia a eu tendance à réactualiser cette excitation dans l'institution, montrant ainsi sa difficulté à prendre une distance avec ce vécu en l'absence des objets excitants familiaux : "... la violence dans votre famille, elle vous fait ressentir cet énervement presque tout le temps. Mais de vous-même, vous seriez moins énervée, vous ne penseriez pas à tout ça... - Ben non, ici, il n'y a pas mes frères, et c'est bien pareil... Non, je vous dis, c'est mieux que je rentre peut-être." De la même manière, sa description de ses arrivées en retard au foyer témoigne de cette réactualisation : "Salah il est sorti de son stage en retard. Lui il me disait : «mais vas-y, tu vas te faire tuer ! Pourquoi tu retournes pas au foyer ? Si ils te virent, tu sauras pas où aller». Moi, je crois qu'il a raison, mais j'y arrive pas. Encore cinq minutes, encore cinq minutes... Je le savais, j'allais me faire engueuler, mais je crois que c'est plus fort que moi."

Pour sa part Seher n'évoque pas réellement d'excitations psychiques dans le cadre familial, dans lequel nous avons vu que dominaient plutôt la honte et la tristesse de cette jeune fille : "Elle me tape pour rien. Quand j'y pense j'ai honte que ça soit pour ça, elle est pas bien de se déchirer pour des conneries comme ça. Avec le balai l'autre jour parce que j'avais laissé mes chaussures en bas ! Une fois elle m'a dit je vais te crever, t'arrêteras d'être toujours dans mes jambes à pourrir ma vie. J'ose même pas vous répéter les mots qu'elle dit des fois", "Même si c'est pas bien là-bas ça me manque. Ma mère, des fois, j'aimerais bien la voir, elle doit avoir de la peine." Et si vécu d'excitations il y a, c'est bien plutôt dans le contexte institutionnel que nous l'avons vu rapidement apparaître dans la situation de Seher, la fin conflictuelle de son séjour le démontrant in fine.

Enfin Amélie pourrait être décrite au cours de nos rencontres comme témoignant de sa peur et de sa révolte pour traduire ses excitations psychiques. Nos observations à son sujet montreraient d'ailleurs que cette jeune fille prend conscience de sa colère au cours de nos entretiens, au fur et à mesure de ses souvenirs du sadisme paternel. Nous dirons à son sujet qu'un double mouvement s'est produit sur le plan de ce que nous étudions.

Un début de travail introjectif semble avoir produit les énoncés que nous venons de rappeler, cette adolescente me prenant à témoin de l'emprise dans laquelle l'avait entraînée son père et de ses conséquences affectives (sa tristesse, son indignation, son incrédulité). Cette métabolisation correspond à notre formulation antérieure, appliquée aux cas de Naïma et Selma, selon laquelle l'incorporation dont Amélie témoignait alors avait une forme d'objet interne de l'introjection qui lui a succédé à ce moment-là.

Mais Amélie ne peut développer plus avant ce processus, se repliant en fin de séjour sur une solution qui semble déterminée par l'impossibilité de transformer l'objet, comme si l'imgo parentale incorporée ne pouvait être attaquée par cette adolescente en raison d'un risque de perte narcissique. Cette jeune fille réactualise ensuite, comme Déhbia et Seher l'avaient fait avant elle, l'agressivité objectale en direction des professionnels de l'institution, ce que nous interpréterons comme l'indication que l'emprise est toujours opérante en elle.

#### **e - REPRESENTATION OU REACTUALISATION**

Comprendre ces réactualisations nous amène à problématiser un élément de la méthodologie que nous avons souligné dès notre interrogation préliminaire (§ I - 1 - 2) et plus exactement supra page 7. Il s'agit en fait d'analyser ce que nous observons en le mettant en lien soit avec les coups, soit avec la séparation. Car l'opposition ne concerne visiblement pas évocations d'excitations psychiques antérieures et absence d'évocations de cette nature, mais élaboration des expériences de violence physique antérieure, et actuelle mise en acte compulsive de ce qui a manqué à être élaboré à l'époque de cette violence, et qui peut de ce fait revenir sous une forme identique dans ces conditions de perte et de séparation d'avec l'agresseur.

La question est ici de savoir ce qui se passe quand on a été battue et qu'on est séparée de celui qui bat. Deux formes s'offrent à notre conceptualisation. Nos deux premières adolescentes, pour des raisons et par des processus qui restent à approfondir, semblent pouvoir restituer durablement cette violence en évoquant les excitations qui s'y attachent. Il est alors question de représentations de coups, et même si parallèlement au fantasme d'incorporation une certaine réactualisation transférentielle peut s'observer, l'affectivité reste limitée au passé familial de Naïma et de Selma.

Et c'est sans doute là que se situe le problème pour Déhbia, Seher et Amélie, dans une intériorisation dont nous devons souligner la nature majoritairement incorporative, laquelle amène au fait que les coups n'étant plus actuels et perceptifs pour des raisons de séparation d'avec l'agresseur, les expériences antérieures qui n'ont pas été symbolisées sont conduites à revenir de l'intérieur du sujet, les traces mnésiques de ces expériences non-symbolisées étant soumises à la contrainte de répétition. La caractéristique traumatique de la situation - et nous voyons qu'ici la question du traumatisme apparaît comme nécessaire à notre avancée théorique -, qui est restée actualisée dans la perception, produit non pas des représentations de coups, mais, par défaut de nature représentative, une nécessité de réactualiser la situation de tension qui présidait aux expériences de recevoir des coups<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> Sur « le retour de l'état traumatique antérieur », cf. R. ROUSSILLON, 1999b, notamment les pages 22 à 25.

Ainsi ce qui paraît « manquer » à ces trois jeunes filles n'est évidemment pas d'avoir vécu des expériences pouvant susciter des excitations comparables, mais un processus de transformation similaire. En l'absence d'une possibilité de maintenir opérationnels des processus élaboratifs adéquats, ces adolescentes réactivent ces excitations - mais ne devrions-nous pas dire « sont réactivées par ces excitations ? » - au niveau même de leur vécu institutionnel. Sans doute avons-nous là également un élément d'explication au vécu de saturation de l'équipe éducative face aux débordements d'agirs que ces jeunes filles mettaient en place sur des modalités plus ou moins semblables. Cette compulsion à l'affrontement et au conflit, qui prend une forme de harcèlement tant elle paraît répétitive et échappe à la logique de la demande initiale de ces jeunes filles, doit être soulignée dans ce caractère d'après-coup du traumatisme.

La séparation réactualise le traumatisme engendré par les coups parce que la défaillance des processus introjectifs qui permettraient l'élaboration met ces adolescentes en situation de répéter dans l'absence de l'objet le rapport de proximité conflictuelle qui s'y attache. C'est à ce titre que les premières harcelées nous semblent bien être Déhbia, Seher et Amélie, aux prises avec leurs nécessités de réactualiser plus ou moins rapidement dans l'institution ce qui travaille au-delà du temps à l'intérieur d'elles-mêmes.

C'est d'ailleurs au niveau-même de notre distinction préliminaire entre représentations d'agressivité et violence fantasmatique (supra page 40) que cette réactualisation paraît travailler. Nous avons en effet observé un recul chez Déhbia sur ce point, sinon dans la qualification qu'elle donne aux coups reçus de la part de son frère aîné, mais au moins à travers les attitudes de refus de retour d'abord mises en jeu par cette adolescente. Quant à Seher et Amélie, nous avons observé que la violence physique ne donnait guère lieu à représentations dans lesquelles c'est le lien à l'objet qui était visé par le parent agresseur. La notion de filiation donne corps dans leurs propos à l'idée d'un maintien de ce lien, au-delà, voire par cette administration des coups.

### **f - LE POINT SUR NOTRE DISCUSSION DES HYPOTHESES**

Nous avons observé que l'accès à un mode introjectif de traitement des excitations liées à la violence familiale était commun à nos cinq jeunes filles, mais que le maintien d'une telle économie psychique ne se retrouvait pas chez Déhbia, Seher et Amélie tout au long de leur placement, celles-ci apparaissant davantage dans la nécessité de réactualiser la charge conflictuelle de ces expériences antérieures. De ce fait, l'emprise apparaît bien au cœur de la dynamique psychique de ces jeunes filles, emprise « par le dedans » au sens d'une imago ayant pris corps au niveau même de leur identité, emprise « par le dehors » que représentent les coups dans le cadre de la famille.

Mais comment comprendre alors que certaines d'entre elles puissent souhaiter retourner vivre ce qui les a fait fuir quelques semaines auparavant ? Et dans quelle économie psychique situer le fait d'avoir accepté de recevoir des coups, fût-ce sur une période de deux ou trois années ? Répondre à ces questions nous conduit à interroger la question du masochisme, tant elles renvoient à l'idée d'une certaine forme de solution satisfaisante utilisée par ces jeunes filles.

Ainsi essaierons-nous de montrer que toutes ont eu recours pendant leur



adolescence à une organisation masochique (voire plus tôt pour Selma et Seher), ayant permis de recevoir en même temps que de supporter ces coups dans un contexte fantasmatique et d'économie psychique particulier.

La différenciation violence paternelle/violence maternelle révélera ici son importance, et notamment pour les contenus fantasmatiques que chacune d'entre elles suggère. Car nous observerons in fine que le type de violence reçue est dépendant de l'organisation libidinale de la famille, la structure psychique de l'adolescente étant en lien avec celle-là. C'est pourquoi la fin de la prévalence d'une organisation masochique est majoritairement lié à la possibilité de Naïma et de Selma de céder sur le lien incestueux avec l'objet œdipien, ce qui renverra dans notre présentation à l'évocation ultérieure de la constellation objectale valant pour chacune de ces deux jeunes filles.

Les tentatives de suicide de Naïma et Selma seront abordées en cours de ce sous-chapitre en ce qu'elles trouvent leur fonction dans la lutte contre l'emprise, dans le repli sur le registre narcissique, et leur forme dans cette organisation masochique liée à la violence paternelle.

Amélie, confrontée elle aussi à une violence paternelle, ne peut manifestement pas se détacher de manière comparable de l'objet paternel. Outre un aménagement masochique d'autant plus organisateur que les mauvais traitements paternels peuvent être qualifiés ici de tortures sadiques, la personnalité de la mère de cette jeune fille ainsi que son âge (seize ans au moment de l'accueil) apparaissent comme des éléments explicatifs majeurs de son retournement d'attitude à la fin de son séjour.

Pour Déhbia et Seher, c'est leur incapacité d'effectuer le deuil de l'objet primaire qui paraît déterminant dans le maintien de leurs problématiques masochiques. Leur retour en famille s'inscrit dans la dimension plus large de l'incorporation, sans qu'une autre image parentale n'occasionne un travail suffisant de distanciation et de symbolisation.

Pour ces trois dernières adolescentes, c'est le lien à l'objet qui paraît déterminant, en tant que ce lien témoigne d'une emprise de l'objet qui empêche une instauration suffisante du registre narcissique, et d'une difficulté d'introduction du tiers dans cette problématique duelle.

En ce sens, un élément essentiel de nos situations semble être le rapport de l'autre parent à la situation de mauvais traitements, ce que nous soulignerons dans chacune de ces occurrences.

### **III - 1 - 3 - Le masochisme ou « être battue par le père »**

---

#### **a - DES ALLIANCES SADO-MASOCHIQUES**

Nous avons observé que Naïma clivait énergiquement les coups fraternels et la responsabilité du père ("... mais qu'est-ce que vous voulez qu'il y fasse ? C'est pas de sa faute !"), voire apportait des éléments qui tendaient à amoindrir l'implication du frère lui-même ("Ah mais des fois on se parlait, c'était bien. Il était sympa des jours, ça dépendait", "des fois ça allait bien, on se tapait juste comme ça..."), ce qui nous amène à

dire que cette violence n'a pas seulement été vécue par Naïma dans le seul déplaisir.

Nous n'affirmerons pas qu'elle appréciait en toute conscience de recevoir ces coups, même si on peut imaginer que ces bagarres suscitent aussi une probable satisfaction anale-motrice dans le contexte de la croissance pubertaire (ce qui est sans doute aussi le cas de Déhbia face à ses frères). Nous avancerons plutôt que son idéalisation du père fait partie intégrante de l'alliance inconsciente sado-masochique qui la voyait participer à la violence ambiante (et ne pas dénoncer son frère lorsqu'il l'envoie à l'hôpital) puis refuser d'impliquer son père qui impose pourtant de se laisser battre dans la responsabilité des coups (et ne pas se plaindre à l'extérieur avant quelques années).

Nous avons repéré que la problématique de Selma n'était pas identique à celle de Naïma, d'abord parce que le père est directement l'agresseur de cette jeune fille, puis parce que la situation de violence physique existait déjà avant son adolescence. Mais une alliance sado-masochique peut aussi être évoquée ici, au sens où c'est bien l'image d'un père séducteur qui apparaît lorsque Selma se représente être retournée chez elle subir violence et humiliation parce que son père l'avait "... baratinée, j'étais une petite fille trop gourmande, il me donnait des bonbons, je disais tout ce qu'il me disait de dire...". Il nous semble qu'il y ait là ce que R. ROUSSILLON pointe comme « la forme passive traumatique qui inclut les formes de séductions narcissiques : « J'ai été séduit (châtré, battu, abandonné, utilisé, humilié...) par mon père (ma mère). » » [1999d, p1666] Cette passivité affichée, laquelle « ... rend possible une déflexion du « mal » vers le dehors qui soulage le sujet des attaques surmoïques... » comme notre précédente citation de ce texte nous avait invité à le repérer supra page 277, n'a pas, à une certaine période, empêché la tendance active de Selma à organiser cette séduction violente à visée masochique : "Mais ma mère me le dit souvent, quand mon père n'est pas là, c'est moi qui le remplace à la maison. On est pareils, ça peut pas marcher entre nous. Quand on est ensemble, on se souvient, on est rancuniers, alors ça craque."

Nous concluons que l'attachement de Selma à cette imago violente passait par un bénéfique narcissique à recevoir ces coups, lesquels indiquent à la fille l'intérêt que son père lui porte en même temps que le prix qu'elle est prête à « payer » pour rester en lien libidinal avec lui. Supra, les raisonnements de Naïma tendant à écarter le père de la responsabilité des coups entrent dans la même dynamique de préservation du lien à l'objet et signent tout autant à ce moment-là l'incapacité de perdre l'objet paternel. Citons F. LADAME qui renforce ce point de vue en mettant en perspective tentatives de suicide et mouvements inconscients de cette nature : « ... ce qui me paraît essentiel dans la perspective de la recherche d'amour et de la relation masochiste à l'objet d'amour originaire rejetant (...), ce sont les fantasmes de plaire à cet objet haïssant (aveuglante fidélité ! absolue reddition !), en même temps de s'identifier totalement à lui, ainsi que de le blesser, peut-être non pas tellement pour le « punir », mais pour qu'il se soucie enfin du sujet. » [1981, p23]

Concluons que si l'emprise intègre une certaine idéalisation de qui l'organise, elle n'est pas sans inclure une dimension masochique, qui est bien à visée objectale chez ces adolescentes. La compulsion dont témoignent celles-ci pour cette période heurtée de leur vie familiale rappelle toutefois que cette configuration d'ensemble ne donne pas les moyens de la symbolisation. C'est ce que P. GUTTON avance lorsqu'il écrit : « Pour

qu'une scène pubertaire puisse trouver son élaboration, il conviendrait que son infiltration sadomasochiste soit faible (en particulier, qu'elle ne soit pas trop soumise à un sadomasochisme filiatif). » [2002, p211]

Nous entendons dans cette dernière précision que la violence familiale est, à travers le masochisme, un facteur aggravant de l'immobilisation des processus adolescents, ce que R. CAHN souligne aussi en l'articulant à l'intransformabilité de l'objet pour des raisons d'angoisse d'abandon : « ... si la déliaison l'emporte sur la liaison, c'est au poids déterminant du masochisme qu'il faut l'incriminer, à la conjonction de la haine retournée contre soi et de la culpabilité face à un objet auquel le sujet demeure désespérément fixé, en dépit ou à cause de sa « mauvaiseté » réelle ou ressentie comme telle, seule façon encore d'éviter l'horreur de l'absolu abandon. Au lieu d'être une instance soutenant la symbolisation, le Surmoi sévère et cruel promeut ici la solution masochiste et, comme le souligne ROUSSILLON, interdit ainsi des issues plus transitionnelles. » [1998, p88]

### **b - ETRE BATTUE PAR LE PERE, CULPABILITE ŒDIPYENNE ET MASOCHISME**

Cette dernière citation est l'occasion pour nous, dans ce temps de théorisation qui approfondit la notion d'organisation masochique adolescente, d'évoquer la culpabilité à laquelle R. CAHN fait allusion ci-dessus. Car on peut se demander pourquoi un sujet aux prises avec la « mauvaiseté » d'un autre, retourne l'agressivité sur lui-même, ressent de la culpabilité, va jusqu'à chercher à être puni, et tout cela pour éviter le sentiment d'être abandonné. En fait nous devons articuler ici un ensemble de notions, qui sont culpabilité, agressivité (ou haine, ou sadisme) retournée contre soi, surmoi, et masochisme. Rappelons que FREUD évoque cette question en 1919 dans une référence princeps pour notre recherche, « Un enfant est battu », dans laquelle il développe au sujet des fantasmes de l'enfant à propos de la fustigation agie par le père trois étapes, sur fond de libido dirigée vers celui-ci.

Dans un premier temps marqué de sadisme (« un autre enfant est battu »), le sujet - FREUD évoque d'abord la problématique de la fille - fantasme la mise à l'écart d'un rival, signifiant le désir incestueux en direction du père (« mon père n'aime pas cet autre enfant, il n'aime que moi »).

Dans une deuxième phase, la « conscience de culpabilité » intervient pour retourner contre la fille le sadisme de la scène (« je suis battue par le père »). FREUD situe ce second fantasme dans le sens d'une régression à une organisation pré-génitale, plus précisément sadique-anale. Il s'agit pour lui d'un « composé de conscience de culpabilité et d'érotisme ; il n'est plus seulement la punition pour la relation génitale prohibée, mais aussi le substitut régressif de celle-ci, et à cette dernière source il puise l'excitation libidinale qui lui sera inhérente et trouvera la décharge dans des actes onanistes. » [1919, p229] L'énoncé de ce deuxième temps du fantasme présente, nous dit FREUD, un caractère masochique.

Enfin dans un troisième temps, la fille déplace la scène, remplaçant le père par un autre personnage masculin et ne se donne plus qu'un rôle de spectatrice, FREUD observant que « Le fantasme (...) semble s'être de nouveau retourné en fantasme

sadique. » [op. cit., p230]

B. ROSENBERG introduit une modification dans la lecture de cet enchaînement, tout en rappelant qu'il s'agit d'une nuance que FREUD avance lui-même en 1915 (et qu'il reprend en 1924 dans son écrit sur le masochisme). Pour B. ROSENBERG, « ... le sadisme retourné sur la personne propre n'est pas le masochisme. Nous croyons que c'est là le lieu spécifique de la culpabilité et l'influence spécifique de celle-ci sur le sadisme. Ce lieu spécifique, cette influence spécifique est l'auto-sadisme (le sadisme réfléchi). » [1995, p46] C'est dans le troisième temps de l'enchaînement qu'apparaît le masochisme, après que le but pulsionnel actif se soit transformé en but passif, temps que FREUD décrit ainsi : « De nouveau est cherchée comme objet une personne étrangère, qui, en raison de la transformation de but intervenue, doit assumer le rôle du sujet. [Ce cas] est ce qu'on appelle communément masochisme. » [1915, p27]

Rappelons que ces auteurs décrivent la situation de la fillette de cinq ou six ans témoin ou lectrice de scènes de châtiment et qui intègre de tels souvenirs dans ses activités fantasmatiques, alors que pour chaque adolescente évoquée ici, le fait d'être battue n'est pas seulement fantasmé mais réel. Et ce caractère de réalité doit être pris en compte ici au sens de la force de réactivation qu'il comporte, confortant par là même mouvements libidinaux en direction du père et vécus de punition conformes aux deuxième et troisième temps du fantasme, ainsi que comme force de désorganisation topique, comme nous l'avons déjà souligné plusieurs fois supra.

Or c'est ici que la particularité des situations abordées dans cette thèse mérite d'être soulignée, et notamment la question de la culpabilité. Mais nous devrions plutôt parler des culpabilités en ce domaine, dans la mesure où nous pouvons repérer qu'autour de cette notion et de ses extensions coexistent deux étiologies bien différentes, et qui semblent s'intriquer dans les histoires de ces adolescentes.

D'une part le lien incestueux à l'objet œdipien a probablement entraîné chez ces jeunes filles des fantasmes qui ont suscité une culpabilité infantile, puis pubertaire, assez universelle dirons-nous. Il s'agit là d'une culpabilité œdipienne qui a pu se déployer dans le contexte d'une rivalité à la mère, et que nous avons observée à plusieurs reprises dans notre partie clinique concernant Naïma et Selma. Le deuxième temps du fantasme évoqué par FREUD fait précisément référence à cela.

Mais une autre origine à la culpabilité peut s'observer, celle-ci conforme au troisième temps décrit par FREUD. Il s'agit d'une culpabilité qui permet au sujet de penser la punition, de fantasmer une correction donnée par un parent, correction qui n'est qu'un substitut de l'acte sexuel désiré avec le père. C'est ainsi que se présente le masochisme moral, que FREUD situe ainsi dans sa modalité inconsciente : « Nous avons pu traduire l'expression « sentiment de culpabilité inconscient » comme besoin de punition de la part d'une puissance parentale. Or nous savons que le désir, si fréquent dans les fantasmes, d'être battue par le père est très proche de cet autre désir, avoir des rapports sexuels passifs (féminins) avec lui, le premier n'étant qu'une déformation régressive du second. » [S. FREUD, 1924, p296] Cette culpabilité est présentée par B. ROSENBERG comme « érotisée, qui elle seule est masochiste » [1995, p46], en opposition à la culpabilité qu'entraîne l'installation du complexe de castration.

De ce fait, nous répèterons que ces situations réelles de violence induisent ou renforcent une tendance masochique chez chacune, laquelle explique leur attentisme pendant une période, parce que les coups reçus viennent comme une réponse au « besoin de punition » que le sujet ne manque pas de construire dans le mouvement œdipien que réactive la puberté. Que la réponse à ce mouvement psychique soit acceptée dans la réalité matérielle peut être pris comme un effet de confusion lié à la désorganisation topique déjà soulignée.

Nous avons d'ailleurs ici la réponse à une de nos interrogations initiales, qui portait sur le fait que la douleur consécutive aux coups pouvait inclure la liaison avec l'orgasme, ce qui donnerait à ces attitudes de violence pourtant destructrices une forme d'appel à la jouissance (supra page 4). Nous concluons sur ce point en avançant que la réalité du masochisme est à elle seule, dans certaines conditions de relations au père, susceptible d'entraîner chez ces adolescentes une compulsion à recevoir cette violence.

Une citation de WINNICOTT articulait déjà ce lien entre agressivité, fantasme inconscient, masochisme, jouissance et culpabilité) en les appliquant à la situation de violence réelle : « On voit ainsi que la haine en provenance de l'environnement, ou la frustration, éveillent chez l'individu des réactions supportables ou insupportables selon le degré de tension existant déjà dans son fantasme inconscient et personnel. Une autre méthode importante pour surmonter l'agressivité dans la réalité intérieure est le masochisme par lequel l'individu trouve la souffrance et, tout ensemble, exprime l'agressivité, se fait punir -ce qui le soulage donc de ses sentiments de culpabilité- et jouit de l'excitation et de la satisfaction sexuelles. » [1939, p155]

Nous trouvons ici la transformation d'une constatation faite lors de nos reproblématisations concernant ces deux jeunes filles (supra page 127 pour Naïma, et page 168 pour Selma), qui nous voyait écrire sur le lien incestueux entre violence familiale et réactivation pulsionnelle pubertaire. Nous pouvons dire maintenant que le masochisme moral apparaît comme l'élément intermédiaire propre au sujet, renforçant ce lien et donnant à l'ensemble un aspect circulaire et répétitif que nous avons plusieurs fois souligné.

Ce contexte de libido dirigée vers le père renvoie chacune des situations présentées par ces deux jeunes filles à une problématique œdipienne insuffisamment assurée, dans laquelle le maintien d'une situation favorisant les coups peut être interprété comme une recherche de proximité avec le père : « Le masochisme moral permet de maintenir un lien incestueux avec l'objet œdipien dans une situation régressive de culpabilité et de souffrance érotiquement investie. La position de sujet féminin (...) s'abrite sous le subterfuge masochique : « Ce n'est pas moi qui désire, c'est l'autre qui me fustige, me punit, m'humilie »... » [C. TERNYNCK, 2000, p140] Cette citation éclaire précisément ce que le maintien de la situation de violence familiale a joué à ce moment-là comme rôle dans l'économie psychique de ces jeunes filles : le fait d'être « touchée » par le père ou ses représentants a trouvé son équivalent incestueux dans les fantasmes de ces jeunes filles, pour lesquelles le statut de victime a pu voiler pendant un temps une trop grande conscience de culpabilité. C'est « l'autre », le frère, le père, qui est censé être en cause dans ce rapproché physique, ce qui dénie toute responsabilité dans cette scène pubertaire à ces adolescentes, auxquelles il « reste » la nécessité de supporter les coups,

à la fois représentation incestueuse inconsciente et motif à une indignation vertueuse qui peut apparaître alors dans sa fonction de contre-attitude verbale.

Les tentatives de suicide commises par Naïma et Selma trouvent tout naturellement leur place à ce moment de notre discussion des hypothèses, dans la mesure où elles participent à un mouvement plus proche de la « deuxième » que de la « troisième phase » du fantasme décrit par FREUD, et ainsi davantage déterminées par la culpabilité que par le masochisme. Ces gestes montreraient que le masochisme avait commencé de perdre de son influence dans les économies psychiques respectives de Naïma et de Selma. Nous avancerons d'abord sur la fonction d'évitement de représentations trop connotées de dimension incestueuse, mécanisme de défense induit par une exigence surmoïque qui s'oppose ainsi au maintien de cette économie de masochisme.

Puis nous analyserons ensuite ces absorptions médicamenteuses comme des tentatives de sortir de l'emprise, témoignant tout autant du refus du masochisme lui-même.

### **c - UN REFUS DE MENTALISATION**

Observons d'abord que le matériel relevé à ce sujet tout au long de ces rencontres ne fait guère de place à une volonté déclarée d'autodestruction, ce qui renforce le point de vue que nous avançons en introduction de cette recherche situant l'acte suicidaire au moins du côté d'un appel à l'aide et de l'espoir de vivre une autre vie.

Avançons ensuite que ces tentatives de suicide représentent une forme de pare-excitation, même si ces gestes sont eux-mêmes marqués d'une certaine excitation, et qu'il s'agit de conduites somato-psychiques à l'intérieur d'un processus anti-psychique, le but de ces actes pouvant être l'évitement de la représentation.

Les exemples ne manquent pas dans notre matériel d'énoncés de Naïma et de Selma disant la difficulté de penser associée aux excitations, ressentie auprès de leurs proches, et qui a présidé aux absorptions médicamenteuses : (Naïma) " Des trucs contre la douleur ils m'ont dit à l'hôpital, j'aurais pu avoir des problèmes, mais y a rien eu. De toute façon, j'ai pas pensé à tout ça.", "... Mais j'ai jamais voulu mourir. C'est que je voulais que ça s'arrête. La suite, tout ça, moi j'y pensais pas ! Je pensais juste que j'en avais marre...", "Oh ben oui... mais à chaque fois à l'hôpital, c'est qu'ils arrêtaient pas d'essayer de parler avec moi, ça va cinq minutes !" ; (Selma) : "J'allais à l'école pour oublier chez moi", "Ça va drôlement mieux. Ne plus l'entendre me faire des remarques, ça c'est bien", "Je vais pouvoir penser à moi..."

Peuvent être rappelées ici la façon dont la première de ces jeunes filles associait le plaisir avoué par son frère violent à l'idée d'être livrée à un groupe de garçons amis de celui-ci, ainsi que la manière avec laquelle Selma recevait avec violence les allusions sexuelles de son père au sujet de ses activités de gymnastique. Les tentatives de suicide peuvent alors être vues dans leur fonction d'autopunition des fantasmes en question, retrouvant en cela une des caractéristiques du deuxième temps décrit par FREUD et B. ROSENBERG, dans lequel la culpabilité et l'érotisation jouent un rôle primordial.

Ceci illustre par ailleurs les propos de F. LADAME, dont nous avons supra page 62

cité l'idée que l'adolescence avait « pour objectif de se débarrasser des tendances incestueuses » [1991, p104]. Nul doute que cette tâche est sérieusement compliquée par ces violences familiales, et qu'affaiblies dans leurs défenses par les remaniements adolescents libidinaux et agressifs, Naïma et Selma rencontrent la violence familiale avec un air de « déjà vu » qui rend difficile l'intégration de ces expériences évoquant par trop l'effondrement des barrières générationnelles. Nous sommes renvoyé ici à un propos de A. LOUPPE, qui reprend le point de vue d'André GREEN en l'appliquant aux automutilations adolescentes, lorsqu'il suggère la prévalence de telles attitudes quand « La perception (l'énoncé parental) rencontre une représentation inconsciente (le scénario sadique) en court-circuitant le travail de liaison des représentations pré-conscientes. » [2001, p466]

Cette citation est d'autant plus pertinente dans notre recherche que celle-ci concerne des violences très généralement accompagnées par des énoncés parentaux ou familiaux qui témoignent de positions de maîtrise ou de disqualification anales-sadiques de ces adolescentes. Le refoulement se révélant inadapté à l'intensité des réactivations en jeu, l'espace auto-érotique s'est vu contaminé d'objets particulièrement menaçants pour ces jeunes filles et nous avancerons que la tentative de suicide a alors recouvert la fonction d'attaquer ces représentations pour les faire disparaître.

C'est aussi au niveau d'un empêchement de la symbolisation que travaillent les conséquences des violences familiales chez ces adolescentes, comme nous autorisent à le dire nos observations sur ces difficultés de penser. Nous dirons alors que Naïma et Selma connaissent quelques obstacles à rejoindre le nouveau régime pulsionnel dont parle R. ROUSSILLON, et qui amène l'adolescent à « promouvoir la symbolisation, l'issue trouvée par et dans la représentation, mais en l'opposant alors à l'acte-décharge. » [1999a, p12] Nous avancerons que ces deux adolescentes démontrent par leurs tentatives de suicide leurs recours à de tels actes-décharges, avec la particularité que cette décharge-là est retournée contre le corps. Il est vrai que ce dernier « représente l'angoisse » (supra page 45), et que « le premier objet externe à l'adolescence, c'est le corps propre » (supra page 48), réalité qui tend à banaliser en partie le fait d'agir contre soi-même.

Mais on peut dans ce mouvement imaginer que l'attaque concerne plus précisément l'imago incorporée, comme un persécuteur interne que l'adolescente aurait pour projet préconscient de faire disparaître. C'est à cette dynamique d'agressivité objectale que F. LADAME fait allusion lorsqu'il écrit au sujet de certaines tentatives de suicides adolescentes : « A un premier niveau, on découvre l'idée de se défaire magiquement de cette présence intérieure torturante personnifiée sous les traits d'un bourreau intérieur, d'un véritable ennemi qui doit être éliminé. » [1981, p23]

#### **d - UNE APPROPRIATION AUTO-EROTIQUE**

Une autre hypothèse peut donc être faite au sujet de ces attitudes suicidaires. Nous la proposerons en lien avec ce que nous venons d'avancer concernant le refus de l'érotisation, en tant que celle-ci est suscitée par autrui dans un contexte de violence subie. L'emprise que nous avons repérée tout au long de ces situations se fait ainsi

emprise pour la jouissance de l'autre, Naïma et Selma n'ayant d'ailleurs pas manqué de repérer la dynamique de lâchage pulsionnel dans lequel se déroulent ces scènes de violence. Le plaisir sadique du frère à étrangler sa sœur et l'absence de limites du père à frapper sa fille au ventre sont là pour traduire à ces adolescentes l'appropriation jouissive de leur corps par ces hommes.

Actions sur le corps propre, ces absorptions médicamenteuses peuvent ainsi être vues comme des tentatives de se réapproprier ce qui leur semble être devenu objet de la pulsion d'autrui. Le paradoxe est que cette réappropriation auto-érotique ne se fait pas sans répéter la violence contestable, et contestée, de l'agresseur. On peut penser alors que « ... le but sous-jacent aux conduites violentes semble être la survie psychique face à la menace d'une désorganisation plus importante, manifestant par là la présence de processus vitaux. » [L. CORTHAY-CASOT, O. HALFON, 1998, p181]

Nous trouvons ici ce qui ferait l'essentiel de ces tentatives de suicide, c'est-à-dire le refus d'une organisation masochique en tant que conséquence économique de la relation d'emprise. Ainsi la prise de médicaments ramène à nouveau au deuxième temps du fantasme « un enfant est battu », par « le retournement sur la personne propre sans qu'il y ait passivité vis-à-vis d'une autre personne. » [S. FREUD, 1915, p27]

Comme un essai désespéré de reprise en main de son propre corps, l'acte suicidaire s'expliquerait par le fait que l'emprise familiale ajoute encore à l'universelle expérience d'appropriation corporelle qu'occasionne l'adolescence. « Jusque-là, le sujet pouvait avoir le sentiment d'être, en quelque sorte, « en rodage » et « sous garantie » de ses parents. Il lui suffisait d'émettre telle ou telle aspiration, et eux se chargeaient de la refuser, de la tempérer ou de l'accepter, selon le degré d'impétuosité ou de danger qu'elle paraissait présenter. » [X. POMMEREAU, 1997, p131] Nous dirons d'ailleurs que les adolescentes évoquées dans ces pages, et ceci peut s'appliquer à toutes les adolescentes qui vivent des violences familiales, subissent en fait une emprise renforcée. Nous avons vu en effet qu'à l'utilisation violente et jouissive de leur corps par autrui s'associaient de fortes restrictions d'autonomie, ce que les empêchements de toute nature qui leur sont appliqués illustrent abondamment (des refus portant sur les sorties, l'habillement, les relations amicales, l'utilisation de l'espace domestique et public, la prise de parole, voire sur le temps de sommeil restreint comme dans le cas de Naïma...).

Puis c'est au point de vue de R. CAHN que nous pouvons avoir recours dans cette hypothèse, en avançant que la tentative de suicide apparaît alors comme un moment fort du processus de subjectivation chez Naïma et Selma, dont les identités sont mises à mal par « la qualité à la fois hyperexcitante et hypermenaçante de l'objet », comme notre citation de la page 61 le préfigurait déjà. Evoquant cette violence contre le corps, C. TERNYNCK reprend une idée de J. GUILLAUMIN en avançant que cet « acting out » est avant tout un « acting to go out »<sup>42</sup>, un appel à la violence de naître, délivrance dont l'enjeu est - on le devine - la survie émotionnelle et psychique. » [1990, p27]

Enfin souffrir des autres peut amener à préférer souffrir de soi dans cette volonté d'appropriation du corps et de mouvement de subjectivation, à la suite d'expérience où les

---

<sup>42</sup> GUILLAUMIN (J), 1985, p129.



coups estompent les limites du corps propre, C'est ce que A. LOUPPE, évoquant les conduites automutilatoires d'un adolescent, reprend de cette manière : « L'intensité de la douleur qu'il s'infligeait était à la mesure de l'urgence devant la dépersonnalisation. Dans une quête d'identité minimum, à la fois la plaie et le couteau, la victime et le bourreau, Erwan retrouvait malgré tout, dans le « Je me suis fait mal », le « Je suis » d'un sentiment d'existence. » [2001, pp465-466] Ici, c'est bien d'auto-sadisme dont il s'agit, au sens apporté supra page 301 par B. ROSENBERG, ce retournement du sadisme sur soi revenant à s'arracher au masochisme et à la perversion par l'objet.

Ayant situé la possibilité de ces deux jeunes filles de s'extraire de l'emprise par leur possibilité de désinvestir le lien incestueux à l'objet œdipien, nous devons maintenant comprendre comment cette issue s'est proposée à elles, et déjà, par un effet d'anticipation, ce qui a manqué à Amélie, puis à Déhbia et Seher pour des démarches comparables.

### e - L'IMPORTANCE DU TIERS

En regard de ces éléments, rappelons que notre recherche nous a amené à repérer toute la place de l'extérieur dans ce relâchement de l'emprise. Certaines expériences ont amené Naïma à "l'impression de respirer" et de "pouvoir parler de tout" avec son copain, au plaisir de l'internat où elle "ne les a plus sur le dos tout le temps", et à la "liberté" ressentie à passer des fins de semaine chez cette tante.

En ce qui concerne Selma, il faut ajouter à ce groupe de gymnastes l'ambiance scolaire, et le rôle de cette assistante sociale ("elle a vite compris pour mon père, pas besoin de lui faire un dessin !"), dans cette position de bienveillance que nous évoquions supra, cette intervenante ayant contribué à cet ensemble d'expériences narcissisantes avec l'extérieur.

Ces objets tiers, extérieurs au vécu de violence de ces adolescentes, se présentent comme des anti-objets, par définition « le contraire de » (de la violence, des cris, de l'agressivité, de l'excitation, de la peur, de la tristesse, des difficultés scolaires...). Nous repérerons ici la trace de l'idéalisation, même si pendant un temps, ces jeunes filles ont probablement hésité entre cet idéal-là et celui qu'elles avaient pu projeter sur l'environnement familial. Nous pensons qu'il s'agit ici autant d'investissements commandés par la subjectivation adolescente que de contre-investissements défensifs.

Ainsi peut-on dire que l'extérieur, qui offre une multiplicité d'expériences gratifiantes et moins chargées d'angoisse, a fourni à Naïma et Selma les conditions d'une appropriation de soi que le milieu familial et sa confusion des objets paraissaient empêcher. Ce milieu provoque, à travers les pères, un danger de régression que traduit ainsi Naïma : "Ouais, ben je vais lui faire voir que j'ai changé, moi, et que tout ça c'est fini. J'ai plus douze ans, moi !" Selma, qui présente son père mettant un terme à ses responsabilités "à onze ans" et le décrit qui "se met en travers pour tout", évoque tout autant l'éprouvé de cet empêchement et son début d'élaboration : "Maintenant c'est la personne que je hais le plus au monde."

Nous avons pu constater que ces parents, et notamment ces pères, n'avaient pu assurer pour ces adolescentes assez de neutralité dans la famille pour un tel apaisement,

au vu de leurs positions personnelles au regard de la castration, et de leurs responsabilités dans la violence faite à ces adolescentes. (Le père de Naïma) "Bien sûr c'est difficile pour elle... mais je vois pas pourquoi elle irait dans un foyer", "dans une famille on doit se supporter" ; (Le père de Selma) "elle a tout à la maison... je vois pas de quoi elle se plaint !" Notons là un déni qui signifie bien que l'exigence, pour ces jeunes filles, d'un espace interne non-contaminé par les objets n'est pas prise en compte.

### **f - UNE REORIENTATION DE L'AGRESSIVITE**

Penser la destruction de l'objet ou attaquer l'imago incorporée est passé ensuite par des voies moins auto-centrées que la tentative de suicide, ce qu'illustrent ces deux jeunes filles lorsqu'elles mettent ainsi en perspective leurs actes : (Naïma) "Je me suis suicidée trois fois, ils s'en foutaient tous, cette fois-ci je suis partie", "Ils y croyaient pas, que j'irais me plaindre, j'ai dit non...", (Selma) "J'ai pensé que je me vengerais mieux en allant voir une assistante sociale qu'en me suicidant."

Ici, c'est la référence à un tiers public et qualifié qui est mise en opposition avec les auto-agressions, ce changement de registre faisant tout autant écho à l'économie de l'introjection. Outre par l'introduction du tiers, cette modification est signalée par la possibilité d'un éloignement suffisamment prolongé de l'objet, démontrant que le régime incorporatif n'est plus dominant chez ces jeunes filles. Si nous soulignons encore l'introjection, c'est que la démarche de plainte à l'extérieur de la famille nous semble inclure ce que A. CICCONE et M. LHOPITAL (supra page 88) signalaient de ce processus, lequel « met fin à la dépendance d'avec l'objet. » [1991, p20] Ainsi assistons-nous au renversement de cette dépendance, sous la forme d'un mouvement d'attaque vengeresse qui montre au passage qu'il est difficile de sortir d'une telle sujétion sans entrer dans la contestation prolongée de qui a agi l'emprise pendant toutes ces années.

Cette dynamique de mutation est en outre présente dans la phénoménale désobéissance d'aller se plaindre de ses parents à un Juge, et de témoigner, lors du rendez-vous commun, contre les paroles de ceux-ci. A l'occasion de cette demande de placement, chacune de ces jeunes revendique de supplanter père et mère pour les décisions concernant sa vie.

Sans doute rejoignons-nous là l'universalité de tout processus de séparation adolescent. Nous pensons que la force de cet acte, et la participation d'autres adultes à ce moment de rupture, impriment à l'hébergement de ces adolescentes tout à fait autre chose qu'une caractéristique d'aide sociale. Et si « grandir est par nature un acte agressif » [D.W. WINNICOTT, 1968, p199], que dire d'un témoignage contre ses parents pour mauvais traitements dans le bureau d'un Magistrat ?

Introduisons ici le point de vue de Franco FORNARI, qui situe comme fondateur le moment où l'adolescent se retourne contre le père au nom de la loi du père. Ce retournement de la loi contre celui qui énonçait la sienne est envisagé ici comme « devenir le sur-moi du père (...). Ceci ressort des mouvements de protestation et de contestation des jeunes dans lesquels on peut noter la tendance à se poser en sur-moi des parents (c'est-à-dire que les valeurs nouvelles ont un caractère normatif par rapport

aux anciennes). » [1973, p99]

Naïma et Selma, en décrivant ainsi leurs propres retournements, défléchissent la pulsion agressive vers l'extérieur. Toutefois ce travail de réorientation ne va pas sans la modalité d'aller risquer de nouvelles altercations, non pas dans le sens d'une répétition, mais dans l'intention de s'assurer que quelque chose a bien changé là-bas et surtout en elle vis-à-vis de leur position masochique. La réalité de violence s'est estompée et ces jeunes filles semblent retirer un certain plaisir à contrôler cette modification en lien avec l'auto-appropriation : (avec Naïma) "Et ça s'est passé comment ? - Oh, bien. Il n'y avait personne. Ma mère, c'est tout. On ne s'est presque rien dit", "Si c'est pour me faire taper, ça marche pas, je me tire tout de suite. Je lui ai dit au téléphone, à mon père ! Et puis j'irai pas toutes les semaines, hein !", (Selma) "c'est que moi j'irai si ça se passe bien hein ! Pas question qu'il m'emmerde avec ses conneries. Qu'il essaie de me dire quelque chose, mon père, et il va voir la Juge ! Il sait bien qu'il peut plus rien me faire maintenant que je suis là."

Ce nouveau contrôle de soi, associé à la réorientation de l'agressivité vers l'extérieur, fait apparaître une dimension de plaisir et de triomphe, comme par une reliaison des pulsions contemporaine de l'activité psychique introjective. Cette réunion d'une composante de sadisme et d'une charge libidinale, nous l'avons rencontrée dans les modes séducteur et oppositionnel avec lesquels Naïma entrait en contact avec moi. Bien sûr, cette position objectale n'est possible que parce que c'est un jeu pulsionnel qui ne débouche pas sur la réalité d'un affrontement ou d'un rapprochement corporel.

Nous avons essayé de montrer que pour sa part, Selma avait agressé quelque chose de sa féminité-intériorité, assimilée à une appropriation paternelle, lors de ses tentatives de suicide. Aussi faut-il noter que la reliaison des pulsions libidinales et agressives ne s'exprime pas de façon si nette, ni aussi féminine et génitalisée que dans le cas de Naïma, au vu de l'angoisse incestueuse toujours présente dans sa situation, et notamment au moment des entretiens en face à face avec un homme. Pour Selma en effet, cette reliaison nous semble s'exprimer par l'érotisation de ses activités corporelles et rythmiques effectuées en groupe, et soutenues par l'urgence narcissique dans laquelle elle se trouve. Ainsi c'est un surinvestissement de l'analité qui serait le mode par lequel refusionnent ses pulsions libidinale et agressive, analité qui est peut-être apparue aussi dans ses attitudes de contestation de mes propositions durant les entretiens.

## **g - LA HONTE COMME LIMITE**

Enfin comment s'est peu à peu estompé ce face-à-face agressif et libidinal avec le père ou ses représentants et comment la passivité a-t-elle cessé d'être la solution majeure à une intrication pulsionnelle saisie par la violence de l'extérieur sont des questions qui nous conduisent à pointer que la honte est peut-être l'affect signal qui a dit quelque chose d'une limite à la réceptivité pour ces deux adolescentes.

En effet la honte paraît déconstruire l'essentiel de la position masochique que nous avons soulignée en tant qu'elle révèle la complaisance adolescente que cette organisation d'ensemble avait nourrie. Nous entendons ici la honte comme affect déclenché par le regard de cet extérieur, extérieur vécu non comme jugeant mais comme

détenteur, nous l'avons pointé supra page 308, d'un idéal dont l'adolescente se pressent démunie. « L'adolescent est moins honteux par rapport à l'instance surmoïque que par rapport à un tiers investi nécessaire et changeant : celui-là règle ce qui est humiliant et ce qui ne l'est pas. (...) Largement figuré, incorporé, le personnage référentiel ne juge pas de façon « automatique » comme le Surmoi pendant la phase de latence mais par sa parole et son regard devenant acteur de la scène d'humiliation. Créé au cours de l'adolescence, ce tiers fameux (ou plutôt rendu fameux par sa situation) s'étaye sur des personnages de la réalité, réglant le lien entre l'adolescent et ses partenaires... » [P. GUTTON, 2002, pp 221-222].

Nous avons déjà évoqué ce que cette présence de tiers référentiels a joué dans l'actualité récente de Naïma et de Selma. Le regard de ceux-ci est en effet inscrit dans la scène. C'est un regard qui sait, qui comprend : (Naïma) "La seule c'est ma tante. L'autre fois elle a bien compris, elle, on est allées chez l'assistante sociale. De toute façon elle sait ce que c'est de se faire taper. C'était pareil pour elle. Elle non plus elle a pu en parler à personne.", "Ma tante elle est jeune, d'esprit aussi quoi... elle comprend mes problèmes." (Selma) "... mes copines, à la GRS, elles le savaient que ça se passait mal chez moi. De toute façon, des fois j'avais des traces de marque ! Ça se voyait hein... Il n'y a que là-bas que j'étais bien. Et plus mon père voulait m'empêcher d'y aller, plus c'était le seul endroit où je voulais être !", "Les monitrices, elles le savaient bien que je me fais taper chez moi. (...) Elles nous aident vraiment et se prennent pas pour des chefs !"

Certes la honte apparaît peu dans notre matériel, sinon dans ce que nous pouvons interpréter des réserves de Naïma à dénoncer cette violence aux soignants (au moment de sa blessure au front ou lors de ses hospitalisations pour ses absorptions médicamenteuses), et plus directement chez Selma : "Ah ben non... Ça se raconte pas ça. Déjà c'est dur ici." Il est vrai que la honte apparaît rarement de façon directe chez les adolescentes que je rencontre. Avouer sa honte (que l'autre sache que l'on est battue et bien obligée de se laisser battre, ce qui rappelle la passivité infantile), c'est offrir à l'autre la part intime et blessée du narcissisme, ce qui a précisément été d'abord voilé, puis a donné lieu à une économie masochique, enfin à des attitudes de prestance réactives (un renversement en idéalisation). C'est pourquoi nous ramènerons ce que ces jeunes filles rapportent de la bienveillance de ces tiers à leur égard à une contre-attitude face à la honte. Ici, c'est la relation à ce tiers qui s'idéalise, et cette idéalisation est censée réparer des conséquences de cet affect.

### **h - DES RESERVES MATERNELLES**

Mais ces mouvements psychiques ne nous semblent pouvoir se produire que sur fond de présence maternelle, celle-ci nous étant apparue au détour de nos propres rendez-vous avec ces parents ou dans les images maternelles transmises par ces deux jeunes filles. D'ailleurs de nos cinq situations, ce sont les seuls parents que nous ayons rencontrés en couple, et qui manifestent ainsi dans la réalité l'idée de la complémentarité.

Certes, les mères de Naïma et de Selma sont apparues comme des épouses dominées, ou qui ne se donnaient guère les moyens de contester ouvertement l'organisation mise en place par leurs maris. Nous devons préciser toutefois que les

représentations que nous avons données de ces mères paraissent aussi celles de d'« épouses qui n'en pensent pas moins », ce fait ne pouvant échapper à ces adolescentes dans leurs vies quotidiennes. Ces dernières développent d'ailleurs des problématiques de contestation œdipienne, s'agissant d'un matériel dans lequel la mère est imaginairement exclue, donc occupant une place symbolique a priori.

Dans le cas de Naïma, notre attitude d'introduire du tiers (interroger son attachement aveugle au père, introduire la présence maternelle) a d'ailleurs été soumise à rude épreuve. Selma, dans ses descriptions de la configuration familiale ainsi que dans son vécu indirect de l'entretien que nous avons eu avec ses parents, témoigne aussi de cette présence maternelle. Enfin la culpabilité indique que la rivalité à la mère se représente en elles, donnant à l'ensemble une forme de triangulation au travail.

#### **i - LE MATERNEL FEMININ PRIMITIF EN QUESTION**

Mais cette remarque d'une présence maternelle est pour nous l'occasion de reprendre un point de notre problématique, laquelle concernait la lutte contre le maternel féminin primitif, dont nous avons dit supra page 83 qu'elle avait sa part dans de telles économies familiales marquées par la domination des femmes. Les éléments rapportés ici pour ces deux familles sont d'autant plus exemplaires que ce sont des hommes qui agissent cette violence et cette sujétion. Nous avons essayé de mettre en lumière que les préoccupations de ces pères étaient de prendre une place de « seul parent », déniaient pour cela à leurs épouses la possibilité de témoigner de la différenciation et de la complémentarité des sexes auprès de leurs enfants.

Mais nos observations liées aux situations de Naïma et de Selma ne nous paraissent rejoindre réellement notre propos sur cette conflictualisation de la féminité que dans le deuxième cas. En effet, cette dimension est très lisible dans les représentations de la « femme sans loi » du père de Selma : "... elle cherche à rien faire de partout, à la maison, à l'école, tout ça. C'est qu'elle a la folie des grandeurs, Selma, c'est ça le problème. Ce qu'elle veut, c'est manger, boire, elle veut avoir la vie facile, vous savez...", "... c'est que maintenant on apprend à tout faire à la femme, tout comme les hommes, c'est ça le problème, c'est qu'on sait plus qui dirige, et après c'est pas bien ce qui se passe, et les enfants, on sait plus qui s'en occupe." Nous dirons que du point de vue de ce père, la féminité semble bien le problème que la violence est censée contenir, et dans une position de contrôler analement le lieu même de la féminité de sa fille ("Vous vous rendez compte ! Il tape dans le ventre !").

Nous ne pouvons entendre de manière similaire l'insistance du père de Naïma à ce que sa fille vive dans des conditions décrites par sa femme elle-même ("Je peux rien faire, quand il rentre, si je lui dis quelque chose, qui sait comment il réagira ?"), décrites par lui-même comme un système persécutoire ("Bien sûr qu'ils ne s'entendent pas tous les jours... On peut pas être d'accord sur tout. C'est normal, ça, entre frères et sœurs ! Mais moi, je leur dis souvent : dans une famille, on doit se supporter"), et dans lequel sa position réparatrice alimente les potentialités de violence ("... quand il sort de prison, il fait des problèmes, il se prend pour un crack ! Il se croyait le plus fort... je l'ai mis à la porte. Mais je le vois traîner dehors sans rien, je lui dis de revenir à la maison au moins pour

manger, mon cœur saignait de le voir comme ça. Et le mettre à la porte, j'y arrive pas"). Ici, la position anale-phallique est évidemment moins présente (ce père ne porte pas la main sur sa fille...), et il s'agirait moins de dominer le féminin que de jouir de sa fille (à travers l'action de ses fils), ce que nous renverrons à la qualification de perversion déjà évoquée dans cette situation.

Observons enfin dans les deux cas l'ensemble des résistances que mères et filles développent devant ces systèmes oppressifs, la moindre n'étant pas que les mères acceptent bien facilement que leurs adolescentes continuent de bénéficier d'un placement institutionnel pour échapper aux coups familiaux, questionnant en cela l'emprise organisée par leurs maris.

Cette résistance maternelle paraît avoir prévalu pour ces adolescentes durant leurs années de vie en famille, en même temps que cette présence maternelle semble avoir besoin de l'introduction d'un tiers pour entraîner des effets positifs.

### **j - AMÉLIE : UN TRAVAIL EN COURS ?**

Comme nous l'avons déjà écrit supra page 298, la situation d'Amélie ne peut simplement être ramenée à celles de Naïma et de Selma, même si la violence physique dont elle est la victime est bien le fait du père. Rappelons d'abord que notre observation nous a fait décrire d'emblée une jeune fille assez triste, peu tonique, et qui n'a retrouvé de l'énergie au fur et à mesure des rencontres que dans l'orientation de l'agressivité sur les objets de l'institution. Nous avons alors évoqué la difficulté d'Amélie de faire le deuil de l'imaginaire paternelle séductrice, sur le fond d'une insécurité liée à la grande fragilité de la mère. C'est du côté de la culpabilité qu'entraîne la potentielle domination de la fille sur la mère que nous pouvons chercher l'explication, et des mouvements dépressifs d'Amélie, et de ses attitudes d'accompagnement réparateur en direction de cette mère. Une circularité peut être relevée ici en ce que cet accompagnement renforce une symétrie entre fille et mère qui installe d'autant plus de rivalité dans la conquête du père, celui-ci désignant lui-même par ses commentaires cet accompagnement comme un duo de filles (au moins est-ce l'image que mon travail associatif a constitué à partir des protestations d'Amélie - supra page 248).

Cette présentation nous renvoie en fait à la citation suivante : « L'adolescente morose ne doute pas d'avoir à porter sa croix mais son calvaire sans passion ni rédemption pourrait se confondre avec celui de Sysippe. Une attention plus poussée permettrait sans doute de débusquer sous ce pattern dépressif, une « douleur exquise » secrètement entretenue, témoin d'un lien sexualisé à l'objet œdipien, par lequel se désigne le masochisme moral. Dans la clinique polychrome de la souffrance morale adolescente, place doit être faite aux conduites d'échec et d'inhibition. » [C. TERNYNCK, 2000, p141] Nous avons dit supra que cette situation spécifique nous semblait redevable de trois éléments principaux, la nature ouvertement sadique de la violence paternelle, la personnalité de la mère d'Amélie et l'âge de cette adolescente.

Sur le premier de ces éléments nous ajouterons que la problématique masochique adolescente est dans ce cas d'autant plus prégnante qu'apparaît une véritable cruauté paternelle. Cette réalité nous renvoie à une observation simple : pour qu'il y ait

masochisme, il faut qu'il y ait sadisme. Ici, il est manifestement présent dans le raffinement des punitions infligées à cette adolescente et celle-ci ne s'y trompe pas en qualifiant ces actes du côté de la maladie : "Ouais, ben y en a marre hein ! Il a qu'à aller se faire soigner, et puis arrêter de faire souffrir les autres aussi..."

Toutefois nous ne pouvons séparer ces attitudes paternelles d'une violence plus large ayant cours en famille, dans la mesure où le père, imaginativement meurtrier, semble vouloir par ses attaques de la différence des sexes et de celle des générations brouiller les places de chacun. C'est cette difficulté d'établissement d'un tiers symbolique qui expliquerait que le mode incorporatif soit si peu transformable chez cette jeune fille, qui manque à trouver ainsi un appui dans un éventuel passage à une modalité introjective. Ici, nous devons souligner la personnalité démunie de sa mère, fortement dépendante de son mari, et inadaptée tant sur le plan social que relationnel, ainsi que la place de « mère à sauver » que celle-ci peut rejoindre dans les fantasmes d'Amélie.

Reprenant ici notre propos de la page 82 qui évaluait les conséquences du manque maternel à accompagner la fille dans l'accès à sa féminité, nous soulignerons que la situation d'Amélie est illustrative de cette question ; ceci corrobore notre perspective d'alors, qui nous voyait avancer que « si l'enjeu à l'adolescence semble être de trouver à l'extérieur de la famille des références substitutives à cet accompagnement défaillant, la clinique montre qu'une telle absence maternelle ne permet pas que ces aménagements se fassent, comme si manquait le modèle de référence sur lequel construire un objet de remplacement. » C'est d'ailleurs la capacité propre de l'institution à représenter pour Amélie une sollicitude maternelle qui a montré ses limites dans le cours du travail d'accueil, ce fait pouvant aussi bien s'appliquer aux difficultés évoquées pour mon approche clinique au cours des entretiens.

Cette absence, véritable carence d'un tiers opérateur dans son entourage proche, apparaît en outre à travers le fait qu'aucun autre membre de la famille (pas plus que l'école, la police ou les intervenants sociaux en tant qu'aide potentielle) ne représente une alternative pour Amélie, a contrario des situations de Naïma et de Selma, qui avaient trouvé ainsi un levier pour l'élaboration de leurs difficultés familiales.

Ce point est l'occasion de rappeler qu'Amélie est la plus jeune des toutes ces jeunes filles, et que ses seize ans sont peut-être pour nous l'occasion d'observer les effets de la violence paternelle au plus fort du travail de l'adolescence. L'hypothèse est ici qu'Amélie, par sa position d'accusation puis son renversement d'attitude finale, représente peut-être une étape qu'il nous aurait été donné d'observer si nous avions rencontré Naïma et Selma un, deux ou trois ans plus tôt.

Mais une autre hypothèse peut également être avancée au sujet de l'impossibilité d'Amélie de s'éloigner durablement de l'influence paternelle, dans une visée plus « généalogique » telle qu'elle est développée par P. HACHET. Sa soumission peut en effet être prise comme « une manière inconsciente d'apporter une solution à la douleur secrète » de son père, « traumatisé par des expériences d'abandon » [2003, p7]. L'idée de l'auteur est que « Les enfants exposés aux tourments cachés de leurs parents (...) inventent sans le savoir des « solutions » dont la persistance à l'âge adulte altère souvent leur accès à la parentalité. Par contre, lorsque les enfants de ces personnes ont, eux,

connaissance des expériences de vie marquantes de leurs parents (...), ils tendent tout naturellement à s'identifier à ce qu'ils observent, à chercher à ressembler au père ou/et à la mère au lieu d'être « agis » par l'influence psychique aliénante exercée par leurs zones d'ombre. » [Op. cit., p8] Nous ferons ici le lien avec la notion d'identification à l'agresseur, nous souvenant des attitudes d'Amélie qui retournait contre les objets de l'institution une agressivité peu exprimée à son arrivée en direction du père. Dans cette hypothèse, il s'agirait moins par son retour de sauver la mère que le père de sa blessure originaire, ce que ses critiques mesurées à l'égard de ce dernier pouvaient déjà laisser supposer.

Enfin cette perspective généalogique éclaire la soumission dont fait preuve cette adolescente à l'égard de son père parce qu'elle approfondit une citation précédente de P. GUTTON (supra page 300), qui situait dans un « sadomasochisme filiatif » la difficulté adolescente d'élaborer les scènes pubertaires. Cette question de la filiation apparaît ici prédominante ; elle sera reprise à propos de la situation de Seher.

### **k - SUR UN LIEN ENTRE SADISME ET EMPRISE**

Mais, comme un point de conclusion partielle, nous ne saurions trop insister à propos de ces trois situations de violence sur la conséquence du sadisme paternel, lequel paraît aggraver l'emprise vécue par ces adolescentes. Dans une échelle progressive de l'éprouvé juvénile de la jouissance paternelle à administrer la violence nous trouverions d'abord ce que comprend Selma du lâchage paternel, représenté en elle comme une volonté de ce père de contrôler analemment son entourage, y compris la féminité de sa fille, ce que renforcent ses allusions sexuelles sur ses activités sportives. Et il nous semble que les réactions toniques de celle-ci, la plus déterminée contre son père de ces trois jeunes filles, sont à la mesure du fait que le sadisme paternel est plus verbalisé qu'agi. Le masochisme est ici limité au masochisme moral mis en jeu dans la tentative de suicide.

Notons ensuite que Naïma, en butte au sadisme ouvertement reconnu de son frère aîné, connaît de plus fortes difficultés à s'extraire de l'emprise qui pèse sur elle, le clivage qu'elle effectue entre coups et image paternelle constituant le nœud de son économie masochique.

Enfin Amélie, sur laquelle pèse sans doute ici le plus fort sadisme paternel, apparaît en échec pour s'en tenir à distance, rappelons qu'elle nous était apparue inhibée pour contester durablement l'image paternelle. Le fait que l'emprise nous soit apparue des plus aiguës dans cette configuration confirmerait ainsi sa conjonction avec le sadisme, à l'inverse d'une idée qui croirait à une révolte plus efficace pour les plus mauvais traitements reçus.

## **III - 1 - 4 - Le masochisme ou « les coups plutôt que la perte »**

---

### **a - L'AUTRE VERSANT DE NOTRE DIFFERENCIATION**

Les trois cas que nous venons de traiter sont marqués d'une violence que nous avons originée du côté du père. Cette réalité nous a amené à observer que conjointement au sadisme, la libido œdipienne était à l'origine de l'aménagement masochique de ces trois



adolescentes. Le contexte intersubjectif de cette violence paternelle est en outre celui d'un couple parental dans lequel la mère est dominée, qu'elle fasse parfois entendre sa voix (une présence suffisante) ou non.

Qualifiant de « secondaire » la violence du père et l'opposant à « la violence primaire et originaire de la mère, plus archaïque donc... », F. COUCHARD distingue l'une de l'autre par « l'introduction de la génitalité » [1993, p734]. Ceci fait écho à différentes observations et commentaires que nous avons faits dans notre partie clinique, autour des fantasmes consécutifs aux attitudes des pères ou des frères de ces jeunes filles.

Ainsi la violence maternelle se déploierait hors de la secondarité qui donnerait à l'adolescente la possibilité (et non la certitude) de s'appuyer sur un personnage tiers. Ce type de violence projetterait ainsi la fille dans une confrontation spécifique avec sa mère, celle-ci devenant à la fois objet primaire et maltraitant. L'adolescente est alors renvoyée aux difficultés d'affronter le conflit prégénital dans lequel la fille puise habituellement les conditions de sa maturation et de son autonomie : l'emprise maternelle réduirait la fille plus sûrement que l'emprise du père. Et si, rappelant notre citation de FREUD (supra page 78), pour la fille « l'attachement à la mère se transforme en haine » [1933, p159], qu'en est-il de cet affect lorsque la mère est vécue par sa fille comme responsable des coups qu'elle reçoit ?

### **b - VIOLENCE MATERNELLE ET IDENTITE DE GENRE**

C'est à cette question que nous renvoyent en fait les témoignages de Déhbia et de Seher, qui nous ont fait entendre leurs vives protestations au sujet des attitudes maternelles (et le fait d'avoir quitté la maison donnait une certaine force à cette contestation), mais qui ont témoigné par leur retour en famille de leur impossibilité de perdre l'objet primaire, fût-il maltraitant.

Aussi développer maintenant les éléments que nous possédons à propos de ces deux dernières jeunes filles reviendra à présenter l'étiologie de leurs échecs de cette sortie de l'emprise. Leur impossibilité n'est peut-être que très actuelle, et liée à une relative immaturité de fin d'adolescence. Mais ces échecs peuvent aussi être annonceurs de relations objectales qui appelleront l'emprise dans leur existence, à travers des modalités de violences conjugales ou d'incapacité de se détacher de leur mère dans leur vie d'adulte. En effet si nous soulignerons maintenant que Déhbia et Seher présentent des problématiques nuancées au regard de leurs difficultés et de leurs souffrances, c'est bien le difficile rapport à l'objet primaire qui semble les rassembler ici, rapport pour lequel nous reprendrons l'importance des attitudes de la mère et de son propre refus de différenciation.

Nous évoquions supra page 79 un propos de R. J. STOLLER qui situait dans « les liens indissolubles avec la femellité et la féminité de la mère » l'augmentation, chez la fille, du sentiment d'identité [1973, p152]. Puis nous citons a contrario C. TERNYNCK, pour qui « la fille est investie comme semblable et court le risque d'être méconnue dans son altérité » [2000, p8], donnant à cette identité de genre la forme d'une menace plus que d'une potentialité. Notre propos conclusif de ce paragraphe avait été que le danger, plus que de la labilité du moi de l'enfant, viendrait de la mère et de son narcissisme

potentiellement envahissant.

Les mères de Déhbia et de Seher, que nous pourrions qualifier d'« infantiles omnipotentes », selon l'expression de P. GUTTON [2002, p229], pleurent, revendiquent, menacent, et souhaitent le retour de leurs filles sans plus d'élaboration ni de changements dans les conditions qui avaient présidé à leur départ. Evoquant les graves difficultés qui peuvent se nouer entre mère et fille, cet auteur observe qu'alors même « qu'elle devrait s'engager dans une revisite œdipienne contemporaine de la puberté de sa fille, une telle mère « s'absente » du conflit œdipien dans lequel son enfant cherche à s'engager et dont elle attend son identité sexuée. L'adolescente fait une erreur mortelle lorsqu'elle continue à croire en cette mère, qui l'incite inconsciemment à renoncer à son projet identificatoire. » [Ibid.]

Les situations de Déhbia et Seher nous semblent participer de cette occurrence, les attitudes de la mère de l'une et de l'autre de ces jeunes filles nous semblant présenter un danger au niveau même des deux « représentations de la mère », que nous avons définies ensuite (supra page 81). Mais reprenons plutôt chacun de ces cas au regard de leurs particularités sur ces questions.

### **c - DEHBIA ET SA FEMINISATION CONTRARIEE**

Nous avons noté au sujet de Déhbia l'importance des excitations psychiques produites en famille, et le lien premier que cette adolescente faisait avec l'inconstance de l'image maternelle, favorisant l'insécurité ambiante. Nous avons alors analysé le rapport de cette jeune fille avec son père non dans une dynamique œdipienne ou incestuelle mais comme une recherche de pare-excitation dans ce contexte d'incorporation de l'imgo maternelle anxiogène.

Deux éléments doivent être pointés au sujet des questions que nous traitons ici : le refus, par la mère, de l'autonomisation de sa fille ainsi que l'économie libidinale du couple parental.

Notre rencontre avec cette mère a en effet montré que celle-ci était loin de se situer comme opposée à la violence administrée par ses fils (qu'elle banalise et situe comme une violence parfois acceptable), argumentant sous forme d'emprise sa sollicitude maternelle : "... mais Déhbia, elle est plus vraiment une petite fille... - Oh je sais bien ! Des fois je sens bien que je devrais pas la voir comme ça. Mais c'est dur la vie, vous savez, et moi j'ai peur pour elle, pour ce qu'elle peut rencontrer dehors, tout ça..." Nous pourrions dire en effet que la violence des fils est l'instrument de l'emprise maternelle sur les filles, ses difficultés de séparation originant ce rapport dépressif à l'objet. Nous avons mis en avant supra la dimension anale-phallique de l'imgo maternelle, et ce qui apparaît ici est que cette mère n'accompagne sa fille qu'en tant que mère surprotectrice et empiétante.

Déhbia, rendue à ce statut d'objet anti-dépressif, a manifestement tenté une sortie par le double biais d'une potentielle maternité (une situation de grossesse) et d'une féminité qui se sait séductrice (sa relation avec Salah), conjointes dans une demande au social de faire cesser les coups. On connaît l'échec ultérieur de cette tentative : la mère accompagne sa fille à l'hôpital, les frères rejettent Salah, Déhbia sent que sa séduction

est porteuse de sadisme, le frère vient aux portes de l'établissement et l'enjoint de rentrer à la maison, et Déhbia paraît finalement se soumettre à ces impératifs familiaux.

L'immaturation de cette adolescente - nous avons noté son aspect de « petite fille de quatre ans qui aurait chaussé les hauts talons de sa mère... » - reflète à notre sens son incapacité d'assumer l'affrontement à la mère qu'entraîne l'accession à la féminité. En somme, et pour reprendre et prolonger ce que Déhbia avait délivré sur ses propres attitudes sadiques avec son ami, « je deviens comme ma mère, mais elle ne l'acceptera jamais... », et non pas, comme nous pouvions l'entendre : « je deviens comme ma mère, et je ne l'accepterai jamais... ».

Tout aussi invalidante est l'image de féminité que cette mère donne à sa fille, par une liaison illégitime qui violente et châtie imaginairement le père (une femme sans loi)<sup>43</sup>. Les représentations construites par Déhbia apparaissent marquées par tout autre chose que l'introjection pulsionnelle chez la mère, la référence au tiers n'étant visiblement pas au centre des conduites dénoncées par cette jeune fille. Observons à l'inverse l'adoption d'une modalité introjective par Déhbia elle-même quand elle tente d'élaborer cette expérience qu'elle associe, comme les coups des frères, à la déliaison maternelle. Renvoyer au père idéalisé ce qu'elle vit comme une trahison maternelle montre que la question de la complémentarité est présente dans le processus élaboratif, ce qui confirmerait le travail introjectif.

Nous sommes donc amené à dire que la demande de placement de Déhbia, initiée par un refus de l'emprise maternelle, paraît s'originer dans une modification de son régime d'intériorisation. Nous avancerons par contre que l'éloignement, autre réalité du dispositif, fait apparaître l'impossibilité de cette adolescente de maintenir la modalité introjective, vu son incapacité de perte d'objet. L'imgo incorporée, à dominante maternelle et archaïque, reprend progressivement de son importance au cours du séjour, jusqu'à faire minimiser à Déhbia le risque d'être à nouveau battue (et la responsabilité de sa mère à ce sujet) dans son souhait impératif de rentrer à la maison.

#### **d - UN AUTRE MASOCHISME**

On aura perçu que Déhbia adopte au cours de son hébergement dans l'établissement un comportement maniaque, ses sorties impulsives du cadre s'ajoutant de plus en plus à la persécution dont elle est l'objet de la part de son frère ("La pression ça revient. L'autre jour, mon frère, il est venu au foyer, il voulait me parler, j'ai pas voulu. (...) il m'a attendue le lendemain quand je suis rentrée de mon stage. Je l'ai vu en descendant du tram, j'ai changé de route, mais il m'attendait toujours au bout d'une heure. Je pouvais plus attendre pour rentrer. Il m'a fait la morale à la porte du foyer, il m'a dit qu'il me laisserait pas tranquille si je rentrais pas à la maison."), et des pressions de Salah lui-même ("C'est ça aussi qui va pas... C'est comme hier... Je voulais rentrer à l'heure, mais Salah il est sorti de son stage en retard. Lui il me disait : « mais vas-y, tu vas te faire tuer ! Pourquoi tu retournes pas au foyer ? Si ils te virent, tu sauras pas où aller ». Moi, je crois qu'il a

<sup>43</sup> Précisons que nous parlons ici de représentations et d'image ou d'imgo, c'est à dire d'investissements psychiques juvéniles conscients ou inconscients suscités par des attitudes maternelles, lesquels n'ont une signification que dans cet ensemble fantasmatique, donc hors des jugements de valeurs que chacun peut ou non porter sur des comportements.

raison, mais j'y arrive pas. Encore cinq minutes, encore cinq minutes... Je le savais, j'allais me faire engueuler, mais je crois que c'est plus fort que moi.")

Cette défense maniaque indique que l'absence de la mère est peu élaborable par Déhbia, se substituant à une position dépressive qui permettrait à cette jeune fille une élaboration de ses difficultés. Nous pouvons parler ici de danger mélancolique contre lequel, manifestement, cet aspect maniaque ne l'aide pas suffisamment à lutter, le retour auprès de sa mère devenant inévitable, même s'il implique le retour d'une agressivité probable. Nous devons toutefois observer ici que la question du masochisme n'apparaît pas dans les mêmes termes que dans les trois situations précédentes, les représentations de Déhbia au sujet de la violence familiale ne se rangeant pas du côté des excitations génitales et de la satisfaction d'une libido œdipienne.

Alors que faire de cette question ? Comment reprendre ici ce que nous avons écrit sur l'aménagement masochique, jusqu'alors référé à la violence paternelle et à son contexte de plus ou moins grande perversion ? Qu'est-ce que la violence maternelle, plus archaïque, entraînerait comme excitation et quel en serait le statut métapsychologique ?

Chercher une forme masochique qui renverrait à une relation primaire nous conduit à évoquer ce que FREUD avance dans « Le problème économique du masochisme » (1924), lorsqu'il parle du « masochisme primaire, érogène », qu'il définit comme « le plaisir de la douleur » et « dont l'explication nous oblige à remonter très loin. » [p290] Il s'agit, dit-il, de la partie de la pulsion destructrice qui n'a pas été transformée en sadisme (un « masochisme projeté » dit B. ROSENBERG [1991, p82]) et qui est restée dans l'organisme fusionnée avec l'érotisme. Il faut toutefois préciser que c'est de la qualité de cette intrication primaire entre pulsion de vie et pulsion de mort dont dépend la nature plus ou moins protectrice de ce masochisme pour le moi et l'objet. Ainsi ce masochisme érogène est-il nécessaire à tout sujet pour maintenir la continuité des investissements ; nous devons souligner que c'est son dysfonctionnement (une désintrication) qui altère le rapport du sujet à lui-même et au monde extérieur.

B. ROSENBERG écrit que la mère a une importance capitale pour l'établissement du masochisme primaire et pour l'intrication pulsionnelle, par son rôle en faveur de « la liaison de la pulsion de mort par la libido tant que l'enfant ne peut le faire par lui-même. » [op. cit., p79] Nous pensons que notre clinique met en avant, non une faille dans ce travail d'intrication (il nous faudrait alors parler de clivage du moi et de psychose), mais des investissements juvéniles de ce noyau masochique primaire dans un contexte pubertaire d'angoisse de perte objectale. Retrouver la mère serait ici éprouver excitations et angoisse primaire liées, et traverser, comme une marque de réassurance, une anxiété liée à l'agressivité annonçant la présence maternelle, ceci au cœur même de l'incorporation.

Nous pouvons dire des trois premières situations présentées supra que les coups représentaient des équivalents d'excitations et de jouissance dans un contexte de libido œdipienne. Ici, les coups manifesteraient davantage pour Déhbia la relation contenante avec la mère, la prise en charge corporelle, fût-elle faite de chocs et de résonances, manifestant par là que ce qui est incorporé est de nature solide, toujours préférable à quelque éloignement prolongé.

C'est à notre avis de cette quête dont parle C. TERNYNCK lorsqu'elle avance que « ... le masochisme érogène cherche à lier l'excitation et la destructivité interne. Cette recherche bruyante et précaire de liaison des pulsions de vie et de mort (...) peut être considérée comme une expression adolescente, pas toujours repérée comme telle, de la mélancolie féminine. » [2000, p164]

#### **e - SEHER ET LA RECHERCHE D'UN SENS**

La deuxième situation de violence maternelle que nous ayons saisie concerne Seher, qui fait d'elle-même référence à un héritage filiatif du côté des femmes pour expliquer les coups maternels.

Notre commentaire s'orientera vers la fonction de cette explication « culturelle » donnée par cette jeune fille au sujet de cette violence familiale, que nous ne discuterons évidemment pas au niveau de l'énoncé, cet aspect ayant d'ailleurs été travaillé supra page 42. C'est ici l'énonciation de Seher qui doit être évoquée, puisqu'en réalité deux aspects se succèdent dans les propos de cette jeune fille. En effet, après un premier propos concernant cette notion d'héritage culturel, Seher a souligné l'incohérence et le sadisme de cette conduite maternelle. Cette succession peut nous éclairer sur la valeur défensive de son « explication » par le social, laquelle permet de donner un sens à des attitudes parentales qui lui en paraissent de prime abord dénuées.

Nous devons d'ailleurs observer que ce qui manque le plus dans ce que rapporte Seher, c'est le tiers, la complémentarité sexuelle, ce qui exclut à notre sens toute interprétation par la seule notion de culture, laquelle ne semble guère pouvoir se passer de différence et d'altérité seconde. « Le partenaire humiliant, parental ou à masque parental, abuse (c'est le mot) de son pouvoir (longtemps expérimenté dans l'enfance) lors d'un face-à-face duel (figuré et réel) avec l'adolescent humilié. (...) Entre eux, pas de tiers, pas de référence, pas d'instance surmoïque ; que le meilleur gagne en chair et en os. Relation chargée d'homoérotisme primaire, qui fait agir là où la loi paternelle aurait pu faire penser. » [P. GUTTON, 2002, p227]

Et si une « histoire » est à l'œuvre dans la situation de Seher, ce serait d'abord celle de sa mère, en ce qu'elle inscrit un rapport de cette personne à la violence parentale, rapport repris dans sa relation à sa fille.

Une autre citation de P. GUTTON nous paraît éclairer la problématique en présence : « ... le mécanisme privilégié de la mère humiliée est d'être humiliante ; elle cherche son salut par l'humiliation de sa fille. Le couple ainsi constitué est l'exemple d'un double retournement en son contraire. » [op. cit., p230] La mère s'identifiant à son propre agresseur, la fille prenant la place de sa mère alors adolescente, c'est un écho culturel dans un but de répétition que nous voyons opérer ici ; cette répétition, marquée de réceptivité douloureuse et dénarcissisante, les fait entrer toutes deux dans une impasse subjective. La question qui se pose ici est de savoir comment cette mère pourrait s'engager dans l'accompagnement de sa fille pubère, sa difficulté avec sa propre mère la conduisant à retourner contre sa fille, et peut-être contre son mari, la charge agressive alors reçue au titre de sa féminité. Bien en deçà de la « présentation » du père par la mère, c'est ainsi une situation de miroir qui semble organisée en direction de la fille, le

souci de « se voir » affiché par Seher durant le premier entretien apparaissant maintenant dans toute sa polysémie.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons désigné supra page 238 chez cette jeune fille d'une impossibilité de s'extraire de la relation avec l'objet primaire et sur les conditions de son retour en famille. Seher, en lien d'incorporation, est ainsi amenée par son adolescence à rencontrer sa mère elle-même en situation de fille maltraitée. Cette représentation, qui renvoie Seher à sa fonction pour sa mère, introduit le masochisme érogène, lequel vient là aussi signifier que le lien archaïque à la mère primitive n'est pas rompu. Jusqu'à revêtir le masque de la transmission éducative, il permet à Seher de « choisir » et la présence maternelle et les risques de violence physique, la perte paraissant alors la seule expérience dont il faudrait se garantir.

Ce poids générationnel nous fait d'ailleurs retrouver ici ce que nous avons dit au sujet d'Amélie (supra page 315) à propos de l'identification de l'enfant connaissant le traumatisme infantile d'un parent ; nous avons alors évoqué l'identification à l'agresseur pour expliquer le renversement de l'agressivité contre les objets de l'institution, cette observation convenant tout autant à la situation de Seher.

### III - 1 - 5 - Les effets du dispositif

---

#### a - L'INSTITUTION COMME TIERS... OU COMME IMAGO

Notre travail de recherche a voulu mettre en évidence que la relation à l'objet primaire ou œdipien entraînait des modalités d'intériorisation sur lesquelles reposait la capacité de ces jeunes filles à accéder à la perte de cet objet. Incorporation et introjection ont donc été les deux mouvements à partir desquels nous avons désigné chez elles un travail psychique ayant eu cours dans leurs antériorités, mais s'étant aussi bien déployé durant leurs placements. De ce fait, l'institution ne peut être seulement décrite dans sa fonction d'observation de ces modalités (ce que nous avons fait dans notre présentation de la recherche page 22), et nous devons évoquer maintenant le rôle qu'elle a pu jouer dans les mouvements psychiques que nous avons décrits.

Disons que le cadre peut d'emblée être posé en termes de « rassurant » ou « persécuteur ». Les règles de vie imposées par l'institution semblent en effet directement concerner les problématiques psychiques et intersubjectives de ces jeunes filles, parce qu'elles concernent la loi, le tiers et la nécessité d'accepter la limite, c'est-à-dire la castration symbolique. Puis elles énoncent que la parole et l'élaboration des expériences doivent être privilégiées au passage à l'acte, ce qui souvent contredit implicitement les économies familiales qui sont celles de ces adolescentes. Lors d'un premier temps de leur accueil (ce qui correspond à la période du premier entretien), nous avons observé que toutes paraissaient suffisamment rassurées par ces conditions extérieures au point qu'elles puissent s'identifier à ce que nous pouvons désigner dans ces éléments en tant que modalités introjectives, manifestant le refus de la relation duelle et du masochisme.

En ce sens, ces jeunes filles paraissent attendre de l'institution qu'elle prenne une position de tiers, ce que nous ramènerons à la demande implicite comprise dans les

tentatives de suicide de Naïma et de Selma. Une citation, évoquant des adolescents violents et auto-agressifs, paraît recouvrir ce point de vue : « La recherche d'un cadre structurant et rassurant semble être la demande sous-jacente à ces conduites hétéro/auto-destructrices. Le passage de ces jeunes dans des institutions éducatives voire carcérales pourrait être, au moment-charnière qu'est l'adolescence, la chance d'une rencontre avec des adultes proposant un cadre structuré et cohérent... » [L. CORTHAY-CASOT, O. HALFON, 1998, p180] Toutefois au cours de leurs séjours, le maintien de cette attente semble révélateur de la solidité des assises de leur moi, dès lors que peut être poursuivi ce travail introjectif.

Mais que cette modalité d'intériorisation des expériences actuelles fasse défaut, et réapparaît dans le transfert une imago persécutrice contre laquelle ces jeunes filles se retournent, réactualisant la lutte originelle contre l'emprise parentale. Ce vécu d'emprise dans l'établissement est apparu d'autant plus difficile à accepter aux trois dernières jeunes filles de notre clinique qu'il se déploie sans que la présence parentale, libidinalement investie, assure au moins leur continuité narcissique.

Ceci nous renvoie tout logiquement à la place et aux limites de la symbolisation dans le dispositif institutionnel.

#### **b -MISE EN REPRESENTATION ET UTILISATION DE L'OBJET**

Avançons dans cette perspective quelques éléments concernant notre propre implication dans les attitudes que nous avons décrites chez ces jeunes filles. Ce travail de recherche nécessite que soit évoquée notre tâche d'aider à ce qu'elles se représentent leurs expériences antérieures, excitations psychiques, vécus d'emprise et d'angoisse en premier lieu. Nous avons avancé l'idée que l'introjection est le processus adéquat pour dépasser ces épreuves, et la question peut aussi être de savoir si notre intervention a favorisé l'apparition ou le maintien d'un tel registre élaboratif.

Il faut constater que l'enjeu ici n'est pas mince. Accueillir des adolescentes ayant rencontré des violences familiales impose visiblement de réfléchir à la question du réglage de la distance relationnelle, sachant que chacune est mise en situation d'utiliser l'objet (que je constitue dans ce cadre précis) à sa façon et suivant sa propre histoire. L'objectif est de maintenir ouvert un espace de conflictualité, c'est-à-dire une possibilité que puisse se penser la mise à distance, dans le désaccord, des idéaux de la famille, et sans que ma « compréhension d'adulte » ne vienne, dans la réalité de l'entretien, désamorcer ce travail d'autonomisation. C'est ce qui m'a parfois amené face à ces adolescentes à rechercher contradictoirement une forme de « compréhension de leurs parents » au cours de nos échanges. Or si cette conflictualité est toutefois prompte à rappeler à ces adolescentes l'antagonisme et la violence du milieu familial, un écart majeur a toujours pu être invoqué du côté du cadre (de la loi, du tiers, du Juge, de l'équipe éducative), ceci constituant la limite d'un exercice pouvant devenir paradoxal (aider une victime en défendant son bourreau).

Dans les cas de Naïma et Selma, notre recherche a montré que cet étayage antagoniste était utile à la poursuite de leur travail élaboratif. Nous avons alors pu observer un certain niveau d'agressivité objectale, cette répétition dans le transfert étant

somme toute assez prévisible dans des entretiens en face à face avec un homme, pour des jeunes filles ayant été confrontées à la violence masculine. L'accueil tempéré de leur expression hétéro-agressive a pu confirmer que l'utilisation de l'objet n'entraînait ni destruction de l'objet, ni rétorsion de sa part. En effet si nous acceptons l'idée que le destin de l'agression est qu'elle soit restituée à autrui, il faut bien s'attendre à ce que les interlocuteurs de ces adolescentes en reçoivent leur part. Juger, nier ou banaliser cette dimension qui met en jeu l'agressivité dans la relation, et l'agressivité sur la relation, nous paraîtrait assez similaire à la façon dont l'entourage a souvent réagi aux tentatives de suicide. « Ces réactions sont fréquemment à l'origine de démarches interventionnistes visant à annuler, neutraliser ou minimiser l'acte par lequel ils se sentent concernés. » [X. POMMERAU, 1989, p64]

De manière comparable, et tout en participant à l'universalité adolescente, les mouvements séducteurs que Naïma a pu mettre en jeu peuvent aussi bien représenter une évaluation de la fiabilité de l'objet, mis au défi en quelque sorte de ne pas être détruit par l'accord qu'il donnerait à une connivence anti-parentale, laquelle contesterait in fine la différence des générations, comme une autre forme de violence paternelle.

Si l'on considère cette question de mon intervention, mais cette fois-ci avec Déhbia, Seher et Amélie, nous ne pouvons qu'être alerté par leur incapacité d'utiliser l'objet, dans les limites liées au cadre de parole et à la situation juridique. Le retour de l'emprise, que l'on peut observer pour chacune de ces trois jeunes filles, n'est guère abordable en entretien, comme si la verbalisation ne faisait qu'ajouter son propre poids d'enfermement à cette nouvelle lutte de subjectivation. Souvenons-nous de Déhbia qui paraît vivre mon conseil de s'adresser à la Juge pour officialiser son départ de l'établissement (rappelons qu'elle est mineure et placée par le Magistrat) comme un refus qu'elle rentre chez elle, rappelons que Seher semble vivre mes suggestions portant sur la nécessité de réfléchir (élaborer) comme un empêchement à vivre, faisons écho enfin à ce que mes interventions suscitaient de colère et de repoussement chez Amélie dès lors qu'elles prétendaient mettre en mots son besoin de retrouver une présence paternelle... Renvoyons à notre sous-chapitre III-1-2-c (supra page 292) la réflexion portant sur la différenciation entre représentations et perceptions. Et si nous pensons que cette question s'applique à tous les adolescents, voire à tout sujet en situation de statuer sur ses réalités interne et externe, nous devons aussi rappeler que la modalité incorporative s'oppose à un jugement de cette nature par le fait de l'inclusion, en soi, d'un objet non-transformé par la symbolisation.

Travailler sur leurs représentations a ainsi présenté dans le cas de ces trois jeunes filles, et davantage que pour Naïma et Selma, des difficultés techniques qui se sont traduites par une réactualisation de l'emprise. Le problème nous paraît être que Déhbia, Seher et Amélie ont rencontré un objet, dès leur petite enfance ou au moment de leur puberté, qui ne se laissait pas atteindre sans manifester en retour une rétorsion, soit par une correction physique, soit par une absence relationnelle prenant la forme de la dépression. Ce que nous évoquons là ne concerne pas seulement des éléments objectifs, assimilables à des séquences intersubjectives et éducatives, mais l'ensemble des fantasmes inconscients que ces jeunes filles ont pu construire, mettant en lien leurs prétentions à une féminité autonome et des attitudes d'hostilité ouverte à leur rencontre,



fût-elle partie intégrante d'une ambiance familiale systématiquement agressive.

Ce qui s'observe pour nous serait la conséquence adolescente de cette impossibilité d'effectuer un travail différencié dans les registres fantasmatique et de réalité externe, comme le décrit R. ROUSSILLON : « L'objet est trouvé comme objet externe s'il est détruit dans le fantasme mais survit à cette destructivité, c'est-à-dire que, s'il est atteint par celle-ci, il reste néanmoins permanent et stable, ce qui se manifeste par le fait qu'il n'exerce pas de représailles sur le sujet, ni du côté de la rétorsion, ni du côté du retrait. L'objet doit donc être à la fois atteint (détruit) et non détruit : atteint, pour donner valeur et réalité à la destructivité - la reconnaître -, et non détruit pour la localiser dans le domaine de la vie psychique. » [1991, p121] Dans l'expérience familiale de ces trois jeunes filles, l'objet est détruit par ce qu'il s'autorise comme effraction de la subjectivité d'autrui ou de la limite intergénérationnelle, et non détruit par la menace permanente qu'il continue de représenter pour elles, ce qui est loin de permettre ce travail de différenciation. Les conséquences de désorganisation psychique de cette réalité ont été soulignées ici. Rappelons que pour Naïma et Selma, l'objet primaire n'est pas dans cette configuration intersubjective et n'entraîne pas de telles difficultés dans la rencontre avec un objet nouveau.

Sur un plan clinique, Déhbia, Seher et Amélie, à défaut de pouvoir perdre l'objet et ses caractéristiques, sont ainsi conduites à rechercher compulsivement « rétorsion » ou « retrait » de la part de l'objet, pour reprendre la terminologie de R. ROUSSILLON. Alors quelle issue pourrions-nous imaginer à ce problème, lequel fait manifestement prendre la responsabilité d'une partie de la répétition par le psychologue ? Même si ce travail de recherche n'a pas pour but de trouver des aménagements techniques à ma situation professionnelle, il peut être utile de souligner que l'obligation de rencontrer répétitivement le psychologue peut recouvrir dans ces cas précis une dynamique de potentielle intrusion psychique, parce que la modalité incorporative ne « propose » pas au sujet une telle capacité de mise en représentations. Or même si l'évaluation de ces potentialités de symbolisation passe nécessairement par un premier entretien, l'idée de proposer des rencontres de cette nature peut être une perspective de réflexion pertinente (un objet peut-il en fin de compte « imposer » sa propre utilisation au sujet ?).

### **III - 1 - 6 - Retrouver un processus ?**

---

Terminer ce chapitre de discussion des hypothèses se fera en reprenant la notion de latence, qui apparaissait dans notre seconde hypothèse et que nous avons abordée ensuite comme un élément majeur dans notre revue conceptuelle. Qu'en est-il de l'économie de la latence dans le fonctionnement psychique de ces adolescentes, et comment les expériences de mauvais traitements familiaux sont-elles concernées par cette question économique ?

Puis la notion de féminité sera reprise, laquelle nous est parue déterminante dans les dynamiques familiales concernées, ainsi que les effets de la violence sur l'accès à la sexualité adulte de ces adolescentes.

#### **a - METTRE EN LATENCE PLUTOT QU'ETRE EN LATENCE**

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

Notre seconde hypothèse évoquait chez les adolescentes n'ayant pas fait de tentatives de suicide « le maintien d'une économie de la latence, qui ne favoriserait ni les conditions d'une séparation, ni le travail de symbolisation proposé par le dispositif ». Or notre exposition clinique ainsi que toutes les problématisations qui lui ont succédé ne nous permettent plus de présenter le problème de cette manière. Car les éléments que nous avons conceptualisés dans notre revue théorique présentent l'économie de la période de latence comme une dissociation de deux caractéristiques principales : déssexualisation et fantasmatisation (cf. la citation de D. DIATKINE, supra page 57).

Puis nous avons été amené à écrire que ces aspects latenciels n'étaient qu'une partie d'un « va et vient » entre une pulsionnalité adolescente poussant à l'intégration des caractéristiques de la sexualité adulte et une position de repli défensif à visée déssexualisante et pare-excitante. Ce va et vient, dont nous avons notamment évoqué l'immobilisation dans la situation de Déhbia (supra page 211), comporte donc bien un mouvement de déssexualisation similaire à celui de la latence. Mais parce qu'il concerne une fantasmatisation post-pubertaire, il ne s'agit en fait que d'une mise en latence d'éléments déjà imprégnés des caractéristiques de la sexualité adulte. Plus participante de l'ambivalence que de la réelle dissociation latencielle (laquelle est à prendre comme une structure transformationnelle s'appuyant positivement sur ses deux caractéristiques, ce qui n'est pas le cas ici), plus proche du refoulement que de la sublimation, cette mise en latence adolescente est d'abord soustractive, cherchant ainsi à assurer un maintien suffisant des activités du moi mis en danger par l'addition des remaniements identificatoires et des pressions de la réalité externe. Enfin rappelons que ce processus de repli n'a d'efficacité qu'associé à des mouvements d'assomption des caractéristiques pubertaires, dès lors que celle-ci va dans le sens d'une progression constituée par l'intégration de la sexualité adulte.

Notre matériel aura en fait montré que les familles dont sont issues ces jeunes filles ne favorisent pas ce jeu adolescent. La position infantile y est sans doute souvent dangereuse à occuper : elle suppose de dévoiler sa faiblesse, ce qui risque d'entraîner une violence physique supplémentaire (ou des rires destructeurs), dans des contextes familiaux qui, nous l'avons vu, ne manient pas particulièrement la tendresse. Et cette « position basse », latencielle, serait d'autant moins acceptable pour ces adolescentes qu'elle prendrait le sens d'une acceptation de l'emprise.

Seule Déhbia semble en retrait sur cette question, pour des raisons manifestement liées à sa relation à son père. D'ailleurs son argument à elle, évoquant les interdictions formulées par son frère, "Oh mais pour qui il se prend lui ? C'est pas mon père !", parle assez précisément de sa participation maintenue à la protection paternelle, contre l'emprise, comme une forme de « position basse » plutôt singulière dans notre matériel (développé supra page 211), le va et vient adolescent n'apparaissant pas davantage.

Pour Seher et Amélie, la tendance est à la protestation de maturité pour justifier de leur refus de la violence. C'est pourquoi notre clinique a fait apparaître des mouvements de revendication d'âge de la part de ces jeunes filles (Seher : "C'est que j'ai 18 ans moi ! Et j'en suis où ?", "c'est pas facile, le règlement, tout ça... Ils nous prennent pour des gamines. On peut rien faire ici... pas sortir comme on veut", Amélie : "Avant, je faisais ce que je voulais, j'étais dans la rue jusqu'à deux heures du matin, et depuis il ne veut plus

que je sorte. C'est n'importe quoi ! Eh, j'ai plus douze ans, moi !", "Je vais peut-être faire un camp en août. Mais attention, pas avec le même centre social que l'année dernière, c'est que des 12 13 ans, je veux pas de ça !"). Cette revendication témoigne du fait que le jeu adolescent paraît immobilisé « en position haute », probablement parce que « faire la grande » est la seule opposition à cet ensemble d'assignations infantilisantes (obéir, se laisser taper sans répondre, ne plus sortir, s'habiller comme avant) alors que personne n'est là pour les protéger. Bien sûr, cette ostentation ne tient pas lieu de processus ; elle est même le signe que ce processus interne ne peut se déployer dans toute son alternance.

C'est pourquoi ce que nous avons vu apparaître chez ces jeunes filles, bien loin de constituer une économie latencielle, est en réalité l'ensemble des effets de la modalité incorporative (l'attachement infantile à l'objet, l'acceptation de l'emprise parentale, l'immatunité liée à une subjectivité contrariée, la limitation du jeu narcissique et identificatoire). Il n'y a manifestement pas de mise en latence adolescente possible dans un fonctionnement psychique empreint d'incorporation, cette dernière ayant précisément pour conséquence d'empêcher la subjectivation de l'expérience de la rencontre avec l'objet.

### **b - LA FEMINITE ET LA DIFFICULTE D'Y ACCEDER**

Ce jeu adolescent dont nous avons souligné les aspects de déssexualisation et d'identification post-pubertaires soutient à notre avis le travail d'intégration de la sexualité adulte, en tant que ce dernier comporte une nécessité de réorganisation de la sexualité infantile, et à partir de retours réguliers à des identifications pré-pubertaires. Car faut-il rappeler que d'une part l'accès à la sexualité adulte ne se fait pas de manière immédiate et définitive, la puberté n'étant que l'apparition, elle-même séquencée, des caractères sexuels secondaires, et que d'autre part la sexualité infantile ne se dilue pas purement et simplement dans le progrès génital mais se maintient par des points de fixation plus ou moins élaborables ou plus ou moins pathogènes que l'adolescence a comme enjeu d'intégrer à l'identification sexuelle adulte. Quelques années apparaissent comme un minimum pour cette transformation d'envergure.

Nous avons observé que la féminité constituait un élément clé pour la compréhension des violences familiales en direction de ces adolescentes, la volonté parentale de réduire, de s'appropriier ou de contenir les éclosions génitales adultes constituant le noyau explicatif de ces attitudes offensives. Derrière un aspect « culturel », c'est la question de l'angoisse masculine face au retour du maternel féminin primitif qui a pu apparaître, ou des attitudes maternelles de refus de séparation, dictées par des mouvements d'angoisse dépressive. Ces dernières occasionnent des positions filiales d'attachement à l'objet primaire, en miroir des relations installées par ces parents.

Mais concernant la féminité, notre objectif était bien de mettre en lumière les effets des coups sur les identifications sexuelles de ces adolescentes, ainsi que la manière avec laquelle les caractéristiques de la féminité adulte peuvent être altérées par ces expériences de violence, et notamment les représentations de pénétration et de passivité, de réceptivité et de créativité interne.

Nous avons par exemple souligné supra les conséquences de rivalité à la mère que revêtait pour l'adolescente l'accès à la féminité génitale. Ce va et vient permet justement ainsi, dans son aspect de repli défensif, l'occupation provisoire de positions infantiles apaisant l'angoisse de rétorsion ou le sentiment d'avoir détruit l'objet maternel, cet aspect régrédiant pouvant se manifester par une certaine désérotisation, ou des attitudes de tendresse plus conformes à l'infantile sur lequel ce processus est calqué. A l'inverse, son aspect progressif peut consister en des attitudes génitalisées ostentatoires de la fille en direction de la mère, notamment en ce qui concerne des comparaisons de formes corporelles ou d'effets de séduction sur l'entourage.

Dans notre matériel, cet obstacle au va et vient adolescent (et quelle que soit la position dans laquelle ces jeunes filles sont immobilisées) est bien évidemment porteur d'un plus difficile travail d'identification sexuelle. Car sur cette question la division initiale de notre matériel apparaît une fois de plus, Naïma et Selma manifestent qu'une élaboration de féminité est en cours, certes contrariée par la violence et le désir du ou des agresseurs, mais dans des mouvements qui laissent supposer que les deux aspects de réceptivité et d'intériorité que nous avons présentés dans notre revue conceptuelle organisent leurs identifications sexuées (cf. Naïma page 132, Selma page 176). Notons à ce titre la formulation par ces deux adolescentes de leurs refus des représentations de débauche ou de prostitution suscitées par les agissements de leur entourage, ce qui peut apparaître comme une limite dans l'élaboration de l'identité sexuelle féminine.

A l'inverse, nous avons observé que Déhbia, dans ses attitudes de repli infantile, et sur des modalités qui ne lui donnent pas les moyens d'élaborer la perte de l'objet sur une modalité dépressive, était mise en situation de ne guère pouvoir intégrer une sexualité adulte (supra page 214).

Seher, dont nous avons vu que le rêve était d'être reçue par sa mère « comme une grande », et qui, à 18 ans, n'a visiblement pas l'autorisation de la part de sa famille d'entretenir une relation avec un garçon, n'a pas montré que sa volonté d'être considérée comme une adulte lui avait permis un travail spécifique sur la question de la féminité. Le retournement sur un compagnon ou un conjoint de l'agressivité destinée à la mère (cf. notre citation de FREUD page 79) associé au retour dans le giron de celle-ci reste une hypothèse plausible. Le destin de sa sœur aînée est là pour en témoigner.

Il ne nous a pas davantage été possible de repérer des représentations de réceptivité ou d'intériorité caractéristiques chez Amélie, certes la plus jeune de nos adolescentes, chez laquelle nous pouvons retrouver cette même volonté d'être considérée comme une « grande »..., avant de rentrer chez ses parents de façon impulsive. Le pronostic est le plus pessimiste la concernant, au vu de la dynamique familiale qu'elle a rejoint, et des difficultés propres à la mère pour poser des limites à l'expression pulsionnelle du père d'Amélie. L'identification à l'agresseur que cette adolescente a donnée à voir peut faire craindre un rapprochement avec son père, dans lequel les caractéristiques de féminité seraient déniées par chacun, un jeu de places incluant la mère pouvant encore faire perdre à celle-ci.

Nous voyons enfin que pour ces deux jeunes filles, d'ailleurs victimes de violence maternelle ou paternelle, c'est l'absence de représentation de tout autre soutien parental

qui constituerait finalement ce qui est le plus traumatique dans leurs situations, et le plus inhibant pour cet accès à une féminité adulte. Les scènes primitives qu'elles délivrent ont plusieurs fois confirmé de fait. Ceci est aussi un écho à ce que nous avons évoqué supra page 315 comme une tentative de ces adolescentes de sauver le parent maltraitant. Mais n'est-ce pas pour cette raison que l'identification sexuelle est partiellement désinvestie ?

## III - 2 - Conclusion

Commençons cette conclusion en soulignant d'emblée que notre tâche d'accompagner ces jeunes filles a sérieusement été mise à mal au cours des dernières situations, puisque trois d'entre elles quittent l'institution en opposition ouverte. Sur ce plan, la division du matériel est implacable. Nous pourrions presque dire que ce n'est pas la demande de placement qui démontre la possibilité d'un dénouement au vécu d'emprise de ces adolescentes, mais leurs tentatives de suicide antérieures... Cette apparente terminaison favorable, pour Naïma et Selma, s'appuie en tout cas sur des modèles féminins extérieurs à la cellule familiale, l'établissement d'accueil paraissant prolonger ce recours au tiers.

Alors quoi ? Peut-on conclure que l'institution échoue au travail de favoriser l'élaboration de ces jeunes filles, et à ce qui pourrait leur permettre de desserrer les liens de dépendance aux figures parentales ? Et peut-on ajouter que l'orientation dans une autre structure éducative, modalité cohérente pour protéger ces adolescentes, ne peut être mise en place dans les cas de mauvais traitements familiaux, signant ainsi la faillite d'une mission éducative ?

Bien sûr, la question du temps qui serait nécessaire à une telle élaboration nous empêche de maintenir ce pessimisme, alors que le dispositif à partir duquel cette recherche est construite se donne un délai très court pour ces missions d'évaluation et d'orientation. Concluons cette question en avançant que la protection des adolescentes victimes ne passe probablement pas par un hébergement dans ces conditions, et que ce qui doit rester essentiel pour nous est bien la trace des expériences vécues dans la structure, celle-ci se proposant aux jeunes filles comme un espace dénué de violence physique, posant la nécessité de tenir compte du tiers et de l'échange dans l'élaboration psychique. L'exemple de Seher, qui évoque son utilisation d'un entretien vécu deux ans plus tôt, est là pour nous conforter dans cette hypothèse. Sans doute cette recherche aura-t-elle confirmé pour nous la nécessité de relativiser la réalité matérielle (l'orientation concrète de ces adolescentes) au profit du travail psychique, fût-il parfois ténu, qui leur est proposé par ce dispositif.

Cette conclusion est aussi l'occasion de re-souligner la difficulté d'intervenir dans ces situations, et notamment la possibilité d'aider ces adolescentes sans remplacer une assignation par une autre.

Car si nous avons pu décrire les vecteurs de la violence familiale par un ensemble d'obligations et d'interdits portants sur la maturation et l'identification féminine, toute institution accueillante court elle-même le risque d'assigner à ses propres représentations

le sujet adolescent, c'est-à-dire dans un certain type de développement et d'objectif. C'est ce que P. GUTTON avance lorsqu'il écrit que le « Le jugement de fait et d'attribution de l'idéologie du passage adolescent régule et organise les institutions pour adolescents. Son principe est l'adaptation de l'adolescence à l'adulthood. L'adulte normal est une asymptote, assurément indéfinissable (...). La vocation institutionnelle est du côté de cette normopathie (au sens de la plus grande conformité du sujet à la norme, au risque du faux-self). Aucun adulte n'est représentatif de cette norme, qui n'en reste pas moins l'idéal institutionnel. L'adolescent se juge à sa relation potentielle à l'adulte normal qu'il devient. Le critère « adultomorphe » peut être accepté par soumission, rejeté ou objet de compromis, avec les exigences narcissico-pulsionnelles. » [2002, p177]

Ce qui est ici en jeu à partir de cette citation est rien moins que le rapport de chaque adulte ou société à la violence, à l'intimidation ou à la peur. Car les institutions d'adolescents sont loin d'être exemptes de ces réalités, y compris sous les yeux mêmes des cinq adolescentes dont nous avons parlé supra (ainsi comment chacun(e) des adultes a-t-il négocié ces rapports de force et comment le groupe des adolescentes hébergées s'est-il organisé intra au regard de cette question... ?). Les retours d'excitations vécus par Selma dans sa cohabitation avec la jeune Sandrine, les affrontements relatés par Seher avec les adultes de l'institution ainsi que la colère d'Amélie face à l'aspect interprétatif de mes suggestions sur son besoin de retrouver son père, tout ceci parle d'un potentiel retour de violence, et dans un contexte qui se présente a priori comme dénué de cette réalité. Or aucun espace intersubjectif ne peut prétendre à une telle absence et c'est par la problématisation de la place de la violence dans les institutions d'accueil que le problème de son élaboration par les jeunes filles dans leurs histoires personnelles pourrait être envisagé.

Bien sûr nous devons tenir compte aussi que la société environnante fournit des exemples quotidiens d'une violence qui paie, et ceci dans un contexte d'idéologies commerciale ou politique dominantes. Enfin la violence faite au sujet « placé et observé », si nous en avons pointé les effets à différents moments de cette recherche, porte évidemment sa propre part à interroger. C'est pourquoi si elle ne peut être mise en question sur le fond, l'assignation à ne devoir accepter aucune violence ni à la produire sur autrui peut se révéler une source de confusion si elle n'est pas référée aux réalités que nous venons de décrire.

Enfin les organisations familiales que nous avons évoquées supra nous convient à certaines représentations de l'adolescence, marquées par l'obéissance, l'absence de relations sociales et de perspective créative, et une maturation psychique qui ne mette pas en cause l'appartenance infantile au noyau familial. R. CAHN, évoquant l'empêchement des conditions de la subjectivation, avance que « soit les significations - de tous niveaux - provenant des objets - parents ou éducateurs - imposent des caractéristiques qui atteignent et dépassent les limites inscrites, biologiques et psychiques de l'enfant, soit ces limites sont au départ réduites. Le rôle de l'objet apparaît essentiellement comme à l'origine de traumatismes par excès ou manque de manque, par excès ou manque de sens, d'une qualité et d'une intensité telles que la seule issue pour la psyché réside en leur exclusion ou son auto-exclusion, partielle ou globale, aux prix de leur retour itératif dans des conduites ou des productions psychiques que le sujet ne peut

ni assumer comme siennes ni prendre à son compte. La psyché se voit alors prise dans un ordre inamovible caractérisé par le retour indéfini du même, l'incapacité à négocier le bruit autrement que par tous les mécanismes tendant à l'exclure ou à l'abolir, limitant ou excluant précisément le registre du subjectivable. » [1998, p176]

Mais à l'inverse de cette fixité à laquelle ces familles semblent convoquer leur fille ou sœur, nous devons constater une forme de diversité dans les issues psychiques trouvées par ces jeunes filles face à cette violence familiale. Ce qui apparaît ici, c'est la présence de l'indéterminé dans l'adolescence, laquelle ne peut se concevoir sans y inclure un certain nombre de virtualités, certes de plus en plus réduites au fur et à mesure de l'avancée en âge, mais qui organisent une multitude de réponses et d'adaptations possibles aux vicissitudes de l'existence. « Dès lors pourrait se concevoir la proposition paradoxale selon laquelle tout être humain serait un sujet, mais un sujet plus ou moins sujet selon les moments, le lieu de son insertion dans la société et sa propre histoire. » [R. CAHN, 1998, p181] L'histoire personnelle de ces jeunes filles (comment ont-elles trouvé une place dans le désir des adultes tutélaires ?) ainsi que leurs interprétations de la violence familiale (à quel parent cette violence fait-elle référence et quel sens recouvre-t-elle au regard des caractères adolescents ?) montreraient alors qu'une bonne part d'aléatoire existe dans leurs histoires et leurs utilisations des objets environnants.

Concernant ces derniers, nous devons observer toutefois qu'aucun des couples parentaux n'est dans notre clinique engagé dans une administration conjointe de la violence, un des parents apparaissant régulièrement à distance (ou parfois réprobateur) de cette économie agressive familiale. Faisons ici l'hypothèse que la dénonciation des faits par ces jeunes filles s'est inscrite sur cette réalité différenciée, nous rappelant ainsi que la différence est porteuse de vie et d'interrogation critique, et plus encore peut-être dans les moments les plus confus traversés par les adolescentes.

## **IV - Bibliographie, index et annexes**

### **IV - 1 - Bibliographie des références citées**

---

ABRAHAM (N), TOROK (M), "Introjecter, incorporer (deuil ou mélancolie)", in Nouvelle Revue de Psychanalyse, 1972, tome 6, pp111-122.

ALLEON (A-M), MORVAN (O), "Devenir « adulte » ?", in Devenir « adulte » ? (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de ALLEON (A-M), MORVAN (O), LEBOVICI (S), Paris, Presses Universitaires de France, 1990, pp13-47.

ANZIEU (D), "Le Moi-peau" (1<sup>o</sup> édition), Paris, Editions Dunod, 1985, 235 pages.

AULAGNIER (P), "La violence de l'interprétation" (3<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1975, 363 pages (Collection Le Fil Rouge).

BENQUE (C), "Propos utopiques sur l'expertise psychiatrique pénale", in Synapse, juin 1989, n<sup>o</sup> 55, pp37-40.

- BERGERET (J), "Post-adolescence et violence", in Adolescence terminée, adolescence interminable (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de ALLEON (A-M), MORVAN (O), LEOVICI (S), Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp69-81.
- BONNET (G), "Voir Etre vue. La part du père dans l'accès de la fille à la féminité", in Clés pour le féminin. Femme, mère, amante et fille (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de SCHAEFFER (J), COURNUT-JANIN (J), FAURE-PRAGIER (S) *et al.*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp87-101 (Collection Débats de Psychanalyse).
- BOURGUIGNON (O), "Recherche clinique et contraintes de la recherche", in Bulletin de Psychologie, 1986, n°377, pp751-760.
- BRACONNIER (A), 1985, "Ruptures et séparations", in Adolescence, 1985, n°3, 1, pp5-19.
- BRACONNIER (A), 1986, "La dépression à l'adolescence : un avatar de la transformation de l'objet d'amour", in Adolescence, 1986, n°4, 2, pp263-273.
- CAHN (R), 1980, "De quelques vicissitudes de l'espace transitionnel à l'adolescence", in Revue Française de Psychanalyse, 1980, n°3-4, pp531-542.
- CAHN (R), 1994, "De l'objet et du sujet du croire", in Adolescence, 1994, n°24, pp19-35.
- CAHN (R), 1998, "L'adolescent dans la psychanalyse" (1<sup>o</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 202 pages, (Collection Le Fil Rouge).
- CAILLOT (J-P), CHENE (A), MAILLARD (I), "Métopsychole de la violence familiale", in Groupal, 1997, n°3, pp159-177.
- CHASSEGUET-SMIRGEL (J), "La culpabilité féminine (De certains aspects spécifiques de l'œdipe féminin)", in La sexualité féminine (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de CHASSEGUET-SMIRGEL (J), Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1964, pp143-202.
- CORTHAY-CASOT (L), HALFON (O), "Agirs sur l'objet et sur le moi", in Adolescence, 1998, n°16, 1, pp169-181.
- COUCHARD (F), "« On bat une fille » : illustration d'un fantasme masochiste dans la culture musulmane", in Revue Française de Psychanalyse, 1993, tome LVII, pp733-749.
- COURNUT (J), "Le pauvre homme ou Pourquoi les hommes ont peur des femmes", in Revue Française de Psychanalyse, 1998, tome 2, pp393-414.
- COURNUT-JANIN (M), 1988, "Le premier rouge à lèvres ou la peur de la féminité chez les parents de l'adolescente", in La Psychiatrie de l'Enfant, 1988, tome XXXI, n°2, pp301-312.
- COURNUT-JANIN (M), 1989, "La même et l'autre. Mouvements homosexuels chez l'adolescente", in Adolescence, 1989, n°4, 2, pp53-59.
- COURNUT-JANIN (M), 1998, "Féminin et féminité" (2<sup>o</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 177 pages.
- DAVID (C), "L'état amoureux" (1<sup>o</sup> édition), Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1971, 303 pages.
- DAVIDSON (F), CHOQUET (M), "Le suicide de l'adolescent. Etude épidémiologique", (2<sup>o</sup> édition), Paris, Editions Expansion Scientifique Française, 1982, 132 pages



(Collection La Vie de l'Enfant).

- DELAY (J), PICHOT (P), "Psychologie" (3<sup>e</sup> édition), Paris, Editions Masson, 1984, 460 pages.
- DENIS (P), 1979, "Du traitement analytique à la période de latence. La période de latence et son abord thérapeutique", in La Psychiatrie de l'Enfant, 1979, tome XXII, n°2, pp281-334.
- DENIS (P), 1992, "Emprise et théorie des pulsions", in Revue Française de Psychanalyse, 1992, tome 56, pp1295-1421.
- DEUTSCH (H), 1945a, "La passivité féminine", in La psychologie des femmes (5<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1969, tome 1, pp190-206.
- DEUTSCH (H), 1945b, "La femme « active » Le complexe de virilité", in La psychologie des femmes" (5<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1969, tome 1, pp240-276.
- DIATKINE (D), "Du traitement analytique à la période de latence. Réflexions sur les traitements à la période de latence", in La Psychiatrie de l'Enfant, 1979, tome XXII, n°2, pp363-380.
- DIATKINE (D), SIMON (J), "Du traitement analytique à la période de latence. Du traitement des phobies chez les filles à la période de latence", in La Psychiatrie de l'Enfant, 1979, tome XXII, n°2, pp335-362.
- DOLTO (F), 1982, "Sexualité féminine" (2<sup>e</sup> édition), Paris, Editions Scarabée & Co., 1982, 346 pages.
- DOLTO (F), 1984, "L'image inconsciente du corps" (1<sup>e</sup> édition), Paris, Editions du Seuil, 1984, 376 pages.
- DUPLANT (N), "Le bilan psychologique à l'adolescence", in Psychopathologie de l'adolescent (1<sup>e</sup> édition), MARCELLI (D), BRACONNIER (A), Paris, Editions Masson, 1984, pp66-73.
- EMMANUELLI (M), 1992, "Penser la menace œdipienne : apports du Rorschach", in Adolescence, 1992, n°10, 1, pp47-61.
- EMMANUELLI (M), 1994, "Incidences du narcissisme sur les processus de pensée à l'adolescence", in La Psychiatrie de l'Enfant, 1994, tome XXXVII, n°1, pp249-305.
- ERNAUX (A), "La place" (1<sup>e</sup> édition), Paris, Editions Gallimard, 1983, 103 pages (Collection Folio Plus ; n°25).
- FAURE-PRAGIER (S), "Le désir d'enfant comme substitut du pénis manquant : une théorie stérile de la féminité", in Clés pour le féminin. Femme, mère, amante et fille, sous la direction de SCHAEFFER (J), COURNUT-JANIN (J), FAURE-PRAGIER (S) *et al.*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp41-55 (Collection Débats de Psychanalyse).
- FLAVIGNY (H), "De l'utilisation du diagnostic dans un service psychiatrique hospitalier et dans une action éducative en milieu naturel", in Les éclats de l'adolescence. Approches cliniques et éducatives (1<sup>e</sup> édition), sous la direction de FLAVIGNY (H), Paris, Expansion Scientifique Française, 1996, pp234-245.
- FORNARI (F), "Pour une psychanalyse des institutions", in Connexions, 1973, n°8, pp91-122.

- FREUD (A), "Le moi et les mécanismes de défense" (9<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1978, 163 pages.
- FREUD (S), 1895a, "La naissance de la psychanalyse" (5<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 396 pages.
- FREUD (S), 1895b, "Etudes sur l'hystérie" (4<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1973, 247 pages.
- FREUD (S), 1904, "Cinq leçons sur la psychanalyse" (1<sup>e</sup> édition), Paris, Payot, 1975, 155 pages (Collection Petite Bibliothèque Payot ; n°84).
- FREUD (S), 1905a, "Trois essais sur la théorie de la sexualité" (4<sup>e</sup> édition), 1923, Editions Gallimard, 1962, Paris, 189 pages (Collection Idées ; n°3).
- FREUD (S), 1905b, "Mes vues sur le rôle de la sexualité dans l'étiologie des névroses", in Résultats, idées, problèmes - I (4<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1991, pp109-122.
- FREUD (S), 1905c, "Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient" (1<sup>e</sup> édition), Paris, Gallimard, 1988, 424 pages (Collection Folio ; n°201).
- FREUD (S), 1908a, "Caractère et érotisme anal", in Névrose, psychose et perversion (3<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1978, pp143-148.
- FREUD (S), 1908b, "Les théories sexuelles infantiles", in La vie sexuelle (5<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1977, pp14-27.
- FREUD (S), 1909, "Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle (L'homme aux rats)", in Cinq psychanalyses (8<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1977, pp199-261.
- FREUD (S), 1911, "Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques", in Résultats, idées, problèmes - I (4<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1991, pp135-143.
- FREUD (S), 1912, "Contributions à la psychologie de la vie amoureuse", in La vie sexuelle (5<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1977, pp47-80.
- FREUD (S), 1915, "Pulsions et destins des pulsions", in Métapsychologie (1<sup>e</sup> édition), Paris, Gallimard, 1940, pp11-44 (Collection Idées ; n°154).
- FREUD (S), 1916, "Introduction à la psychanalyse" (1<sup>e</sup> édition), Paris, Payot, 1951, 441 pages (Collection Petite Bibliothèque Payot ; n°6).
- FREUD (S), 1919, "Un enfant est battu", in Névrose, psychose et perversion (3<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1978, pp219-243.
- FREUD (S), 1920, "Au-delà du principe du plaisir", in Essais de psychanalyse (2<sup>e</sup> édition), Paris, Payot, 1951, pp7-81 (Collection Petite Bibliothèque Payot ; n°44).
- FREUD (S), 1923a, "« Psychanalyse » et « Théorie de la libido »", in Résultats, idées, problèmes - II (1<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp51-77.
- FREUD (S), 1923b, "La disparition du complexe d'Œdipe", in La vie sexuelle (5<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1977, pp117-122.
- FREUD (S), 1923c, "Le moi et le ça", in Essais de psychanalyse (2<sup>e</sup> édition), Paris, Payot, 1951, pp177-234 (Collection Petite Bibliothèque Payot ; n°44).
- FREUD (S), 1924, "Le problème économique du masochisme", in Névrose, psychose et

- perversion (3<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1978, pp287-297.
- FREUD (S), 1925, "La négation", in Résultats, idées, problèmes - II (1<sup>o</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp135-139.
- FREUD (S), 1926, "Inhibition, symptôme et angoisse" (6<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1978, 102 pages.
- FREUD (S), 1931, "Sur la sexualité féminine", in La vie sexuelle (5<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1977, pp139-155.
- FREUD (S), 1933, "La féminité", in Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse (1<sup>o</sup> édition), Paris, Editions Gallimard, 1984, pp150-181 (Collection Folio Essais ; n°126).
- FREUD (S), 1939, "Moïse et le monothéisme" (1<sup>o</sup> édition), Paris, Editions Gallimard, 1948, 183 pages (Collection Idées ; n°138).
- GIAMI (A), "Recherche en psychologie clinique ou recherche clinique", in La démarche clinique en sciences humaines (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de REVAULT D'ALLONNES (C) & *et al.*, Paris, Editions Dunod, 1989, pp35-48.
- GIBEAULT (A), "La *Weltanschauung* : des remaniements de l'idéal du moi et du surmoi à la fin de l'adolescence", in Devenir « adulte » ? (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de ALLEON (A-M), MORVAN (O), LEOVICI (S), Paris, Presses Universitaires de France, 1990, pp157-171.
- GREEN (A), "Pulsion de mort, narcissisme négatif, fonction désobjectalisante", 1984, in La pulsion de mort (1<sup>o</sup> édition), ouvrage collectif, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, pp49-59.
- GRUNBERGER (B), "Le narcissisme", Paris, Payot, 1975, pp331-348 (Collection Petite Bibliothèque Payot ; n°267).
- GUIGNARD (F), "Maternel ou féminin ? Le « roc d'origine » comme gardien du tabou de l'inceste avec la mère", in Clés pour le féminin. Femme, mère, amante et fille, sous la direction de SCHAEFFER (J), Cournut-Janin (J), Faure-Pragier (S) *et al.*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp11-23 (Collection Débats de Psychanalyse).
- GUILLAUMIN (J), 1983, "Traumatismes de la post-adolescence et effets d'après-coup en amont et en aval", in Adolescence terminée, adolescence interminable (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de ALLEON (A-M), MORVAN (O), LEOVICI (S), Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp83-97.
- GUILLAUMIN (J), 1985, "Besoin de traumatisme et adolescence. Hypothèse psychanalytique sur une dimension cachée de l'instinct de vie", in Adolescence, 1985, n°3, 1, pp127-137.
- GUTTON (P), 1983, "«Le commencement d'une femme dans la fin d'un enfant»", in Adolescence, 1983, n°1, 2, pp201-216.
- GUTTON (P), 1984, "Pratiques de l'incorporation", in Adolescence, 1984, n°2, 2, pp315-338.
- GUTTON (P), 1987, "La morosité : plutôt l'ennui que la barbarie", in Adolescence, 1987, n°5, 1, pp61-78.
- GUTTON (P), 1990, "L'éprouvé originaire pubertaire et ses représentations", in

- Adolescence, 1990, n°8, 2, pp355-367.
- GUTTON (P), 1991a, "La scène pubertaire aura-t-elle lieu ?", in Adolescence, 1991, n°9, 1, pp61-81.
- GUTTON (P), 1991b, "Le pubertaire" (1° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 317 pages (Collection Le Fil Rouge).
- GUTTON (P), 2002, "Violence et adolescence" (1° édition), Paris, Editions In Press, 2002, 342 pages (Collection Adolescence et psychanalyse).
- HACHET (P), 1997, "La toxicomanie : du corps troué aux intrusions psychiques", in Etudes Psychothérapeutiques, Imaginaire & Inconscient, 1997, n° 15, pp119-127.
- HACHET (P), 2003, "Le héros de bandes dessinées « Rahan » : de l'errance généalogique à la paternité", in Canal Psy, Edition de l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon2, 2003, n° 58, pp7-8.
- HAIM (A), "Les suicides d'adolescents" (1° édition), Paris, Editions Payot, 1969, 296 pages (Collection Science de l'Homme).
- JANIN (C), "Figures et destins du traumatisme" (1° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 128 pages (Collection Le Fait Psychanalytique).
- JEAMMET (P), 1980a, "L'adolescence comme conflit ou les troubles psychologiques de l'adolescence sont-ils une forme moderne des rites d'initiation ?", in Le bien-être de l'enfant dans sa famille (2° édition), sous la direction de C. CHILAND, D-J. DUCHE, M. DUGAS, *et al.*, Paris, Editions Expansion Scientifique Française, 1983, pp69-80 (Collection La Vie de l'Enfant).
- JEAMMET (P), 1980b, "Réalité externe et réalité interne. Importance et spécificité de leur articulation à l'adolescence", in Revue Française de Psychanalyse, 1980, n°3, 4, pp481-521.
- JEAMMET (P), 1990, "Fonctionnement psychique à l'adolescence et travail de représentation", in Rorschachiana, tome XVII, 1991, pp21-25.
- JEAMMET (P), 1997, "La violence à l'adolescence", in Adolescence, n° 30, 15, 2, 1997, pp1-26.
- KESTEMBERG (E), 1962, "L'identité et l'identification chez les adolescents", in La psychiatrie de l'Enfant, 1962, Volume V, Fascicule 2, pp441-519.
- KESTEMBERG (E), 1980, "Notule sur la crise de l'adolescence. De la déception à la conquête", in Revue Française de Psychanalyse, 1980, n°3, 4, pp523-530.
- KHAN (M), "L'outrage", in Nouvelle Revue de Psychanalyse, 1985, n°31, pp111-128.
- KLEIN (M), 1932a, "Les activités sexuelles des enfants", in La psychanalyse des enfants (8° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1990, pp125-134.
- KLEIN (M), 1932b, "Les premiers stades du conflit œdipien et la formation du surmoi", in La psychanalyse des enfants (8° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1990, pp137-162.
- KLEIN (M), 1932c, "Le retentissement des premières situations anxiogènes sur le développement sexuel de la fille", in La psychanalyse des enfants (8° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1990, pp209-250.
- KLEIN (M), 1940, "Le deuil et ses rapports avec les états maniaco-dépressifs", in

- Essais de psychanalyse (dernière édition 1968), Paris, Editions Payot, 1976, pp341-369 (Collection Science de l'Homme).
- LACAN (J), "Les complexes familiaux" (1° édition), Paris, Navarin éditeur, 1984, 112 pages (Bibliothèque des Analytica).
- LADAME (F), 1981, "Les tentatives de suicide des adolescents" (2° édition), Paris, Editions Masson, 1987, 91 pages (Collection Médecine et Psychothérapie).
- LADAME (F), 1983, "Adolescence et féminité : histoire d'une histoire", in *Adolescence*, 1983, n°1, 2, pp217-237.
- LADAME (F), 1991, "Adolescence entre rêve et action", in *Bulletin de la Société Psychanalytique de Paris*, janvier 1991, n°19, pp103-147.
- LAGACHE (D), "L'unité de la psychologie" (6° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 71 pages (Collection Quadrige).
- LAPLANCHE (J), PONTALIS (J-B), "Vocabulaire de la psychanalyse" (10° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 514 pages.
- LAUFER (M), 1981, "Le « breakdown » à l'adolescence et la névrose de transfert", in *Adolescence*, 1981, n°1, 1, pp407-420.
- LAUFER (M), 1983a, "Psychopathologie de l'adolescent. Quelques principes d'évaluation et de traitement", in *Adolescence*, 1983, n°1, 1, pp13-27.
- LAUFER (M), 1983b, "The « breakdown »", in *Adolescence*, 1983, n°1, 1, pp71-74.
- LE GUEN (A), "De mères en filles. Imagos de la féminité" (1° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 2001, 120 pages (Collection Epîtres).
- LE GUEN (C), "Le refoulement (les défenses)", in *Revue Française de Psychanalyse*, 1986, tome L, n°1, pp23-325.
- LOUPPE (A), "Automutilations transitoires à l'adolescence", in *Revue Française de Psychanalyse*, 2001, tome LXV, n°2, pp463-475.
- LUQUET-PARAT (C-J), "Le changement d'objet", in *La sexualité féminine* (1° édition), sous la direction de CHASSEGUET-SMIRGEL (J), Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1964, pp127-141.
- McDOUGALL (J), 1964, "De l'homosexualité féminine", in *La sexualité féminine* (1° édition), sous la direction de CHASSEGUET-SMIRGEL (J), Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1964, pp247-310.
- McDOUGALL (J), 1993, "L'addiction à l'autre : réflexion sur les néo-sexualités et la sexualité addictive", in *Les troubles de la sexualité* (1° édition), sous la direction de FINE (A), LE GUEN (A), OPPENHEIMER (A), Paris, Presses Universitaires de France, 1993, pp139-157 (Collection des Monographies de la Revue Française de Psychanalyse).
- MANNONI (O), 1969, "Le genre et le sexe", in *Clefs pour l'Imaginaire ou l'Autre Scène* (1° édition), Paris, Editions du Seuil, 1969, pp57-62.
- MANNONI (O), 1983, "L'adolescence est-elle « analysable » ?", in *La crise d'adolescence*, A. DELUZ, B. GIBELLO, J. HEBRARD *et al.*, Editions Denoël, 1984, pp21-40 (Collection L'Espace Analytique).
- MARCELLI (D), BRACONNIER (A), "Psychopathologie de l'adolescent" (1° édition),

- Paris, Editions Masson, 1983, 468 pages.
- MARTY (F), "Penser la latence dans l'adolescence avec André GREEN", in *Adolescence*, 1999, n°17, 1, pp175-182.
- MICHAUD (G), DELAROCHE (P), "La notion de « crise ». Décodage et traitement", in *La crise d'adolescence*, A. DELUZ, B. GIBELLO, J. HEBRARD *et al.*, Editions Denoël, 1984, pp65-69 (Collection L'Espace Analytique).
- MORAVIA (A), "La désobéissance" (1° édition), Paris, Editions Denoël, 1949, 182 pages (Collection Folio, n°508).
- POMMEREAU (X), "Quand l'adolescent va mal" (1° édition), Editions J-Claude Lattès, 1997, 248 pages (Collection J'ai lu, n°7147).
- PERRON (R), "Les problèmes de la preuve dans les démarches de la psychologie dite clinique : plaidoyer pour l'unité de la psychologie", in *Psychologie Française*, 1979, Tome 24, n°1, pp37-50.
- PERRON-BORELLI (M), "La dynamique actif-passif : de la pulsion au fantasme", in *Revue Française de Psychanalyse*, 1999, n°5, pp1637-1645.
- POROT (M), "Les tentatives de suicide des adolescentes", in *L'Evolution Psychiatrique*, 1969, Tome XXXIV, Fascicule 4, pp789-813.
- QUINODOZ (J-M), "La forme du discours associatif refléterait-elle la nature secrète de la psychosexualité féminine ?", in *Revue Française de Psychanalyse*, 1998, n°5, pp1791-1796.
- RACAMIER (P-C), 1995, "L'inceste et l'incestuel", Paris, Editions du Collège de Psychanalyse Groupale et Familiale, 1995, 256 pages.
- RACAMIER (P-C), 1997, "Brève histoire de l'incestuel", in *Groupal*, 1997, n°3, pp7-16.
- RASSIAL (J-J), "L'Adolescent et le Psychanalyste", Paris, Editions Rivages, 1990, 217 pages (Collection Psychanalyse).
- RECHARDT (E), IKONEN (P), "A propos de l'interprétation de la pulsion de mort", 1984, in *La pulsion de mort* (1° édition), ouvrage collectif, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, pp61-74.
- RICHARD (B), "Contraintes spatiales de l'objet dans les états limites", in *Adolescence*, 1990, n°8, 2, pp233-242.
- ROCHEBLAVE-SPENLE (A-M), "L'adolescent et son monde" (3° édition), Paris, Editions Jean-Pierre Delarge, 1978, 167 pages.
- ROSENBERG (B), "Masochisme mortifère et Masochisme gardien de la vie", (2° édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1991, (Collection des Monographies de la Revue Française de Psychanalyse), 159 pages.
- ROSOLATO (G), "Le narcissisme", in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 1976, n°13, pp7-36.
- ROUSSILLON (R), 1991, "Paradoxes et situations limites de l'analyse", Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 258 pages (Collection Le Fait Psychanalytique).
- ROUSSILLON (R), 1995, "La métapsychologie des processus et la transitionnalité", in *Revue Française de Psychanalyse*, 1995, n°59, 5, pp1375-1528.
- ROUSSILLON (R), 1997, "La fonction symbolisante de l'objet", in *Agonie, clivage et*

- symbolisation (1<sup>o</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp169-185 (Collection Le Fait Psychanalytique).
- ROUSSILLON (R), 1999a, "Les enjeux de la symbolisation", in *Adolescence, Troubles de la personnalité, troubles des conduites*, 5<sup>o</sup> colloque de l'ISAP, 1999, Aix-en-Provence, Paris, Edition du GREUPP, pp7-23.
- ROUSSILLON (R), 1999b, "Traumatisme primaire, clivage et liaisons primaires non symboliques", in *Agonie, clivage et symbolisation* (1<sup>o</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp9-34 (Collection Le Fait Psychanalytique).
- ROUSSILLON (R), 1999c, "Intermède : héroïsme, masochismes", in *Agonie, clivage et symbolisation* (1<sup>o</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp159-166 (Collection Le Fait Psychanalytique).
- ROUSSILLON (R), 1999d, "Survivre à la séduction", in *Revue Française de Psychanalyse*, 1999, n<sup>o</sup>5, pp1665-1670.
- ROUSSILLON (R), 2003, "Figures du père : le plaisir de la différence", in *Le père, Figures et réalité* (1<sup>o</sup> édition), Le-Bouscat, Edition L'Esprit du Temps, 2003, pp185-203 (Collection Perspectives Psychanalytiques).
- SCHAEFFER (J), "Que veut la femme ? ou le scandale du féminin", in *Clés pour le féminin. Femme, mère, amante et fille*, sous la direction de SCHAEFFER (J), COURNUT-JANIN (J), FAURE-PRAGIER (S) *et al.*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp25-40 (Collection Débats de Psychanalyse).
- SCHNEIDER (M), 2000, "L'admission du « corps étranger » dans l'espace interne", in *Les addictions* (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de LE POULICHET (S), Paris, Presses Universitaires de France, 2000, pp133-146 (Collection Monographies de Psychopathologie).
- SCHNEIDER (M), 2002, "Freud et le rapport féminin à la négation", in *Fatalités du féminin* (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de ANDRE (J), JURANVILLE (A), Paris, Presses Universitaires de France, 2002, pp69-85 (Collection Petite Bibliothèque de Psychanalyse).
- STOLLER (R. J.), "Faits et hypothèses. Un examen du concept freudien de bisexualité", in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 1973, n<sup>o</sup>7, pp135-155.
- STORK (J), "Echelle d'évaluation de risque suicidaire", in *La Psychiatrie de l'Enfant*, 1977, Volume XX, Fascicule 2, pp493-520.
- TERNYNCK (C), 1990, "Une valse de violence", in *Le Journal des Psychologues*, novembre 1990, n<sup>o</sup>82, pp26-27.
- TERNYNCK (C), 2000, "L'épreuve du féminin à l'adolescence (1<sup>o</sup> édition)", Paris, Editions Dunod, 2000, 177 pages (Collection Psychismes).
- TERRIER (C & G), "L'adolescence : un processus", in *Revue Française de Psychanalyse*, 1980, n<sup>o</sup>3-4, pp581-590.
- TOROK (M), "La signification de l'« envie du pénis » chez la femme", in *La sexualité féminine* (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de CHASSEGUET-SMIRGEL (J), Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1964, pp203-246.
- TOSQUELLES (F), "Curiosité clinique, clinique de la curiosité", in *De la curiosité en psychiatrie* (1<sup>o</sup> édition), sous la direction de MINARD (M), Ramonville Saint-Agne,

Editions Erès, 1993, pp159-164.

TROISIER (H), "Entretien avec Jean FAVREAU", in Revue Française de Psychanalyse, 1990, n°1, pp189-196.

WEBER (D), "L'examen psychologique dans les expertises de droit commun", in Journal de Médecine Légale, Droit Médical, 1982, 25, n° 4, pp447-453.

WINNICOTT (D), 1939, "L'agressivité", in L'enfant et le monde extérieur (1° édition), Paris, Editions Payot, 1972, pp147-157 (Collection Science de l'Homme).

WINNICOTT (D), 1962, "L'adolescence", in De la pédiatrie à la psychanalyse (1° édition), Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1969, pp257-266 (Collection Science de l'Homme, n°253).

WINNICOTT (D), 1971, "L'utilisation de l'objet et le mode de relation à l'objet au travers des identifications", in Jeu et réalité (1° édition), Paris, Editions Gallimard, 1975, pp120-131 (Collection Connaissance de l'Inconscient).

(150éléments bibliographiques cités supra)

## **IV - 2 – Index**

---



## IV - 3 - Annexes

---

### IV - 3 - Annexe 1 : Résumé du DEA (4° de couverture)

**CONTI** (Jean-Louis). **D'un acte à l'autre.** Sur un lien entre la tentative de suicide de l'adolescente et sa demande de placement social.

87 pages. **DEA** de Psychologie et Psychopathologie cliniques. Université Lumière LYON 2, Académie de Lyon, année 1990-91.

**RESUME** : A travers trois situations d'adolescentes placées en institution éducative à leur demande par un Juge pour Enfants, et présentant dans leur anamnèse au moins une tentative de suicide, ce travail tente de souligner ce qui relève du destin d'un même mouvement d'agression dans ces différentes conduites adolescentes.

Il apparaît ainsi que la violence, réelle et symbolique, exercée par le milieu familial installe un surcroît d'excitations psychiques, qui allié à la réactivation génitale de cet âge de la vie ne semble pas pouvoir être élaboré par un seul travail de mise en représentations mentales.

Ces auto-agressions et demandes de placement semblent jouer pour ces adolescentes le rôle de tentatives de séparation plus ou moins objectalisées. Ces attitudes, dans leurs nuances respectives, témoignent à la fois d'une subjectivité partiellement en échec et d'une recherche de pare-excitation tout à fait nécessaire au dépassement du conflit interne.

|                    |                                        |
|--------------------|----------------------------------------|
| <b>MOTS-CLES :</b> | Action. Décharge motrice.              |
|                    | Adolescence.                           |
|                    | Auto-érotisme mental.                  |
|                    | Demande de placement.                  |
|                    | Excitations psychiques.                |
|                    | Tentative de suicide de l'adolescente. |

**DIRECTEUR DE RECHERCHE** : Jacques HOCHMANN, Professeur de Psychiatrie, Université Claude Bernard LYON 1.

|                                  |                                                               |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <b>ADRESSE PROFESSIONNELLE :</b> | Appartement de l'ANEF 13, rue Knoblauck, 42000 Saint-Étienne. |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------|

### IV - 3 - Annexe 2 : Les définitions des maltraitances

Tiré du « guide méthodologique de l'Observatoire De l'Action Sociale départementale », les maltraitances, qu'il s'agisse de violences physiques, de négligences lourdes, d'actes de cruauté mentale ou d'abus sexuels, sont définies ainsi :

« • **Violences physiques** : brutalités plus ou moins graves, entraînant des lésions

physiques : fractures, brûlures, hématomes, ecchymoses, plaies...

- **Négligences lourdes** : concernent souvent les jeunes enfants et sont souvent signalées à des stades différents par la dénutrition, l'hypotrophie staturo-pondérale, le nanisme psychosocial et plus généralement, par les conséquences d'absences de soins requis au vu de l'état de santé de l'enfant.

- **Actes de cruauté mentale** (ou violences psychologiques graves) : exposition répétée d'un enfant à des situations dont l'impact émotionnel dépasse ses capacités d'intégration psychologique : humiliations verbales ou non verbales, menaces terrorisantes, marginalisation ou dévalorisation systématique, exigences excessives ou disproportionnées à l'âge de l'enfant, consignes et injonctions éducatives contradictoires ou impossibles à respecter, isolement forcé.

- **Abus sexuels** (qualifiés par la loi) :

Atteinte sexuelle commise sur un mineur avec violence, contrainte, surprise ou menace avec pénétration (viol), sans pénétration (agression sexuelle) ;

Atteinte sexuelle commise sur un mineur sans violence, contrainte, surprise ou menace par un ascendant ou personne ayant autorité ;

Exploitation de l'image d'un mineur, à caractère pornographique. »

### **IV - 3 - Annexe 3 : Les ordonnances de placement provisoire**

#### **a – L'Ordonnance de placement de Naima**

TRIBUNAL POUR ENFANTS  
de LYON

ORDONNANCE DE PLACEMENT PROVISOIRE

Cabinet de Monsieur CHELLIN  
Premier Juge des Enfants

Cabinet n° 2

Nous, Monsieur CHELLIN, Premier Juge des Enfants au Tribunal de Grande Instance de LYON, agissant en application des dispositions des articles 375 et suivants du Code de Procédure Civile et des articles 1181 et suivants du Code de Procédure Pénale.

Vo la procédure d'assistance éducative concernant l'enfant  
né le 1972 à LYON 3<sup>e</sup>,

dont les parents demeurent 69500 BRON.

Attendu que nous ne pouvons plus supporter la vie dans sa famille lors de ses retours en week-end, la violence de ses deux frères, et souhaite être protégée.

Attendu qu'il convient d'assurer la sécurité et la stabilité de son placement provisoirement à l'A.M.E.P..

Attendu que ce placement provisoire permettra à la faire le point et d'établir avec ses éducateurs et ses parents un projet de vie où elle puisse se stabiliser.

PAR CES MOTIFS,

Confions à l'A.M.E.P. de Saint Etienne pour une durée de six mois.

Disons que les prestations familiales afférentes à ladite mineure seront versées aux époux

Disons qu'aucune contribution financière n'est fixée aux époux

Laissons les dépens à la charge du Trésor Public.

Ordonnons l'exécution provisoire de la présente ordonnance.

Fait en notre Cabinet à LYON,  
le

Le Premier Juge des Enfants,

selon les articles 375, 1181 et 1182 du Code de Procédure Civile, le père, la mère, le tuteur, le gardien, le titulaire de plus de quinze ans peuvent interdire ou limiter les décisions de Juge des Enfants dans le délai de quinze jours à compter de la réception de ces décisions, soit par déclaration au Greffe du Tribunal pour Enfants, soit par lettre recommandée adressée au greffier de ce Tribunal.



b – L'Ordonnance de placement de Selma

Appel n° 1000

|                  |                                        |            |
|------------------|----------------------------------------|------------|
| TRIBUNAL DE LYON | TRIBUNAL POUR ENFANTS DE SAINT-ETIENNE | REQUERREUR |
|------------------|----------------------------------------|------------|

**Ordonnance aux fins de placement provisoire**

NOM : NICOLE BERGEL Age : 16 ans

Vo l'ordonnance de l'article 146, relative à l'urgence :

Vo la procédure suivie en vertu de l'article 146 :

Le 10/01/2003 au Tribunal de Saint-Etienne

Le Juge des Enfants, en raison des difficultés qu'elle rencontre chez elle, notamment dans ses relations avec son père, l'audience a relevé des relations très difficiles entre M. et sa fille, à partir des notes de l'assistante sociale et de la mère de la mineure.

Le Juge des Enfants, devant les difficultés rencontrées par la mineure, a décidé de lui faire effectuer un placement provisoire afin de mieux appréhender les difficultés qu'elle rencontre notamment entre M. et sa fille et de lui faire bénéficier d'un accompagnement social et éducatif adapté, notamment à l'apprentissage de la vie sociale et de la gestion des conflits.

Ordonne que la mineure est placée provisoirement à l'appartement de M. et sa fille, 1200, Saint-Etienne.

Vo l'espace :

Ordonne l'attribution provisoire de la présente ordonnance.

Notifie la présente ordonnance provisoire de placement :

et sa fille


Notifie la présente ordonnance provisoire de placement :

et sa fille

Déclare que les différents services, notamment l'assistante sociale et l'assistante sociale adjointe, ont été avisés de la présente ordonnance provisoire de placement par l'assistante sociale et sa fille.

Le 10/01/2003

Le Juge des Enfants



Ce document est communiqué en vertu de l'article 146 du Code de Procédure pénale. Il est communiqué en vertu de l'article 146 du Code de Procédure pénale. Il est communiqué en vertu de l'article 146 du Code de Procédure pénale.

avons des problèmes d'argent. ....  
"J'avais des pièces de même temps que mon demi frère  
... âgé aujourd'hui de 10 ans, issu de l'union de ma mère  
et de M. ... frère de mon père, ....  
"Ma mère avait déjà engagé une procédure de divorce mais celle  
ci n'est pas allée à son terme, ma mère ayant fait machine arrière  
... pour les prestations de son père. ....  
"Je ne présente pour demander votre assistance, je ne veux plus  
rattaché chez mes parents et surtout plus vivre avec mon père.  
"Je me considère en danger, je vis dans la peur et l'angoisse  
permanente. ....  
"Ma mère se trouve dans la même situation mais refuse d'intervenir  
... par peur de son père. ....  
"Ma mère se fait régulièrement insulter par mon père mais à  
ma connaissance, elle ne subit pas de violence conjugales,  
uniquement des menaces. ....  
"Mon père englobe des propos grossiers à connotation sexuelle  
avec moi, de sorte, mon père m'a demandé ces derniers jours ce  
que je faisais, je lui ai répondu que je mangerais une pizza, ce  
à quoi il a répondu, moi je ne tape une queue. ....  
"La semaine dernière, je devais de l'argent à la mère d'une  
copine, il l'a su, et il a déclaré que plutôt que de lui donner  
so fan, il allait lui proposer sa queue. ....  
"Malgré cela, je tiens à préciser que mon père ne s'est jamais  
comporté de façon malicieuse à mon égard sur le plan sexuel, il  
ne m'a jamais proposé des attouchements ou autres actes à  
caractère sexuel, il ne s'est jamais livré sur sa personne à  
des attouchements, ....  
"Je ne veux rien d'autre à vous déclarer, ....  
--- Lecture faite par elle-même, persiste et signe avec nous  
le présent procès-verbal. ....

Mlle

Le Lieutenant de Police



c – L'Ordonnance de placement de Dehbia



Juge : M. M. VERNEAU  
Décision N° : 2009



Monsieur M. VERNEAU, Juge des Enfants au Tribunal de Grande Instance de SAINT-ETIENNE,

Vu le Décret du 18 février 1975 relatif (en matière de mine en danger) à une action de protection judiciaire en faveur des jeunes majeurs,

Vu la procédure initiée à l'égard de :

M. [Nom], né le [Date],  
demeurant Appartements ANEP 13 Rue Krollhauck  
42000 SAINT-ETIENNE

Il résulte des pièces du dossier que la jeune [Nom] sollicite l'inscription à son profit d'une mesure de protection jeune majeur.

Compte tenu de ses difficultés familiales et sociales, sa demande satisfaisante aux conditions légales doit être accueillie favorablement.

**PAR CES MOTIFS**

Ordonne une mesure de protection jeune majeur à l'égard de

Dame [Nom] née [Nom] Appartements ANEP 13 Rue Krollhauck 42000 ST  
ETIENNE (dossier) du 03 avril 2010 au 13 mai 2010  
en vue de lui faire connaître les graves difficultés qu'elle rencontre.

Dépendant la jeune majeure de la totalité des faits résultant de la mesure qui tomberont également au profit de son

Fait à SAINT-ETIENNE, le  
Monsieur VERNEAU



**d – L'Ordonnance de placement de Seher**

COUR D'APPEL DE LYON  
TRIBUNAL POUR ENFANTS  
42022 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Juge : M<sup>me</sup> VERNEAU  
Cabinet : 2  
Affaire : (Assistance éducative)

ORDONNANCE AUX FINS DE PLACEMENT  
PROVISOIRE

Nous, Marie-Claude SELZARET, en remplacement de Michèle VERNEAU, Juge des Enfants au Tribunal de Grande Instance de SAINT-ETIENNE, provisoirement empêchée, Vu l'urgence :

Vu les dispositions des articles 115 et suivants du Code Civil et 1161 et suivants du Code de Procédure Civile relatifs à l'assistance éducative ;

Vu les dispositions des articles 514 du Code de Procédure Civile relatifs à l'exécution provisoire ;

Vu l'article 2 de l'ordonnance N° 101 du 23 Décembre 1959 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger ;

Vu la procédure d'Assistance Éducative concernant :

née le 1982 à ST-ETIENNE

de et de  
rue 42000 ST-ETIENNE

Vu la demande de la mineure en date du 7 FÉVRIER 20

Le Juge des Enfants n'a pu procéder à l'audition préalable des intéressés, lesquels pourraient demander à être reçus ultérieurement.

Afin de mettre un terme à la situation d'urgence de , il convient de la confier à l'appartement ANEP.

Et raison de la surcharge d'activité du Tribunal pour Enfants, la présente décision ne peut être fondée sur une motivation plus détaillée.

PAR CES MOTIFS

Confirme provisoirement à l'appartement ANEP - 13 rue Kneiblauch à 42000 ST-ETIENNE pour un hébergement social - rééducatif, inscrite aux parents de toute contribution financière pour ce placement.

Décide que les prestations familiales auxquelles la mineure ouvre droit seront versées directement pendant la durée du placement par l'organisme payeur à l'adresse de l'assistance.

Ordonne l'exécution provisoire de la présente ordonnance

Fait en notre cabinet, à SAINT-ETIENNE, le 07 Février 20

LA JUGE DES ENFANTS

NB: La présente ordonnance peut être frappée d'appel dans un délai de 15 jours à compter de la notification, ou par déclaration au greffe du Tribunal ou par envoi d'une lettre recommandée

e – L'Ordonnance de placement d'Amélie

TRIBUNAL DE GRAND INSTANCE  
DE SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, le 9 juillet 2004

PARQUET DU PROCUREUR  
DE LA REPUBLIQUE

**ORDONNANCE AUX FINS DE PLACEMENT PROVISOIRE  
D'UN MINEUR**

Vu l'article 375-8 du Code Civil

Attendu que la santé, la sécurité ou la moralité de la mineure

née le 1985

sont compromises ;

Qu'en effet, cette jeune se plaint de maltraitance de la part de son père,  
qu'une enquête de police a été diligente et a abouti à des poursuites engagées contre  
le  
Qu'à ce jour, ne supporte plus le climat de violence au domicile familial ni est en  
fugue.  
Qu'elle sollicite un accueil.  
Qu'il y a effectivement urgence à la protéger et la confier à la DPS.

Qu'il y a donc urgence à prendre une mesure de protection dans l'intérêt  
de cette mineure.

Ordonne en conséquence que

soit remise à la DPS de la Loire

Dit que les allocations familiales auxquelles le mineur ouvre droit seront  
versées directement pendant la durée du placement au Département.

Dispense provisoirement, ses parents de contribuer aux frais du placement.

Dit que le Juge des Enfants sera saisi dans les huit jours.

V. COMPAN  
Supplut.

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE



**IV - 3 - Annexe 4 : Procès-verbal de l'audition d'Amélie**



PROCES VERBAL  
N° 123  
du 12/03/2024

PROCES VERBAL

Le 12 Mars 2024 à 14 heures

Monsieur M. LEROUX  
M. Fonction Service de Voie Publique

APPELÉ :  
M. LEROUX  
M. LEROUX  
M. LEROUX

Officier de Police Judiciaire en résidence à Saint-Etienne  
--- Sous le couvert du service.  
--- Circonstances que ne présente Mlle née le 25 à ST ETIENNE, fille de et de de nationalité Française, épouse de M. et demeurant à ST ETIENNE, cell :  
laquelle nous déclare :  
"Je viens de quitter le domicile de mes parents en présentant d'elles plusieurs années, je suis victime de violences de la part de mon père M. violemment physiques et verbales  
"Je viens aujourd'hui sur les conseils d'une amie et puis souffrir parce que je ne supporte plus la situation.  
"Ma mère M. est au courant des coups que me porte mon père sans jamais les braver volontés, elle tente le possible.  
"La dernière fois que mon père m'a frappée remonte à environ trois mois. Il m'avait porté des coups avec le tige de l'ampère pour un motif futile, il cherchait une paire de chaussures et ne la trouvant pas il m'avait chargé sur moi.  
"Il avait pris le conduit métallique de l'appareil et m'avait frappée au niveau du bras gauche occasionnant des hémorragies.  
"Je n'ai jamais fait constater ces blessures par un médecin.  
"Une autre fois, il m'a fait mettre à genoux pendant six heures consécutives me reprochant d'avoir pris une douche et avoir consommé trop d'eau chaude.  
"Une autre fois, parce que j'avais touché une copine à la maison et que j'avais fait du bruit, il m'a fait descendre à pied au en plaine nuit jusqu'à LA FOUILLOUSE depuis ST ETIENNE, et remonter de la même façon.  
"Il m'a fait mettre à genoux à plusieurs reprises pour d'autres motifs aussi futiles.  
"De plus, il me frappe régulièrement soit en me portant des coups de poings ou des gifles toujours pour des motifs qui ne méritent pas de telles corrections.  
"Il s'est pris également à mon chien et m'en a d'ailleurs tué un il y a quelques années. Il l'avait laissé sur le balcon en plein hiver et l'avait recouvert d'eau froide, puis d'alcool jusqu'à ce qu'il décède.  
"Cet après-midi, il a tapé avec la pelle d'aspirateur sur mon chien qu'il avait entraîné au radiateur.  
"Il m'a déclaré que ce soir ce serait à mon tour.  
"J'ai déjà fait l'objet d'un placement par Mrs BERNARD lors que j'avais touché une soeur jusqu'à mon entrée au CPJ et ce à la demande de sa mère.  
"Ces faits m'empêchent de travailler sur elle et de plus mes

avons des problèmes d'argent. ....  
 "J'avais été placée au même temps que mon demi frère  
 , âgé aujourd'hui de 10 ans, issu de l'union de ma mère  
 et de M. ....  
 "Ma mère avait déjà engagé une procédure de divorce mais celle  
 ci n'est pas allée à son terme, ma mère ayant fait machine arrière  
 une fois les pressions de son père. ....  
 "Je ne présente pour demander votre assistance, je ne veux plus  
 retourner chez mes parents et surtout plus vivre avec mon père.  
 "Je me considère en danger, je vis dans l'angoisse et l'angoisse  
 permanente. ....  
 "Ma mère se trouve dans la même situation mais refuse d'intervenir  
 par peur de son père. ....  
 "Ma mère se fait régulièrement insulter par son père mais à  
 sa connaissance, elle ne subit pas de violences conjugales,  
 uniquement des menaces. ....  
 "Mon père englobe des propos grossiers à connotation sexuelle  
 avec moi, de style, mon père m'a demandé ces derniers jours ce  
 que je faisais, je lui ai répondu que je mangais une pizza, ce  
 à quoi il a rétorqué, moi je ne tape une queue. ....  
 "La semaine dernière, je devais de l'argent à la mère d'une  
 copine, il l'a su, et il a déclaré que plutôt que de lui donner  
 sa fille, il allait lui proposer sa queue. ....  
 "Malheureusement, je tiens à préciser que mon père ne s'est jamais  
 comporté de façon malicieuse à mon égard sur le plan sexuel, il  
 ne m'a jamais proposé des attouchements ni autres actes à  
 caractère sexuel, il ne s'est jamais livré sur sa personne à  
 des attouchements. ....  
 "Je ne vois rien d'autre à vous déclarer. ....  
 --- Lecture faite par elle-même, persiste et signe avec nous  
 le présent procès-verbal. ....

Mlle

Le Lieutenant de Police

A handwritten signature is present on the left side of the page, with some illegible text written below it.